LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

DATE DUE
OCT 20 2003
GAYLORD
PRINTED IN U.S.A.

J
103
H7
1980/83
B7
A1
no. 61-67

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 61

Thursday, May 12, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 61

Le jeudi 12 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Report of the Federal Culture Policy Review Committee (Applebaum-Hébert)

CONCERNANT:

Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

23052—1

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Perrin Beatty
John Bosley
Maurice Bossy
Jack Burghardt
René Gingras
Hal Herbert
Walter McLean
David Orlikow

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Pat Carney
Simon de Jong
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Tom McMillan
Carlo Rossi
Raymond Savard
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 12, 1983
(66)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 9:34 o'clock a.m. this day, Mr. René Gingras, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Bossy, Burghardt, Gingras and Orlikow.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Ms. Françoise Coulombe and Mr. Lawrence Harris, Research Officers.

Witnesses: *From the "Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc."*: Mr. Michel Arpin, President; Mr. Roger Hudon, Vice-President (Television) and Mr. Jean R. Normandeau, Executive Director. *From the Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto)*: Mr. Marvin Terhoch, Past President, Canadian Television Producers and Directors Association, Chairperson, Task Force, Head of News and Current Affairs, CBC Manitoba; Ms. Susan Mitton, Producer, CBC Halifax; Mr. Arnold Amber, Producer, T.V. News, Toronto; Mr. Peter Kappele, President, Toronto Association (TV Current Affairs) and Mr. Don S. Williams, Past President, Canadian Television Producers and Directors Association, T.V. Executive Producer—The Beachcombers, Head of T.V. Drama for CBC Vancouver.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Federal Culture Policy Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated December 21, 1982, Issue No. 46*).

Mr. Michel Arpin from the "*Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française*" made an opening statement and, with Mr. Jean R. Normandeau and Mr. Roger Hudon, answered questions.

At 10:55 o'clock a.m., the Committee adjourned for ten minutes.

At 11:05 o'clock a.m., the Committee resumed its meeting, Mr. Jack Burghardt took the Chair as Chairman.

Mr. Marvin Terhoch, from the Canadian Television Producers and Directors Association and Chairman of the Task Force, made an opening statement and, with Ms. Susan Mitton, Mr. Arnold Amber, Mr. Peter Kappele and Mr. Don S. Williams, answered questions.

At 12:34 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 12 MAI 1983
(66)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 9h34 sous la présidence de M. René Gingras (président).

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Bossy, Burghardt, Gingras et Orlikow.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Mme Françoise Coulombe et M. Lawrence Harris, recherchistes.

Témoins: *De l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.*: M. Michel Arpin, président; M. Roger Hudon, vice-président (télévision) et M. Jean R. Normandeau, directeur général. *De l'Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et de l'Association des réalisateurs et des directeurs de télévision (Toronto)*: M. Marvin Terhoch, président sortant, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision, président, Groupe de travail, directeur de l'information, Radio-Canada, Manitoba; Mme Susan Mitton, producteur, Radio-Canada, Halifax; M. Arnold Amber, producteur, Information (télévision) Toronto; M. Peter Kappele, président, Association de Toronto, Information (télévision); et M. Don S. Williams, président sortant, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision, producteur exécutif (télévision), Radio-Canada, Vancouver.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 portant sur le comité d'étude de la politique culturelle fédérale. (*Voir procès-verbal et témoignages du 21 décembre 1982, fascicule n° 46*).

M. Michel Arpin de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française fait une déclaration préliminaire puis, avec M. Jean R. Normandeau et M. Roger Hudon, répond aux questions.

A 10h55, le Comité suspend ses travaux pour 10 minutes.

A 11h05, le Comité reprend ses travaux et M. Jack Burghardt prend place au fauteuil à titre de président.

M. Marvin Terhoch, de l'Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et président du groupe de travail fait une déclaration puis, avec Mme Susan Mitton, M. Arnold Amber, M. Peter Kappele et M. Don S. Williams, répond aux questions.

A 12h34, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, May 12, 1983

• 0935

Le président suppléant (M. Gingras): Le Comité des communications et de la culture reprend ses audiences.

Nous recevons aujourd'hui en premier lieu l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc. et son président, M. Michel Arpin, qui nous présentera ses invités.

Est-ce que vous avez une déclaration, monsieur Arpin?

M. Michel Arpin (président, Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.): Oui. Merci, monsieur le président.

Mesdames, messieurs les membres du Comité, je suis président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française et président des stations régionales de Radiodiffusion Mutuelle Ltée. Permettez-moi de vous présenter M. Roger Hudon, vice-président (Télévision) de notre association et président-directeur général de CJPM-TV Chicoutimi, et le directeur général de notre association, M. Jean Normandeau.

L'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française est un organisme sans but lucratif qui regroupe les radio et télédiffuseurs privés dont les particularités sont d'abord de diffuser en langue française et ensuite d'être des entreprises vivant de revenus publicitaires. L'Association représente plus de 50 p. 100 des stations de radio diffusant en langue française au Canada ainsi que 12 membres télévision. Incidemment, nous avons des membres dans au moins trois provinces du pays, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Nous vous avons signifié notre désir de comparaître devant le Comité permanent des communications et la culture, dans un premier temps parce que nous désirons nous inscrire soit comme étant favorables à certaines recommandations contenues dans le rapport de la Commission Applebaum-Hébert, soit comme étant défavorables à certaines autres recommandations. De plus, nous croyons que ces recommandations ont une relation directe avec certains aspects de la stratégie nationale des communications rendue publique récemment par le ministre des Communications du Canada, l'honorable Francis Fox. Nous aborderons cet aspect un peu plus tard dans notre présentation. D'autre part, nous constatons également un lien entre certaines recommandations et la nouvelle réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en matière de contenu canadien à la télévision, de même que son récent énoncé de politique relatif à l'examen de la radio.

Tel que mentionné plus tôt, notre réaction à l'endroit du Rapport n'est pas que négative. Nous y trouvons également des points forts: le document se vent en quelque sorte critique de la tradition, et à ce titre il s'interroge et remet même en question la relation diffuseur-producteur. De plus, nous reconnaissons à

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 12 mai 1983

The Acting Chairman (Mr. Gingras): The Committee on Communications and Culture resumes its hearings.

Our first witness this morning is the *Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.* and its president, Mr. Michel Arpin, who will introduce his guests.

Do you have an opening statement, Mr. Arpin?

Mr. Michel Arpin (President, *l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.):* Yes. Thank you, Mr. Chairman.

Ladies and gentlemen, I am president of the *Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française*, and president of the regional stations of *Radiodiffusion Mutuelle Ltée.* I would like to introduce Mr. Roger Hudon, Vice-President (Television) of our association and Chief Executive Officer of CJPM-TV Chicoutimi, and the director-general of our association, Mr. Jean Normandeau.

L'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française is a non-profit organization, the members of which are private radio and television broadcasters who broadcast in French and depend on advertising revenues for their livelihood. The association represents more than 50% of French-language radio stations in Canada and 12 members from television. Incidentally, we have members in three provinces: Ontario, Quebec and New Brunswick.

We advised you that we wished to appear before the Standing Committee on Communications and Culture primarily because we want to take a stand for certain recommendations contained in the Applebaum-Hébert Report and against others. We also believe that there is a direct link between these recommendations and certain aspects of the National Communications strategy recently made public by the federal Minister of Communications, The Hon. Francis Fox. We will deal with this aspect a little later on in our presentation. We also feel that there is a link between certain recommendations and the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission's, new regulations with respect to Canadian content for television, and its recent policy statement on radio review.

As mentioned earlier, our reaction to the report is not purely negative. We also feel that it has its strong points: the report is, in a sense, critical of tradition and thus questions and casts doubt on the relationship between the broadcaster and the producer. We also recognize that its authors wished to look at

[*Texte*]

ses auteurs le désir d'avoir voulu aborder l'évolution de l'environnement culturel canadien face aux nombreux développements technologiques qui nous surprennent depuis quelques années.

Toutefois, nous croyons qu'afin de pouvoir apprécier à sa juste valeur l'ensemble de la dynamique culturelle canadienne, il importe de considérer tous les intervenants, non pas de façon superficielle, mais plutôt dans une perspective qui les place face à l'entreprise privée avec toutes les contraintes que cela implique, de même qu'à l'État. En termes critiques, nous devons alors déplorer que le tableau que nous brosse le Rapport est une appréciation incomplète de bien des aspects de la vie culturelle canadienne; par exemple, nous sommes d'avis qu'il témoigne d'une méconnaissance de la réalité opérationnelle du secteur de la radiotélédiffusion privée de langue française.

Il nous apparaît également comme étant une réflexion synthétique de cette réalité, puisqu'il ne tient compte d'aucune distinction entre la vocation de l'industrie de la radiotélédiffusion de langue française et de celle de langue anglaise. Par surcroît, cette méconnaissance de notre industrie lui fait porter des jugements qui sont de nature à être préjudiciables à l'image des radiotélédiffuseurs privés de langue française que nous représentons.

Nous tenterons d'éviter de reprendre une à une les citations du Rapport. Nous désirons plutôt aborder les recommandations qui y sont contenues et, lorsque possible, tenter de resituer dans sa perspective propre la place qu'y occupe réellement notre industrie, compte tenu de ses particularités francophones et à vocation commerciale.

• 0940

Les recommandations 65 et 66 préconisent une société d'État, Radio-Canada, sans attache commerciale et tout à fait autonome, sans pouvoir d'affiliation avec les stations privées. Nous en voulons nécessairement à ces deux recommandations.

Sur les 14 stations privées de télévision de langue française que compte le Québec, quatre d'entre elles sont des affiliées de Radio-Canada—à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Jonquière, à Carleton, une cinquième en Abitibi, et même à Rivière-du-Loup, bien qu'à Carleton, l'affiliée de Radio-Canada deviendra une affiliée T.V.A. d'ici quelques mois.

Dans une large mesure, elles bénéficient de l'affiliation du réseau de Radio-Canada autant pour ce qui est de la diversité de programmation que pour les revenus qu'elles génèrent. Le marché du télédiffuseur francophone est d'autant plus local que le bassin de population auquel il s'adresse est considérablement restreint et sans cesse fragmenté par une pénétration de plus en plus importante de signaux de langue anglaise et étrangers. Dans ce contexte, l'affiliation au réseau de Radio-Canada est d'une importance vitale pour ces radio-télédiffuseurs.

A la recommandation 73, on nous propose enfin une solution au problème de conservation des archives sonores et visuelles de notre industrie. Les productions passées et actuelles, autant en matière de radio que de télévision, sont l'expression de

[*Traduction*]

the evolution of the Canadian cultural environment, because of the numerous technological developments that have been taking us by surprise over the past few years.

We believe, however, that in order to give a fair assessment of the way in which Canadian culture works, it is important to consider all of the players, not just superficially, but in the context of private enterprise, with all of the constraints that it implies, and of government. On the critical side, we must deplore the fact that the report gives an incomplete picture of many aspects of Canadian cultural life; we believe, for example, that it demonstrates lack of knowledge of the operational situation of the private French broadcasting sector.

We also feel that the report synthesizes this situation, because it makes no distinction between the vocations of the French and English broadcasting industries. Furthermore, this lack of knowledge leads it to make judgements that may be harmful to the image of the private French broadcasters that we represent.

We will try to avoid going over the statements made in the report one by one. We prefer to deal with its recommendations and, wherever possible, try to place our industry in proper perspective, taking into account the fact that we broadcast in French and are commercial operations.

In recommendations 65 and 66, it is recommended that there be a non-commercial, totally independant Crown corporation, CBC, which would not be able to affiliate with private stations. We are naturally against these two recommendations.

Of the 14 private french language television stations in Quebec, four are affiliated with Radio-Canada; one in Trois-Rivières, one in Sherbrooke, one in Jonquière, one in Carleton, a fifth in Abitibi, and even one in Rivière-du-Loup, although in Carleton, the Radio-Canada affiliate will become a T.V.A. affiliate within the next few months.

To a great extent, they benefit from their affiliation with the Radio-Canada network, in terms of both the diversity of the programming and the revenue it generates. The french language television market is all the more local in that the population basin it serves is quite small and is continually being fragmented by the increase in penetration of english language and foreign signals. In this context, affiliation with the Radio-Canada network is of vital importance for these broadcasters.

Recommendation 73 at last proposes a solution to the problem posed by the conservation of audio and visual archives in our industry. Past and present productions, for both radio and television, reflect the evolution of Canadian cultural

[*Text*]

l'évolution de la pensée culturelle canadienne. Notre Association croit en effet que la conservation des documents sonores et visuels doit faire l'objet des plus hautes considérations de la part du gouvernement fédéral; partant, nous souhaitons que les critères de sélectivité des documents à être retenus pour fin de conservation, fassent abstraction de toute origine linguistique et géographique.

A la recommandation 75, on semble prendre pour acquis que les radio-télédiffuseurs privés se limitent, pour bâtir leur programmation, à acheter des documents. Voilà donc un de ces exemples d'une méconnaissance totale de notre industrie, particulièrement des radio-télédiffuseurs de langue française.

Les radiodiffuseurs ont toujours affiché et démontré une reconnaissance de leurs responsabilités en matière de production d'émissions canadiennes. Pour en faire la démonstration de façon aussi simple que possible, qu'il nous suffise de vous donner quelques chiffres. Dans un document d'analyse des données financières des stations canadiennes de télévision privées, document préparé pour le compte de l'Association canadienne des radiodiffuseurs par la Firme Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie, on note que l'industrie, de façon générale depuis plusieurs années déjà, a consacré plus de 70 p. 100 de ses dépenses totales d'émissions à de la production canadienne et à des acquisitions d'émissions canadiennes.

Les grilles de programmation des radiodiffuseurs qui comptent avec cette production et ces acquisitions canadiennes, reçoivent la faveur du public auditeur et permettent d'importants revenus que génère la vente de temps d'antenne à des fins publicitaires. À en croire certaines citations du rapport, cette vocation commerciale des radiodiffuseurs n'aurait rien de positif et se ferait au détriment de toute implication ou contribution à la vie culturelle du pays. Nous faudra-t-il donc maintenant être déficitaire pour être culturellement responsable?

La même recommandation voudrait que le C.R.T.C. exige encore plus des radio-télédiffuseurs privés. Or, voilà qui est déjà fait. Et pourtant, le C.R.T.C. reconnaît aux radio-télédiffuseurs de langue française une responsabilité plus importante encore en ce sens, qu'aux radio-télédiffuseurs de langue anglaise. Qu'il suffise aux membres de ce Comité de se référer à l'énoncé de politique sur le contenu canadien à la télévision que le C.R.T.C. rendait public le 31 janvier 1983 et où il est dit à la page 7 et je cite:

> . . . la télévision de langue française dans l'ensemble se porte bien si l'on en juge d'après les émissions canadiennes qu'on y présente et les auditoires considérables qu'elle attire. La programmation à la télévision de langue française, comparée à celle de la télévision anglaise, est habituellement plus équilibrée surtout en ce qui concerne les émissions de divertissement, y compris les dramatiques.

Nos membres en veulent à cette recommandation et en veulent nécessairement aux nouvelles normes du contenu canadien proposées dans cet énoncé de politique du C.R.T.C. On reconnaît qu'ils font leur bonne part et même qu'ils font plus que les télédiffuseurs de langue anglaise avec un bassin d'auditeurs considérablement restreint si on le compare à celui des télédiffuseurs de langue anglaise. On semble oublier par

[*Translation*]

thought. Our association believes that the conservation of audio and visual documents should be given the highest consideration by the federal government; we hope that the criteria that will be used to select documents for conservation will ignore linguistic and geographical origin.

In recommendation 75, it seems to be taken for granted that private broadcasters' programming consists solely of material bought from others. This is one example of a total lack of knowledge of our industry, particularly of french language broadcasting.

Radio broadcasters have always shown and proven that they recognize their responsibility for producing Canadian programs. We can demonstrate this as simply as possible by giving you a few figures. In a document which analyzes financial data on private Canadian television stations and which was prepared for the association by Raymond, Chabot, Martin, Paré and Company, it is noted that generally, over the past few years, the industry has directed more than 70% of its total programming expenditures to Canadian production and the acquisition of Canadian programs.

Radio programming grids which include this production and these Canadian acquisitions are well received by the listening audience and bring in considerable advertising revenue. If you are to believe certain statements made in the report, there is nothing positive about commercial broadcasting activities, which undermine any involvement or contribution to the cultural life of the country. Do we now have to be in the red to be culturally responsible?

The same recommendation suggests that the CRTC should require even more of private broadcasters. It already does. And yet the C.R.T.C. recognizes that french language broadcasters have an even greater responsibility in this sense than their english language counterparts. I would refer the members of the committee to the policy statement on Canadian content on television issued by the C.R.T.C. on January 31, 1983. It says on page 7, and I quote:

> . . . french language television is on the whole doing well, judging by the Canadian programs it presents and the considerable audiences it attracts. Compared to english language television, french language television programming is usually more balanced, particularly with respect to entertainment programs, including dramas.

Our members are against this recommendation and are naturally against the new Canadian content standards proposed in the C.R.T.C.'s policy statement. It is recognized that they are doing their fair share and that they are even doing more than english language broadcasters with a considerably smaller audience. It seems to have been forgotten

[*Texte*]

conséquent, que les coûts de production et d'acquisition d'émissions sont considérablement élevés et que les revenus qu'ils peuvent générer sont limités.

• 0945

Les télédiffuseurs privés de langue française sont déjà d'importants producteurs d'émissions. Incidemment, Montréal est reconnu depuis de nombreuses années comme étant le plus grand centre de production d'émissions télévisuelles en Amérique du Nord, sinon au monde. Ceci est d+u à la présence de Télé-Métropole, de Radio-Québec et de la Société Radio-Canada qui produisent au-delà de 200 heures d'émissions de différents types, chaque semaine. Ce qui importe maintenant, ce n'est pas de leur imposer de produire encore plus, mais plutôt de leur permettre d'avoir accès à une plus grande distribution de leur produit en favorisant une augmentation du volume des coproductions et un assouplissement des règles relatives au doublage avec l'étranger.

A ce titre, dans son document intitulé *Stratégie nationale des communications*, le ministre des Communications du Canada suggère d'accroître et d'étendre les services de radio-télédiffusion et de programmation en français, tant au Québec que partout ailleurs au Canada et même, par des pourparlers avec le gouvernement français, d'étendre aux productions télévisuelles les accords relatifs aux longs métrages. Dans un deuxième temps, il suggère également l'établissement de mécanismes de commercialisation à l'échelle internationale des émissions de télévision canadiennes. Et nous souscrivons à sa démarche.

Pourtant, il nous faut ouvrir une parenthèse et référer ici à ce qui nous apparaît être inconsistant entre divers énoncés et recommandations. La recommandation 75 a trouvé preneur au C.R.T.C., nous l'avons déjà vu.

Le ministre des Communications du Canada pose un geste important dans son deuxième énoncé de la Stratégie nationale des communications en créant un fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Ce qui signifie, à toutes fins pratiques, que les documents audiovisuels à contenu canadien pourront être accessibles au radio-télédiffuseurs, pour fins d'enrichissement de leurs grilles horaires. Là où nous croyons qu'il y a inconsistance, c'est lorsque, dans son énoncé numéro 4, le ministère des Communications se dit favorable à la libéralisation de la pénétration de signaux étrangers. À deux niveaux, on recommande et retient des normes plus sévères en matière de production; à un troisième niveau on favorise cette production et enfin, à ce troisième niveau toujours, on permet une concurrence additionnelle, particulièrement chez les stations francophones où le volume d'auditeurs est déjà limité, en libéralisant la pénétration des signaux étrangers par voie de satellites, entre autres.

Les radiodiffuseurs privés de langue française sont vulnérables à bien des points de vue; toute fragmentation additionnelle de leur faible auditoire signifie une diminution proportionnelle de leurs revenus et partant, de leur capacité de donner suite aux objectifs que sous-tendent les recommandations et énoncés auxquels il était fait référence plus tôt.

[*Traduction*]

that the cost of producing and acquiring programs is considerably higher and that the revenue they generate is limited.

Private french language television broadcasters are already large producers. Incidentally, Montreal has been recognized for years as the largest producer of television programs in North America, if not the world. This is due to the presence of Télé-Métropole, Radio-Quebec and Radio-Canada, which produce more than 200 hours of different types of programs every week. The important thing now is not to require that they produce even more, but to give them access to a wider distribution network for their product by encouraging an increase in the number of co-productions and by making the rules that apply to dubbing more flexible, in co-operation with other countries.

In the document "A National Communication Strategy", the Federal Minister of Communications suggested that french language programming and radio and television services be increased and extended in both Quebec and the rest of Canada and that talks be held with the french government to extend feature film agreements to television productions. He also suggested that mechanisms should be put in place to ensure that Canadian television programs are marketed internationally. We support this step.

However, we would like to digress for a moment and discuss what we feel are inconsistencies between various statements and recommendations. The CRTC bought recommendation 75; we saw it happen.

The Federal Minister of Communications made an important gesture in his second statement on the national communications strategy by creating a development fund for the production of Canadian programs. This means, for all intents and purposes, that audio-visual documents with Canadian content will be available to radio and television broadcasters and can be used to enrich their programming grids. We feel that there is inconsistency when the minister of communications says in his statement number Four, that he is in favour of liberalizing the penetration of foreign signals. On two levels, stricter production standards are recommended and maintained; at the third level, production is encouraged and, still at the third level, they are allowing increased competition, particularly amongst french language stations whose audience is already limited, by liberalizing the penetration of foreign satallite signals, amongst other things.

Private french language broadcasters are vulnerable in many respects; any increase in the fragmentation of their already small audience would mean a proportional reduction in revenue and in their ability to achieve the underlying objectives of the recommendations and statements that were referred to earlier.

[*Text*]

La recommandation 77 reconnaît que le télédiffuseur canadien a une vocation locale et souhaite que cette particularité soit préservée. Nous ne saurions que souscrire à cette recommandation, d'autant plus que c'est cette vocation locale du radiodiffuseur qui permet une meilleure connaissance des caractéristiques culturelles de l'ensemble des communautés canadiennes.

Par contre, si priorité doit être donnée au service de base, il importe encore qu'on lui assure une certaine possibilité de survie et par conséquent, qu'on favorise son développement. Il est de l'avis de cette Association que la notion actuelle de radiodiffusion est limitative. La Stratégie fédérale à ce chapitre, dans son premier énoncé, reconnaît la place de chacun des intervenants du système et situe les nouveaux services de programmation ainsi que les services étrangers comme devant être dispensés à titre de services étrangers facultatifs. L'énoncé reconnaît donc, de façon prioritaire, le service de base qu'est tenu d'assurer le radio-télédiffuseur privé.

La recommandation 78 nous apparaît quelque peu contraire à la reconnaissance de ce service de base. Nous considérons qu'il importe en effet de faire une distinction nette entre le contenant et le contenu. Les radiotélédiffuseurs ont des obligations précises en matière de production de contenu. Les télédistributeurs en ont également en matière de contenant. Ajouter à cette vocation celle de producteur de contenu serait favoriser une nouvelle concurrence entre les deux intervenants sans pour autant leur imposer les mêmes règles du jeu: les canaux communautaires ne doivent pas servir à des fins de programmation qui seraient concurrentielles à celles des radiotélédiffuseurs conventionnels.

• 0950

Quant à la recommandation 81, tout cet aspect d'une mise en valeur ordonnée des possibilités des satellites nous semble avoir déjà été couvert par certains aspects de l'argumentation qui précède et qui traite du risque de fragmentation additionnel des auditoires limités des radiotélédiffuseurs de langue française, d'autant plus que la stratégie nationale proposée par le ministre des Communications y consacre un important chapitre dans son premier énoncé.

La recommandation 84 en est une à laquelle notre Association souscrit volontiers. Un corps réglementaire tel le C.R.T.C. doit en effet être à l'abri de toute intrusion politique. Dans sa stratégie nationale, le ministre des Communications se donne le pouvoir d'orienter la politique du C.R.T.C., et ce pouvoir, nous le croyons justifié, compte tenu des priorités que doit retenir le gouvernement pour favoriser le développement des industries reliées aux communications.

Toutefois, nous croyons qu'il doit y avoir place pour une quelconque forme de mécanisme d'appel des directives à l'endroit du C.R.T.C. ou pour une quelconque forme d'interaction du public dans le processus proposé.

En dernier lieu, nous désirons soumettre à votre attention le fait que notre Association a maintes fois fait connaître ses positions, tant au C.R.T.C. qu'au ministère des Communications du Canada et au ministère des Communications du

[*Translation*]

Recommendation 77 recognizes that the Canadian Broadcaster has a role to play at the local level and hopes that this characteristic aspect will be maintained. We can only agree with this recommendation, especially as it is the local role of the broadcaster that leads to a better knowledge of the cultural characteristics of all Canadian communities.

However, while priority should be given to the basic service, it is important that the broadcaster be able to survive and thus that his development be encouraged. The association believes that the current concept of broadcasting is limiting. In this respect, the federal strategy, in the first statement, recognizes the place of each of the players within the system and feels that new programming services and foreign services should be provided as optional foreign services. The statement recognizes, first and foremost, the basic service that the private broadcaster must provide.

It seems to us that Recommendation 78 goes somewhat against the recognition of this basic service. We believe that it is important to make a clear distinction between the container and the content. Broadcasters have specific responsibilities with respect to the production of content. Cable television also has responsibilities with respect to the container. By having them produce content as well, you would be creating competition between the two players without making them subject to the same rules: Community channels should not be producing programming that will compete with conventional radio and television.

As for recommendation 81, it seems to us that the question of orderly development of satellite capabilities has been covered by certain aspects of the preceding argument, which describes the risk of increased fragmentation of the limited audiences that french language broadcasters have access to, especially as the national strategy proposed by the Minister of Communications devotes an important chapter to this in the first statement.

Recommendation 84 is one that our association is pleased to support. A regulatory body like the CRTC should in fact be protected from all political intrusion. In his national strategy, the Minister of Communications granted himself the power to orient CRTC policy and we believe that this power is justified, given the priorities that the government must keep in mind in order to promote the development of communications related industries.

We believe, however, that there should be some way of appealing directives regarding the CRTC or provision for some sort of public involvment in the proposed process.

Lastly, we would like to point out that our association has, on numerous occasions, made its positions known, not only to the CRTC but to the Federal Department of Communications and the Quebec Ministry of Communications, with respect to

[*Texte*]

gouvernement du Québec, relativement à la recommandation 86 qui traite de la radio et de la télévision communautaires.

Au Québec surtout, la radio communautaire est une réalité, et les services qu'ils fournissent à leurs auditeurs sont et doivent rester distincts de ceux des radiodiffuseurs conventionnels.

Nous ne croyons pas que la recherche de la qualité et l'atteinte d'un professionnalisme à l'intérieur des paramètres qui leur sont définis aurait pour conséquence de les placer en situation concurrentielle par rapport aux radiodiffuseurs privés de langue française. Puisque leur vocation est distincte et que la recherche de la qualité ne saurait avoir de conséquence sur leur vocation, il importe que leurs conditions de licence soient également distinctes.

En conséquence, les gouvernements fédéral et provincial qui ont favorisé la création de la radio communautaire et qui, dans certains cas, définissent les critères d'accessibilité à leurs programmes de subvention, doivent s'assurer que leur aide financière est et demeurera accessible aux stations communautaires. Une modification de la vocation des stations communautaires et leur accès aux revenus publicitaires conventionnels, n'aurait pour toute conséquence que d'ajouter à la fragmentation de l'assiette publicitaire disponible aux stations privées commerciales. Incidemment, au Québec, c'est un fait connu, qui est mentionné régulièrement par les autorités gouvernementales, qu'au-delà de 50 p. 100 des entreprises de radio opèrent à déficit, et ce depuis plusieurs années. À toutes fins pratiques, et ce faisant, les stations communautaires deviendraient les concurrents des stations privées commerciales.

Monsieur le président, madame, messieurs les membres du Comité, nous aurions certes encore beaucoup à ajouter à tout ce que nous venons de vous offrir comme commentaires. Nous avons voulu aborder aujourd'hui les recommandations du rapport que nous croyons les plus en mesure d'affecter les opérations de nos membres. Nous demeurons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions, confiants que vous saurez apprécier les particularités des radio et télédiffuseurs privés de langue française que nous représentons.

Le président suppléant (M. Gingras): Merci, monsieur Arpin. Vous aurez certainement l'occasion d'ajouter quelque chose durant l'heure qui va suivre.

Monsieur Bosley.

• 0955

Mr. Bosley: Thank you, Mr. Chairman.

I am a little confused about your comments on the need for greater distribution access, yet you are concerned about the satellite recommendation, 81. I would have thought that Applebaum-Hébert's stress on satellite distribution of other people's signals would have been useful to you in expanding distribution of programming.

M. Jean R. Normandeau (directeur général, Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française

[*Traduction*]

Recommendation 86 with deals with community radio and television.

Community radio is a reality, particularly in Quebec, and the services that it provides to its audiences are and must remain distinct from those provided by conventional broadcasters.

We do not believe that the fact that they strive for quality and professionalism within the parameters that are set out for them will make them competitive with private french language broadcasters. Because their role is distinctive and will not be affected by the fact that they strive for quality, it is important that the conditions set out in their licence also be distinctive.

Thus, the federal and provincial governments who encouraged the creation of community radio, and who, in certain cases, set the criteria for access to funding, should ensure that this funding is and remains available to community stations. Changing the role of community stations and their access to conventional advertising revenue would only lead to increased fragmentation of the advertising revenue base available to private commercial stations. Incidentally, it is a known fact and is regularly mentioned by government authorities that in Quebec, more than 50% of radio enterprises operate at a deficit and this has been the case for a number of years. If this was done, the community stations would, for all intents and purposes, become competative with private commercial stations.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, we would certainly have a great deal to add to the comments we have just made. We wanted to deal today with the recommendations contained in the report that we feel are the most likely to affect the operations of our members. We are available to answer all of your questions and we are confident that you will be able to appreciate the special characteristics of the private french language broadcasters that we represent.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): Thank you, Mr. Arpin. You will certainly have the opportunity to make additional comments during the next hour.

Mr. Bosley.

M. Bosley: Merci, monsieur le président.

Je me pose quelques questions à propos de vos commentaires sur ce besoin de meilleur accès à la distribution, cependant que vous vous préoccupez de la recommandation 81 portant sur les satellites. J'aurais cru que l'accent mis, dans le rapport Applebaum-Hébert, sur la distribution par satellite des signaux d'autres origines vous aurient été utiles pour augmenter la diffusion de vos programmes.

Mr. Jean R. Normandeau (Executive Director, *Association Canadienne de la radio et de la télévision de langue française*

[*Text*]

inc.): J'aimerais vous faire remarquer que la particularité francophone du radiodiffuseur le met en concurrence immédiate avec la pénétration de ces nouveaux signaux, parce que la quasi totalité de ces nouveaux signaux ne sont pas de langue française mais, au contraire, suscitent chez un auditoire un intérêt qui engendre une fragmentation additionnelle de cet auditoire de langue française. Toute fragmentation additionnelle de l'auditoire de langue française, compte tenu du faible bassin, engendre automatiquement une perte de revenus publicitaires.

Mr. Bosley: I am not stating my question properly, clearly. The Applebaum-Hébert recommendation, 81 or 78, I forget which, talks about . . .

An hon. Member: It is 81.

Mr. Bosley: —the need to use the technologies—or is intended, as I remember it, to stress the need to use the technology for the greater distribution of Canadian signals . . .

Mr. Normandeau: Canadian signals elsewhere.

Mr. Bosley: No, and to Canadians; at least that is its implication.

I understand your concern about audience fragmentation from penetration from foreign signal, but since earlier in your brief you make the point, and I think quite correctly, about the need to create a greater distribution access of your own signal, I am therefore a little confused as to why you are as worried about recommendation 81 as you seem to be, unless I misunderstood 81. In your comment on recommendation 81 you have seemed to say that your response to 81 is in the context of your concern about fragmentation of signal, which seems to me to be in response to the concern about the broadcast strategy as opposed to what Applebaum-Hébert is trying to do with satellites for you, I think. If I am misunderstanding you, I would like to be corrected.

M. Normandeau: J'aimerais tout de même vous rappeler que la distribution des émissions francophones ailleurs au pays peut effectivement être favorisée dans une certaine mesure par la recommandation qui nous est proposée. Ce qui nous inquiète, c'est de savoir dans quelle mesure la programmation commerciale trouvera preneur ailleurs au pays et quelle est sa capacité de pénétration. Quand on inverse les rôles, finalement, c'est beaucoup plus la programmation anglophone et extérieure; par extérieure, j'entends également la programmation qui nous arrive, via satellite, des réseaux américains. Je me demande si, toutes proportions gardées, l'impact va être réellement celui proposé ou anticipé par le gouvernement canadien à l'heure actuelle.

Mr. Bosley: I would like to know what you think the Canadian government should do in terms of . . . well, let us deal with the penetration of your market by satellites. It seems to me that the broadcast strategy, as far as it goes, simply recognizes a technological reality.

[*Translation*]

inc.): I would like to point out that the francophone particularity of the broadcaster puts him in immediate competition with the penetration of these new signals because almost all of these new signals are not in the french language but, on the contrary, raise the interest of an audience which creates additional fragmentation of this french language audience. Any additional fragmentation of the french speaking audience, because of the small basin, automatically creates a loss of publicity revenue.

M. Bosley: Je ne pose pas ma question assez clairement. La recommandation Applebaum-Hébert, 81 ou 78, je ne me souviens trop laquelle, parle . . .

Une voix: La 81.

M. Bosley: . . . du besoin de se servir des technologies . . . ou doit, si ma mémoire est bonne, souligner le besoin qu'il est de se servir de la technologie pour assurer une meilleure diffusion des signaux canadiens . . .

M. Normandeau: Des signaux canadiens ailleurs.

M. Bosley: Non, également aux Canadiens. Enfin, c'est ce que cela implique.

Je comprends votre préoccupation sur la fragmentation de l'auditoire à cause de signaux venant de l'étranger, mais puisqu'un peu plus haut dans votre mémoire vous avez dit, tout à fait correctement, qu'il est besoin d'améliorer l'accès à la diffusion de votre propre signal, je me retrouve un peu dans le cirage quant à savoir pourquoi vous vous inquiétez de la recommandation 81, comme vous semblez le faire, à moins que j'aie mal compris la recommandation 81. Dans votre propre commentaire à propos de la recommandation 81, vous avez semblé dire que votre réponse à cela se trouve à être dans le contexte de vos préoccupations concernant la fragmentation des signaux, ce qui me semble répondre à cette préoccupation concernant la stratégie de diffusion par opposition à ce que Applebaum-Hébert essaie de vous recommander de faire avec les satellites. Si je vous ai mal compris, j'aimerais bien que vous me le disiez.

Mr. Normandeau: I would like to remind you that the distribution of french programs elsewhere in the country can, in effect, be favoured, up to a certain point, through the recommendation that was set out. Our concern is in knowing how much commercial programming will find interested parties elsewhere in the country and what its penetration capacity is. Finally, when you inverse the roles, it is far more english and foreign programming; by foreign, I also mean that programming that we get, through satellite, from American networks. I wonder if, proportionately speaking, the impact is really going to be the one that is suggested or that has been anticipated by the Canadian government presently.

M. Bosley: J'aimerais savoir ce que, d'après vous, le gouvernement canadien devrait faire pour ce qui est . . . Enfin, parlons de la pénétration de votre marché par les satellites. Il me semble que la stratégie de diffusion, s'il y en a une, n'est que la simple reconnaissance d'une réalité technologique.

[*Texte*]

Mr. Normandeau: It does.

Mr. Bosley: I am not quite sure what you want the policy to say. Do you want it to say that there should be no access through cable or satellite to your market, or what?

Mr. Normandeau: No, that it should be maybe a little more regulated and a little more controlled.

Mr. Bosley: How? How do we control what comes off an international satellite?

M. Arpin: Si vous me permettez, je vais répondre en français. Le gouvernement canadien a des pouvoirs de négociation avec les gouvernements étrangers. Il y a plusieurs forums, comme le I.T.U. et d'autres du même genre, où on pourra peut-être en arriver un jour à une recommandation, à une politique internationale de brouillage des signaux.

M. Normandeau: On impose présentement aux télédiffuseurs payants de brouiller leurs signaux pour qu'ils ne soient accessibles qu'à ceux qui sont abonnés. On veut bien admettre que présentement, au Québec, et je me situe par rapport à la quasi totalité de notre marché, au Québec, il y a tout de même un faible pourcentage de câblés par rapport à l'ensemble de la population; il y a peut-être environ 1 million de foyers qui sont câblés.

• 1000

Je pense qu'il y a peut-être lieu de situer immédiatement ce qu'est le télédiffuseur conventionnel privé au Québec par rapport à l'image qu'on se fait, qu'on semble toujours se faire à bien des niveaux, de ce qu'est le télédiffuseur au Canada. Le télédiffuseur au Canada, malheureusement, ce n'est pas que Radio-Canada et que Télé-Métropole. Ce sont nécessairement les plus gros producteurs au Canada et, heureusement, leur production est accessible tant à des associés de Télé-Métropole qu'à des affiliés de Radio-Canada. Mais il n'en demeure pas moins que dans la quasi totalité des cas, — et chez nous, c'est peut-être plus caractéristique encore — les stations comme CJPM que représente M. Hudon ici et bien d'autres sont de petits télédiffuseurs qui fonctionnent sur une base très locale. Leur implication est très locale et leur pourcentage de revenus publicitaires est nécessairement très affecté par toute pénétration additionnelle d'un signal commercial. C'est à ce titre-là qu'on se dit qu'effectivement, il y a place pour une possibilité de distribution additionnelle, à l'extérieur de ces milieux francophones que nous connaissons, d'un fort pourcentage de ces émissions-là. Mais il n'en demeure pas moins que le danger est beaucoup plus important, toutes proportions gardées, à chaque fois qu'il y a une pénétration ou l'autorisation qu'une pénétration additionnelle d'un signal soit acheminée dans un secteur donné, pour le petit télédiffuseur. C'est lui, finalement, qui mange le coup, indépendamment de son association ou de son affiliation.

Mr. Bosley: Let me switch for a moment, Mr. Chairman, and ask my standard question about the program fund—which you like, I take it. My interest is in knowing whether you like the program fund because that is all you think you can get, or

[*Traduction*]

M. Normandeau: En effet.

M. Bosley: Je ne vois pas ce que vous voudriez faire dire à cette politique. Voudriez-vous que la politique interdise tout accès à votre marché par l'entremise du câble ou du satellite ou que sais-je encore?

M. Normandeau: Non, mais que cela pourrait peut-être se réglementer ou se contrôler un peu plus.

M. Bosley: Comment? Comment pouvons-nous contrôler ce qui nous vient d'un satellite international?

Mr. Arpin: If you do not mind, I will answer in french. The Canadian government has negotiating powers with foreign governments. There are many forms, such as the I.T.U. and others, where we could perhaps, some day, come up with some kind of recommendation or an international policy on signal scrambling.

Mr. Normandeau: Presently, the pay-tv broadcasters have to scramble their signals so that they are accessible only to those who are paying. It will be freely admitted that presently, in Quebec, and I am looking at this from the point of view of practically all of our total market in Quebec, there is only a small percentage of households with cable proportionately to the whole population; there are perhaps one million households that have cable.

I think that we should perhaps immediately describe what the real private broadcaster in Quebec is like as opposed to the image we have, and that we seem to have at many levels, of the broadcaster in Canada. The television broadcaster in Canada, unfortunately, is not only the C.B.C. or Télé-Métropole. Those are necessarily the biggest producers in Canada and, fortunately, their production is acceptable both to Télé-Métropole partners as well as C.B.C. affiliates. However, it remains that in most cases, and with us it is even more characteristic, stations like CJPM represented here by Mr. Hudon and very many others are small broadcasters that work on a very local basis. Their involvement is very local and their percentage of publicity revenues is necessarily very affected by any additional penetration of a commercial signal. That is why we say, in effect, that there is room for possible additional distribution, outside those francophone communities that we know, for a high percentage of those broadcasts. However, there still remains the fact that the danger is far more important, in all proportions, every time there is penetration or authorization for additional penetration for a signal to be sent into a given sector, for the small broadcaster. Finally, he is the one who gets it straight in the chops, no matter his association or affiliation.

M. Bosley: Permettez-moi de changer le sujet pour un moment, monsieur le président, pour poser ma question habituelle sur le fonds de programmation, que vous aimez bien, si j'ai compris. Je m'intéresse à savoir si vous aimez le fonds de programmation parce que c'est le maximum de ce que

[*Text*]

whether you would prefer a return to a full capital cost allowance in place of the fund?

M. Arpin: La position de notre association vis-à-vis du fonds de développement diffère essentiellement de la position de l'Association nationale des radiodiffuseurs. Le radiodiffuseur québecois, a priori, ne voudrait pas du fonds. Il préfère les mesures fiscales, comme le *C.C.A.*, à la création d'un fonds auquel le radiodiffuseur ou le producteur aura à soumettre des projets et qui permettra finalement à l'État d'exercer des pressions sur le contenu. Notre position n'est pas très favorable.

Egalement, on a une deuxième préoccupation quand on regarde cette question du fonds. C'est qu'on prévoit actuellement un mécanisme d'investissement, de la part du fonds, de un dollar pour chaque deux dollars trouvé sur les marchés privés. Le marché de la production, au Québec, est beaucoup plus restreint qu'il peut l'être à l'étendue du territoire canadien, et on doute fort qu'il y ait une industrie de la production, au Québec, qui soit capable de générer deux dollars pour chaque dollar du fonds. Certains de nos membres pensent que le fonds devrait — maintenant, on n'a pas de consensus là-dessus, on exprime plutôt des vues personnelles — certains d'entre nous pensent que le gouvernement du Canada devrait plutôt envisager un fonds qui serait à parité, c'est-à-dire dollar pour un dollar, à cause de la nature même du marché québécois, ou pensent même que le fonds devrait fournir deux dollars pour chaque dollar trouvé sur les marchés privés.

Un des objectifs, finalement, c'est de développer une production de nature internationale qui pourrait déborder à l'extérieur du marché québécois ou du marché canadien de langue française, ce qui est la même chose, finalement, que le marché québécois. Il ne faut jamais perdre de vue que quand on parle ici du marché de langue française, on parle d'un marché qui rejoint à peu près 5 millions d'habitants, alors que le marché de langue anglaise est un marché qui va rejoindre 20, 21 ou 22 millions dans son territoire national.

• 1005

Donc, il y a des distinctions; on a un marché de 5 millions contre un marché de 21 millions. Le marché de langue anglaise, au Canada, est quatre fois plus important que le marché de langue française.

Le marché international de langue française est en France et la France est un pays protectionniste. C'est un pays qui ne permet pas la diffusion de production doublée à l'extérieur de son territoire; c'est un pays qui a des politiques de production nationale très restrictives pour ce qui est des questions de coproduction; c'est un pays qui nous transmet 2,500 heures de production via TVFQ-99, la chaîne française, mais qui ne prend même pas 100 heures par année d'émissions produites au Canada, que ce soit par la Société Radio-Canada, Radio-Québec, T.V.A., ou Télé-Métropole ou tout autre producteur canadien. Il n'y a pas 100 heures d'émissions canadiennes de langue française qui sont présentées en France, par année.

Nous avons fait des suggestions au ministre des Communications lors de ses négociations bilatérales ou multilatérales

[*Translation*]

vous croyez pouvoir obtenir ou si vous ne préférez pas, en lieu et place de ce fonds, retourner à la méthode de l'allocation de coûts en capital?

Mr. Arpin: The position of our association vis-à-vis this development fund is essentially different from the position taken by the National Association of Broadcasters. The Quebec radio broadcaster, at the outset, would not really want the fund. He would prefer fiscal incentives such as the *CCA*, to the setting up of a fund where the broadcaster or the producer will have to submit projects which will finally allow the state to put pressure on what the contents should be. Our position is not very favorable to that.

We also have a second concern when we look at this fund. Presently, the investment mechanism for the fund provides $1.00 for $2.00 found on the private markets. The production market in Quebec is far more restricted than it is when compared to the whole of the Canadian territory and we really do not think that there is any production industry in Quebec capable of generating $2.00 for every dollar coming out of the fund. Some of our members think that the fund should—now, we do not have a concensus on that, these are rather personal views that are being expressed—but some of us think that the Government of Canada should rather look at a fund that would work on a parity basis, that is to say dollar for dollar, because of the nature of the Quebec market itself or it might even think that the fund should hand out $2.00 for every $1.00 found on private markets.

Finally, one of the objectives is to develop production of an international nature which could spill over outside the Quebec market or the french speaking Canadian market, which is the same thing, finally, as the Quebec market. One must never lose sight of the fact that when you talk about the french speaking market here, you are talking about a market of something like five million people, whereas the english speaking market is something like 20, 21, or 22 million people over the national territory.

So there are distinctions to be made; we have a market of 5 million as compared to 21 million. The English-speaking market in Canada is four times bigger than the French-speaking one.

The international French-speaking market is in France and France is a protectionist country. It is a country that does not allow the broadcasting of any production dubbed outside its own national territory; it is a country that has national production policies that are very restrictive where co-production is concerned; it is a country that sends us 2,500 hours of production through TVFQ-99, the French network, but that does not even take 100 hours per year of broadcasts produced in Canada whether by Radio Canada, Radio Quebec, TVA, Télé-Metropole or any other Canadian producer. There are not even 100 hours of Canadian broadcasts, in French, that are presented in France in any given year.

We have suggested certain things to the Minister of Communications for his bilateral or multilateral negotiations

[*Texte*]

avec les gouvernements européens, parce qu'ils ont aussi une communauté de radio et de télévision de langue française qui comprend la Belgique, la Suisse normande et la France. Certains mécanismes leur seraient peut-être favorables.

On sait qu'en Europe, en France plus particulièrement, il y a trois chaînes nationales. Ces chaînes ne diffusent pas selon les stratégies de programmation typiques à l'Amérique du Nord où on diffuse de 6h00 jusqu'à 2h00 ou 3h00 la nuit. On diffuse, en France, pendant quelques heures le matin, on reprend à l'heure du midi, on arrête à nouveau et on reprend vers 17h00.

Donc, il y a des périodes non utilisées. Nous avons suggéré, en tant qu'association, à M. le ministre des Communications, de développer une considération auprès de ses homologues français, ne serait-ce que pour utiliser ces espaces libres. On ne demande rien; on ne demande pas qu'il nous donne du temps qui n'est pas utilisé, mais uniquement qu'on nous accorde une espèce de contrepartie au déferlement du contenu français, soit les 2,500 heures annuelles.

Notre suggestion a été bien reçue par le ministre. Je sais personnellement qu'elle a été véhiculée en Europe, sauf qu'il n'y a eu à ce jour de résultat concret. Connaissant les Français, dans 10 ans, on en parlera encore! On trouvera l'idée très intéressante, mais on n'aura rien fait encore. Même si on dit oui, cela ne veut pas dire que ça se fera. C'est la situation historique.

Alors, le fonds qui est mis à la disposition des producteurs dans le but de produire, sur le territoire national, une première couche de revenu et ensuite de générer sur les marchés mondiaux, une deuxième source de revenu qui leur permettrait finalement de récupérer l'investissement, risque fort de ne jamais atteindre son but à cause de l'attitude protectionniste du gouvernement français.

C'est pour cela que certains de nos membres prévoient beaucoup de difficultés avec ce fonds, à la portion du fonds francophone qui risque de ne pas être utilisée ou qui ne sera utilisée que partiellement.

Mr. Bosley: Mr. Chairman, I will just say thank you. We have a short time today, so I will not use the whole time.

Le président suppléant (M. Gingras): Merci beaucoup.

Avec la permission du Comité, j'aimerais poser quelques petites questions qui seront déduites du temps alloué au parti gouvernemental.

Vu que mon comté est l'Abitibi, je poserai des questions qui sont relatives aux recommandations 65 et 66 et je ferai également un petit commercial en passant.

Avant d'entrer en politique, j'étais un fervent militant de la radio-télévision. J'en avais un peu contre mon ancien employeur, Radio-Canada, de qui j'ai été à l'emploi pendant quatre ans, mais nous nous sommes quittés en bon terme. En tant qu'Abitibien.., car le rêve des Abitibiens et mon rêve, c'était d'avoir un signal à Radio-Canada, c'est-à-dire à la radio et à la télévision de Radio-Canada en tout temps, et également d'avoir une programmagion régionale.

[*Traduction*]

with the European governments because they also have a French-speaking radio and television community which comprises Belgium, Frenchspeaking Switzerland and France. Some mechanisms might be favourable for them.

You know that in Europe, more particularly in France, there are three national networks. Those networks do not broadcast using the typical North American programming strategies where you broadcast from six in the morning until two or three the following morning. In France, they broadcast a few hours in the morning, then you broadcast a little bit around noon, then you stop again and start again around 5.00 p.m.

So there are unused slots. As an association, we have suggested to the Minister of Communications that he should perhaps develop a consideration with his French counterparts even though it might only be to use those unused slots. We are not asking for anything; we are not even asking to be given time that is not used, but only that we be granted a sort of counterpart to the flood of French content, those 2,500 hours annually.

Our suggestion was well received by the minister. I personally know that it was made known in Europe except that there has not yet been any kind of concrete result. Knowing the French, they will be talking about it 10 years from now! The idea will be found to be very interesting, but nothing will have been done. Even if they say yes, it does not mean that anything will be done. That is the historical fact of the situation.

So the fund that is made available to producers so that they can produce, on the national territory, a first level of revenue and then generate revenue on world markets, a second source of revenue which would finally allow them to recoup their initial investment, will probably never attain its goal because of the protectionist attitude of the French government.

That is why some of our members foresee that there will be very many problems with that fund, with that portion of the fund aimed at the Frenchspeaking market where chances are that it will not be used or used only partially.

M. Bosley: Monsieur le président, j'aimerais tout simplement dire merci. Nous n'avons pas beaucoup de temps aujourd'hui et je ne voudrais pas abuser.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): Thank you very much.

If the committee has no objections, I would like to put a few small questions that will be taken off of the time allocated to the government side.

As my riding is in Abitibi, I will put questions concerning recommendations 65 and 66 and I will also plug in a small commercial.

Before getting into politics, I was quite noted for radio and television. I had a little something going against my ex-employer, Radio-Canada, where I was employed for four years, but we did part on good terms. As a person from Abitibi . . . because the dream of those hailing from Abitibi, as well as mine, was to have a signal from Radio-Canada, that is both from radio and television from Radio-Canada at all times, and also to have regional programming.

[*Text*]

• 1010

On ne peut pas vivre isolé en Abitibi sans avoir les nouvelles d'Abitibi, et Radio-Nord est le télédiffuseur, la radiodiffuseur pour ce coin.

J'aurais aimé poser cette question à M. Poulin qu'on attendait ici aujourd'hui, parce qu'il est le vice-président exécutif de Radio-Nord. La recommandation 65 dit:

> Le secteur télévision de la Société Radio-Canada doit cesser de vendre du temps d'antenne pour la publicité commerciale.

Cette recommandation-là, si je comprends bien, voudrait dire la même chose que la recommandation 66. En somme, on pourrait éliminer la recommandation 66. S'il ne se vend pas de temps d'antenne pour la publicité nationale aux affiliés, ce n'est certainement pas Radio-Canada qui va mettre fin à ces accords; ce sont les stations privées qui vont mettre fin à l'accord d'affiliation.

M. Arpin: Pas seulement à l'accord d'affiliation. Elles vont mettre fin à la diffusion.

Le président suppléant (M. Gingras): Quel impact aurait cette recommandation sur les revenus des affiliés? Je sais que c'est un peu différent si je parle à un radiodiffuseur qui est affilié ou bien à un radiodiffuseur qui est indépendant dans une région donnée où il y a un compétiteur, soit Radio-Canada. Cela veut dire que la réponse peut être double. J'aimerais avoir la réponse pour le non-affilié et la réponse pour l'affilié.

M. Normandeau: Monsieur le président, je vais vous situer par rapport à ce que représente le pourcentage de revenus-réseau, que ce soit pour un affilié ou pour un associé, c'est-à-dire un affilié de Radio-Canada ou un associé au réseau T.V.A. Je pense que dans l'ensemble des régions du Québec où on trouve un télédiffuseur privé, surtout depuis les deux dernières années, depuis que le contexte économique est encore un peu plus difficile, on constate que le revenu local du télédiffuseur se situe aux environs de 40 à 45 p. 100. Le pourcentage de revenu national, c'est-à-dire la publicité qui vient des annonceurs nationaux, serait par conséquent de 50 à 55 p. 100. Par contre, s'ajoute à ce pourcentage de revenu national un pourcentage équivalant à quelque 20 ou 25 p. 100 qui vient des réseaux, soit T.V.A., soit Radio-Canada. C'est une assurance d'un revenu national important pour le télédiffuseur local; cela lui permet de maintenir, ni plus ni moins, son équilibre entre le local et le national.

J'ajouterai peut-être autre chose là-dessus. On a eu récemment un colloque interassociations, à Montréal, auquel l'Association participait et, dans ce cadre-là, nous avons rencontré nécessairement des annonceurs nationaux. Nous avons pu soulever auprès d'eux l'inquiétude des radio et télédiffuseurs privés de langue française, au Québec. Nous disions que nous pressentions, que nous constations même, depuis environ un an un an et demi, une diminution importante du revenu national investi au Québec. Et cela nous a été simplement confirmé par les annonceurs nationaux. Or, toute diminution d'un revenu national originant soit de T.V.A., soit de Radio-Canada, signifie une perte importante de revenus

[*Translation*]

You cannot live in an isolated region like Abitibi without knowing what is going on in Abitibi itself and *Radio-Nord* is the television and radio broadcaster for the area.

I would have liked to put my question to Mr. Poulin, who was supposed to be here today, because he is the Executive Vice President of *Radio-Nord*. Recommendation 65 reads as follows:

> *CBC* television should discontinue selling air time for commercial advertising.

If I understand correctly, this recommendation means the same thing as recommendation 66. Actually, Recommendation 66 could be eliminated. If no air time for national advertising is sold to the affiliates, *CBC* will certainly not discontinue the agreement; it is the private stations who will discontinue the affiliation agreement.

Mr. Arpin: Not just the affiliation agreement. They will discontinue broadcasting.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): What impact would this have on the affiliates' revenues? I know that there is a difference between an affiliated broadcaster and an independent broadcaster in a region where there is a competitor in the form of Radio-Canada. This means that the answer can be twofold. I would like to know what the situation is for the affiliate and for the non-affiliate.

Mr. Normandeau: I would first like to explain the percentage of network revenue, both for an affiliate or an associate, that is an affiliate of Radio-Canada or an associate of the TVA network. I think that in all of the regions of Quebec where there are private broadcasters, especially over the past two years, when the economic situation has gotten somewhat more difficult, the telecaster's local advertising revenue is between 40% and 45%. The percentage of national advertising revenue, that is, which comes from national advertisers, would thus be between 50% and 55%. Added to this percentage of national advertising revenue is the equivalent of some 20% to 25% which comes from the networks, either TVA or Radio Canada. This guarantees that the local telecaster gets a considerable amount of national advertising revenue, which allows him to maintain a balance between the local and national aspects.

I should perhaps say something else about this. The association participated in an inter-association symposium that was recently held in Montreal and, within that context, we naturally met national advertisers. We were able to talk to them about the concerns of private french language broadcasters in Quebec. We said that over the past year or year and a half, we felt that there had been, and we had indeed witnessed, a considerable reduction in national advertising revenues invested in Quebec. This was confirmed to us by the national advertisers. Any reduction in national advertising revenues coming from either TVA or Radio-Canada means a considerable loss of revenue for the local telecaster, whether he be in

[*Texte*]

pour le télédiffuseur sur une base locale, que ce soit celui de l'Abitibi ou que ce soit celui de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean ou d'ailleurs. Comme je vous dis, cela représente peut-être une augmentation de 20 à 25 p. 100 de leur revenu national.

Le président suppléant (M. Gingras): Vous avez quelque chose à ajouter, monsieur Arpin?

M. Arpin: Monsieur le président, vous remontiez à votre expérience antérieure et vous disiez que la région de l'Abitibi désirait fortement un service de programmation, un service de Radio-Canada avec une présence physique de Radio-Canada dans son milieu. Cela m'amène à réfléchir sur la situation du Québec par rapport à la situation canadienne. Radio-Canada, aujourd'hui, est présent à Montréal évidemment; il est présent à Québec; il est présent à Chicoutimi, au moins en radio; il est présent à Rimouski; il est présent à Matane et à Sept-Iles.

• 1015

Aujourd'hui, Radio-Canada remplace les affiliés dans le cadre des stations de langue française, et on le retrouve dans tous les milieux. La vocation de Radio-Canada, dans l'esprit de notre association, est une vocation nationale. Or, à cause des particularités et de la petitesse du marché québécois, Radio-Canada est devenu, dans certaines régions, dont le Bas du fleuve et la Côte nord, entre autres, un radiodiffuseur local. Il a éliminé, à toutes fins pratiques, les radiodiffuseurs locaux qui y étaient présents. À Matane, il y avait autrefois un radiodiffuseur local mais Radio-Canada l'a remplacé. Il s'est produit la même chose à Rimouski. Si Radio-Canada allait s'implanter dans d'autres régions où on retrouve des affiliés, on risque fort de voir disparaître complètement la radiodiffusion locale, même si Radio-Canada sollicite très peu de publicité.

Ces marchés-là sont très fragiles et un déplacement, même symbolique, de l'assiette publicitaire aurait pour résultat la disparition de la station privée.

Je faisais allusion, dans ma présentation, à la radio communautaire et j'aimerais élaborer là-dessus. Il y a plusieurs cas, au Québec, où il se fait de la sollicitation de publicité par les stations de radio communautaire et ce, à l'encontre des ordonnances du C.R.T.C. Le gouvernement du Québec a créé les radios communautaires; à toutes fins pratiques, le C.R.T.C. a créé le cadre de référence et le gouvernement du Québec y a vu une opportunité de marquer sa présence dans le secteur des communications en finançant les vingt-deux stations de radio communautaire du Québec.

On retrouve certaines de ces stations communautaires dans des des régions où il n'y a pas de service radiophonique: Fort-Coulonge, ici dans le Pontiac, en est un bel exemple. Gaspé en est un autre même si, pendant un certain temps, Gaspé n'avait que la radio communautaire. C'est le cas de Fermont et de Maniwaki qui est dans le périmètre de la Haute-Gatineau. A Maniwaki, il y avait déjà un radiodiffuseur privé relativement fragile, parce qu'il ne faut pas se leurrer, Maniwaki demeurera toujours une petite station. Le gouvernement du Québec a financé la mise en place d'une station de radio communautaire avec des subventions qui sont assez généreuses d'ailleurs: $325,000 pour l'installation et $180,000 pour les frais d'opéra-

[*Traduction*]

Abitibi, in the Saguenay—Lac-Saint-Jean region, or elsewhere. As I said, it represents an increase in their national advertising revenue of 20% to 25%.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): Do you have something to add, Mr. Arpin?

Mr. Arpin: Based on your past experience, Mr. Chairman, you said that the Abitibi region badly wanted a Radio-Canada programming service and wanted Radio-Canada to be physically present in the area. This leads me to reflect on Quebec's situation as compared to Canada's situation. Radio-Canada is obviously present in Montreal; it is present in Quebec City; it is present in Chicoutimi, at least on radio; it is present in Rimouski; it is present in Matane and Sept-Îles.

Today, Radio-Canada replaces French language affiliates and this happens in all milieus. We see Radio-Canada as playing a national role. Yet, due to the particularities and the smallness of the Quebec market, Radio-Canada has become, in certain regions, like the lower St. Lawrence and the North Shore, a local broadcaster. It has eliminated, for all intents and purposes, the local broadcasters who were operating in those areas. In Matane, there used to be a local broadcaster, but he was replaced by Radio-Canada. The same thing happened in Rimouski. If Radio-Canada were to go into other regions where there are affiliates, local broadcasting might well disappear completely, although Radio-Canada solicits very little advertising.

These markets are very fragile and even a symbolic displacement of the advertising revenue base could result in the disappearance of the private station.

I referred, in my presentation, to community radio and I would like to elaborate on that. There have been a number of cases in Quebec where advertising was solicited by community radio stations against the orders of the CRTC. The Quebec government created community radio; for all intents and purposes, the CRTC created the framework and the Quebec government saw an opportunity to make its presence felt in the communications sector by financing the 22 community radio stations in Quebec.

Some of these community stations are in regions where there is no radio service: Fort Coulonge, here in the Pontiac, is a good example. Gaspé is another one, although, for some time, all Gaspé had was community radio. This is the case with Fermont and with Maniwaki, which is on the edge of the upper Gatineau region. In Maniwaki, there was already a relatively fragile private broadcaster. We should not fool ourselves; Maniwaki will always be a small station. The Government of Quebec financed the setting up of a community radio station with rather generous grants: $325,000 to set it up and $180,000 for operating expenses for the first year. This is

[*Text*]

tion pour la première année. Ce sont les politiques du gouvernement du Québec. C'est quand même un demi-million de dollars d'investissement pour la première année!

Que s'est-il produit au niveau du ministère des Communications du Québec? À un moment donné, M. Parizeau a lâché son cri: «Il n'y a plus d'argent». Et là, le ministre des Communications s'est tourné vers la radio communautaire et a dit: il faut vous trouver des moyens de financement parce que nous sommes incapables de vous soutenir. Ces gens-là se sont donc dit: il n'y a qu'une source et ça s'appelle la publicité.

Alors, à Maniwaki, je reviens à cet exemple-là, le radiodiffuseur est très petit, très fragile. La station de radio communautaire a fait de la sollicitation de publicité mais le marché ne produisait pas de revenu publicitaire. Alors, qu'a-t-on fait? On a déplacé des revenus publicitaires de la station de radio privée locale vers la radio communautaire à un point tel qu'aujourd'hui, la station de radio locale se meurt et la station de radio communautaire ne fait pas assez d'argent non plus pour assurer sa survie, donc les deux vont mourir! On n'est pas plus avancé . . . on a même reculé. C'est un phénomène . . . La présence de Radio-Canada, par exemple, en Abitibi, avec sa vocation commerciale, qu'on ne lui nie pas, mais nous prétendons et même nous affirmons que Radio-Canada doit continuer à avoir accès à la publicité, il doit continuer à maintenir ses affiliés. Il ne devrait pas aller sur place. En Abitibi, vous avez trois signaux de télévision locale, Radio-Québec, Radio-Canada, T.V.A.; au niveau de la radio, il y a la radio AM et la radio FM et il y a Radio-Canada qui est acheminé dans le milieu.

• 1020

Il y a également la radio communautaire à Senneterre et à Rouyn. On ne peut pas dire que l'Abitibi, aujourd'hui, est dépourvue de signaux. Historiquement, oui; si je remonte 25 ans en arrière, oui . . . on pourrait même remonter à 10 ans, mais tout cela s'est amélioré.

Le président suppléant (M. Gingras): J'aurais peut-être une question supplémentaire. Que pensez-vous de la recommandation numéro 67, à savoir que Radio-Canada devrait renoncer à toute activité en matière de production? En tant que station privée, est-ce que vous vous voyez en tant que source d'approvisionnements pour le réseau Radio-Canada?

M. Arpin: Monsieur le président, je dois vous dire que je suis inquiet, parce qu'on pourrait produire davantage d'émissions et être le fournisseur de Radio-Canada. Mais, historiquement, on a investi combien de millions, de centaines de millions, et aujourd'hui on frise peut-être le milliard de dollars dans la construction de studios pour Radio-Canada. Prenons le cas de Montréal: si Radio-Canada à Montréal, demain matin, ne devient qu'une antenne qui diffuse les productions des autres . . . ou bien Télé-Métropole achète Radio-Canada parce qu'il a besoin de studios pour aller produire des émissions, mais ils ne s'entendent pas sur le prix. À ce moment-là, même s'il y a déjà dix studios à Télé-Métropole, ils en construiraient dix autres! On investit des milliards de dollars dans leur *hardware* et la proposition, ici, jusqu'à un certain point, nous ramène . . . Elle a un objectif culturel mais finalement, on s'en retournerait

[*Translation*]

Quebec government policy. A half million dollar investment for the first year!

Then what happened at the Quebec Ministry of Communications? At some point, Mr. Parizeau announced that the money had run out. So the Minister of Communications told community radio that it would have to find other sources of funding because the government was no longer capable of supporting it. The community broadcasters told themselves that there was only one source and that was advertising.

To get back to the example of Maniwaki, the broadcaster there is very small and very fragile. The community radio station solicited advertising, but the market could not produce the revenue. So what did they do? They channelled advertising revenue away from the local private station into community radio to such an extent that today, the local radio station is dying and the community radio station is not making enough money either to ensure its survival. So both of them will die! We are no further ahead! In fact we have lost ground. It is a phenomenon . . . The presence of Radio-Canada in Abitibi, with its commercial orientation, which we do not want to deprive it of, but we say and we maintain Radio-Canada should continue to haVe access to advertising revenue, that it should continue to maintain its affiliates. It should not go into these areas. In Abitibi, you have three local television signals: Radio-Quebec, Radio-Canada and TVA. There is AM and FM radio and Radio-Canada is brought in as well.

There is also community radio in Senneterre and Rouyn. You cannot claim that there are no signals in Abitibi today. Historically, yes; if I go back 25 years, yes . . . even if you went back 10 years, but things have improved.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): I may have a supplementary question. What do you think of recommendation 67, which states that CBC should relinquish all production activity? As a private station, do you see yourselves as supplier to Radio-Canada?

Mr. Arpin: I must say, Mr. Chairman, that I am worried, because we could produce more programs and be Radio-Canada's supplier. But millions, hundreds of millions of dollars have been invested in building studios for Radio-Canada, and today it may be getting close to a billion. Take Montreal: if, tomorrow morning, Radio-Canada in Montreal were to become nothing more than a transmitter for other peoples productions or if Télé-Métropole decided to buy Radio-Canada because it needed the studios to produce programs, but they could not agree on the price . . . If that happened, even if Télé-Métropole already had 10 studios, they would build 10 others! They invest billions of dollars in their hardware and this proposal, to a certain extent, brings us back . . . Its objective is cultural, but it comes down to a question of

[*Texte*]

encore dans le béton. On a assez de béton, on a assez de *hardware* dans ce pays-ci! Utilisons les moyens qui sont à notre disposition.

Le président suppléant (M. Gingras): Je vais passer la parole, pour le *software*, à M. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you very much, Mr. Chairman.

Again, along with the other members of the committee, we welcome you here today and appreciate your brief. I would just like to follow up on some of the questions already asked. On this last one, I wonder if you could further clarify for us when you talk about the existing facilities. You say we have enough facilities; we have enough nuts and bolts and concrete and that type of thing. But I do not—at least it did not come through to me—I do not think you clearly answered the question that the chairman asked: Could you be a supplier to Radio Canada for programs? You talked about the facilities that are available, but . . .

Mr. Arpin: I am asking our intelligent vice-chairman,

qui est un radiodiffuseur privé associé à Radio-Canada.., non pas à Radio-Canada mais à T.V.A . . . , et effectivement, pour lui, c'est toute une opportunité!

M. Roger Hudon (vice-président (Télévision), Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.): Il est sûr que si nous devions produire pour Radio-Canada, nous pourrions établir les infrastructures nécessaires à cette production-là. Elle aurait quand même pour conséquence d'éliminer, pour ce qui est de Radio-Canada français, une structure importante du personnel de *hardware*, justement, qui est déjà une structure de personnel, d'équipement, etc. Il est sûr qu'on pourrait, peut-être même à des coûts compétitifs, faire la production. Mais le but visé ne serait pas nécessairement atteint, du moins, je ne le pense pas. Radio-Canada, ayant déjà toute cette structure, il n'y aurait qu'un échange, comme le disait Michel plus tôt, d'utilisation de personnel et d'équipements à une autre organisation.

Alors c'est notre inquiétude ou notre préoccupation devant cette formule-là, soit d'enlever complètement la production à Radio-Canada. Est-ce que d'autres producteurs indépendants pourraient réussir à le faire? Peut-être que oui, mais pas nécessairement en allant aussi loin, c'est-à-dire en les empêchant d'en faire complètement.

Mr. Burghardt: I am wondering if . . .

Mr. Arpin: If you will allow me to emphasize that . . .

Je crois que Radio-Canada devrait avoir une structure d'accueil plus favorable aux producteurs indépendants.., même s'ils en ont déjà une.., qui serait encore plus favorable, sans pour autant remplacer intégralement toute la production.

• 1025

Premièrement les créateurs qui se trouvent aujourd'hui à Radio-Canada deviendraient ces fameux . . . certains pourraient devenir ces fameux producteurs indépendants, mais c'est douteux qu'ils réussissent tous à se relocaliser.

[*Traduction*]

concrete. We have enough concrete, enough hardware, in this country! We should use what is available to us.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): I will turn the floor over to Mr. Burghardt, for software.

M. Burghardt: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je me joins aux autres membres du Comité pour vous souhaiter la bienvenue et vous féliciter sur votre mémoire. Je voudrais maintenant poursuivre certaines questions qui ont déjà été posées. Je voudrais que vous nous donniez des précisions sur les installations existantes. Vous dites que nous avons suffisamment d'installations; que nous avons suffisamment de béton, etc. Mais je ne crois pas que vous ayez répondu à la question posée par le président. Il vous a demandé si vous seriez en mesure de fournir des émissions à Radio-Canada. Vous avez parlé des installations existantes, mais . . .

M. Arpin: Je suis en train de demander à notre vice-président, qui est très intelligent . . .

who was a private broadcaster associated with Radio-Canada . . . not Radio-Canada, but T.V.A . . . for him, it is a great opportunity!

Mr. Roger Hudon (Vice-President (Television), *Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.):* Of course, if we had to produce for Radio-Canada, we could build the infrastructures we would need for that production. But it would eliminate Radio-Canada's large personnel and hardware structure; they already have staff, equipment, et cetera. We could certainly produce programming, and maybe even at competitive cost. But the objective would not necessarily be fulfilled, at least I do not think so. Since Radio-Canada already has this structure in place, all that would happen, as Michel said earlier, is that there would be an exchange of personnel and equipment with another organization.

This is what worries us and concerns us about the proposal to eliminate all Radio-Canada production. Would other independant producers manage to do it? Perhaps, but we should not necessarily go that far, that is, we should not discontinue all CBC's production.

M. Burghardt: Je me demande si . . .

M. Arpin: Permettez-moi de souligner . . .

I believe that Radio-Canada should be as open as possible to independant producers; even if they already are, they should be even more open, without necessarily replacing all of CBC's production.

Firstly, creators now working for the *CBC* would become these famous . . . Some of them at least would become these famous independent producers but it is doubtful they would all manage to relocate.

[*Text*]

Mr. Burghardt: Do you not see then the program production, the development fund, being an asset to you here? Unless I misunderstood what you said in your opening brief, I thought you said you were in favour of it, and yet in answer to an earlier question you personally seemed to be against it. But do you not see that fund aiding you in this area of perhaps providing productions for the CBC and T.V.A.?

M. Normandeau: Monsieur le président, ce que nous avons dit sur le fonds de développement, c'est qu'effectivement nous sommes favorables à une aide financière, de la part du gouvernement canadien, à une production additionnelle qui ajouterait à l'enrichissement des grilles-horaires des télédiffuseurs, puisque finalement, c'est le but recherché.

Cette production additionnelle, par contre, en ce qui a trait aux télédiffuseurs de langue française, nous la voyons beaucoup plus comme une production d'émissions qui auraient un caractère exportable, qui permettraient une diffusion plus large qu'à l'intérieur du seul bassin auquel nous sommes présentement concentrés, au sein duquel nous concentrons présentement nos efforts.

Par contre, pour qu'un tel type d'émission rencontre preneur, je pense qu'il est illusoire de s'imaginer qu'on devra considérer un fort pourcentage de son absorption de coûts par les Québécois seuls, ou par un public francophone limité, qui est seulement de 5 millions environ, comparativement à ce qu'on mentionnait plus tôt, environ 20 quelque millions au Canada anglais et 250 millions aux États-Unis. Or, le producteur qui travaillerait, je pense, à la réalisation d'émissions semblables, devra faire à un moment donné le poids de l'investissement nécessaire à la réalisation d'une telle émission et évaluer sa capacité de générer des revenus, d'une part à l'intérieur du bassin auquel il est destiné prioritairement, et d'autre part, à l'intérieur d'un bassin, comme le mentionnait M. Arpin, qui à toute fin pratique est à peu près inaccessible à cause de contraintes internationales.

Finalement, nous sommes favorables à ce que les producteurs d'émissions de langue française aient accès à un fonds semblable. Maintenant, la question qu'on se pose, c'est est-ce qu'il est réaliste de penser que nous saurons en profiter comme télédiffuseurs de langue française? Ca c'est l'autre hypothèse que nous posons.

M. Hudon: Si je peux ajouter quelque chose, vous savez, il y a eu historiquement . . . les stations américaines avaient des maisons de production, de grosses maisons de production qui produisaient et étaient prêtes à recevoir la diffusion, parce qu'elles existaient déjà pour produire des films, etc. Ce qui est arrivé au Canada, c'est que les stations de télévision qui se sont installées n'avaient pas de maisons de production assez puissantes pour les alimenter, et ont dû créer cette infrastructure-là. Du jour au lendemain, ça ne pourrait pas être changé parce que ça représente beaucoup trop de difficultés: beaucoup d'argent à sortir, à déposer pour une population de 6 millions par exemple, trouver la rentabilité une fois que vous aurez fait cette infrastructure-là, pour retrouver la rentabilité d'une émission de télévision que vous produiriez. C'est là le problème qui se pose.

[*Translation*]

M. Burghardt: Dans ce cas, ne pensez-vous pas que le fonds de développement vous serait utile? A moins d'avoir mal compris votre déclaration préliminaire, je croyais que vous appuyiez ce fonds et pourtant, en réponse à une question, vous y sembliez défavorable. Ne pensez-vous pas que ce fonds vous aidera à réaliser les émissions pour Radio-Canada et TVA?

Mr. Normandeau: Mr. Chairman, with respect to the development fund, we did say that we were in favour of financial assistance from the Canadian Government to make possible additional production and giving broadcasters a greater choice for filling the time slots, since this is the ultimate aim.

As far as french language broadcasters are concerned, we think that this additional production should concentrate mainly on exportable programs with a greater distribution potential than the area our efforts are now centred on.

However, for a program of this type to find a taker, I think that it is an illusion to imagine that a large percentage of its cost will be absorbed by Quebecers alone or by a limited french speaking public amounting to about 5 million people, compared to the public mentioned earlier, that is the 20 million english speaking Canadians and 250 million Americans. I think that a producer working on the production of such programs will at one point have to bear the burden of the investment necessary for this production and evaluate its capacity to generate revenue within the public to which it is mainly destined and, on the other hand, within a public which, as Mr. Arpin mentioned, is for all practical purposes almost inaccessible because of international constraints.

Lastly, we are in favour of granting french language producers access to such a fund. However the question that arises in our mind is whether it is realistic to think that we will be able to take advantage of it as french language broadcasters. For us this is the other hypothesis.

Mr. Hudon: If I may add something . . . Historically the American stations had large production companies which were also ready to look after the distribution of their own programs because these companies are already in existence, having been created to produce movies. In Canada, when television stations were set up, there were not any large enough production facilities to supply them and they had to create their own infrastructure. It would not be possible to change this overnight because of all the difficulties involved: The amount of investment required for a population of 6 million people, for example, the difficulty to have profitable programs once the infrastructure is put in place. This is the problem.

[*Texte*]

Mr. Burghardt: One final question, Mr. Chairman. I am concerned over your statements about community radio and Radio Canada getting into the local market and competing with the local broadcaster. I am wondering here what is wrong with the local broadcaster. Obviously, you are saying the competition is too great, that Radio Canada has taken over the market, or the community radio is starting to go after the advertising dollar. What about the private ingenuity of the local broadcaster? Why can the local broadcaster not compete?

• 1030

Mr. Arpin: If you will allow me, first, what I have tried to say so far is that, particularly in the case of the French radio stations in Quebec, the economic situation has been declining over the last couple of years to the extent that we are seeing that over 50% of the radio stations operating in Quebec are operating in the red. This is not due to CBC commercial activity or community radio commercial activity per se. That is not the only factor. The main factor is that the advertising expenditures have declined over the last two, three or four years to the benefit of western Canada, to some extent. The national dollars have moved, and many studies are showing that. You could interview any broadcast representatives who are advertising for a national advertiser. They will confirm that moneys have been transferred from the Quebec market to western Canada.

This being said, it is not the Montreal market that is suffering. It is the third- and fourth-level markets that have been affected. Over the last three or four years, radio stations closed in Quebec, in Baie Comeau, in Sept-Isles, in Alma, in Bagotville, in Montmagny, and in Drummondville. Some have reopened since. In the case of Bagotville, the station closed for 18 to 20 months and then was able to reopen. In the case of Montmagny, the station closed also for some six months and reopened under new ownership.

The genuine creativity of the Quebec broadcasters . . . I still believe he has it; but he does not need, to get the competition of the community radio stations, help by the provincial government to the extent of being given a grant of $180,000 per year and also competing for the dollar. I know some instances; I know, particularly, some of our members, or members who withdrew from our association because of the bad economic climate, have called me and asked me how much money is the provincial . . . To put it in their words, one broadcaster heard that a group was working on a financial application for his area for community stations. So he called me up, and he said to me: How much money is the provincial government giving for new community stations? I said to him: They are giving between $325,000 to $350,000. He said to me: Could you tell the Minister of Communications that for that money I am for sale?

[*Traduction*]

M. Burghart: Une dernière question, monsieur le président. Je m'intéresse à vos affirmations concernant les stations de radio locales et la concurrence que leur livrerait Radio-Canada sur ce marché local. Qu'est-ce qui ne va pas avec le radiodiffuseur local? Vous dites que la concurrence est trop forte, que Radio-Canada s'est emparé du marché ou que la radio communautaire commence à chercher des revenus publicitaires. Mais que faites-vous de l'ingéniosité du radiodiffuseur local? Pourquoi ne peut-il pas concurrencer?

M. Arpin: Si vous me permettez, d'abord, ce que j'ai essayé de vous dire jusqu'à présent, particulièrement dans le cas des stations radiophoniques d'expression française au Québec, c'est que la situation économique s'est affaiblie au cours des dernières années au point où plus de 50 p. 100 des stations de radio au Québec sont déficitaires. Cela n'est pas imputable à l'activité commerciale de Radio-Canada ou de la radio communautaire comme telle. Il y a plus d'un facteur qui intervient. Le plus important, c'est que les dépenses de publicité ont chuté au cours des 2, 3 ou 4 dernières années et ce, dans une certaine mesure, au profit de l'ouest canadien. Il y a eu un mouvement de fonds, et de nombreuses études le font ressortir. Vous pourriez interviewer n'importe quel représentant auprès d'un réseau de radiodiffusion d'une société de publicité qui fait de la publicité pour une entreprise nationale. Il confirmera que l'argent est passé du marché québécois à l'ouest canadien.

Cependant, ce n'est pas le marché montréalais qui en souffre. Ce sont les marchés de troisième ou quatrième niveaux qui sont touchés. Au cours des trois ou quatre dernières années, des stations radiophoniques ont fermé leurs portes au Québec, notamment à Baie Comeau, à Sept-Iles, à Alma, à Bagotville, à Montmagny et à Drummondville. Certaines ont réouvert depuis. À Bagotville, par exemple, la station a fermé pendant 18 à 20 mois et ensuite elle a pu réouvrir. Dans le cas de Montmagny, la station a fermé pour une période d'enViron 6 mois et les activités ont repris sous la direction d'un nouveau propriétaire.

La vraie créativité des radiodiffuseurs québécois . . . Je pense que cela existe encore; mais pour concurrencer avec les stations de radio communautaires, les radiodiffuseurs n'ont pas l'aide du gouvernement provincial sous forme de subventionsxde $180,000 par année, mais ont à faire face à la concurrence sur le plan de revenus de publicité. Je connais certains cas, en particulier le cas de certains de nos membres, ou de membres qui se sont retirés de notre association à cause du climat économique défavorable et qui m'ont demandé combien d'argent le gouvernement proVincial accordait . . . Pour vous donner un exemple plus précis, un radiodiffuseur a entendu dire qu'un groupe était en train d'élaborer une demande de financement pour des stations communautaires dans sa région. Il m'a appelé et m'a demandé: «Combien d'argent le gouvernement provincial accorde-t-il pour l'établissement de nouvelles stations communautaires?» Je lui ai dit qu'il accordait entre $325,000 et $350,000. Il m'a répondu:

[*Text*]

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Yes, Mr. Chairman, I wanted to make clear that I am a new member to this committee. I really did not expect a month ago or six weeks ago that I would be doing this. If I ask some questions that demonstrate my lack of knowledge, it is particularly with respect to French broadcasting in Quebec.

It seemed to me you indicated that you are getting increasing competition from English programs. Does that mean that French-speaking people are increasingly listening to English programs rather than to French programs?

• 1035

Mr. Arpin: Yes, that is accurate, Mr. Chairman. I think that is absolutely normal when you consider that—except for Montreal and some border locations like Sherbrooke, where they have access to American stations—there was already some kind of fragmentation, with francophones watching U.S. television. I think U.S. programming is attractive for sports or feature films. In any language, it will attract any audience, even if their knowledge of English is limited.

Now, through satellites or microwave systems bringing U.S. channels to all the areas of Quebec, the francophone population has started to watch more and more English or American television. We have some data here, I believe . . . well, I do not know if we brought the data with us, but it does exist. Yes; I will give you a few simple figures. For instance, between the period 1974 and 1979 across Canada . . . do you mind if I say it in French?

Mr. Orlikow: It is all right.

M. Normandeau: La part d'heures d'écoute, en pourcentage, des stations C.B.C. *and C.B.C. affiliated* est passée, en moyenne, de 12,3 à 12,5 p. 100 en 1974 à environ — je le donne en moyenne — 9,5 à 10 p. 100 en 1979, ce qui est une diminution tout de même assez importante.

Comparativement, la part d'heures d'écoute de Radio-Canada français, pour la même période, est passée de 13,6 p. 100 à 9,6 p. 100, entre 1974 et 1979. Ce qui est par contre significatif c'est que la part d'écoute des stations C.T.V. est passée de 24 à 25,6 p. 100 pour la même période et la part d'écoute des signaux provenant des États-Unis, est passée de 21 p. 100 à 22,6 p. 100.

Je pense qu'il nous faut nous arrêter à une considération qui est d'importance vitale pour nos membres, c'est qu'effectivement ces signaux-là sont disponibles; ils sont accessibles et tous les Canadiens, de façon générale, doivent y avoir accès, on le reconnaît, c'est un état de fait. Mais le problème que nous vivons, comme télédiffuseurs de langue française, c'est que plus ces signaux.., je dis bien ces signaux commerciaux sont

[*Translation*]

«Pourriez-vous dire au ministre des Communications qu'à ce prix, je suis à vendre?»

M. Burghardt: Merci, monsieur le président.

Le président suppléant (M.Gingras): Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Merci, monsieur le président. Je voudrais qu'il soit clair que je suis un nouveau membre de ce Comité. Je ne savais vraiment pas il y a un mois ou six semaines que j'allais être membre de ce Comité. Si je pose des questions qui reflètent mon manque de connaissances, ce sera surtout en ce qui concerne la radiodiffusion française au Québec.

Je crois que vous avez parlé que vous souffrez d'une concurrence plus intense en ce qui concerne les émissions anglaises. Cela veut-il dire que la population francophone a de plus en plus tendance à regarder les émissions anglaises plutôt que les émissions françaises?

M. Arpin: Oui. Je crois que c'est tout à fait normal quand on pense que, dans le cas de Montréal et certaines localités comme Sherbrooke, où on pouvait capter les stations américaines, il y avait déjà une certaine fragmentation et des francophones regardaient la télévision américaine. Je crois que la programmation américaine est intéressante pour les amateurs d'émissions sportives et de longs métrages. Dans n'importe quel pays, elle attirera des auditeurs, même si leur connaissance de l'anglais est limitée.

Maintenant que les satellites et le système à micro-ondes permettent à toutes les régions du Québec de capter des signaux américains, la population francophone commence à regarder de plus en plus d'émissions américaines ou en langue anglaise. Nous avons des données ici . . . Je ne suis pas sûr d'avoir ces renseignements sous la main, mais des données existent. Oui; je vais vous donner quelques chiffres simples. Par exemple, entre la période 1974 et 1979 pour le Canada dans son ensemble . . . Puis-je vous répondre en français?

M. Orlikow: Oui.

Mr. Normandeau: The percentage share of viewing time of C.B.C. and C.B.C. affiliated stations, dropped, on the average, from 12.3 to 12.5% in 1979 to approximately, and once again this is an average, 9.5 to 10% in 1979, which is a fairly sizeable decline.

For the same period, the share of viewing time of Radio-Canada dropped from 13.6% to 9.6% between 1974 and 1979. It is significant to note that the amount of viewing time accounted for by C.T.V. stations went up from 24 to 25.6% during the same period and in the case of signals originating from the United States, the increase was from 21% to 22.6%.

I think that we must stop to realize the implications of an extremely important consideration for our members, namely that the signals are available; they are accessible and all Canadians, generally speaking, must have access to them, we recognize this, it is a fact. But the problem we face as french language broadcasters is that the more these signals . . . , The greater the accessibility of these commercial signals in a

[*Texte*]

accessibles dans un milieu aussi limité publicitairement que celui au sein duquel nos radiodiffuseurs doivent opérer, plus ces signaux commerciaux sont accessibles, dis-je, nécessairement plus ils trouvent preneur, particulièrement les stations américaines qui arrivent avec des programmations qui sont extrêmement commerciales du divertissement que nous ne pouvons concurrencer.

C'est peut-être là, finalement, la base de toute notre argumentation, ce n'est pas que nous en voulons au fait que ces signaux pénètrent de façon insensée, c'est le fait que nous ne pouvons financièrement développer les programmations nécessaires à concurrencer ce type de pénétration d'émissions. Elles sont réalisées à des coûts extraordinaires pour diffusion auprès d'environ 250 millions d'habitants, ce qui nous est tout à fait impossible de concurrencer pour un marché francophone de 5 millions d'habitants.

M. Arpin: Si vous me permettez, je donnerai un exemple d'une émission qui a beaucoup de succès à travers tout le territoire du Québec, auprès de la population francophone. ed

• 1040

Cette émission-là est connue de tout le monde; c'est une émission américaine qu'une station de langue anglaise de Montréal présente et qui s'appelle *The Price is Right*.

The Price is Right is broadcast from Montreal at 5.00 p.m. each day. It is number 1. From 5.00 p.m. to 6.00 p.m., in any of our markets, that program is attracting the highest audience. Why?

La population québécoise francophone n'assiste pas à *The Price is Right*.

I never saw one attending the program. They have to go Los Angeles to be on the program. They are watching it because of the glamour, the action. They do not even understand the questions, most of the time, that are asked by the host, but they are interested in what is going on. None of our French stations, including our main Montreal French station, is able to sustain that kind of a program. It is done for a market of 250 million viewers.

Mr. Orlikow: You said there is not much cable penetration in Quebec.

Mr. Arpin: There are a million subscribers, approximately. It is lower than the national average, but the penetration is increasing year after year. It is slower.

Mr. Orlikow: What percentage of the market is that million?

Mr. Arpin: Well, in Montreal—and it is mostly because of Montreal that the average is lower. If one is looking at Sherbrooke, Quebec City, or other farther areas, penetration levels are fairly similar. But in Montreal, they are averaging about 50%. One of the main reasons is that the signal . . . The mother stations of the networks are located in Montreal and are available off-air. You do not have, like in Toronto, the problems of interference to the local stations; they are not as similar as they are in Toronto, so the signal is more easily

[*Traduction*]

market as limited as ours from the point of view of advertising, the easier it is for them to find buyers, particularly American stations offering very commercial entertainment programs which we cannot compete with.

I think that may be the basis of our entire argument, we are not against the extraordinary penetration of these signals, but we are not financially in a position to develop the necessary programming to compete with this type of penetration. The programs are produced at very high costs to be broadcast to a market of about 250 million people, and it completely impossible for us to attempt to compete for a french language market of five million people.

Mr. Arpin: If I may, I will give you an example of the type of program which is very successful throughout Quebec with the french speaking population.

I think everyone knows this program, it is an American one presented by an english language station in Montreal and called *The Price Is Right*.

Cette émission est diffusée à Montréal à 17 heures tous les jours. C'est l'émission numéro 1. Entre 17 heures et 18 heures, pour tous nos marchés, c'est l'émission qui attire le plus grand nombre de téléspectateurs. Pourquoi?

French speaking Quebecers are not in attendance at *The Price Is Right*.

Je n'en jamais vu un seul qui assistait à l'émission, ils devraient se rendre à Los Angeles. Ils sont fascinés par le prestige de cette émission et tout ce qui s'y déroule. La plupart du temps, ils ne comprennent même pas les questions posées par l'animateur, mais ils s'intéressent à tout ce qui s'y passe. Aucune de nos stations françaises, y compris notre station française la plus importante de Montréal, n'est en mesure de réaliser ce genre d'émission, C'est une émission faite pour un marché de 250 millions de téléspectateurs.

M. Orlikow: Vous avez dit que la la câblodiffusion n'a pas beaucoup pénétré le Québec.

M. Arpin: Il y a environ un million d'abonnés. Le taux de pénétration est inférieur à la moyenne nationale mais il augmente chaque année. Le rythme est plus lent.

M. Orlikow: Quel pourcentage du marché constitue ce groupe d'un million?

M. Arpin: Eh bien, à Montréal—et c'est surtout à cause de Montréal que la moyenne est inférieure. Si on regarde Sherbrooke, Québec ou d'autres localités, les taux de pénétration sont à peu près semblables. Mais à Montréal, la moyenne est d'environ de 50 p. 100. Une des raisons principales est que le signal . . . Les stations principales des réseaux se trouvent à Montréal et on peut les capter sans câble. Il n'existe pas les mêmes difficultés d'interférence qu'à Toronto. Il n'y a pas la même proximité des signaux qu'à Toronto, donc on les capte

[*Text*]

available. The American stations are also available off-air in most parts of the city with small structures.

Cable also, I think, misjudged Montreal. Montreal was one of the first Canadian markets to have cable, with *rediffusion* back in the early 1950s, except that the investment that a cable operator has to continually make to rebuild his system was not done here. There were many technological discrepancies with the cable system in Montreal for years and years; I think it has been corrected in the last year, but for a long time cable systems in Montreal were second or third generation, so people did not subscribe to them.

Mr. Orlikow: Would you explain this exchange, if you can call them exchanges? Would you explain this 2,500 hours of . . . ?

Mr. Arpin: French programming?

Mr. Orlikow: Yes. How does that come, and who uses it? Who puts it out?

Mr. Arpin: Okay. I am going back about five years. The French Prime Minister, Raymond Barre, came to Quebec and signed a general cultural agreement with the Quebec government by which the French government was to provide 2,500 hours of French programming off the three networks almost free of charge to the Quebec government, with the consideration that the Quebec government make sure they are available to Quebec viewers.

• 1045

The cable industry in Quebec has managed to set themselves up in a consortium to receive these programs and make them available to their cable subscribers. This is known in Quebec as TVFQ-99, which is carried on most of the cable systems in Quebec. To facilitate the distribution of that programming, the federal government also came into play one or two years after the service was put in place and offered free of charge to that cable consortium some place on the satellite, on the bird, so that all Quebec markets, and eventually New Brunswick or Ontario French markets, could receive that programming.

Mr. Bosley: None of which is Canadian?

Mr. Arpin: No, no; it is all foreign. It has three different sources: TF-1, Antenne 2, and FR-3, which are the three French networks.

The agreement is a bilateral agreement, by which they are giving us 2,500 hours per year; and they are welcoming in exchange 100 hours of Canadian, or Quebec, programming, which they are supposed to take from Radio Québec or CBC French or T.V.A. Associates.

How many hours have they taken from T.V.A. on a yearly basis? The answer is none; none from Radio Canada; and the same amount from Radio Québec.

[*Translation*]

plus facilement. On peut aussi capter les stations américaines sans câble dans la plupart des quartiers de la ville où les structures ne dépassent pas une certaine hauteur.

Je crois aussi que les câblodistributeurs ont commis une erreur de jugement en ce qui concerne Montréal. Montréal était l'un des premiers marchés canadiens à recevoir la câblodiffusion, avec Rediffusion, au début des années 50, mais les câblodistributeurs n'ont pas fait les investissements continuels nécessaires pour maintenir leurs réseaux. Le réseau de câblodistribution à Montréal a connu de nombreux problèmes techniques pendant longtemps; je crois que cela a été corrigé l'année dernière mais depuis longtemps les réseaux de câblodistribution à Montréal étaient de la deuxième ou troisième générations, donc il n'y avait pas beaucoup d'abonnés.

M. Orlikow: Je voudrais que vous m'expliquiez ces échanges, si on peut les appeler ainsi. Il s'agit de 2,500 heures de . . . ?

M. Arpin: Vous voulez parler des émissions en provenance de France?

M. Orlikow: Oui. Comment cela s'est-il passé et qui diffuse ces émissions?

M. Arpin: Je remonte à il y a environ cinq ans. Le Premier ministre français, Raymond Barre, lors d'une visite au Québec, a signé une entente cadre culturelle avec le gouvernement du Québec selon laquelle le gouvernement français offrait 2,500 heures de programmation française, prises sur leurs trois chaînes, presque gratuitement au gouvernement du Québec, à condition que celui-ci assure leur diffusion auprès des téléspectateurs dans la province.

L'industrie de la câblodistribution au Québec a réussi à se former en consortium pour accueillir ces programmes et les diffuser à ses abonnés. Au Québec, c'est connu sous TVFQ-99 qui est retransmis par la plupart des réseaux de câblodistribution québécois. Pour faciliter la distribution de ces programmes, le gouvernement fédéral est intervenu un an ou deux après que le service a été mis en place, et a offert gratuitement au consortium une place sur le satellite de sorte que les marchés québécois et éventuellement les marchés francophones du Nouveau-Brunswick ou de l'Ontario puissent capter ces émissions.

M. Bosley: Et il n'y a rien là-dedans de canadien?

M. Arpin: Non, non; ce sont toutes des émissions étrangères. Elles proviennent de trois sources différentes: TF-1, Antenne 2 et FR-3 qui sont les trois réseaux français.

Il s'agit d'un accord bilatéral suivant lequel nous recevons 2,500 heures par année de programmation et, en retour, la France accepte 100 heures de programmation canadienne ou québécoise qu'elle est censée obtenir de Radio-Québec, de Radio-Canada ou d'associés de TVA.

Combien d'heures la France a-t-elle prise annuellement de TVA? Pas une seule; pas une seule de Radio-Canada ni de Radio Québec.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: I have to admit I have been very ignorant about this, but it seems to me that as this goes on, it goes a long way to destroying the thrust of the Broadcasting Act as it was originally brought in in 1958 and amended either through the law or through regulations since. The Broadcasting Act set out the principle that the purpose of broadcasting in Canada was to provide Canadians with a knowledge of Canada, of its arts, its culture, its news, and so on. If we get this, as you say, at virtually no cost, and there is no real exchange, it seems to me it makes it extremely difficult, if not impossible, not just for private broadcasters to compete, because they do have costs as well, but it makes it very difficult for the CBC, which even though it does not depend for its total revenue on advertising still has to ask the Canadian Parliament and therefore the Canadian people for quite substantial amounts of money. I really am completely puzzled why this arrangement was made either by the Government of Quebec or by the federal government, given the supposed desire of both to foster Canadian programming.

Mr. Arpin: It has been the standard position of our association that this arrangement would be in the long run prejudicial to the Canadian system, and some rules of Canadian content should apply. In our own terms—and that is what we have been saying in our formal presentation . . . we believe everybody who is packaging programming should be licensees of the CRTC and should go through the same mechanisms as all Canadian broadcasters do. This is not the case. The position taken by the CRTC five years ago was that they were already allowing three plus one foreigns—English foreigns, to use their terms; so they were not really . . .

• 1050

Mr. Orlikow: What do you mean by English . . . ?

Mr. Arpin: U.S.—ABC, CBS, NBC, plus PBS. Those are the so-called three plus one.

They have to give some kind of counterpart for the French-speaking audience, and, through the generosity of the French government, 2,500 hours of programming were there, available.

Mr. Orlikow: This goes out on cable.

Mr. Arpin: On cable.

Mr. Orlikow: What percentage of the audience does it have? Do you have any figures on that?

Mr. Arpin: Very, very limited, that is why we have not been screaming that loudly, because of the nature of the structure of the program. First of all, I have to say that over that 2,500 hours the French government decides which ones they will make available. I think the French government will first try to sell the good entertainment program to the CBC or Radio Québec, and sometimes even CITY-TV has bought a few that I know of. They will first try to sell their programming to Canadian broadcasters; they will put, in that 2,500-hour

[*Traduction*]

M. Orlikow: Je dois avouer que je ne m'y connais pas tellement sur ce sujet, mais il me semble que de cette façon, on contrevient à l'esprit de la Loi sur la radiodiffusion qui a d'abord été adoptée en 1958 et modifiée par la suite soit par voie de mesures législatives ou par voie de règlements. La Loi sur la radiodiffusion énonçait le principe suivant: le but de la radiodiffusion au Canada est de permettre aux Canadiens de connaître le Canada sur le plan des arts, de la culture, de l'actualité et ainsi de suite. Si nous obtenons cela, et comme vous dites presque sans frais, et s'il n'y a pas véritablement d'échange, il devient extrêmement difficile, sinon impossible de concurrencer non seulement pour les radiodiffuseurs privés à cause des coûts qu'ils ont à absorber, mais aussi très difficile pour Radio-Canada qui, même si elle ne compte pas uniquement sur les revenus de publicité pour assurer son exploitation, doit quand même s'adresser au Parlement canadien et par conséquent au peuple canadien pour obtenir des sommes d'argent assez considérables. Je ne vois vraiment pas comment il se fait que le gouvernement du Québec ou celui du Canada ait conclu cet accord étant donné que de chaque côté on prétendait vouloir favoriser la programmation canadienne.

M. Arpin: Notre association a toujours dit qu'à la longue cet accord serait préjudiciable au système canadien et que certaines règles concernant le contenu canadien devraient s'y appliquer. Voici ce que nous avons dit dans notre déclaration officielle: nous estimons que quiconque prépare une programmation devrait être détenteur d'un permis du CRTC et être assujetti aux mêmes mécanismes que tous les radiodiffuseurs canadiens. Ce n'est pas le cas. Le CRTC estimait il y a cinq ans qu'il permettait déjà la venue de trois réseaux étrangers plus un en langue anglaise de sorte que . . .

M. Orlikow: Que voulez-vous dire?

M. Arpin: Les réseaux américains ABC, CBS, NBC, plus le PBS. C'était les trois réseaux étrangers plus un dont il s'agissait.

Évidemment, il fallait accorder l'équivalent à l'auditoire francophone. C'est ainsi que grâce à la générosité du gouvernement français 2,500 heures d'émission ont été permises.

M. Orlikow: Sur le câble.

M. Arpin: Oui, sur le câble.

M. Orlikow: Quelle part de l'auditoire obtient ces émissions? Vous avez des chiffres?

M. Arpin: L'auditoire est très limité, et c'est pourquoi nous nous plaignons tant. Ces émissions sont structurées de telle manière que c'est le gouvernement français qui décide de leur contenu à l'intérieur de cette offre globale de 2,500 heures. Le gouvernement français essaie d'abord de vendre les bonnes émissions de divertissement à la société Radio-Canada ou à Radio-Québec, parfois même à CITY-TV. Il y a eu quelques émissions qui ont été vendues à CITY-TV à ma connaissance. Donc, les Français essaient d'abord de vendre leurs émissions aux radiodiffuseurs canadiens. Ce qu'ils incluent dans cette

[*Text*]

software bank, only what they have not been able to sell or what they believe they will not be able to sell. So that . . .

Mr. Orlikow: It is not as big a threat as I got from my first impression.

Mr. Arpin: No. But year after year it is acquiring a greater audience. The figures Mr. Normandeau was giving you earlier show that since that service has been available it has been increasing by small data every year. It is less and less marginal, but it is not a direct threat.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): Last question, Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: You said that the advertising revenue is dropping in Quebec and is—if I understood it correctly—moving west. Is that because of the population, or is the TV advertising market bigger?

Mr. Arpin: The flow of advertising that has moved from Quebec to the west is much greater than the flow of population moving out of Quebec, on the one hand, and also much greater than the real commercial activity taking place in Quebec. I think—having been personally told and having exchanged that with my colleagues, who agree with me—it is the current situation. But looking back 10 years ago, a national advertiser considering a radio or TV campaign, or an international advertising campaign, was buying the Montreal market first. About five years ago that was switched to Toronto. They were buying Toronto, number one; second, they were buying Montreal. In the last two or three years, the shift has been out west, to the extent that it is now Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton, Montreal. Montreal is now the fifth buy.

Mr. Orlikow: Is that because of the English-French, or . . . ?

Mr. Arpin: Not necessarily, because a national advertiser who wants to sell a product does not mind advertising in French or English. He wants his product moved out from the shelf.

Le président suppléant (M. Gingras): Merci beaucoup, monsieur Arpin, monsieur Hudon et monsieur Normandeau pour cette présentation.

Le Comité va ajourner pour cinq minutes.

• 1055

I want to apologize to the next witnesses, the association of television producers and directors, because I have to chair another committee at 11.00 a.m. I have to be replaced. We have a conflict in our block system this morning. I think it is more often that we have conflicts between Indian Affairs and Communications and Culture. So I adjourn for five minutes.

[*Translation*]

banque de logiciels d'une durée de 2,500 heures c'est seulement ce qu'ils ne sont pas parvenus à vendre ou ce qu'ils ne s'attendent pas de vendre. Il s'ensuit . . .

M. Orlikow: La menace n'est pas aussi grave que je l'ai d'abord cru.

M. Arpin: Non. Il reste qu'avec le temps l'auditoire s'accroît. Les chiffres que vous a donnés M. Normandeau plus tôt montrent que le service accroît son auditoire peu à peu tous les ans. Il est de moins en moins marginal mais ne constitue pas une menace directe.

Le président suppléant (M. Gringras): Ce sera votre dernière question, monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Vous avez dit que les revenus de la publicité diminuaient au Québec et qu'ils avaient tendance, si je vous ai bien compris, à se déplacer vers l'Ouest. Est-ce dû à la population ou au fait que le marché de la publicité télévisée s'étend?

M. Arpin: Le déplacement de la publicité du Québec vers l'Ouest est beaucoup plus important que le mouvement de la population vers l'extérieur du Québec. Il est beaucoup plus important également par rapport à l'activité commerciale réelle au Québec. Je sais que c'est la situation actuelle pour en avoir discuté avec mes collègues. Ils sont tous d'accord avec moi sur ce point. Il y a seulement 10 ans, un annonceur national qui envisageait une campagne de publicité à la radio ou à la télévision, de portée nationale ou internationale, achetait d'abord le marché de Montréal. Il y a cinq ans environ, son choix est devenu Toronto. C'est le marché de Toronto qu'il achetait d'abord, puis le marché de Montréal, Depuis deux ou trois ans, la tendance est vers l'Ouest, de sorte qu'on parle maintenant dans l'ordre de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal. Montréal vient en cinquième place.

M. Orlikow: C'est à cause du marché qui est anglophone et francophone ou . . . ?

M. Arpin: Pas nécessairement, parce qu'un annonceur national qui veut vendre un produit ne voit pas d'inconvénient à annoncer en français ou en anglais. Tout ce qu'il veut, c'est vendre son produit.

The Acting Chairman (Mr. Gingras): Thank you very much, Mr. Arpin, Mr. Hudon and Mr. Normandeau for your presentation.

The committee will adjourn for five minutes.

Je m'excuse auprès de nos témoins suivants de l'Association des réalisateurs et des directeurs de télévision, mais je dois assumer la présidence d'un autre comité à 11h00. Je dois me faire remplacer par quelqu'un d'autre ici. Notre horaire ne concorde pas ce matin. Il faut dire que les rapports entre les Affaires indiennes et les Communications et la Culture ne sont pas toujours harmonieux. Je fais donc une pause de cinq minutes.

[*Texte*]

• 1056

• 1106

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I would like to welcome the Canadian Television Producers and Directors Association to our committee meeting. While we have been looking at the Federal Cultural Policy Review Committee's recommendations, the Applebaum-Hébert report, and looking at broadcasting in general, and while we recognize that your association had not submitted a brief to Applebaum-Hébert, but you had published *A New Beginning*, we thought it would be appropriate to have you, at your convenience, appear before our committee to get your views on Applebaum-Hébert and broadcasting in general. We appreciate your presence here this morning.

My information tells me we have Mr. Marvin Terhoch, Mr. Edward Fitzgerald, and Mr. Arnold Amber. Obviously there are other people represented. If you have an opening statement we would receive that now, and perhaps before that you would introduce the people who will be taking part in this hearing at this time. So I will turn it over to you.

Mr. Marvin Terhoch (The Canadian Television Producers and Directors Association): Thank you, Mr. Chairman. I first of all would like to thank the committee, especially those members of the committee who are here, for this opportunity.

I will introduce the members of the task force and other members who represent the two associations, which in themselves represent all television producers and directors working for the CBC outside of the Province of Quebec.

On my left, and a member of the task force from Halifax, is Susan Mitton, who produces *Land and Sea*. To my immediate left, Mr. Arnold Amber, who is the executive producer of news specials. To my far right, Mr. Peter Kappele, who is the President of the Association of Television Producers and Directors (Toronto); he is also a producer of *Marketplace*. And to my immediate right, Mr. Don Williams, a member of the task force, who is the executive producer of *The Beachcombers* in Vancouver. I am Marvin Terhoch, the executive producer of news and current affairs in Winnipeg.

I have a brief statement, because I think it would be much more effective if we exchanged some thoughts this morning, and we would welcome questions from the committee.

You have two documents before you from our two associations. Although, Mr. Chairman, you noted in your opening remarks that *A New Beginning* was our primary statement regarding public broadcasting, we have a document that we issued on November 16 as our response to the Applebaum-Hébert report. It is there for your information.

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Burghardt): Maintenant, je souhaite la bienvenue à l'Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision. Puisque nous avons été chargés d'étudier les recommandations du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, c'est-à-dire le Rapport Applebaum-Hébert, et d'étudier également la radiodiffusion en général, nous avons pensé vous inviter à venir nous faire part de vos opinions sur le Rapport Applebaum-Hébert sur la radiodiffusion en général, d'autant plus que votre Association n'avait pas soumis de mémoire à la Commission Applebaum-Hébert; il est vrai que vous aviez publié «Un nouveau début». Nous vous sommes reconnaissants de votre présence ici, ce matin.

Je crois que vous êtes MM. Marvin Terhoch, Edward Fitzgerald et M. Arnold Amber. Vous n'êtes évidemment pas les seuls présents. Si vous avez une déclaration d'ouverture, nous allons l'écouter maintenant, mais peut-être pourriez-vous nous présenter vos collègues qui prendront part à cette audience. Je vous donne donc la parole.

M. Marvin Terhock (Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision): Merci, monsieur le président. Pour commencer, je tiens à remercier le Comité, surtout ceux qui sont présents, de cette occasion d'exprimer notre point de vue.

Je vais maintenant vous présenter les membres du groupe de travail et les autres représentants de nos deux associations qui, par le fait même, représentent tous les producteurs et réalisateurs de télévision qui travaillent pour CBC à l'exception de la province de Québec.

A ma gauche, un membre du groupe de travail qui vient de Halifax, Susan Mitton, le producteur de l'émission *Land and Sea*. À côté de moi à gauche, M. Arnold Amber, producteur exécutif d'émissions spéciales de nouvelles. À mon extrême droite, M. Peter Kappele, président de l'Association des producteurs et réalisateurs de télévision (Toronto). Il produit également l'émission *Market Place*. À ma droite immédiate, M. Don Williams, un membre du groupe de travail qui est également producteur exécutif de l'émission *The Beachcombers*, à Vancouver. Je suis Marvin Terhock, producteur exécutif d'émissions de nouvelles et d'affaires courantes à Winnipeg.

J'ai une déclaration qui sera très courte car je préfère consacrer le plus de temps possible au dialogue et je répondrai donc aux questions que vous voudrez bien poser.

Vous avez sous les yeux deux documents préparés par nos deux associations. Monsieur le président, vous avez observé au début que le document intitulé *Un nouveau départ* exprimait notre position fondamentale face à la radiodiffusion, mais je précise que nous avons publié le 16 novembre un document qui constitue notre réponse au Rapport Applebaum-Hébert. Nous vous le soumettons également.

[*Text*]

There are just a couple of things that I would like to address on behalf of our group. There are a couple of things that have taken place since we issued *A New Beginning* in February of this year. They are important, but I would like from our perspective to put them in context. The two matters that I would address are the question of the recent industrial strategy that has been developed by government to deal with the question of the private sector in terms of television production, and the recent re-organization of the Canadian Broadcasting Corporation.

• 1110

The only point I would like to make on those two subjects is those two factors alone will not assure a continued Canadian Broadcasting Corporation or a distinctive public broadcasting system; the basis of *A New Beginning* is that we believe what has to be done, which we do not believe is being effectively done in all quarters, is to return to some first principles and examine some first principles. So briefly, I would like to draw your attention to the recommendations of *A New Beginning*, because it is those first principles that underlie those recommendations that we believe are essential in a distinctive public broadcasting system in Canada. I would draw your attention to page 23, and I would like to speak not to the recommendations, but to the first principles that underlie those recommendations.

I think there is general agreement in most quarters for the Canadianization of the CBC. What I think a lot more attention has to be paid to is what the term "Canadianization" means. When we speak of Canadian programs, are we speaking of programs that are produced in Canada or are we speaking of distinctive Canadian programming? The underlying first principle in our first recommendation is that commercially-based American programming skews the public broadcasting mandate and, as we have said elsewhere in the report, puts the CBC into a box that it cannot get out of.

I was interested earlier hearing your colleagues from Quebec talk about *The Price is Right*. We have a question here of identity, and one can look at the CBC and have some similar difficulties. It is difficult for the public to consider an identity of the CBC when at 5.30 p.m. every day the CBC broadcasts *Three's Company* and at 6.00 p.m. we are expected to provide a distinctive news and current affairs service. That is where the skewing of American programming begins. Where it ends is then the necessity for commercial revenue forces the CBC to make programming decisions that are not based upon public broadcasting questions but solely on revenue questions. So the underlying principle of Canadianization is not to say just the creation of more Canadian programs, but the key is what those programs are going to be.

When we turn to our second recommendation, we are there beginning to identify what we believe to be distinctive CBC,

[*Translation*]

J'ai seulement quelques observations à faire au nom de notre groupe. Depuis la publication du document intitulé *Un nouveau départ* en février de cette année, nous avons assisté à deux développements qui sont importants, mais que j'aimerais tout de même remettre dans leur contexte. Ces deux affaires dont je veux vous parler sont d'une part la récente stratégie industrielle adoptée par le gouvernement pour faire face aux problèmes du secteur privé en matière de production de télévision, et d'autre part, la réorganisation de la société Radio-Canada.

La seule chose que je puisse dire sur ces deux sujets, c'est que ces deux facteurs ne suffiront pas à assurer la survie de la Société Radio-Canada ou d'un autre système de radiodiffusion publique. *Un nouveau départ* est fondé sur la conviction que ce sont les principes fondamentaux qu'il faut remettre en question, et que tous les secteurs impliqués ne se sont malheureusement pas engagés dans cet exercice. Je vais donc très rapidement attirer votre attention sur les recommandations contenues dans *Un nouveau départ*. En effet, ce sont ces principes fondamentaux qui régissent les recommandations qui nous semblent essentielles pour l'avenir d'un système de radiodiffusion publique de qualité au Canada. Je veux attirer votre attention sur la page 23, non pas sur les recommandations proprement dite, mais plutôt sur les principes fondamentaux—qui régissent ces recommandations.

Tous les secteurs impliqués sont unanimes sur l'importance de la canadianisation de Radio-Canada. Cela dit, il va maintenant falloir s'attacher à la signification du terme «canadianisation». Lorsque nous parlons de programmes canadiens, entendons-nous des programmes produits au Canada ou bien une programmation canadienne originale? Le principe fondamental de notre première recommandation c'est que la programmation commerciale américaine déforme les objectifs de la radiodiffusion publique et, comme nous l'observons ailleurs dans le rapport, accule Radio-Canada au pied d'un mur dans une position dont il ne peut sortir.

Vos collègues du Québec parlaient tout à l'heure de l'émission *The Price is Right*. Cela pose une question d'identité et, dans le cas de CBC, les problèmes sont les mêmes. Tant que CBC diffusera tous les jours à 17h30 des programmes comme *Three's Company* pour les faire suivre à 18h00 d'un programme de nouvelles et d'affaires courantes qui est censé être original, le public aura du mal à cerner l'identité de CBC. Et c'est là que l'élément de distorsion de la programmation américaine intervient. C'est lorsque CBC est forcé de prendre des décisions relatives à la programmation qui ne sont pas fondées sur l'intérêt du public en matière de radiodiffusion, mais uniquement sur des considérations de revenus, sur la nécessité de réaliser des bénéfices commerciaux. Par conséquent, le principe qui sous-tend la canadianisation ne réside pas uniquement dans la création de nouveaux programmes canadiens, la nature de ces programmes est un élément-clé de l'équation.

J'en arrive à notre seconde recommandation; nous commençons à cerner ce qui nous semble original à CBC, et si nous

[*Texte*]

and we have identified not specific programs but the specific kinds of programming and decision-making in programming that would lead to a distinctive service. The underlying principle here is not the elimination of American programs just to produce Canadian programming; the underlying principle here is that Canadians should see the best television programs the world has to offer, and they may not be the most commercially viable programs.

Our third recommendation is that we do not believe it is necessary to eliminate commercials on the CBC, although it is agreed that with a Canadianized service of any form commercial revenue would drop. Although many people say that Canadian programs cannot be sold, quite frankly we do not believe there has been a strong enough attempt. When the majority of salespeople in the CBC go to sell commercials to advertisers the majority of sales are of American programs with a tie-buy to Canadian programming. So it is an unproven commodity. There are Canadian programs that are sold on their own merits. But generally speaking, the first motivation is to sell the American programming and then attach some Canadian programming to it. So the underlying principle here is that we believe the Canadian programs that are distinctive can be sold.

• 1115

Our fourth recommendation is not a new one. It is one I am sure you have heard many times, and it has to do with five-year appropriation of funding and planning. Although we recognize the importance of it, we approach it not from the point of view of the corporation administratively, we approach it from the point of view of programming. It is impossible to build and develop Canadian programming, or for that matter programming in any country, when decisions are made year to year. That in itself contributes to the lack of development of a strategy in creating new and innovative ideas because there is a psychology that sets in which is basically "year to year".

Our next recommendation has to do with the examination of responsible production units. The underlying principle here is that there has been a lot said about the efficiency of the CBC. We believe that the CBC is a very efficient organization, and not unlike every large organization, whether public or private, one can always find and identify inefficiency.

What we are proposing as an underlying principle is an examination of the current practices of making decisions, administratively, technically and on a production basis in the CBC which may not always serve what we should be first and foremost concerned with, and that is programming. So the responsibility unit concept is something that should be tested, should be examined. We are not certain that it will work, but we believe that the current practice of making decisions, as it

[*Traduction*]

n'avons pas encore choisi des programmes particuliers, nous savons déjà quel genre de programmation et quel genre de décision il nous faudra adopter pour assurer un service original et de qualité. Ici, le principe fondamental n'est pas d'éliminer les programmes américains mais plutôt de produire des programmes canadiens. Le principe fondamental, c'est que les Canadiens ont droit aux meilleures émissions qui sont produites dans le monde, même si celles-ci ne sont pas toujours commercialement rentables.

Notre troisième recommandation, c'est que nous ne jugeons pas nécessaire d'éliminer la publicité à CBC; cela dit, en canadianisant le service, nous savons déjà que les bénéfices commerciaux vont baisser. Beaucoup de gens prétendent que les programmes canadiens sont invendables, mais franchement, nous doutons que les efforts faits jusqu'à présent pour les vendre aient été suffisants. Lorsque les vendeurs de CBC vont voir les commenditaires, ils fondent la majorité des ventes sur des programmes américains en ajoutant une condition d'achat de programmation canadienne. Autrement dit, c'est un produit qui n'a pas fait ses preuves. Il y a des programmes canadiens qui sont vendus pour leur qualité pure et simple. Mais en général, on commence par essayer de vendre la programmation américaine puis on y ajoute, comme conditions, la vente de programmes canadiens. Pour notre part, nous sommes convaincus que les programmes canadiens originaux sont vendables.

Notre quatrième recommandation n'est pas nouvelle. Je suis certain que vous l'avez déjà entendue très souvent, il s'agit d'un crédit pour le financement et la planification des opérations étalé sur cinq ans. Sans en vouloir en nier l'importance, nous voyons ce crédit non pas du point de vue administratif mais plutôt du point de vue de la programmation. En effet, il est impossible de construire et de développer nos programmations canadiennes—une programmation dans n'importe quel pays—lorsque les décisions sont prises et renversées d'une année sur l'autre. Dans ces conditions, il ne saurait y avoir de stratégies suivies pour la création et la réalisation d'idées nouvelles et innovatrices, parce qu'un élément psychologique intervient entraînant l'habitude de penser «à court terme».

Notre recommandation suivante porte sur la remise en question d'une idée de production responsable. Le principe ici, est que l'on a beaucoup parlé de l'efficacité de CBC. Pour nous, CBC est un organisme particulièrement efficace, mais évidemment, comme dans toutes organisations importantes, publiques ou privées, il est toujours possible de trouver des secteurs d'inefficacité.

Nous proposons donc que l'on étudie et remette en question toutes les pratiques de prises de décision actuelles, du point de vue administratif et technique, du point de vue de la production, pour nous demander si l'objectif le plus important de la société est bien servi, celui de la programmation. Le principe d'une unité de responsabilité doit être testé et remis en question. Nous ne sommes pas certains que cela fonctionne, mais nous pensons que le système actuel de prises de décision

[*Text*]

applies to resources and the division of manpower, is not necessarily the most effective in all areas.

The most important factor or underlying principle is the recommendation at the bottom of page 23, against which every other recommendation relates, and that is the question of objective setting.

We believe that the most important first principle is to return to a place where there is both contact and understanding in the marketplace, where decisions are made based upon serving the public, where priorities can be set and then hard decisions can be made in every location and every region of this country and at the network level.

In recommending this, it is clear that we are not satisfied with the current vacuum, as the report has stated, in clear objective setting against which hard decisions can be made.

Our final recommendation, on page 24—although we think internal matters very important—has to deal with the development of evaluation and criteria for the evaluation of programming, and strategies for that evaluation.

One additional point and then I will stop. It is that we feel the objective setting is a very essential method of creating an environment where programming is determined upon merit, and not upon any other factor. That will allow for what we believe to be effective and healthy competition between producers and others working within the CBC, and producers and others working outside the CBC. As you are probably aware, our colleagues who work as independent producers support the majority of this document and support that notion. What we currently have is a comparison of apples and oranges, and we are prepared to compete against, what we all wish, similar objectives.

Mr. Chairman, with that I just conclude by saying that it is to these first principles we believe a great deal of attention should be paid. Upon that, the specifics of the CBC could then be married. Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Terhoch. We will begin our questioning, as usual, with the Official Opposition. Mr. Bosley.

Mr. Bosley: Thank you, Mr. Chairman.

• 1120

Mr. Fitzgerald came to see me about, I guess, three or four months ago, before the original proposal was out, and I do not think it is any secret that I think the thoughts and ideas that are in this report are perhaps the most innovative of any of the documents I have seen in response to Applebaum-Hébert. In fairness to the committee, I probably will not take my full time because I have had a long chat with Mr. Fitzgerald about this brief, and I think it would be almost unfair to ask a lot of questions since I already know many of the answers to the questions I originally had, but I . . .

[*Translation*]

pour ce qui est des ressources et de la division du travail n'est pas forcément le plus efficace possible dans tous les cas.

Le facteur le plus important ou principe fondamental, c'est la recommandation que vous trouverez à la page 23 et qui influence toutes les autres recommandations: la question des objectifs à adopter.

Nous sommes convaincus que la première chose à faire, c'est de réintroduire des contacts et des terrains d'entente qui permettent de prendre des décisions motivées par les besoins du public, d'adopter des priorités qui régleront toutes les décisions prises dans toutes les régions de ce pays, dans tous les points du réseau.

Cette recommandation indique clairement que nous ne sommes pas satisfaits du vide actuel, comme le rapport le précise, de l'absence d'objectifs clairs qui permettent de prendre des décisions appropriées.

Notre dernière recommandation qui figure à la page 24 porte sur l'adoption de critères d'évaluation de la programmation, de stratégies pour cette évaluation et, si cette recommandation est la dernière, ce n'est pas que pour nous les affaires internes soient secondaires.

Une dernière observation puis je m'arrêterai. Nous sommes convaincus de la nécessité d'adopter des objectifs pour créer un environnement où les décisions relatives à la programmation seront fondées sur des considérations de qualité et non pas sur d'autres facteurs. Nous estimons que cela favorisera une concurrence saine entre les producteurs et les autres employés de CBC, entre les producteurs et les gens de l'extérieur. Comme vous le savez probablement, nos collègues qui sont producteurs indépendants sont, dans l'ensemble, en faveur de ce document et des principes qu'il contient. À l'heure actuelle, on a trop tendance à comparer des pommes et des oranges et nous serions tous enchantés de nous concurrencer les uns et les autres dans la poursuite d'objectifs identiques.

Monsieur le président, je terminerai en disant que ces principes fondamentaux méritent d'être étudiés très sérieusement. C'est sur ce fondement qu'il faudra construire. Merci.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Terhoch. Nous allons commencer et, comme d'habitude, en donnant la parole à l'opposition officielle. Monsieur Bosley.

M. Bosley: Merci, monsieur le président.

Il y a trois ou quatre mois, je crois, avant la publication de la première proposition, M. Fitzgerald est venu me voir et je n'ai pas caché que selon moi, les idées contenues dans ce rapport constituent probablement la réponse la plus originale que nous ayons vue au rapport Applebaum-Hébert. Comme je ne veux pas abuser du temps du Comité, je n'irai pas jusqu'au bout du temps qui m'est imparti car j'ai eu l'occasion de discuter longuement avec M. Fitzgerald au sujet de ce mémoire. Par conséquent, comme j'ai déjà eu beaucoup de réponses aux questions que je me posais, il ne serait pas juste de recommencer; cela dit . . .

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Excuse me, though, it would be good for the record.

Mr. Bosley: It might be. That is why I will put the ones on the record that I think are important to an elucidation of this document.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Very good.

Mr. Bosley: Maybe members of the committee would be interested in knowing exactly what the concept of a responsible production unit is, Mr. Fitzgerald, because your elucidation of that idea to me was most enlightening. Perhaps you would explain that whole concept to the committee, and start with the fact that that is what makes *The Journal*.

Mr. Terhoch: First of all, Mr. Fitzgerald is not with us. He has a beard as well.

Mr. Bosley: I am sorry, I am confusing you. You do look alike.

Mr. Terhoch: That is just for the record.

Mr. Bosley: Neither you nor I nor Mr. Fitzgerald can now work at the Safeway store.

Some hon. Members: Oh, oh!

Mr. Terhoch: Mr. Fitzgerald is in production this morning; Norman Campbell is also in production; and Miss Ann Frank, who is also in production, the three other members of the committee. We are in the process of doing an additional examination of the concept of responsibility units. But I will, for the committee, speak briefly to the concept.

What exists in most quarters in the corporation is a pooling philosophy of manpower and resources, and when a program is created, for whatever length of time, the production unit that begins with producers, writers, broadcasters, then goes and dips into the pool and draws out manpower and resources for anywhere from a day to year after year, if it is an ongoing program. However, at the same time, there are ongoing programs in this country that, by accident, by the guile and wisdom of individual producers, by whatever means, have created, in essence, companies within the company. What it amounts to then is dedicated, for the most part, resources, manpower, in all areas of production. It then holds that production unit accountable for those resources and manpower. What that does is two things; in our view, the pooling system, while in many areas may have been necessary—and may still be necessary in some areas, because there are not enough programs and enough resources to match all of those programs—what, in effect, it has done is to diffuse what we believe to be the measurement of people's place in an organization and the difficulty in measuring people's skills. It is our way of saying that, while we believe the corporation is pretty thin, that is one way of examining just how effectively the corporation functions.

If we take a responsibility unit which now, for example, the *Beachcombers* functions in, or *The Journal* functions in, then there are clear objectives for the program; there are clear

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Burghardt): Excusez-moi, il serait peut-être bon tout de même d'entregistrer ces réponses.

M. Bosley: En effet. C'est la raison pour laquelle je vais répéter celles qui me semblent les plus importantes pour expliquer ce document.

Le président suppléant (M. Burghardt): Très bien.

M. Bosley: Les membres du Comité voudront peut-être savoir en quoi consiste le principe d'une unité de production responsable. En effet, M. Fitzgerald, ce que vous m'avez dit à ce sujet était particulièrement intéressant. Peut-être accepterez-vous de répéter maintenant à l'intention du Comité ce que vous m'avez dit, en commencant par cette observation que c'est l'élément le plus original de l'émission *The Journal*.

M. Terhoch: Pour commencer, M. Fitzgerald n'est pas là aujourd'hui. Il porte aussi une barbe.

M. Bosley: Je suis désolé, je vous ai confondu; vous vous ressemblez.

M. Terhoch: Je voulais le préciser.

M. Bosley: Mais ni vous ni M. Fitzgerald ne pourrez plus travailler pour Safeway.

Des voix: Oh, oh!

M. Terhoch: M. Fitzgerald est en production ce matin, Norman Campbell est également en production ainsi que Mlle Ann Frank et trois autres membres du Comité. Nous sommes en train de préparer une nouvelle étude des unités de responsabilité. Cela dit, je peux très rapidement vous expliquer ce principe.

Dans la plupart des services de la société, on a pour principe de regrouper la main-d'oeuvre et les ressources; ainsi, lorsqu'un programme est créé, quelle que soit la longueur du travail, on part d'une unité de production qui est constituée au départ de producteurs, d'auteurs, de diffuseurs, puis on va puiser les compétences nécessaires à même le «pool» de main-d'oeuvre et de ressources selon les besoins au jour le jour et, d'une année sur l'autre dans le cas d'un programme permanent. Toutefois, il existe dans ce pays des programmes permanents qui, par accident, à cause de la volonté ou de la détermination de producteurs individuels ou pour d'autres raisons ont fini par se constituer en compagnies à l'intérieur de la compagnie. Finalement, toutes les ressources et toute la main-d'oeuvre sont consacrées à un secteur de production. Cette unité de production est alors responsable de ses ressources et de cette main-d'oeuvre. Les effets de ce système sont doubles: nous estimons que le système de regroupement des ressources a souvent été nécessaire et continuera à l'être dans certains cas, pour la simple raison qu'il n'y a pas suffisamment de programmes, pas suffisamment de ressources pour faire face aux nécessités de ces programmes. En fait, ce système a en même temps empêché de cerner les aptitudes et les compétences des gens de la société. Autrement dit, les ressources de la société sont étirées au maximum, mais c'est un moyen de mesurer l'efficacité de la société.

Prenez maintenant l'unité de responsabilité et des programmes comme *The Beachcombers* et comme *The Journal* qui suivent déjà ce système. Ces programmes-là ont des objectifs

[*Text*]

responsibilities for each person involved in that unit, and when they do not perform effectively for a period of time, or programs change, people do not necessarily go back into a pool; there has to be some hard decisions made about programs and there should, as well, be some hard and effectual decisions made at times about people.

As we have noted in the report, the principle is used in other industries and has been attempted in other broadcasting institutions, to a limited degree. We know that it works in some units currently. What we believe at minimum should be done is to explore, and that is what we are doing, where it effectively could be implemented.

It has been shown that it may not save one penny, it may not create any new or eliminate any old jobs; what it has shown is that it usually breeds better programs. The science unit is an example; *The Fifth Estate* is an example; *Beachcombers* is another; the best, most successful news and current affairs operations across this country, to different degrees, function in that manner.

• 1125

Mr. Bosley: Is not *the fifth estate* done the same way?

Mr. Terhoch: We believe, to whatever degree is possible, every unit that now exists is not the same. There is no formula, but each *The fifth estate* or *Beachcombers* has a certain dedication.

What it also brings is financial accountability, financial accountability for every aspect of the program. As you are aware, the corporation has changed its accounting processes in terms of programming, sort of bringing direct dollars and indirect dollars together, no longer the funny money and the real money. Having said that, this unit concept creates clear lines of financial accountability.

It also creates more creative possibilities. If, through the objective-setting process, it were decided that in the area of drama the objective-setting process showed that this form of drama was where the corporation wished to move in any location, in any region, or at the network, the unit would be challenged to develop concepts. At the same time, units that exist in the private sector would also be challenged to develop concepts. What you can end up with is, as I spoke of earlier, I think a responsible competitive process. If I were heading up one of those units in drama and it were shown that after one or two, or whichever number of go-rounds I was not winning, that my projects were not moving forward, you now would have a way of measuring my creativity and my production. I think there are all kinds of opportunities; none of those that I have just said are definitive, I would say, but they are certainly worth exploring.

[*Translation*]

très clairs, des responsabilités très claires pour chaque personne appartenant à l'unité. Lorsque la prestation d'un individu pendant une période donnée n'est pas suffisante, lorsque les programmes changent, les gens ne retournent pas forcément dans un pool. Il faut parfois prendre des décisions difficiles au sujet des programmes, et des individus.

Comme nous l'avons observé dans le rapport, nous suivons des principes comparables à ceux qui sont suivis dans d'autres industries et dans d'autres institutions de diffusion. Nous savons que pour certaines unités ces principes sont déjà suivis. Le moins que nous puissions faire maintenant, c'est de remettre en question tous ces systèmes, de déterminer dans quels secteurs ils peuvent être utiles.

Dans certains cas, cela ne permettra pas d'économiser le moindre cent, cela ne créera ni n'éliminera le moindre emploi. Mais on s'est aperçu que souvent cela permettait de produire de meilleurs programmes. L'unité des sciences en est un exemple. Le programme *The Fifth Estate* en est un exemple. Le programme *The Beachcombers* un autre. Les meilleurs programmes d'affaires courantes et de nouvelles suivent ce principe dans une certaine mesure.

M. Bosley: Est-ce que *The Fifth Estate* n'est pas fait de la même façon?

M. Terhoch: Toutes les unités actuelles sont différentes les unes des autres dans la mesure du possible. Il n'y a pas de formule mais toutes, qu'il s'agisse de celle *The First Estate* ou de *The Beachcombers* ont une certaine orientation.

Cela assure également une certaine responsabilité financière, pour tous les aspects du programme. Comme vous le savez, la société a modifié ses processus de comptabilité relatifs à la programmation, grâce à une nouvelle méthode qui permet en quelque sorte d'aligner les dollars directs sur les dollars indirects. Autrement dit, on n'a plus d'une part de l'argent pour rire et d'autre part de l'argent véritable. Cela dit, ce principe de l'unité permet d'établir des lignes de responsabilité financières bien définies.

Cela favorise également les possibilités de création. Si dans le cadre d'objectifs bien définis la société décidait, dans le service des émissions dramatiques, par exemple, d'aller produire une émission dans une région donnée, dans un lieu particulier, l'unité serait alors appelée à inventer des principes originaux. En même temps, les unités du secteur privé pourraient être conviées à participer à la mise au point de nouveaux concepts. Et finalement, comme je l'ai dit plus tôt, on finit par faciliter le processus de la concurrence. Si j'étais le chef d'une de ces unités de production, dans le domaine des émissions dramatiques, par exemple, et s'il s'avérait après une ou deux émissions que c'était un échec, que mes projets ne progressaient pas comme ils auraient dû, la société aurait maintenant des moyens de mesurer ma créativité et ma production. Toutes sortes de possibilités s'ouvrent, tout ce que je viens de vous dire est loin d'être définitif, mais ce sont certainement des idées qui méritent d'être étudiées.

[*Texte*]

Mr. Bosley: But it is the concept itself that seems to me to create the opportunity for the Nordicity Group to compete against you once the program objective has been set, and without the responsible production unit concept, the measuring of a competitive offer is not possible, is it?

Mr. Terhoch: It is apples and oranges.

Mr. Bosley: Okay. At the same time, the perception I have is that in the cutbacks that have occurred in the last year, those that the corporation has made, it has been easier for the corporation to identify its cutbacks in those programs that have this concept. That is the risk that is involved, is it not?

Mr. Terhoch: Once again . . .

Mr. Bosley: As I read it, it was *The Fifth Estate* that took the cut. Maybe I am wrong, but that is the impression I have from my limited knowledge of the internal workings of the CBC.

Mr. Terhoch: I do not think one can generalize. *Beachcombers* did not take a cut. I think the regions took a lot of cuts. I think the cuts hit a lot of places. I think what you are identifying is yes, once you have units they may make decision-making . . .

Mr. Bosley: They are exposed.

Mr. Terhoch: They are exposed, but they are also defendable. When you do not have units, decisions become difficult to challenge, become more difficult for the corporation to make, because it is a mass.

Mr. Bosley: Okay. In terms of the objective-setting process, about which I had a long conversation . . . I should tell you that my original reaction to the depth of the degree of the consultation process that underlay the objective-setting process was that it struck me, at least in the beginning, as ambitious. I think that is the right way to say that. I got the impression that what was more important to you, if one had to choose, was that the creation of the objectives in an open way was the issue, making sure that those objectives exist, that they are publishable. The degree to which one goes through an iterative process to create them is perhaps not as significant to you as the creation of the objectives in a public sense. Is that fair?

Mr. Terhoch: Agreed. Yes, that is more than fair; I think it is the first principle. Beyond that, we can apply any number of systems that would achieve that first principle.

Mr. Bosley: And the whole thing hooks on getting the objectives out, open, public, and long enough in advance that the rest of the competitive system can function. Is that not right?

Mr. Terhoch: I would just add that . . .

Mr. Bosley: This is a very friendly conversation.

• 1130

Mr. Terhoch: —not only the competitive . . .

[*Traduction*]

M. Bosley: Mais à mon avis, c'est le principe proprement dit qui donne, par exemple, au groupe *Nordicity* l'occasion de vous concurrencer une fois les objectifs fixés. Et sans une unité de production responsable, il n'est pas possible de mesurer ces éléments de concurrence, n'est-ce pas?

M. Terhoch: Ce sont forcément des pommes et des oranges.

M. Bosley: Bon. En même temps, si j'ai bien compris, les coupures budgétaires qui ont été faites l'année dernière, les coupures effectuées par la société ont été plus faciles à situer dans le cas des programmes qui suivent ces principes. C'est bien un risque, n'est-ce pas?

M. Terhoch: Je le répète . . .

M. Bosley: D'après ce que j'ai lu, les coupures sont tombées sur le programme *The Fifth Estate*. Je me trompe peut-être, mais le peu que je sais du fonctionnement interne de CBC m'a donné cette impression.

M. Terhoch: Je pense qu'il faut éviter de généraliser. Le programme *Beachcombers* n'a pas subi de coupures. Ce sont les régions qui ont beaucoup souffert. Les coupures ont été réparties sur de nombreuses régions. Effectivement, lorsque les décisions prises sur les unités . . .

M. Bosley: Ces émissions-là sont plus exposées.

M. Terhoch: Elles sont plus exposées, mais elles peuvent également se défendre. Sans ces unités, d'une part les décisions sont plus difficiles à contester, d'autre part la société a plus de mal à les prendre parce qu'elle doit tailler dans la masse.

M. Bosley: Bon. Pour ce qui est des objectifs, j'en ai longuement parlé . . . il faut vous dire qu'au départ il m'avait semblé que ce long processus de consultation qui devait conduire à l'adoption d'objectifs m'avait semblé un peu trop ambitieux. Je crois que c'est le mot juste. J'avais eu l'impression que forcés de choisir, vous auriez préféré avant toute autre chose, la création d'objectifs, d'objectifs précis et publiables. Dans la mesure où le processus de création est répétitif, il finit par vous apparaître secondaire par rapport à la création d'objectifs publics. C'est bien ça?

M. Terhoch: D'accord. Effectivement, c'est tout à fait ça. C'est le premier principe. Au-delà, nous pouvons mettre en place un certain nombre de systèmes qui permettraient de réaliser ce premier principe.

M. Bosley: Et tout cela finit par tourner autour de la nécessité de publier des objectifs, de les rendre publics. Et cela, suffisamment longtemps d'avance pour que les autres éléments du système concurrentiel puissent jouer. C'est bien ça?

M. Terhoch: J'ajouterai seulement . . .

M. Bosley: C'est une conversation toute amicale.

M. Terhoch: . . . pas seulement le processus concurrentiel . . .

[*Text*]

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Address the Chair, Mr. Bosley.

Mr. Bosley: I have to turn my back on you, if the chairman does this to me.

Mr. Terhoch: Not only the competitive system but all the systems, the systems inside the corporation.

Mr. Bosley: Now, how has the corporation responded to that so far? I think Mr. Juneau, in his comments here, was successfully political. The corporation seems to be moving to adopt, yes, the concept of more independent production; yes, the concept of more consultation. But with all respect, I want to know what your version of the dialogue so far is in terms of getting these concepts accepted.

Mr. Terhoch: Without being political, what I can say to that is, as I said at the outset, there are agreements and disagreements in all quarters about what Canadianization means. There is agreement that objectives—it is impossible not to agree with the principle of objectives . . . that the real key for us is what you identify, that while there are different processes, there has to be a strategy that is visible. There has to be a strategy, in our view, as we have said in the document, that is bottom up. There can be corporate objectives that may be top down, but programming objectives must come bottom up, in our view.

Mr. Bosley: Thanks. I want to make sure that I . . . I have had some experience with trying to produce bottom-up systems, and they tend to take a lot longer than may be reasonable. That is an institutional issue, I think, rather than a program objective issue. But my instinct says the achievement of your objective is best met, if one follows that, by requiring the CBC to put before its parliamentary "masters"—which is ultimately this committee in a review sense—the finalization of that set of objectives, that the public issue is perhaps best met by requiring those to be filed here in public session . . . because your argument has set those objectives—long enough in advance that everybody in the game knows what they are and can respond to them. It seems one of the ways to do that is to get those objectives filed with this committee, because this is the public forum for CBC.

I do not mean that we debate them. I am not suggesting in that context that we would then try to set CBC's objectives for it. I do not want that implication left.

Mr. Arnold Amber (Canadian Television Producers and Directors Association and The Association of Television Producers and Directors (Toronto)): I think the essence of the proposal is to go beyond this committee, with all due respect . . .

Mr. Bosley: Of course.

Mr. Amber: —and it has been evident over the years that, in some respects, the CBC has been falling away in its cultural mandate because of its falling away from a cultural community, falling away from communities.

Mr. Bosley: Okay.

[*Translation*]

Le coprésident (M. Burghardt): Monsieur Bosley, c'est au président que vous vous adressez.

M. Bosley: Si le président m'oblige à faire cela, je vais être obligé de vous tourner le dos.

M. Terhoch: Pas seulement le système concurrentiel, tous les systèmes, tous les rouages de la société.

M. Bosley: Et dans quelle mesure la réaction de la société a-t-elle été positive? M. Juneau a réussi à nous exposer très bien les aspects politiques lorsqu'il est venu ici. Apparemment, la société serait disposée à se rapprocher de plus en plus du principe de la production indépendante, du principe d'une consultation élargie. Mais cela dit, je veux vous demander à vous, qui avez assisté au dialogue jusqu'à présent, dans quelles mesures ces principes sont bien acceptés.

M. Terhoch: Sans vouloir faire de la politique, je peux tout de même vous dire qu'on est très loin d'être d'accord sur la signification de canadianisation. On reconnaît que les objectifs—les principes et les objectifs sont impossibles à contester—bref, on reconnaît que la clé c'est d'arrêter une stratégie visible qui peut d'ailleurs être appliquée grâce à différents procédés. Comme nous l'avons dit dans ce document, cette stratégie doit s'orienter de la base au sommet. Les objectifs de la société peuvent fort bien s'orienter du sommet vers la base, mais ceux de la programmation doivent forcément aller de la base vers le sommet; c'est du moins notre opinion.

M. Bosley: Merci. Je veux m'assurer . . . J'ai une certaine expérience des systèmes qui vont de la base au sommet, d'ordinaire ils sont plus lents qu'il n'est raisonnable. Cela dit, c'est probablement plus un problème administratif qu'une affaire d'objectif de programme. Cela dit, j'aurais tendance à penser que vos objectifs seront mieux servis si ces principes sont suivis, si l'on demande à CBC de présenter à ses «maîtres» parlementaires—finalement,il s'agit de ce Comité—une série d'objectifs définitifs, pour nous permettre d'étudier en public ces questions qui, après tout, intéressent avant tout le public. En effet, une des conditions que vous posez pour ces objectifs, c'est qu'ils soient arrêtés suffisamment longtemps d'avance pour que tous les joueurs connaissent les règles du jeu et puissent en tenir compte. Un moyen d'y arriver, c'est de déposer ces objectifs devant ce Comité puisque nous sommes le forum public le mieux désigné de CBC.

Si je fais cette suggestion, ce n'est pas pour que nous en discutions. Loin de moi l'idée que c'est à nous de fixer des objectifs à CBC. Il ne faudrait aps que vous pensiez cela.

M. Arnold Amber (Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision (Toronto)): A mon sens, le fond de cette proposition va au-delà de ce Comité, et je le dis avec beaucoup de respect . . .

M. Bosley: Bien sûr.

M. Amber: . . . et depuis des années, il devient évident que d'une certaine façon Radio-Canada s'écarte de son mandat culturel à mesure que l'écart se creuse entre cette société et la communauté culturelle et les collectivités.

M. Bosley: D'accord.

[*Texte*]

Mr. Amber: Part of this objective-setting program has to be involvement with people who are involved, as people might be helpful in making programs and watching programs. The public nature of the corporation, I think, means we have to go back and talk to the public as well.

Mr. Bosley: Yes.

Mr. Amber: So, yes, maybe we have to come here, or we have to go to Halifax and find out what the appetite, demands and needs in Halifax are for religious broadcasting. We have to go back and examine things with the people who in the end are paying for all this and have some connection to the CBC that can be inputted in a meaningful way.

You said at the beginning that this is going to be long, and that usually these things are very, very difficult. It is. Our belief is, though, if we are going to talk about public broadcasting, we have to set in place some mechanisms that allow public broadcasting to happen; and if it is difficult, so be it. We are spending a lot of money on this corporation, and we think it is a fundamental part of what we have to give to each other.

Mr. Bosley: I understand your concept of the people with the corporation, I think, just having had some experience with that. I guess my worry . . . I do not think a long conversation about the objective-setting process is necessary at this moment, except to say that I agree with you that its principle is sound. I just worry about its . . .

In Applebaum-Hébert, our operation is all part of an attempt to marry public consultation to cultural policy setting, and it has taken three times longer than anybody ever expected it would take. It would be attractive to believe that we could carry on . . . If you take that concept and put it into the development of cultural policy, and you try to move it away from a static policy-setting system, which would be wise, we would never, if you like, stop the Applebaum-Hébert process. We would presumably never get to a position of having to create a royal commission or an inquiry again because we would be objectively, with consultation, setting cultural objectives on an annual basis through this mechanism, but the risk is that we would never finalize it. That is the risk. I have the sense that in developing the mechanism to consult, it is almost more important that we make sure the mechanism exists to end the process for the purposes of letting people make programs. That is all; if that is not too obtuse.

• 1135

Mr. Terhoch: In just one thought, let me try to focus it. I do not think it is too obtuse; I understand your point. I think if it is just consultation, it can become obtuse. But I think the publishing, at a stage, sets a target against which people can react very specifically. I think consultation on the basis of "so what do you want" goes on forever. But if targets are set that people can react to, we believe you are building a more effective consultative process, and that is where the publication of objectives against which people can react comes in, rather

[*Traduction*]

M. Amber: Un élément important de ce programme de création d'objectif est de faire participer les gens qui s'y intéressent, ceux qui peuvent participer à la fabrication des programmes, ceux qui les regarderont. La société a une nature publique, et nous devons nous rapprocher du public, approfondir le dialogue.

M. Bosley: Oui.

M. Amber: Et donc, effectivement, peut-être devrons-nous commencer par venir ici, peut-être aussi irons-nous à Halifax pour apprendre quels sont les besoins, les exigences, les appétits de la population d'Halifax en matière d'émissions religieuses. Il faudra nous rapprocher de la population qui, finalement, paie la facture, pour lui donner des moyens de participation efficace dans la société.

Vous avez dit au début que le processus serait long, et que très souvent ce genre de choses présentent des dififcultés considérables. C'est vrai. Cela dit, si nous voulons parler de radiodiffusion publique, nous sommes convaincus de la nécessité de créer des mécanismes qui permettent cette radiodiffusion publique. Si cela s'avère difficile, il faut nous y résoudre. C'est un élément fondamental de ce que nous pouvons nous apporter les uns aux autres.

M. Bosley: Je comprends ce que vous dites des liens qui existent entre la population et la société, je viens d'en avoir quelque expérience. Ce qui m'inquiète toujours . . . Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'approfondir la discussion sur les objectifs pour l'instant, mais je peux tout de même reconnaître avec vous la solidité du principe. Ce qui m'inquiète, c'est plutôt . . .

Dans le rapport Applebaum-Hébert, la question fondamentale est de marier la consultation publique à la politique culturelle, et il a fallu trois fois plus de temps qu'on ne le pensait pour y parvenir. Nous aimerions penser pouvoir continuer . . . Si vous appliquez cette idée au développement de la politique culturelle, en essayant de la dégager de cadre politique fixe, ce qui serait indiqué, nous n'en finirions jamais avec les recommmandations du rapport Applebaun-Hébert. En effet, nous n'aurions jamais à créer une autre commission royale d'enquête parce que grâce au processus de consultation, nous fixerions les objectifs culturels chaque année, mais nous risquerions de ne jamais en finir. C'est un risque. J'ai l'impression qu'il serait plus important que nous nous assurions que ce mécanisme de consultation existe afin que les personnes intéressées puissent faire des programmes. C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet et j'espère que ce n'est pas trop confus.

M. Terhoch: Je vais essayer de cerner ce que vous venez de dire. Je ne pense pas que cels soit confus, je vois bien ce que vous voulez dire. S'il s'agit tout simplement de consultation, cela peut devenir confus. Mais je crois qu'à un certain moment l'on doit publier des objectifs qui permettront aux gens de réagir. Si l'on demande individuellement à chacun ce qu'il veut, on risque de ne pas en finir. Mais si l'on fixe des objectifs demandant la réaction des gens, à notre avis c'est une façon plus efficace de consulter et c'est là où intervient la publication

[*Text*]

than talking to everybody and then setting the objectives, putting them out and then saying: Well, you do not like them, but we did talk with you.

Mr. Bosley: I believe that it is also for your view that the re-Canadianizing of our public broadcasting organization—with which I instinctively agree—goes beyond that, as I understood it in your original conversations. One of the examples used was that in setting those objectives it is not just a matter of saying let us do what needs to be distinctively done, but let us not do what someone in the private sector, who is also part of the Canadian system, is adequately doing. As I understood it, that was also part of it. It was put to me on the basis of if we are doing local news in a territory—to use your example, Halifax—and as producers we do not believe in the use of resources to duplicate what is being done by the private channels in Halifax on a local news basis. It would be wiser, was the argument, to use those resources to make more distinctively regional programs for the Halifax audience. For the record, that is your view, is it not?

Mr. Terhoch: Our view is not the elimination of a service, but it is the setting of objectives and priorities that have to be measured, but cannot be measured in isolation from what else is taking place in the marketplace. If there is enough to go around for everything, one can say that all objectives will be achieved. If there is not enough to go around for everything, then some hard decisions have to be made and the marketplace is a very important factor in that. What that objective setting will also do is contribute to the re-evaluation of continuing programs.

Mr. Bosley: Sunset-clausing television programming.

I am not sure I got an answer to how the CBC feels about this.

Mr. Amber: We have just started the process with them. There have been a series of meetings at various levels with various people in the CBC, from the president to the executive vice-president and with some of the other vice-presidents.

Mr. Bosley: The names are the same but the places change.

Mr. Amber: The talks are proceeding. We have now reached the point where we are expecting some decisions from the senior management of the CBC, in all its various forms. We have done the preliminary talks and we are now at the point of: Well, what do you really think you are going to do about it? We are just about at that stage right now. I believe the next round of talks start again next week.

Mr. Bosley: Are they serious, or are they trying to out-wait these hearings?

Mr. Amber: Since we are going to go and speak to somebody next week, I am going to have to contend that they are serious, because if they are not, I am wasting my time.

Mr. Bosley: Thank you.

[*Translation*]

des objectifs, plutôt que de demander à chacun son avis pour ensuite fixer des objectifs, car en le faisant avant on peut répondre à ceux qui ne sont pas d'accord: Très bien, vous n'êtes pas d'accord, mais on vous a demandé votre avis avant.

M. Bosley: Vous pensez également que la recanadianisation des organismes de radiodiffusion publique—objectif avec lequel je suis d'accord—va plus loin que cela, si j'ai bien compris ce que vous avez dit au début. L'un des exemples que vous avez donné était que le fait de fixer ces objectifs était plus que dire faisons ce qui s'impose, mais ne faisons pas ce que quelqu'un du secteur privé faisant également partie du système canadien fait de façon satisfaisante. Si j'ai bien compris, c'est ce que vous avez dit. Ainsi, si nous avons un programme de nouvelles locales dans un territoire—pour citer votre exemple—à Halifax—en tant que producteurs nous ne croyons pas que nous devrions utiliser nos ressources pour réaliser des programmes de nouvelles faisant double emploi avec ceux des chaînes privées. Il serait plus sage, a-t-on dit, d'utiliser ces ressources pour réaliser des programmes régionaux différents pour le public d'Halifax. C'est ce que vous pensez n'est-ce pas?

M. Terhoch: Nous pensons qu'il ne faut pas éliminer un service, mais plutôt qu'il faut fixer des objectifs et des priorités qu'il faut évaluer en prenant en considération les circonstances du marché. Si le marché s'y prête, on peut dire que tous les objectifs seront atteints. Dans le cas contraire, certaines décisions difficiles doivent être prises et le marché est un élément important qui entre en ligne de compte. Les objectifs contribueront également à réexaminer les programmes en cours.

M. Bosley: On introduirait ainsi un facteur de temporisation dans la programmation.

Qu'en pense Radio-Canada?

M. Amber: Nous venons de commencer. Nous avons eu plusieurs réunions à différents niveaux avec Radio-Canada, avec le vice-président de l'exécutif ainsi que certains autres vice-présidents.

M. Bosley: Les noms sont les mêmes mais ce sont les endroits qui changent.

M. Amber: Les choses vont de l'avant. Nous nous attendons à ce que les hauts cadres de Radio-Canada prennent des décisions. Nous avons eu des entretiens préliminaires et la question qui se pose c'est celle de savoir ce qu'ils vont vraiment faire? C'est là où nous en sommes arrivés pour l'instant. Les prochaines rencontres devraient commencer la semaine prochaine.

M. Bosley: Est-ce qu'ils sont sérieux ou alors attendent-ils que les audiences se terminent, pour ainsi dire?

M. Amber: Étant donné que la semaine prochaine nous rencontrons d'autres personnes, je dois en déduire qu'ils sont sérieux parce que dans le cas contraire moi je perds mon temps.

M. Bosley: Merci.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): If I may, I will just ask a few questions at this time, with the committee's permission. Your main recommendation regarding the full Canadianization of the CBC, I wonder if you could be a bit specific for us here this morning. What do you see in-house productions of the CBC involved with? Can you give us some idea as to what you see that the CBC should be doing regarding in-house productions on a full Canadianization basis?

• 1140

Mr. Terhoch: I will preface my response by two things. One, we do not develop a specific schedule because we believe that should be a product of objectives and priorizing those objectives.

We believe there are areas within the corporation that—the public is being well served, and some suggest over-served. The areas that we identify where the public is not being effectively served are drama, entertainment and children's programming. We do not suggest that should be limited to inside the CBC or outside the CBC. We believe, as a viewer, the public is not going to respond and should not respond by saying: Oh yes, that show was done by the CBC and that show was done by an independent producer and that show was done by somebody in California. So the answer is not really the issue of what is done inside the CBC or what is done outside the CBC.

We believe the area that the CBC, in our view, is most negligent in its responsibility as a public broadcaster is in the arts and entertainment programs. The CBC has become, to a degree, a voyeur in arts programming; that is, reporting on the arts in many of its information programs. There are very few original productions done on the CBC. There are very few developments of new and distinctive ideas in the area of arts programming, and that is the area that we think the most attention should be paid to.

The question of who does it has to be a product of a number of factors. We believe the producers inside the CBC can compete with producers in the marketplace. We would like the opportunity, as producers in the marketplace would like the opportunity to prove their worth in competition. There is no question . . . Let me address Applebaum-Hébert for a moment. Their report said: no more inside, all outside. The ridiculousness of that is immediately the elimination of programs that do not have market value in the sense of saleability. We believe those programs should be sustained. We also believe there are programs that have market value, and yet we say that those should not just be done by the marketplace.

There are a whole number of factors which should determine who does the program and why—not based upon inside and outside. We would like to create a competitive environment that ensures the continuation of some programs that would no longer continue if the marketplace dealt with them. We would like to add a number of programs that are market-

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Burghardt): Si le Comité me le permet, je voudrais poser quelques questions. Pourriez-vous nous expliquer un peu plus votre principale recommandation portant sur la canadianisation de Radio-Canada? Quels types de programmes devrait produire Radio-Canada dans cette optique?

M. Terhoch: Avant de vous répondre je voudrais dire deux choses. Premièrement nous n'élaborons pas une programmation bien précise parce que nous pensons qu'elle devrait découler des objectifs fixés et des priorités retenues.

Dans certains secteurs, nous pensons que la société fournit de bons services au public, et certains disent même que c'est trop. Nous pensons par contre que nous n'offrons pas suffisamment de théâtre, de programmes pour les enfants ainsi que de divertissements. Nous ne voulons pas dire par là que le nombre de tels spectacles devrait être limité par Radio-Canada ou de l'extérieur. Nous pensons que les téléspectateurs, ne vont pas répondre et ne devraient pas en arriver à dire: très bien, tel spectacle a été réalisé par Radio-Canada et tel autre par un producteur indépendant et tel autre encore par quelqu'un d'autre en Californie. Donc la question qui se pose n'est pas de savoir qui fait quoi.

C'est dans les programmes artistiques et dans les divertissements que, à notre avis, les programmes de Radio-Canada laissent le plus à désirer. La société est devenue, dans une certaine mesure le pourvoyer de programmes artistiques réalisés par d'autres, car il y a très peu de programmes artistiques réalisés par Radio-Canada. En effet peu a été fait de véritablement original dans ce domaine, et il conviendrait d'y porter une attention particulière.

Maintenant, à qui en incombe la responsabilité, dépend de plusieurs facteurs. Nous pensons que les producteurs de Radio-Canada peuvent concurrencer les producteurs indépendants. Au même titre que les producteurs indépendants qui veulent avoir l'occasion de prouver qu'ils sont compétitifs, nous souhaiterions pouvoir le faire aussi. Il ne fait aucun doute . . . Permettez-moi de vous citer le rapport Applebaum-Hébert: Radio-Canada ne devrait plus produire de programmes, cette tâche devrait être complètement confiée à des producteurs indépendants. C'est un argument tout à fait ridicule en ce sens que ce faisant on éliminerait des programmes qui sont sans valeur d'un point de vue commercial. Nous pensons que ces programmes devraient être maintenus. Nous croyons également qu'il y a des programmes qui ont une valeur commerciale et néanmoins nous continuons de dire qu'ils ne devraient pas strictement être confiés aux producteurs indépendants.

Il y a plusieurs facteurs qui devraient déterminer qui réalise tel programme et pourquoi, en plus de ceux recommandés par le rapport Applebaum-Hébert. Nous voudrions créer un climat de compétition qui permettrait de conserver certains programmes qui dans d'autres circonstances seraient abandonnés par les producteurs indépendants. Egalement nous voudrions

[*Text*]

able and deal with the arts in a form that we think the CBC is least distinctive, least Canadian in the area of the arts.

Mr. Amber: The other thing I would like to add to that is two points. One is that if the CBC does not continue to do inside production, a lot of the things that now go on in the regions would never happen. It is unbelievable to conceive of the situation where independent producers, working in small regions and objectively serving those areas, will do these kinds of productions, because there is just not a money base for them. So that is a very important point.

The second point that I think is worth considering, because I have not the vaguest idea of what other people come and talk to you about at this committee—there is a wealth of both talent and experience at the CBC, and not just at the producers level, but at all levels. There are some of the best cameramen, some of the best technicians, some of the best artists and so on and so forth. I think that also should be noted, because I do not know if anybody has told that to you before. But those of us who work with these people are by and large proud to work with them; they are good people. And by God, whatever this committee feels, it would be wrong for them to feel that, as is sometimes suggested by independent producers or other people, the CBC is just a place where things get done, but they do not get done right. That is not the case at all.

• 1145

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I imagine you would agree that the CBC, in order to survive as a network, needs the co-operation of its affiliates. It needs affiliate stations. Or perhaps you might question that. I am just assuming that, so if you do question it, I would appreciate your views.

On the basis of the private affiliates who are now on the CBC network, when you talk about the full Canadianization, I suspect many of them would object to that, because they are ones who are concerned about the commercial dollar, and they want to compete with American programming. So they want American programming as part of their overall schedule. Yet, if they are going to be on the network, certainly during prime time, they have to take so many hours, as we all know, of CBC programming.

Have you had any contact with the private affiliates? Have you any sense as to how they feel about your recommendations for full Canadianization?

Mr. Terhoch: No, we have not had direct contact. What I can say, though, is that is a real problem. We believe every Canadian should have the opportunity to see the CBC, especially *A New Beginning*, as it envisions the CBC. What I think has to be addressed here is that we have two separate questions. We have a cultural question and a programming question as relates to public broadcasting. And we have a

[*Translation*]

ajouter d'autres programmes qui présentent un intérêt commercial et réaliser des programmes artistiques canadiens portant sur des aspects un peu négligés par Radio-Canada.

M. Amber: À cela je voudrais ajouter deux choses. Premièrement si Radio-Canada abandonne l'aspect production de ses activités, beaucoup de programmes diffusés à l'heure actuelle dans les régions cesseront d'exister. En effet, on conçoit très mal que les producteurs indépendants, implantés dans des petites régions se chargeront de la réalisation de tels programmes, étant donné qu'ils n'en auront pas les moyens financiers. C'est donc une considération importante.

Deuxièmement étant donné que je n'ai pas la moindre idée de ce que les autres témoins vous ont déjà dit, il existe une mine de talents et d'expérience à Radio-Canada, et non pas seulement dans le secteur de la production, mais à tous les niveaux. En effet, Radio-Canada a à son service certains des meilleurs cameramen, techniciens et artistes, pour ne citer que quelques catégories d'employés. Il faut le dire parce que je ne sais pas si on vous l'a dit avant, mais ceux d'entre nous qui collaborent avec ces personnes sont dans l'ensemble très fiers de travailler avec eux, car ce sont des personnes très valables. Et peu importe ce que les membres du Comité peuvent penser il serait faux qu'ils aient l'impression, comme le disent parfois les producteurs indépendants ainsi que d'autres, que Radio-Canada est un organisme efficace mais qui travaille mal. Ce n'est pas du tout le cas.

Le président suppléant (M. Burghardt): Je pense que vous êtes d'accord pour dire que si Radio-Canada veut survivre en tant que réseau, il faut qu'elle ait la collaboration de ses postes affiliés. Elle a besoin de postes affiliés. Vous n'êtes peut-être pas d'accord et dans ce cas je voudrais que vous me fassiez part de votre point de vue.

En parlant des stations privées affiliées à l'heure actuelle au réseau de Radio-Canada, et en parlant de canadianisation intégrale, j'aurais tendance à penser que beaucoup d'entre elles trouveraient à redire à l'idée, parce que ce sont précisément ces stations qui se préoccupent de questions commerciales étant donné qu'elles veulent concurrencer les chaînes américaines. En conséquence elles veulent insérer des programmes américains dans leur programmation. Néanmoins, si ces stations veulent diffuser sur le réseau national de Radio-Canada pendant les heures de forte écoute, elles doivent consacrer un certain nombre d'heures pour la diffusion des programmes de Radio-Canada.

Est-ce que vous vous êtes mis en rapport avec les stations privées affiliées à Radio-Canada? Que pensent-elles de vos recommandations sur la canadianisation?

M. Terhoch: Non, nous ne nous sommes pas mis directement en rapport avec elles. Néanmoins je peux vous dire que cela pose un problème réel. Nous pensons que tous les Canadiens devraient pouvoir regarder Radio-Canada surtout *A New Beginning*. Il y a deux questions bien distinctes qu'il faut se poser. D'une part il y a la programmation culturelle sur un réseau public. Il y a ensuite une question de distribution qui est

[*Texte*]

distribution question, which is a much more political question. We think those facts should be separated.

There is a whole number of formulas that can be used and a whole lot of thinking. That is as far as our thinking goes. But we believe those two questions must be separated. We should subsidize business, but we should not subsidize culture. We should fund culture. Therefore, we have put the CBC in a box. That box essentially is serving this two-headed monster. We do not suggest that the affiliates should disappear. What we suggest is that we have to return to first principles and, then, deal with the distribution question just as that, a distribution question. It is not a programming question. Distribution should not control programming.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Do you see, then, the CBC being sufficient unto its own, and with its own "O and Os" stations which they now have?. Would you be satisfied with that? It would be greatly lacking as far as distribution goes.

Mr. Terhoch: No. That is not what we suggest. The statistics are there as to what the affiliates bring to the CBC signal. That has to be addressed. But that is a distribution question, not a programming question. It is our view that they should be separated.

No one can say for certain, as a matter of fact, how many affiliates would be dramatically affected. That has to be examined. And of those which are dramatically affected, the real consequence are the people who are affected, in my view as a public broadcaster. Then those political and economic questions should be addressed. They should not prevent the moving forward of the Canadianization and the re-affirmation of public broadcasting. That factor should not prevent the process from taking place.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): When you talk about your autonomous production units, what effect would such an arrangement have on collective agreements and, especially, on the technical unions?

An hon. Member: Tremendous appeal.

Mr. Terhoch: They will have an effect. The key at this point is that we have put forward a suggestion which has some proven background in other areas. It has not been developed to the point where we can be definitive. But there will be an effect. I think the examination of the effect should come out of the examination of what those responsibility units are. In my discussions, which have not been official but have occurred with some colleagues in other bargaining units, I found that those who believe in public broadcasting, those who believe in productivity and better programming, albeit with a membership and a responsibility, are more than prepared to discuss the notion if it is done in a very open and responsible manner. So I think that would have to be examined.

[*Traduction*]

une question beaucoup plus politique. Il faudrait faire la distinction.

On pourrait utiliser plusieurs formules et y consacrer beaucoup de temps. Nous n'avons pas été plus loin. Nous pensons que ces questions doivent être étudiées séparément. Nous devrions accorder des subventions aux entreprises, mais pas à la culture. Par contre nous devrions donner des fonds à la culture. En conséquence, nous avons mis Radio-Canada dans une situation difficile. En effet, Radio-Canada a une double clientèle à satisfaire. Nous ne préconisons pas la disparition de stations affiliées. Nous pensons qu'il faudrait en revenir aux idées du début,et ensuite aborder la question de la distribution, comme une simple question de distribution. C'est une question d'ailleurs distincte de la programmation. La distribution ne devrait pas avoir préséance sur la programmation.

Le président suppléant (M. Burghardt): Pensez-vous que Radio-Canada puisse être autonome avec tous les postes qui lui sont affiliés maintenant? Il y aurait de graves lacunes de distribution n'est-ce-pas?

M. Terhoch: Non, ce n'est pas ce que nous disons. Nous avons les statistiques montrant ce qu'apportent les postes affiliés à Radio-Canada. Il faut étudier cette question aussi. Mais c'est une question de distribution et non de programmation. Ces deux aspects devraient être séparés.

Personne ne peut dire avec certitude, en fait, combien de postes affiliés seraient gravement touchés. Il faut étudier également cette question. Mais pour celles qui le seraient, quelles seraient les conséquences pour les personnes qui y travaillent. Ensuite on pourrait passer à l'étude des questions politiques et économiques. Néanmoins toutes ces questions ne devraient pas empêcher que la canadianisation intervienne et que l'on réaffirme le rôle des radiodiffuseurs publics. Cela ne devrait pas empêcher que le processus ait lieu.

Le président suppléant (M. Burghardt): Quand vous parlez de vos unités de production autonomes, quelles en seraient les retombées sur les négociations collectives et surtout sur les syndicats du personnel technique.

Une voix: Importantes.

M. Terhoch: Il y aura des retombées. L'élément essentiel pour l'instant c'est que nous avons fait une proposition qui a donné des résultats dans d'autres secteurs. Elle n'est toutefois pas finale. L'étude des retombées devrait découler de l'examen des responsabilités de ces unités. Dans les discussions informelles que j'ai eues avec certains de mes collègues dans d'autres unités de négociations, j'ai constaté que ceux qui croient à la radiodiffusion publique, à la productivité et à une meilleure programmation et qui sont prêts à faire face à leurs responsabilités, sont plus que disposés à discuter de cette idée à condition que cela se fasse ouvertement et de façon responsable. Il faudrait donc étudier tout cela.

[*Text*]

• 1150

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): You could have a situation where you would have programs and ideas tendered for by inside and outside producers.

Mr. Terhoch: We have that now, in effect. What we do not have is criteria against how those measurements are made, and what fallout there is is just as a consequence of the decisions rather than any thinking or strategy.

Mr. Amber: There are examples that exist now where people within bargaining units are assigned to one particular program or area of programming. Accommodations already have been made with the bargaining units. So in the first case, we do have some experience that says it can work. In the second case, one of the things I think we will be proposing be done is to set up a demonstration area, taking one particular unit and working this through.

I think the two things that are needed are the willpower to want to do it by management; and second, open discussion with the unions at the outset. I do not think anybody likes it when they have a collective agreement in their back pocket if at the last moment you come along and say you will now do this; and we know that abridges this agreement, but that is the way life is. So some of the requisites that are needed are discussions right now. But we have experience enough to say that things can be accommodated, much more so than some people might think.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): You talk about going across the country and finding out really what people want in the way of, I guess, Canadian programming. This is your intent. We do have some regional people represented here. I wonder if we could have some comments. What does Halifax want? What does Vancouver want? Are there different criteria here, Halifax to Vancouver or Toronto to Montreal? Could we just get some comment on regional broadcasting here?

Ms Susan Mitton (TV Agriculture and Resources, Canadian Television Producers and Directors Association and The Association of Television Producers and Directors): I think there is a feeling within the regions—there is certainly in Halifax, the Atlantic region, where I come from—that the corporation seems to be losing touch with people in the regions, and we feel the frustration growing—not just producers but people all through the CBC and the arts community as well, and the academic community—that the objectives of the CBC have become so washed out that nobody has a clear idea of what kinds of things we should be doing. Until we sit down and discuss that and get clear objectives and glean input from all these areas, I think there will be a growing frustration with public broadcasting in the country, and certainly within the regions.

One point that was discussed just a bit earlier, about what do you see the CBC continuing doing . . . that question you asked is very important to the regions, simply because while

[*Translation*]

Le président suppléant (M. Burghardt): Ainsi pour certains programmes, vous pourriez faire appel aussi bien à Radio-Canada qu'à des producteurs indépendants.

M. Terhoch: C'est ce qui se passe à l'heure actuelle. Par contre, nous n'avons aucun critère d'évaluation et les retombées, s'il y en a, découleront des décisions plutôt que de la mise en oeuvre d'une stratégie ou d'un plan délibéré.

M. Amber: Il y a des cas à l'heure actuelle dans certaines unités où certaines personnes sont affectées à un secteur déterminé de programmation. Les unités de négociation ont déjà prévu ce genre de choses. Donc, dans le premier cas, les faits montrent que c'est possible. Dans le deuxième cas, l'une des choses que nous allons proposer sera de faire une démonstration pour un secteur avec une unité particulière.

Les deux choses nécessaires à mon avis c'est que les gestionnaires aient la volonté de le faire et deuxièmement qu'il y ait de franches discussions avec les syndicats dès le départ. Je ne pense pas que beaucoup de gens apprécient une fois les négociations collectives terminées qu'au dernier moment on leur dicte quoi faire, nous savons d'expérience que cela met en danger ce qui a été accepté de part et d'autre mais c'est ainsi que les choses sont. Donc il faut que l'on discute maintenant de tout cela. Mais nous avons suffisamment d'expérience pour dire que l'on pourra trouver une solution beaucoup plus facilement que certaines personnes le croient.

Le président suppléant (M. Burghardt): Vous parlez d'aller un peu partout au pays pour découvrir quel type de programmes canadiens les gens veulent. Vous avez dit que vous aviez l'intention de le faire. Nous avons certains représentants des régions ici. Peut-être voudraient-ils faire quelques commentaires. Que veut Halifax? Et que veut Vancouver? Y a-t-il des critères différents à Halifax et à Vancouver, à Toronto et Montréal? Pourrait-on savoir ce que les radiodiffuseurs régionaux pensent?

Mme Susan Mitton (*TV Agriculture and Resources, Canadian Television Producers and Directors Association et Association of Television producers and Directors*): Je pense que dans les régions—à tout le moins c'est certainement le cas à Halifax, dans la région atlantique d'où je viens—la société a apparemment perdu le contact avec la population des régions, et nous constatons que le mécontentement augmente—non pas seulement les producteurs mais tout le personnel de Radio-Canada ainsi que les représentants de la communauté artistique et académique—ces personnes pensent que les objectifs de Radio-Canada sont beaucoup moins évidents et que personne ne sait à vrai dire ce qu'il faudrait faire. Jusqu'au moment où nous nous serons réunis pour discuter afin d'établir clairement les objectifs et que nous aurons demandé le point de vue de toutes ces régions, je crois que ce mécontentement continuera d'augmenter au pays et d'ailleurs certainement dans les régions.

On a abordé une question un peu plus tôt sur ce que devrait continuer de faire Radio-Canada—c'est une question très importante pour les régions, car même si les producteurs

[*Texte*]

independent production may be alive and healthy—I cannot really comment to what extent in Toronto—it certainly is not in the Maritimes. If we are going to cut back in the CBC's public broadcasting programming in the regions, shows such as the one I work for, which is *Land and Sea*, an agricultural documentary, I cannot see that an independent production house would survive in Halifax, doing a couple of shows. There has to be a facility of public broadcasting in place which continues such shows, which are very important to the region.

Now, *Land and Sea* would no more interest Alberta than . . . this country is diverse, it is huge, we do have special interests in various regions, and they must be met. The public broadcasting system, if it works, I think addresses those areas.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Just on that one point, if I may interject, we have had witnesses before this committee and they talk about broadcasting being the unifying force in the country; and they say, in fact, a program produced in Halifax would be well received in Alberta.

Ms Mitton: And should be seen in Alberta.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): And should be seen in Alberta.

Ms Mitton: Yes, I agree with that. However, whether or not you could sustain a 26-week series is another thing. There is in place right now at the CBC a regional exchange program. This program has gone down in its volume in the past years, though with the economic situation being as tight as it is, people are now looking again at running 13 weeks of *Land and Sea* in Ottawa, in Saskatchewan. But you would never get a 26-week series. It would be ridiculous. You can do it on a limited basis and it should be done because it reflects different regions and that is, right now, a part of the mandate of the public broadcasting system. So, certainly, there is a place for it.

• 1155

However, what I am talking about is if you wiped out a program such as *Land and Sea* or perhaps even one that could be duplicated in another area such as *Switchback*, a children's program that is done in Halifax and, I believe, in Vancouver. If you say: We are going to centralize this or do it in one location; because it is not really a revenue generator in Halifax, we are going to wipe it out there—that leaves those children without access. Even if you had a toll free line to Vancouver for kids calling *Switchback*, I do not think it would have the same impact as having distinctively regional programs. They would not want to, perhaps, bring a guest on who is a trawler captain; maybe in Vancouver they would. You see there are distinctive regions and I think this is a key problem for us and a key area for us to address.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Mr. Williams, would you like to comment please?

[*Traduction*]

indépendants sont en bonne santé, pour ainsi dire—je ne saurais dire exactement ce qu'il en est à Toronto—ce n'est pas du tout le cas dans les Maritimes. Si doivent intervenir des coupures dans la programmation de Radio-Canada dans les régions, par exemple pour des spectacles comme ceux auxquels je collabore, c'est-à-dire «Land and Sea», un documentaire sur l'agriculture, je ne pense pas que dans ce cas les producteurs indépendants pourraient survivre à Halifax en se limitant à produire quelques spectacles. Pour que de tels spectacles qui sont très importants pour les régions continuent d'être produits, il faut qu'existe un radiodiffuseur public.

Incidemment, le programme «Land and Sea» n'intéresserait pas plus l'Alberta que—le Canada est un pays très diversifié, immense, et chaque région a des intérêts bien particuliers et il faut pouvoir les satisfaire. Le système de radiodiffusion public, s'il fonctionne bien, peut répondre aux différentes attentes.

Le président suppléant (M. Burghardt): De ce sujet, permettez-moi de dire que certains qui ont comparu devant le Comité ont parlé de la radiodiffusion comme d'un élément d'unification au pays; en fait, ils ont dit qu'un programme produit à Halifax serait très bien accepté en Alberta.

Mme Mitton: Et qu'il devrait être diffusé en Alberta.

Le président suppléant (M. Burghardt): Et c'est exact qu'il devrait être diffusé en Alberta.

Mme Mitton: Je suis d'accord. Toutefois, passer une série de 26 semaines est une autre affaire. Radio-Canada a pour l'instant un programme d'échange régional. Ce programme a diminué en importance au cours des dernières années. Cependant, à cause des difficultés économiques que nous connaissons, on envisage maintenant de passer pendant 13 semaines «Land and Sea» à Ottawa et en Saskatchewan. Mais ce serait impossible pour une série qui durerait 26 semaines. Ce serait ridicule. C'est possible de façon limitée et on devrait le faire parce que ces programmes reflètent la diversité des régions et de plus cela fait partie du mandat des radiodiffuseurs publics. Donc, c'est certainement possible.

Toutefois, je parle de laisser tomber des programme *Land and Sea* ou d'autres programmes comme *Switchback*, un programme pour enfants réalisé à Halifax et, je crois à Vancouver. Si vous dites: nous allons centraliser la production de ces programmes à un seul endroit; parce que d'un point de vue commercial ils ne sont pas rentables à Halifax, et qu'en conséquence vous les laissez tomber—les enfants n'en bénéficieraient plus. Même si vous permettiez aux enfants de Vancouver de téléphoner sans frais au réalisateur de *Switchback* je ne pense pas que l'impact serait le même que pour les programmes régionaux à part entière. Ainsi, je ne pense pas qu'ils inviteraient en Saskatchewan dans le cadre de ce programme un capitaine de chalutier, peut-être le ferait-il à Vancouver. Il y a des régions qui sont très différentes et je crois que les intérêts de ces différentes régions représentent un élément-clé que nous devons prendre en considération.

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur Williams, est-ce que vous voulez dire quelque chose?

[*Text*]

Mr. Williams: Yes. First of all, it is my sense that in the Vancouver area the community has a fair bit of pride in that there is a program coming out of there that shows their province to a good deal of the world, but the same people that are sharing a concern that there has been a growth in, for example, the theatrical community on the west coast, that we, as CBC producers are not quite keeping up to. We are not quite in tune with that growth. We are aware that it is there, but we do not have the facility, the time, the on-air time to co-operate with these people, to bring what they are bringing to their theatrical community; to bring what we can bring and put it together and get it on television. There is not the ability on the rare occasion we can, to get it seen as widely as it should. We have surprise reactions sometimes to some of the things we do. Recently, a fairly adventurous project was undertaken in which the community responded not only in large numbers, but remarkably positive. You know as well as I do that people usually write letters when they are angry; we actually got letters from people who were not angry.

Mr. Bosley: May I just ask this, Mr. Chairman?

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Sure.

Mr. Bosley: Is there a resentment of the fact that the only CBC co-production theatrical arrangement is with Stratford as opposed to . . . There is one now in Manitoba, I think. It is coming, but that is not filmed yet. It is under production. I was just wondering if that was the feeling in terms of the film and theatre community in Vancouver.

Mr. Williams: No. I do not think anybody . . . It is not a resentment in the sense of saying, "I wish you were not doing that".

Mr. Bosley: But, "I wish you were doing ours". too.

Mr. Williams: Yes.

Mr. Bosley: Yes. Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): What, if I may ask, are your thoughts about the program production development fund? You were talking about "the CBC should be involved in drama, children's programming, the arts", this type of thing and, of course, this is what this fund proposes to address itself to. Could we get your comments on that fund?

Mr. Terhoch: Well, I think, first and foremost the more money that is available to television programs, the better. However, having said that, the real key is what television programs are going to be done with that money and why. We have seen in the film industry and we have seen in television up until now, in terms of the record in pay television, that if the markets that are being served are not Canadian markets; if the markets that are being served have nothing to do with public broadcasting, have nothing to do with the culture of this country, then those projects might be successful financially but they will, in our view, not necessarily serve public broadcasting. So it is an opportunity, but the key is really: what kind of programs. We have seen, as we have noted in our report, that

[*Translation*]

M. Williams: Oui. Premièrement, je crois que dans la région de Vancouver les gens sont assez fiers qu'il existe un programme qui montre leur province dans le monde, mais ces mêmes personnes s'inquiètent de voir la communauté théâtrale sur la côte ouest grandir sans que les producteurs de Radio-Canada fassent quoi que ce soit à ce sujet. En effet, nous n'emboîtons pas le pas à cette croissance. On sait qu'elle existe, mais nous n'avons ni les installations, ni le temps, pas plus que le temps d'antenne pour collaborer avec ces personnes et offrir aux Canadiens les spectacles qu'elles offrent à leur communauté en leur donnant accès au petit écran. Nous n'avons pas le moyen de le faire et les rares fois que nous le faisons, la diffusion n'est pas aussi généralisée qu'elle devrait l'être. Parfois les gens sont surpris de ce que nous faisons. Récemment, nous nous sommes lancés dans un projet que je qualifierais de relativement risqué et nous avons constaté que la communauté a répondu massivement, mais de façon positive. Vous savez aussi bien que moi que, généralement, les gens écrivent lorsqu'ils sont mécontents, mais au contraire, dans ce cas, nous avons reçu des lettres de gens qui étaient contents.

M. Bosley: Pourrais-je poser une question, monsieur le président?

Le président suppléant (M. Burghardt): Allez-y!

M. Bosley: Les gens sont-ils mécontents du fait que pour la production théâtrale le seul accord qu'ait signé Radio-Canada soit un accord de co-production avec Stratford par opposition à . . . Il y en a un à l'heure actuelle au Manitoba. Le filmage n'est pas encore terminé. Je me demandais ce qu'en pensait la communauté cinématographique et théâtrale de Vancouver.

M. Williams: Non. Je ne pense pas que personne . . . Ce n'est pas du mécontentement en ce sens que personne ne dit «je voudrais que vous ne fassiez pas cela».

M. Bosley: Mais plutôt «nous souhaiterions que vous vous occupiez de nous aussi».

M. Williams: C'est exact.

M. Bosley: Oui. Merci.

Le président suppléant (M. Burghardt): Que pensez-vous du fonds de développement de la programmation? Vous avez dit que Radio-Canada devrait produire des pièces de théâtre, des programmes pour enfants, des programmes artistiques entre autres choses, bien entendu c'est la raison pour laquelle le fonds a été créé. Qu'en pensez-vous?

M. Terhoch: En tout premier lieu, plus il y aura d'argent pour réaliser des programmes, mieux ce sera. Toutefois, et cela dit, le plus important est de savoir quel programme l'on va réaliser, avec quel argent et pourquoi? Nous avons vu que, jusqu'à présent, pour l'industrie cinématographique et pour la télévision, compte tenu de ce qui se passe pour la télévision payante, que si les marchés desservis ne sont pas des marchés canadiens, s'ils n'ont rien à voir avec la radiodiffusion publique, avec la culture canadienne, que ces programmes pouvaient être des succès du point de vue financier, mais pas nécessairement pour les réseaux d'État. Le plus important c'est donc les programmes. Comme nous l'avons dit dans notre rapport, nous avons constaté que Radio-Canada n'avait

[*Texte*]

the only new venture into light entertainment, variety programming this year in the CBC was a program of that nature, Paul Anka, which has not been successful. It does not speak well for the Canadian Broadcasting Corporation's commitment to the artistic community.

• 1200

That is a Canadian program only in the fact that it was produced in Canada and used a few Canadian resources. That is the danger.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I believe Mr. Bosley has a question to ask.

Mr. Bosley: It comes to mind here, on the discussions that we hear about the programs, that some place along the line I believe that you also recommend that the CBC would even drop the news and public affairs. Now, I am just wondering how you relate this and would the public accept CBC--as you know, in Applebaum-Hébert that is one area they recommend that we retain. But how would . . .

Mr. Terhoch: First, to be clear, we did not . . .

Mr. Bosley: —the public react if news . . .

Mr. Terhoch: No, we do not recommend at all . . .

Mr. Bosley: Suggest.

Mr. Terhoch: We do not suggest. What we suggest is this: zero base station. Let us start and examine both the network and, in each market location and region in the country, as a public broadcaster, the needs. And out of that we will determine what the priorities shall be and where the emphasis shall be.

We are not suggesting any elimination. We might be suggesting in one location that, quite frankly, there is not enough money and resources being spent on news and current affairs. And in others we might, out of this process of evaluation and objective-setting, based on the principle of marketplace to a degree, we might suggest—not we, but whoever conducts this system with us—that there be a reduction.

There is no suggestion of the elimination of news or current affairs in any location in the country. It is a zero base thinking.

Mr. Bosley: I am just thinking that because of the news—I would imagine as far as ratings are concerned that at 6.00 at night or whatever it may be you would have a terrible time trying to bring on a program that could compete with the Canadian news. So that if that was eliminated, what the Canadian Broadcasting Corporation could do to offset . . .

Mr. Terhoch: Let us be clear. When we speak of—let us examine the 6.00 for a moment. It is not to suggest we at all eliminate a service at 6.00 and put in a drama or a variety show. What we are suggesting is that across this country today, in most locations and regions and quite frankly at the network level, the emphasis is on news and current affairs.

[*Traduction*]

produit qu'un seul nouveau programme de variétés, le programme de Paul Anka, qui n'a pas été couronné de succès. Cela augure mal pour les engagements qu'a pris Radio-Canada envers la communauté artistique.

On dit que c'est un programme canadien seulement parce qu'il est produit au Canada avec quelques ressources canadiennes. Voilà le danger.

Le président suppléant (M. Burghardt): M. Bosley a une question à poser.

M. Bosley: En entendant discuter des programmes, on a l'impression que vous recommandez également que Radio-Canada laisse tomber les nouvelles et les affaires publiques. Comment le public accepterait-il la recommandation du rapport Applebaum-Hébert que Radio-Canada s'en tienne strictement aux nouvelles et aux programmes d'actualités. Comment . . .

M. Terhoch: Pour être précis, nous n'avons pas de . . .

M. Bosley: . . . comment réagirait le public si les nouvelles . . .

M. Terhoch: Nous n'avons pas recommandé du tout . . .

M. Bosley: Vous proposez.

M. Terhoch: Nous ne proposons pas cela. Nous proposons d'étudier la question en partant à zéro. Commençons par étudier le réseau et en tant que réseau public le marché et les besoins dans chaque région. Une fois cela fait, nous fixerons les priorités et nous saurons sur quoi il faut insister.

Nous ne proposons pas d'abandonner quelque programme que ce soit. Nous dirions même qu'à un certain endroit pour être franc il n'y a pas suffisamment d'argent ni de ressources consacrés aux nouvelles et aux programmes d'actualités. Pour d'autres, après avoir évalué et fixé les objectifs, compte tenu des besoins du marché, nous pourrions proposer des coupures.

Nous n'avons pas proposé de laisser tomber les nouvelles ou les programmes d'actualités dans quelque région que ce soit au pays. Nous partons à zéro dans notre évaluation des besoins.

M. Bosley: Je pense à cela parce que à cause des nouvelles—je pense en ce qui concerne l'évaluation des heures d'écoute, il serait extrêmement difficile de lancer un programme qui pourrait concurrencer les nouvelles. Donc si on laissait tomber les nouvelles, ce que pourrait faire Radio-Canada pour compenser . . .

M. Terhoch: Soyons précis. Prenons les nouvelles de 18 heures, par exemple. Nous ne préconisons pas de laisser tomber les nouvelles à 18 heures pour les remplacer par une piece de théâtre ou spectable de variétés. Par contre, nous pensons que dans tout le pays à l'heure actuelle dans la plupart des régions et même au réseau national, on accordre beaucoup de place aux nouvelles et aux programmes d'actualités.

[*Text*]

When we look across the country and we see locations that might be well served by an independent information program, we suggest that we still provide a service but we free money and resources against other priorities to produce dramas and varieties to be scheduled in other places.

And the key consideration here is not just on the basis of the fact that the audience figures are high. If we take a place like—anyplace—if the audience is watching the opposition three to one over CBC, that does not mean that the audience is necessarily well served. We are talking about journalism more, as we have defused the issue—attempted to—the issue of ratings. We are not just measuring that service on the basis of ratings. It is journalistic service as well.

But it is a question of emphasis. Right now we have an emphasis that leaves very little room in both money resources and air time for any other form of production across the country. And we say, we suggest, we should return to some zero base thinking.

Mr. Bosley: I would just like to add something there, as the news person on this committee. It was perhaps very good that we used the example of news. And maybe, perhaps, it was very bad. It was good because I think it receives a lot of attention when someone suggests news is in the mix as well and uses it as the example. I think it is good because it got the attention.

It may also have been a bad example because quite obviously, when you get down to the basic point of things, the CBC in one of its components is very heavily into information programming. We have a role in the cultural field but we also have a role in information programming. And in information programming, there is primary and secondary and perhaps even further-down-the-road types of information. And obviously, daily news is of the primary sort.

What we are really saying is that if you are going to do this, you should look everywhere. And when you get around to news, the question may not be whether or not you eliminate newscasts in city 'X' but whether or not you

• 1205

When you get around to the news, the question may not be whether or not you eliminate newscasts in city *x* but whether or not you attempt to fulfil a primary journalistic objective in perhaps a way that could be less costly or in a way where the emphasis is somewhat different from what you are doing so you can allow other things to grow and carry on at the same time. As I say, we cited it as an example rather than as a definite proposition about dropping news anywhere and it comes right hard and fast against one of the primary roles of the CBC.

Mr. Bossy: I have not been able to attend many of the meetings here because of other duties, but I was sort of surprised to hear one of our previous witnesses in the earlier meetings we have had on this Applebaum-Hébert where the statement was made that the definition of Canadian culture . . . I have not really personally heard too many

[*Translation*]

Dans certaines régions il pourrait y avoir des programmes d'information indépendants, nous pensons que nous devrions continuer de fournir le service mais également nous pourrions dégager des fonds et des ressources pour produire des pièces de théâtre, des spectacles de variétés qui seraient réalisés ailleurs.

Le plus important, ce n'est pas seulement qu'il y ait beaucoup de gens qui regardent ces programmes. Si le public regarde trois fois plus d'autres chaînes que Radio-Canada, cela ne veut pas dire que le public est nécessairement bien servi. Il s'agit surtout de journalisme, étant donné que nous avons désamorcé—ou à tout le moins essayé de désamorcer la question des coefficients d'écoute. Nous n'évaluons pas seulement le service en fonction des cotes d'écoute. C'est aussi un service journalistique.

Cela dépend également sur quel type de programme on insiste. À l'heure actuelle, notre option mobilise presque tous nos fonds et tout notre temps d'antenne, de sorte qu'il ne reste presque plus rien pour d'autres formes de production. Nous pensons qu'il faudrait en revenir au point de départ.

M. Bosley: Permettez-moi d'ajouter quelque chose en tant que journaliste. C'est peut-être heureux que nous ayons parlé du cas des nouvelles. Peut-être pas. C'est peut-être un bon exemple parce qu'on dit que les nouvelles font partie des programmes, cela attire l'attention.

Par contre c'est peut-être un mauvais exemple parce que de toute évidence Radio-Canada consacre une partie importante aux programmes d'information. Nous avons un rôle à jouer dans le domaine culturel mais également dans l'information. Et en ce qui touche la programmation de l'information, il faut reconnaître qu'il y a différentes catégories d'information. Et il va sans dire que le bulletin de nouvelles quotidien fait partie de la première catégorie.

Si vous repartez à zéro il va falloir que vous preniez tout en compte. Lorsque vous étudierez les nouvelles, il se peut que la question à laquelle vous deviez répondre ne soit pas si vous allez abandonner certains bulletins de nouvelles dans la ville x mais si oui ou non vous allez essayer de vous acquitter . . .

Lorsque vous étudierez les nouvelles, le plus important ne sera peut-être pas de savoir si vous abandonnez les bulletins de nouvelles dans une ville donnée mais plutôt de savoir si vous allez essayer d'atteindre un objectif journalistique important à moindre frais en insistant moins sur certains éléments pour pouvoir en amener d'autres en même temps. Comme je dis, nous avons donné l'exemple des nouvelles mais nous n'envisageons pas de laisser tomber les bulletins de nouvelles nulle part car cela serait contraire à l'esprit de Radio-Canada.

M. Bossy: Je n'ai pas pu assister à beaucoup des séances du Comité parce que j'avais d'autres choses à faire, mais j'ai été en quelque sorte surpris par ce que l'un des témoins a dit lors d'une séance antérieure sur la définition de la culture canadienne . . . Pour ma part je n'en ai pas entendu beaucoup

[*Texte*]

comments . . . and who can really define Canadian culture? What is it, in your view?

Mr. Terhoch: How many opinions would you like?

Mr. Bossy: I figured that would be the answer.

Mr. Terhoch: How long have you got?

Mr. Bossy: I was very interested in the comment you made concerning *Land and Sea*, and I hope it is not restricted to the eastern provinces because I am sure that is one of the areas that, when we are going to really have all Canadians understand Canada as it should be, part of that program would be tremendous right in Ontario. We do not have to go to the seaboard or go to Vancouver. I am sure that this in an educational way would lend to better know Canada by many young Canadians.

Ms Mitton: I certainly agree there. I will give you an example, though. When we do a half-hour documentary on a sea issue and *The Journal* would like a piece of it—they have to distill even *Country Canada*, which is a CBC program dealing with agriculture—they have to distill some of that information to make it relevant and understandable to an Albertan. Do you see what I am saying? So you cannot just slap the same program that we do at a certain level directed at a certain audience or even a general audience in the Maritimes and expect an Albertan or somebody from Ontario who is a fruit grower to understand the intricacies of the Nickerson takeover in Halifax. It is not just as simple as bicycling programs sometimes.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Mr. Bossy, your time is up.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: I am, I suppose, as critical of the Applebaum-Hébert report as you are. I think some of their statistics as to what has happened are pretty good, but their solutions, to me at least, are just as deficient as you find them. I have a great deal of sympathy and admiration for the proposals you make. My problem is I just wonder how we can get the support which is necessary for the very drastic changes you are proposing. You are really proposing a revolution in broadcasting and television, particularly in the CBC. Every study that has been done, whether it has been done by the Applebaum or by the CRTC as to what is being put out in television and who is watching what . . . Each year as we get further and further away from the Broadcasting Act, which set up the Board of Broadcast Governors in 1958, which then became the CRTC--each year we get further and further away from what the Broadcasting Act said should be the objective.

I will just read a sentence. They say that the objective should be the provision of a varied and comprehensive broadcasting service of a high standard that is basically Canadian in content and character. Well, we all know that each year more and more people are watching non-Canadian programs or if programs are produced in Canada they do not

[*Traduction*]

parler—qui peut définir ce qu'est la culture canadienne? Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Terhoch: Combien d'opinions voulez-vous?

M. Bossy: J'ai bien pensé que c'était cela que vous alliez me répondre.

M. Terhoch: De combien de temps disposez-vous?

M. Bossy: Ce que vous avez dit au sujet de l'émission *Land and Sea* m'a beaucoup intéressé et j'espère que la diffusion de cette émission ne sera pas cantonnée aux provinces de l'Est parce que je suis sûr que cette émission permettra à tous les Canadiens de comprendre le Canada comme il devrait l'être, car une partie de ce programme pourrait parfaitement décrire l'Ontario également. Je suis persuadé que cette émission éducative permettra à beaucoup de jeunes Canadiens de mieux connaître leur pays.

Mlle Mitton: Je suis tout à fait d'accord. Je vais vous donner un exemple. Lorsque nous faisons un documentaire d'une demi-heure sur la mer et que *The Journal* veut s'en procurer une partie—ils doivent adapter *Country Canada*, un programme de Radio-Canada portant sur l'agriculture—ils doivent adapter ce programme afin que les Albertains le comprennent. Est-ce que vous voyez ce que je veux dire? Je veux dire que nous ne pouvons pas prendre un programme que nous redestinons à un certain public voire même au grand public dans les Maritimes et nous attendre qu'en Alberta ou en Ontario où l'on cultive des fruits les gens comprennent les subtilités du rachat de Nickerson à Halifax. Il y a des programmes qui sont moins simples que les programmes pour cyclistes.

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur Bossy, il ne vous reste plus de temps.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Je pense que je critique autant que vous le rapport Applebaum-Hébert. Certaines de leurs statistiques au sujet de ce qui s'est passé sont assez bonnes mais je trouve, comme vous, que les solutions proposées ne sont pas très solides. J'admire beaucoup les propositions que vous faites. Toutefois, je me demande où nous allons obtenir les fonds nécessaires pour mettre en oeuvre les changements que vous proposez. Car ce que vous proposez c'est une révolution dans la radiodiffusion et dans la télévision, notamment pour Radio-Canada. Les études qui ont été faites, que ce soit le rapport Applebaum-Hébert ou le CRTC portant sur les programmes et ceux qui les regardent—chaque année nous nous éloignons de plus en plus l'esprit de la Loi sur la radiodiffusion, qui a créé en 1958 la Commission des gouverneurs de la radiodiffusion, qui est ensuite devenue le CRTC--chaque année nous nous éloignons des objectifs qui avaient été fixés en vertu de la Loi sur la radiodiffusion.

Je vais vous lire quelque chose. L'objectif visé devrait consister à fournir des services différents et variés d'un haut calibre ayant un contenu et un caractère canadiens. Nous savons tous que chaque année, davantage de Canadiens regardent des programmes non canadiens ou même s'ils regardent des programmes produits au Canada ces derniers

[*Text*]

have much Canadian content. There are a lot of reasons for that: there is the cost; there is the competition from mainly American stations; and there is the desire of such a high percentage of Canadian people to be entertained. By "entertainment" I mean relatively light entertainment. It is very tough, as we have been told again and again, for any Canadian producer company, whether it be an independent station or a network, with our population being one-tenth of the American to compete with the American programs.

• 1210

Therefore, my question is not to question what you are proposing; it is this: How can we mobilize support of Canadians for what you are proposing, which I would say or interpret to be going back to the objectives as set forth in the Broadcasting Act of 1958?

Mr. Williams: I would just like to make one point in response to that. We should not assume that it is even that difficult—it certainly is not impossible, at least—to create a Canadian product which does compete. We should not assume that the foreign product automatically beats the Canadian product. We have examples—for example, *The Beachcombers* . . . where we can get an audience similar in size to and in many cases larger than a lot of the foreign products, and a program that does not reflect the same kind of values or use the same kind of devices. I am very proud of the fact that we do not have to have a lot of violence in that show in order to get those kinds of numbers.

Mr. Orlikow: I have never doubted that Canadian programming can be as high quality and get a high audience in competition with American programming. The problem is—and I have not seen the figures for *The Beachcombers*, but I am certain that producing *The Beachcombers* costs the CBC substantially more money than buying a half-hour program which is a give-away from the United States. So that is a problem of the CBC. The problem for the private network or networks who do not have public funding, who have to depend on the advertising dollar—obviously the pressure on them is to buy the cheaper program.

Mr. Terhoch: If I could respond, Mr. Orlikow, I think it is almost sad to suggest that what we are proposing is a revolution when really what we are proposing is a return to mandate.

Mr. Orlikow: But maybe we have gone away so far from the mandate that a revolution is necessary to get back to it.

Mr. Terhoch: I will deal with some specifics. I guess my answer is that somebody has to lead and a lot of people have to follow but if we are not going to do anything I would like those to get out of the way. The status quo is not acceptable.

Where we find ourselves today did not happen overnight, and what we are proposing will not happen overnight. I think it would be safe to suggest that, as we have noted—even in our proposal it says it is so crucial to do this that even if there is

[*Translation*]

n'ont que peu de contenu canadien. Il y a beaucoup de raisons à cela: il y a les coûts, la concurrence des chaînes américaines, et en outre il ne faut pas l'oublier, il y a le fait qu'un grand nombre de Canadiens veulent regarder la télévision pour se distraire. Par «variétés», j'entends quelque chose de relativement léger. Il est très difficile, comme on nous l'a dit à maintes reprises, pour une société canadienne, qu'il s'agisse d'une station indépendante ou d'un réseau, de concurrencer les émissions américaines sachant que notre population représente un dixième de la population américaine.

Je ne veux donc pas mettre en doute ce que vous proposez, mais vous demander comment mobiliser les Canadiens dans l'entreprise que vous envisagez qui consisterait, si je ne m'abuse, à revenir aux objectifs fixés dans la Loi sur la radiodiffusion de 1958?

M. Williams: Je répondrai simplement qu'il ne nous faut pas supposer qu'il est même si difficile—ce n'est certes du moins pas impossible—de créer un produit canadien compétitif. Ne supposons pas que le produit étranger bat automatiquement le produit canadien. Nous avons des exemples comme les *Beachcombers* où nos téléspectateurs sont aussi nombreux et dans bien des cas plus nombreux que pour beaucoup de produits étrangers alors que c'est une émission qui ne reflète pas le même genre de valeur et n'utilise pas le même genre de moyens. Je suis très fier du fait que nous attirions autant de téléspectateurs sans trop de violence.

M. Orlikow: Je n'ai jamais douté que des émissions canadiennes puissent être d'une aussi grande qualité que les émissions américaines et attirent tout autant de téléspectateurs. Le problème est—et je n'ai pas vu les chiffres pour *The Beachcombers*, mais je suis certain que la production de cette émission coûte à Radio-Canada beaucoup plus cher que si la société achetait une émission d'une demi-heure pour presque rien aux États-Unis. C'est donc un problème pour Radio-Canada. Pour les réseaux privés qui ne sont pas subventionnés, qui doivent dépendre des recettes publicitaires, il est évident qu'ils ont plus tendance à acheter des émissions meilleur marché.

M. Terhoch: Monsieur Orlikow, je crois qu'il est presque triste de dire que ce que nous proposons est une révolution, alors qu'il s'agit simplement de revenir au mandat qui nous a été confié.

M. Orlikow: Mais peut-être s'est-on tellement écarté de ce mandat qu'une révolution s'avère maintenant nécessaire.

M. Terhoch: Je vous donnerai certains détails. Je crois qu'il faut que quelqu'un montre la voie et que beaucoup suivent mais si nous ne faisons rien, il faut changer. Le statu quo n'est pas acceptable.

La situation actuelle n'est pas apparue du jour au lendemain et ce que nous proposons n'arrivera pas non plus du jour au lendemain. Je crois que l'on peut dire, et c'est ce que nous avons indiqué même dans notre proposition où nous disons qu'il est tellement essentiel de faire cela que même si cela

[*Texte*]

not one more dollar forthcoming it should be done as a starting point to build.

Granted, in the first year and the second year there would not be the kinds of money at the outset to produce 10 more *Beachcombers* series. But I think, and we believe, that the Canadian Broadcasting Corporation could much more effectively go to Parliament for additional funds on the basis of what we are proposing than what the network is currently.

There is no question that certain audiences would be sacrificed. There is no question that we could not fill the 1,200 hours of American programming that we are suggesting be eliminated with the kind of quality at the outset. We do think it could be filled at the outset with a number of programs that should be on the CBC now that are not and on that basis begin to build.

There are a number of cornerstones in this that have to be addressed. If there is the conviction, then we are talking about rebuilding the CBC in a direction that makes it distinctive. And then I think, as parliamentarians most of you and your colleagues see that, as those here have suggested, as some support for this thrust, which could much more effectively deal with the question of additional funding for the kinds of prorams which require that kind of funding. That, we have stated in the report, as we once again went back to first principles.

• 1215

There are some things in here that could be changed with the currency we save. They become a lot more meaningful if the objective is to build a distinctive service, against which programs can be measured not just for their audience size, albeit that is a measurement. And out of that, I think we can attract the dollars necessary.

Mr. Peter Kappele (President, Toronto Association, T.V. Current Affairs): May I make just one observation, too? My colleague perhaps is too modest to say it, but it cost the CBC very little, if anything, to make this program. It sold in over 30 countries. It gets good audiences wherever it goes. It is not an accident that it comes out of a unit which is essentially a responsibility centre.

We have another program, *The Nature of Things*, which certainly brings in significantly more money than it cost to make. It was done out of the same sort of unit. I think it is not as revolutionary as it sounds. I believe the seeds are there and have been there for a long time, but they need to be exploited, I think.

Mr. Orlikow: I presume, though, that you are talking about a fairly long period of time. In other words, you produced a program for Canadian audiences but, as it goes along, you then can go out and show other countries that program which is worth while and they will buy it.

Mr. Kappele: *The Nature of Things* sold very quickly when it was made. It has been on the air 20 years perhaps. When it began there was not very much of that sort of programming

[*Traduction*]

n'apporte pas un dollar de plus, ce sera toujours un point de départ.

Admettons que la première et la deuxième année il n'y ait pas suffisamment d'argent pour produire dix autres feuilletons comme les *Beachcombers*. Toutefois, nous croyons que la société Radio-Canada pourrait avoir beaucoup plus de succès en demandant des fonds au Parlement si elle adoptait notre proposition.

Il ne fait aucun doute qu'il faudrait sacrifier certaines catégories de téléspectateurs. Que nous ne pourrions pas immédiatement remplacer par des émissions de qualité les 1,200 heures d'émissions américaines que nous suggérons d'éliminer. Nous pensons toutefois que l'on pourrait les remplacer dès le début par un certain nombre d'émissions qui devrait déjà passer aujourd'hui à Radio-Canada et que cela nous permettrait de partir dans la bonne direction.

Il faut envisager à ce sujet un certain nombre de pierres angulaires. Si la volonté est là, il s'agit en fait de réorienter Radio-Canada de façon à en faire un réseau différent des autres. Dans ce sens la plupart d'entre vous et de vos collègues parlementaires, comme on l'a dit, seraient favorables à une telle réorientation et donc plus réceptifs à l'idée de subventionner davantage certaines catégories d'émissions. Comme nous le disons dans notre rapport, il s'agit de revenir aux principes de base.

On pourrait changer un certain nombre de choses. Si l'objectif est de constituer une service différent, on ne jugera plus uniquement les émissions au nombre de téléspectateurs qu'elles attirent et l'on pourra ainsi compter sur d'autres subventions.

M. Peter Kappele (président, *Toronto Association, T.C. Current Affairs):* Me permettez-vous également de faire une observation? Mon collègue est peut-être trop modeste pour le dire mais la réalisation de cette émission ne coûte pratiquement rien à Radio-Canada. Elle a été vendue dans plus de 30 pays. La cote d'écoute est partout excellente. Ce n'est pas par hasard que cela vient d'un service qui est pratiquement en soi un centre de responsabilité.

Nous avons une autre émission *The Nature of Things* qui rapporte beaucoup plus d'argent qu'elle n'en coûte. Elle a été réalisée par le même genre de service. Cela n'est donc pas aussi révolutionnaire que cela en a l'air. Je crois que nous avons là les bases sur lesquelles bâtir mais il faut les exploiter.

M. Orlikow: Je suppose toutefois que cela prend un certain temps. Autrement dit, vous avez réalisé une émission pour le Canada et vous vous apercevez ensuite que vous pouvez la vendre à d'autres pays.

M. Kappele: *The Nature of Things* s'est vendue très vite. L'émission a peut-être déjà 20 ans. Au début, il n'y avait pas beaucoup d'émissions semblables et je ne pense pas qu'il faille

[*Text*]

made, and I do not think it takes very long if you if you have a good, entertaining program. It does not have to be made to meet international audience standards. It has to be made to be good. And if it is good, it will probably sell.

Mr. Terhoch: I just want to add one caution in the notion of making programs for international sales, which is that the largest market is the market to the south. And while there are markets around the world for Canadian programs, they are not large financial markets.

The danger now is to turn our attention, first, to sales while, at the same time, we are dealing with developing Canadian programs. That is because, as I noted earlier, the motivation and the style in which those programs are produced, we believe will be most often in the disinterest of the Canadian audience.

Mr. Orlikow: Many programs—for example, *The Nature of Things*—are very good and have a very loyal audience, they do appeal, I assume, to a minority of the viewing audience. So it seems to me that to a certain extent, and I think you say yourself, the CBC should stop worrying as much as it does about ratings and the percentage of the audience it has at a particular time.

Mr. Kappele: I just want to say that the audience for *The Nature of Things* is astoundingly large; it is very big indeed.

Mr. Terhoch: The only thing I was going to say to be clear is that there is no suggestion that we wish to embark upon minority programming. We want the most Canadians to see every program. It is the motivation. The motivation today in ratings, has as much to do, has more to do, with the advertising dollars, as it has to do with that notion of as many Canadians as possible seeing the program. So not for one moment are we suggesting that ratings are not an important factor. It is a question of the motivation of those ratings.

I will cite one important example. The box the CBC is in . . . well, take *Empire, Inc.*, which everyone is aware was a very successful, most visibly dramatic, production, in the interests of ratings—and this is not a criticism of the corporation because it currently has no choice—it was programmed for the first three episodes to concur with the ratings period. Unfortunately, the fourth and fifth episodes went up against the *Super Bowl* and *The Winds of War*.

• 1220

Here you have a situation where the major product of dramatic production in a current year . . . it was not programmed with the opportunity for the most Canadians to see all of the episodes, because there was a need to have it in during the ratings period to bring up the profile of CBC's audience: for a number of reasons, but the primary one is those ratings then meant advertising dollars in a shrinking advertising market.

I am not critical of the CBC, because it had no choice. But I would suggest the CBC has to be taken out of that box so it does not have to program a program like *Empire, Inc.* in that manner.

[*Translation*]

très longtemps lorsqu'il s'agit d'une bonne émission. L'objectif n'est pas de respecter des normes internationales mais de faire une bonne émission. Si elle est bonne, elle se vendra probablement.

M. Terhoch: Je veux juste faire une mise en garde sur la question de réaliser des émissions pour le marché international, à savoir que le marché le plus important est celui que nous avons au sud du Canada. S'il y a des marchés ailleurs dans le monde, ce ne sont pas d'importants marchés financiers.

Le danger actuel est que nous avons tendance à considérer tout d'abord les ventes tout en réalisant des émissions canadiennes. Ceci parce que, comme je le disais plus tôt, ce qui pousse à réaliser ces émissions dans un certain style n'a pas grand-chose à voir avec le public canadien.

M. Orlikow: De nombreuses émissions comme *The Nature of Things* qui sont excellentes et ont un public très fidèle s'adressent, je suppose, à une minorité de téléspectateurs. Il me semble donc que dans une certaine mesure, comme vous l'avez vous-même dit, si je ne m'abuse, Radio-Canada devrait arrêter de s'inquiéter autant de ses cotes et pourcentages de téléspectateurs.

M. Kappele: Je vous préciserai simplement que *The Nature of Things* attire énormément de téléspectateurs.

M. Terhoch: Je voulais simplement préciser qu'il n'est pas question pour nous de réaliser des émissions pour une minorité de téléspectateurs. Nous voulons que le plus de Canadiens possible voient chacune de nos émissions. C'est certainement l'idée. Aujourd'hui, toutefois, lorsque l'on considère les cotes, c'est davantage pour l'impact publicitaire. Nous ne disons donc surtout pas que les cotes ne sont pas un facteur important. Ce qu'il faut savoir c'est pourquoi nous jugeons ces cotes importantes.

Je citerai un exemple important. Prenez *Empire, Inc.* qui, comme tout le monde sait, fut une réalisation très réussie qui a fait beaucoup de bruit et a eu une excellente cote. Il ne s'agit pas là de critiquer la société qui n'a pas pour le moment le choix. Les trois premiers épisodes devaient passer aux périodes de grande écoute. Malheureusement, les quatrième et cinquième épisodes sont passés en même temps que *Super Bowl* et *The Winds or War*.

Dans ces situations-là la principale émission dramatique de l'année n'a pas été programmée de telle sorte que la plupart des Canadiens puissent voir tous les épisodes parce qu'on estimait qu'il fallait la passer pendant les heures de grande écoute pour élargir l'auditoire de la CBC. Il y avait sûrement d'autres raisons; la principale était la côte d'écoute, étant donné que cela signifiait des recettes de publicité accrues dans un marché de plus en plus restreint.

Je ne critique pas la CBC, qui du reste n'avait pas le choix. En effet, la CBC ne devrait plus avoir les mains liées pour ne plus être forcées de programmer des émissions comme «Empire Inc.» de la sorte.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: But if CBC is really to be the main instrument—and there is nobody else . . . to bring to Canadians forms of arts and culture which do not appeal to a majority of the people—I am thinking of symphony music or ballet or opera—then do we not have to assume that for that kind of program—do we not have to accept that for that kind of programming we are aiming at less than a majority of the audience?

Mr. Terhoch: Most definitely.

Mr. Williams: I would just like to say that I think we have to accept that. But picking up what Marv said about our certainly wanting the most possible Canadians watching our programs, we at the same time have to be able to explore as broad a range as possible of the kinds of programs that will in fact gain audiences and not assume that, for example in the field of drama, you can only get an audience for a drama if you have guns and car chases. We have to be in a position to explore the full range of drama that may indeed get large audiences.

Mr. Amber: I think we would not have done our job here today if we somehow left the idea that what we are asking for is a return of the CBC into the heavy-duty "culture" community in programming. For example, you never know who will watch a program if it is made properly. We were talking just a moment ago about *The Nature of Things*. The fact of the matter is that much of its audience is not that science-oriented audience; it is just regular people who have found the program was delivering is information and a good program on a subject which in fact they do have an interest in but which most of us would think they did not have an interest in.

Secondly, I think the important thing for us to address is the fact that when you keep talking about majority audiences, there are no more majority audiences. As we look ahead in the 1980s, we are talking about smaller shares of audience. I do not care whether we keep buying the best American program and putting it on or we do our own programming, and I do not care whether our own programming is of the "culture" or whether it is something that is supposed to get a large audience. The fact of the matter is that not only in this country but in every country of the world there is a fragmentation of audiences because of all the technical advancements and so on and so forth.

So what you are looking at in fact is taking the CBC and finding for it a role that serves the country and that also gives an opportunity to meet some of the overall "cultural" goals that an institution like the CBC should have. The reason that I particularly like our paper is that I think we have taken a look at the CBC, not for what it was supposed to be and what it is today, but I think we also have looked at it and said, look, there is a tomorrow, and tomorrow starts off with this idea about a fragmented audience. We looked at it also for what have been the traditions that have got us into —the term that Marv keeps using— the boxes we are in.

So we are saying to you, for example, the point about affiliates is important; but the point about affiliates is not as important today as it was 25 years ago, when we started

[*Traduction*]

M. Orlikow: Si la CBC, faute d'un autre organisme, est le principal véhicule de manifestations artistiques et culturelles qui n'intéressent pas la majorité des Canadiens, et je songe ici à la musique symphonique, au ballet ou à l'opéra, ne doit-on pas supposer et accepter que ce genre de programmation s'adresse à un auditoire restreint?

M. Terhoch: Absolument.

M. Williams: Je pense qu'il faut accepter cela. Je reviens à ce que disait Marv. Nous voulons certainement que le plus grand nombre de Canadiens regardent nos émissions mais en même temps nous voulons pouvoir explorer une gamme aussi vaste que possible d'émissions qui vont nous permettre de nous attirer un auditoire plus nombreux et il ne faut pas tenir pour acquis, par exemple, pour ce qui est des émissions dramatiques, que seuls les coups de feu et les chasses à l'homme intéressent l'auditoire. Il nous faut pouvoir avoir accès à toute une gamme d'émissions dramatiques qui pourront nous permettre de gagner un auditoire nombreux.

M. Amber: Je pense que nous n'aurions pas fait du bon travail ici aujourd'hui si nous avions donné l'impression que nous demandons un retour à une programmation intensément culturelle à Radio Canada. Par exemple, quand une émission est bien faite, on serait étonné de voir qui la regarde. Il y a quelques instants nous parlions de l'émission *The Nature of Things*. En réalité, la plupart des gens de l'auditoire ne s'intéressent pas particulièrement aux sciences. Il s'agit de gens ordinaires qui constatent que l'émission donne des renseignements sur un sujet qui les intéresse contrairement à ce que la plupart d'entre nous pensaient.

Deuxièmement, il est important de se rendre compte que les auditoires majoritaires n'existent plus. Au cours des années 80, les auditoires seront de plus en plus restreints. Peu importe si nous continuons d'acheter les meilleures émissions américaines ou si nous choisissons de faire notre propre programmation. Peu importe si notre programmation est dite «culturelle» ou si elle s'adresse à un auditoire de masse. Il n'en demeure pas moins qu'au Canada comme dans les autres pays, il y a morcellement des auditoires à cause des progrès technologiques etc.

Il s'agit donc ici de donner à la CBC un rôle qui lui permette de desservir le pays et en même temps de répondre à des objectifs «culturels» d'ensemble, car c'est le mandat qu'un tel organisme doit avoir. Dans le document que nous avons préparé, l'idée qui retient mon attention, c'est que nous n'avons pas envisagé la CBC pour ce qu'elle devrait être et ce qu'elle est aujourd'hui, mais que nous avons pensé à l'avenir, et l'avenir passe par la notion d'un auditoire morcelé. Nous avons également envisagé la CBC sous l'angle des traditions qui ont fait, comme l'a dit Marv, que l'organisme a les mains liées.

Ce que nous disons à propos des stations affiliées au réseau est important: ce n'est pas aussi important qu'il y a 25 ans cependant quand le problème est apparu puisque désormais la

[*Text*]

getting into the problem with affiliates. So let us take it on the grounds that there is technology that can overcome it; there are programming strategies that can overcome it; and let us not keep the CBC in a box tied to affiliates—the affiliate problem.

We are also saying to you, quite readily, that as any large corporation, the CBC has developed ways of making decisions which sometimes to us as producers do not seem to be justified in actually producing programs. So we are suggesting two types of areas there that might work: the responsibility centres and the objective-setting program.

• 1225

Lastly, what I think is the most important is that in this scramble to get the attention of anybody, whether it be in Canada or the United States or Britain or anywhere, that what we need is something that is dramatic and is new. I know that those of you who are involved in studying broadcasting in Canada do not have people coming here and giving you all sorts of what for about CBC radio, because CBC radio has this distinctive quality about it. What we are saying is that in the future, where there are people that will be giving them on Global, giving them *Three's Company*, and there will be another network at CTV doing the quiz shows, there will be that distinctive alternative of what we hope will be quality programming.

I think the issue for us as people who are very, very concerned . . . Our concern as producers is not to hold on to our jobs . . . that is not the question any more—the question is to be able to do something of value, both for ourselves, as people who do this work, and for the audience out there. What we are basically saying, to answer your question, is that the pity would be if we did not try, not that we even try and maybe do not make it.

What we are saying to you is that the CBC has gone along, and I do not think all that many people are that happy with what it is doing today, and what it looks like it is going to be doing in the future, unless there are changes. We are saying that through a consideration of what we have done, and acting along some of these lines, if not all of them, we have the ability to bring together a decision-making process that makes sense, a revitalization of programming areas. And what we are really asking people in a way to do is to take a risk and a chance. I am not going to use the word "gamble", because I do not think it is a gamble. But this new beginning could be a new way, because the old way just was not getting there.

Mr. Orlikow: Your submission is a challenge not just to this committee and to the Parliament and the people of Canada, it is really, I say, a challenge to the corporation. There are I think many people inside the corporation, but there are certainly many, many people outside the corporation who perceive the CBC as being an organziation that has a very large bureaucracy which is hard to move, and so when there is a shortage of funds, when the funding does not match the needs, it is the creative people who suffer rather than the bureaucracy. That is a perception that many people have. I do not know whether you care to make any comment on that.

[*Translation*]

technologie peut faire quelque chose, la stratégie de programmation aussi, cessons d'affubler la CBC du problème des stations affiliées.

Comme tout autre grande société, nous le reconnaissons volontiers, la CBC prend des décisions qui parfois apparaissent aux producteurs difficiles à justifier. Nous avons deux propositions à faire là-dessus: les centres de responsabilité et un plan établissant les objectifs.

En dernier lieu, je pense que ce qui est le plus important dans cette lutte pour retenir l'attention des gens, et cela est vrai pour le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne ou tout autre pays, c'est d'offrir quelque chose de spectaculaire et de nouveau. Ceux parmi vous qui observaient la radiodiffusion au Canada savez bien que les gens ne viennent pas ici parler de la radio de Radio Canada parce qu'elle offre une qualité qui la distingue entre les autres. À l'avenir, on donnera à la chaîne globale, des émissions comme *Three's Company* et un autre réseau, le CTV offrant des émissions de quiz mais il y aura une autre possibilité, offrant une programmation de qualité.

Le problème pour nous . . . Les producteurs ne se préoccupent plus comme autrefois de garder avant tout leur emploi, mais ils veulent pouvoir faire un travail valorisant, pour eux-mêmes, comme pour l'auditoire. En réponse à votre question, il serait dommage que nous ne fassions pas l'effort, mais il se peut que nous fassions l'effort et que nous ne réussissions pas.

La CBC a laissé les choses courir. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de gens qui soient satisfaits de ce que la société fait aujourd'hui, de ce qu'elle fera à l'avenir, à moins qu'il y ait des changements. En réfléchissant à ce que nous avons fait, en poursuivant, même si ce n'est pas sur tous les fronts, nous pouvons trouver un processus de prise de décisions qui soit sensé, qui revitalise la programmation. On demandait aux gens de courir le risque et de tenter la chance. Je n'emploierai pas le mot «parier», parce qu'il ne s'agit pas d'un pari. Ce nouveau tournant pourrait constituer la solution parce que l'ancienne méthode n'a pas réussi.

M. Orlikow: Votre mémoire est un défi lancé non seulement aux membres du Comité, au Parlement et aux Canadiens, mais c'est un défi lancé à la société. Beaucoup de gens au sein de la société, et certainement beaucoup de gens de l'extérieur, ont l'impression que la CBC est un organisme affublé d'une lourde administration qu'il est difficile de faire bouger, si bien que quand il y a pénurie de fonds, quand il n'y a pas assez de fonds pour les besoins, ce sont les gens qui créent qui souffrent plutôt que les bureaucrates. C'est l'impression que beaucoup de gens ont. Avez-vous des remarques à faire là-dessus?

[*Texte*]

An hon. Member: You are fairly biased, are you not?

Mr. Terhoch: Yes, we are fairly biased.

I think in the current cuts, everybody in the CBC has suffered. I cannot say in my experience in Winnipeg that the bureaucracy has not suffered. But what people notice only is when programming suffers, and really that is all that counts. So if the bureaucracy is saved on one point and programming is cut on another point, what you are suggesting will be said.

We do not believe that the CBC, like any other institution, public or private, is easy to move. We do believe that it has to be done with a lot of people to move it. No one can do it alone, and I think it has to move.

We believe, as I said before, that the status quo is not based on what you have said or based on what everybody else has said, whether it is reality or perception—and perception does the CBC more harm than reality most of the time—but it exists. It is, as Arnold says, an opportunity now, because the CBC is very visible. I do not know if that opportunity will ever come again. Because of the fragmentation, and because of that visibility, we do not believe it will ever come again. We are committed. We are biased and we certainly do not wish to suggest that any group, whether producers, managers, parliamentarians or the public, can do it alone. There has to be a meeting of thinking on this. If you can help, so much the better.

• 1230

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Orlikow. Yes.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I have a wish to raise one point, not to do with the delegations we have had here this morning, but just the point which I think should be discussed at some time by our committee. I had the belief, the understanding, when we changed the rules of procedure and the timing that Parliament would meet, that one of the purposes of not meeting in the evening, Parliament not meeting in the evening, was that the committees could meet uninterrupted by the usual business of Parliament and the bells ringing and the calling of votes, and so on. Yet here we are, in this committee; we have a three-hour session and we have it this morning, which means that some of us have not been in the House from 11.00 a.m., and the House is meeting. It seems to me that we ought to give some fresh consideration as to whether we should not be meeting in the evenings. Perhaps this meeting could have been held this evening instead of this morning. Now, I know this is not the time or the place, with just four members here, but I would like to have some discussion about it at some appropriate time.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): We will take that under consideration, Mr. Orlikow. Thank you very much.

We have run out of time this morning but I believe that Mr. Bosley has another comment or a question to ask.

[*Traduction*]

Une voix: Vous êtes de parti pris?

M. Terhoch: En effet.

Les dernières restrictions ont fait souffrir tout le monde à Radio Canada. Je ne pourrais pas vous dire que les bureaucrates de Winnipeg n'ont pas souffert. On le remarque seulement cependant quand la programmation en souffre, parce que c'est tout ce qui compte, à vrai dire. Quand l'administration est épargnée, mais que la programmation est réduite, c'est vrai, vous avez raison.

Comme n'importe quel organisme public ou privé, Radio Canada est difficile à faire bouger. Il faut se mettre à plusieurs pour le faire. Personne ne peut le faire seul, mais il faut que cela bouge.

Comme nous l'avons dit tout à l'heure, la situation actuelle n'existe pas parce que vous l'avez dit ou que quelqu'un d'autre l'a dit, mais parce que c'est une réalité ou une impression. La plupart du temps, l'impression est plus importante que la réalité dans le cas de Radio Canada. Comme l'a dit Arnold, nous avons une possibilité actuellement parce que Radio Canada est dans le collimateur. Je ne sais pas si cette possibilité se représentera. Étant donné le morcellement des auditoires, étant donné que tous les regards sont tournés vers Radio Canada, nous ne pensons pas qu'une telle possibilité se représentera. Nous sommes tout acquis à la cause. Nous sommes de parti pris mais nous ne proposons pas qu'un groupe en particulier, les réalisateurs, les gestionnaires, les parlementaires ou le public, s'en chargent seuls. Il faut qu'il y ait consensus ici. Si vous pouvez nous aider, à la bonne heure.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, je voudrais soulever une question mais ce n'est pas à l'intention de nos témoins. Il y a quelque chose dont je voudrais discuter en Comité. Je croyais qu'avec les modifications au règlement et à la procédure, avec le nouveau calendrier parlementaire, que l'on avait supprimé les séances du soir, puisque le Parlement ne siège pas le soir, pour que les comités ne soient pas interrompus par les affaires de la Chambre, la sonnerie, les votes, etc. La séance de ce matin doit durer trois heures mais depuis 11 heures, la Chambre siège et nous n'y sommes pas. On devrait se demander s'il ne serait pas opportun de siéger le soir. Notre séance aurait peut-être pu avoir lieu ce soir plutôt que ce matin. Il n'y a plus que quatre députés ici, et ce n'est peut-être pas le bon moment d'en parler. Je voudrais cependant en parler au moment opportun.

Le président suppléant (M. Burghardt): Monsieur Orlikow, nous prenons note de vos remarques. Merci beaucoup.

La séance de ce matin est terminée, mais M. Bosley a demandé la parole.

[*Text*]

Mr. Bosley: It is a question I propose to ask. I suppose I should preface it by saying I do not think you need to see your proposal as at variance as much as you may think it is with the objectives of the Applebaum-Hébert report in terms of creating a defensible English television service. I think their objective is the same. Whether the methodology is right or wrong is for other people to decide.

My question to you is this: You talk very eloquently about the need to create a culturally distinctive public broadcast service. My question to you then is this. Up until now we have laid a relatively similar objective on the public corporation and the private system in cultural terms and we have varied in terms of numbers of hours required of the CBC or numbers of hours required of the private system, but I wonder in fact if it is your view that not only should we go back to requiring the CBC to be much more culturally distinctive, which is a return to the original mandate, and whether at the same time that is an implication in your minds that our objectives for the private system should be more industrial than cultural? You seem to be saying, almost, Let us use the system. That is the implication I get from what you are saying. And saying there is a distinctive role to be played by the CBC and an industrial role to be played by the privates, and let us not ask each other to compete with each other in that sense but to use both guns, if you like, to compete with the world. Is that a correct sense of your . . . ?

Mr. Terhoch: I think it is a question of emphasis. I believe that in saying to the private sector, be industrial, that there should be some cultural implications to that. I say that in saying to the CBC, be cultural, there should be industrial implications to that; but it is a question of emphasis.

Mr. Bosley: But it is in that priority though?

Mr. Terhoch: Yes.

Mr. Bosley: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Thank you, Mr. Bosley. On behalf of the committee, let me thank the witnesses for not only the briefs that have been presented to us but certainly for the very candid remarks here this morning. I think we have all been moved by some of the things which we have heard this morning and especially Mr. Amber, if I may. With all due respect to everyone else, your closing remarks, I would like to congratulate you on them. So our official thanks to Ms Mitton, Mr. Amber, Mr. Kappele, Mr. Williams and Mr. Terhoch. We appreciated very much hearing from the Canadian Television Producers and Directors Association and The Association of Television Producers and Directors of Toronto.

• 1235

Before we adjourn, our next meeting—and get this—will be Tuesday morning at 11.00. We will hear from Mr. Pierre Juneau and officials from the CBC on the main estimates.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Bosley: Je voudrais poser une question. Je suppose que je devrais d'abord dire qu'il ne faut pas que vous croyiez que votre proposition est tellement différente des objectifs du rapport Applebaum-Hébert du point de vue de la création d'un service de télévision en langue anglaise qui tienne debout. Je pense que l'objectif du groupe Applebaum-Hébert est le même. Je laisse à d'autres le soin de juger des méthodes à emprunter.

Voici ma question: Vous avez dit très éloquemment qu'il fallait créer un service de radiodiffusion public avec une composante très nettement culturelle. Voici ce que je voudrais savoir. Jusqu'à présent, nous avons donné à la société publique comme au secteur privé des objectifs semblables du point de vue culturel et il n'y a que le nombre d'heures qui fait que la CBC est différente des stations privées. A votre avis, devrait-on demander à la CBC d'offrir une programmation nettement culturelle, ce qui serait un retour au mandat de départ, et cela, selon vous, signifierait-il que l'on donnerait au secteur privé des objectifs beaucoup plus commerciaux que culturels? C'est ce que j'ai pu comprendre, ce que j'ai conclu de vos remarques. En effet, j'ai cru comprendre que Radio-Canada aurait un rôle très spécifique et le secteur privé en aurait un autre, les deux ne se concurrençant pas, mais pouvant faire équipe pour, si vous le voulez, relever le défi de la concurrence extérieure. Est-ce que j'ai bien compris . . .

M. Terhoch: Si l'on dit au secteur privé qu'il peut se comporter comme une industrie, il faudrait quand même certains éléments culturels. De même, si on dit à Radio-Canada de s'occuper avant tout de la culture, il ne faudrait pas qu'elle néglige l'aspect commercial. C'est une question de dosage.

M. Bosley: Mais c'est ainsi que vous voyez les choses, n'est-ce pas?

M. Terhoch: Oui.

M. Bosley: Merci.

Le président suppléant (M. Burghardt): Merci, monsieur Bosley. Au nom du Comité, je tiens à remercier les témoins des mémoires qu'ils ont présentés et des remarques qu'ils ont faites ce matin. Je pense que nous avons tous été émus par les remarques que vous avez faites ce matin, surtout par celles de M. Amber. Je tiens à vous en féliciter. Nous remercions officiellement Mme Mitton, M. Amber, M. Kappele, M. Williams et M. Terhoch. Nous sommes très heureux d'avoir entendu les représentants de l'Association canadienne des réalisateurs et des producteurs de télévision et de l'Association des réalisateurs et des producteurs de télévision de Toronto.

La prochaine réunion, tenez-vous bien, aura lieu mardi à 11 heures. Nos témoins seront M. Pierre Juneau et des représentants de Radio-Canada pour l'étude du budget.

La séance est levée.

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Book Tariff / Tarif des livres

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 62

Tuesday, May 17, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 62

Le mardi 17 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1983-84, Votes 40, 45 and 50—Canadian Broadcasting Corporation under COMMUNICATIONS

CONCERNANT:

Budget principal 1983-1984, Crédits 40, 45 et 50—Société Radio-Canada sous la rubrique COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the "Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.":

Mr. Michel Arpin, President;

Mr. Roger Hudon, Vice-President (Television);

Mr. Jean R. Normandeau, Executive Director.

From the Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto):

Mr. Marvin Terhoch, Past President, Canadian Television Producers and Directors Association, Chairperson, Task Force, Head of News and Current Affairs, C.B.C. Manitoba;

Ms. Susan Mitton, Producer, C.B.C. Halifax;

Mr. Arnold Amber, Producer, T.V. News, Toronto;

Mr. Peter Kappele, President, Toronto Association, (T.V. Current Affairs);

Mr. Don S. Williams, Past President, Canadian Television Producers and Directors Association, T.V. Executive Producer—"The Beachcombers", Head of T.V. Drama for C.B.C. Vancouver.

De l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.:

M. Michel Arpin, président;

M. Roger Hudon, vice-président (Télévision);

M. Jean R. Normandeau, directeur général.

De l'Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et de l'Association des réalisateurs et directeurs de télévision (Toronto):

M. Marvin Terhoch, ex-président, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision, président, Groupe de Travail, directeur de l'information, Radio-Canada, Manitoba;

Mme Susan Mitton, producteur, Radio-Canada, Halifax;

M. Arnold Amber, producteur, Information (télévision) Toronto;

M. Peter Kappele, président, Association de Toronto, Information (télévision);

M. Don S. Williams, ex-président, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision, producteur exécutif (télévision), Radio-Canada, Vancouver.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 62

Tuesday, May 17, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 62

Le mardi 17 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1983-84: Votes 40, 45 and 50—Canadian Broadcasting Corporation under COMMUNICATIONS

CONCERNANT:

Budget principal 1983-1984: Crédits 40, 45 et 50—Société Radio-Canada sous la rubrique COMMUNICATIONS

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

23072

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Perrin Beatty
John Bosley
Maurice Bossy
Jack Burghardt
René Gingras
Hal Herbert
Walter McLean
David Orlikow

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Pat Carney
Doug Frith
Pauline Jewett
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Tom McMillan
Carlo Rossi
Raymond Savard
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(*b*)

On Friday, May 13, 1983:
Pauline Jewett replaced Simon de Jong.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement

Le vendredi 13 mai 1983:
Pauline Jewett remplace Simon de Jong.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 17, 1983
(67)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 11:05 o'clock a.m. this day, Mr. Jack Burghardt, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Beatty, Bosley, Burghardt, Gingras, Herbert, Masters and Orlikow.

Alternates present: Miss Carney and Mr. Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

In attendance: *From the Library of Parliament*: Ms. Françoise Coulombe and Mr. Lawrence Harris, Research Officers.

Witnesses: *From the Canadian Broadcasting Corporation*: Mr. Pierre Juneau, Chairman; Mr. William T. Armstrong, Executive Vice-President; Mr. Peter Herrndorf, Vice-President, English Television; Mr. Pierre DesRoches, Vice-President, French Television and Mr. Doug Ward, Vice-President, Regional Programming.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, February 23, 1983 relating to Main Estimates 1983-84. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Thursday, March 10, 1983, Issue No. 47*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 40, 45 and 50—Canadian Broadcasting Corporation under COMMUNICATIONS.

Mr. Pierre Juneau made an opening statement and, with the witnesses, answered questions.

At 11:10 o'clock a.m., Mr. Burghardt left the Chair.

The Vice-Chairman took the Chair.

At 12:35 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 17 MAI 1983
(67)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 11h05 sous la présidence de M. Jack Burghardt (président).

Membres du Comité présents: MM. Beatty, Bosley, Burghardt, Gingras, Herbert, Masters et Orlikow.

Substituts présents: Mlle Carney et M. Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Aussi présents: *De la bibliothèque du Parlement*: Mme Françoise Coulombe et M. Lawrence Harris, recherchistes.

Témoins: *De la Société Radio-Canada*: M. Pierre Juneau, président; M. William T. Armstrong, vice-président exécutif; M. Peter Herrndorf, vice-président, Télévision anglaise; M. Pierre DesRoches, vice-président, Télévision française et M. Doug Ward, vice-président, Programmation régionale.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 23 février 1983 portant sur le Budget principal 1983-1984. (*Voir Procès-verbal et témoignages du jeudi 10 mars 1983, fascicule n° 47*).

Du consentement unanime, le président met en délibération les crédits 40, 45 et 50—Société Radio-Canada sous la rubrique COMMUNICATIONS.

M. Pierre Juneau fait une déclaration préliminaire puis, avec les témoins, répond aux questions.

A 11h10, M. Burghardt quitte le fauteuil.

Le vice-président prend place au fauteuil.

A 12h35, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, May 17, 1983

• 1106

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): I call the meeting of the Standing Committee on Communications and Culture to order.

As the committee members know, we welcome before us the CBC representatives, headed by Pierre Juneau, the President, along with his officials. The discussions this morning dwell on the main estimates.

I will call Votes 40, 45 and 50.

COMMUNICATIONS

C--Canadian Broadcasting Corporation

Vote 40—Payment to the Canadian Broadcasting Corporation for operating expenditures in providing a broadcasting service.....$738,916,000

Vote 45—Payment to the Canadian Broadcasting Corporation for working capital.....$12,020,000

Vote 50—Payment to the Canadian Broadcasting Corporation for capital expenditures in providing a broadcasting service.....$69,030,000

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Without any further ado, Mr. Juneau, do you have an opening statement? If so, we would be pleased to hear it at this time.

Mr. Pierre Juneau (President, Canadian Broadcasting Corporation): Thank you, Mr. Chairman. I do have an opening statement. If you would like me to read it, I will.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): Yes. Please do.

Mr. Juneau: You know my colleagues—we were before you a short while ago—so perhaps I do not need to introduce them to you this morning and to members of the committee. I suppose the clerk can get their names for the record if you need them.

The Acting Chairman (Mr. Burghardt): We have their names, Mr. Juneau. I think all members know the officials. Thank you.

Mr. Juneau: Thank you.

Monsieur le président, messieurs les membres du Comité, j'aimerais, avec votre permission, prononcer quelques mots à propos du Budget principal de la Société, et quelques mots également sur la façon dont les crédits sont utilisés.

Comme vous avez pu le constater en lisant les documents explicatifs qui vous ont été remis, la Société Radio-Canada a demandé près de 820 millions de dollars pour l'exercice financier 1983-1984, soit essentiellement un crédit de fonctionnement de 739 millions de dollars et un crédit d'immobilisa-

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 17 mai 1983

Le président suppléant (M. Burghardt): La séance du Comité permanent des communications et de la culture est ouverte.

Comme les membres du Comité le savent, nous accueillons aujourd'hui les représentants de Radio-Canada, le président, M. Pierre Juneau et ses collaborateurs. Les travaux de ce matin portent sur le budget principal.

Je vais faire l'appel des crédits 40, 45 et 50.

COMMUNICATIONS

C--Société Radio-Canada

Crédit 40—Versement à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement entraînées par la prestation d'un service de radiodiffusion.....$738,916,000

Crédit 45—Versement à la Société Radio-Canada en fonds de roulement.....$12,020,000

Crédit 50—Versement à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital nécessitées par la prestation de services de radiodiffusion.....$60,030,000

Le président suppléant (M. Burghardt): Sans plus tarder, monsieur Juneau, avez-vous une déclaration préliminaire à nous faire? Le cas échéant, nous nous ferons un plaisir de l'entendre dès maintenant.

M. Pierre Juneau (président, Société Radio-Canada): Merci, monsieur le président. J'ai une déclaration préliminaire. Si vous me permettez de la lire, je vais le faire.

Le président suppléant (M. Burghardt): Oui. Veuillez nous la lire.

M. Juneau: Vous connaissez mes collègues . . . nous avons comparu devant vous il n'y a pas très longtemps . . . par conséquent, il n'est peut-être pas nécessaire ce matin que je vous les présente, à vous et aux membres du Comité. Je suppose que le greffier peut obtenir leur nom pour le compte rendu, si vous en avez besoin.

Le président suppléant (M. Burghardt): Nous avons leur nom, monsieur Juneau. Je pense que tous les membres connaissent vos collaborateurs. Merci.

M. Juneau: Merci.

Mr. Chairman, members of the committee, with your permission I would like to make a short statement with regard to the corporation's main estimates and to the disposition of the funds it receives from Parliament.

As you will have noted from the explanatory documents already distributed to you, the CBC has requested a total of almost $820 million for the 1983-1984 fiscal year. The main components are an operating vote of $739 million and a capital vote of $69 million. The remaining $12 million consists of an

[*Texte*]

tions de 69 millions de dollars. Le solde de 12 millions de dollars correspond à un rajustement du fonds de roulement, et cette addition est imputable principalement au service de Radio-Canada International en Europe, et au paiement d'avance des droits de diffusion pour les Jeux Olympiques de 1984. Vous trouverez plus de précision sur ces points dans le document que vous avez entre les mains. J'aimerais toutefois préciser que dans l'ensemble, le Budget principal de 1983-1984 respecte les directives fédérales des 6 et 5 p. 100, et en fait représente une augmentation de moins de 6 ou 5 p. 100. Il reprend le niveau de fonctionnement établi en 1982-1983 et tient compte des projets d'équipement approuvés. À ces crédits parlementaires, il faut ajouter les quelque 176 millions de dollars de recettes que la Société prévoit retirer de ses activités commerciales.

En vertu du mandat que lui confie la Loi sur la radiodiffusion, la Société Radio-Canada doit assumer un grand nombre de responsabilités diverses. Je passe par-dessus les diverses citations de la Loi sur la radiodiffusion, qui, comme vous le savez si vous vous y reportez, donnent à la Société des responsabilités très variées et très diverses: le français et l'anglais, le nord, l'est, l'ouest, les régions, le service international, etc.

In practical terms, this means that the CBC must offer a surprisingly wide variety of services in order to carry out its mandate. The list of these services compromises—and if you will bear with me it is interesting to go through them: English television network operations—$248 million; French television network operations—$165 million; regional television operations at 19 English stations across the country—$141 million; regional television operations at 12 French stations across the country—$45 million; two satellite-to-cable networks for the House of Commons—$4 million; an English stereo radio network—$11 million; a French stereo radio network—$9.8 million; an English AM radio network—$36.5 million; a French AM radio network—$36.9 million; regional radio operations at 38 English stations across the country—$48.1 million; regional radio operations at 21 French stations across the country—$23.3 million; northern radio and television services in seven languages—$7.5 million; a closed captioning service for the deaf... $1.1 million; an international shortwave service in 11 laguages and an international multilanguage transcription service—$18.2 million. The figures I mentioned for radio and television do not include distribution transmitters and so on. The cost for 10 satellite transponders and over 1,300 transmitters is $167.5 million.

• 1110

So that is how the public funds received by the CBC are spent. It is a large sum of money. For this reason, the board of directors, the management of the corporation, and I are determined to see to it that the best possible use is made of the funds voted by Parliament. To that end, some important changes in organization and operating practices have been

[*Traduction*]

adjustment in working capital related primarily to the provision of the Radio-Canada International Services to Europe and to pre payment rights to the 1984 Olympic Games. Details of these items are contained in the document already submitted to you. In general, however, I would point out that the 1983-1984 main estimates have been prepared in accordance with the federal 6% and 5% inflation guidelines and mainly reflect a continuation of the 1982-1983 approved level of operations, plus approved capital projects. In addition to its parliamentary appropriation, the corporation has estimated that a further $176 million will be raised from commercial operations.

Under the mandate prescribed for it in the Broadcasting Act, the CBC is charged with a range of responsibilities. I will go over the quotes from the Broadcasting Act, which, as you know, if you refer to it, charge CBC with a wide range of responsibilities: French and English, North, East, West, Regions, International service, etc . . .

En pratique, cela signifie que pour honorer son mandat, Radio-Canada est tenue d'offrir une grande variété de services. Cette liste comprend, et si vous me le permettez, je pense qu'il serait intéressant de la lire: exploitation d'un réseau anglais de télévision, 248 millions de dollars; exploitation d'un réseau français de télévision, 165 millions de dollars; l'exploitation régionale de 19 stations de télévision anglaises réparties dans l'ensemble du pays, 141 millions de dollars; l'exploitation régionale de 12 stations de télévision françaises réparties dans l'ensemble du pays, 45 millions de dollars; deux réseaux d'alimentation du satellite vers le câble pour la Chambre des communes, 4 millions de dollars; un réseau anglais de radio stéréo, 11 millions de dollars; un réseau français de radio stéréo, 9.8 millions de dollars; un réseau anglais de radio AM, 36.5 millions de dollars; un réseau français de radio AM, 36.9 millions de dollars; l'exploitation régionale de 38 stations de radio anglaises, 48.1 millions de dollars; l'exploitation régionale de 21 stations de radio françaises, 23.3 millions de dollars; des services de radio et de télévision en sept langues dans le Nord, 7.5 millions de dollars; un service de sous-titrage pour les malentendants, 1.1 million de dollars; un service international à ondes courtes en onze langues et un service international de transcription multilingue, 18.2 millions de dollars. Les chiffres que j'ai mentionnés pour la radio et la télévision ne comprennent pas les émetteurs de distributions, etc . . . Le coût de 10 transpondeurs de satellite et de plus de 1,300 émetteurs s'élève à 167.5 millions de dollars.

Voilà donc à quoi servent les fonds publics perçus par Radio-Canada. Il s'agit d'une somme très importante, et c'est pour cette raison que le Conseil d'administration, la Direction et moi-même sommes déterminés à faire en sorte que ces fonds votés par le Parlement soient utilisés de la meilleure façon possible. C'est à cette fin que d'importants changements ont

[*Text*]

instituted, which will enable the CBC to function more efficiently and with clear accountability and to benefit from significant administrative economy.

The purpose of the organizational changes is to create a structure in which operational units are a more manageable size, capable of clear direction by the president and the board of directors. Therefore, the management of radio and television has been separated; regional operations have been removed from the network offices responsible for radio and television and placed under a separate structure, which includes responsibility for northern services.

CBC Enterprises, which will now be responsible for all English and French merchandising activities, will report to the executive vice-president. In addition, the head office has been reorganized to give greater emphasis to policy formulations, to plans and to evaluation and auditing.

The roles of key executives have been clarified. The executive vice-president is responsible for the day-to-day operations of the corporation and will assume responsibility for the direction and management of the corporation in the absence of the president. The newly created senior vice-president, also reporting directly to the president, will be responsible for strategy development, objective setting, the allocation of resources and the evaluation of performance. The internal auditor will henceforth report directly to the president, and in addition, the board of directors has established a permanent audit committee of its own members.

Good operating practices are clearly essential if the CBC is to make the most use efficient use of its revenues. A number of steps have already been taken: a general freeze on hiring while the CBC reviews the size of its workforce; the establishment of specific corporate appointment procedures regarding additions to or a movement within senior management; the establishment of centralized responsibility for computer systems development under the Vice-President, Administration and Human Resources; and staff reductions through attrition and early retirement.

The board has also directed management to proceed with the immediate implementation of a number of improved cost-accounting methods and systems: stringent controls on travel and duty entertainment; a review of operating practices in such areas as crew sizes and the use of production facilities and services to ensure optimum standards of efficiency and economy.

Commercial sales operations are also being reviewed with a view to deriving the maximum level of revenue consistent with the CBC's mandate. Since I have referred to this relationship in my appearance before you recently, I will not elaborate now. Once these changes have been fully implemented, the board estimates that as a first step there will be a reduction of about 500 positions and a projected annual savings of salaries and benefits of approximately $20 million.

[*Translation*]

été apportés à l'organisation et aux méthodes d'exploitation de la Société. Ils permettront à Radio-Canada de fonctionner plus efficacement dans un cadre d'imputabilité bien défini, et de réaliser des économies d'administration considérables.

La réorganisation a pour but de créer une structure constituée d'unités opérationnelles de taille plus facile à gérer et plus apte à suivre les orientations du Président et du Conseil d'administration. C'est ainsi que les directions de la radio et de la télévision ont été séparées, l'exploitation d'installations régionales a été retirée aux dirigeants du réseau responsable de la radio et de la télévision, pour constituer un secteur distinct qui inclut également les services du Nord.

Les entreprises Radio-Canada qui seront désormais responsables de toutes les activités de commercialisation, du côté français et anglais, relèveront du vice-président exécutif. En outre, le siège social a été réorganisé de manière à mettre l'accent sur la formulation de politiques, la planification, l'évaluation et le contrôle.

Les rôles des principaux dirigeants ont été précisés. Le vice-président exécutif est responsable de l'exploitation quotidienne de la Société, et la dirige en l'absence du Président. Le premier vice-président, dont le poste nouvellement créé relève directement du président, sera responsable du développement des stratégies, de l'établissement des objectifs, de l'établissement des ressources et de l'évaluation du rendement. Dorénavant, le vérificateur interne relèvera directement du Président et, de plus, le Conseil d'administration a créé un comité de vérification permanent constitué de ses propres membres.

Pour utiliser ses revenus le plus efficacement possible, il est absolument indispensable que la Société ait de bonnes méthodes de fonctionnement. C'est pourquoi un certain nombre de mesures ont déjà été prises: blocage général de l'embauche pendant que la Société examine l'importance de son effectif; établissement de méthodes nationales d'engagements bien précis relatives aux nouveaux postes et aux mutations au sein de la haute-direction; regroupement des responsabilités de développement des systèmes informatiques, sous l'autorité du vice-président en administration et aux ressources humaines; et réduction du personnel par attrition et retraites anticipées.

Le Conseil a également décidé: la mise en oeuvre immédiate d'un certain nombre de méthodes et de systèmes de détermination du prix de revient amélioré; le contrôle rigoureux des déplacements et des frais de représentations; le réexamen de certaines pratiques d'exploitation, dont, notamment, la taille des équipes et l'utilisation des installations et des services de production, de manière à optimiser l'efficacité et les économies.

Les activités de vente publicitaires font également l'objet d'une révision visant à retirer le maximum de recettes compatibles avec le mandat de Radio-Canada. Comme j'ai déjà mentionné ce rapport, dernièrement, lorsque j'ai comparu devant vous, je n'entrerai pas dans les détails aujourd'hui. Le Conseil estime que lorsque ces changements auront été totalment mis en oeuvre, on réussira, dans un premier temps, à réduire l'effectif de 500 postes et à réaliser ainsi des économies

[*Texte*]

J'aimerais également mentionner, monsieur le président, que la rentabilité et l'efficacité de la gestion et de l'exploitation de Radio-Canada font actuellement l'objet d'une vérification exhaustive menée par le bureau du vérificateur général. Leur rapport devrait être publié, croit-on, à l'automne. Le Conseil d'administration croit fermement que le rapport du vérificateur général apportera une contribution vitale à la Société, en l'aidant à devenir une organisation plus efficace et plus réceptive, et ainsi plus apte à relever les défis d'un milieu de radiodiffusion de plus en plus complexe.

Le Conseil a également mis au point et publié un ensemble complet de politiques journalistiques qui établissent les normes mesurant le journalisme à Radio-Canada. Ces politiques sont les moyens par lesquels le Conseil d'administration détermine les grands objectifs de la Société dans les émissions d'information, et évalue leur rendement.

• 1115

Les politiques journalistiques de Radio-Canada élaborées en collaboration avec le personnel journalistique de la Société, constituent un cadre servant à assurer une pratique libre mais responsable du journalisme, ce qui confère aux émissions d'information la plus grande qualité possible. Le Conseil a l'obligation de veiller à ce que ces normes soient strictement respectées. Dans le même esprit, certains députés, ici même, ont demandé si la Société avait l'intention de créer une espèce d'ombudsman pour s'occuper des plaintes, comme cela se fait dans certains grands journaux. Actuellement, le Conseil étudie cette possibilité parmi d'autres.

Enfin, monsieur le président, étant donné la coïncidence de la date de publication de l'avis public du C.R.T.C. invitant les demandes d'autorisation de nouveaux services d'émissions spécialisées, j'aimerais, avec votre permission, dire quelques mots à ce sujet. Radio-Canada croit que l'introduction de tels services—qu'il s'agisse d'un service d'information, d'un service pour les sports ou d'un service consacré aux jeunes . . . l'introduction, donc, de tels services constitue un développement important pour la télédiffusion canadienne, et que ces services devraient, en effet, voir le jour pour que les téléspectateurs puissent disposer d'un véritable choix de signaux canadiens.

Il y a sans doute des entrepreneurs prêts à offrir certains services spécialisés et la Société n'a pas l'intention de profiter de son assise actuelle pour étendre ses activités lorsqu'il existe d'autres solutions valables. Cependant, l'expérience récente de certains services spécialisés aux États-Unis démontre qu'ils dépendent fortement de la demande de leur clientèle et que leur survie n'est aucunement assurée. Dans de telles circonstances, la participation de Radio-Canada pourrait garantir des ressources qui seraient déterminantes et pourraient faire la différence entre le succès et l'échec de certaines demandes.

Par conséquent, même si le Conseil d'administration n'a pas encore pris une position définitive en la matière, il y a lieu de faire savoir aux radiodiffuseurs privés et autres intéressés, que la Société est disposée à envisager la possibilité de participer à

[*Traduction*]

de salaires et d'avantages sociaux d'une valeur d'environ 20 millions de dollars.

Mr. Chairman, I would also like to mention that the economy and efficiency of the CBC's management and operations are currently the object of a comprehensive audit by the staff of the Auditor General. Their report is expected in the fall. The board of directors is confident that the Auditor General's report will make a vital contribution by helping the CBC to become a more efficient and responsive organization and thus more able to meet the challenges of an ever more complex broadcasting environment.

The board has also developed and published a comprehensive body of journalistic policy which establishes the standards against which CBC's journalism should be measured. These policies are the means by which the board of directors determines the broad objectives of the corporation in information programs and evaluates their performance.

The CBC's journalistic policies, which were elaborated in co-operation with the Corporation's journalistic staff, form a freamework which is intended to ensure that journalism is practised freely but responsibly and results in the highest quality of information programs. It is the board's obligation to ensure that these standards are strictly adhered to. In this same context some members have asked whether the Corporation intends to establish some form of ombudsman for the handling of complaints similar to what currently exists at some major newspapers. This approach and other approaches are under consideration by the board.

Finally Mr. Chairman, because of the coincidental timing of its release, I would like to comment briefly on the recent CRTC public notice calling for applications for new specialized program services. The CBC believes that the introduction of such services, whether a news channel, a sports channel or one devoted to programming for young peopke, is an important development in Canadian broadcasting and that such services must come into existence if viewers are to have an adequate choice of Canadian signals.

There may well be private entrepreneurs willing to offer some specialized services and the Corporation does not intend to use its existing base to expand its operations where there may be a viable alternative. However, the recent history of special program services in the United States indicates that they are very sensitive to consumer demand and that their viability is by no means certain. In such cases it may be that CBC participation could provide resources Which would make the difference between success and failure.

Therefore, while the board of directors has taken no definite stance on this matter, it is taking steps to make private boradcasters and others aware of its willingness to consider participating in applications for the provision of specialized

[*Text*]

des demandes d'autorisation de services spécialisés. Le Conseil affirme sans ambages qu'il ne s'associerait qu'à des demandes financièrement solides. En outre, si l'on tient compte de la complexité des négociations requises et des discussions en cours sur la politique de Radio-Canada, il serait extrêmement difficile, sinon impossible, croyons-nous, de respecter l'échéance proposée du 4 juillet pour soumettre les demandes auxquelles le C.R.T.C. serait associé.

Merci, monsieur le président.

The Vice-Chairman: Thank you very much.

My apologies to the witnesses and the committee for being late. But just for the record, the bell is ringing . . .

Mr. Bosley: Do you want to ask questions?

The Vice-Chairman: —and I understand it may be ringing for some time, Mr. Bosley. It is the custom of the committee not to sit while the bells are ringing unless it is by unanimous agreement. I hope we have that unanimous agreement.

Some hon. Members: Agreed.

The Vice-Chairman: Then we will follow our customary practice and give the first 20 minutes to the Official Opposition.

Mr. Bosley.

Mr. Bosley: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Juneau, in your notes I am a little confused—this is just a check-point on the comments you made in the last two pages about speciality services, because you make the point that CBC participation may make such services—CBC registration could provide resources which would make the difference between success and failure; and then on the next page you say the only services you would be interested in would be ones which were financially viable. Is that not a contradiction in terms?

Mr. Juneau: I suppose it is because my notes are not clear enough. There is no contradiction in our minds. We think there may be—and as a matter of fact, we have already been approached by various parties who want to know whether we would at least consider joint ventures with them or with other parties in the area of specialized services. So what I am saying in my notes is that we would consider such possibilities, but we doubt that Parliament would be willing to provide the CBC with large additional funds to enable the CBC in turn to provide funds to organizations of that kind.

• 1120

However, the CBC already has resources say, in the field of news, which are abundant. It may be that these resources, combined with the resources of a private entrepreneur, could make certain ventures possible which, otherwise, would not be possible.

Mr. Bosley: May I take it from that what you mean is that there may be a secondary market for things you are already purchasing?

[*Translation*]

services. The board has made it clear that it would only become involved in applications which were financially viable. Moreover, given the complex negotiations which would be required and the current discussions on CBC policy, the Commission's proposed deadline for application of July 4 would be extremely difficult, if not impossible to meet.

Thank you, Mr. Chairman.

Le vice-président: Merci beaucoup.

Je demanderais aux témoins et au Comité de bien vouloir excuser mon retard. Je voudrais cependant faire remarquer que la sonnerie se fait entendre . . .

M. Bosley: Voulez-vous poser des questions?

Le vice-président: . . . et j'ai cru comprendre qu'elle pourrait se faire entendre assez longtemps, monsieur Bosley. La coutume veut que le Comité ne siège pas quand la sonnerie se fait entendre, sauf s'il y a consentement unanime. J'espère que nous sommes unanimes.

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Je vais donc suivre la coutume habituelle et accorder les premières 20 minutes à l'opposition officielle.

Monsieur Bosley.

M. Bosley: Merci, monsieur le président.

Monsieur Juneau, je ne me situe pas très bien dans le texte de vos remarques, je veux seulement vérifier ce que vous avez déclaré dans les deux dernières pages au sujet des services spécialisés, lorsque vous avez fait valoir que la participation de Radio-Canada pourrait garantir des ressources qui seraient déterminantes, et ensuite, à la page suivante, vous dites que la Société ne s'associerait qu'à des demandes financièrement solides. N'y a-t-il pas là une contradiction?

M. Juneau: Je suppose que cela vient de ce que mes notes ne sont pas assez claires. Pour nous, il n'y a aucune contradiction. Nous pensons qu'il peut y avoir . . . en fait, diverses parties nous ont déjà contacté pour savoir si nous pourrions au moins envisager nous associer avec eux ou d'autres dans le domaine des services spécialisés. Je dis donc dans mon texte que nous prendrions ces possibilités en considération, mais que nous doutons que le Parlement consente à verser des sommes supplémentaires considérables à la Société Radio-Canada pour qu'elle puisse, à son tour, financer des organismes de ce genre.

Cependant, Radio-Canada dispose déjà de moyens considérables, dans le domaine des informations, par exemple. Il est possible qu'en combinant ces ressources à celles d'une entreprise privée, nous puissions réaliser certains projets qui seraient impossibles autrement.

M. Bosley: Dois-je comprendre qu'il peut exister un marché secondaire pour ce que vous achetez déjà?

[*Texte*]

Mr. Juneau: That is another way of putting it: yes. Purchasing or producing. Peter Herrndorf, Bill Morgan, Pierre DesRoches and Pierre O'Neil, who are here today, could comment on the news resources we have and what might be available for other users.

Mr. Bosley: In effect, the object of the corporation going into that kind of thing, I take it from this, would be to limit itself to after . . . it would, in effect, be increasing a revenue base for the corporation, given existing cost, as opposed . . .

Mr. Juneau: It might.

Mr. Bosley: That is the model you are working on?

Mr. Juneau: It might. Or at least it would provide the public with more services at little or no additional cost to the public. Since there have been no discussions with government or with Parliament, it is difficult for us to have a rigid position, but basically our position is that this should not involve additional cost.

Mr. Bosley: How much of the Canadian audience is now covered by the CBC signal off satellite?

Mr. Juneau: How much of the Canadian public is now covered . . .

Mr. Bosley: I was intrigued. I have never seen the distribution number broken down that way, in terms of its satellites and transponders.

Mr. Juneau: I think you could say it is limited by the extent of the cable system. The satellite signals are not really available to the public, because the ground stations or the individual dishes, are still too expensive. So that constitutes a real obstacle. But the signal is available everywhere.

Mr. Bosley: But the signal is available to everyone, everywhere in the country today, off satellite?

Mr. Juneau: Yes, I would think so. Yes.

Mr. Bosley: The minister's policy proposal, of course, is that most of the Canadian audience—if I remember the figures, as much as 80% or 85%—ultimately should be cabled. The provision to some degree is that reality is going to strike in terms of the dishes, as they get smaller and cheaper. I suspect we may be in a situation within 5 or 10 years where most of the Canadian audience receives its signals by choice, either off a dish or in satellite reception. So I wonder, should that become 95% of the Canadian audience in total, what it will do to your distribution costs. Will they fall radically, if that becomes the normal mode?

Mr. Juneau: I think, first of all, to answer your question adequately, one would have to get involved in a rather complex, and probably confused, discussion as to how likely it is that everybody will want to buy a dish, even if it is relatively inexpensive. We are still in the areas of "scenarios". Some people predict that almost everybody will have a dish, if it is in

[*Traduction*]

M. Juneau: C'est une autre façon de le présenter, oui. Acheter ou produire. Peter Herrndorf, Bill Morgan, Pierre Desroches et Pierre O'Neil qui sont ici aujourd'hui pourraient vous parler des nouvelles ressources que nous avons et que nous pourrions offrir à d'autres utilisateurs.

M. Bosley: Enfin, d'après ce que vous dites, je comprends qu'en s'engageant dans ce genre d,entreprise, la Société aurait pour but d'accroître la base des recettes de la Société, compte tenu des coûts actuels, par opposition . . .

M. Juneau: C'est possible.

M. Bosley: C'est ce que vous envisagez?

M. Juneau: C'est possible, ou du moins on pourrait ainsi offrir plus de services au public en augmentant les dépenses que de très peu ou pas du tout. Comme nous n'en avons parlé ni avec le gouvernement ni avec le Parlement, nous pouvons difficilement adopter une position très ferme, mais essentiellement nous pensons que cela ne devrait pas entraîner de dépenses supplémentaires.

M. Bosley: Quelle fraction de la population canadienne a maintenant accès aux émissions de Radio-Canada diffusées par satellite?

M. Juneau: Quelle fraction de la population canadienne a maintenant accès . . .

M. Bosley: Cela m'intrigue. Je n'ai jamais vu la distribution ventilée de cette façon, en termes de satellites et de transpondeurs.

M. Juneau: Je pense qu'on pourrait dire qu,elle est limitée par la câblodistribution. Les signaux provenant des satellites ne sont pas vraiment accessibles au public, parce que les stations terrestres ou les antennes paraboliques particulières coûtent encore trop cher. Cela constitue donc un véritable obstacle. Cependant, le signal peut être capté partout.

M. Bosley: Mais aujourd'hui, le signal provenant des satellites peut être capté par n'importe qui, partout au pays?

M. Juneau: Oui, je le pense, oui.

M. Bosley: Selon la politique proposée par le ministre, bien sûr, cela représente la plus grande partie de la population canadienne, si je me souviens bien des chiffres, jusqu'à 80 ou 85 p. 100 devrait finir par avoir accès à un réseau de câblodiffusion. Cela dépend dans une certaine mesure de ce qui se passera au niveau des antennes paraboliques, à mesure qu'elles deviendront plus petites et meilleur marché. Je suppose qu'il est possible que dans cinq ou dix ans la plupart des Canadiens reçoivent les émissions des satellites. Je me demande donc, s'il advenait que ce pourcentage des téléspectateurs canadiens atteigne 95 p. 100, quelles seraient les conséquences sur vos frais de distributions. S'en trouveraient-ils très fortement réduits, si cela devenait un mode de réception courant?

M. Juneau: Je pense premièrement, que pour répondre convenablement à votre question, il faudrait entamer une discussion plutôt complexe et probablement embrouillée afin de déterminer dans quelle mesure tout le monde voudra s'acheter une antenne parabolique, même si elle coûtait relativement peu. Nous en sommes encore dans le domaine des

[*Text*]

the area of $200 or $300; other people think that is not so certain. They think it may be that the cable services will provide so many more services at a better price, that people will not go for the dish. It may be that in the large cities a large number of people will be satisfied with the service they get from cable. But in the areas where key cable is uneconomic which, in this country, will continue to represent 15% to 20% of the country, in those areas people will go for dishes even at more than $200 or $300.

Mr. Bosley: What I think is going to happen is, though, and this is what interests me, it would seem that in the end we will not be receiving broadcast signals from off antennae to any substantial degree.

Mr. Juneau: From where? If the policy suggestion is right—that most of the Canadian audience, the vast three-quarters or 80%, is ultimately going to be cable, and we are going to arrive at a point where a dish, the purchase cost and maintenance of, is not that much greater than an antenna—are we not going to arrive at a situation where the method of distribution of signal is largely going to be satellite-direct, either to cable or to dish, and not horizontally to aerials?

• 1125

Mr. Juneau: May I ask . . .

Mr. Bosley: And I wonder what that does to your costs.

Mr. Juneau: May I put the question another way to make sure that I understand well? Would you mean, for instance, that there would be no more need for the kind of transmitters that we now have all over the country—the 1,300 transmitters that are referred to?

Mr. Bosley: That is what I am asking you. I am asking whether you foresee that.

Mr. Juneau: Frankly, I doubt that very much, because all those transmitters, whether they are ours or, for that matter, whether they are CTV or Télé-Métropole transmitters, TVA transmitters, all provide a national service and a regional and a partly local service, certainly in the case of the private stations. That cannot be done from a satellite transponder, because you cannot have satellite signals that are addressed to a relatively small community, like the City of London or the London area for instance, or the Ottawa area, you can only do it by relatively large regions—dividing Canada into four or five regions.

The other problem is that even where cable is very, very well developed, say 80% or 90%, you still have 10% or 20% of the population that requires the signal from the transmitter. Certainly politicians, members of Parliament, and the CRTC and the CBC know very well the kind of pressure that arises when 10% of the population does not have the service. We now

[*Translation*]

«scénarios». Certains prédisent que pratiquement tout le monde aura une antenne parabolique, si le coût est de 200 à 300 dollars environ. D'autres pensent que c'est loin d'être sûr. Ils font valoir que les services de câblodiffusion pourraient offrir beaucoup plus de services à meilleur prix, et que les gens ne s'achèteront pas d'antenne. Il est possible que dans les grandes villes, bon nombre de personnes s'estiment satisfaites du service de câblodiffusion. Cependant, dans les régions du pays où la câblodiffusion n'est pas rentable, c'est-à-dire de 15 à 20 p. 100 de la superficie, les gens s'achèteront des antennes paraboliques même si elles coûtent plus de 200 ou 300 dollars.

M. Bosley: Ce qui va se passer, à mon avis, et c'est ce qui m'intéresse, c'est que finalement, on ne captera pas d'émissions au moyen d'antennes paraboliques dans une proportion appréciable.

M. Juneau: De quelle provenance? Si ce que la politique anticipe s'avère exact . . . que la plus grande partie des téléspectateurs canadiens, les trois-quarts ou les 80 p. 100, s'abonnent finalement à la câblodiffusion, et si nous en arrivons au point où une antenne parabolique ne coûtera pas beaucoup plus cher d'achat et d'entretien qu'une antenne ordinaire, n'en arriverons-nous pas à une situation où les méthodes de distribution d'un signal se feront en grande partie directement à partir du satellite, soit au câblodiffuseur ou aux antennes paraboliques, et non horizontalement au moyen d'antennes?

M. Juneau: Puis-je vous demander . . .

M. Bosley: Et je me demande de quelle façon cela influera sur vos coûts.

M. Juneau: Puis-je formuler la question autrement pour m'assurer que je la comprends bien? Voulez-vous dire, par exemple, que nous n'aurions pas besoin des émetteurs comme ceux que nous avons actuellement partout dans le pays . . . les 1,300 émetteurs dont on a parlé?

M. Bosley: C'est ce que je me demande. Je vous demande si vous prévoyez cela.

M. Juneau: Franchement, j'en doute fort, parce que tous ces émetteurs, que ce soit les nôtres ou ceux de CTV ou de Télé-Métropole, tous ces émetteurs à antenne de télévision, fournissent un service national, régional et en partie local, comme c'est certainement le cas pour les stations privées. Cela ne peut être fait au moyen d'un transpondeur de satellite, parce qu'un signal provenant d'un satellite ne peut s'adresser à une communauté relativement petite, comme la ville de London ou la région de London, par exemple, ou encore celle d'Ottawa. On ne peut utiliser ce moyen que pour des régions relativement vastes . . . en divisant le Canada en quatre ou cinq régions.

D'autre part, même si la câblodiffusion est extrêmement répandue, disons à 80 ou 90 p. 100, il reste encore de 10 à 20 p. 100 de la population qui a besoin du signal provenant de l'émetteur. Les hommes politiques, les députés, le CRTC et Radio-Canada savent tous très bien quelle pression ils risquent de subir si 10 p. 100 de la population ne peut pas obtenir ce

[*Texte*]

have a lot of pressure in certain areas which represent 1% or 2% of the population.

I think your hypothesis is going to work probably for additional services where, again, members of Parliament, ministers, the CRTC, the CBC can say: Well, those are additional services and they are only available on cable. But for basic services, it is difficult to foresee the day when we will be able to close down the transmitters.

Mr. Bosley: Of the $178 million in commercial revenue that you project, can you tell me how much of that you project as English/French, and how much of it you project as Canadian/non-Canadian programming?

Mr. Juneau: This will give the exact figures, if you do not mind, in writing. This year the net figures for the English network are $90 million, and I would think the net figures for the French network is in the area of $35 million.

Mr. Bosley: But the $178 million that you project is the gross figure, not the net figure. Can you break down that $90 million or $35 million net to Canadian and non-Canadian programming? Is that done anywhere? Is it kept that way?

Mr. Juneau: Would you like to have that?

Mr. Bosley: Yes, I would. I will tell you why, because at the end of our witness period last week on the Applebaum-Hébert report on broadcasting and policy, we had some of your producers in, the New Beginnings Group, whom I think you know, who have a document that caused quite a lot of interest and some favour. One of the impressive points they make is not knowing—They raised this with us, and I would like to know, therefore, how much of the advertising revenue is Canadian and what one would be talking about if one adopted a policy stance that said CBC should be instructed to become increasingly Canadianized, which, in your own comments before the committee, was something you thought, if I remember correctly, was a reasonable proposal. It seems therefore appropriate that the committee, at estimates time, should be looking at the financial impact of such a move. So those figures need to be before us.

• 1130

Mr. Juneau: The financial impact of moving . . .

Mr. Bosley: Toward a greater Canadian schedule.

Mr. Juneau: Yes. Obviously that is a very important point. We can provide you with the present situation. We can also provide you with an hypothesis of what might happen if we went 85% Canadian, but that of course would be . . . Peter Herrndorf may have something to add to that.

[*Traduction*]

service. Nous subissons déjà des pressions considérables dans certaines régions qui ne représentent que 1 ou 2 p. 100 de la population.

Je pense que votre hypothèse se transformera probablement en prestations de services supplémentaires dans les cas, encore une fois, où les députés, les ministres, CRTC et Radio-Canada pourront dire: Voilà, ce sont des services supplémentaires qui ne sont offerts que par la câblodiffusion. Cependant, pour ce qui est des services essentiels, il est difficile de prévoir le jour où nous pourrons fermer les émetteurs.

M. Bosley: Du montant de 178 millions de dollars de recettes commerciales que vous prévoyez, pourriez-vous me dire comment il est réparti entre l'anglais et le français et entre la programmation canadienne et non canadienne?

M. Juneau: Vous pourrez voir les chiffres exacts ici, par écrit, si vous n'y voyez pas d'objection. Cette année, les recettes nettes prévues pour le réseau anglais sont de 90 millions de dollars et je dirai que les chiffres nets pour le réseau français se situent à 35 millions de dollars environ.

M. Bosley: Mais le montant de 178 millions de dollars que vous prévoyez est un montant brut, et non net. Pouvez-vous ventiler ces montants nets de 90 à 35 millions de dollars selon la programmation canadienne et non canadienne? Cette ventilation est-elle faite? La comptabilité est-elle faite de cette façon?

M. Juneau: Aimeriez-vous avoir ces chiffres?

M. Bosley: Oui. Je vais vous dire pourquoi: à la fin de notre période de témoignages la semaine dernière, au sujet du rapport Applebaum-Hébert sur la radiodiffusion et la politique, nous avons entendu certains de vos producteurs, le *New Beginning Group*, que vous connaissez, je pense, qui nous ont présenté un document qui a soulevé beaucoup d'intérêt et une certaine mesure d'approbation. Un des points impressionnants qu'ils ont fait valoir est qu'on ne sait pas . . . ils ont soulevé cette question ici et j'aimerais donc savoir quel serait le montant des recettes tirées de la publicité qui parviendrait du Canada et quel serait le montant que l'on pourrait envisager si on adoptait pour politique que Radio-Canada soit de plus en plus canadianisée, ce qui d'après ce que vous avez dit vous-même au Comité, était une possibilité que vous considériez, si je me souviens bien, comme raisonnable. Il semblerait donc à propos que le Comité considère dans son étude des prévisions budgétaires quelle serait l'incidence financière d'une telle décision. Il faudrait donc que ces chiffres nous soient donnés.

M. Juneau: L'incidence financière de l'adoption . . .

M. Bosley: D'une programmation plus canadienne.

M. Juneau: Oui. C'est évidemment une question très importante. Nous pouvons vous informer de la situation actuelle. Nous pouvons aussi vous donner une hypothèse sur ce qui pourrait se produire si la programmation devenait canadienne à 85 p. 100, mais ce serait, bien sûr . . . Peter Herrdorf a peut-être quelque chose à ajouter.

[*Text*]

Mr. Peter Herrndorf (Vice-President, English Television, Canadian Broadcasting Corporation): If you want, Mr. Bosley, I can give you a rough assessment of the way it works now in terms of the English service.

Somewhere in excess of 80% of our income—again we are talking net—comes from U.S.-procured programming, which is 8.5 hours a week in prime time, Canadian programs packaged with U.S., and Canadian sports. And the Canadian . . .

Mr. Bosley: The package is what some people refer to as tie-buy?

Mr. Herrndorf: Sure. It is packaging an American program with one or more Canadian programs, and that cluster of activities, those three, represent in excess of some 80%. The untied Canadian would represent something—other than sports—and you have to remember, sports is a large component of that. The untied, non-sports Canadian programming would be something less than 20%.

Mr. Bosley: Net.

Mr. Herrndorf: Net.

Mr. Bosley: If you give us the gross and net figures, are we going to find that the percentage of revenues generated by Canadian-made programming, on a gross basis, is greater than 20%?

Mr. Juneau: Could I hear the question again?

Mr. Bosley: The answer was that 20% of the net revenues is from Canadian programming, but my guess is that the percentage of the revenue, looked at on a gross basis, is higher. Is that correct?

Mr. Juneau: No.

Mr. Bosley: Your cost of buying the American programming is the same as the cost of buying or making the Canadian programming?

Mr. Herrndorf: Mr. Bosley, the gross and net here . . . factors in agency payments, payments to affiliates—those kinds of things. The cost of acquiring the programming is not factored into either the gross or the net. That is why it would have no particular bearing. But you are quite right, the cost of producing the Canadian programs, other than sports, that generates that percentage of the revenue, is much higher than the cost of acquiring the American, as we have reported to this committee on a number of occasions.

Mr. Bosley: What are your revenues from CBC Enterprises?

Mr. Herrndorf: I think in 1982-1983—and again, this is before the reorganization—the revenues would be in the $6 million range.

Mr. Bosley: How much of that is television?

[*Translation*]

M. Peter Herrndorf (vice-président, télévision anglaise, Société Radio-Canada): Si vous voulez, monsieur Bosley, je peux vous donner une évaluation globale de ce qui se passe maintenant dans le service anglais.

Un peu plus de 80 p. 100 de nos revenus . . . encore une fois, nous parlons de revenus nets . . . proviennent de la programmation achetée aux États-Unis, ce qui représente 8.5 heures par semaine d'heures de pointe, d'émissions canadiennes liées à des émissions américaines et des sports canadiens. Et les émissions canadiennes . . .

M. Bosley: Les émissions liées seraient appelées un achat de liaison?

M. Herrndorf: Certainement. C'est la présentation d'émissions américaines avec une émission canadienne ou plus, et ce regroupement d'activités, ces trois genres d'émissions, représente plus de 80 p. 100 des recettes. Les émissions canadiennes indépendantes représentent environ, mis à part les sports . . . et il ne faut pas oublier que les sports sont un élément important . . . représenterait un peu moins de 20 p. 100 des recettes.

M. Bosley: Nettes?

M. Herrndorf: Nettes.

M. Bosley: Si vous nous donniez les montants bruts et nets, est-ce que nous constaterions que le pourcentage des recettes provenant de la programmation d'émissions produites au Canada dépasserait plus de 20 p. 100 de recettes brutes?

M. Juneau: Pourriez-vous répéter la question?

M. Bosley: On a répondu que 20 p. 100 des recettes nettes provenaient de la programmation canadienne, mais je suppose que le pourcentage des recettes brutes est plus élevé. Est-ce exact?

M. Juneau: Non.

M. Bosley: Vous en coûte-t-il autant pour acheter les émissions américaines que de les acheter ou de les produire au Canada?

M. Herrndorf: Monsieur Bosley, la différence entre les recettes brutes et nettes dans ce cas-ci . . . sont attribuables à des facteurs comme les versements faits à des agences, à des associés . . . des dépenses de ce genre. L'achat d'émissions n'est pas un facteur des recettes brutes ou nettes. C'est pourquoi ce changement ne serait pas particulièrement important. Mais vous avez tout à fait raison, le coût de production des émissions canadiennes, qui ne sont pas des sports et qui contribuent à un certain pourcentage des recettes, est beaucoup plus élevé que celui que représente l'achat d'émissions américaines, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises à votre Comité.

M. Bosley: Combien vous rapporte les Entreprises de Radio-Canada?

M. Herrndorf: Je pense qu'en 1982-1983, et encore une fois, c'est avant la réorganisation, les recettes se seraient situées à environ 6 millions de dollars.

M. Bosley: Quel pourcentage de ce montant provient de la télévision?

[*Texte*]

Mr. Herrndorf: Do you mean international sales?

Mr. Bosley: Yes.

Mr. Herrndorf: I guess it would be 80-odd per cent.

Mr. Bosley: Is that a reasonable figure?

Mr. Juneau: Do you mean reasonable—can we get more than that?

Mr. Bosley: Some say you are not doing a good enough marketing job at selling abroad and elsewhere, and so forth, of what you make.

Mr. Juneau: I think that we . . .

Mr. Bosley: I do not know how to test that, and I am looking for your advice.

Mr. Juneau: I think that we ought to start from the premise that we can do a better job. Before I arrived at the presidency of the CBC, the CBC had recently set up CBC Enterprises. CBC Enterprises is two years old, so it is a relatively recent development. We have now decided we would have one enterprise to take care of both the English side and the French side, combine the staffs of the two organizations and combine all the sales of product as opposed to the sale of time under one . . .

• 1135

Mr. Bosley: International and domestic?

Mr. Juneau: International and domestic. Already in 1982-1983, for the first time, CBC Enterprises has broken even, but the corporation starts from the premise that we can do better. That is why we have proceeded to that reorganization. Also it will depend very much on the kind of programs the CBC will produce. If we manage to increase our Canadian programming, particularly in the field of drama and entertainment, I take for granted that we will do much better in terms of sales. It is very difficult to sell American programs to America.

Mr. Bosley: I do not know. The Americans do a pretty good job of it, and since much of what is made in this country gets criticized for being largely American anyway, you could use it . . .

Have there ever been any thoughts or any conversations between yourselves and the NFB and others about whether it makes sense to have a series of agencies selling Canadian product abroad? Should there be just one?

Mr. Juneau: I really do not think so as long as . . .

Mr. Bosley: Are there not some potential efficiencies of cost if one organization is marketing?

Mr. Juneau: Well, I would not comment on the NFB. It is not my job. I think the French are doing that at the moment. A decision has already been taken that the sales for the three networks are going to be handled by one organization. I think

[*Traduction*]

M. Herrndorf: Voulez-vous parles des ventes internationales?

M. Bosley: Oui.

M. Herrndorf: Je suppose que ce serait à peu près 80 p. 100.

M. Bosley: Est-ce un pourcentage raisonnable?

M. Juneau: Que voulez-vous dire par raisonnable . . . si nous pouvons obtenir davantage?

M. Bosley: D'après certains, vous faites une assez bonne mise en marché et vous vendez une partie de ce que vous faites à l'étranger, et cetera . . .

M. Juneau: Je pense que nous . . .

M. Bosley: Je ne sais pas comment le vérifier et je vous demande ce que vous en pensez.

M. Juneau: Je pense que nous devrions prendre pour acquis, au départ, que nous pouvons faire mieux. Avant mon arrivée à la présidence de Radio-Canada, la Société venait de former les Entreprises de Radio-Canada. Il s'agit d'un organisme qui n'a que deux ans, et qui est donc relativement nouveau. Nous avons maintenant décidé de former un seul organisme pour s'occuper tant du côté anglais que français, de combiner le personnel des deux organismes qui existent déjà ainsi que toutes les ventes de produits, au lieu de vendre des heures de diffusion au moyen d'un . . .

M. Bosley: International et national?

M. Juneau: International et national. Déjà, en 1982-1983, les entreprises de Radio-Canada ont fait leur frais pour la première fois, mais la Société prend pour point de départ que nous pouvons faire mieux. C'est pourquoi nous avons procédé à cette réorganisation. Egalement tout dépend du genre d'émissions que Radio-Canada produira. Si nous réussissons à accroître notre programmation canadienne, surtout dans le domaine de la comédie dramatique et des variétés, je prends pour acquis que nous accroîtrons considérablement nos ventes. Il est très difficile de vendre des émissions canadiennes aux États-Unis.

M. Bosley: Je n'en sais rien. Les Américains s'en tirent très bien, et comme on reproche à à peu près tout ce qui se fait ici d'être en grande partie américain de toute façon, vous pourriez l'utiliser . . .

Avez-vous jamais pensé discuter avec la NFB ou d'autres de la possibilité de confier la vente des produits canadiens à l'étranger à plusieurs agences? Vaudrait-il mieux qu'il n'y en ait qu'une seule?

M. Juneau: Vraiment je ne le pense pas, tant que . . .

M. Bosley: N'est-il pas possible d'atteindre un niveau d'efficacité plus élevé par rapport aux coûts en confiant le commercialisation à un seul organisme?

M. Juneau: Eh bien, je ne ferai pas de commentaire sur la NFB. Ce n'est pas dans mes attributions. Je pense que les Français le font à l'heure actuelle. Auparavant, les ventes des trois réseaux seraient confiés à un seul organisme. Je pense que

[*Text*]

it will fail. I do not mind going on record. I think it is going to lead to all kinds of problems because you have three responsible organizations and they are not going to be responsible for their sales. They have three separate managements. They are like three companies and they are not going to be responsible for their sales. A very important aspect of their operations and management is going to be out of their hands. I think if you have a single organization, then certainly—and that is why we are combining French and English in the sales in the CBC, because there is one management and there is no reason why it should not be co-ordinated. But if you have separate management accountable before Parliament for its operations, then it should have the means to do its job and somebody else should not be responsible for doing it, unless it is something very, very secondary. If it is an essential part of the operations of the organization, then the organization should be accountable for it. If you merge the organizations, that is something else.

The Vice-Chairman: Thank you very much. Sorry, Mr. Bosley, your time is up.

We will now turn to the government side, and I believe Mr. Gingras will lead off.

M. Gingras: Merci, monsieur le président.

Je remercie l'équipe de Radio-Canada de nous avoir expédié les documents explicatifs sur vos crédits, ce qui nous évite beaucoup de questions. J'ai bien apprécié, hier soir, la lecture de ces documents.

Mes questions ne porteront pas tellement sur les explications que j'ai reçues dans ces documents, j'aimerais plutôt essayer de disséquer l'exploitation que vous décrivez aux pages 3 et 4. Je sais que vous pouvez difficilement compresser vos dépenses plus que vous ne le faites, mais je voudrais parler de l'utilisation optimale des réseaux.

Il est question à la page 3 de deux réseaux d'alimentation du satellite vers le câble pour la Chambre des communes. Est-ce que je pourrais savoir sur quel satellite la Chambre des communes est diffusée. Est-ce que c'est D ou C?

M. Juneau: C'est le B.

M. Gingras: Le B.

Je vois ici des services de radio et de télévision en sept langues dans le Nord. Est-ce que cela comprend le *CBC North*?

M. Juneau: C'est de cela qu'il s'agit.

M. Gingras: À l'intérieur de *CBC North* vous offrez un service en sept langues?

• 1140

M. Juneau: C'est bien ça, oui.

M. Gingras: J'aimerais connaître les relations qui existent entre votre Société et la *CBC North* ou la *IBC*, c'est-à-dire la *Inuit Broadcasting Corporation*.

[*Translation*]

ce sera un échec. Peu m'importe que ce que je dis soit consigné par écrit. Je pense que cela donnera lieu à toutes sortes de problèmes parce qu'il y aura trois organismes responsables qui n'assureront pas la responsabilité de leurs ventes. Ils ont trois gestions séparées. Ils fonctionneront comme trois sociétés et ne seront pas responsables de leurs ventes. Un aspect très important de leurs opérations et de leur gestion ne relèvera pas de leur compétence. Je pense qu'un seul organisme, peut à coup sûr, et c'est pour cette raison que nous fusionnons les organismes français et anglais chargés des ventes de Radio-Canada, parce qu'alors il y aura une seule gestion et qu'il n'y aura aucune raison de ne pas avoir de coordination. Mais si les gestions distinctes sont responsables devant le Parlement de leurs opérations, elles devraient avoir les moyens d'exécuter leurs tâches et ce n'est pas un autre organisme qui devrait en avoir la responsabilité, à moins qu'il s'agisse de quelque chose d'extrêmement secondaire. Si c'est un élément essentiel du fonctionnement de l'organisme, il devrait alors en avoir l'obligation reditionnelle. Si on fusionne les organismes c'est autre chose.

Le vice-président: Merci beaucoup. Je regrette monsieur Bosley, votre temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant passer du côté du gouvernement, en commençant par M. Gingras.

Mr. Gingras: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to thank the CBC officials for sending us a copy of their votes, it does eliminate many questions. I appreciated reading those documents, last night.

My questions will not bear so much on the explanations given in these documents, I rather intend to concentrate on the operation described on pages 3 and 4. I know that it is difficult for you to reduce your costs more than you are doing now, but I would like to deal with the optimal use of networks.

You mentioned on page 3 the two satellite-to-cable for the House of Com-ons. Could you tell me on which satellite the House of Commons program is broadcasted. Is it "D" or "C"?

Mr. Juneau: Statellite "B".

Mr. Gingras: Satellite "B".

I notice here norther radio and television services in seven languages. Does it include CBC North?

Mr. Juneau: That is exactly it.

Mr. Gingras: So with CBC North, you provide a service in seven languages?

Mr. Juneau: That is exact, yes.

Mr. Gingras: I would like to know what is the relationship between CBC and CBC North or IBC, e.e. Inuit Broadcasting Corporation.

[*Texte*]

M. Juneau: Si vous me le permettez, monsieur Gingras, je vais demander à M. Doug Ward, qui était, jusqu'à tout récemment, le responsable du service du Nord, de répondre à votre question.

M. Gingras: Très bien.

Mr. Doug Ward (Vice-President, Regional Programming, Canadian Broadcasting Corporation): Mr. Gingras, the relations between the IBC and the CBC are mainly collegial relations between two independent broadcasters. But since the Inuit Broadcasting Corporation has no distribution facilities, the federal government has provided money for production. We have taken it upon ourselves to help them, at least in the early years, with a distribution capability. So we have an agreement with the IBC whereby they produce programs and they have a satellite send facility in Frobisher Bay which can transmit to our channel on the satellite and then it comes down to our re-transmitters in small Inuit communities.

It is really just a fraternal arrangement. No money changes hands. But we think it also helps our service to become more comprehensive for the Inuit communities.

M. Gingras: J'aurais une question supplémentaire, monsieur le président. Nous avons deux réseaux d'alimentation de satellite vers le câble pour la Chambre des communes, avec la même image, n'est-ce pas? On utilise, en somme, deux canaux. Donc, le 4 millions de dollars est utilisé strictement à titre d'allocation pour ces canaux.

M. Pierre DesRoches (vice-président, Télévision française, Société Radio-Canada): Monsieur Gingras, ces 4 millions de dollars incluent également les dépenses d'opération. C'est le service de la Chambre des communes qui, globalement, coûte 4 millions de dollars.

M. Gingras: Serait-il possible d'utiliser . . .

M. Juneau: Excusez-moi, monsieur Gingras. C'est M. DesRoches qui vient de répondre à votre question.

M. Gingras: Merci, monsieur DesRoches.

Avec le nouvel horaire de la Chambre des communes, qui est réparti entre 11h00 et 18h30, serait-il possible d'utiliser ces canaux-là..? Je pense surtout au réseau du Nord. Vu que ces deux réseaux d'alimentation de la même image ne sont utilisés que sept heures par jour, ne serait-il pas possible, mécaniquement parlant, d'utiliser ces canaux pour d'autres facilités? Je relie cela avec l'utilisation qu'on pourrait en faire dans le Nord, par exemple.

M. Juneau: M. Pierre DesRoches est vraiment le meilleur expert dans ce domaine . . . ou un des meilleurs, devrais-je dire. Cependant, un des problèmes, monsieur Gingras, est que le service du Nord est un service complet, c'est un service permanent qui exige un canal à temps plein. Mais je vais laisser Pierre DesRoches répondre à la question.

M. DesRoches: Le service du Nord utilise plus qu'un canal au fait, parce que certaines alimentations viennent de l'Est et d'autres proviennent de l'Ouest, et ce, à toute heure du jour.

[*Traduction*]

Mr. Juneau: With your permission, Mr. Gingras, I will ask Mr. Doug Ward, who was until recently responsibile for the norther service, to answer your question.

Mr. Gingras: Very well.

M. Doug Ward (vice-président, Programmation régionale, Société Radio-Canada): Monsieur Gingras, les relations entre la IBC et Radio-Canada sont des relations de collaboration entre deux radiodiffuseurs indépendants. Mais comme la Société de radiodiffusion inuit n'a pas d'installations de distribution, le gouvernement fédéral finance la production. Nous avons pris l'initiative de les aider, au moins pendant les premières années, en leur fournissant un satellite de distribution. Nous avons donc conclu avec la IBC une entente aux termes de laquelle elle produit des émissions qu'elle transmet à partir de Frobisher Bay à un satellite qui peut émettre sur notre canal et diffuser ensuite l'émission à nos émetteurs qui les rediffusent dans les petites localités inuit.

Ce n'est en fait qu'une entente fraternelle. Il n'y a pas d'argent qui change de mains, mais nous pensons que cet arrangement aide aussi notre service à mieux comprendre les communautés inuit.

Mr. Gingras: I would like to ask a supplementary question, Mr. Chairman. We have two satellites-to-cables networks for the House of Commons, with the same image, have we not? We really use two channels. Therefore, the $4 million is only an allocation for these two channels.

Mr. Pierre DesRoches (vice-President, French Telelvision, Canadian Broadcasting Corporation): Mr. Gingras, these $4 million includes also the operational expenditures. The House of Commons service costs $4 million.

Mr. Gingras: Would it be possible . . .

Mr. Juneau: Excuse me, Mr. Gingras. It is Mr. Desroches who must answer your question.

Mr. Gingras: Thank you, Mr. Desroches.

With the House of Commons new schedule, comprised between 11.00 a.m. and 6.30 p.m. would it be possible to use those channels? I mean the northern network in particular. If those two satellites-to-cable network with the same image are only used seven hours a day, would it be possible, technically speaking, touse those channels for some other purposes? And I would like to relate this with the use they could make of them in the north, for instance.

Mr. Juneau: Mr. Pierre Desroches is the most qualified expert in that field . . . or one of the most qualified, I should say. However, Mr. Gingras, one problem is that northern service is a complete service, it is an ongoing service which needs a full-time channel. However, I will let Pierre Desroches answer you that question.

Mr. Desroches: The northern service uses more than one channel, in fact, because some of its programs come from the east and some others from the west, at every hour of the day.

[*Text*]

Le président disait plus tôt que le service de la Chambre des communes est sur Anik B, mais je pense qu'il vient d'être transféré sur Anik D. Dans ce cas-ci, vu que les services normaux de Radio-Canada sont sur Anik B, cela causerait toutes sortes d'ennuis, car il devrait y avoir deux soucoupes ce qui équivaudrait à deux satellites différents.

M. Gingras: Je reviens à la *CBC North*. Les deux plus grosses communautés qui sont desservies par *CBC North* sont Yellowknife et Whitehorse, qui sont en majorité anglophones. Le reste de la clientèle se trouve, apparemment, à Inukshuk.

• 1145

Lors d'un récent voyage que j'ai fait à Salwit au Québec, on se plaignait que les émissions à Inukshuk étaient diffusées à des heures absolument épouvantables. Autrement dit, *IBC*, ou *TNI* (*Taqramiut Nipingat Inc.*) qui produisent des émissions pour *IBC*, semblent avoir des heures de diffusion absolument épouvantables c'est-à-dire entre 23h00 et 2h00 du matin. J'aimerais savoir si ces relations collégiales pourraient être améliorées dans un avenir assez rapproché?

M. Juneau: Monsieur Ward, s'il vous plaît.

Mr. Ward: Mr. Gingras, the problem is that when we offered to co-operate with IBC and TNI, we did it from within the existing resources. So we have had to use the satellite channels that are already being used by the network for other purposes. For example, the Channel B that is seen in northern Quebec and the eastern arctic is the main channel for the English television network to pre-release its signal from the Atlantic all the way west to Alberta. So the only time available—we cannot pre-empt *The Fifth Estate* in prime time for an Inuktitut inemptated program, because that channel is distributing *The Fifth Estate* from St. John's to Edmonton at the same time. The only time available to us to allow other people to use that channel is those times when the satellite is not being used to transmit network programs, and those times tend to be either at the supper-hour slot or late at night.

We have only been able to give from what resources we had. We have received no incremental money to provide this distribution system. The satellite system is still not completely switchable, as my colleague said. There are different channels on different satellites, and if the ground stations in the north cannot receive them, it does not matter if CBC has other channels. If they are not received in the 40 communities without a large capital expense in each one, it does not help.

M. Gingras: Vu que l'alimentation par le biais du satellite est un phénomène assez récent, est-ce qu'il y a un plan de développement futur des réseaux pour compenser ces problèmes que nous avons d'avoir la télévision, par exemple, de la Chambre des communes sur un canal, *CBC North* sur un autre canal et lorsqu'on est dans le Nord, on ne peut pas recevoir les deux, ce sont des satellites différents. Est-ce qu'il y a un plan de rayonnement pour essayer de rassembler cela sur le même satellite pour éviter d'avoir dix soucoupes permettant de recevoir dix canaux?

[*Translation*]

The Chairman said earlier that the House of Commons service is on Anik "B", but in fact I think it has been transferred to Anik "D". In this case, CBC regular services on Anik "B" would cause all kinds of trouble because then we would need two dishes, one for each satellite.

Mr. Gingras: I would like to go back to CBC North. The two largest communities served by it are Yellowknife and Whitehorse, which both have an English-speaking majority. Apparently the remaining audience would be in Inukshuk.

I went to Salwit, Quebec, recently and I heard people complain that the programs for Inukshuk were broadcasted at incredible hours, In other words, IEC ou TNI (Tagramiut Nipingat Incorporated) producing those programs for IBC seem to broadcast them at incredible hours, i.e. between 11.00 p.m. and 2.00 in the morning. I would like to know if these collegial relations could be improved in a not to distant future?

Mr. Juneau: Mr. Ward, please.

M. Ward: Monsieur Gingras, le problème vient de ce que, lorsque nous avons offert notre collaboration à IBC et à TNI, nous l'avons fait dans le cadre des moyens existants. Il nous a donc fallu nous servir de canaux de satellite que le réseau utilise déjà à d'autres fins. Par exemple, le canal B qui est capté dans le nord du Québec et l'est de l'Arctique est celui qu'utilise principalement le réseau de télévision anglais pour prédiffuser son signal à partir de l'Atlantique jusqu'en Alberta. Ainsi, les seules heures libres . . . nous ne pouvons enlever *The Fifth Estate* à une heure de pointe pour laisser la place à l'émission destinée à Inuktitut, parce que ce canal sert à diffuser l'émission *The Fifth Estate* de St John's à Edmonton, en même temps. Nous ne pouvons libérer ce canal que lorsque le satellite n'est pas utilisé pour transmettre des émissions du réseau et ces heures libres sont soit à l'heure du souper soit à la fin de la soirée.

Nous n'avons pu donner que ce que nous avions. Nous n'avons pas reçu de fonds supplémentaires pour financer ce réseau de distribution. Le système de diffusion par satellite n'est pas encore entièrement commutable, comme mon collègue vous l'a déjà dit. Il y a des canaux différents selon les satellites, et si la station terrestre du Nord ne peut les capter, il ne sert à rien à Radio-Canada d'en avoir d'autres. Si les émissions ne peuvent être captées dans les 40 localités sans entraîner dans chacune d'énormes dépenses en capital, la situation ne s'en trouve pas améliorée.

Mr. Gingras: Considering that broadcasting through a satellite is a rather recent phenomenon do you plan a future development aimed at solving these problems that we have, for instance, when the House of Commons is broadcasted on one channel, "CBC North" or through another channel and when you are in the north, you cannot receive the two of them because they use different satellites. Do you have a coverage plan that would aim at regrouping them on the same satellite so people in the north will not need 10 dishes to receive 10 channels?

[*Texte*]

M. Juneau: Monsieur DesRoches.

M. DesRoches: Monsieur Gingras, je ne sais pas à quel point cela en est rendu maintenant, mais évidemment, avec le lancement du deuxième D-1, je pense, il y aura tout ce qui est radiodiffusion . . . il y a des plans pour ramener cela sur un seul satellite, ce qui réduira le nombre des problèmes associés aux questions que vous posez.

M. Gingras: J'aimerais que le Comité soit informé de ces réseaux qui existent présentement et des contraintes des relations entre *IBC*, *CBC North*, la Chambre des communes pour voir quelles sont toutes les contraintes.

M. Juneau: Monsieur le président, si c'est la volonté de certains députés, on peut facilement organiser un *briefing* sur toute cette question-là pour les députés qui seraient intéressés.

M. Gingras: Merci, monsieur le président.

The Vice-Chairman: Just on that point, before we switch, I think the committee is in agreement that we would like that type of a briefing, if it could be arranged, please.

Mr. Juneau: Mr. Chairman, we could contact you to determine the parameters of the briefing . . .

The Vice-Chairman: The mechanics, yes.

Mr. Juneau: —so we would know what you would like us to cover and what you do not want us to cover and so on. But generally it would be on satellite distribution.

• 1150

Mr. Bosley: Distribution of technology.

Mr. Juneau: Distribution of technology, and I suppose that . . . Do you want to extend it to the question that Mr. Bosley asked earlier, the relationship between satellite distribution and transmitter distribution, that sort of thing?

The Vice-Chairman: Exactly, is there a switch from . . .

Mr. Juneau: It is a pretty broad thing.

The Vice-Chairman: Yes, is there a great switch from microwave . . .

Mr. Juneau: Would you allow . . .

The Vice-Chairman: It might be educational for all of us.

Mr. Bosley: It all depends on where you want to sit.

The Vice-Chairman: Mr. Herbert.

Mr. Herbert: Mr. Chairman, there is just one area I want to explore this morning. First I want to tell the President of the CBC that I appreciated his introductory remarks. I felt that they maybe were more in tune with what the members were looking for in introductory remarks.

I was angry yesterday, Mr. Chairman, when I found that the government was calling one of our Crown corporations to compete in direct competition with companies in the private

[*Traduction*]

Mr. Juneau: Mr. DesRoches.

Mr. DesRoches: Mr. Gingras, I do not know where we exactly are, now, but, of course, with the launching of the second D-1, I think there will be everything that is broadcasting . . . Plans exist to regroup everything in only one satellite, which will reduce the number of problems associated with the questions you are raising.

Mr. Gingras: I would like the committee to be informed about these existing networks and the constraints on the relationship between IBC, CBC North and the House of Commons.

Mr. Juneau: Mr. Chairman, if some members so wish, we can easily organize a briefing on this matter for those who would be interested.

Mr. Gingras: Thank you, Mr. Chairman.

Le vice-président: À ce propos, avant de passer à une autre question, je pense que le Comité souhaiterait une séance d'information de ce genre, si vous aviez l'obligeance d'en organiser une.

M. Juneau: Monsieur le président, nous pourrions communiquer avec vous pour établir le cadre de la réunion de renseignements . . .

Le vice-président: Les modalités, oui.

M. Juneau: . . . pour que nous sachions quel genre de renseignements vous intéressent ou ne vous intéressent pas . . . Mais de façon générale, ce serait au sujet de la diffusion par satellite.

M. Bosley: La distribution de la technologie.

M. Juneau: La distribution de la technologie et je suppose que . . . Voulez-vous élaborer sur la question que M. Bosley a posée tout à l'heure, c'est-à-dire la relation entre le distribution par satellite ou par émetteur, ce genre de question?

Le vice-président: Précisément, y a-t-il un passage entre . . .

M. Juneau: C'est un sujet très vaste.

Le vice-président: Oui, y a-t-il un grand micro-ondes . . .

M. Juneau: Me permettriez-vous . . .

Le vice-président: C'est un sujet qui pourrait peut-être nous éclairer tous.

M. Bosley: Tout dépend du parti que vous voulez prendre.

Le vice-président: Monsieur Herbert.

M. Herbert: Monsieur le président, il y a un sujet que j'aimerais examiner ce matin. Premièrement, je voudrais dire au Président de Radio-Canada que je lui sais gré de ses remarques liminaires. J'ai eu l'impression qu'elles correspondaient peut-être mieux à ce que les députés veulent savoir.

Hier, monsieur le président, j'étais en colère lorsque j'ai appris que le gouvernement invitait une de nos sociétés de la Couronne à faire directement concurrence à des sociétés du

[*Text*]

sector. I recognize that in Canada with the size of our territory, the large area covered and the relatively small population, we are obliged to have certain Crown corporations and certainly CBC fills the bill in providing the public with the service that they require. But my question is directed towards the extent to which the CBC is in competition with the private sector. Quite apparently, if a program can be purchased by the private sector and put on the air it does not appear to cost the taxpayer any money. Whereas if the CBC competes with the private sector to buy programming then it comes out of the public purse, and in effect it is the same programming.

Can you tell us, Mr. Juneau, to what extent you compete with the private sector for the purchasing of programs?

Mr. Juneau: In the case of American programs particularly there is undoubtedly a form of competition that both ourselves and CTV and Global on the English side, and some independent stations like CHCH in Hamilton, and the new independent stations across the country, all try to buy the best American programs and it is more or less at the same time of the year. We would much prefer to almost eliminate that form of competition. As long as we have to rely on a large amount of American programs to fill our schedule and to obtain revenue, this will continue. There has been some talk over the years about the CBC and other Canadian buyers getting together and whether a purchasing agency of some kind could be created, there is some doubt as to whether that would be legal and politically palatable. But if we . . .

Mr. Herbert: Could I interrupt?

Mr. Juneau: Yes, please.

Mr. Herbert: I know you are concentrating on American, but I had more in mind the competition for Canadian programming, Canadian sports performances, for example. Can we deal first with Canadian aspects because you are purchasing in competition with the private sector Canadian sports events for example which I assume would be adequately covered by the private sector if CBC did not compete in purchasing this programming?

Mr. Juneau: Well, yes, I think we discussed that topic to some extent at our last appearance before your committee. The CBC has been created by Parliament right from the start as an over-all service, a balance service, and the act is very clear in that respect. If the CBC was . . . Certainly under the present legislation that is the mandate we were given. Now you could ask me: Should the mandate be changed so that the CBC would be precluded from providing certain kinds of programs that the private broadcasters provide?

• 1155

I would certainly recommend not to go in that direction, because then I think you would make the CBC into a kind of eunuch in the field of programming where it would not be allowed to program in areas that are extremely interesting for

[*Translation*]

secteur privé. J'admets qu'au Canada, étant donné l'étendue de notre territoire et la densité relativement faible de la population, qu'il nous faut certaines sociétés de la Couronne et que Radio-Canada répond certainement à nos attentes en offrant au public le service dont il a besoin. Mais ma question vise à déterminer dans quelle mesure Radio-Canada fiat concurrence au secteur privé. Il semble bien évident que si une émission peut être achetée par le secteur privé et diffusée ensuite qu'elle ne coûte rien aux contribuables. Par contre, si Radio-Canada fait concurrence au secteur privé, les achants d'émissions sont payés à même les fonds publics et le résultat est le même.

Voulez-vous nous dire, monsieur Juneau, dans quelle mesure vous faites concurrence au secteur privé lorsqu'il s'agit d'achat d'émissions?

M. Juneau: Dans le cas des émissions américaines en particulier, il existe sans aucun doute un genre de concurrence entre les réseaux CTV et Global du côté anglais et certaines stations indépendantes comme CHCH à Hamilton, et nous mêmes, et les nouvelles stations indépendantes de tout le pays s'efforcent toutes d'acheter les meilleures émissions américaines et ce, à la même époque de l'année. Nous préférerions de beaucoup éliminer à peu près complètement ce genreede concurrence. Tant que nous devrons compter sur une grande quantité d'émissions américaines pour remplir notre horaire et faire des recettes, la situation ne changera pas. Au cours des années, il a été question que Radio-Canada et d'autres acheteurs canadiens se regroupent ou forment un genre d'agence d'achats mais il n'est pas certain que cela soit légal ou acceptable politiquement. Cependant, si nous . . .

M. Herbert: Puis-je vous interrompre?

M. Juneau: Oui, bien sûr.

M. Herbert: Je sais que vous vous tournez surtout du côté des États-Unis, mais je pensais plutôt à la concurrence au niveau de la programmation canadienne, des sports canadiens, par exemple. Pourrions-nous d'abord aborder les aspects canadiens parce que vous faites concurrence au secteur privé dans l'achat d'émissions de sprots, un secteur qui, je suppose, serait convenablement desservi par le secteur privé si Radio-Canada ne lui faisait pas de concurrence pour l'achat de cette programmation.

M. Juneau: Oui, je pense que nous avons déjà discuté de cette question la dernière fois que nous avons comparu devant votre Comité. Au départ, le Parlement a créé Radio-Canada comme un service global, un service d'équilibre et la loi est très précise sur ce point. Si Radio-Canada était . . . Il est sûr qu'aux termes de la loi actuelle c'est le mandat qui nous a été donné. Vous pourriez me demander si on ne devrait pas modifier ce mandat pour interdire à Radio-Canada d'offrir certaines émissions que les radio-diffuseurs du secteur peuvent fournir?

Il est certain que je ne recommande pas d'adopter cette orientation car je pense que cela ferait de Radio-Canada un espèce d'eunuque dans le domaine de la programmation si on ne lui permettait pas de diffuser des émissions qui intéressent

[*Texte*]

the public and the CBC would provide the programs that are less interesting for the public, all the more difficult programs and the one that you . . . I think it would damage the service that is being provided by this corporation that you have created.

Mr. Herbert: Can I wrap it up by asking you: Do you have a ballpark figure of the total number of dollars that you spend in competition with the private sector in purchasing programming?

Mr. Juneau: Not offhand, but we can . . . You mean Canadian programs now?

Mr. Herbert: Maybe we could have each, but specifically Canadian programming. I am looking at some ballpark figure where you can say that is the amount of money that the CBC are spending, that is coming out of the purse, in effect, in order to fulfil your mandate as you see it—with which I am not disagreeing.

Mr. Juneau: In other words, I think it would have to be the types of programs that the private broadcasters might be interested in buying themselves.

Mr. Herbert: If you did not operate them.

Mr. Juneau: Sometimes they are buying them anyway; they are buying similar programs, so we are in competition. I think we can probably . . .

The Vice-Chairman: Thank you very much.

We will now turn to the New Democratic Party. Mr. Orlikow, please.

Mr. Orlikow: Maybe I could ask you a couple of questions which are somewhat parochial, having to do with Winnipeg. I notice in your statement today you say you are looking at a capital vote of $69 million, which is not very much. There is a good deal of discussion going on in Winnipeg right now about the redevelopment of the downtown area. The government has made an announcement that they are going ahead with the building of a National Research Council building, but there is also talk about building a new building for CBC because the present building is obviously pretty inadequate. Are you involved in those discussions? If you are, how close are they to fruition or anything else?

Mr. Juneau: On the question of NRC--

Mr. Orlikow: No, no, I am not asking about NRC; I am just using that as an . . .

Mr. Juneau: About the CBC building?

Mr. Orlikow: That is right.

Mr. Juneau: We are involved in a very general way. Winnipeg is an area where the CBC facilities are really not very good. They are not as bad as Toronto, but they are not good at all. It is probably, after Toronto, the part of the country where facilities are not adequate.

The question, though, is whether with our present means we cannot undertake the development of CBC new facilities in Winnipeg. We are trying to accelerate our analyses and our

[*Traduction*]

vivement le public et si on confinait la Société à des émissions moins populaires, émissions d'autant plus difficiles et celle que vous . . . Je pense que cela réduirait la qualité du service offert par la Société que vous avez créé.

M. Herbert: Puis-je conclure en vous demandant ceci: avez-vous un chiffre approximatif du montant global que vous dépensez à faire concurrence au secteur privé au niveau de l'achat d'émissions?

M. Juneau: Pas au pied levé, mais nous pouvons . . . Vous voulez dire des émissions canadiennes, à l'heure actuelle?

M. Herbert: Peut-être les deux, mais plus précisément les émissions canadiennes. J'aimerais un chiffre approximatif de ce que Radio-Canada dépense, en fait pour exécuter son mandat tel que vous le concevez . . . conception à laquelle je ne m'oppose pas.

M. Juneau: Autrement dit, je pense qu'il s'agit du genre d'émissions que les radiodiffuseurs du secteur privé voudraient acheter.

M. Herbert: Si vous ne les diffusiez pas.

M. Juneau: Il arrive parfois qu'ils les achètent de toute façon; ils achètent des émissions semblables et nous sommes en compétition. Je pense que nous pouvons probablement . . .

Le vice-président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au nouveau parti démocratique. Monsieur Orlikow, s'il vous plaît.

M. Orlikow: Je pourrais peut-être vous poser une question ou deux, d'intérêt local, car il s'agit de Winnipeg. J'ai remarqué que, dans votre déclaration d'aujourd'hui, vous faites état d'un crédit de dépenses en capital de 69 millions de dollars, ce qui n'est pas beaucoup. À l'heure actuelle, on parle beaucoup à Winnipeg de la rénovation du centre-ville. Le gouvernement a annoncé la construction de l'immeuble du Conseil national de la recherche, mais il est aussi question de construire un nouvel immeuble pour Radio-Canada parce qu'il est évident que celui qu'il occupe actuellement ne convient plus. Participez-vous à ces discussions? Si vous y participez, dans combien de temps aboutiront-elles ou donneront-elles des résultats?

M. Juneau: À propos du CNR . . .

M. Orlikow: Non, non, je ne vous pose pas la question au sujet du CNR, il n'est qu'un exemple . . .

M. Juneau: Au sujet de l'immeuble de Radio-Canada?

M. Orlikow: C'est exact.

M. Juneau: Nous participons de façon très générale. Les installations de Radio-Canada à Winnipeg ne sont vraiment pas bonnes. Elles ne sont pas aussi mauvaises qu'à Toronto, mais elles ne sont pas bonnes du tout. C'est probablement, après Toronto, l'endroit du pays où elles sont le moins acceptables.

Vous me demandez, cependant, si les moyens dont nous disposons actuellement nous permettent d'entreprendre la construction de nouvelles installations à Winnipeg. Nous nous

[*Text*]

planning so if means were put at our disposal we would be able to act as rapidly as possible. So to that extent we are following the discussions for the development of the core area of Winnipeg very closely just in case circumstances might develop in which we would have the means.

Mr. Orlikow: But you are not in the . . . ?

Mr. Juneau: It is not part, no.

Mr. Orlikow: Let me ask you another question. CBC Radio in Winnipeg or Manitoba is transmitted from Carman. Apparently that is a very old and inadequate transmitter, and very frequently I and other people, who, I suppose, listening to the radio would listen to CBC 95% of the time, are faced with a blank. There is nothing there. It is off the air for seconds or minutes.

• 1200

That is a hell of a way to try to keep your listeners from switching to another station. What are the plans, if any, to rectify that situation? Are they near, far? Is it a big expense? What is happening?

Mr. Juneau: Mr. Orlikow, I do not think we have anybody from our engineering department here with us this morning. Could I write to you, or provide the committee with the information?

Mr. Orlikow: I think CBC Radio listeners in Winnipeg are quite concerned. They would like some action, and pretty damn quick.

Mr. Juneau: We will take note of that and provide you with the information.

Mr. Orlikow: The CRTC has been considering the whole question of narrow-cast broadcasting for special broadcasting, news-only, sports-only, culture-only. The culture-only—when we look at Channel C, it looks to be a loser; it is not going to fly. Do you people have any views on whether the others could be a success? I am not talking about commercially.

Mr. Juneau: You mean the new ones that are . . .

Mr. Orlikow: The ones they are thinking about: all-news . . .

Mr. Juneau: Whether they will be a sucess or not?

Mr. Orlikow: If the CRTC does issue licences for an all-news or an all-sports, pay-TV channel company, regional or national, have you any views on whether that might succeed or whether it would be a repeat of what looks to be happening to Channel C?

Mr. Juneau: Mr. Orlikow, I think that is a case where you could canvass the CBC people around the table here and every one would have a personal view. Certainly when you look at what is going on in the United States and what is happening to

[*Translation*]

efforçons d'accélérer nos analyses et notre planification afin de pouvoir agir aussi rapidement que possible si des moyens sont mis à notre disposition. C'est donc dans cette mesure que nous suivons de très près les discussions portant sur la rénovation du centre-ville de Winnipeg, au cas où nous aurions les fonds nécessaires.

M. Orlikow: Mais vous n'êtes pas dans le . . . ?

M. Juneau: Nous ne sommes pas partis, non.

M. Orlikow: Permettez-moi de vous poser une autre question. Les émissions de radio de Radio-Canada à Winnipeg ou au Manitoba sont diffusées à partir de Carman. Il semblerait que ce soit un émetteur très vieux et tr>(es peu efficace, et il arrive fréquemment que les gens comme moi qui écoutent les émissions de Radio-Canada, 95 p. 100 du temps, voient leur émission interrompue par une panne. Il n'y a plus rien. Le silence peut se prolonger pendant des secondes ou des minutes.

C'est un bien mauvais moyen d'empêcher les auditeurs de syntoniser une autre station. Quels sont les plans, si plans il y a, en vue de corriger la situation? S'agit-il de plans à court terme, à long terme? Est-ce que cela représente des frais considérables? Que se passe-t-il?

M. Juneau: Monsieur Orlikow, nous n'avons personne, je pense, de notre service d'ingénierie avec nous ce matin. Puis-je vous écrire ou transmettre ce renseignement au Comité?

M. Orlikow: Je crois que c'est une question qui préoccupe fort les auditeurs de Radio-Canada à Winnipeg. Ils aimeraient que l'on fasse quelque chose, et sans traîner.

M. Juneau: Nous en prenons note et nous vous ferons parvenir la réponse.

M. Orlikow: Le CRTC a examiné la possibilité de radiodiffusion spécialisée où il n'y aurait que des nouvelles, des sports ou des émissions culturelles. D'après ce qui arrive au canal C, il semblerait que des émissions culturelles uniquement ne soient pas rentables, que c'est une programmation qui ne pourrait pas survivre. Est-ce que vous avez une idée des possibilités des autres de réussir? Je ne veux pas parler du point de vue commercial.

M. Juneau: Vous voulez parler des nouvelles qui sont . . .

M. Orlikow: Celles qu'on envisage d'offrir, les nouvelles uniquement . . .

M. Juneau: Si ces programmations auront du succès ou non?

M. Orlikow: Si le CRTC donne des permis à des sociétés de télévision payante ne diffusant que des nouvelles ou des sports, au niveau régional ou national, pensez-vous que ces programmations connaîtraient du succès ou s'il se passerait la même chose que ce qui arrive actuellement au canal C.

M. Juneau: Monsieur Orlikow, je pense que chacun des représentants de Radio-Canada qui sont ici a une idée personnelle là-dessus. Il est certain que lorsqu'on considère ce qui se passe aux États-Unis et ce qui arrive au canal C, au

[*Texte*]

Channel C in Canada—but even in the United States, with a much, much larger market—and taking into consideration services that are very specialized, such as news and sports, there are no great causes for enthusiasm, because many of the specialized services in the U.S. are losing an awful lot of money. That is why in my presentation today I said that is a case where we do not want to compete with private enterprise, and we are saying it may be that these services will have a great deal of trouble succeeding unless they are totally American and there is only a kind of token Canadian gloss put on them.

Mr. Orlikow: That is precisely why I am asking you the question. It seems to me that if, for example, you had an all-news network like Ted Turner's in the United States, you would be getting not just a news network; you would be getting a news network with a very particular point of view, one which I for one do not support. That does not mean that because I do not support it, it should not be there; but we are accustomed in Canada—I think there would be agreement in Canada that we want news which is as objective as possible; and from what I have been told, Ted Turner's is not. Taking my question one step further, do you see a public role by CBC or some other agencies, but especially by CBC, in the field of narrow-cast broadcasting, rather than private?

Mr. Juneau: As I said to Mr. Bosley in answer to Mr. Bosley's question earlier, we think we should at least consider whether the resources the CBC has could make certain ventures more likely to succeed—by using or reusing our resources. But we do not see—unless government and Parliament engage in a definite policy in that respect. Let me put it this way: We are reluctant to come to Parliament and ask for funds to set up a CBC-owned and operated news network.

• 1205

Mr. Orlikow: What about if, as looks likely, C Channel fails—have you given consideration to that? Maybe it will be through your second channel that you propose to undertake more broadcasting of the kind of things that C Channel was proposing to sell to the public.

Mr. Juneau: Well, certainly not what C Channel is attempting to do. C Channel's objectives were and are certainly very noble, but it is very highly American—quality kind of programming but very highly American programming, and foreign. So, while that kind of service may be very desirable, we do not see the CBC providing that kind of service.

Mr. Orlikow: You have not had any discussions with them?

Mr. Juneau: They have approached us to see whether we could help them in any way, and we could not see a way that would be acceptable.

[*Traduction*]

Canada, mais même aux États-Unis, avec un marché beaucoup plus considérable . . . et si on considère les services très spécialisés dans les nouvelles ou dans les sports, qu'il n'y a pas de quoi s'enthousiasmer, parce qu'un grand nombre des services spécialisés américains subissent des pertes épouvantables. C'est pourquoi j'ai dit aujourd'hui dans mon exposé que c'est un domaine où nous ne voulons pas faire concurrence à l'entreprise privée, et que nous prétendons que ces services rencontreront énormément de difficultés à moins qu'ils ne soient entièrement américains avec un léger vernis canadien, pour la forme.

M. Orlikow: C'est précisément la raison pour laquelle je vous pose la question. Il me semble que, par exemple, si vous aviez un réseau de nouvelles uniquement, comme celui de Ted Turner aux États-Unis, vous n'auriez pas uniquement un réseau de nouvelles; vous auriez un réseau de nouvelles ayant un point de vue très particulier, un point de vue que pour ma part je ne partage pas. Cela ne signifie pas qu'il ne puisse pas exister; et nous sommes habitués au Canada . . . je pense qu'on conviendra qu'au Canada, nous voulons des informations aussi objectives que possible et d'après ce qu'on m'a dit, celles du réseau de Ted Turner ne le sont pas. Si je pousse ma question un peu plus loin, voyez-vous un rôle à jouer par Radio-Canada ou un autre organisme, pas forcément Radio-Canada, dans le domaine des émissions spécialisées, au lieu de laisser ce genre de radiodiffusion uniquement au secteur privé?

M. Juneau: Comme je l'ai dit tout à l'heure en réponse à une des questions de M. Bosley, nous pensons que nous pourrions au moins essayer de déterminer si les ressources de Radio-Canada pourraient contribuer au succès de certaines entreprises . . . grâce à l'utilisation ou à la réutilisation de nos ressources. Mais nous ne prévoyons rien, à moins que le gouvernement et le Parlement n'adoptent une politique bien précise à ce sujet. Permettez-moi de le formuler comme ceci: nous hésitons à demander au Parlement à nous accorder des fonds pour mettre sur pied un réseau d'informations exploitées par Radio-Canada.

M. Orlikow: Que se passe-t-il, si comme tout semble l'indiquer, le canal C fait faillite? L'avez-vous envisagé? Peut-être vous servirez-vous de votre deuxième canal pour diffuser un plus grand nombre d'émissions du genre que le canal C se proposait de vendre au public.

M. Juneau: Eh bien, certainement pas ce que le canal C essaie de faire. Les objectifs du canal C étaient et sont certainement très nobles, mais ces émissions sont en très grande partie américaines, une programmation de qualité mais très américaine et étrangère. Donc même si ce genre de service peut être très souhaitable, nous ne voyons pas Radio-Canada l'offrir.

M. Orlikow: Vous n'en avez pas discuté avec eux?

M. Juneau: Ils nous ont contacté pour voir si nous ne pourrions pas les aider de quelque façon, et nous n'avons pas pu trouver un moyen acceptable.

[*Text*]

Mr. Orlikow: Can I turn to a different subject? In earlier presentations you have talked about your desire and your intention to deal more with independent producers. Take the United States as an illustration. When the American networks buy from independent producers, it is not quite as free and easy as it would seem to the general public, that in fact what happens most of the time is that the networks commission the independent producer to produce something which they think they would like to use; that the network pays up to 90% of the cost of the production up front, so that the producer does not have too much financial risk, and then the producer can take the finished product and he has only got 10% of the cost to recover before he makes a profit. He can then sell it at quite a reasonable rate, as we know from what we pay here to other countries, to networks in Canada, the United States, Britain, Australia and so on.

Now, my question is: Given that kind of situation, how does it work in Canada? If the CBC were to buy an independent production, what percentage of the cost would CBC put up front? I have been told that in the past the CBC has paid only 25% to 30% of the cost, so it really has not been very practical for the independent producers to do the kind of thing which is done in the United States. Maybe what I have been told is not correct. Do you want to comment on that?

Mr. Juneau: I would like maybe Peter Herrndorf and Pierre DesRoches to add to what I am going to say.

There are a number of different situations. I think there are programs or projects that are presented to the CBC by independent producers where the producer does not expect the CBC to put up more than 30% of the cost, and where the producer is very happy if the CBC will put up 30% of the cost. Recently you had *Maria Chapdelaine, The Tin Flute*, projects of that kind where the CBC I do not think puts up . . . It is about 25% in those cases, and the producer finances the rest.

Mr. Orlikow: Were those French?

Mr. Juneau: In the case of *The Tin Flute*, it is both networks. It is a co-production between the two networks and a private producer. In the case of *Maria Chapdelaine*, I think it is the French network, a private producer, and a French network in France; and there are cases where HBO might be involved as a co-producer.

• 1210

So it varies; and in those cases, the contribution of the CBC might very well . . . It is not asked to put up more than 30% of the cost of the project. The rest is financed . . . With the fund that has been created, it may be that 30% of the cost is going to end up being a very worthwhile investment by the CBC. There are other cases, I think—and Pierre and Peter can give examples—where the CBC farms out the total production to a private producer and pays the whole cost.

Mr. Orlikow: But my question . . .

[*Translation*]

M. Orlikow: Puis-je passer à un autre sujet? Dans votre exposé préliminaire vous avez mentionné votre désir et votre intention de traiter davantage avec des producteurs indépendants. Prenons les États-Unis par exemple. Quand les réseaux américains achètent des émissions de producteurs indépendants, ce n'est pas tout aussi facile et bon marché que le public en général pourrait le penser, et la plupart du temps, les réseaux commandent aux producteurs indépendants des émissions qui leur semblent souhaitables; le réseau finance d'avance jusqu'à 90 p. 100 de la production, ce qui fait que le producteur ne prend pas de gros risques financiers et qu'une fois le produit fini, il n'a plus que 10 p. 100 des coûts à recouvrer avant de réaliser un profit. Il peut ensuite le vendre à un prix que nous payons aux autres pays, au réseau du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Australie, etc . . .

Voici ma question: étant donné cette situation, comment procède-t-on au Canada? Si Radio-Canada achetait une production indépendante, quel serait le pourcentage de l'avalisation des coûts? On m,a dit que dans le passé, Radio-Canada n'avait versé que 25 à 30 p. 100 des coûts et qu'il n'était donc pas réellement avantageux pour les producteurs indépendants de produire le genre d'émission qu'il se fait aux États-Unis. J'ai peut-être été mal renseigné. Pourriez-vous me faire vos commentaires?

M. Juneau: Peut-être que Peter Herrndorf et Pierre Desroches peuvent compléter ce que je vais dire.

Bien des situations peuvent se présenter. Je pense que certains producteurs indépendants présentent des émissions ou des projets à Radio-Canada en n,espérant pas plus qu'un versement équivalent à 30 p. 100. Dernièrement, il y a eu Maria Chapdelaine, *The Tin Flute*, des projets de ce genre où Radio-Canada n,a pas mis plus, je crois, de 25 p. 100 environ dans les deux cas, et le producteur a financé le reste.

M. Orlikow: Était-ce des Français?

M. Juneau: Dans le cas de *The Tin Flute* ce sont les deux réseaux. C'est une coproduction des deux réseaux et d'un producteur privé. Dans le cas de Maria Chapdelaine, je pense que c'est le réseau français, un producteur privé et le réseau français de France; et dans certains cas HBO pourrait participer comme coproducteur.

Le pourcentage varie donc; et dans ces cas, la participation de Radio-Canada pourrait très bien . . . On ne lui demande pas d'avancer plus de 30 p. 100 du coût du projet. Le reste est financé . . . compte tenu du fonds qui a été créé, il est possible qu'un investissement de 30 p. 100 du coût consenti par Radio-Canada soit en fin de compte très valable. Dans d'autres cas, je pense, et Pierre et Peter peuvent citer des exemples, Radio-Canada afferme toute la production à un producteur privé et paie les coûts en entier.

M. Orlikow: Mais ma question . . .

[*Texte*]

Mr. Juneau: There are cases, finally, where the CBC only pays for the licence, and the fee for that can be much less than 30%.

Mr. Orlikow: But if the CBC pays a much smaller percentage than is paid in the United States, the producer has to get his money elsewhere. Elsewhere means, I suppose, largely the United States. To the extent that you have to sell it in the United States, are you not in the same boat as what has happened with films? In other words, in order to sell within the United States, you have to downgrade, you have to downplay, you have to make as un-Canadian . . . That is not a good word, but the city cannot be obviously Montreal or Toronto. It has to be a city which could be New York, Boston, or Chicago. Otherwise, the Americans do not seem to want to buy it.

If that is all CBC does, or any other Canadian TV company or producers for pay-TV, are we not going to be back in the same situation we have been with feature-length films, that unless they are not so openly Canadian—and I do not mean just physically in showing a city—unless they do not deal with a subject which is very Canadian, they will not likely be acceptable on the commercial market outside the United States?

Mr. Juneau: I think there is a risk of that; and of course, it has happened a lot in the case of feature films. I do not think we should be totally pessimistic, however, and operate on the premise that we will not be able to sell Canadian programs just because they are Canadian. We are still hoping to sell *Empire* in the United States. We have sold it in a number of foreign countries and we are still hoping to sell it in the U.S. for a good price; and certainly, no attempt has been made to obliterate the fact that it takes place in Montreal and other parts of Quebec.

But you are right. That is a problem. It is something that will have to be watched very carefully. But I think it would be too pessimistic to start from the postulate that we will not be able to sell good Canadian programs in the United States and in other markets . . .

Mr. Orlikow: No, I am not . . .

Mr. Juneau: —unless they are de-Canadianized, so to speak.

Mr. Orlikow: Well, the Australians have proved you can sell some; and I do not know about the drama programs, but many of your other programs have good sales. But it just seems to me—I am not thinking just of CBC--if we are going to count on huge sales for feature films or anything else to pay-TV, that fact has to be given a great deal more consideration than it has.

Mr. Juneau: Oh, yes, and—if I stick to your phrase, "huge sales"—if we think we are going to finance the CBC to a very large extent by selling programs all over the world, I think that would be a risky proposition. I see Peter finds that as a

[*Traduction*]

M. Juneau: Enfin, dans certains cas Radio-Canada ne paie que le permis, ce qui peut représenter beaucoup moins de 30 p. 100.

M. Orlikow: Mais s'il y a autant de différence entre le pourcentage versé par Radio-Canada et celui qu'on paie aux États-Unis, le producteur doit obtenir ses fonds de quelqu'un. Quelqu'un signifie, je suppose, surtout les Américains. Dans la mesure où vous devez vendre votre production aux États-Unis, n'êtes-vous pas dans la même situation qu'on l'était sur la question des films? Autrement dit, pour vendre la production aux États-Unis, il vous faut la rabaisser, la diminuer, il vous faut faire quelque chose e non canadien . . . Ce n'est pas la bonne expression mais la ville peut, bien sûr être Montréal ou Toronto. Il faut que ce soit une ville qui pourrait être New Yord, Boston ou Chicago. Autrement, il semblerait que les américains ne veuillent pas l'acheter.

Si c,est là tout ce que fait Radio-Canada, les autres sociétés de télévision canadiennes ou les producteurs de la télévision payante, ne nous retrouverons-nous pas dans la même situation que nous l'avons été avec les longs métrages, c'est-à-dire qu'à moins qu'ils ne soient pas trop ouvertement canadiens, et je ne veux pas dire tourné dans une ville, à moins qu'ils ne traitent pas d'un sujet trop canadien, il est peu probable qu'il soit acceptable sur le marché commercial à l'extérieur des États-Unis.

M. Juneau: Je crois que c'est là un risque, bien sûr, et c'est arrivé dans un grand nombre de longs métrages. Je pense qu'il n'y a pas lieu d'être trop pessimiste, cependant, et qu'il ne faut pas prendre pour prémisses que nous ne pourrons pas vendre d'émissions canadiennes pour la seule raison qu'elles sont canadiennes. Nous espérons encore vendre «Empire» aux États-Unis. Nous l'avons vendu à un certain nombre de pays étrangers et nous espérons encore le vendre aux États-Unis pour un bon prix; et il est certain qu'on n'a pas essayé de cacher le fait que l'histoire se situe à Montréal et en d'autres lieux du Québec.

Mais vous avez raison. C'est un problème. C'est quelque chose qu'il nous faudra surveiller de très près. Mais je pense que ce serait nous montrer trop pessimistes que d'adopter pour postulat que nous ne pourrons pas vendre de bonnes émissions canadiennes aux États-Unis et sur le marché . . .

M. Orlikow: Non, je ne dis pas . . .

M. Juneau: . . . à moins de les décanadianiser, pour ainsi dire.

M. Orlikow: Les Australiens ont démontré qu'il est possible de vendre certaines productions; et j'ignore la situation des tragédies, mais bon nombre de vos autres productions se vendent bien. Mais il me semble, et je ne pense pas uniquement à Radio-Canada, que si nous voulons des ventes importantes de longs métrages ou de tout autre production à la télévision payante, qu'il faut étudier cette situation beaucoup plus à fond qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

M. Juneau: Oh oui, et, si je m'en tiens à votre expression «ventes importantes», si nous pensons que nous allons pouvoir financer Radio-Canada dans une mesure considérable par la vente partout dans le monde d'émissions, j'estime que c'est très

[*Text*]

humourous reference. I think that would be risky, but I think we should try to increase our sales abroad considerably.

• 1215

Mr. Orlikow: Could I ask you if you would like to comment on the claim made by the producers in their brief when they were here last week, which I know you have seen, that if for no other reason than financial difficulties, the constraints on CBC, regional broadcasting and regional production have really been cut back very sharply? They were very critical of CBC about that fact.

Mr. Juneau: I do not think that could be sustained with facts and figures. What is true, and a point of view for which I have some sympathy, is that we should be more attentive to what is going on in the regions; we should use the funds that we have perhaps better than we are using them at the moment. I do not think it could be demonstrated that there had been important cut-backs in our regional expenditures as compared to our network expenditures.

Mr. Orlikow: I did not bring their brief with me, but they gave a number of specific illustrations of programs in the regions that are no longer being produced; or if they are being produced, they are being produced in a very limited way.

Mr. Herrndorf: I think, Mr. Orlikow, if I can respond to that, they are right in absolute terms but they are not right in comparative terms. The terrible fact is that in CBC television our buying power over the last four or five years has hit our programming, both at the network level and at the regional level. On a straight comparison basis, I would submit that the network has been affected more seriously than our regional programming by that shrinkage of buying power, and both have been hit. However, there is still a good deal of regionally produced network programming, and there is still a substantial amount of local and regional programming in the region. We are concerned about the shrinkage in that buying power, because it has really hit us.

Mr. Orlikow: I am not going to debate the . . . I will leave that debate to be carried on between you and the regional people, but you realize that those of us, whether they work in radio and television or are members of Parliament or just the general public, and we may be paranoiac, but if we do not live in the Toronto-Montreal regions, we think that somehow we are being short-changed.

Mr. Herrndorf: Sure, I understand that.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

We will now have just five minutes for each party for the second round.

Mr. Beatty.

Mr. Beatty: Thank you, Mr. Chairman. I will try to be as brief as possible.

[*Translation*]

risqué. Je vois que Peter trouve cette hypothèse amusante. J'estime que ce serait risqué; néanmoins, nous devrions tenter d'accroître considérablement nos ventes à l'étranger.

M. Orlikow: Puis-je vous demander ce que vous pensez de l'affirmation que les producteurs ont faite dans le mémoire qu'ils ont présenté la semaine dernière, mémoire que vous avez lu, et selon lequel, mis à part les difficultés financières, les contraintes imposées à Radio-Canada au niveau de la radiodiffusion et de la production régionale, ont en réalité, en grande partie, disparu? Ils ont vivement reproché cette situation à Radio-Canada.

M. Juneau: Je ne pense pas que cette affirmation puisse être étayée par des faits et des chiffres. Ce qui est vrai, et c'est un point de vue auquel je suis favorable, c'est que nous devrions nous montrer plus attentifs à ce qui se passe dans les régions; nous devrions peut-être mieux dépenser ce dont nous disposons. Je ne pense pas que l'on puisse démontrer que nous avons considérablement réduit nos dépenses régionales comparativement à celles du réseau.

M. Orlikow: Je n'ai pas leur mémoire en mains, mais ils nous ont cité en exemple un certain nombre d'émissions régionales qui ne sont plus produites ou qui ne sont plus qu'avec des moyens très limités.

M. Herrndorf: Je pense, monsieur Orlikow, si vous me permettez de vous répondre qu'ils ont raison en termes absolus mais non en termes comparatifs. La triste réalité est que le pouvoir d'achat de la télévision de Radio-Canada a tellement diminué au cours des quatre ou cinq années que notre programmation s'en ressent, tant au niveau national que régional. Pour faire une juste comparaison, je dirais que la programmation du réseau a été plus dûrement touchée que celle des régions par cette réduction du pouvoir d'achat et que tous les deux en ont souffert. Cependant, une bonne partie de la programmation est encore produite au niveau régional, et il existe encore un pourcentage appréciable de programmations locales et régionales. Nous sommes très préoccupés par cette diminution de notre pouvoir d'achat, car elle nous a dûrement touchés.

M. Orlikow: Je ne veux pas argumenter sur cette question . . . Je vous laisse le soin d'en débattre avec les responsables des régions, mais vous vous rendez compte que pour ceux qui travaillent à la radio ou à la télévision, les députés ou le public en général, et nous sommes peut-être paranoiaques, mais nous avons l'impression d'être un peu oubliés si nous ne vivons pas dans l'axe Toronto-Montréal.

M. Herrndorf: Bien sûr, je le comprends.

Le vice-président: Merci, monsieur Orlikow.

Nous allons maintenant passer à un deuxième tour de cinq minutes seulement, pour chaque partie.

Monsieur Beatty.

M. Beatty: Merci, monsieur le président. Je vais essayer d'être aussi bref que possible.

[*Texte*]

Is CBC Enterprises an independent Crown corporation, or is it a division of the CBC?

Mr. Juneau: Strictly a division of the CBC. It has no legal status.

Mr. Beatty: Will any of the money being voted by Parliament find its way into CBC Enterprises; and if so, from which vote?

Mr. Juneau: It would be from the operational vote.

Mr. Beatty: Vote 40, 45, or 50?

Mr. Juneau: This year, as I have said, CBC Enterprises finished the year in the black, I think. I do not have the final reports, but it has finished in the black. So one could say that it finally paid its own way, and I hope in future years it will make a profit.

Mr. Beatty: But presumably Parliament is authorizing person-years and . . .

Mr. Juneau: Oh, absolutely.

Mr. Beatty: —expenditures for staff and so on in this. Which vote, 43 or 50, authorizes CBC Enterprises?

Mr. Juneau: It is Vote 40.

Mr. Beatty: In what way does the publishing and sale of records and of books come under the description: payment to the CBC for operating expenditures and providing a broadcasting service? I do not believe it makes any reference to retail services.

Mr. Juneau: It is, I think, quite clear in the act. If you will allow me to find it, Mr. Beatty . . . It is, I think, under Section 39 of the act . . . objects and powers of the CBC--establish broadcasting undertaking, make operating agreements, originate programs by purchase-exchange, make contracts, etc.

• 1220

Mr. Beatty: Where does it mention records or books?

Mr. Juneau: I will continue.

> (*g*) publish, distribute and preserve . . . such audio-visual material, papers, periodicals and other literary matter as may seem conducive to the purposes of the Corporation;

Mr. Beatty: In your opinion, would that authorization enable you, for example, to purchase a private record production company or a private book publishing company on the grounds that the facilities would be useful to you?

Mr. Juneau: With one very important qualification, it would have to be approved by order in council. There is a power to invest in companies and, presumably, to invest up to 100% of the value of a company, but that has to be approved by order in council.

[*Traduction*]

Est-ce que les entreprises de Radio-Canada sont une société de la Couronne indépendante ou est-ce une division de Radio-Canada?

M. Juneau: C,est uniquement une division de Radio-Canada. Elle n'a pas de statut légal.

M. Beatty: Est-ce qu'une partie des fonds accordés par le Parlement parviendra jusqu'aux entreprises de Radio-Canada? Et dans l'affirmative, ils proviendraient de quels crédits?

M. Juneau: Ce serait du crédit des dépenses de fonctionnement.

M. Beatty: Le crédit 40, 45 ou 50?

M. Juneau: Cette année, comme je l'ai déjà déclaré, les entreprises de Radio-Canada ont terminé l'année avec un bénéfice, du moins je le pense. Je n'ai pas les derniers rapports, mais cet organisme a réalisé un profit. On pourrait donc dire qu'il a fini par s'autofinancer, et j'espère qu'il sera rentable, au cours des années qui viendront.

M. Beatty: Mais je suppose que le Parlement autorise un certain nombre d'années-personnes et . . .

M. Juneau: Oh, absolument.

M. Beatty: . . . et les dépenses attribuables au personnel et ainsi de suite, dans ce cas. Quel crédit, le 43 ou le 50, autorise les entreprises de Radio-Canada?

M. Juneau: C'est le crédit 40.

M. Beatty: De quelle façon la publication et la vente de disques et de livres peut-elle relever de la description: versement à Radio-Canada pour les dépenses d'exploitation et la restation d'un service de diffusion? Je ne pense pas qu'il soit question dans cette description de services de vente au détail.

M. Juneau: C'est prévu, je pense, très clairement par la loi. Si vous me permettez de trouver le passage, monsieur Beatty . . . Ces activités relèvent je pense, de l'article 39 de la loi, objets et pouvoirs de Radio-Canada d'établir des services de radiodiffusion, conclure des ententes d'exploitation, acheter ou échanger des émissions, conclure des contrats, etc . . .

M. Beatty: Où mentionne-t-on les disques ou les livres?

M. Juneau: Je vais continuer:

> (*g*) publier, distribuer et conserver . . . du matériel visuel, des documents, des périodiques et d'autres productions littéraires, comme peut sembler l'exiger la réalisation des objectifs de la Société;

M. Béatty: À votre avis, est-ce que cette autorisation vous permet par exemple d'acheter une société privée de production de disques ou d'édition en donnant comme raison que ces installations peuvent vous êtres utiles?

M. Juneau: À une condition très importante, que cet achat soit approuvé par un décret du Conseil, Radio-Canada a le pouvoir d'investir dans des sociétés, et, je suppose, d'investir jusqu'à 100 p. 100 de la valeur d'une société, mais cette décision doit être approuvée par un décret du conseil.

[*Text*]

Mr. Beatty: Was there a specific order in council authorizing the creation of CBC Enterprises?

Mr. Juneau: No, because it is not a Crown corporation. Also, as I suggested, it flows from Section 39.(1)(*g*) of the Broadcasting Act.

Mr. Beatty: What is the difference in kind if you simply create a publishing entity, or create a record production and sales entity, as opposed to purchasing one?

Mr. Juneau: There is, I suppose, a number of differences. In the case of CBC Enterprises, it is really the selling arm of the CBC. Instead of calling it the marketing division of the CBC, the board at the time presumably decided to call it CBC Enterprises. It really was just a continuation of the marketing operations that the CBC has been engaged in for decades. The board decided to call that division CBC Enterprises. It sells programs. It sells transcriptions of music broadcast by the CBC. It sells publications of material broadcast by the CBC. It does not sell material that the CBC has not already broadcast, so it is really a further use of what the CBC has already broadcast.

Mr. Beatty: I have one final question, because I think I am running out of time; it is in two parts, and one is related to another area. Will you at some point explain the figures you gave us in your statement about cost-cutting, where

> ... the reduction of 500 positions would result in a projected annual savings on salaries and benefits of $20 million.

It is an average of $40,000 per position. Is this typical of pay within the CBC?

The second part of my question, back to CBC Enterprises, is: To what point does your authorization from Parliament extend? For example, could you open a records shop on the Sparks Street Mall to flog your products? At which point do you go well beyond your mandate? Do you believe that the justification of having played a recording on the CBC is excuse enough for you to get into the record production business per se? For example, presumably, if you were to buy Capitol Records-EMI Canada Limited, any of the titles which Capitol would then be issuing in Canada could very well find their way on to the CBC. Would that be justification for extending your activities into that sort of an area? If not, where do you go across the line between what is authorized by Parliament and what is clearly an entirely new operation, which was not contemplated by Parliament at the time your act was passed?

Mr. Juneau: I think it would be wrong and the CBC is not doing it. I think it would be wrong in the Canadian context for the CBC to embark on the sort of thing you are talking about, and the CBC does not do it. The record people I have talked to in private enterprise accept the fact that the CBC is in the business of publishing, distributing, selling and marketing classical records.

[*Translation*]

M. Beatty: La création des Entreprises de Radio-Canada a-t-elle été autorisée par un décret du Conseil?

M. Juneau: Non, parce que ce n'est pas une société de la Couronne. De plus, comme je l'ai déjà dit, cette création est justifiée par l'alinéa 39.(1)*g*) de la Loi sur la radiodiffusion.

M. Beatty: Quelle différence réelle y a-t-il si vous créez simplement un organisme d'édition de production de disques ou de vente, au lieu de l'acheter?

M. Juneau: Je suppose qu'il y a bien des différences. Dans le cas des entreprises de Radio-Canada, c'est en réalité un service de vente de la Société. Au lieu de l'appeler la Division de la commercialisation de Radio-Canada, le conseil à l'époque a probablement décidé de l'appeller les entreprises Radio-Canada. Ce n'était en réalité qu'une expansion des activités de commercialisation auxquelles Radio-Canada se livrait depuis des décennies. Le conseil a décidé d'appeler cette division les entreprises de Radio-Canada. Cet organisme vend des programmes. Il vend les transcriptions de pièces musicales diffusées par Radio-Canada. Il vend les textes radiodiffusés par Radio-Canada. Il ne vend rien que Radio-Canada n'a pas déjà diffusé, et cette vente n'est donc en réalité qu'une exploitation plus poussée de ce que Radio-Canada a déjà diffusé.

M. Beatty: J'ai une dernière question, car il ne me reste plus beaucoup de temps, je crois. C'est une question en deux volets, dépendante l'une de l'autre. Allez-vous nous expliquer les chiffres que vous avez cités dans votre exposé au sujet de la réduction des coûts, lorsque vous avez mentionné

> l'élimination de 500 postes permettant de réduire annuellement de 20 millions de dollars les dépenses en traitements et en avantages.

$40,000 le poste. Est-ce là un salaire ordinaire à Radio-Canada?

La deuxième partie de ma question porte sur les entreprises de Radio-Canada, et c'est la suivante: jusqu'où s'étendent les pouvoirs que vous a donnés le Parlement? Par exemple, pourriez-vous ouvrir un magasin de disques sur le mail de la rue Sparks pour faire la promotion de vos produits? À quel point dépasseriez-vous nettement votre mandat? Croyez-vous qu'il suffise de faire diffuser un enregistrement à Radio-Canada pour vous lancer dans la production de disques en soi? Par exemple, supposons que vous achetiez la société Capitol-Records-EMI Canada Limited. Tous les titres de disques que Capitol produirait au Canada pourraient très bien se retrouver à Radio-Canada. Est-ce que cela vous permettrait d'étendre vos activités dans ce domaine? Sinon, comment distinguez-vous ce que permet le Parlement et ce qui est manifestement une exploitation tout à fait nouvelle, qui n'aurait pas été prévu par le Parlement lorsque la loi a été adoptée?

M. Juneau: Je pense que ce serait abuser et Radio-Canada ne le fait pas. Je pense que Radio-Canada aurait tort dans le contexte canadien d'entreprendre des activités comme celles que vous mentionnez, et Radio-Canada ne le fait pas. Les représentants du secteur privé de la production de disques que j'ai rencontrés acceptent que Radio-Canada s'occupe de

[*Texte*]

• 1225

So the CBC is very much in that, and the private record publishers, music publishers or record publishers, do not mind that. As a matter of fact the ones I have talked to are in favour of it, because they know that it is not very profitable for them to do it and it enlarges the number of records that are available in that field. They are against the CBC getting into the field of popular records, and I think generally the CBC is not in the field of popular records. Mind you, if the circumstances were different, if we were in a market that were richer, members of Parliament might very well say: Well, it does not matter; you are going to do a good job, so go ahead and do it. I think in the Canadian case it is better if we do not get involved in that field.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Juneau.

Mr. Beatty: Perhaps at another time you could answer the question on the $40,000.

Mr. Juneau: Well, it may be because the jobs we hope to eliminate are rather at that level than at the lower levels.

Mr. Beatty: Is that vice-presidents?

The Vice-Chairman: We will now turn to the government. Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

Just one or two brief questions, Mr. Juneau. I notice in the breakdown of your figures of the services which you provide, under English AM radio network and French AM radio network, the figures are $36.5 million for the English AM and $36.9 million for the French AM radio network. I wonder if you could further explain those figures.I would think the English AM network would be much larger, and I just wonder why the French . . .

Mr. DesRoches: That refers to network programming. The network programming, whether it is in French or English, costs basically the same. If you look at the figures, they are costing basically the same. If you look, though, at the regional operations in French and English, you will notice that the regional operation in English, because it is a bigger operation, it has more stations, costs more, I am sure, than the French one. But if you are going to operate a network, whether it is in French or in English, the network programming basically costs the same thing.

Mr. Burghardt: What about the closed captioning service for the deaf? I see $1.1 million is allocated to that, Mr. Juneau. Could you just comment on that aspect of your service? How involved is it right now?

Mr. Juneau: Do you mean how much are we doing?

Mr. Burghardt: Yes.

[*Traduction*]

publier, de distribuer, de vendre et de mettre en marché les disques classiques.

Radio-Canada est très actif dans ce domaine, et les éditeurs privés de disques ou de musique n'y trouvent rien à redire. En fait, ceux que j'ai rencontrés voyaient cette opération d'un bon oeil, parce qu'ils savent que ce n'est pas très rentable pour eux et que nous continuons à accroître le nombre de disques offerts dans ce genre. Ils s'opposent à ce que Radio-Canada s'occupe des disques populaires et je pense que de façon générale Radio-Canada n'a pas d'activités dans ce domaine. Cependant, si la situation était différente, si nous étions dans un marché plus riche, les députés pourraient très bien dire: Cela n'a pas d'importance. Vous faites du bon travail, nous vous permettons donc des activités dans ce secteur. Je pense que dans le cas du Canada, il vaut mieux que nous n'entrions pas dans ce domaine.

Le vice-président: Merci, monsieur Juneau.

M. Beatty: Peut-être qu'une autre fois vous pourriez répondre à la question sur les $40,000.

M. Juneau: Et bien, c'est peut-être parce que les postes que nous envisageons d'éliminer se situent plutôt à ce niveau de rémunération plutôt qu'à des niveaux inférieurs.

M. Beatty: Est-ce qu'il s'agit des vice-présidents?

Le vice-président: Nous allons maintenant revenir aux ministériels. Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président.

Juste une ou deux brèves questions, monsieur Juneau. Dans la ventilation de vos chiffres relatifs aux services que vous offrez aux rubriques réseau anglais de radio AM et réseau français AM, vous donnez 36.5 millions de dollars pour le premier et 36.9 millions de dollars pour le deuxième. Je me demande si vous pourriez me donner plus de précision sur ces chiffres. J'aurais pensé que le réseau AM anglais était beaucoup plus important et je me demande pourquoi le réseau français . . .

M. DesRoches: Ces chiffres se rapportent à la programmation de réseau. La programmation de réseau, qu'elle soit faite en anglais ou en français, coûte à peu près la même chose. Vous voyez d'après ces chiffres que le montant est à peu près le même. Cependant, si vous vous reportez à l'exploitation des réseaux anglais et français, vous remarquerez que l'exploitation régionale des stations anglaises coûtent plus cher parce que c'est une exploitation plus importante qui compte un plus grand nombre de stations. Cependant, le coût de la programmation, que ce soit en français ou en anglais coûte à peu près la même chose.

M. Burghardt: Et le service de sous-titrage codé pour les mal-entendants% Je vois que vous lui affectez 1.1 million de dollars, monsoeur Juneau. Pourriez-vous commenter cet aspect de votre service? A quel niveau se situe-t-il à l'heure actuelle?

M. Juneau: Voulez-vous dire ce que nous faisons?

M. Burghardt: Oui.

[*Text*]

Mr. Juneau: How many hours?

Mr. DesRoches: Five or six hours per week per network.

Mr. Burghardt: In any particular area?

Mr. DesRoches: You have drama, you have—it is balanced programming: information programs, the ones recorded before—drama, and some variety also.

Mr. Burghardt: Would you prefer to see that increased?

Mr. DesRoches: It is being increased every year. What has stopped the increase in closed caption is the fact that there was no caption incentive in Canada; but there is going to be one very soon—there is one now. But initially, in the first year and a half of that operation, we had closed caption in the United States, as you know.

Mr. Burghardt: One final question, Mr. Chairman.

I notice in the brief you earlier submitted to the committee members, on page 4, under Consolidation, Toronto, Planning, $622,000. At what stage are you in the planning to consolidate the Toronto facilities?

Mr. Juneau: What do you, what do you refer to, Mr. Burghardt?

Mr. Burghardt: In the figures which you earlier submitted to us . . . I just wondered if you are under way in the planning or what.

Mr. Juneau: Oh, that is money for planning and development. We are at the point where we are waiting for an indication from the government as to whether it wants to go ahead with that or not. Since it requires an addition to our capital vote, obviously we cannot go ahead without a decision on the part of the government. But the preliminary plans are very much advanced.

Mr. Burghardt: Thank you very much.

The Vice-Chairman: Thank you very much, Mr. Burghardt.

Finally to Mr. Orlikow, for the NDP.

• 1230

Mr. Orlikow: I just want to follow up on questions that Mr. Beatty asked. The CBC, particularly on radio, fulfils a contract for a good deal of broadcasting by, for example, the major symphony orchestras across the country. We pay a pretty substantial amount of money for that, and I presume that is crucial to the existence of those organizations.

Mr. Juneau: I am sure it is.

Mr. Orlikow: To the extent that you record and sell music which they have played on CBC, for CBC, you can recover some of that money, I presume.

Mr. Juneau: We hope to. It is not a very lucrative business. That is why the private record publishers are in favour of our

[*Translation*]

M. Juneau: Combien d'heures?

M. DesRoches: Cinq ou six heures par semaine, par réseau.

M. Burghardt: Dans un domaine en particulier?

M. DesRoches: Les comédies dramatiques . . . C'est une programmation équilibrée; les émissions d'information, les émissions déjà enregistrées, les comédies dramatiques et certaines émissions de variété.

M. Burghardt: Voudriez-vous l'augmenter?

M. DesRoches: Nous l'augmentons tous les ans. Ce qui a empêché l'accroissement du sous-titrage codé au Canada était le manque d'incitation, mais il en aura très bientôt—il y en a actuellement. Cependant, au départ, au cours de la première année d'exploitation de ce service, il y avait déjà un service de sous-titrage codé aux États-Unis, comme vous le savez.

M. Burghardt: Une dernière question, monsieur le président.

Je remarque que dans l'exposé que vous avez remis tout à l'heure aux membres du Comité, on peut voir à la page 4, sous le titre Regroupement, Toronto, Planification, $622,000. À quelle étape en êtes-vous à la planification du regroupement des installations de Toronto?

M. Juneau: À quoi faites-vous allusion monsieur Burghardt?

M. Burghardt: Aux chiffres que vous nous avez présentés tout à l'heure . . . je me demandais seulement si vous êtes avancé dans votre planification où vous en êtes?

M. Juneau: Ce sont là les fonds affectés à la planification et au développement. Nous en sommes au point où nous attendons que le gouvernement nous dise s'il veut que nous commencions à réaliser le projet ou non. Comme cela exige des fonds en plus de notre crédit en dépenses en capital, il est évident que nous ne pouvons rien entreprendre sans que le gouvernement n'ait pris une décision. Cependant les plans préliminaires sont très avancés.

M. Burghardt: Merci beaucoup.

Le vice-président: Merci beaucoup, monsieur Burghardt.

En terminant, la parole est à M. Orlikow, du Nouveau parti démocratique.

M. Orlikow: Je voudrais seulement poursuivre dans la même veine que M. Beatty. Radio-Canada, surtout dans le domaine des émissions de radio, consacre une bonne partie de sa diffusion à l'exécution d'un contrat conclu avec les principaux orchestres symphoniques du pays. Nous versons une somme assez considérable pour ce service et je suppose que c'est d'importance cruciale pour ces organismes.

M. Juneau: J'en suis persuadé.

M. Orlikow: Dans la mesure où vous enregistrez et vendez la musique qu'ils ont jouée pour Radio-Canada, vous pouvez recouvrer une partie de ces frais, je suppose.

M. Juneau: Nous l'espérons. Ce n'est pas une affaire très lucrative. C'est pour cette raison que les éditeurs de disques du

[*Texte*]

staying in that business. They are not in favour of our publishing popular records, and I think usually popular records are published by the private people.

Mr. Orlikow: The records that you produce, are they for sale just through CBC or are they for sale in the regular . . .

Mr. Juneau: They used to be available only through the CBC. They are now in the stores, and I think that is the result of an agreement with the record producers who have ceased objecting to the selling of records of that type in the stores. I think the recording industry is now pleased that those records are available in the stores.

Mr. Orlikow: If I wanted to buy any classical music of any kind, would there be any other Canadian recordings available of any syphony or chamber music, except what there is from CBC?

Mr. Juneau: I would think there probably are, yes.

Mr. Herrndorf: There are, but . . . The classical side is largely dominated by American labels.

Mr. Orlikow: So, to the extent that yours are available, we have some choice of Canadian recordings and Canadian-produced . . .

Mr. Juneau: I do not mind saying that, if a better job could be done without our being involved in that field, we would not necessarily stay in it.

Mr. Orlikow: How much opportunity has the Montreal symphony or the Toronto symphony or the Vancouver symphony, to mention the three big ones, had to record for any of the private recording companies?

Mr. Juneau: Mr. Bill Armstrong.

Mr. W. T. Armstrong (Executive Vice-President, Canadian Broadcasting Corporation): Mr. Orlikow, they all have contracts—certainly Montreal and Toronto, but I am not quite sure about Vancouver. They have contracts with, in the case of the Toronto symphony, CBS, and the Montreal symphony, I think, is Deutsche Gramophone on Philips. So it is a parallel activity. They get one or two records a year perhaps at the very most which get international distribution. They are sold—we all know what they look like. But in addition to that, when the CBC records them, not only do we sell them but we pay the musicians step-up fees. We just do not keep whatever little bit of profit there is there. There is a flowback to the musicians themselves.

I would like to add one other quick thing on the top side, because it might help the discussion for a moment. As the president points out, we do not sell pop records, as such, in stores, but we do license excellent pop tastes to private record companies, because if they think it is good enough they will press the record and sell it for profit. But the artist who was a Canadian, let us say, who got his show on the CBC, gets the distribution. So we are co-operating in that sense on the pop side.

[*Traduction*]

secteur privé ne s'opposent pas à ce que nous restions dans ce secteur. Ils ne veulent pas que nous publiions des disques populaires et, de façon générale, je pense que ces disques sont publiés par le secteur privé.

M. Orlikow: Les disques que vous produisez sont-ils vendus uniquement dans les débouchés de Radio-Canada ou dans les magasins ordinaires . . . ?

M. Juneau: Dans le passé, on ne pouvait les obtenir que de Radio-Canada. Ils sont maintenant en vente dans les magasins, à la suite d'un accord conclu avec les producteurs de disques qui ne s'opposent plus à la vente de disques de ce genre dans les magasins. Je pense que l'industrie du disque approuve maintenant la mise en vente de ces disques dans les magasins.

M. Orlikow: Si je voulais acheter des disques de musique classique, serait-il possible d'obtenir d'autres enregistrements canadiens de symphonies ou de musique de chambre, mise à part la production de Radio-Canada?

M. Juneau: Je pense qu'il y en a probablement, oui.

M. Herrndorf: Il y en a, mais . . . La vente de disques de musique classique est en grande partie dominée par les étiquettes américaines.

M. Orlikow: Donc, dans la mesure où vous offrez ce service, nous avons un certain choix d'enregistrement canadien et de production canadienne . . .

M. Juneau: Je dirai bien volontiers que, si un meilleur service pouvait être offert dans ce domaine sans que nous nous en occupions, nous n'y resterions pas forcément.

M. Orlikow: Dans quelle mesure les orchestres symphoniques de Montréal, de Vancouver ou de Toronto, pour ne mentionner que les trois plus importants, ont-ils eu l'occasion d'enregistrer pour des sociétés privées?

M. Juneau: Monsieur Bill Armstrong.

M. W.T. Armstrong (vice-président exécutif, Société Radio-Canada): Monsieur Orlikow, ils ont tous des contrats . . . certainement Montréal et Toronto, mais je ne suis pas certain pour ce qui est de Vancouver. Ils ont des contrats, dans le cas de l'orchestre symphonique de Toronto, avec CBS, et quant à l'orchestre de Montréal, je pense que c'est Deutsche Gramophone ou Philips. C'est une activité parallèle. Ils enregistrent tout au plus un ou deux disques par an, qui sera distribué sur le marché international. Ils sont vendus. Nous en connaissons tous la présentation. Cependant, quand Radio-Canada les enregistre, non seulement nous les vendons mais nous versons une prime aux musiciens. Nous ne gardons pas le moindre bénéfice. Les fonds reviennent aux musiciens mêmes.

J'aimerais ajouter encore un mot pour faciliter la discussion. Comme le président l'a fait remarquer, nous ne vendons pas de disques populaires, comme tels, dans les magasins, mais nous autorisons la publication de bonne musique populaire par des sociétés d'enregistrement, parce que, si elles considèrent que la qualité est suffisante, elles se chargent de les vendre pour réaliser des bénéfices. Cependant, si l'artiste est un Canada qui a son émission à Radio-Canada, il profite de la distribution. Dans ce sens, nous collaborons à la musique populaire.

[*Text*]

Mr. Herrndorf: We do the same thing, Bill, in publishing. A good deal of the publishing is done by licensing private publishers—in production houses.

Mr. Juneau: I think there is a little more tension between the corporation and the book publishers because of that issue that we have been talking about. I have not sensed any tension with the record publishers with whom I have pretty frequent contact. But I think there is a bit of tension with the book publishers. It may be that we have to clarify our position there.

• 1235

The Vice-Chairman: May I interrupt, sir? Our time has been used up.

Did you have a point?

Mr. Bosley: Well, I interrupted . . .

The Vice-Chairman: I did not want to mention that.

Mr. Beatty: Mr. Chairman, I apologize; I am sorry to interrupt, but I am just wondering whether it might be possible for the CBC to provide for the committee a copy of any legal opinion which they have received as to the legality of this activity and whether in fact it is authorized under their mandate and also the various votes by Parliament.

Mr. Juneau: Certainly. I do not know whether an opinion has been written in the past. I will look for one. I think the CBC has always assumed that it has that authority, but we can certainly have an opinion prepared to verify whether the corporation is right or wrong in its assumptions.

Mr. Beatty: Thank you, Mr. Juneau, and I apologize to you for interrupting.

The Vice-Chairman: The committee would appreciate that.

I want to thank the witnesses very much for being here this morning and thank the committee for agreeing to continue with the bells ringing, because too often we lose these opportunities in the flow of things.

I will now adjourn the meeting until Thursday at 3.30 p.m., at which time we will hear from the Hon. Judy Erola on the subject of the status of women.

Mr. Bosley: Mr. Chairman, just on a point . . . Do we have any information about whether there is ever going to be a meeting of the drafting committee?

The Vice-Chairman: I believe there will be one. The chairman has that under control.

Thank you very much.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Herrndorf: Nous faisons de même au niveau de la publication. Une bonne partie de la publication est faite en autorisant des éditeurs du secteur privé . . . dans des maisons d'édition.

M. Juneau: Je pense qu'il y a un peu plus de tension entre la Société et les éditeurs en raison de ce problème que nous avons déjà abordé. Je n'ai senti aucune tension avec les éditeurs de disques avec qui j'ai des contacts assez fréquents. Mais je pense qu'il y a quelque tension avec les éditeurs de livres. Il faudrait peut-être que nous tirions notre position au clair dans ce dernier cas.

Le vice-président: Puis-je vous interrompre, monsieur? C'est là tout le temps dons nous disposons.

Aviez-vous un argument à faire valoir?

M. Bosley: Bien, si je suis intervenu . . .

Le vice-président: Ce n'est pas cela que je voulais mentionner.

M. Beatty: Monsieur le président, je m'excuse de vous interrompre, mais je me demande s'il serait possible à Radio-Canada de communiquer au Comité une copie de toute opinion juridique qu'elle pourrait avoir reçue relativement à la légalité de ces activités et si elles sont effectivement permises aux termes de son mandat, ainsi que des doubles des différents crédits accordés par le Parlement.

M. Juneau: Bien sûr. J'ignore si une opinion juridique a été donnée par écrit dans le passé. Je vérifierai. Je pense que la Société Radio-Canada a toujours pris pour acquis qu'elle avait ce pouvoir, mais nous pouvons certainement demander une opinion juridique pour vérifier si cette hypothèse est vérifiée ou non.

M. Beatty: Merci, monsieur Juneau, et je m'excuse de cette interruption.

Le vice-président: Le Comité vous en saurait gré.

Je remercie les témoins d'avoir comparu devant nous, ce matin, ainsi que le Comité qui a accepté de continuer ses travaux malgré la sonnerie, parce qu'il arrive trop souvent que nos occupations nous empêche de profiter de ces occasions.

Je vais maintenant ajourner la séance à jeudi à 15h30 où nous entendrons l'honorable Judy Erola au sujet de la condition féminine.

M. Bosley: Monsieur le président, juste un mot . . . Savez-vous s'il y aura jamais une réunion du Comité de la préparation?

Le vice-président: Je pense qu'il y en aura une. Le président s'en occupe.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Canada Post
Canada Poste

Book Tarif
Taxe des livres

K1A 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 63

Thursday, May 19, 1983

Chairman: Mr. Robert Goard

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 63

Le jeudi 19 mai 1983

Président: M. Robert Goard

Communications and Culture

Communications et de la culture

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canadian Broadcasting Corporation:

Mr. Pierre Juneau, Chairman;

Mr. William T. Armstrong, Executive Vice-President;

Mr. Peter Herrndorf, Vice-President, English Television;

Mr. Pierre DesRoches, Vice-President, French Television;

Mr. Doug Ward, Vice-President (Regional Programming).

De la Société Radio-Canada:

M. Pierre Juneau, Président;

M. William T. Armstrong, Vice-président exécutif;

M. Peter Herrndorf, Vice-président, Télévision anglaise;

M. Pierre DesRoches, Vice-président, Télévision française;

M. Doug Ward, Vice-président à la radio-télédiffusion régionale.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 63

Thursday, May 19, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 63

Le jeudi 19 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1983-84: Vote 40—Status of Women—Office of the Co-ordinator under SECRETARY OF STATE

CONCERNANT:

Budget principal 1983-1984: crédit 40—Bureau de la coordonnatrice—condition féminine sous la rubrique SECRÉTARIAT D'ÉTAT

APPEARING:

The Honourable Judy Erola,
Minister of State (Mines) responsible for the Status of Women

COMPARAÎT:

L'honorable Judy Erola,
Ministre d'État (Mines) chargé de la condition féminine

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

23095—1

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Perrin Beatty
John Bosley
Maurice Bossy
Jack Burghardt
René Gingras
Hal Herbert
Walter McLean
David Orlikow

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Pat Carney
Doug Frith
Pauline Jewett
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Tom McMillan
Carlo Rossi
Raymond Savard
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 19, 1983
(69)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:36 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt and Masters.

Alternates present: Miss Jewett, Messrs. Rossi and Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Other Member present: Mr. Halliday.

Appearing: The Honourable Judy Erola, Minister of State (Mines) responsible for the Status of Women.

Witness: *From the Status of Women—Office of the Co-ordinator*: Mrs. Maureen O'Neil, Co-ordinator.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, February 23, 1983 relating to Main Estimates 1983-84. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Thursday, March 10, 1983, Issue No. 47*).

The Chairman called Vote 40—Status of Women—Office of the Co-ordinator under SECRETARY OF STATE.

The Minister made an opening statement and, with Mrs. O'Neil, answered questions.

At 5:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 19 MAI 1983
(69)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 15h36 sous la présidence du vice-président.

Membres du Comité présents: MM. Burghardt et Masters.

Substituts présents: Mlle Jewett, MM. Rossi et Scott (*Hamilton—Wentworth*).

Autre député présent: M. Halliday.

Comparaît: L'honorable Judy Erola, ministre d'État (Mines) chargée de la condition féminine.

Témoin: *Du Bureau de la coordonnatrice—Condition féminine*: Mme Maureen O'Neil, coordonnatrice.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 23 février 1983 portant sur le Budget principal de 1983-1984. (*Voir procès-verbal et témoignages du jeudi 10 mars 1983, fascicule n° 47*).

Le président met en délibération le crédit 40—Bureau de la coordonnatrice—Condition féminine sous la rubrique SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

Le ministre fait une déclaration préliminaire puis, avec Mme O'Neil, répond aux questions.

A 17h10, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, May 19, 1983

• 1535

The Vice-Chairman: Ladies and gentlemen, we will now call the committee to order.

We are very pleased to have the Minister Responsible for the Status of Women, the Hon. Judy Erola, with us today. We also have the Co-ordinator for the Status of Women, Mrs. Maureen O'Neil. We are discussing Vote 40 under the Secretary of State.

SECRETARY OF STATE

D—Status of Women—Office of the Co-ordinator

Vote 40—Status of Women—Program expenditures..... $1,543,000

The Vice-Chairman: I believe the minister has an opening statement she wishes to make.

Honourable Judy Erola (Minister Responsible for the Status of Women): Thank you very much, Mr. Chairman.

I must say that I regret very much there are so few members of the committee here today, because I feel that we in the Status of Women in Canada have a great deal to offer the members of the House of Commons, particularly the members of this committee. I would like to thank the committee for asking me here to discuss the estimates and to give me the opportunity to briefly outline the role and the activities of my agency, the Office of the Co-ordinator, or as it is currently known, Status of Women Canada; *en français, Condition féminine Canada.*

Since 1967, with the appointment of the Royal Commission on the Status of Women, the federal government has stated its commitment to advancing the status of women. So in 1971, the Office of the Co-ordinator was established within the social policy secretariat of the Privy Council Office to review the recommendationsof the royal commission and to prepare for their implementation. In 1976, as a result of increased awareness of the complexity of meeting government commitment to the general goal of improving the status of women, the Office of the Co-ordinator was established as a separate agency reporting directly to the Minister Responsible for the Status of Women.

Now, in previous years the estimates for Status of Women Canada and the Canadian Advisory Council on the Status of Women have appeared with the estimates of the other portfolio of the Minister responsible for the Status of Women. However, after six ministers responsible and several different locations in the famous blue book, it was decided, for the sake of consistency, to place these estimates with those of the Secretary of State in order to give them a permanent location. This does not imply, of course, that the Status of Women or

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 19 mai 1983

Le vice-président: Mesdames et messieurs nous déclarons maintenant les délibérations ouvertes.

Il nous fait plaisir d'avoir parmi nous aujourd'hui le ministre responsable de Condition féminine Canada, l'honorable Judy Erola. Nous avons aussi l'honneur de recevoir la coordonnatrice de Condition féminine Canada, Mme Maureen O'Neil. Nous traiterons aujourd'hui du crédit n° 40 du Secrétariat d'État.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

D—Condition féminine Canada—Bureau de la coordonnatrice

Crédit n° 40—Condition féminine Canada—Dépenses relatives au programme $1,543,000

Le vice-président: Je crois que le ministre voudrait faire une déclaration préliminaire.

L'honorable Judy Erola (ministre responsable de Condition féminine Canada): Merci beaucoup monsieur le président.

Je dois dire combien je regrette que les membres du Comité présents aujourd'hui soient si peu nombreux car je crois que nous, à Condition féminine, pouvons offrir beaucoup aux membres de la Chambre des communes et particulièrement aux membres de ce Comité. J'aimerais remercier le Comité de m'avoir invitée aujourd'hui pour discuter des estimations et de me donner cette opportunité de décrire brièvement le rôle et les activités de mon organisme, le bureau de la coordinatrice ou, comme on l'appelle couramment, Condition féminine Canada.

Depuis 1967, date à laquelle on a institué la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, le gouvernement fédéral a maintes fois réitéré son engagement à améliorer la condition féminine. Par conséquent, en 1971 il établissait le Bureau de la coordonatrice au sein du Secrétariat des politiques sociales du bureau du Conseil privé afin d'étudier les recommandations de la Commission royale d'enquête et de préparer leur mise en oeuvre. En 1976, prenant de plus en plus conscience de la difficulté d'atteindre les objectifs correspondant à ces engagements quant à l'amélioration de la condition féminine, le gouvernement créa le Bureau de la coordonnatrice à tire d'organisme séparé devant rendre compte directement au ministre responsable de la condition féminine.

Antérieurement, les estimations pour les programmes de Condition féminine Canada et du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme étaient incorporés aux estimations des autres portefeuilles du ministre respnsable de la Condition féminine. Toutefois, après six ministres responsables et plusieurs emplacements différents dans le fameux Livre bleu, il fut décidé, dans l'espoir d'atteindre une meilleure constance, d'incorporer ces estimations à celles du Secrétariat d'État pour leur donner ainsi un emplacement permanent. Cet état de

[*Texte*]

the Advisory Council on the Status of Women come under the Secretary of State, only that it will be now easier to locate them in the estimates.

Although there has been some discussion in recent months by a few members of this House about the need to establish a separate standing committee on the status of women, I believe, Mr. Chairman, that all issues relate to Canadian women. Individual members of those committees, whose parties have committed themselves to this issue, have the responsibility of ensuring that there is a consideration of the impact of the reference under study on women. Therefore, although this committee is named communications and culture, I feel confident that those of you here today will be looking for information on my total mandate.

As Minister Responsible for the Status of Women, I must ensure that all government policies and programs conform with the principles already adopted by government of the elimination of discrimination on the basis of sex and provision of equal opportunities in all fields of Canadian life, and proposing new policies and programs to advance these objectives.

The mandate of the Status of Women Canada is to ensure that the government's overall commitment to improving women's legal, social, cultural and economic position is met through monitoring of actual or planned government initiatives and proposing new policies.

• 1540

Among the advances made in the past year, many of which were identified in the national plan of action tabled by this government in 1979, were the following: Bill C-127 amended the Criminal Code by replacing rape provisions with three-tiered sexual assault and modifying evidentiary rules respecting cross-examination of complainants; the principle of equal pay for work of equal value has been made to apply in all collective agreements in salary settlements within the federal public service; the passage of an act amending the Human Rights Act affords increasing protection to women, particularly against sexual harassment.

Mr. Chairman, there was a marked increase in the number of women appointed to boards and commissions, including the appointment of Madam Justice Bertha Wilson, the first woman appointed to the Supreme Court of Canada; the reform of the Divorce Act launched through consultation with concerned groups is now beginning; a parliamentary committee on wife battering released a report that generated public awareness, and its far-reaching recommendations have been largely implemented at the federal level.

[*Traduction*]

chose ne signifie pas toutefois que Condition féminine Canada et Conseil consultatif canadien de la situation de la femme doivent faire rapport au Secrétaire d'État, mais uniquement qu'il sera dorénavant plus facile de les retrouver parmi toutes les estimations.

Même si au cours des derniers mois quelques membres de cette Chambre ont cru qu'il serait préférable d'établir un autre comité permanent pour l'étude de la condition féminine, je crois, monsieur le président, que toutes les questions concernent la femme canadienne. Chacun des membres de ces Comités, dont les partis se sont engagés envers cette question, est responsable de l'analyse des répercussions sur la femme de la question à l'étude. Par conséquent, même si ce Comité s'appelle Communications et Culture, j'ai bon espoir que ceux qui sont présents aujourd'hui s'intéresseront à mon mandat global.

A titre de ministre responsable de la Condition féminine, je dois veiller à ce que toutes les politiques et programmes gouvernementaux soient conformes aux principes déjà adoptés par le gouvernement, c'est-à-dire l'élimination de toute discrimination en vertu du sexe et la garantie d'occasions égales dans tous les domaines de la vie canadienne; je dois aussi proposer de nouveaux programmes et politiques afin de faire évoluer ces objectifs.

Le mandat de Condition féminine Canada c'est de veiller à ce que l'engagement global du gouvernement soit respecté pour ce qui concerne l,amélioration du statut juridique, social, culturel et économique de la femme et, pour ce faire, il faut contrôler les initiatives gouvernementales courantes ou prévues et proposer des politiques nouvelles.

Parmi les progrès réalisés au cours de la dernière année, dont plusieurs sont mentionnés dans le programme d'action national présenté par ce gouvernement en 1979, on retrouve: projet de loi C-127 qui modifiait le Code criminel en remplaçant les clauses relatives au viol par un article tripartite sur l'attaque à motif sexuel et en modifiant les règles de la preuve quant au contre-interrogatoire des demandeurs; principe du salaire égal à travail égal mis en oeuvre dans toutes les conventions collectives comportant des clauses salariales au sein de la Fonction publique fédérale; loi adoptée pour modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne, qui augmente la protection des femmes, tout spécialement dans le domaine du harassement sexuel.

Monsieur le président, le nombre de femmes élues ou nommées à des conseils et des commissions a augmenté de façon notable et je tiens compte ici de la nomination de Mme Bertha Wilson, première femme à devenir membre de la Cour suprême du Canada; je tiens à mentionner aussi la refonte de la Loi sur le divorce qui s'amorçe maintenant et a été lancée grâce à la consultation de tous les groupes concernés; un Comité parlementaire sur les femmes battues a présenté un rapport qui a su soulever la conscience publique et ses recommandations, d'une grande portée, ont été en grande partie mises en oeuvre au niveau du gouvernement fédéral.

[*Text*]

Obstacles to recovery of orders for maintenance were removed by the Garnishment, Attachment, and Pension Diversion Act. That was Bill C-38, which went, I am afraid, Mr. Chairman, largely unnoticed by the press. I do feel that it has a very very large impact on many women in the country, and that it should receive a little more attention.

Commissions and task forces were established, and produced recommendations for action on such issues as micro-technology and part-time work; the CRTC commissioned the Images of Women report, with sweeping recommendations to eliminate sexual stereotyping in the broadcast media; guidelines were issued by Treasury Board applying to all federal public servants pertaining to personal harassment and sex stereotyping in government communications; Health and Welfare released the green paper on pensions, along with an appendix, *Focus on Women*, which is at present being examined by a parliamentary task force.

I am rather proud, Mr. Chairman, that the first federal-provincial territorial conference of ministers responsible for the status of women met in Ottawa, and a second meeting will take place in a fortnight. Conferences were held across Canada on day care, on pensions, on family violence, equality in the workplace, affirmative action; these were funded in good part by the federal government.

Also, Canada Mortgage and Housing Corporation allocated an additional 151 units for transition homes under nonprofit housing programs.

These are some of the developments that are indicative of our determination to address the problems and the concerns of women. At the international level, Mr. Chairman, we played a lead role in United Nations conferences, and Canada is in fact just preparing its first report on the implementation of the convention on the elimination of all forms of discrimination against women. It is the responsibility of Status of Women Canada to ensure that women's groups are consulted by departments whenever it is warranted by the specialized knowledge of these groups.

Because I sit on six Cabinet committees, including planning and priority and economic development, I am able to highlight the implications of policy proposals for women. This is an augmentation of the role traditionally played by ministers responsible with reference to issues of social policy and social justice.

There are two primary divisions in the responsibilities of officers in the agency: first, analysis, and monitoring of legislation, policies, and programs, of all government departments, including liaison with Status of Women integration mechanisms in each department. With reference to the latter,

[*Translation*]

La Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions abolissait les obstacles au recouvrement dans le cas des ordonnances de soutien financier. Il s'agit du projet de loi C-38 qui, malheureusement je crois monsieur le président, n'a pas attiré l'attention des journalistes. Je crois sincèrement que cette loi aura des répercussions très importantes pour un grand nombre de femmes au pays et qu'elle devrait être mieux connue.

Des commissions et des groupes de travail furent mis sur pied et ils présentèrent des recommandations quant à des questions comme la microtechnologie et le travail à temps partiel; le CRTC a mandaté la préparation du rapport «Images de femmes» en recommandant fortement l'élimination de tout stéréotype sexuel dans les produits de diffusion; le Conseil du Trésor a publié des lignes directrices visant tous les fonctionnaires du gouvernement fédéral quant au harassement personnel et à la création de stéréotypes sexuels dans les communications gouvernementales; Santé et Bien-être social Canada a publié son livre vert sur les pensions qui renferme une annexe intitulée «La part des femmes» qui, à l'heure actuelle, fait l'objet d'une étude entreprise par un groupe de travail parlementaire.

Je suis assez fière, monsieur le président, que la première conférence nationale fédérale-provinciale des ministres responsables de la Condition féminine se soit tenue à Ottawa et qu'une deuxième réunion se tienne dans une quizaine de jours. On a tenu des conférences un peu partout au Canada relativement aux garderies, aux pensions, à la violence familiale, à l'égalité au travail et relativement aussi à l'action positive; ces conférences ont été financées en partie par le gouvernement fédéral.

De plus, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a réservé 151 unités de plus pour en faire des maisons de transition en vertu des programmes de logement sans but lucratif.

Il s'agit là de certains développements qui montrent bien dans quelle mesure nous sommes déterminés à régler les problèmes et les inquiétudes des femmes. Au niveau international, monsieur le président, nous avons joué un premier rôle au sein des conférences des Nations unies. En fait, le Canada prépare à l'heure actuelle son premier rapport sur la mise en oeuvre de la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination contre la femme. Condition féminine Canada devra vei-ler à ce que les groupes de femmes soient consultés par les ministères chaque fois qu'une telle consultation est justifiée par les connaissances spéc)ales de ces groupes.

Étant donné que je participe à six comités ministériels, y compris ceux de la planification et des priorités et du développement économique, je suis en mesure de faire valoir toutes les implications pour la femme des politiques proposées. Ceci ajoute au rôle traditionnel des ministres responsables à l'égard de questions de principes sociaux et de justice sociale.

Les fonctionnaires de l'organisme ont des responsabilités qui se divisent en deux catégories: d'abord l'analyse et la surveillance des lois, politiques et programmes de tous les ministères gouvernementaux, y compris la liaison avec les mécanismes d'intégration de Condition féminine Canada dans chaque

[*Texte*]

it was in 1976 that departments were first required to appoint Status of Women mechanisms to elucidate implications for women of their policy. The second set of responsibilities is external to the federal government: Liaison with provincial government Status of Women responsibility centers, with non-governmental women's organizations, and the Canadian Advisory Council on the Status of Women. Increasingly, international activities are important.

All activity in the office can be classified as one of three types: co-ordination, policy analysis and development, and monitoring. All liaison activities have as their prime purpose the acquisition and exchange of information in order to provide me with advice, and with recommendations. Liaison works at three levels: between officials at the working level; between deputy heads of departments or agencies—and it is useful to note that, for the purpose of the financial administration, the co-ordinator of Status of Women has the status of deputy head; and then, finally, between ministers.

• 1545

The Minister Responsible for the Status of Women has no legislative power to enforce the application of government policies and directives relating to the status of women. Status of Women provides no direct services to the public. Its interventions within the federal policy process are supportive of the government's general commitment to advancing women's position in Canadian society.

The co-ordinator, Maureen O'Neil, represents Canada on the United Nations Status of Women Commission, and, I am very proud to say, is vice-president of the bureau of the OECD party on women's employment as well as providing special advice to the Department of External Affairs and to CIDA as required.

Canada is viewed as a leader in responding to issues of importance to women. Our seriousness in establishing government machinery to identify and act on the implications of our policies for women is very well regarded. Status of Women Canada is the vehicle, within government, for achieving this.

I might add that several federal departments provide services to women specifically related to the function of their departments. The women's program in Secretary of State provides grants which total more than $3.25 million annually, resource materials and advice to local and national women's groups. The native women's program administers an annual grant program of $951,000 for native women's organizations both nationally and regionally.

[*Traduction*]

ministère. Quant à cette deuxième tâche, c'est en 1976 que les ministères furent, pour la première fois, obligés d'établir des mécanismes pour mettre en évidence toutes les répercussions de leur politique pour les femmes. Le deuxième groupe des responsabilités ne concerne pas le gouvernement fédéral, il s,agit de la liaison avec les centres de responsabilité des gouvernements provinciaux en ce qui concerne la condition féminine, avec les organisations féminines non gouvernementales et le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. Les activités internationales prennent de plus en plus d'importance.

Toutes les activités du bureau peuvent se classer en trois catégories: coordination, analyse et mise au point de politiques, et surveillance. Les activités de liaison visent principalement l'acquisition et l'échange d'information dans le but de me présenter par la suite des conseils et recommandations. Ces activités de liaison se produisent à trois niveaux: entre les hauts fonctionnaires au niveau du travail, entre les sous-chefs de ministères ou d'organismes, et il faut remarquer ici qu'aux fins de l'administration financière la coordonnatrice de Condition féminine Canada possède le statut de sous-chef, et enfin les échanges se font aussi entre ministres.

Le ministre responsable de la condition féminine n'a aucune autorité législative pour faire respecter les politiques et directives gouvernementales se rapportant à la condition féminine. Condition féminine Canada ne fournit aucun service direct au public et ses interventions au sein du processus législatif fédéral visent à soutenir les engagements globaux du gouvernement vis-à-vis l'amélioration de la condition féminine dans la société canadienne.

La coordonnatrice, Maureen O'Neil, représente le Canada à la Commission sur la condition féminine aux Nations Unies et, je suis fière de le dire, elle est vice-présidente du groupe de travail «La femme et le marché du travail» de l'OCUE et elle agit à titre de conseiller spécial pour Affaires extérieures Canada et pour l'Agence canadienne de développement international.

Le Canada est considéré comme un chef de file lorsqu'il s'agit de traiter des questions d'importance primordiale pour les femmes. Notre sérieux quant à la mise en place de rouages gouvernementaux pour repérer les répercussions de nos politiques sur la condition féminine et agir en conséquence est très bien vu. Condition féminine Canada est le véhicule au sein du gouvernement qui assure cette fonction.

J'aimerais ajouter ici que plusieurs ministères fédéraux fournissent aux femmes des services précisément apparentés aux fonctions de leur ministère. Le programme d'aide à la condition féminine du Secrétariat d'État accorde des subventions pour un total annuel de plus de 3.25 millions de dollars, il fournit des ressources matérielles et des conseils à divers groupes féminins locaux et nationaux. Le programme des femmes autochtones assure l'administration d'une subvention annuelle de $951,000 accordée aux femmes autochtones à la fois au niveau national et régional.

[*Text*]

Labour Canada's women's bureau has promoted equality for women in the labour force since 1954 and is concerned with public education and research about the rights of working women. Their current budget is $733,000. The affirmative action division of the Canada Employment and Immigration Commission was established in 1977 to help employers eliminate discrimination, deliberate or unintentional, through voluntary affirmative action programs. And the women's employment division of CEIC has a mandate to ensure that all the programs and services of the commission meet the employment-related needs of women.

The Public Service Commission's Office of Equal Opportunities for Women promotes equal access to employment and career opportunities in the public service. Finally, Mr. Chairman, a division has been created at Treasury Board to enhance, reinforce, and implement the government's commitment to affirmative action and equal opportunity policies within the public service. Status of Women Canada works in close co-operation with all of these bureaus.

Thank you very much.

The Vice-Chairman: Thank you, Madam Minister.

Because we have a different cast of characters for our committee today, may I just take a moment to explain our normal practice with this committee. We begin with 20-minute rounds, the first round going to the Official Opposition, then to the government side and then to the New Democratic Party. That is the practice we have been following as a committee for some time now, so I would assume we can continue to practise that this afternoon. We will begin the questioning with the Official Opposition and, I think, Mr. Scott.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman.

In extending a welcome to you, Madam Minister, may I say that I take a back seat to nobody, not even the deputy premier of Ontario, when it comes to my concern about the status of women.

Mrs. Erola: I am glad to hear it.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): A lot of us feel much more comfortable having you overseeing the role of the status of women than some other of your predecessors that I can name.

You covered a lot of ground here in the opening statement, but because this is a communications and culture committee, I think. If I may just begin along the broadcasting aspect first and ask you, I guess, off the top, if you have had any more thoughts since First Choice came on the air. Do you think we are over this Playboy porn business, or do you think it is still a threat?

Mrs. Erola: I think it is still a threat. I think it is hanging out there and I think that we, as women in Canada, are going

[*Translation*]

Le bureau de Condition féminine Canada a encouragé l'égalité des femmes au travail depuis 1954, s'occupe de l'éducation du public à cet égard et fait des recherches quant aux droits des femmes au travail. Son budget courant est de $733,000. La direction d'action positive d'Emploi et Immigration Canada a été mise sur pied en 1977 pour aider les employeurs à éliminer toute discrimination préméditée ou involontaire grâce à ses programmes d'action positive à participation vo lontaire. Le mandat de la Division de l'emploi des femmes de la CEIC est de veiller à ce que tous les programmes et services de la commission satisfassent aux besoins des femmes reliés à l'emploi.

L'Office de la promotion de la femme de la Commission de la Fonction publique du Canada oeuvre activement à l'égalité des chances d'emploi et des opportunités de carrière au sein de la Fonction publique. Enfin, monsieur le président, on a créé une division au Conseil du Trésor pour améliorer, renforcer et mettre en oeuvre l'engagement du gouvernement vis-à-vis les politiques d'action positive et d'égalité des chances au sein de la Fonction publique. Condition féminine Canada travaille en collaboration étroite avec tous ces bureaux.

Je vous remercie.

Le vice-président: Merci, madame le ministre.

Étant donné que les participants d'aujourd'hui sont différents, permettez-moi de prendre un moment pour expliquer les procédures normales du comité. Nous commençons par des périodes de 20 minutes, la première étant attribuée à l'opposition officielle puir la seconde au parti au Pouvoir et enfin, la période suivante, au Nouveau parti démocratique. Il s'agit de la procédure que l'on respecte depuis quelque temps dans ce comité et je suppose que nous pouvons procéder ainsi cet après-midi. Nous commencerons donc la période des questions par le parti de l'opposition officielle et, je crois, M. Scott de ce parti.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Merci, monsieur le président.

En vous accueillant parmi nous aujourd'hui, permettez-moi de dire, madame le ministre, que personne ne s'intéresse plus que moi, même le sous-ministre de l'Ontario, aux questions relatives à la condition féminine.

Mme Erola: Je suis très fière de vous l'entendre dire.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Bon nombre d'entre nous préfèrent vous voir assumer le rôle de ministre de la condition féminine que certains de vos prédécesseurs que je pourrais nommer.

Dans votre introduction, vous avez touché un très grand nombre de points, mais cela probablement parce que nous sommes le comité permanent sur les communications et la culture. Permettez-moi donc de m'intéresser d'abord à l'aspect de diffusion et de vous demander directement quelles ont été vos réflexions depuis l'arrivée en ondes de Premier Choix. Croyez-vous que cette menace de la pornographie Playboy est déjà étouffée ou est-elle encore très présente?

Mme Erola: Je crois qu'il s'agit encore d'une menace. Je crois qu'elle pend au-dessus de nos têtes comme l'épée de

[*Texte*]

to have to be very militant about it and watch what is happening.

But again, I do not think it is something that only women are concerned about because as you have pointed out, you are very much concerned about it. I think as a society we must be very concerned about it because the pornography issue is one that is also part of the whole issue of violence. We tied that, I think, together quite well when we appeared before the committee a year ago—the committee to which I referred just a moment ago, on the subject of violence in the family.

• 1550

I think we have to, as a society, examine this very carefully and make sure that it does not become a major force in our society. This is why I support entirely the moves taken by the Minister of Justice. He has announced he intends to make some changes to the obscenity law, which I feel will give us much more leverage in the application of the Broadcasting Act as well. This is a step in the right direction.

I also feel that we do not know enough about it yet. I would support, if and when we get an opportunity, a more definitive study of the issue.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I was hoping that the initial flurry of publicity might have nipped the thing in the bud, partially, because to some of us it is just plain silly. You have to get down to how you deal with the Broadcasting Act, how you deal with the public airwaves, in trying to prevent this silliness from being exposed to the Canadian people.

Do you see this being done by government, as something coming down through whatever the Minister of Justice recommends, or do you see it being done through the CRTC? In effect, do you see the CRTC becoming a kind of censor?

Mrs. Erola: The CRTC is very concerned about it as well. I would like to back up, for just a moment, to the work of the CRTC and some of the recommendations of the Images report made public just this year.

One of the recommendations was that Status of Women Canada set up some sort of an agency and some sort of a study. We have done this. We have funded Media Watch in Vancouver—it is a national organization, although it is headquartered in Vancouver—to begin a study. It is very difficult to move quickly without a lot of empirical data and definitions. This is being done; this is beginning—let us put it that way. However, I am not altogether sure that the CRTC is as committed, perhaps, as we are—that is, those of us who are much more involved in the problem. This is not a criticism of the CRTC; but I think they must be prodded and that we—that is, the Status of Women Canada Media Watch—will have to continue to be the conscience of . . .

[*Traduction*]

Damoclès et que nous, à titre de femmes canadiennes, devront être très vigilantes à ce sujet et surveiller les événements.

D'autre part, je ne crois pas qu'il s'agisse d'une question concernant uniquement les femmes car, comme vous l'avez mentionné, vous être très intéressé à cette affaire. Je crois que, comme société, nous devons nous inquiéter car la pornographie est une question qui s'insère dans la question globale de la violence. Nous avons, je crois, relié les deux de façon très claire lors de notre participation à un comité l'année dernière, le comité dont je parlais il y a un moment, qui étudiait le sujet de la violence familiale.

Je crois que nous devons, comme société, examiner cette question très attentivement et nous assurer que la violence et la pornographie ne deviennent pas des éléments importants de notre culture. C'est pourquoi je suis entièrement d'accord avec les mesures prises par le ministre de la Justice. Il a annoncé son intention de modifier la loi quant à l'obscénité et je crois que ces modifications nous donnerons une plus grande marge de manoeuvre quant à l'application de la Loi sur la radiodiffusion. C'est sûrement un pas dans la bonne direction.

Je crois de plus que nous ne connaissons pas encore assez la télévision payante comme Premier Choix et j'aimerais que l'on en fasse une étude plus exhaustive dès que l'occasion se présentera.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'espérais que la première flambée de publicité aurait coupé le mal à la source, du moins partiellement, car selon l'avis de certains d'entre nous il s'agit là d'une idiotie. Il faut s'attaquer à l'application de la Loi sur la radiodiffusion et aux divers modes d'utilisation du spectre des fréquences pour essayer d'éviter que cette idiotie ne soit présentée au peuple canadien.

Croyez-vous que les mesures devraient être prises par le gouvernement sous forme de solution présentée par le ministre de la Justice ou que ces mesures devraient être prises par le CRTC? En fait, envisagez-vous que le CRTC devienne une espèce de bureau de censure?

Mme Erola: Le CRTC s'inquiète aussi beaucoup de cette question. J'aimerais revenir juste pour un moment sur le travail du CRTC et sur certaines recommandations présentées au public cette année et contenues dans le rapport Images de femmes.

Une de ces recommandations visait la mise sur pied par Condition féminine Canada d'une agence et d'une étude quelconque. Nous avons pris ces mesures. Nous avons financé Media Watch de Vancouver; il s'agit d,une organisation nationale, même si son siège social se trouve à Vancouver, qui a lancé une étude. Il est très difficile d'avancer rapidement sans avoir d'abord une bonne quantité de définitions et de données empiriques. La recherche de définitions et de données se fait à l'heure actuelle; disons qu'il s'agit d'un début. Toutefois, je ne suis pas entièrement certaine que le CRTC est aussi engagé que nous le sommes, c'est-à-dire ceux d'entre nous qui s'intéressent le plus à ce problème. Je ne veux nullement faire une critique du CRTC, mais je crois qu'il faut

[*Text*]

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): The dilemma that faces those of us—at least two of us, three of us—on this committee who have been journalists, is that any form of censorship is anathema. The question is: Where do you draw the line?

Mrs. Erola: I am saying the same thing.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I know it is a hell of a problem to deal with, but where do you draw the line, in terms of what people are allowed to see? Where do they have the freedom of choice? Where do you prevent some of this silly stuff from getting out on the airwaves?

Mrs. Erola: I quite agree with you, and that is the dilemma. This is why this work must go on, so that we can define what it is we want to eliminate.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): But who is going to prod the CRTC and in what direction?

Mrs. Erola: Well, the kind of work we are doing, as I said, through Media Watch is going to be that kind of work.

Also, I do think that the changes Mr. MacGuigan has suggested will be a useful tool to some degree—I do not think it is going to be the final answer—but I think the bringing in the word "degradation" is an important change. If we can move in that direction I think it will be helpful.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): It has come to the large and still unresolved question of stereotyping.

Mrs. Erola: Yes.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth: I am going to do something unusual here and praise a bill from one of our colleagues from the NDP who on March 8, 1983—yes, the hon. member from Broadview—Greenwood . . . tabled a bill, and I would like to get your thoughts on this. It is an amendment to Bill C-675, an amendment to the Broadcasting Act, and the explanatory note is that:

> This amendment would prohibit undue comment discriminating on the basis of sex in addition to the other grounds enumerated therein.

. . . meaning race, religion, creed—and she wants to add the word "sex".

How do you feel about this?

Mrs. Erola: In principle, I think it is a good idea, but I do not think it is enough, because I think one of the greater evils, if you like, is the proliferation of video tapes.

• 1555

As you know, there is now a case in the courts in Vancouver—I have not had a report today . . . which is one of the reasons why I support the changes that Dr. MacGuigan is suggesting, because I think this is far worse than what is

[*Translation*]

le stimuler et que Media Watch de Condition féminine Canada devra continuer d'être sa conscience . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Le dilemme pour nous du comité qui ont déjà été journalistes, c'est-à-dire au moins deux ou trois parmi nous, c'est que toute forme de censure est un anathème. Où doit-on s'arrêter? Voilà la grande question.

Mme Erola: Je suis entièrement de votre avis.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je sais qu'il ne s'agit d'un problème de grande envergure, mais où doit-on fixer la limite, comment déterminer ce que les gens ont le droit de voir? Où se situe leur liberté de choix? Comment empêcher une partie de ces idioties d'envahir les ondes?

Mme Erola: De nouveau, je suis de votre avis; voilà le dilemme. C'est pourquoi le travail entrepris doit se poursuivre, pour que nous puissions définir ce que nous voulons éliminer.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Mais qui servira de force motrice au CRTC et dans quelle direction doit-on le pousser?

Mme Erola: Voilà le genre de travail que devra faire, comme je l'ai dit, Media Watch.

En outre, je crois que les modifications proposées par M. MacGuigan constitueront un outil utile dans une certaine mesure; je ne crois pas qu'il s'agisse là de la réponse finale, mais en ajoutant le mot «dégradation,» on apporte une modification importante. Si nous prenons cette direction, je crois que nous produirons des résultats utiles.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Nous revenons à la très vaste question non encore résolue de la création de stéréotypes.

Mme Erola: Oui.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): J'aimerais faire ici une déclaration inhabituelle et faire l'éloge d'un projet de loi présenté par un collègue du NPD qui, le 8 mars 1983—oui, il s'agit du député de Broadview—Greenwood, déposait un projet de loi au sujet duquel j'aimerais connaître votre avis. Il s'agit d'une modification du projet de Loi C-685, amendement de la Loi sur la radiodiffusion, et la note explicative qui l'accompagne dit, entre autres;

> Cet amendement interdirait la discrimination indue à cause du sexe, en plus des autres genres de discrimination énumérés dans la Loi,

C'est-à-dire race, religion, croyance, auxquels on voudrait ajouter le mot «sexe».

Quel est votre avis à ce sujet?

Mme Erola: En principe, je crois qu'il s'agit d'une bonne idée, mais ce n'est pas assez car l'une des plus grandes menaces c'est la prolifération des cassettes vidéo.

Comme vous le savez, il y a maintenant une cause devant les tribunaux à Vancouver—mais je n'ai reçu aucun compte rendu à ce sujet aujourd'hui—et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'appuie les modifications que propose M. MacGuigan. En

[*Texte*]

happening in the area of broadcasting. So while I basically think the amendments that the member from Broadview—Greenwood has brought forth are a pretty good idea, I think first things first in my book are changes to the Criminal Code that would take in all of those—what I call the disgusting red-hot videotapes, the *Custer's Last Stand*s and what have you. I think that is the broader network that must be brought in. So I support that change first and then I think we could see whether or not those changes can be made to bear on the broadcasting act as well. I think you will agree with me that the videotapes are perhaps much more a problem than the other.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Yes. The video tapes are out there and they are out there for private sale over or under the counter. That is a somewhat more difficult area for government to get into. As long as they are not broadcast, as long as they are not put over the public airwaves, that is another . . . It is a very smutty problem to have to get involved with, but it is out there and I do not know how, with respect . . .

Mrs. Erola: I do think the changes to the Criminal Code that the minister has suggested will deal with that problem, and we think will deal with the broadcasting problem as well.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Let me come to another area on the status of women, which comes right down to the estimates. The federal government has been promising to advance the cause of women in the workforce since the throne speech of 1980. The statistics show that progress has been made, but it is going at a very slow pace and there has been no direct action on the implementation of the affirmative action program. I am wondering, particularly when I look at the annual report of the Public Service Commission of 1982, when it states—and I think you may have seen the article on this recently, Madam Minister, in the Ottawa *Citizen* of May 5—that the six and five program had in fact increased the wage gap between men and women in the public service. That article makes me wonder, too, just how successful the government's affirmative action program has been. They use as an example that during 1982 the gap in median pay between male and female public servants increased by 12% to $7,300 in 1982.

Can you explain why that gap is there and in fact what we should do about that gap?

Mrs. Erola: First of all, I guess you have given me the opportunity to make a half-hour speech. But I will not.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): I have only about five minutes.

Mrs. Erola: Let me begin by saying that I think there is a misunderstanding about what affirmative action can do. I support affirmative action. It is, contrary to what you have

[*Traduction*]

effet, je crois que cela est bien pire que ce qui se produit à la radio et à la télévision. Donc, même si je suis fondamentalement d'avis que les modifications du député de Braodview—Greenwood sont pas mal bonnes, je crois qu'il faut d'abord procéder à la modification du Code criminel pour tenir compte de toutes ces bandes magnétoscopiques—que j'appelle crues et dégoutantes comme *Custer's Last Stand* et le reste. Je crois qu'il s'agit là d'un réseau plus général auquel il faut s'intéresser. J'appuie donc d'abord cette modification, puis je crois que nous pourrions examiner si l'on peut ou non assujettir la Loi sur la radiodiffusion à ces modificatifs. Je crois que vous serez de mon avis pour dire que les bandes magnétoscopiques posent une difficulté peut-être plus grande que le reste.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Oui. Les bandes magnétoscopiques sont sur le marché et s'adressent aux acheteurs privés ouvertement ou sous le manteau. C'est donc quelque peu plus délicat pour le gouvernement d'y mettre la main. Tant et aussi longtemps qu'elles ne sont pas diffusées sur les ondes publiques, c'est tout une autre . . . Il est très difficile de s'occuper de toute cette saleté, mais elle existe et je ne sais trop comment, au sujet de . . .

Mme Erola: Je ne crois pas que les modifications que le ministre propose d'apporter au code criminel répondront à ce problème. Et nous croyons qu'elles porteront également sur le problème de la diffusion sur les ondes.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Permettez-moi d'aborder un autre aspect de la condition féminine, qui a directement trait aux prévisions budgétaires. Le gouvernement fédéral a promis de promouvoir la cause des femmes à l'intérieur de la main-d'oeuvre active depuis le discours du trône de 1980. D'après les statistiques, il y a eu du progrès mais il est très lent et aucune mesure directe n'a été prise pour mettre en oeuvre un programme d'intervention positive. Je me demande, surtout lorsque j'examine le rapport annuel de la Commission de la Fonction publique de 1982 et que j'y lis, et je crois, madame le ministre, que vous avez vu l'article qu'a publié récemment le *Citizen* d'Ottawa du 5 mai, et dans lequel il est affirmé que le programme des six et cinq pour cent avait en réalité provoqué une augmentation de l'écart salarial entre les hommes et les femmes dans la Fonction publique. La lecture de cet article m'amène donc à me demander également dans quelle mesure exactement l'action positive du gouvernement est un succès. On présente comme exemple le fait suivant: en 1982, l'écart entre le salaire moyen des fonctionnaires de sexe masculin et celui des fonctionnaires de sexe féminin a augmenté de 12 p. 100 pour atteindre $7,300.

Pourquoi cet écart existe-t-il et, en réalité, que pouvons-nous faire à son sujet?

Mme Erola: D'abord, je crois que vous m'avez fourni l'occasion de faire une intervention d'une demi-heure. Mais je ne le ferai pas.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Je n'ai que cinq minutes.

Mme Erola: D'abord, permettez-moi de dire que je pense que l'on se méprend sur les résultats d'une intervention positive. J'appuie une telle forme d'action. Contrairement à ce

[*Text*]

said, in place in five government departments. But affirmative action alone will not restructure the workplace. What I would like to see is a greater application of equal pay for work of equal value. That will have a far more profound effect in raising women's salaries than affirmative action. Albeit advancement of three or four, or perhaps 400, women to middle and upper levels of management is an admirable goal—and I support it and I do support affirmative action—that will only affect a handful of women. What I want to see is a change that will affect all women because that kind of change is absolutely essential if we are going to see women live out their years in a decent atmosphere.

What has happened is that women—and this is the story of women across the country . . . work for lower pay. Now, the problem that you have brought out in terms of civil servants . . .

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): The six and five exacerbated that . . .

Mrs. Erola: Wait a minute; I will get back to that. But the problem that you have brought out is interesting, because if you look at the differences between the pay for males and females in the private sector across the country, the general average, it is far worse than what you have brought forward in the civil service, and I do not think we can expect our civil service to be all that different from society in general. We are better, much better, and I would add that six and five is a short-term measure; six and five did not create that inequity. I do agree that it has sealed it for the two years, but it is a short-term measure, so let us get that into perspective.

• 1600

What I find extremely interesting, and a fact that has been ignored, is that the federal government does have equal pay for work of equal value now coming up in every wage contract. You say, how effective has it been? Well I am going to cite a few of them. The nurse's hospital technicians, the first three complaints resulted in payment to 39 nurses in penitentiaries in the Atlantic, in Quebec, and in Saskatchewan, who were paid less than male hospital technicians performing essentially the same work in health care centres. That was a precedent. There was $1,000 to $2,000 per person back pay.

The librarians and historical researchers' case was a sizeable settlement; it amounted to $2.3 million in back pay and salary adjustment.

Directors of nursing personnel: The director of nursing in a veterans hospital received a wage adjustment to equalize her wages with those of the director of personnel; that resulted in $14,000 back pay.

[*Translation*]

que vous avez affirmé, des mesures en ce sens ont été adoptées dans cinq ministères. Mais l'action positive ne suffit pas pour restructurer le milieu du travail. Ce que j'aimerais voir, c'est l'expansion du principe de l'égalité de la rémunération pour un travail de valeur égale. Cela contribuerait bien davantage à accroître les traitements des femmes que tout programme d'intervention positive. Bien que la promotion de trois ou quatre, ou peut-être de 400 femmes à des niveaux administratifs intermédiaires et supérieurs soit un objectif admirable—et je l'appuie et j'appuie également les programmes d'intervention positive—tout cela ne touchera en réalité qu'une poignée de femmes. Ce que j'espère, c'est un changement qui toucherait toutes les femmes parce que cette sorte de changement est absolument indispensable si nous voulons que les femmes vivent décemment.

Mais ce qui s'est produit c'est que les femmes, et cela est vrai dant tout le pays, ont accepté de travailler pour des salaires inférieurs. Maintenant, passons au problème que vous avez soulevé au sujet des fonctionnaires . . .

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Les six et cinq pour cent exaspérants qui . . .

Mme Erola: Une minute: je reviendrai à cette question. Mais le problème que vous avez soulevé est intéressant, car si vous examinez l'écart entre le traitement des hommes et celui des femmes dans le secteur privé du pays, il est généralement bien plus criant que dans la Fonction publique. Et je ne crois pas nous puissions espérer que la Fonction publique soit tellement différente de la société en général. Nous sommes meilleurs, bien meilleurs et j'ajouterais que le six et cinq est une mesure à court terme qui n'a pas créé cette injustice. Je ne suis pas d'avis qu'elle l'a figée pour deux ans car il s'agit d'une mesure à court terme qu'il faut envisager exactement dans cette perspective.

Ce que je trouve extrêmement intéressant, et je crois qu'on l'a oublié, c'est que le gouvernement fédéral se propose de faire inscrire dans chaque convention collective le principe de la rémunération égale pour le travail de valeur égale. Vous vous demandez qu'elle a été l'efficacité de l,intervention gouvernementale; je vais donc vous donner quelques exemples. Chez les techniciens d'hôpital, les trois premiers griefs ont donné lieu au versement de montants de redressement à 39 infirmières dans des pénitenciers de l'Atlantique, du Québec et de la Saskatchewan. Celles-ci recevaient moins que leurs collègues de sexe masculin tout en accomplissant essentiellement le même travail dans des centres de soins médicaux. Il s'agit d'un précédent et le rappel était de l'ordre de 1,000 à 2,000 dollars par personne.

La cause des bibliothécaires et des historiens chercheurs a également occasionné un règlement appréciable: il se chiffrait à 2.3 millions de dollars en rappel et en redressement salarial.

Les directrices du personnel infirmier: La direction du personnel infirmier d'un hôpital des anciens combattants a bénéficié d'un redressement salarial pour égaliser son traitement avec celui du directeur du personnel. Elle a bénéficié d'un rappel de $14,000.

[*Texte*]

General service workers: This, of course, was the big settlement. These were three female-dominated subgroups; that resulted in $17 million of back pay and salary adjustment. I would suggest to you that this is not an inconsequential figure, and that the effects of this are extremely, extremely productive.

These people now have equal pay for work of equal value. What worries me is that it is not understood that this must be in place in all the provincial levels, because it is in place only in the province of Quebec. I have been trying to preach the the gospel, as it were, across the country to say that, unless these laws are in affect in the provincial legislation, we will not see changes in society in general.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): You say that it is in five government departments?

Mrs. Erola: No. The equal pay for work of equal value is everywhere within the federal jurisdiction.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Affirmative action.

Mrs. Erola: Yes.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Coming back to affirmative action, you have been hinting in some press reports that you may be looking at mandatory affirmative action in all areas under federal jurisdiction. You say that five government departments are affected at this point. Do you plan to go department by department to bring about affirmative action in each of those departments. What rule of thumb, what kind of timetable would you propose to use to see that at least in the federal jurisdiction there is affirmative action.

Mrs. Erola: I can assure you that it is my goal to see that there is affirmative action in government departments and I can also assure you that there is movement taking place in all areas of the federal sphere. It would be premature of me to announce a program, because that, again, does not fall under my jurisdiction. The program will be announced by the appropriate minister. Let me assure you, though, that I am very much a part of the planning process and have been consulted on the development of the program.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Should Ottawa go about this unilaterally even in the areas of federal jurisdiction? I know that you have control over those areas, but should there not be co-operation with the provinces if you want to get the provincial government departments interested in the same kind of affirmative action? Do you have any plans?

Mrs. Erola: Well I am meeting with the provincial ministers, as I said, in a fortnight. I find these meetings very, very useful. We held our first meeting last year. Previous to last years' meeting there had never been a meeting of ministers responsibile for the status of women. I might say it was rather amusing. It was a difficult meeting to convene, because it was

[*Traduction*]

Les employés des services divers: Evidemment, il s'agit là du grand règlement. Il s'agissait de trois sous-groupes où l'effectif féminin l'emportait. Ce règlement a donné lieu au versement de 17 millions de dollars en rappel et en redressements salariaux. Selon moi, il ne s'agit pas là d'un chiffre sans importance et l'effet de ce règlement est extrêmement, extrêmement productif.

Ces gens bénéficient maintenant d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale. Ce qui m'inquiète c'est qu'on ne comprend pas qu'il faut que cela se produise également à tous les niveaux provinciaux, car cette égalité n'est reconnue actuellement que dans la province de Québec. J'ai tenté de répandre la bonne nouvelle, pour ainsi dire, dans tout le pays. Car si des lois en ce sens n'existent pas au plan provincial, les changements ne se produiront pas dans la société en général.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Vous dites que cela existe dans cinq ministères?

Mme Erola: Non. La rémunération égale pour le travail d'égale valeur existe partout où s'exerce la compétence fédérale.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): L'intervention positive.

Mme Erola: Oui.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Pour ce qui est de l'intervention positive, vous avez donné à entendre d'après certaines revues de presse que vous envisagiez l'intervention positive obligatoire à tous les niveaux de l'administration fédérale. Vous dites que cinq gouvernements sont actuellement touchés. Avez-vous l'intention de procéder par ministère pour promouvoir ce genre d'action dans chaque ministère. Quel moyen empirique, quelle sorte de calendrier vous proposez-vous d'utiliser pour vous assurer qu'il y a un programme d'intervention positive au moins dans les services fédéraux?

Mme Erola: Je puis vous garantir que j'ai pour objectif de voir à ce qu'un tel programme d'intervention positive se fasse dans tous les ministères et je puis vous assurer que ça bouge en ce domaine dans tous les secteurs de la Fonction publique fédérale. Il serait pour moi prématuré d'annoncer un programme parce que, je le répète, il ne relèverait pas de ma compétence. Le programme sera annoncé par le ministre compétent. Laissez-moi vous assurer, néanmoins, que je contribue très activement à sa planification et que j'ai été consultée sur la mise au point de ce programme.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Ottawa devrait-il procéder unilatéralement même dans les secteurs de compétence fédérale? Je sais que le gouvernement exerce sa compétence mais ne devrait-elle pas y avoir une coopération avec les provinces si l'on veut que leurs gouvernements s'intéressent à ce même genre d'intervention positive? Est-ce que vous avez des plans à ce sujet?

Mme Erola: Eh bien, comme je l'ai dit, je vais rencontrer les ministres provinciaux dans une quinzaine. Je trouve ces rencontres très, très utiles. Nous avons tenu la première l'année dernière et elle avait été précédée par une réunion des ministres chargés de la condition féminine. Je pourrais ajouter que cela a été plutôt amusant car il était difficile de convoquer

[*Text*]

difficult to find the ministers responsible in some provinces and there was a flurry of appointments at the last minute. Nonetheless, this meeting did take place, and I might say it was a very productive meeting. Some of the people who were there said that it was indeed a revelation to them; it was a great learning experience. It was brought to their attention that unless they had a status of women mechanism in place in their government, as we do at the federal level, those changes simply will not happen. They went back with promises to study it and I am really very interested, most excited about the conference in two weeks to see just how far we have come.

• 1605

But I might add that I have seen a fair amount of movement, particularly in the Province of Ontario, and I think now with the appointment of a minister in the Province of Ontario, a minister who is, according to this morning's *Globe and Mail*, sensitive and understanding, we can look forward to great changes in that province.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Are you happy with a male minister in charge of the status of women?

Mrs. Erola: Yes, if he is sensitive and understanding; and I understand this one is. I think there are a great many male feminists, if you like; they have been in the closet and now they are coming out.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): You are darn right we are.

Let me just conclude by coming back to the way this legislation, the affirmative action, might be implemented. You say that it is going to come down piece by piece, department by department. I know you do not want to . . .

Mrs. Erola: I did not say that. We already have it in piece by piece. It is in five departments at the moment.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Will we see any legislation, say this session?

Mrs. Erola: You do not need legislation. It is in place in five departments. The President of Treasury Board will say that all government departments will now practise mandatory affirmative action: that is all it takes.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): And this is imminent, as far as you are concerned, right through all government departments?

Mrs. Erola: Hopefully.

Mr. Scott (Hamilton—Wentworth): Thank you, Mr. Chairman. That will take care of this first round.

The Vice-Chairman: Thank you.

I will now turn to the government side; I think Mr. Rossi is next.

[*Translation*]

les participants. En effet, il était difficile de trouver les ministres chargés de la condition féminine dans certaines provinces et il y a eu une série de nomination de dernière minute. Néanmoins, la réunion a eu lieu et je pourrais dire qu'elle a été très productive. Certaines personnes qui y participaient ont avoué que c'était pour elles une révélation et qu'elles y apprenaient beaucoup de choses. On leur a fait savoir qu'à moins de disposer d'un mécanisme chargé de la condition féminine à l'intérieur de leur administration, comme nous avons au palier fédéral, ces modifications n'auraient simplement pas lieu. Ils sont partis en promettant d'étudier tout cela et je suis réellement très intéressée, très curieuse à la pensée de la conférence qui se tiendra dans deux semaines car j'ai hâte de voir le chemin parcouru.

Mais je pourrais peut-être ajouter que j'avais constaté qu'on était passablement actif, surtout en Ontario. Et je crois qu'avec la nomination d'un ministre ontarien qui, selon le *Globe and Mail* de ce matin est sensible et compréhensif, nous pouvons nous attendre à ce que cette province connaisse de grands changements.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Êtes-vous contente que l'on ait confié à un ministre masculin la charge de la condition féminine?

Mme Erola: Oui, s'il est sensible et compréhensif: Et je crois savoir qu'il l'est. Je pense qu'il y a un grand nombre d'hommes féministes, si vous voulez: ils étaient discrets mais ils commencent maintenant à se manifester.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Vous avez rudement raison de dire que nous le sommes.

Permettez-moi simplement de conclure pour dire comment cette mesure législative, cette intervention positive pourrait être mise en oeuvre. Vous dites qu'elle va être appliquée morceau par morceau, ministère par ministère. Je sais que vous ne voulez pas . . .

Mme Erola: Je n'ai pas dit cela. Nous l'avons déjà morceau par morceau. Elle existe dans cinq ministères.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Serons-nous saisis d'une mesure législative, disons, pendant cette session?

Mme Erola: Vous n'avez pas besoin de mesure législative. Cette politique existe dans cinq ministères. Le président du Conseil du Trésor déclarera que tous les ministères doivent dorénavant adopter cette politique d'intervention positive obligatoire. Cela suffirait.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Et, selon vous, cela est important, dans tous les ministères?

Mme Erola: Je l'espère.

M. Scott (Hamilton—Wentworth): Merci, monsieur le président. Cela suffira pour la première manche.

Le vice-président: Merci.

Je vais maintenant donner la parole au représentant du gouvernement: je crois que c'est le tour de M. Rossi.

[*Texte*]

Mr. Rossi: Thank you, Mr. Chairman. I have a very brief question.

Madam Minister, have you consulted with women's groups to arrive at policy recommendations, for example child-care deductions under the Income Tax Act?

Mrs. Erola: Mr. Rossi, you are asking for a long speech too.

Yes, indeed we have. We have had a long process of consultation with many, many women's groups in the country. Though they put different priorities in certain areas, it is surprising how much unanimity there is in some areas as well.

On the specific question, the child-care deductions under the Income Tax Act, since the flurry in January we have had a number of consultations. I suppose I could list some of them for you. We had the National Council of Women, the Catholic Women's League; we met with Alliance for Life; National Action Committee on the Status of Women; the Business and Professional Women's Club—we met with them twice; as a matter of fact, we had a conference here in Ottawa last week and we met with them again, and one of their recommendations to me was a further examination of that whole issue.

We have met with networking groups; we have met with women's centres, employment centres, women's Canadian clubs; we have met with pension conferences. We have met with a number of the Quebec organizations as well, including a very interesting group of union women from Quebec, whose work I find first-rate. As I said, we will be talking with the provincial ministers at the federal-provincial-territorial conference.

So yes, we have had a great deal of consultation with women's groups across the country.

There seems to be a greater understanding of the tax system, how it affects women; but certainly not nearly enough. I would hope to see further studies, and I would like to encourage independent studies. I have said that to these people—so that it is not simply a government study. I think it is healthy to have independent studies taking place so that we hear from all points of view.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Rossi.

Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

We welcome the minister as well and appreciate the minister's opening statement very much, because I think it lists in detail some of the accomplishments that have taken place, certainly during the past year.

Just to follow up on Mr. Rossi's question, Mr. Chairman, did I hear Madam Minister mention the Advisory Committee on the Status of Women as far as consulting . . .

[*Traduction*]

M. Rossi: Merci, monsieur le président. J'ai une très brève question à poser.

Madame le ministre, avez-vous consulté des groupes de femmes pour en arriver à des recommandations à caractère politique, par exemple sur les exemptions pour la garde d'enfants en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu?

Mme Erola: Monsieur Rossi, vous voulez aussi un long discours.

Oui, bien sûr que nous avons procédé à de telles consultations. Nous avons longuement consulté de nombreux, nombreux groupes féminins du pays. Bien que les priorités divergent dans certains secteurs, il est étonnant de constater combien l'on est unanime dans d'autres également.

Sur la question précise des exemptions pour la garde d'enfants en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, depuis le remous de janvier, nous avons eu de nombreuses consultations. Je pense que je pourrais vous mentionner quelques groupes consultés. Nous avons rencontré les représentants du Conseil national des femmes, de la Ligue des femmes catholiques, du mouvement *Alliance for Life*, du Comité d'action nationale sur la condition de la femme, du Club des femmes d'affaires et professionnelles, nous les avons rencontrées deux fois; pour être plus précis, nous avons eu une conférence ici à Ottawa la semaine dernière et nous les avons rencontrées de nouveau. Et elles m'nt recommandé, entre autres choses, d'examiner davantage cette question.

Nous avons rencontré des groupes ramifiés: nous avons rencontré des gens des centres féminins, des centres d'emploi, des clubs canadiens de femmes, d'organismes qui s'intéressent aux rentes de retraite. Nous avons également rencontré un certain nombre d'organismes québécois, y compris un groupe très intéressant de femmes syndiquées de Québec dont le travail, selon moi, est de première qualité. Comme je l'ai dit, nous rencontrerons les ministres provinciaux à l'ccasion d'une conférence fédérale-provinciale-territoriale.

Alors, oui, nous avons beaucoup consulté les groupes féminins de tout le pays.

On semble mieux comprendre le régime fiscal, son effet sur les femmes; mais on ne le comprend certainement pas assez. J'aimerais qu'on l'étudie encore davantage, et je voudrais encourager toutes les études indépendantes. J'ai dit cela à tous ces gens, de façon à ce qu'il ne s'agisse pas simplement d'une étude gouvernementale. Je crois qu'il est sain d'avoir des études indépendantes pour connaître tous les points de vue.

Le vice-président: Merci, monsieur Rossi.

Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président.

Nous sommes heureux d'accueillir le ministre et nous nous réjouissons beaucoup de sa déclaration d'ouverture. En effet, elle y expose en détail certaines réalisations, certainement celles de l'année dernière.

Seulement pour poursuivre la question de M. Rossi, monsieur le président. Lorsqu'elle a parlé de consultation,

[*Text*]

Mrs. Erola: Oh, yes.

Mr. Burghardt: Because I think again some people question the role of the advisory council and really what its mandate is. I wonder if you could, for the record, just enunciate the mandate.

• 1610

Mrs. Erola: That is an excellent question, Mr. Chairman, because there is a great deal of confusion. There seems to be the impression that the advisory council is Status of Women Canada or vice versa; of course there are two very separate organizations.15 Status of Women Canada is a government mechanism; the advisory council is just that—an advisory council, although it is funded completely by the federal government. I do not know whether they have advised that the president of the advisory council will be appearing before this committee, but you might find that to be a very useful exercise as well.

However, the advisory council operates at arm's length, if you will, from the government. Its mandate is primarily to do research and to liase with women in Canada and it provides an excellent supply of research papers. They have come forward with a study on part-ime work just two weeks ago which we found very useful. I find the membership of the advisory council which, also, came under a fair amount of criticism for some period, is made up of a number of very competent and caring women who do, indeed, represent a cross-section of the women in Canada. Our appointments, I think, in the last year have been particularly sensitive appointments. We have been careful to have a very good balance of women on this committee. In fact, I think I have a list of some of them. We have a broad representation of professions and of women who are homemakers. We have a black woman. We have, I think, two native women at the moment, who are members of the council. So we do feel that this council, which is made up of 30 women, does represent *mesdames tout le monde*, as the president of the advisory council calls them, and that they are very effective in providing me with the kind of input and advice I need.

Mr. Burghardt: You would not describe it then, necessarily, as an élitist group?

Mrs. Erola: Oh, by no means an élitist group! I think that would be very dangerous. I think it is very important that we have input from a broad number of women who represent regional interests, Atlantic Canada or the Northwest Territories. One of our latest appointments was from the Northwest Territories—a very active community-oriented woman, who is certainly going to add a great deal to the council. Anne Anga is her name.

I have been very warmed by the number of CVs and recommendations which have come to my attention because I have said to the women of the country, Let me know where

[*Translation*]

madame le ministre a-t-elle mentionné le Comité consultatif sur la condition féminine . . .

Mme Erola: Oh oui.

M. Burghardt: C'est parce que je crois que certaines gens s'interrogent sur le rôle du Conseil consultatif et sur son mandat exact. Je me demande si vous pourriez, pour les besoins du compte rendu, exposer simplement son mandat.

Mme Erola: Voilà une excellente question, monsieur le président, car la confusion règne sur cette question. On semble croire que le conseil consultatif et Situation de la femme au Canada sont un seul et même organisme, en fait, il s'agit de deux entités très distinctes. Situation de la femme au Canada est un organisme gouvernemental et le conseil consultatif est tout simplement cela, un conseil consultatif, même si ses fonds proviennent entièrement du gouvernement fédéral. Je ne sais pas si la présidente du conseil consultatif doit se présenter devant le Comité, mais cela pourrait se révéler très utile.

Cependant, le conseil consultatif est un organisme plus ou moins indépendant du gouvernement. Il a principalement comme mandat d'effectuer des recherches et d'établir des rapports avec les femmes au Canada et il nous a fourni jusqu'ici d'excellents rapports de recherche, dont une étude sur le travail à temps partiel soumise il y a à peine deux semaines et que nous avons jugée très pertinente. Je crois que le conseil consultatif, qui subit sa part des critiques depuis quelque temps, est formé de femmes très compétentes et engagées et représente effectivement les femmes de tous les milieux au Canada. Je crois que les nominations que nous avons faites au cours de l'année écoulée ont été particulièrement judicieuses. Nous nous sommes efforcés de maintenir un très bon équilibre dans la composition de ce comité. En fait les professions et les femmes au foyer y sont largement représentées. Nous avons une femme de race noire et nous avons, je crois, deux femmes autochtones qui à l'heure actuelle sont membres du conseil. Nous sommes donc d'avis que ce conseil, qui compte trente femmes, représente «mesdames tout le monde» comme se plaît à les appeler la présidente du conseil consultatif et elles réussissent très bien à me fournir les renseignements et les conseils dont j'ai besoin.

M. Burghardt: Vous ne diriez donc pas qu'il s'agit d'un groupe élitiste?

Mme Erola: Oh, définitivement pas un groupe élitiste! Je crois que cela serait très dangereux. Je crois qu'il est extrêmement important d'obtenir la participation d'un vaste échantillon de femmes qui représentent des intérêts régionaux, de la région de l'Atlantique au Territoire du Nord-Ouest. L'une de nos nominations les plus récentes vient du Territoire du Nord-Ouest, une femme très active et engagée dans la collectivité et qui devrait certainement être d,un apport précieux pour le Conseil. Elle se nomme Anne Anga.

J'ai été particulièrement touchée du nombre de curriculum vitae et de recommandations qui ont été portés à mon attention parce que j'avais dit aux femmes de mon pays «faites-vous

[*Texte*]

you are. And they are doing that in other appointments as well, I might add. I am degressing for a moment, but I have stated publicly on a number of occasions that it is always difficult to find women to fill some of these boards and appointments if you do not have a talent bank from which to draw. Well, we have that talent bank. It is not as large as I would like to see it, but it is growing every day, and we are getting nominations from across Canada. I am very impressed by the number of talented and dedicated women we have in this country. Do not let anybody tell you you cannot find qualified women. They will offer you a dozen for every post that comes up.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, in listening to the minister's opening statement and the accomplishments that have taken place this past year, the minister made reference, on page 4, to the one program:

> Obstacles to recovery of orders for maintenance were removed by the Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act.

And she stated that she was rather disappointed that it had not received as much publicity, perhaps, as it warrants.

I wonder what sort of an advertising program does the Status of Women department have, or the co-ordinator have, to try to get out some of this information, if in fact the media does not pick it up in a general news sense? Are these programs advertised to the point that women do know what is taking place on their behalf?

Mrs. Erola: That is a very good question, Mr. Chairman. It is one of the difficulties I face. We do not. We do not have an information section in our department, and that is something I find just a little bit difficult, because... just wait, please, while I check; Mrs. O'Neil advises that we get, on average, several hundred a week. Yes.

• 1615

Mrs. Maureen O'Neil (Co-ordinator, Status of Women): It depends on the week, but several hundred.

Mrs. Erola: At the height of, what I call, the spousal deduction eruption, we were averaging 500, but it has trickled down to about 150 or several hundred. Because our resources are very limited in our department and because we do not have an information branch at all, it is difficult to get back to everyone. We have managed to answer every letter, but we do feel that if we had a communications information department, we would be able to provide the kind of information that women in this country are demanding. That is something that I am working on at the moment. I hope to have a document ready for Cabinet presentation very shortly. It will not be a great department, but it will give us an opportunity to communicate better with the women of the country. There is so much confusion about who has jurisdiction, federal and provincial jurisdiction, in the case of day care, for instance, which is a provincial jurisdiction; labour laws, as I said; equal

[*Traduction*]

connaître» et j'ajouterais qu'elles ont aussi bien répondu dans d'autres domaines également. Je m'écarte un peu du sujet, mais j'ai déclaré publiquement dans nombre d'occasions, qu'il sera toujours difficile de trouver les femmes dont nous avons besoin pour les comités ou pour d'autres nominations si nous n'avons pas un réservoir de talents à notre disposition. Eh bien nous avons maintenant ce réservoir de talents. Il n'est pas aussi grand que j'aimerais le voir mais s'agrandit chaque jour et nous pouvons maintenant nommer des femmes qui proviennent de toutes les régions du Canada. Je suis très impressionnée par le grand nombre de femmes pleines de talent et engagées que nous comptons dans ce pays. Ne laissez jamais personne vous dire qu'il n'est pas possible de trouver des femmes compétentes. On pourrait vous donner des dizaines de noms pour chaque poste à combler.

M. Burghardt: J'écoutais le discours d'ouverture de Mme Erola faisant état des progrès accomplis au cours de l'année écoulée, alors que le ministre déclarait en page 4, à l'égard d'un programme:

> la Loi sur la saisie-arrêt et la distraction des pensions a levé les obstacles à l'exécution des ordonnances de soutien financier

Et elle ajoutait qu'elle avait été plutôt déçue du fait que cette loi n'avait probablement pas reçu la publicité qu'elle méritait.

Je me demande quels sont les programmes de publicité dont disposent le ministère de la Situation de la femme ou le coordonnateur pour faire connaître ces informations, si les média ne les ont pas déjà véhiculées? Les programmes sont-ils suffisamment diffusés pour permettre aux femmes de savoir ce qui se fait dans leur intérêt?

Mme Erola: C'est là une très bonne question, monsieur le président. C'est un des problèmes auxquels je dois faire face. Nous n'avons pas de service d'information dans notre Ministère et je trouve que c'est vraiment dommage parce que... attendez un instant, je vérifie: Mme O'Neil me dit que nous recevons en moyenne plusieurs centaines de lettres par semaine. Oui.

Mme Maureen O'Neil (coordonnatrice, Situation de la femme): Tout dépend de la semaine, mais plusieurs centaines.

Mme Erola: Au plus fort de ce que j'appellerais la tempête au sujet des déductions de personnes mariées nous en recevions en moyenne 500 mais nous n'en recevons plus maintenant qu'environ 150 ou 200. Parce que les ressources de notre Ministère sont très limitées et que nous n'avons pas le moindre service d'information, il est très difficile de rejoindre tout le monde. Nous avons réussi à répondre à toutes les lettres, mais nous croyons que si nous avions un service d'information nous pourrions fournir le genre de renseignements que les femmes de ce pays demandent. C'est un des projets auxquels je m'intéresse actuellement. J'espère pouvoir soumettre très prochainement au cabinet un document sur cette question. Nous demandons un service modeste mais nous donnera l'occasion de mieux communiquer avec les femmes du pays. Il existe tellement de confusion relativement à ce qui est de compétence fédérale et de compétence provinciale, comme

[*Text*]

paper work of equal value. We know it is in effect at the federal level but so many women are not aware of the fact that it is not in effect provincially. I feel it is of the utmost importance that we communicate much better with the women of this country. I hope I will be able to add a couple of person-years, modest person-years, to my estimates next year with that approval.

Mr. Burghardt: Just on the matter of communicating, Mr. Chairman, you will recall, I think it was a couple of weeks ago, that we had the National Film Board before this committee; in the second session of the Film Board's appearance, we had members from the Women's production unit, called Studio D. One of the areas they covered in their presentation I see has been referred to in today's *Quorum*, as a matter of fact, in an editorial from *The Edmonton Journal*. They had made the presentation, and were referring to the Federal Cultural Policy Review Committee, the Applebaum-Hébert report, suggesting that if they had their way, some of the recommendations which they would like to see in that report . . . I believe, Mr. Chairman, they suggested that they would like to see children's programming, for example, being done by women 50-50 at least, I think; at least 50% should be done by women.

May I just quote this editorial here, because I would like to get the minister's comments on this. This editorial in *The Edmonton Journal* is called "Talent First". I think it points out the need really for even greater communication, regarding not only women's programs but to get across to the general Canadian public what not only your deparent is doing, but what other departments are doing. It says:

> Now the National Film Board's Women's Production Unit has told a House of Commons committee . . .

That is our committee, Mr. Chairman.

> —that half of all children's programming should be made by women and that the CBC should be forced to encourage production and set aside time for showing productions by women.

It goes on, of course, to criticize that stand, saying that, never mind its being women; we need talent first. I guess the point I am arriving at, Mr. Chairman, is that I would like to get the comments from the minister on how we can further the role of women, not only in broadcasting, but in all avenues of life. Just because we have a women's group speak out on a particular issue does not mean to say that they want to take over the entire issue; yet when you read this editorial you get the feeling that *The Edmonton Journal* is saying that this is what this women's group is advocating.

[*Translation*]

dans le cas des garderies, par exemple qui sont de compétence provinciale: les lois sur le travail, je le répète; à travail égal salaire égal. Nous savons qu'elles sont en vigueur à l'échelle fédérale mais de trop nombreuses femmes ignorent qu'elles ne pas pas en vigueur à l'échelle provinciale. Je crois qu'il est extrêmement important d'établir une meilleure communication avec les femmes de ce pays. J'espère que nous pourrons ajouter quelques années-personnes, de modestes années-personnes, à mon budget de l'année prochaine avec cette approbation.

M. Burghardt: Pour ce qui est de la communication, monsieur le président, vous vous rappellerez sans doute, c'était je crois il y a quelques semaines, l'Office national du film se présentait devant le Comité; durant la deuxième partie de la séance consacrée à l'Office national du film, nous avons rencontré des membres de l'unité de production des femmes appellée Studio D. Je vois que l'un des points dont elles ont traités est repris dans le «Quorum» d'aujourd'hui à partir en fait d'un article de la rédaction du «Edmonton Journal». Elles avaient soumis leur mémoire et, se reférant au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale et au rapport Applebaum-Hébert, elles ajoutaient que s'il n'en tenait qu'à elles certaines recommandations seraient incluses dans ce rapport. Je crois, monsieur le président, qu'elles ont dit qu'elles aimeraient que les programmes destinés aux enfants par exemple, soient confiés à des femmes dans une proportion d'au moins 50-50, si je me souviens bien; au moins 50 p. 100 devraient être confiés à des femmes.

Pourrais-je ici citer une partie de cet article parce que j'aimerais obtenir des commentaires du Ministre à ce sujet. Cet article du «Edmonton Journal» s'intitulait «Talent First». Je crois qu'il fait ressortir la nécessité d'une meilleure communication, des programme destinés aux femmes mais également pour faire connaître au public canadien en général non seulement ce que fait votre ministère mais ce que les autres ministères font également. Voici ce qu'on y lit:

> Maintenant l'unité de production des femmes de l'Office national du film dit au comité de la Chambre des communes . . .

C'est de notre Comité qu'il s'agit, monsieur le président.

> . . . que la moitié de tous les programmes pour enfants devraient être produits par des femmes et que Radio-Canada devrait être obligée d'encourager la production par les femmes et de réserver du temps d'antenne pour ces productions.

L'article se poursuit et évidemment, critique cette position disant que peu importe qu'il s'agisse ou non de femmes nous avons besoin en premier lieu de talent. Voici où je veux en venir, monsieur le président; j'aimerais que Madame le ministre me dise comment nous pourrions promouvoir le rôle des femmes, non seulement à la radio et à la télévision mais dans tous les domaines. Ce n'est pas parce qu'un groupe de femmes s'exprime sur une question en particulier qu'il faut croire qu'elles veulent prendre en charge toute la question; et pourtant, à lire cet article, on pourrait croire que le «Edmonton Journal» dit que c'est justement cela que ce groupe de femmes propose.

[*Texte*]

Mrs. Erola: Well, you know, Mr. Chairman, there are red-necks and there are red-necks. I am afraid that there is not much I can do about the opinions of *The Edmonton Journal*, but I am delighted that you brought up the subject of Studio D, because this is, and I say that with complete sincerity, one of the most gifted groups of film makers in Canada—I would say in the world. They are quite unique, and again undervalued and unappreciated. This Studio D group has produced a remarkable number of award films. You bring up the subject of children. They won an international award for the Year of the Child film that they produced. It was an outstanding film, and it was produced on a very low budget. They produced the film *This is Not a Love Story*. They produced the film *Loved, Honoured and Bruised*. They have just produced an outstanding film on women and engineering. Now, what was the name of that film? I am sorry, it escapes me. But a conference of women engineers last week in Montreal just hosted the official première of that film.

• 1620

An hon. Member: *I Want to Be an Engineer.*

Mrs. Erola: *I Want to Be an Engineer*, it was that simple. This film group, as you pointed out, I think has been, for all its low profile and low budget, one of the most effective units of the National Film Board. I do support its work and I do feel we should be giving them more money and they should be making the kind of film that—the children's films as well, because they have already proven their expertise in this field, having won an international award.

And yes, I do resent that kind of an attack, that kind of an editorial, because it gives a very biased and one-sided opinion on a subject that merits a great deal more respect, I think.

Mr. Burghardt: Studio D, of course, as we know, also won the Oscar for—what is the title now? *Do I Love This Planet*?

Mrs. Erola: Yes, yes. Here we go again. We could sit here and extol the virtues of Studio D for another hour.

Mr. Burghardt: No, I wanted to get your comments on that because I think regardless of all the activities which you list here, there obviously is still in some circles throughout the country, this feeling that women want to take over. Or if they show an expertise in a certain area, you know, that they want even more, and yet that is not the case. Be careful now.

[*Traduction*]

Mme Erola: Et bien, comme vous le savez, monsieur le président, il y a cul-terreux et cul-terreux. Je crains bien qu'on ne puisse faire grand-chose au sujet des opinions du «Edmonton Journal», mais je suis ravi que vous ayez soulevé la question du Studio D parce qu'il s'agit là, je le dis en toute sincérité, du groupe de cinéastes le plus talentueux au Canada et je dirais même au monde. Elles sont vraiment exceptionnelles et encore une fois elles ne sont pas appréciées à leur juste valeur. Ce groupe du Studio D a produit un nombre remarquables de films primés. Vous avez soulevé la question des programmes pour enfants. Ce groupe a gagné un prix international pour un film produit pour l'année de l'enfant. C'était un film exceptionnel et il a été produit avec un très faible budget. Elles ont produit le film «C'est surtout pas de l'amour». Elles ont aussi produit le film « . . . Et pour le pire». Et elles viennent de produire un autre film remarquable sur les femmes et le métier d'ingénieur. Comment s'appelait déjà ce film? Je regrette, mais son titre m'échappe. Il y a eu la semaine dernière un colloque de femmes exerçant ce métier qui s'est tenu à Montréal et au cours duquel s'est déroulée la première officielle de ce film.

Une voix: Nous sommes des ingénieurs.

Mme Erola: Nous sommes des ingénieurs. C'est aussi simple que cela. Ce groupe de femmes cinéastes, comme vous l'avez relevé, je pense qu'il a été, tout en agissant avec beaucoup de discrétion et un budget réduit, l'une des unités les plus efficaces de l'Office national du film. Je soutiens son effort et je pense vraiment que nous devrions lui offrir plus de moyens et qu'il devrait pouvoir faire ce genre de films—tout autant que des films pour enfants, parce que ces cinéastes ont déjà fourni des preuves de leur compétence en ce domaine et qu'elles ont remporté un trophée international.

Et il y a aussi, oui, le fait que je me sens offensée par ce genre d'attaques, par un éditorial de cette sorte, parce qu'il présente une vision très déformée de la réalité et un jugement tout à fait partial sur une question qui mérite d'être abordée avec beaucoup plus de respect, à mon avis.

M. Burghardt: C'est bien ce Studio D, comme nous le savons, n'est-ce pas, qui a remporté un Oscar pour ce film—comment s'appelle-t-il déjà? «Si cette planète vous tient à coeur»?

Mme Erola: Oui, oui . . . Nous voilà repartis. Nous pourrions tenir une séance consacrée à exalter les mérites du Studio D pendant encore une heure.

M. Burghardt: Non, je voulais simplement avoir vos commentaires sur ce sujet parce que j'estime que, sans tenir compte de toutes ces activités que vous venez d'énumérer, il y a visiblement toujours, répandu dans certains cercles du pays, ce sentiment que les femmes cherchent à prendre le dessus. Ou bien que si elles manifestent des capacités dans tel ou tel domaine, comme vous le savez, elles veulent obtenir encore davantage, et cependant ce n'est pas le cas. Vous devez prendre garde à cela.

[*Text*]

Mrs. Erola: I think that is a basic attitudinal problem that has been out there for a long time and it is not going to disappear overnight. However, I think great strides have been made and I think that in Canada . . . I might say as well that three of Canada's most outstanding women, and I say that with great pride . . . —Florence Bird, Senator Bird, and Lucie Pépin, who is the president of the advisory council, and Lauris Talmey of Vancouver—just completed a tour of the United States and came back with some very positive feelings about the status of women in Canada. They felt that for all the noise in the United States on such things as ERA, which by the way of course you know they did not get, women have advanced far more in Canada than they had.

I might add that affirmative action is mandatory, as you know, in the United States, but even though it has been effective in some areas, it has not been the resounding success that it should have been had there been, I think, a better approach.

Mr. Burghardt: Thank you.

The Vice-Chairman: May I be allowed the indulgence of the committee to use up the few remaining moments of the government time to ask for an observation from you, Madam Minister?

Much has been accomplished in a fairly short period of time, and I think we have all sort of acknowledged that. But much of what you have listed is in the governmental sector and of course a government can only send out signals and hope that the rest will say that they think they should be acting in a certain direction in a fairly reasonable period of time. Or else governments, if they are serious about where they want to go, are then in a position of trying to get into a lot of legislation.

The question obviously then is: What is your assessement of the private sector reaction? It seems to me periodically we still will hear noises from one group of the private sector or another, and I am very much a private sector person as the minister will know on a personal basis. But we will hear noises that, if we do this you will virtually put us out of business, and so you get that general kind of—.

Mrs. Erola: You will have to build another washroom.

The Vice-Chairman: Yes, and all of those things. I am wondering what your observations are in regards to the private sector. Are they listening, are they moving, are some of those attitudinal changes taking place or are they just giving lip service to attitudinal changes?

[*Translation*]

Mme Erola: Je crois qu'il s'agit là d'un problème de comportement de base qui court depuis bien longtemps et qui ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Malgré tout, j'estime que nous avons fait de sérieux progrès et je crois qu'au Canada . . . Je pourrais ajouter également que trois femmes parmi les plus remarquables du Canada, et je le dis ici avec beaucoup de fierté—Florence Bird, le sénateur Bird, et Lucie Pépin, qui préside le Conseil consultatif, ainsi que Lauris Talmey de Vancouver—viennent d'achever une tournée des États-Unis, et elles en sont revenues avec certaines opinions très positives au sujet de la condition des femmes au Canada. Elles ont trouvé que, en dépit de tout le battage qui a été fait aux États-Unis autour de mouvements comme le ERA, lequel, incidemment, n'a pas réussi à obtenir ce qu'il voulait comme vous le savez, la situation des femmes avait beaucoup plus progressé au Canada que chez eux.

Je pourrais ajouter qu'aux États-Unis l'action positive est exécutoire, comme vous le savez, mais bien que dans certains secteurs elle soit réellement entrée en vigueur, elle n'a pas eu le retentissant succès qu'elle aurait dû connaître si on l'avait introduite, je pense, de meilleure manière.

M. Burghardt: Je vous remercie.

Le vice-président: Puis-je faire appel à la bienveillance du comité afin d'employer les quelques instants qui nous restent sur le temps du gouvernement à demander à madame le ministre de bien vouloir nous faire part de quelques commentaires?

Beaucoup de choses ont été accomplies en relativement peu de temps, et je pense que nous l'avons tous plus ou moins reconnu. Mais une grande partie des efforts que vous avez mentionnés s'opèrent dans le cadre du secteur gouvernemental et il est bien évident que le gouvernement ne peut que transmettre des indications en espérant que le reste des gens va dire qu'il pense qu'il convient d'agir dans une certaine direction au bout d'une période de temps raisonnable. Ou sinon les gouvernements, s'ils envisagent sérieusement les objectifs qu'ils veulent atteindre, se trouveront en situation de chercher à introduire tout un paquet de lois.

La question qui se pose donc est évidemment la suivante: Comment évaluez-vous la réaction du secteur privé? Il me paraît que nous entendons périodiquement certaines rumeurs qui nous parviennent d'un groupe du secteur privé ou de l'autre, et je suis moi-même quelqu'un de très attaché au secteur privé comme le ministre le sait à titre personnel. Mais nous allons entendre des rumeurs selon lesquelles si nous agissons de telle manière, nous allons pratiquement exclure ces gens des affaires, et ainsi on éprouve une sorte de sentiment général . . .

Mme Erola: Il vous faudra construire une autre salle de toilette.

Le vice-président: Oui, et tout ce genre de choses. Mais je me demande quels sont vos commentaires en ce qui a trait au secteur privé. Est-ce que ces gens écoutent ce qui se dit, est-ce qu'ils bougent, est-ce que l'on constate certains changements dans les comportements, ou bien ils n'y acquiescent que du bout des lèvres?

[*Texte*]

Mrs. Erola: They are moving. Not as fast as I would like, of course, but there has been some movement. I have had a number of consultations with the private sector.

• 1625

Their reluctance to be public about these meetings is an indication that perhaps the attitudes have not moved that far. Nonetheless, they have indicated to me that they would like to develop affirmative action programs of their own and they would prefer, as the private sector normally does, not to have the government interfere. My response to that is, well, then, show me the results and I will be happy to say we are not going to bring the government in. So I am prepared to give them the benefit of the doubt.

Again, I must say there are some changes. There are some companies that are particularly good. It is quite interesting. If you look at companies such as IBM, they have a very good track record in Canada; but that is because their mother company, so to speak, had to move in the area of mandatory affirmative action in the United States and because that particular company found that they were making a far better use of human resources. Because it was indeed a sensible program and a very effective program, they brought it into effect in countries where it is not mandatory.

So we have some converts, and it is a spillover, unfortunately. I would like to see greater action; but I think that process of education has to take place first.

For instance—and I refer again to the kind of comments that Mr. Burghardt referred to . . . a Toronto paper recently described affirmative action as a program of placing women in jobs where they were less qualified than the male applicants. I must say that I was very angry when I read that, because that, of course, is not affirmative action at all. Affirmative action is based on the merit principle. That is the difficult thing to interpret to people, and it is most unfortunate that newspapers will describe affirmative action in such a manner. Until that process of education is in place, I do not think we are going to see the private sector moving very swiftly; not until they see the positive effects of affirmative action, that it is indeed useful to them, will we see them moving—and not until we see the provincial labour laws, which apply to 90% of the workforce—the federal labour laws apply only to 10%; we have jurisdiction over only 10%—not until those provincial labour laws bring in that whole area of equal pay for work of equal value and affirmative action will we see changes in the private sector.

The Vice-Chairman: Thank you.

We will now turn to the New Democratic Party and Miss Jewett.

Miss Jewett: Thank you, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

Mme Erola: Les gens bougent. Pas aussi rapidement que je le souhaiterais, bien sûr, mais il y a eu un certain mouvement dans ce sens. J'ai eu toute une série de consultations avec le secteur privé.

Leur réticence à rendre ces réunions publiques est un indice que peut-être les attitudes n'ont pas tellement évolué. Néanmoins, ils m'ont dit qu'ils aimeraient élaborer des programmes d'action positive qui leur soient propres et qu'ils préféreraient, à l'instar du secteur privé, que le gouvernement n'intervienne pas. A cela je leur réponds qu'ils doivent me montrer les résultats et je serai alors heureuse de leur dire que nous ne demandons pas au gouvernement d'intervenir. Je suis donc prête à leur donner le bénéfice du doute.

Il faut bien le répéter, il y a eu certains changements. Il y a certaines entreprises qui sont particulièrement bonnesé C'est très intéressant. Si vous considérez des entreprises comme IBM, elle a une très bonne réputation au Canada, mais c'est parce que l'entreprise mère, si l'on peut dire, a dû déménager dans la région des États-Unis où l'action positive est obligatoire et parce que cette compagnie en particulier a jugé qu'elle faisait une bien meilleure utilisation des ressources humaines. Parce que ce programme était, de fait, sensé et très efficace, ils l'ont mis en vigueur dans des pays où il n'était pas obligatoire de le faire.

Quelques-uns sont gagnés à la cause, mais malheureusement ils ne sont pas en nombre suffisant. J'aimerais voir une action plus poussée, mais je crois que l'éducation doit d'abord avoir lieu.

Par exemple, je me reporte de nouveau au genre de commentaires auxquels M. Burghardt a fait allusion, un journal de Toronto a récemment décrit l'action positive comme un programme consistant à placer des femmes dans des emplois pour lesquels elles sont moins qualifiées que les hommes qui présentent leur candidature. Je dois dire que j'étais très fâchée lorsque j'ai lu ça parce que, bien entendu, ce n'est pas une action positive du touté L'action positive se fonde sur le principe du mérite. C'est ce qui est difficile à faire comprendre aux gens, et il est très malheureux que les journaux décrivent l'action positive de cette manière. Jusqu'à ce que l'éducation populaire ne soit entreprise, je ne pense pas que nous verrons le secteur privé évoluer très rapidement, c'est-à-dire avant qu'il ne constate les répercussions positives, que c'est très utile pour lui, et pas avant, non plus, de voir les lois provinciales du travail, qui s'appliquent à 90 p. 100 de la population active, les lois fédérales du travail s'appliquent à 10 p. 100 seulement de cette population, nous n'avons juridiction que sur 10 p. 100, pas avant que ces lois provinciales du travail n'englobent tout le domaine du salaire égal à travail égal et de l'action positive, nous ne verrons pas de changement dans le secteur privé.

Le vice-président: Merci.

Nous allons maintenant donner la parole au Nouveau parti démocratique et à Mlle Jewett.

Mlle Jewett: Merci, monsieur le président.

[*Text*]

As the minister will know, I was a critic on women's issues for my party for three years, and I am taking the current critic's place today because she, Margaret Mitchell, is not able to be here. I just want to say that of course, because I was in the job for three years, as Maureen O'Neil will know, I do have a great deal of background material, so the minister does not have to feel obliged to fill me in on all the background detail.

I could not help thinking just as you were commenting now that very often the only qualification the woman lacks is her sex,that she is not a man.

Mrs. Erola: That is right.

Miss Jewett: When Mr. Burghardt was talking about women taking over the world and so on, I could not help thinking that when I was president of Simon Fraser University, I was very concerned about getting more women on staff, both the teaching staff and the sports staff; it used to take a lot of very affirmative action, which got me into a lot of hot water, I may say. One day I had been protesting vigorously that the pool was larger than we were drawing from—the pool of women—and only 7% of the faculty were women in science, and the Dean of Sciencea asked me when we were going to start worrying about men: You will be running the world before you know it; when are you going to start worrying about us men? And I said: When you are 7% of the faculty.

Mrs. Erola: Good for you; good for you.

Miss Jewett: A couple of comments that the minister made, Mr. Chairman, let me just pick up on first. We were talking a moment ago about the advisory council and its research reports—there is not time today to go into detail; in fact I will save that, or Margaret will save it, until Ms Pépin can be here.

• 1630

But on March 7 in the House, you did say:

> When the next report of the Advisory Council on the Status of Women is tabled, I intend that it be studied by a committee of the House or even by a number of committees.

Now, as you mentioned earlier, an excellent report on part-time work was released a few weeks ago and I wondered if you are going to undertake this process of tabling and so on.

Mrs. Erola: I am going to take advantage of the fact that the annual report of the advisory council is to be presented to me very shortly. And at that time I will be tabling the annual report along with these studies and making recommendations for study. I am glad you brought that up. That is our intended plan of action.

[*Translation*]

Comme le ministre le sait sans doute, j'ai agi comme critique sur les questions relatives aux femmes au sein de mon parti pendant trois ans et, aujourd'hui, je parle au nom du critique actuel, Margaret Mitchell, parce qu'elle n'a pu venir en personne. Je veux simplement dire, bien sûr, que parce que j'ai occupé le poste pendant trois ans, comme Maureen O'Neil le sait, je suis bien documentée sur la question et, par conséquent, le ministre ne devrait pas se sentir obligée de me fournir tous les renseignements de base.

Je n'ai pu m'empêcher de penser, pendant que vous parliez à l'instant, que très souvent la seule qualification qui manque à une femme est son sexe, elle n'est pas un homme.

Mme Erola: C'est exact.

Mlle Jewett: Lorsque M. Burghardt disait que les femmes prenaient de plus en plus de place dans le monde, et ainsi de suite, je n'ai pu m'empêcher de penser que lorsque j'étais présidente de l'Université Simon Fraser une de mes grandes préoccupations était de voir au sein du personnel un plus grand nombre de femmes, tant chez les enseignants que chez les responsables des sports. Il a fallu mettre de l'avant un programme très vigoureux d'action positive, ce qui m'a valu beaucoup de problèmes, je dois le dire. Un jour, je constestais rigoureusement que le nombre était beaucoup plus grand que ce que nous en tirions, le bassin de femmes et que seulement 7 p. 100 des professeurs de sciences étaient des femmes, et le doyen des sciences m'a demandé quand nous allions nous préoccuper des hommes. La première chose que nous saurons, vous mènerez le monde, m'a-t-il dit. Quand allez-vous vous occuper de nous, les hommes? À quoi je lui a répondu: lorsque vous ne constituerez que 7 p. 100 de la faculté.

Mme Erola: Bien dit, bien dit.

Mlle Jewett: J'aimerais parler d'une ou deux remarques du ministre, monsieur le président. Voyons la première. Nous parlions il y a un instant du comité consultatif et de ses rapports de recherche, nous n'avons pas beaucoup de temps aujourd'hui pour entrer dans les détails et de fait, je vous les épargnerai, ou Margaret en parlera lorsque Mme Pepin sera ici.

Mais le 7 mars à la Chambre des communes, vous avez bien dit:

> Lorsque le prochain rapport du conseil consultatif sur le statut de la femme sera déposé, je me propose de le faire étudier par un comité de la Chambre ou même par un certain nombre de comités.

Eh bien, comme vous l'avez mentionné plus tôt, un excellent rapport sur le travail à temps partiel a été publié il y a quelques semaines et je me demandais si vous alliez faire le nécessaire pour qu'il soit déposé et ainsi de suite.

Mme Erola: Je prendrai avantage du fait que le rapport annuel du conseil consultatif doit être présenté sous peu. Et à ce moment, je déposerai le rapport annuel ainsi que les études et je ferai des recommandations concernant leur examen. Je suis heureuse que vous ayez soulevé la question. Voilà le train de mesures que nous nous proposons d'entreprendre.

[*Texte*]

Miss Jewett: Right. And your hope is then to table whatever reports have been released by the advisory council?

Mrs. Erola: Right. And refer them to committee for study.

Miss Jewett: To whichever committee.

Mrs. Erola: Yes.

Miss Jewett: I want to come back to committees in a moment.

Mrs. Erola: Yes.

Miss Jewett: I wonder if at the same time, since there are a lot of studies that are being done by Status of Women Canada, Maureen O'Neil's operation, we could have many of the excellent reports that I understand have been done by Status of Women Canada—studies, research studies, research reports.

Mrs. Erola: We do not do research.

Miss Jewett: People have told me that they have commissioned research. I think there was one recently on women and the arts.

Mrs. Erola: That is an internal document.

Miss Jewett: Yes.

Mrs. Erola: And it is not completed yet, anyway.

Miss Jewett: May I ask, Mr. Chairman, because I have the impression, but it is hard to know, that there are a number of internal documents that are really extremely good and would be very helpful to members of Parliament. I wonder if there is not some way, and indeed they would be helpful to many outside women's organizations.

Mrs. Erola: To make them public?

Miss Jewett: To make them public. I wonder if there is not some way that could be done.

Mrs. Erola: The particular research you refer to is one that is to be very helpful to me, because I am a member of the subcommittee studying the Applebaum-Hébert report.

Miss Jewett: Yes.

Mrs. Erola: And I am, of course, very concerned about how we will respond in the area of women, so this will be very useful to me. I will take the matter under advisement and it could very well be that we could make this public. The study has not yet been completed; the research work—it is research work for my use.

Miss Jewett: Yes. Well, that was one in particular I had heard about. I know there are others. I am not suggesting that any part of it should be made public, you know, that for some reason would be terribly difficult, but I hope you will, as you say, take it under advisement, not only for the particular one I mentioned, but for many of the excellent reports that are done by the—or briefs or whatever.

[*Traduction*]

Mlle Jewett: Parfait. Et vous prévoyez déposer alors le ou les rapports qui ont été publiés par le conseil consultatif?

Mme Erola: C'est cela. Et les transmettre au comité pour fins d'examen.

Mlle Jewett: Au comité intéressé.

Mme Erola: Oui.

Mlle Jewett: Je reviendrai à la question des comités, dans un moment, si vous le permettez.

Mme Erola: Oui.

Mlle Jewett: Je me demande si par la même occasion, puisqu'il y a un tas d'études qui sont effectuées par Statut de la femme Canada. Le domaine de responsabilité de Maureen O'Neil. Nous pourrions avoir plusieurs des excellents rapports qui, d'après ce que l'on me dit, ont été faits par Statut de la femme Canada—des études, des études de recherche, des rapports de recherche.

Mme Erola: Nous ne faisons pas de recherche.

Mlle Jewett: Des gens m'ont dit qu'ils avaient commandé des travaux de recherche. Je pense qu'il y en a eu un récemment sur les femmes et les arts.

Mme Erola: Il s'agit d'un document interne.

Mlle Jewett: Oui.

Mme Erola: Il n'est pas terminé encore, de toute façon.

Mlle Jewett: Puis-je demander, monsieur le président, parce que j'ai l'impression, mais c'est très difficile à savoir, qu'il y a un certain nombre de documents internes qui sont vraiment très bons et qui pourraient être très utiles pour les députés. Je me demande s'il n'y a pas quelque façon de procéder parce qu'en fait, ils seraient très utiles à nombre d'organisations féminines de l'extérieur.

Mme Erola: De les rendre publics?

Mlle Jewett: De les rendre publics. Je me demande si cela ne serait pas possible de quelque façon.

Mme Erola: La recherche particulière à laquelle vous faites allusion en est une qui pourrait bm'être très utile parce que je suis membre d'un sous-comité qui étudie le rapport Applebaum-Hébert.

Mlle Jewett: Oui.

Mme Erola: Et, bien sûr, je me préoccupe beaucoup de la façon dont nous réagirons aux questions traitant des femmes et c'est pourquoi il me sera très utile. J'en référerai à qui de droit et il se pourrait bien qu'il soit rendu public. L'étude n'est pas encore terminée: le travail de recherche—c'est un travail de recherche pour mon usage.

Mlle Jewett: Eh bien, c'était un rapport en particulier dont j'avais entendu parler. Je ne dis pas qu'une partie du rapport devrait être rendu public, vous savez. Ce qui, -pour quelque raison, serait terriblement difficile. Mais j'espère, comme vous dites, que vous en référerez à qui de droit, non seulement en ce qui concerne ce rapport particulier que j'ai mentionné, mais pour ce qui est des excellents rapports qui ont été rédigés par—ou les mémoires ou tout autre document.

[*Text*]

Mrs. Erola: That is right. They are often just that, briefs.

Miss Jewett: Right. By Status of Women Canada, because . . .

Mrs. Erola: But may I suggest to you that this is one of the problems. If we have an information communications department we will be able to do that more effectively, too, make that information public, because we lack that now. We are really strapped.

Miss Jewett: I think it is a decision that should be made, as to what can be made public, what should be made public.

Mrs. Erola: That, and then the actual mechanism to make it available.

Miss Jewett: Yes.

Mrs. Erola: Yes, Maureen.

Mrs. O'Neil: Could I just add something? In fact, the bulk of our work is briefing notes to the minister in preparation for her to go to Cabinet. So, obviously, that is not available. From time to time, and it is really quite rare, we actually commission work, particularly in an area where there has not been very much done before. That has been the whole process we have been engaged in over the last, I guess, two or two and a half years, attempting to get a fix on what is happening with reference to women in the arts, which ought to culminate in a report, hopefully within the next few months, and that certainly will be made public.

There is only one. I am just trying to think of what study there is that we have that could be circulated. There is one that was done by a student at Carleton on women, called "Drowning in the Pool".

Miss Jewett: Yes, I heard about that.

Mrs. O'Neil: It is looking at women who are working with word processors in government offices. We have made that available to people who have asked for it. There are a number of problems with it; it is far too long.

Mrs. Erola: It is a very technical piece of work.

Mrs. O'Neil: It is not so much even that it is technical. It is just incredibly long and we give it out to people who ask for it, but we do not feel it is really in publishable form. We are happy to make it available to whoever is interested in it.

Mrs. Erola: There is a lot of statistical data in it.

Miss Jewett: May I also . . .

Mrs. O'Neil: But it is not normal that we actually do reports.

[*Translation*]

Mme Erola: C'est exact. Ce ne sont souvent que cela, des mémoires.

Mlle Jewett: Parfait. Par Statut de la femme Canada. Parce que . . .

Mme Erola: Mais puis-je me permettre de vous dire que c'est là un des problèmes. Si nous avions un service de communication des renseignements, nous serions en mesure d'agir plus efficacement, et aussi de rendre cette information publique, parce qu'un tel service n'existe pas à l'heure actuelle. Nous sommes vraiment limités dans notre action.

Mlle Jewett: Je pense que c'est une décision qui devrait être prise, quant à ce qui devrait être rendu public.

Mme Erola: Ca et puis le mécanisme à mettre en place.

Mlle Jewett: Oui.

Mme Erola: Oui, Maureen.

Mme O'Neil: Puis-je vous dire quelque chose? En fait, le gros de notre travail consiste à rédiger des notes de renseignement à l'intention du ministre pour lui permettre de se préparer avant de se présenter devant le cabinet. Aussi, de toute évidence, un tel mécanisme n'est pas en place. De temps à autre, et c'est très rare, nous demandons effectivement des travaux de recherche, notamment dans un domaine où très peu de choses ont été faites auparavant. C'est la façon dont nous avons procédé en général au cours des, mettons, deux dernières années ou deux années et demie. Nous avons tenté de nous renseigner sur ce qui se passe dans les arts concernant les femmes, ce qui devrait aboutir à un rapport qui sera rédigé, nous l'espérons, d'ici quelques mois et qui certainement sera rendu public.

Il n'y en a qu'une seule. J'essaie de penser quelle étude existe qui pourrait être mise en circulation. Il y a une étude sur les femmes qui a été effectuée apr une étudiante de l'Université de Carleton et qui s'intitule *Drowning in the Pool*.

Mlle Jewett: Oui, j'en ai entendu parler.

Mme O'Neil: Cette étude porte sur les femmes qui font fonctionner des appareils de traitement de textes dans les bureaux du gouvernement. Nous l'avons mise à la disposition des gens qui en ont fait la demande. Elle comporte surtout un certain nombre de problèmes entre autres choses, elle est beaucoup trop longue.

M. Erola: C'est un document très technique.

Mme O'Neil: Ce n'est pas tellement qu'il soit technique. Simplement il est incroyablement long et nous le remettons aux gens qui en font la demande, mais nous estimons que sa présentation ne se prête pas à la publication. Nous nous faisons un plaisir de le remettre aux personnes que cela intéresse.

Mme Erola: Il contient énormément de données statistiques.

Mlle Jewett: Puis-je également . . .

Mme O'Neil: Mais il n'est pas normal qu'en fait nous dressions des rapports.

[*Texte*]

• 1635

Miss Jewett: No. But may I remind you also that under the freedom of information act and access and so on, when this finally gets rolling, these kinds of reports probably will be required to be made public.

Mrs. Erola: Yes.

Miss Jewett: So it would be nice to take the initiative.

Mrs. Erola: We will send you a copy of that report. It will put you to sleep, Pauline.

Miss Jewett: When we talk about the need to have a status of women mechanism in place, something the minister said in response to an earlier question about the fact that in some provincial governments you cannot even find who is the minister responsible —and I took down the minister's exact words—there has to be a status of women mechanism in place. You were speaking of cabinets a few moments ago; but it is that very same logic, it seems to me, that applies to the House of Commons as well: the need for a mechanism in place until equality is reached.

My colleague, Margaret Mitchell, wrote you again on this. The minister will recall I wrote first on this to her in October of 1981. This has been brought up since, and the minister has since said she does not see the need; she thinks it would "ghettoize" women's issues if one were to have a committee of the House of Commons devoted to all aspects of women's issues. My colleague, as I say, Margaret Mitchell, wrote the minister again on this on March 24, 1983. She has not yet had a reply. So I would remind the minister that she basically made, in this excellent letter, the very same argument that the minister was making a moment ago for the need of a status of women mechanism in place.

If I may just quote from it briefly and then ask the minister again for her response, Mrs. Mitchell said:

> Until women achieve full equality, it is essential to have a minister responsible for the status of women and the necessary support agencies, Status of Women Canada and the Canadian Advisory Council . . .

And then it says:

> For these same reasons, we feel a parliamentary committee should be established to represent women's concerns, act as a watchdog and be an advocate. This would be the committee to which the minister responsible would report.

And so on—the argument being that someday we may be able to do without a minister responsible . . .

[*Traduction*]

Mlle Jewett: Non. Mais puis-je vous rappeler également qu'en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels ou autres, lorsqu'elle sera mise en application, les rapports de ce genre devront être rendus publics.

Mme Erola: Oui.

Mlle Jewett: Il serait bien alors de prendre l'initiative.

Mme Erola: Nous vous enverrons un exemplaire de ce rapport. Il vous endormira, Pauline.

Mlle Jewett: Lorsque nous parlons de la nécessité de mettre en place un mécanisme relatif au statut de la femme il y a quelque chose que le ministre a dit en réponse à une question précédente concernant le fait que dans certains gouvernements provinciaux on ne peut même pas savoir qui est le ministre responsable—et j'ai pris en note les mots exacts du ministre—il faut que soit en place un mécanisme touchant le statut des femmes. Vous ne parliez pas des cabinets, il y a quelques instants, mais ça revient à peu près au même, il me semble. Cela s'applique à la Chambre des communes également: la nécessité de mettre en place un mécanisme jusqu'à ce que l'égalité d'accès soit un fait établi.

Ma collègue, Margaret Mitchell, vous a écrit de nouveau à ce sujet. Le ministre se rappelera que c'est moi qui lui ai écrit la première à ce sujet en octobre 1981. Depuis cette époque, la question a été soulevée et le ministre a dit depuis qu'elle n'en voyait pas la nécessité, car elle pense que ce serait placer dans un ghetto les questions concernant les femmes, si nous avions un comité de la Chambre des communes qui se consacrerait à tous les aspects des questions relatives aux femmes. Ma collègue, comme je l'appelle Margaret Mitchell, a écrit de nouveau au ministre à ce sujet le 24 mars 1983. Elle n'a pas encore reçu de réponse. Aussi je rappellerais au ministre que dans cette excellente lettre, ma collègue a, à l'instar du ministre il y a quelques instants, avancé le même argument concernant la nécessité de mettre en place un mécanisme touchant le statut des femmes.

Si vous permettez, j'en citerai brièvement un passage et je demanderai ensuite au ministre d'y répondre. Mme Mitchell disait:

> Jusqu'à ce que les femmes obtiennent le plein accès à l'emploi, il est essentiel qu'un ministre soit nommé responsable du statut de la femme et que les organismes de soutien nécessaires, Statut de la femme Canada et le Conseil consultatif canadien . . .

Et plus loin on peut lire:

> Pour ces mêmes raisons, nous estimons qu'un comité parlementaire devrait être établi pour représenter les intérêts des femmes, agir comme chien de garde et défenseur. Ce comité travaillerait de concert avec le ministre responsable.

Et ainsi de suite . . . l'argument étant qu'il viendra probablement un jour où nous pourrons nous passer d'un ministre responsable . . .

[*Text*]

Mrs. Erola: Would that not be wonderful?

Miss Jewett: —and we may be able to be sure that everything affecting women would go to the appropriate committee of the House. Unfortunately that is simply not the case. It does not happen; partly, as the minister knows, because committees are very overloaded; but also partly because there is not sufficient focus.

Now, we are not saying that everything would go to the committee on women. There might still be certain things going to other committees. Indeed, that committee, if it were established, would be very helpful in saying look, this is a health matter, it should be in the Health committee, or this is a justice matter and it should be in the justice committee.

So really what I am asking, I guess, is for the minister just to give more consideration to this and perhaps have some discussion with those of us who are interested in parliamentary committee reform, and perhaps some outside groups who are also interested in it, before she closes off the possibility entirely. I wonder if she would do that?

Mrs. Erola: Thank you, Mr. Chairman.

I have given it serious consideration and will continue to do so. But my experience, and it admittedly is rather limited here in Ottawa, has been that the kind of committee that you suggest I fear would put a halt to any movement in this area. You suggested that this committee examine all of these issues, but perhaps not all of them. How would we define them? My argument is that everything, almost every bit of legislation, every Cabinet document, affects women in one way or another. The impact, the assessment, must be done. My argument is that every committee, every one of the 22 or 20 standing committees, should be doing that as a matter of course.

Miss Jewett: Yes, but as you can see, they do not.

Mrs. Erola: And that, I suggest to you, will not happen until we get more women elected to this House. If we look at the legislation that affects women, how much of it has gone through the House? We are looking at the subcommittee on Indian Affairs and Northern Development; that was the Indian women's situation. We look at Bill C-127, justice. We look at . . . Let me think of all of it. Let us go back . . .

• 1640

Miss Jewett: Well that, you know . . .

Mrs. Erola: If all these bills had to go to a committee studying women's issues first, I do not think any one of those bills would have seen the light of day.

[*Translation*]

Mme Erola: Ne serait-ce pas merveilleur?

Mlle Jewett: . . . et nous pourrions être en mesure de nous assurer que toutes les questions relatives aux femmes seraient confiées au comité pertinent de la Chambre. Malheureusement, ce n'est tout simplement pas le cas. Ce n'est pas ce qui se produit: en partie, comme le ministre le sait, parce que les comités sont par trop surchargés: mais en partie aussi parce qu'on n'accorde pas une attention suffisante à cette question.

Mais nous ne disons pas que toutes les questions devraient être adressées au comité responsable du statut de la femme. Certaines pourraient être vraisemblablement confiées à d'autres comités. De fait, ce comité, s'il était établi, pourrait être très utile en précisant qu'il s'agit d'une question d'hygiène et qu'elle devrait être référée au comité responsable de l'hygiène ou qu'il s'agit d'une question juridique à confier au comité juridique.

Aussi, à mon avis, tout ce que je demande en réalité, c'est que le ministre étudie davantage la question et qu'il en discute peut-être avec ceux d'entre nous qui sommes intéressés à une réforme des comités parlementaires et peut-être avec certains groupes de l'extérieur que je sujet intéresse également, avant d'affirmer qu'il n'y a aucune possibilité. Je me demande si elle ferait cela?

Mme Erola: Merci, monsieur le président.

J'ai beaucoup réfléchi à la question et je continuerai à le faire. Mais, selon mon expérience, et je dois admettre qu'elle est plutôt limitée ici à Ottawa, je crains que le genre de comité que vous proposez mettrait un terme à tout progrès dans ce domaine. Vous proposez que le comité examine toutes les questions, mais peut-être pas toutes. Comment déterminerions-nous ces questions? D'après moi, tout, presque toutes les lois, tous les documents du Cabinet touchent les femmes d'une façon ou d'une autre. Il faut en déterminer l'incidence, en faire l'évaluation. Je soutiens que tout comité, chacun des 22 ou 20 comités permanents, devrait adopter cette façon de procéder comme allant de soi.

Mlle Jewett: Oui, mais comme vous pouvez le constater, ils ne le font pas.

Mme Erola: Et ça, je vous le dis, ne se produira pas avant qu'un plus grand nombre de femmes n'aient été élues à la Chambre. Voyons un peu les lois qui ont une incidence sur les femmes et demandons-nous combien de lois de ce genre ont été adoptées par la Chambre. Nous parlons du sous-comité sur les Affaires indiennes et du développement du Nord: il s'agissait dans ce cas de la situation de la femme indienne. Nous parlons du projet de loi C-127, portant sur la justice. Nous parlons de . . . Laissez-moi réfléchir à toutes ces lois. Revenons en arrière . . .

Mlle Jewett: Eh bien, pour ça, vous savez . . .

Mme Erola: Si tous ces projets de loi avaient dû être examinés au préalable par un comité d'études sur les aspects ayant trait aux femmes, je crois bien qu'aucun d'entre eux n'aurait abouti.

[*Texte*]

Miss Jewett: I think the minister is exaggerating the difficulties. I do not want to pursue it here, Mr. Chairman. What I am asking is if she will meet with some of us, both within Parliament and outside it, who think the experiment is worth taking. Now is the time to do it, while we are looking at our procedures and standing orders. I am really just asking if we could have a chance to do it, which is what Margaret asked in her letter, because I think there are many more arguments that could be made; and that is all I am asking at the moment.

Mrs. Erola: I would be willing to meet with you, of course. I have presented my views; they are known. I am willing to listen and perhaps you will come up with further arguments that might move me in that direction.

Miss Jewett: I was going to ask the minister next about Bill C-124. I mean, the fact is that Edgar Gallant, the Chairman of the Public Service Commission, did say that it is the six and five program that has increased the wage gap between male and female public servants. The minister said a moment ago that it did not create the problem. Well, it did create the problem of that really very substantial increase in the wage gap, and of course the minister knows why, because 82% of the administrative support jobs in the public service are occupied by women; when you have a wage increase on a percentage basis only, rather than a flat rate, clearly that 82% is going to suffer from the six and five more than those in higher positions. It just stands to reason, and that is what he was saying. Maybe if that had been pointed out more clearly at the time, there might have been a little bit better focus on it from the female point of view, since women are still ghettoized in the public service. That would have been only one example. I will bring it up as an example when we have this further discussion with the minister.

Could I move on to another . . .

Mrs. Erola: Could I reply to that?

The Vice-Chairman: Yes, please.

Mrs. Erola: I would, and the answer of course is a very lengthy one. At the risk of being very partisan, I would like to suggest to the member that for the women in the public service—and while I agree with the arithmetic, the mathematics of her argument—the pure and simple fact is that the women in the public service enjoy, even with that great discrepancy, a far greater rate of pay than most of the women in Canada. The statistics in Canada will point out to you that . . .

Miss Jewett: Yes, you have said that before.

Mrs. Erola: —the average women in Canada is working at something like $8,000 a year, while the average female civil servant is at $15,000 a year. So there is a great gap there,

[*Traduction*]

Mlle Jewett: Il me semble que le ministre exagère les difficultés. Je ne souhaite pas m'étendre davantage sur la question ici, monsieur le président. Je lui demande simplement si elle est disposée à rencontrer certaines d'entre nous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parlement, considèrent que l'expérience vaut la peine d'être tentée. C'est bien maintenant qu'il faut le faire, alors que nous sommes à examiner nos procédures et notre Règlement. Je ne fais tout simplement que demander si l'occasion pourrait nous être donnée de le faire, c'est ce que demanderait Margaret dans sa lettre, parce que, à mon avis, on pourrait citer nombre d'autres arguments à l'appui; et, pour le moment, c'est tout ce que je demande.

Mme Erola: Je suis disposée à vous rencontrer bien entendu. J'ai exposé mes opinions; elles sont connues. Je suis disposée à vous écouter et vous fournirez peut-être d'autres arguments qui pourraient m'influencer en ce sens.

Mlle Jewett: Je m'apprêtais à interroger le ministre sur le projet de loi C-124. Plus précisément, sur le fait qu'Edgar Gallant, président de la Commission de la Fonction publique, a affirmé que c'est au programme des 5 et 6 p. 100 que l'on doit l'écart accru des salaires entre les fonctionnaires du sexe masculin et les fonctionnaires de sexe féminin. Le ministre vient tout juste de dire que le problème ne vient pas de là. Eh bien, oui, c'est de là que vient le problème d'un accroissement très considérable de l'écart salarial et, bien entendu, le ministre n'est pas sans en connaître la cause: c'est parce que 82 p. 100 des emplois de soutien de la Fonction publique sont occupés par des femmes. Lorsqu'on n'augmente les salaires qu'en fonction d'un pourcentage, plutôt que d'un montant forfaitaire, il est évident que ces 82 p. 100 de fonctionnaires vont souffrir davantage du programme des 5 et 6 p. 100 que ceux qui occupent des postes plus élevés. C'est l'évidence mêm e et c,est ce qu'il disait. Si on avait fait ressortir cet aspect plus nettement à l'époque, il aurait peut-être été possible d'aborder la question dans une optique un peu plus attentive aux intérêts des femmes, puisque les femmes demeurent «marginalisées» dans la Fonction publique. Il ne s'agit là que d'un seul exemple. Je m'en servirai comme exemple à l'occasion de l'entretien plus poussé que nous aurons avec le ministre.

Pourrais-je passer à un autre . . .

Mme Erola: Puis-je répondre à cela?

Le vice-président: Oui, s'il vous plaît.

Mme Erola: J'aimerais répondre et, la réponse peut être passablement longue, bien entendu. Au risque de verser dans la partisanerie, j'aimerais répondre en signalant au député que, pour ce qui a trait aux femmes dans la Fonction publique, et ses chiffres ses calculs sont corrects, j'en conviens, la vérité pure et simple, c'est que les femmes jouissent, dans la Fonction publique, même si l'on tient compte de cet écart important, de niveaux de salaire bien supérieurs à ceux de la plupart des femmes du Canada. Les statistiques canadiennes vous en convaincront . . .

Mlle Jewett: Oui, vous l'avez déjà affirmé.

Mme Erola: . . . au Canada, les femmes gagnent en moyenne environ $8,000 par années, tandis que la rémunération moyenne de la femme fonctionnaire est de $15,000 par

[*Text*]

perhaps wider than that which the women in the public service have suffered under the six and five restraint. So the six and five program, while it did have the effect, I agree with the member, of sealing and making that wage disparity between males and females in the public service wider, had a much broader effect on society in general. It was there to bring down inflation and to guarantee jobs to all people in Canada, including those women who had no jobs.

I would point out to the member that the women in the public service, even during this terrible period of economic recession, did have job security and they could look forward to a wage increase, even if it was only 6%.

Miss Jewett: Yes, but . . .

Mrs. Erola: And as the minister responsible for the status of women, my concern is for all the women in Canada, and I felt I must support the six and five program if it were going to provide more jobs and greater security for all, including those women in the private sector, who far outnumber the women in the public service.

Miss Jewett: Well, I must not get into an argument, but women in the private sector are searching for jobs, as the minister well knows. The unemployment problem of women is far, far greater in the private sector than for men. How she can say six and five has created job opportunities, if that is what she was saying, in the private sector . . . What six and five has done is it has helped to bring down the inflation rate, but the job opportunities problem, surely, is still there.

Mrs. Erola: Well, I think it is . . .

Miss Jewett: In fact it is greater.

• 1645

Mrs. Erola: If the hon. member examines the statistics, she will see that the unemployment figures were down last month, very slightly albeit; and it is interesting to note as well that the women's unemployment rate, even during the crisis, did not increase, did not accelerate to nearly the degree that men's unemployment did. That is an iffy kind of situation, and I agree with you. I always say it is because women were doing the productive jobs and were willing to take less money. But at the same time I would disagree with you: six and five was part of our program to bring inflation down and bring about a program of recovery, and I would suggest to the member that that is happening.

Miss Jewett: To go on to another, if I may, Mr. Chairman, I thought the minister said when we were talking about mandatory affirmative action—I am not speaking now of the public service, I am speaking of . . .

Mrs. Erola: The private sector.

[*Translation*]

année. Il y a donc là un écart considérable, sans doute plus considérable que celui qu'on dû supporter les femmes de la fonction publique en raison du programme des 6 et 5 p. 100. Ainsi, ce programme, tout en ayant comme effet, j'en conviens avec le député, d'affermir et d'amplifier l'écart salarial entre les hommes et les femmes dans la Fonction publique, a un effet beaucoup plus global sur la société en général. Sa raison d'être était de réduire le taux d'inflation et d'assurer des emplois à tous les Canadiens, y compris les femmes sans emploi.

Je tiens à souligner au député que, même durant cette période terrible de récession économique, les fonctionnaires de sexe féminin ont joui de la sécurité d'emploi et ont pu bénéficier d'une augmentation de salaire, même si elle était limitée à 6 p. 100.

Mlle Jewett: Oui, mais . . .

Mme Erola: Et à titre de ministre responsable de la Situation de la femme, je dois me soucier de l'ensemble des femmes du Canada et j'ai cru devoir appuyer le programme des 6 et 5 p. 100 car c'était un programme destiné à créer plus d'emplois et à assurer une sécurité accrue à l'ensemble des citoyens, y compris ces femmes du secteur privé, dont le nombre est bien supérieur à celui des femmes dans la Fonction publique.

Mlle Jewett: Eh bien, je tiens à éviter toute dispute, mais le ministre n'ignore par que les femmes du secteur privé cherchent des emplois. Dans le secteur privé, les femmes vivent le problème du chômage avec beaucoup plus d'accuité que les hommes. Comment peut-elle affirmer que le programme des 6 et 5 p. 100 a créé des occasions d'emploi, si c'est bien là ce qu'elle a dit, dans le secteur privé . . . Le programme des 6 et 5 p. 100 a effectivement favorisé une diminution du taux d'inflation, mais on doit convenir que le problème des occasions d'emploi reste entier.

Mme Erola: Eh bien, je pense qu'il est . . .

Mlle Jewett: De fait, il a pris plus d'ampleur.

Mme Erola: Si l'honorable membre du Parlement étudie les statistiques, elle verra que le taux de chômage a baissé le mois dernier, même si la baisse a été très légère; il est également intéressant de noter que le taux de chômage des femmes, même en pleine crise, n'a pas augmenté, ni progressé au même rythme que celui des hommes. Il s'agit d'une situation instable, et je suis d'accord avec vous. Je dis toujours que c'est parce que les femmes détenaient les emplois productifs et qu'elles étaient prêtes à accepter d'être moins bien payées. Mais en même temps, je ne partage pas totalement votre opinion: le six et le cinq faisaient partie de notre programme visant à juguler l'inflation et à promouvoir la reprise, et je dirais au membre du Parlement que c'est ce qui se produit actuellement.

Mlle Jewett: Changement de sujet, si je puis me le permettre, monsieur le président, je pensais que le ministre avait déclaré que nous discutions d'action positive obligatoire, je ne parle pas de la Fonction publique, mais du . . .

Mme Erola: Secteur privé.

[*Texte*]

Miss Jewett: —the private sector under federal jurisdiction. A moment ago when she was asked about business response to it that if they can do it on their own, so be it; you would not recommend mandatory affirmative action.

Mrs. Erola: If I have evidence that it is working.

Miss Jewett: Well, as the minister knows, we have had voluntary affirmative action for ages and the end result has been very little, a 3.8% take-up rate, 34 out of 900 companies over 4 years—I think those are her own figures—under voluntary affirmative action.

Mrs. Erola: Those are the employment CEIC figures.

Miss Jewett: Right. But I am really asking how much longer you wait—it has been four years and more now—to see whether the private sector is going to do this voluntarily.

Mrs. Erola: My reply to that is that I am as impatient as the member is, Mr. Chairman; but reality, unfortunately, is something that I must face as a politician and as a member of the workforce for 27 years. I do not think I have to point out to the hon. member that within the last 18 months this country has had a very, very difficult period and the private sector has seen balance sheets that have been either disappearing or certainly close to disappearing. Those employers had very little time to worry about anything but survival, and I felt, as did most of the members of my government, that to bring in a mandatory program—and, as I said, having come from the private sector myself—at a time when businesses were fighting for their very survival would have been a foolish measure on the part of this government. I would suggest to you that any government that attempted to bring about this kind of a change at the height of an economic recession would have been most foolhardy. I would like to see the private sector, once the recession is over and recovery well under way, take stock, take time to breathe and say all right, what is next, and plan their moves on that basis.

Miss Jewett: Mr. Chairman, I was perhaps, then, misled by an interview with the minister in *The Toronto Sun* on May 10 when the minister did say—and I thought she had said it earlier this afternoon—that the Cabinet was looking very seriously indeed at making affirmative action mandatory for firms under its jurisdiction. In fact, there are some direct quotes to that effect in the interview. So was she just trying to signal to the Cabinet that that is what she would like and is now saying that we are not going to get it?

Mrs. Erola: I am not quite sure what the member is inferring. I was saying that this government is committed to affirmative action programs in areas where federal jurisdiction applies, and I expect . . .

[*Traduction*]

Mlle Jewett: . . . du secteur privé sous juridiction fédérale. Il y a quelques instants, en réponse à des questions sur l'attitude du monde des affaires face à une telle démarche, elle avait déclaré que s'ils peuvent le faire de leur propre gré, tant mieux: vous ne recommanderiez pas d'action positive obligatoire.

Mme Erola: Si j'ai la preuve que cela fonctionne.

Mlle Jewett: Bien, comme le ministre le sait, nous avons eu des programmes d'action positive volontaire durant bien des années et les résultats sont bien minces, soit une progression de l'ordre de 3,8 p. 100, ou 34 compagnies sur un nombre de 900 pour une période de 4 ans, je crois que ce sont ses propres statistiques, sous le régime de l'action positive volontaire.

Mme Erola: Ce sont les statistiques de l'emploi de CEIC.

Mlle Jewett: D'accord. Mais je vous demande combien de temps vous allez encore attendre, voilà déjà plus de quatre ans maintenant, avant de savoir si le secteur privé est prêt à faire cela de façon volontaire.

Mme Erola: Je vous répondrai que je suis aussi impatiente que l'honorable membre du Parlement, monsieur le président: malheureusement, la réalité est un fait que je dois affronter à titre de femme politique et de travailleuse depuis 27 ans. Je ne pense pas devoir souligner à l'honorable membre du Parlement qu'au cours des derniers 18 mois notre pays a vécu une période extrêmement difficile, et que les entreprises du secteur privé ont eu des bilans de liquidation ou presque. Ces employeurs devaient consacrer tout leur temps à la survie de leur entreprise et j'étais d'avis, comme la plupart des membres de mon gouvernement, que l'imposition de tout programme obligatoire, j'en parle d'autant plus aisément que, comme je l'ai affirmé plus haut, j'ai oeuvré moi-même au sein du secteur privé, au moment même où les entreprises luttaient pour leur survie, aurait été une mesure insensée de la part du présent gouvernement. Je vous dirais que tout gouvernement qui tenterait d'apporter des changements de cette nature en pleine période de récession économique serait vraiment téméraire. J'aimerais voir le secteur privé, une fois la récession terminée et la reprise bien engagée, procéder à l'examen de ses ressources, souffler un peu, se dire «voilà qui est bien, que nous reste-t-il à faire maintenant?», puis planifier sa politique sur la base de ce programme.

Mlle Jewett: Monsieur le président, j'ai peut-être été mise sur une mauvaise piste par une entrevue que le ministre accordait au *Toronto Sun* le 10 mai et dans laquelle elle affirmait, et je pensais qu'elle avait repris les mêmes propos plus tôt au cours de la présente période, que le Cabinet étudiait très sérieusement la possibilité de rendre obligatoire l'action positive pour les entreprises sous sa juridiction. En fait, l'entrevue contenait certaines citations expresses à ce sujet. Tentait-elle alors uniquement de faire connaître au Cabinet les souhaits qu'elle pourrait avoir, et est-elle maintenant en train de nous dire que nous n'aurons pas ce programme?

Mme Erola: Je ne vois pas clairement ce à quoi l'honorable membre du Parlement fait référence. J'affirmais que le présent gouvernement est acquis aux programmes d'action positive

[*Text*]

Miss Jewett: Yes, that is . . .

Mrs. Erola: —to see movement in that area, yes.

Miss Jewett: So you do expect to see movement?

Mrs. Erola: Yes.

Miss Jewett: Well, that is all I am talking about . . .

Mrs. Erola: Yes.

Miss Jewett: —because obviously you cannot touch the provincial jurisdictions.

Mrs. Erola: Yes, that is exactly what I mean.

The Vice-Chairman: Thank you, Miss Jewett.

We have a few minutes remaining, and I think we will have time, if we run over five minutes, to give each side five minutes on the second round of questions.

Mr. Halliday.

• 1650

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman. From the minister's opening remarks, there were nine pages in this document and I would say that about five pages were to do with the nature of her agency, the structure of it and the mandate of it and how it functions. This is of particular interest to me, and I would like to probe the minister a little bit if I may, Mr. Chairman, as to how satisfied she is with this structure and the mandate that she has for the job she is supposed to do.

I am interested in knowing whether she feels she really has the mandate to do what she and the women of Canada would like her to do on their behalf. I am wondering if she feels that she is somehow strapped by lack of funds or by lack of ability to increase the staff she has or by any restrictions in the mandate towards policy development. I notice that that word is mentioned once there, but in the whole course of the minister's comments there is no mention at all . . . you devote about four pages to saying what you have done, but there is no mention that I could detect of where you are going and what more you want to do on behalf of women in the country.

Mrs. Erola: I want to do it all!

Mr. Halliday: Well, yes, I know. But I am interested in knowing whether you feel that this agency concept is a good concept. And is it going to do the job that women need?

And I will tell you why I am asking this, Mr. Chairman. I am asking because I have been involved in a similar committee for three years now, on the handicapped and disabled, where this very same problem arises: how best can somebody in government act as, I would say, an advocate for the particular group? And there is very little mention here that you have a role as an advocate. You are here as a co-ordinator, you are here for policy assessment, and you mentioned development once. And you are also—you are a co-ordinator, sure. But if your colleagues do nothing in your department, your minis-

[*Translation*]

dans les domaines d'application de la juridiction fédérale, et j'espère . . .

Mlle Jewett: Oui, c'est . . .

Mme Erola: . . . voir des progrès dans ce domaine, oui.

Mlle Jewett: Donc vous espérez voir des progrès?

Mme Erola: Oui.

Mlle Jewett: Eh bien, c'est tout ce dont je voulais parler . . .

Mme Erola: Oui.

Mlle Jewett: . . . puisque manifestement vous ne pouvez toucher aux juridictions provinciales.

Mme Erola: Oui, c'est exactement ce que je veux dire.

Le vice-président: Merci, mademoiselle Jewett.

Il nous reste quelques minutes, et je pense que nous aurons le temps, si nous consentons à prendre cinq minutes de plus, de donner à chaque partie une période de cinq minutes pour un deuxième tour de questions.

Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci, monsieur le président. Les remarques préliminaires du ministre constituent neuf pages de ce document et je dirais que cinq pages environ portent sur la nature de son organisme, sa structure, son fonctionnement et son mandat. Ceci m'intéresse particulièrement et j'aimerais si possible interroger un peu le ministre pour savoir si elle est satisfaite de cette structure et du mandat qui lui a été confié pour le travail qu'elle est censée faire.

J'aimerais savoir si elle estime qu'elle a réellement le mandat de faire ce que les femmes du Canada voudraient qu'elle fasse en leur nom. Je me demande si elle est gênée par le manque de fonds ou par son impuissance à augmenter son personnel ou par les limites du mandat en matière de développement de la politique. Je remarque que le terme est mentionné une seule fois ici mais dans l'ensemble des commentaires du ministre il n'est fait aucune mention, vous consacrez environ quatre pages à la description de ce que vous avez fait, de vos projets et des mesures que vous voulez prendre pour les femmes canadiennes.

Mme Erola: Je veux tout faire.

M. Halliday: Oui, je le sais. Mais je voudrais savoir si ce concept d'organisme est un bon concept, et s'il va répondre aux besoins des femmes?

Je vais vous dire pourquoi je demande cela, monsieur le président. Je pose la question parce que je fais partie d'un comité analogue sur les handicapés et les infirmes depuis trois ans et où se pose exactement le même problème: comment est-ce qu'un membre du gouvernement peut-il appuyer de la meilleure manière la cause d'un groupe particulier? Il est à peine mentionné ici que vous avez un rôle de défenseur. Vous êtes ici comme coordonnatrice, vous êtes ici pour l'évaluation de la politique et vous avez mentionné une seule fois le développement. Vous êtes aussi, oui certes vous êtes une

[*Texte*]

terial colleagues do nothing, you have got nothing to co-ordinate. So that is a real problem as I see it. And your other mandate is monitoring. Well, if nothing is going on, you have got nothing to monitor.

I am not sure I am getting my message across, that I am really concerned about how adequate you think your role as the minister responsible is, having this agency type of thing to deal with.

Mrs. Erola: Well I think I have to make it perfectly clear, and I did in the opening comments, that Maureen O'Neil, who is the co-ordinator, has deputy minister status and sits on all of the mirror Cabinet committees within the envelope system. So we have at the very early stages, as policy and documents are being developed, input from our department into all of the other government departments. Those other government departments, as I mentioned, also are to have status of women mechanisms within, so that it does work. And then it comes through the system and through the mirror committees up to the Cabinet committees, on which I sit.

And one of the interesting aspects is that previous to my appointment we had never had a minister who sat on the economic development committee as well. And so it now gives me an opportunity to be an advocate, if you like, on that particular Cabinet committee. And we are now seeing, I think, and I think Maureen will bear me out, a much better understanding of the status of women considerations in Cabinet documents; they are now done routinely, and I think that that is absolutely essential.

Do I have everything I want in my department? Of course not. I would like more people, more money and I would like the kind of communications department that Mr. Burghardt brought up earlier in the questioning.

But again, I am realistic. In a period of restraint it is very difficult to add person-years, so I am requesting, very shortly, a very modest addition of person-years in my department. But I do feel that the agency as it exists now, while it is overworked, does work very well. And they are women, by and large. I do not think we have a male in our department. Do we, any more? We had one. They are a group of women dedicated to the work that they do and I am always, I must say, impressed by the amount of work that this small secretariat does put out.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, going on to further questions if I may, in the minister's commentary about what has been done over the last year or so, she refers to the parliamentary committee on wife-battering, the report that was produced by that committee. She indicates, I quote: "Its far-reaching recommendations have been largely implemented." That is on page 4. Now she, I am sure, has access to what is called a confidential document produced on the Hill. And as I go through that document, it looks to me, although of the 17 major recommendations in that report . . . Of course, there are a lot of sub-recommendations too, and an awful lot of them are not recommended . . . I see place after place here where it says

[*Traduction*]

coordonnatrice. Mais si vos collègues ne font rien dans votre ministère, vous n'aurez rien à coordonner. À mon avis, il s'agit là d'un véritable problème. Vous avez un autre mandat, celui de contrôler. Si rien ne se passe, vous n'avez rien à contrôler.

Je ne sais pas si je me fais comprendre. Je me pose sérieusement la question de savoir si vous êtes satisfaite de votre rôle de ministre responsable de ce genre d'organisme.

Mme Erola: Je crois qu'il faut que je le dise en termes parfaitement clairs comme je l'ai fait dans mes commentaires préliminaires. Maureen O'Neil qui est la coordonnatrice, a le statut de sous-ministre et siège à tous les comités parallèles du Cabinet au sein du système des enveloppes. Donc, dès les toutes premières étapes, au fur et à mesure de l'établissement de la politique et des documents, notre ministère envoie des données à tous les autres ministères. Ces derniers, comme je l'ai mentionné, doivent aussi avoir des mécanismes internes de la condition féminine de telle façon que cela fonctionne bien. Ensuite cela arrive à travers le système et à travers les comités parallèles jusqu'aux comités du Cabinet auxquels je siège.

Et l'un des aspects intéressants est qu'antérieurement à ma nomination, nous n'avons jamais eu de ministre qui siégeait aussi au comité de développement économique. Cela me donne maintenant l'occasion d'être défenseur, si vous voulez, au sein de ce comité particulier du Cabinet. Nous constatons à présent, et je crois que Maureen pourra le confirmer, une bien meilleure compréhension des questions de la condition féminine dans les documents du Cabinet; le travail se fait maintenant de façon courante et je crois que cela est absolument essentiel.

Est-ce que j'ai tout ce dont j'ai besoin dans mon ministère? Bien sûr que non. J'aimerais avoir plus de personnel, plus de fonds et le genre de ministère de communications que M. Burghardt a mentionné dans ses questions.

Mais que voulez-vous, je suis réaliste. Dans une période de restrictions, il est très difficile d'ajouter des années-personnes, et c'est pourquoi je demanderais très bientôt une modeste augmentation des années-personnes dans mon ministère. Toutefois, j'estime que l'organisme, dans sa forme actuelle, et même s'il est surchargé de travail, fonctionne très bien. Et il consiste principalement de femmes. Je ne pense pas qu'il y ait un homme dans notre ministère. On en avait un seul. Notre ministère donc est formé d'un groupe de femmes dévouées à leur travail et je dois avouer que je suis très impressionnée par la quantité de travail que ce petit secrétariat accomplit.

M. Halliday: Monsieur le président, passons si vous permettez à d'autres questions soulevées dans les commentaires du ministre et concernant ce qui a été accompli au cours de la dernière année. Elle a mentionné le comité parlementaire sur les femmes battues, le rapport que ce comité a produit. Elle indique et je cite: «Ses recommandations d'une grande portée ont été mises en application dans une large mesure». Cela se trouve à la page 4. Je suis certain qu'elle a accès à un document rédigé par un service quelconque au Parlement. Au fur et à mesure que je feuillette ce document, il me semble, même si des 17 recommandations principales dans ce rapport . . . Evidemment, le rapport renferme également de nombreuses

[*Text*]

nothing done, no research done, and this has not been done, and so on. Now, I would like to go through this, if I could have just a moment, to cite a few of them.

• 1655

For instance, there was to be a federal-provincial conference on the implementation of recommendations relating to the criminal involvment in wife battering, and the minister is having a conference, as she says, in a fortnight here with the provinces. Is she going to recommend then that there be a conference on this recommendation 17 in the wife battering report? Now, that is just one, Mr. Chairman.

One of my main involvments on this committee, my main concern was the area of research. When they have a problem like wife battering, we should know why we have that problem and there were about two major recommendations in there dealing with research and, as far as I can see, the section that we have here, which is deemed confidential, so I will not disclose the source of it, but it indicates that little if anything has been done of a new nature—nothing long term at all, and I am rather concerned about that. Those are a few things. It is those problems, Mr. Chairman, that make me wonder whether the minister really has the role of being an advocate for women because, unless their colleagues in the Deparment of the Solicitor General or in Health and Welfare take action, what can she do to get these things rolling? It appears nothing.

Mrs. Erola: A great deal. I have not seen the confidential document to which you refer, but I will be very happy to send you my own document, which is a complete reply to the recommendations and, while I do not have the document with me, I can, from my memory, go through some of them. One of the recommendations was an immediate injection of funding into transition homes, and we have done that. As a matter of fact, last year, when we allocated 150 additional units . . . we discovered just the other day that we had gone beyond that and we are now at 273. I just opened one in Brantford last week. So we have exceeded our goal in that period.

I have been working with my colleague, Monique Bégin. As you know, one of the recommendations was a better understanding on how women can get help in the case of wife battering, and one of the specific recommendations was a check insert . . . We did that in October. I have conferred with the Solicitor General and with the Minister of Justice, and the federal-provincial conference of attorneys general will be discussing this—it is on the agenda. I understand that the Minister of Justice has agreed, that he also will be working on that.

[*Translation*]

sous-recommandations et une foule d'entre elles ne sont pas souhaitables . . . Page après page, il est écrit que rien n'a été fait, qu'aucune recherche n'a été entreprise, que cette mesure n'a pas été appliquée, et ainsi de suite. J'aimerais maintenant parcourir ce document, si vous me donnez un instant, et citer quelques-unes des recommandations.

Par exemple, une conférence fédérale-provinciale devait être organisée afin de traiter de la mise en oeuvre des recommandations visant à criminaliser la violence faite aux femmes. De fait, madame le ministre tiendra ici une conférence, dit-elle, dans une quizaine avec les provinces. Conseillera-t-elle alors la tenue d'une conférence sur cette recommandation 17 du rapport sur la violence faite aux femmes? Cela n'est qu'un exemple monsieur le président.

L'une de mes activités principales au sein de ce Comité, ma préoccupation première, concernait la recherche. Quand un problème comme la violence faite aux femmes surgit, nous devrions savoir pourquoi le rapport contenait environ deux recommandations principales en matière de recherche. D'après ce que je peux voir, à la lecture de la partie que nous avons en main ici, qui est censée être confidentielle d'ailleurs de sorte que je n'en révélerai pas la source, peu de nouveaux projets, s'il en est, ont été mis en bralne, aucune initiative à long terme. Cette situation m'inquiète assez. Il ne s'agit que de quelques points. Quand je constate ces problèmes, monsieur le président, je me demande si le ministre joue vraiment le rôle d'un défenseur des femmes. Si ses collègues des ministères du Solliciteur général ou de Santé et Bien-être ne remuent pas le petit doigt, comment peut-elle faire avancer le dossier? Cela semble impossible.

Mme Erola: Je peux au contraire faire beaucoup de choses. Je n'ai pas vu le document confidentiel que vous mentionnez, mais je serai très heureuse de vous faire parvenir mon propre document, qui donne suite à toutes les recommandations. Je ne l'ai pas en main, mais je peux, de mémoire, vous révéler certains points. Je recommande entre autres que des fonds soient immédaitement affectés aux foyers de transition, et ils l'ont été. En fait, nous avions prévu l'année dernière 150 unités supplémentaires; nous avons découvert l'autre jour que nous avions dépassé cet objectif et qu'il existait maintenant 273 unités. Je viens d'en inaugurer une à Brantford la semaine dernière. Nous avons donc dépassé notre objectif durant cette période.

J'ai travaillé avec ma collègue, Monique Bégin. Comme vous le savez, je recommandais entre autres que les mesures nécessaires soient prises pour que les femmes battues sachent davantage où se tourner pour obtenir de l'aide. Nous avancions en particulier l'idée d'un feuillet d'information annexé au chèque . . . Nous l'avons fait en octobre. Je me suis entretenue avec le Solliciteur général et le ministre de la Justice et les procureurs généraux ont inscrit ce point à l'ordre du jour de leur conférence fédérale-provinciale. Je crois savoir que le Ministre de la justice y a consenti. Il examinera également cette recommandation.

[*Texte*]

As you know, there is a very good program conducted by the RCMP and the Solicitor General has agreed that they will increase that program, and we will discuss the possible teaching at provincial police colleges . . . treatment in the area of wife battering. As I said, I will be very happy to send you a complete report. Obviously, your confidential document was not terribly well researched. But we will be happy to update it.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, just on a point of order. I do not want the minister to think that I had a document that came from any partisan political party. This is a document from a source on the Hill, that all parties have access to. I am sure that your members on the health, welfare and social affairs committee would have the same document. It came to me without request.

Mrs. Erola: Well, I have not received it. I do not know where it is . . . I would like very much to know who did it, because they obviously did not come to the right people to find the information.

The Vice-Chairman: Thank you. I wonder if both those documents might be circulated. I know if you are able to—you cannot circulate them.

Mrs. Erola: Is it the Library of Parliament?

Mr. Halliday: Yes.

Mrs. Erola: That is very interesting.

The Vice-Chairman: I will now turn briefly to . . .

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, just on the point that Dr. Halliday mentioned, where the minister might like to see her mandate go—not only what she has accomplished, but just on this matter of wife battering—I would like to, for the record, state that the minister had an occasion to visit London earlier this year and spent a great deal of time at the home for battered women. I know also that she has had influence in arranging for funding, albeit through Health and Welfare, for a women's advocacy clinic established in London.

• 1700

This home for battered women works under a federal grant too, so I think we have to recognize that the minister obviously does have influence here; while she may not have legislative powers or authority as such, the influence obviously flows through to other departments. Certainly in this case I have seen direct evidence of that, and you saw it yourself; you met with the people involved, so you saw where the money was going.

Speaking about money, Mr. Chairman, I wonder if the minister would comment on page 8 in one of the areas that is administered under the program; the native women's program administers an annual grant program of $951,000 to native women's organizations both nationally and regionally. I perhaps am wearing my other hat of Indian affairs right now,

[*Traduction*]

Comme vous le savez, la G.R.C. offre un très bon programme, que le Solliciteur général a accepté d'élargir. Nous discuterons de la possibilité que les collèges de policiers provinciaux dispensent une formation dans le cas des femmes battues. Comme je l'ai déjà dit, je serai très heureuse de vous envoyer un rapport complet. Il est évident que votre document confidentiel n'était pas très bien documenté. Nous le mettrons volontiers à jour.

M. Halliday: Monsieur le président, je demande un rappel au Règlement. Je ne veux pas que le ministre pense que le document provient d'un parti politique partisané. Il émane du Parlement et tous les partis y ont accès. Je suis certain que les membres de votre ministère faisant partie du Comité chargé de la santé, du bien-être et des affaires sociales en ont une copie. Je l'ai reçu sans l'avoir demandé.

Mme Erola: Bien, je ne l'ai pas reçu. Je ne sais pas où il est . . . J'aimerais beaucoup connaître les auteurs, parce qu'ils ne sont manifestement pas documentés auprès des bonnes personnes.

Le vice-président: Merci. J'aimerais que ces deux documents circulent. Je sais si vous êtes capable de . . . vous ne pouvez les faire circuler.

Mme Erola: Proviennent-ils de la Bibliothèque du Parlement?

M. Halliday: Oui.

Mme Erola: Cela est très intéressant.

Le vice-président: Je vais maintenant passer brièvement à . . .

M. Burghardt: Monsieur le président, à propos du point qu'a soulevé M. Halliday, au sujet de l'orientation que le ministre aimerait voir donner à son mandat, pas seulement ses réalisations, mais simplement cette question des femmes battues. J'aimerais que l'on prenne acte du fait que madame le ministre s'est rendue à Londres au début de la présente année et a consacré beaucoup de temps au foyer pour les femmes battues. Je sais aussi qu'elle a usé de son influence pour assurer le financement, par le truchement de Santé et Bien-être social, d'une clinique d'aide aux femmes établie à Londres.

Ce foyer pour femmes battues bénéficie d'une subvention fédérale aussi. Nous devons donc admettre que le ministre jouit manifestement d'une influence ici. La loi ne lui confère peut-être aucun pouvoir ni aucune autorité en tant que tel, mais son influence atteint manifestement d'autres ministères. Assurément, dans l'affaire qui nous intéresse, j'ai vu des preuves directes de cette influence, tout comme vous d'ailleurs. Vous avez rencontré les gens en cause, vous avez donc vu à quoi était affecté l'argent.

Parlant d'argent, monsieur le président, je me demande si le ministre ne pourrait pas commenter l'un des secteurs administrés en vertu du programme, à la page 8 du document. Le programme de promotion des femmes autochtones administre une subvention annuelle de $951,000 à l'intention des organismes nationaux et régionaux pour les femmes autochtones. Je

[*Text*]

but I wonder if we could get an idea of just how that money is spent. In what sort of way do the native women receive benefits through this funding?

Mrs. Erola: It is my understanding that it is CORE funding for native women's organizations. I might add, Mr. Chairman, that I want to make it very clear that again I would like to repeat that we do not fund organizations. We find ourselves in the very embarrassing position, at least several times a week, of having to inform people that we are not a funding group, although we do find ourselves in a sort of intermediary role very often, because women's groups do not know where to go or how to go about it, and we point them in the right direction.

I have been very concerned about funding for native women, and feel that the work must go on in these areas, particularly in the area of the Constitution. So I support all of the programs that are funded by the Secretary of State.

Mr. Burghardt: But again there is an influence . . .

Mrs. Erola: Yes.

Mr. Burghardt: —obviously exerted there on your part.

Mrs. Erola: Yes; perhaps I can give you an example. The native women's conference, the first conference held by the Inuit this year, was held in Frobisher. These women came to me about 9 or 10 months ago with a very ambitious program, and they wanted also a very large amount of money. Well, we sat down with them and said: Since this is your initial conference perhaps you are being a trifle ambitious; you should have an organizational conference and ask for a little bit less and we will help you do that. So we did. It culminated in a very successful conference, funded by Secretary of State. We showed them how to do it, and the conference took place just about six weeks ago. They are now planning to build on that. So we do work, as I said, in an intermediary role, and I feel we are quite effective in supporting their goals.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, just one final question—a small one.

I am just wondering what influence you had, if any, relating to I believe some proposed maternity benefit changes under the UIC Act. Again, is this part of the influence you can exert?

Mrs. Erola: Yes, and I would appeal to the members present to exert as much influence as possible in that area. My understanding is that we have agreements from the NDP, and that we have reached an agreement with the critical Mr. McGrath; he is going back to his caucus, and if he will get that

[*Translation*]

m'immisce peut-être dans des questions touchant les Affaires indiennes, mais je me demande si nous ne pourrions pas être renseignés un peu sur la façon dont est dépensé cet argent. Comment les femmes autochtones bénéficient-elles de ces fonds?

Mme Erola: Je crois savoir que les organismes pour les femmes autochtones sont financés en partie en vertu du programme de financement de base des associations de citoyens autochtones. J'aimerais qu'il soit très clair, monsieur le président, que nous ne finançons pas d'organismes. Nous nous retrouvons au moins plusieurs fois par semaine dans une position très embarrassante. En effet, nous devons souvent prévenir les gens que nous ne sommes pas un organisme de financement, même si nous jouons très souvent un rôle d'intermédiaire. Les groupements de femmes ignorent où s'adresser ou comment procéder et nous les mettons sur la bonne voie.

Je me suis beaucoup préoccupée du financement des organismes pour les femmes autochtones. Je pense que nous devons continuer nos efforts dans ces secteurs, surtout dans celui de la Constitution. Je souscris donc à tous les programmes financés par le Secrétariat d'État.

M. Burghardt: Mais, encore une fois, vous exercez . . .

Mme Erola: Oui.

M. Burghardt: . . . manifestement une influence.

Mme Erola: Oui. Je peux peut-être vous donner un exemple. La conférence des femmes autochtones, la première conférence tenue par les Inuit cette année, s'est déroulée à Frobisher. Ces femmes sont venues me présenter, il y a 9 ou 10 mois, un programme très ambitieux. Elles voulaient aussi beaucoup d'argent. Nous nous sommes assis avec elles et leur avons dit: «Puisqu'il s'agit de votre première conférence, vous êtes un peu trop ambitieuses»: vous devriez tenir une conférence afin de mettre en forme votre programme et demander un peu moins d'argent. Nous pourrons alors vous aider. Nous l'avons fait. La conférence, financée par le Secrétariat d'État, fut un succès retentissant. Nous leur avons montré comment faire et la conférence a eu lieu il y a environ six semaines. Elles planifient maintenant leur prochain pas en avant, à partir des résultats obtenus. Nous jouons donc, comme je l'ai dit, le rôle d'un intermédiaire et nous appuyons assez efficacement, à mon avis, leurs buts.

M. Burghardt: Monsieur le président, une dernière question seulement, une toute petite.

Je me demande simplement quelle influence vous avez exercée, le cas échéant, à l'égard de certaines modifications proposées aux prestations de maternité prévues à la LAC. Encore une fois, avez-vous un droit de regard sur cette question?

Mme Erola: Oui, et je ferais appel aux membres ici présents pour qu'ils exercent autant d'influence que possible dans ce secteur. Je crois savoir que nous avons conclu des ententes avec le NPD et que nous sommes arrivés à un accord avec M. McGrath, qui est assez sévère. Il retourne consulter son comité secret et s'il obtient son accord, la disposition sera adoptée

[*Texte*]

support from his caucus we will have swift passage and the maternity benefits will be in effect.

Thank you very much.

Mr. Burghardt: Thank you.

Miss Jewett: Mr. Chairman, could I ask just one more?

The Vice-Chairman: Yes, I was going to say you have five minutes.

Miss Jewett: Oh, thank you very much. I am supposed to be in the House.

The Vice-Chairman: Sorry.

Miss Jewett: This is fascinating; I was glad to stay. Just to pick up on that, yes we are very much in favour; in fact we would like to see it so badly we would like to have it introduced now, and then put the Crowsnest Pass rate next.

Some hon. Members: Hear! Hear!

Mrs. Erola: You are saying babies before crows.

Miss Jewett: That is right.

Mr. Chairman, a matter that the minister has very dear to her heart, and rightly so, is the principle of equal pay for equal work of equal value. She did in fact refer to it earlier in her own remarks, and I wanted to get to it; so it is that matter I would like to ask the minister a bit about.

• 1705

I am not quite sure what she meant, but in March, Rita Cadieux, the Deputy Chief Commissioner on the Human Rights Commission, said that the equal value legislation is being ignored by most of the affected employers. I am sorry that I do not have more detail than that. Is the minister aware of this?

Mrs. Erola: I am not sure whether Mrs. Cadieux was referring to existing contracts, in which case I would say yes, but all new contracts must meet the equal pay for work of equal value legislation.

Miss Jewett: But that lets it be ignored, then.

Mrs. Erola: Well, it cannot be ignored. I find that interesting. If it is being ignored, then I would like the specific cases brought to my attention; and I would suggest also that the unions representing these people are not aware of the changes in the legislation and that they too must be more militant in this respect; that it is there, it is part of the contract, and it must be observed.

Miss Jewett: Well, I will certainly look into that some more.

Mrs. Erola: Yes, please do.

[*Traduction*]

rapidement et les prestations de maternité entreront en vigueur.

Merci beaucoup.

M. Burghardt: Merci.

Mlle Jewett: Monsieur le président, pourrais-je poser une seule autre question?

Le vice-président: Oui, j'allais dire que je vous accordais cinq minutes.

Mlle Jewett: Oh, merci beaucoup. Je devrais être en Chambre à l'heure actuelle.

Le vice-président: Je suis désolé.

Mlle Jewett: Le sujet est fascinant; je suis contente de rester ici. À ce propos, nous sommes pleinement en faveur des prestations; de fait, cette question nous tient tellement à coeur que nous aimerions que cette disposition soit adoptée maintenant, de préférence au taux du Pas du Nid-du-Corbeau.

Des voix: Bravo! Bien parlé!

Mme Erola: Vous dites que les enfants sont plus importants que les corbeaux.

Mlle Jewett: C'est juste.

Monsieur le président, le ministre accorde beaucoup d'importance, à juste titre, au principe suivant: à travail égal, salaire égal. Elle l'a de fait mentionné plus tôt dans son propre exposé et je voulais en parler. J'aimerais donc poser quelques questions au ministre à ce sujet.

Je ne comprends pas très bien ce que Rita Cadieux, vice-présidente de la Commission des droits de la personne, a voulu dire lorsqu'elle a affirmé, au mois de mars, que la plupart des employeurs visés passaient outre aux dispositions législatives sur la parité salariale. Je m'excuse de ne pouvoir donner plus de détails. Madame le ministre est-elle au courant de ces choses?

Mme Erola: Je ne sais pas exactement si Mme Cadieux parlait des contrats en vigueur mais, si tel est le cas, je réponds oui; d'autre part, tous les nouveaux contrats doivent suivre les dispositions législatives qui prévoient le paiement d'un salaire égal pour des fonctions équivalentes.

Mlle Jewett: Mais, dans ce cas, certains passent outre à la loi.

Mme Erola: En fait, on ne peut passer outre à la loi. Vous soulevez un point intéressant. Si certains passent outre à ces dispositions législatives, je voudrais alors être informée des cas précis où cela s'est produit; aussi, je pense que les syndicats représentant les salariés en cause ne sont pas au courant des modifications apportées à la législation et qu'ils doivent être plus actifs à ce propos. Les dispositions existent, font partie des contrats et doivent être observées.

Mlle Jewett: Je vais sûrement étudier le problème plus à fond.

Mme Erola: Oui, s'il vous plaît.

[*Text*]

Miss Jewett: On equal pay for work of equal value, the minister gave some excellent illustrations, including the real biggie, the $17 million one, but there is a problem in terms of backlog.

Mrs. Erola: Retroactivity, you mean.

Miss Jewett: Yes—well, no; the backlog before the Human Rights Commission.

Mrs. Erola: Yes.

Miss Jewett: The 7,400 Bell Canada telephone operators filed their complaint that they were not having equal pay for work of equal value in June of 1981; and this is still, quote, in progress. I wonder if there is any way the minister could use her influence to ensure that the budget and staff of the Canadian Human Rights Commission are increased so that they can effectively enforce the legislation.

Mrs. Erola: That is a very interesting point. It had not occurred to me, to be perfectly honest. I thought for a moment she were going to say if I could interfere with the courts, and I was getting very nervous.

I would like to point out that in this case there was retroactivity. So while the courts are slow, the retroactivity is a method of catching up; even though they have to wait a while, they do get their money at the end of the road. I think it is slow, but also very necessary, because every case that is won sends a signal out to employers that this is going to happen, it will continue to happen, so they might as well get it in place right at the beginning.

I am concerned about the backlog. Whether or not the increased funding to the Human Rights Commission would speed up that process, I do not know; but I will certainly look into it.

Miss Jewett: Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you.

Madam Minister, Ms O'Neil, thank you very much for appearing before us today in committee. I thank you.

We will stand adjourned until Tuesday at 11.00 a.m., at which time the Hon. Serge Joyal, Secretary of State, will be here.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Mlle Jewett: Quant à la question du salaire égal pour des fonctions équivalentes, madame le ministre a donné quelques très bons exemples, dont un de taille, le cas des 17 millions de dollars. Cependant, il faut tenir compte du problème de l'arriéré.

Mme Erola: Vous voulez parler d'un problème de rétroactivité.

Mlle Jewett: Oui,—non, en fait, il s'agit de l'arriéré des plaintes portées devant la Commission des droits de la personne.

Mme Erola: Oui.

Mlle Jewett: C'est en juin 1981 que les 7400 téléphonistes de Bell Canada ont présenté une plainte selon laquelle elles ne recevaient pas un salaire égal même si elles exécutaient des fonctions équivalentes; or, selon mes sources, cette plainte est toujours «à l'étude». Je me demande si, d'une façon ou d'une autre, madame le ministre pourrait, grâce à son autorité, s'assurer que la Commission canadienne des droits de la personne dispose d'un budget plus élevé et du personnel supplémentaire qui lui permettraient d'appliquer la loi avec efficacité.

Mme Erola: C'est un point très intéressant. En toute vérité, je n'y avais pas pensé. Pendant un moment, j'étais très inquiète, car je croyais qu'elle me demanderait si je pouvais exercer des pressions sur les tribunaux.

Je voudrais signaler que, dans ce cas, il y a un effet rétroactif. Ainsi, même si le processus judiciaire est long, la rétroactivité permet aux victimes de reprendre le temps perdu; même si elles doivent attendre un bout de temps, elles finissent bien par obtenir l'argent qui leur est dû. Selon moi, le processus est long, mais indispensable, parce que chaque plainte fondée contribue à avertir les employeurs de ce qui les attend et de ce qui va continuer à arriver de sorte qu'ils feraient mieux de se conformer aux lois dès le départ.

Je suis préoccupée par le problème de l'arriéré des plaintes. Je ne sais pas si le versement de bonds supplémentaires à la Commission des droits de la personne permettrait d'accélérer le processus, mais je vais sûrement examiner la question.

Mlle Jewett: Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Merci.

Madame le ministre, Madame O'Neil, nous vous remercions de vous être présentées aujourd'hui devant le Comité. Je vous remercie.

Les travaux du Comité sont ajournés jusqu'à mardi, à 11 heures, lorsque M. Serge Joyal, secrétaire d'État, sera avec nous.

La séance est ajournée.

Canada Post Canada
Book Tarif
rate livres

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 64

Tuesday, May 24, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 64

Le mardi 24 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1983-84: Vote 1—Administration Program; Votes 5 and 10—Official Languages Program; Vote 15—Education Support Program under SECRETARY OF STATE

CONCERNANT:

Budget principal 1983-1984: crédit 1—Programme d'administration; crédit 5 et 10—Programme des langues officielles et crédit 15—Programme d'aide à l'éducation sous la rubrique SECRÉTARIAT D'ÉTAT

APPEARING:

The Honourable Serge Joyal, Secretary of State

Mrs. Maureen O'Neil, Co-ordinator

COMPARAÎT:

L'honorable Serge Joyal, Secrétaire d'État

Madame Maureen O'Neil, Coordonnatrice

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

From the Status of Women—Office of the Co-ordinator:

Mrs. Maureen O'Neil, Co-ordinator.

Du Bureau de la coordonnatrice—Condition féminine:

Madame Maureen O'Neil, Coordonnatrice.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 64

Tuesday, May 24, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 64

Le mardi 24 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1983-84: Vote 1—Administration Program; Votes 5 and 10—Official Languages Program; Vote 15—Education Support Program under SECRETARY OF STATE

CONCERNANT:

Budget principal 1983-1984: crédit 1—Programme d'administration; crédit 5 et 10—Programme des langues officielles et crédit 15—Programme d'aide à l'éducation sous la rubrique SECRÉTARIAT D'ÉTAT

APPEARING:

The Honourable Serge Joyal, Secretary of State

COMPARAÎT:

L'honorable Serge Joyal, secrétaire d'État

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

23104

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Perrin Beatty
John Bosley
Maurice Bossy
Jack Burghardt
René Gingras
Hal Herbert
David Orlikow
Steve Paproski

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Pat Carney
Doug Frith
Pauline Jewett
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Tom McMillan
Carlo Rossi
Raymond Savard
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(*b*)

On Friday, May 20, 1983:
Steve Paproski replaced Walter McLean.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement

Le vendredi 20 mai 1983:
Steve Paproski remplace Walter McLean.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 24, 1983
(70)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 11:35 o'clock a.m. this day, the Vice-Chairman, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Bossy, Burghardt and Masters.

Other Member present: Mr. McCain.

Appearing: The Honourable Serge Joyal, Secretary of State.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, February 23, 1983 relating to Main Estimates 1983-84. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Thursday, March 10, 1983, Issue No. 47*).

By unanimous consent, the Chairman called Vote 1—Administration Program; Votes 5 and 10—Official Languages Program; Vote 15—Education Support Program under SECRETARY OF STATE.

The Minister made an opening statement and answered questions.

At 12:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 MAI 1983
(70)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 11h35 sous la présidence du vice-président.

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Bossy, Burghardt et Masters.

Autre député présent: M. McCain.

Comparaît: L'honorable Serge Joyal, Secrétaire d'État.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 23 février 1983 portant sur le Budget principal 1983-1984. (*Voir Procès-verbal et témoignages du jeudi 10 mars 1983, fascicule nº 47*).

Du consentement unanime, le président met en délibération le Crédit 1—Programme d'administration; Crédits 5 et 10—Programme des langues officielles et Crédit 15—Programme d'aide à l'éducation sous la rubrique du SECRETARIAT D'ÉTAT.

Le ministre fait une déclaration préliminaire et répond aux questions.

A 12h40, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, May 24, 1983

• 1131

The Vice-Chairman: Order, please.

Mr. Minister and your gathered officials, as you know, we cannot proceed until we have members of the opposition present; nor, unfortunately, can we accept your statement. However, I would say that if we can be patient for 15 minutes then we can determine whether or not we will continue. Please bear with us.

This is not the norm for this committee. It is usually well attended. I am not going to make comment on colleagues from any side of the House from my position in the Chair except to say that I have found this committee to be far more diligent than we appear to be this morning.

So our apologies, Mr. Minister, if you do not mind being patient.

To the very large crowd that we have here this morning, we welcome you. Unfortunately, all we can do is invite you to have a cup of coffee for now.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, would you accept a comment?

The Vice-Chairman: Yes, I will accept a short comment.

Mr. Burghardt: I think it is rather unfortunate, Mr. Chairman, that some of us have been here since 11.00 a.m. ready to do business. As you say, this committee is usually on time and quite diligent in its work; but it is quite obvious that we do not have the interest here this morning, and I would question your decision, with respect, to wait another 15 minutes for this committee hearing to get under way.

I think it should also be noted, with respect, that we had to wait half an hour for the minister and his entire staff to appear. As I look around this room and see so many of the department officials here, I think there is a lot of waste of time, energy and money regarding this meeting this morning and I take objection to it.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Burghardt.

However, I will take the prerogative of the Chair and say that we will wait at least until 11.45 a.m. At 11.45 a.m., if we cannot proceed, then I am afraid we will have to adjourn the meeting.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi, 24 mai 1983

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Monsieur le ministre, comme vous et vos représentants officiels ici réunis le savez, nous ne pouvons commencer avant que des membres de l'opposition ne soient présents et nous ne pouvons pas plus, malheureusement, accepter votre exposé. Toutefois, selon moi, si nous pouvons patienter pendant 15 minutes, nous pourrons déterminer si nous continuerons. Veuillez donc attendre avec nous.

Il est rare qu'un tel cas se présente: un grand nombre de gens assistent habituellement aux réunions de notre comité. Je n'ai pas l'intention de formuler des observations au sujet de mes collègues de quelque parti que ce soit à la Chambre des communes à cause du poste que j'occupe comme président, sauf pour préciser que je me suis rendu compte que notre comité était bien plus diligent que nous semblons l'être ce matin.

Veuillez donc accepter nos excuses, monsieur le ministre, si cela ne vous fait rien d'être patient.

Nous souhaitons la bienvenue à la très grande foule réunie ici ce matin. Malheureusement, tout ce que nous pouvons faire pour le moment, c'est vous inviter à prendre une tasse de café.

M. Burghardt: Monsieur le président, me permettez-vous de faire une observation?

Le vice-président: Oui, je vous permets de faire une courte observation.

M. Burghardt: Je crois qu'il est plutôt malheureux, monsieur le président, que certains d'entre nous soyons ici depuis 11h00, prêts à travailler. Comme vous l'avez dit, le Comité est habituellement ponctuel et fait preuve de beaucoup de diligence dans ses travaux; toutefois, il est très manifeste, à mes yeux, qu'il y a un manque d'intérêt ici ce matin, et je me demande, avec tout le respect que je vous dois, si votre décision d'attendre 15 minutes de plus avant de faire débuter les audiences de notre Comité n'est pas erronée.

Je crois en outre, avec tout le respect que je vous dois, qu'il convient de faire remarquer que nous avons dû attendre pendant une demi-heure l'arrivée du ministre et de tout son personnel. Lorsque je jette un coup d'oeil dans la salle et que j'y vois un si grand nombre de représentants officiels du ministère, j'estime que notre réunion de ce matin entraîne une importante perte de temps, d'énergie et d'argent, et je m'y oppose.

Le vice-président: Merci, monsieur Burghardt.

Toutefois, je me prévaudrai des prérogatives de la présidence pour déclarer que nous attendrons au moins jusqu'à 11h45. À ce moment-là, si nous ne pouvons poursuivre nos travaux, alors je crains que nous devions lever la séance.

[*Texte*]

Mr. Burghardt: We have that member now, so we can start.

The Vice-Chairman: It appears that we can proceed, but we have taken note of your remarks, Mr. Burghardt.

We welcome the Hon. Serge Joyal, Secretary of State. I believe his main assistant today will be Huguette Labelle, Undersecretary of State, and we know that you have a number of officials with you, Mr. Minister. I would like to say at the outset that it is the intention of the Chair, despite the late start, to conclude our meeting at 12.30 p.m. as prescribed.

I believe the minister has an opening statement to make.

Hon. Serge Joyal (Secretary of State of Canada): Yes, Mr. Chairman, I have opening remarks to make this morning. If you would be kind enough to allow me, I would like to proceed immediately.

The Vice-Chairman: Please do.

Mr. Joyal: Mr. Chairman, hon. members, *mesdames et messieurs*, when I appeared before this committee on November 23 in the context of supplementary estimates I refrained at that time from dealing in a global manner with the Department of the Secretary of State. I said then that I was saving that for a later date. The appropriate occasion has now arisen and I wish to outline some of the major accomplishments of the department and major areas of concern for the future.

One very important area of the Secretary of State's responsibilities is human rights. Part of my role as Secretary of State is responsibility for promoting Canada's domestic human rights interest. This involves co-ordinating human rights issues among federal government departments and between the federal and provincial levels of government. The department also plays an important role in monitoring Canada's compliance with international human rights conventions and covenants.

• 1135

The coming into being of the Charter of Rights and Freedoms gives great impetus to the Secretary of State's concerns, since we have very strong responsibility to make information available to the Canadian public. The success of the charter depends very heavily on its being well understood by Canadians throughout the country because, if rights do not exist at the grassroot levels, it is hard to say that they exist at all.

As you know, the human rights program administers the court challenges program originally set up in 1978 to deal with challenges based on Section 93 and Section 133 of the Constitution Act of 1867. In December of that year, the scope of that program was extended to include the equal status of

[*Traduction*]

M. Burghardt: Ce député est arrivé, maintenant, nous pouvons donc commencer.

Le vice-président: Il semble que nous puissions commencer, mais nous avons pris note de vos observations, monsieur Burghardt.

Nous accueillons le secrétaire d'État, l'honorable Serge Joyal. Je crois savoir que son principal adjoint aujourd'hui sera Huguette Labelle, sous-secrétaire d'État, et nous croyons savoir qu'un certain nombre de représentants officiels du ministère vous accompagnent, monsieur le ministre. J'aimerais préciser dès le départ qu'en notre qualité de président, nous avons l'intention, même si nous commençons en retard, de mettre fin à la réunion à 12h30 tel que prévu.

Je crois que le ministre doit faire une déclaration d'ouverture.

L'honorable Serge Joyal (secrétaire d'État du Canada): Oui, monsieur le président, j'aimerais faire une déclaration d'ouverture ce matin. Si vous me le permettez, j'aimerais commencer immédiatement.

Le vice-président: Allez donc.

M. Joyal: Monsieur le président, honorables députés, *ladies and gentlemen*, lorsque je me suis présenté devant le comité le 23 novembre dernier au sujet des budgets supplémentaires, je me suis abstenu à ce moment-là d'aborder de façon globale les activités du secrétariat d'État. J'ai déclaré alors que je réservais cette question pour une date ultérieure. L'occasion s'est maintenant présentée, et j'aimerais exposer certaines des principales réalisations du ministère ainsi que ses grands secteurs de préoccupation pour l'avenir.

Une facette très importante des responsabilités du Secrétariat d'État a trait aux droits de la personne. En ma qualité de secrétaire d'État, une de mes responsabilités consiste à promouvoir la question des droits de la personne au Canada. Ce rôle suppose la coordination des questions relatives aux droits de la personne au sein des ministères fédéraux et entre les paliers fédéral et provincial. Le ministère joue également un rôle important lorsqu'il s'agit de contrôler la mesure dans laquelle le Canada respecte les conventions et les pactes internationaux.

La promulgation de la Charte canadienne des droits et libertés donne une impulsion marquée aux préoccupations du Secrétariat d'État, étant donné que le ministère est responsable au premier chef de mettre des renseignements à la disposition du public canadien. Le succès que connaîtra la Charte sera très grandement fonction de la mesure dans laquelle les citoyens de tout le pays la comprennent bien, car si la masse ne possède pas de droits, il est difficile de dire que ces droits existent en tout.

Comme vous le savez, le Programme des droits de la personne administre le Programme de contestation judiciaire créé à l'origine en 1978 pour régler les appels interjetés aux termes des articles 93 et 133 de la Loi constitutionnelle de 1867. En décembre de cette année-là, l'envergure de ce

[*Text*]

official languages in Canada and minority language education rights under the Charter of Rights and Freedoms. I consider this new thrust of the program to be essential as we move into the post-charter era, since court decisions over the next several years will determine the strength of the charter as an instrument of promoting and protecting human rights.

Under this program, eight cases have been given financial support by the Government of Canada. Another five cases are under active consideration for funding. Of this total of 13 cases, two have been completed, one did not go to trial, and the other 10 are actively being considered by various courts throughout Canada.

Of particular note are two cases considered by the Supreme Court of Canada in respect of the status of the French language in Manitoba. In the case of *Forest vs. the Attorney General of Manitoba*, the Supreme Court of Canada held that the French language could have equal status before the courts in spite of an 1890 Manitoba act which attempted to make English the only official language. This was followed by the equally important case of *Bilodeau vs. the Attorney General of Manitoba*, in which a citizen is seeking a declaration that the acts and documents of the legislature be printed and published in both English and French.

A series of discussions between the Government of Canada and the Government of Manitoba, and in consultation with the *Societé franco-manitobaine*, has led to a tentative settlement for the constitutional entrenchment of the equality of status of both official languages in Manitoba.

I am pleased to announce this morning that a federal-provincial-territorial ministerial conference on human rights will be held this fall on September 8 and 9 in Ottawa. The state of Canada's compliance with international human rights agreements and domestic human rights legislation will form the basis for the discussions.

In addition, a national conference on human rights will be held in Ottawa on December 9 to 11. The date of the conference has been planned to coincide with the thirty-fifth anniversary of the Universal Declaration of Human Rights, a milestone date. The conference is being sponsored by the Human Rights Coalition, which consists of over 40 voluntary organizations involved in the human rights field. The conference will be organized on behalf of the Department of the Secretary of State and the Department of Justice by the Human Rights Education and Research Centre at the University of Ottawa.

These meetings will bring together a number of human rights experts and will give impetus to plotting the directions of human rights in the post-charter period.

[*Translation*]

programme a été élargie de façon à englober l'égalité de statut des langues officielles au Canada ainsi que les droits à l'enseignement dispensé aux groupes minoritaires de langue officielle en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. J'estime que cette nouvelle impulsion du programme est essentielle, à mesure que nous progressons dans l'ère qui suit l'adoption de la charte, étant donné que les décisions rendues par les tribunaux au cours des prochaines années détermineront la valeur de la charte en tant que mécanisme de protection et de promotion des droits de la personne.

En vertu de ce programme, huit causes ont été financées par le Gouvernement du Canada. Cinq de plus font l'objet d'une étude en vue de l'octroi d'une aide financière. De ces 13 causes au total, deux ont été réglées, une n'est pas passée au tribunal et les dix dernières sont actuellement à l'étude devant divers tribunaux de tout le Canada.

Il convient particulièrement de noter deux causes dont a été saisie la Cour suprême du Canada en ce qui a trait au statut du français au Manitoba. Dans la cause de *Forest C.* le Procureur général du Manitoba, la Cour suprême du Canada a soutenu que le français pouvait jouir d'un statut égal à celui de l'anglais devant les tribunaux malgré une loi manitobaine promulgée en 1890 qui tentait de faire de l'anglais la seule langue officielle. Cette cause a été suivie d'une cause tout aussi importante, celle de *Bilodeau c. le Procureur général du Manitoba*, dans le cadre de laquelle un citoyen essaie d'obtenir une déclaration portant que les lois et documents du Parlement devraient être imprimés et publiés dans les deux langues officielles.

Une série de discussions menées entre le Gouvernement du Canada et celui du Manitoba et en consultation avec la Société franco-manitobaine, a conduit à un règlement provisoire en vue de faire en sorte que l'égalité de statut des deux langues officielles au Manitoba soit enchâssée dans la Constitution.

Je suis heureux d'annoncer ce matin qu'une conférence ministérielle fédérale-provinciale-territoriale sur les droits de la personne se tiendra l'automne prochain, les 7 et 8 septembre, à Ottawa. La mesure dans laquelle le Canada se conforme aux ententes internationales sur les droits de la personne ainsi que sa législation sur les droits de la personne jetteront les fondements des discussions.

En outre, une conférence nationale sur les droits de la personne se tiendra è Ottawa les 9, 10 et 11 décembre. La date de la conférence a été fixée de façon à coincider avec le 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits, date marquante dans le domaine des droits de la personne. La conférence est parrainée par la Coalition des droits de la personne, qui regroupe plus de 40 organismes bénévoles oeuvrant dans le domaine des droits de la personne. Cette conférence sera organisée au nom du Secrétariat d,État et du ministère de la Justice par l'Institut des droits de la personne de l'Université d'Ottawa.

Ces conférences réuniront un certain nombre de spécialistes des droits de la personne et donneront le branle à une certaine orientation des droits de la personne au cours de la période qui suit l'adoption de la Charte.

[*Texte*]

Many activities to mark the thirty-fifth anniversary of the universal declaration have already been planned, both by government departments and by the voluntary sector. These activities range from special meetings, or publication, by groups such as the National Action Committee on the Status of Women and the Canadian Federation of Students, to governmental initiatives such as Telidon creating a human rights data base for public use across the country. These two major conferences will add appreciably to our ability to respond to both domestic and international human rights needs.

Le programme du Secrétariat d'État relatif à la promotion de la femme entre dans un nouveau stade. Ce programme, dont les crédits ont triplé en 1981, aide les organisations féminines à s'affirmer davantage et à mieux formuler les besoins de leurs membres et des groupes qu'elles représentent. Ce programme mettra l'accent, durant l'année qui vient, sur le besoin d'enrayer la violence faite aux femmes et d'encourager les femmes à acquérir une certaine autonomie économique.

• 1140

Un autre secteur important d'activités du Secrétariat d'État, qui a réalisé des progrès substantiels au cours de la dernière année, est celui de la coordination des réactions provoquées par le rapport *Obstacles*. Cette coordination s'est traduite par la tenue d'une vaste série de réunions regroupant 33 ministères et qui ont donné lieu à la publication de plus de 180 recommandations.

L'étude du rapport *Obstacles* s'est effectuée en diverses étapes. Au cours des deux premières étapes, le gouvernement a fait connaître sa réaction relativement à environ deux tiers des recommandations du rapport *Obstacles* et il a alloué plus de 45 millions de dollars pour des nouvelles ressources, à différents ministères de l'administration publique canadienne, qui seront utilisés au cours d'une période de cinq ans.

En juin, donc au cours du prochain mois, je déposerai en Chambre, un rapport qui complétera l'étape numéro 3 qui traitera des recommandations du rapport *Obstacles* encore à l'étude et des recommandations contenues dans les rapports relatifs aux études ultérieures qui ont suivi. Une fois l'étape numéro 3 terminée, nous aurons la réaction globale du gouvernement devant le rapport *Obstacles*.

Nous sommes fiers d'avoir pu accomplir cette tâche en deux ans grâce à la coopération de tous les intéressés. Nous nous rendons compte toutefois qu'il reste encore beaucoup à faire pour garantir la plénitude de leurs droits aux handicapés et leur garantir le mode de vie auquel ils doivent accéder.

L'un des secteurs les plus névralgiques de l'action du Secrétariat d'État se rapporte au Programme des langues officielles. En effet, ils sont les instruments essentiels de la formation d'une société dans laquelle tous les Canadiens et toutes les Canadiennes peuvent se sentir chez eux. Je suis particulièrement fier du travail que mon Ministère a accompli dans le domaine de l'administration de la justice dans les deux langues officielles par tout le Canada. Outre la traduction en

[*Traduction*]

Nombre d'activités destinées à marquer le 35e anniversaire de la promulgation de la Déclaration universelle des droits ont déjà été planifiées, tant par des ministères que par des organismes bénévoles du secteur privé. Ces activités englobent aussi bien des réunions spéciales que la publication, par des groupes tels que le Comité national d'action sur le statut de la femme et la Fédération canadienne des étudiants de certains documents ou encore des initiatives gouvernementales telles que Télidon en vue de créer une bande de données sur les droits de la personne à laquelle aura accès le public de tout le Canada. Ces deux conférences principales accroîtront de façon marquée notre capacité de répondre aux besoins tant nationaux qu'internationaux sur le plan des droits de la personne.

The Program on the Status of Women of the Secretary of State is entering a new phase. This program, the budget of which tripled in 1981, helps women's organizations to better assert themselves and to better express the needs of both their members and the groups they represent. Next year, this program will focus on the need to put a stop to violence against women and to encourage women to become self-sufficient.

Another one of the Secretary of State's major areas of concern, which has made considerable progress over the last year, is the co-ordination of ractions following the *Obstacles* report. This co-ordination took the form of a large series of meetings which were attended by 33 departments and which gave rise to the publication of more than 180 recommendations.

The *Obstacles* report was examined in various stages. In the first stages, the government made its reaction known concerning approximately two thirds of the recommendations of the report and has allocated to various federal departments more than $45 million for new resources which will be used over a five-year period.

In June, that is next month, I will table at the Commons a report which, at the end of stage three, will deal with the recommendations set out in the report still being examined as well as with recommendations that can be found in reports relating to later studies. Once stage three is over, the government will make its global reaction to the *Obstacles* report known.

We are proud to have accomplished such a task in two years with the co-operation of all parties involved. We realize, however, that there is still much to do to guarantee the entirety of the rights of the handicapped and to secure for them a proper lifestyle.

One of the most sensitive responsibilities of the Secretary of State is the Official Languages Program. Indeed, the official languages are essential to the development of a society where all Canadians, men and women, can feel at home. I am particularly proud of the work my department has accomplished in the area of the administration of justice in both official languages throughout Canada. Not only were the common law documents translated into French but I should

[*Text*]

français des textes du droit commun, je dois mentionner l'établissement de documents de travail en français et la formation de spécialistes, d'avocats et de traducteurs juridiques bilingues à tous les niveaux. Le Bureau des traductions collabore étroitement avec le gouvernement de l'Ontario, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et les universités, tout en évitant d'empiéter sur les prérogatives provinciales.

Au cours de la dernière année financière, le projet national d'administration de la justice, dans les deux langues officielles, a coûté environ 1 million de dollars, dont les trois quarts sont des crédits provenant du gouvernement canadien.

Nous avons versé de plus, une subvention de 95,000 dollars à l'Office de la langue française du Québec. L'objet de cette contribution est de permettre la réalisation d'un lexique bilingue et d'un dictionnaire du droit privé pratique au Québec. Cette aide fédérale s'inscrit donc dans un projet national visant à promouvoir l'utilisation des langues officielles dans l'administration de la justice, partout au Canada. Il s'agit là du deuxième grand projet de cette envergure. Nous avons en effet déjà collaboré avec la Fédération canadienne des municipalités, en vue de la préparation d'un vocabulaire bilingue touchant les divers aspects de l'administration municipale. Nous comptons élargir le champ d'action de notre programme pour y inclure des domaines comme la santé, le bien-être et le tourisme.

Tout récemment, nous avons élaboré, en collaboration avec la province du Manitoba et la Société franco-manitobaine, un accord de principe sur les droits linguistiques au Manitoba. En vertu de cet accord, le caractère officiel des deux langues sera reconnu au Manitoba et les francophones de cette province recevront donc des services dans leur langue d'origine.

L'usage des langues officielles dans le domaine de l'enseignement est devenu une source de préoccupation surtout depuis que les droits à l'enseignement dans la langue des minorités de langues officielles sont inscrits dans la Constitution. Nous avons, cette année, négocié avec tous les ministres provinciaux de l'Éducation, un protocole d'entente à l'appui de l'enseignement dans la langue des minorités de langues officielles. Le nouveau protocole, dont nous sommes en train de mettre les modalités au point avec les gouvernements des provinces, prévoit des ententes bilatérales avec chaque province au sujet des domaines généraux suivants: d'abord, contribuer aux frais d'établissement et de maintien de l'enseignement des minorités et de la langue seconde, au sein des régimes d'éducation provinciaux; deuxièmement, élargir les programmes déjà en vigueur et en établir de nouveaux; et troisièmement, former des enseignants et offrir aux étudiants des bourses et d'autres moyens de soutien.

• 1145

En ce qui a trait à la traduction, le travail de la banque de terminologie du Ministère continue de susciter beaucoup d'intérêt et de demandes sur le plan international. Depuis janvier 1982, nous avons établi des liaisons avec la banque de terminologie en France, en Belgique, en Angleterre et aux États-Unis. Le 20 mai dernier, soit vendredi dernier, j'ai inauguré l'installation d'un terminal au siège des Nations unies

[*Translation*]

mention that working documents were written in French and bilingual experts, both lawyers and legal translators, were trained at all levels. The Translation Bureau collaborates closely with the government of Ontario, of Manitoba, of New Brunswick and with universities without encroaching upon provincial prerogatives.

During the last fiscal year, the national project relating to the administration of justice in both official languages cost approximately $1 million of which the three-fourts were provided by the Canadian government.

Moreover, a grant of $95,000 was awarded to the *Office de la langue française du Québec*. This contribution was designed to enable the *Office* to develop a bilingual lexicon as well as a dictionary of practical private law in Quebec. This federal assistance was granted as part of a national project designed to promote the use of official languages in the administration of justice throughout Canada. This is the second major project in this area. Indeed, we have already collaborated with the Canadian Federation of Municipalities in the preparation of a bilingual glossary on various aspects of municipal administration. We plan to expand the program to include areas such as health, welfare and tourism.

Very recently, we have developed, in collaboration with Manitoba and the *Société franco-manitobaine*, an agreement in principle on the language rights in Manitoba. This agreement recognizes the official status of both languages in Manitoba, and francophones of this province will therefore benefit from services in their mother tongue.

The use of official languages in education has become a source of concern, especially since the rights to official language minority education is embodied in the constitution. This year, we have negotiated with every provincial Minister of Education a protocol supporting official language minority education. The new protocol, the clauses of which we are developing in collaboration with the provincial governments, provides for bilateral agreements with each province concerning the following general areas: first, contributing to the development and support costs of official language minority education in the provincial education plans; secondly, expanding the programs already administered and creating new ones; and thirdly, training teachers and awarding grants and other financial assistance to students.

As regards translation, the work accomplished by the Terminology Bank of the Department continues to arouse a wide interest and to give rise to numerous enquiries on an international level. Since January 1982, we have established links with the terminology banks in France, Belgium, England and in the United States. On May 20, last Friday, I have inaugurated the installation of a terminal at the Headquarters

[*Texte*]

à New York. La banque de terminologie suscite également beaucoup d'intérêt de la part des entreprises privées. Qu'il me suffise de mentionner General Electric, Canadien Pacifique, Maclean Hunter et plusieurs autres, et de nombreuses universités canadiennes. Cette banque de terminologie est reconnue comme la meilleure des sept banques de terminologie déjà en opération dans le monde. Nous comptons donc, afin de mieux répondre à la demande, augmenter la capacité de la banque de terminologie. A cette fin, nous procédons à la mise en place d'un nouveau logiciel qui permettra à la banque de devenir un outil de promotion des langues officielles, en la rendant accessible à un plus grand nombre. Qu'il me suffise de vous rappeler que la banque de terminologie du gouvernement du Canada contient actuellement plus de 750,000 fiches qui renferment environ 1,750,000 expressions en anglais et en français. Le nouveau logiciel permettra également le stockage de données terminologiques en langues étrangères.

J'ai publié, le 4 mai dernier, les constatations d'une enquête effectuée par le Centre de recherche sur l'opinion publique, CROP, au sujet des besoins et des aspirations des collectivités francophones à l'extérieur du Québec et des collectivités anglophones du Québec. L'enquête s'est faite dans le contexte de consultations entreprises au sujet du renouvellement du programme des groupes minoritaires de langue officielle, et elle doit servir de guide pour l'élargissement des cadres de notre programme de promotion des langues officielles. Nous songeons beaucoup aux besoins de consolider les institutions sur lesquelles les groupes minoritaires de langue officielle doivent s'appuyer dans leur vie quotidienne. Nous accordons ainsi une priorité au programme de promotion des langues officielles, qui a pour objet de démontrer les avantages du bilinguisme et de fournir de l'aide aux Canadiens qui veulent acquérir une connaissance de l'autre langue officielle.

La jeunesse représente, monsieur le président, un autre secteur prioritaire. J'ai traité assez longuement de cette question la première fois que je me suis présenté devant votre Comité. Il est essentiel, nous semble-t-il, d'inciter les jeunes à jouer un rôle accru dans la prise de décisions qui les concernent et de leur permettre de fournir un apport appréciable à la santé et à la vitalité des institutions canadiennes. Je tiens à encourager non seulement les programmes destinés à la jeunesse, mais aussi des programmes conçus par les jeunes. L'année internationale de la jeunesse sera célébrée en 1985. Un bon nombre d'organismes bénévoles de jeunes nous présentent déjà des projets et des idées en vue de l'année internationale. Nous espérons que cette année nous permettra de réaliser au Canada des progrès semblables à ceux que nous avons connus lors de l'année internationale des handicapés. J'annoncerai donc avant la fin de la session la façon dont le gouvernement canadien entend définir sa participation à l'année internationale de la jeunesse. Au cours de l'été qui vient, nous nous proposons d'entrer en contact avec les organismes représentatifs de la jeunesse, pour les consulter sur le type de forum qui leur permettrait de faire valoir leur point de vue sur les initiatives à prendre à l'égard d'une politique de la jeunesse au Canada.

Toujours sur le sujet de la jeunesse, je voudrais souligner l'attention que nous portons au programme de Katimavik. Katimavik, subventionné par le Secrétariat d'État, est

[*Traduction*]

of the United Nations in New York. The Terminology Bank also arouses wide interest from the private sector. Suffice it to mention General Electric, Canadian Pacific, Maclean Hunter and several others as well as numerous Canadian universities. Our Terminology Bank is recognized as the best of seven already in operation throughout the world. Therefore, we are planning on augmenting the capacity of the Bank in order to better meet the demand. With this end in view, we are now developing a new software which will enable the Bank to promote official languages, since more people will have access to it. Suffice it to remind you that the Terminology Bank of the Government of Canada now contains more than 750,000 index cards which in turn contain approximately 1,750,000 terms in English and in French. The new software will also permit the storage of terminological data in foreign languages.

On May 4, I have published the findings of a survey made by the *Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP)* on the needs and aspirations of francophone communities outside Quebec and of anglophone communities in Quebec. The survey was made through consultations with various firms concerning the renewal of the Official Language Minority Group Program, and it is intended to act as a guide for extending our official language promotion program. Much thinking has gone into the need to consolidate the institutions which support the official language minority groups in their daily life. Thus, we prioritize the Official Language Promotion Program which aims to demonstrate the benefits of bilingualism as well as assisting every Canadian who wishes to learn the other official language.

Mr. Chairman, youth constitutes another priority area. I have dealt at length with this question the first time I have appeared before your committee. We think it is essential to encourage youth to play a bigger role in all decision-making processes that concerns them and to enable them to contribute noticeably to the health and vitality of Canadian institutions. I would like to encourage not only the programs that are aimed at youth, but also those that have been designed by them. The International Year of the Youth will be held in 1985. Many a voluntary youth organization has already submitted projects and ideas to the Department concerning the International Year. We hope that that year will enable us in Canada to achieve progress comparable to that which we have made in the International Year of the Handicapped. Therefore, I will announce before the end of this session how the Canadian Government plans to participate in the International Year of the Youth. This summer, we hope to contact various organizations that are representative of the youth to consult them on the type of forum that would enable them to emphasize their views as regards the actions to take to adopt a youth policy in Canada.

Also, as regards youth, I would like to emphasize the attention we pay to the Katimavik program. Katimavik, subsidized by the Secretary of State, is administered by

[*Text*]

administré par OPCAN, une société privée à but non lucratif. Cet organisme donne l'occasion aux jeunes Canadiens de poursuivre leur perfectionnement personnel et d'apprendre à découvrir leur pays tout en rendant service à de nombreuses communautés canadiennes. Katimavik est devenu particulièrement important dans le climat économique actuel qui exige à court terme des solutions de rechange créatrices par rapport à l'emploi et à la formation. Je compte faire, au cours de la semaine prochaine, une déclaration importante au sujet de l'expansion de Katimavik. L'importance de ce programme se mesure par les chiffres.

• 1150

Au cours de l'année écoulée, Katimavik regroupait environ 1,800 participants, soit quatre fois plus de demandes que de postes disponibles.

Post-secondary education is a matter of prime importance for the Secretary of State. Last summer, a statement of the objectives and principles of federal post-secondary support was tabled at a federal-provincial ministerial meeting. The provinces requested that the financial aspects of post-secondary finance be left to Ministers of Finance. As you know, this ultimately resulted in the decision announced by the Canadian Minister of Finance to maintain the EPF transfers related to post-secondary education and to increase them at 6% and 5% over the next two years.

Other federal programs of PSE support are being increased by even greater amounts. In this respect plans for increased student aid are particularly important and I will return to these in a moment. The two-year extension of EPF will also provide a period for working with the provinces in improving accountability and for developing a mutually agreed data base. This will greatly facilitate discussion on the most appropriate financing arrangement for the period to follow 1984-1985.

In general, the past year has been characterized by open and frank discussions with the provincial ministers of education on federal objectives and intentions with respect to post-secondary education. There has been good co-operation and mutual understanding. In this regard, I would like to table an exchange of correspondence I had with Dr. Stephenson, the chairperson of the Provincial Council of Ministers of Education of Canada and Minister of Education in Ontario. In terms of program changes in the area of post-secondary education, I place great importance in the proposed changes to the Canada Student Loans Act. These would provide a period of up to 18 additional months of interest relief for unemployed borrowers who experience difficulty in repaying their loans. It would extend aid to part-time students and it would increase the weekly loan ceiling from $56 to $100. These badly needed changes will result in increased federal expenditures of $60 million over the next two years. I have already talked to representatives of the opposition parties and I hope it will be possible for us to pass the needed legislation quickly in order to

[*Translation*]

OPCAN, a private non-profit organization. This organization provices young Canadians with the opportunity to further their personal development and to discover their country while helping many Canadian communities. Katimavik has become particularly important in the current economic context, which requires the development of short-term creative alternatives to employment and training. Next year, I plan to make an important speech concerning the extension of Katimavik. The importance of that program is measured in numbers.

During the last year, Katimavik assembled approximately 1,800 participants, so there were four times more applications than positions available.

Le Secrétariat d'État accorde énormément d'importance à l'éducation postsecondaire. L'été dernier, le gouvernement a présenté un énoncé d'intention et de principe à ce sujet lors d'une réunion des ministres fédéral et provinciaux. Les provinces ont demandé que les aspects économiques du financement des études postsecondaires soient étudiés par les ministres des Finances. C'est de là, vous le savez, que vient la décision annoncée par le ministre fédéral des Finances de maintenir les paiements de transfert au titre de l'éducation postsecondaire et de les augmenter de 6 et 5 p. 100 dans les deux prochaines années.

D'autres programmes fédéraux de soutien de l'éducation postsecondaire connaissent des augmentations encore plus grandes. À cet égard, les projets visant à accroître l'aide aux étudiants sont particulièrement importants, et j'y reviendrai dans un instant. La prolongation, pour deux ans, des paiements de transfert permettra également d'avoir du temps d'améliorer les méthodes de comptabilité et d'établir une base de données mutuellement satisfaisante, de concert avec les provinces. Cela facilitera grandement la discussion sur les mesures économiques les plus appropriées pour la période qui suivra 1984-1985.

En général, depuis un an, les discussions avec les ministres provinciaux sur les objectifs et les visées du gouvernement fédéral concernant l'éducation postsecondaire sont franches et ouvertes. L'esprit de collaboration et la compréhension mutuelle n'ont pas fléchi. À cet égard, j'aimerais déposer la correspondance que j'ai échangée avec M. Stephenson, président du Conseil provincial des ministres de l'Education du Canada et ministre de l'Education de l'Ontario. En ce qui concerne les modifications de programmes dans l'éducation postsecondaire, j'accorde une importance énorme aux amendements proposés à la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, en vertu desquels les emprunteurs sans emploi qui éprouvent des difficultés à rembourser leurs emprunts bénéficieraient d'une période supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 18 mois, pendant laquelle on n'appliquerait aucun frais d'intérêt. Ces modifications permettraient également d'accroître l'aide aux étudiants à temps partiel et de porter le plafond des emprunts hebdomadaires de $56 à $100. Ces révisions, qui s'imposent grandement, donneront lieu à une augmentation des dépenses fédérales de plus de 60 millions de dollars dans les deux

[*Texte*]

allow the changes to be introduced in time for the academic year that will begin next autumn.

The proposed changes have the full support of the provinces. Dr. Stephenson has written to all federal members of Parliament on behalf of the provinces, indicating provincial support. I am tabling a copy of the press release to refresh your memory.

In general, I would like to stress the importance which I have attached to federal-provincial co-operation. Discussion and co-operation is essential in an area like post-secondary education where provinces have prime responsibility under the Constitution, but where federal programs necessarily have a large impact.

Les événements de l'année écoulée ont été particulièrement importants pour les autochtones sur le plan de la Constitution canadienne. Les subventions, destinées aux organisations autochtones, leur ont été fournies par l'intermédiaire du programme d'aide aux citoyens autochtones administré par le Secrétariat d'État. En prévision de l'avenir, nous songeons à un régime de financement réparti sur un certain nombre d'années qui sera établi selon les plans présentés par les organisations autochtones, et qui sont destinés à les aider à se préparer pour la conférence constitutionnelle de mars 1984, et celles qui suivront. Le financement portera en particulier sur le domaine de la recherche et de l'élaboration de la politique, notamment en ce qui a trait à la définition des droits des autochtones. Je crois que cette aide est un élément indispensable à la réforme constitutionnelle au Canada.

D'autre part, le programme de la radiodiffusion destiné aux autochtones du Nord, qui est géré par le Secrétariat d'État, a pour objet d'augmenter le nombre d'émissions de radio et de télévision produites dans les langues autochtones dans 13 régions du Nord. Je crois que ce programme aidera à assurer la vitalité des langues autochtones et ainsi faciliter, chez les peuples autochtones, l'établissement d'un sentiment d'appartenance et d'identité culturelles.

Le secteur bénévole est une autre des préoccupations prioritaires du Secrétariat d'État du Canada. L'importance de disposer de données statistiques et analytiques suffisamment complètes pour mesurer l'impact du bénévolat dans la société canadienne est apparue une donnée essentielle.

• 1155

J'ai donc le grand plaisir de déposer ce matin un rapport qui vient d'être produit pour le Secrétariat d'État. Ce rapport, préparé par M. David P. Ross, s'intitule «Quelques dimensions financières et économiques des oeuvres de charité enregistrées et de l'activité bénévole au Canada», (*Some Financial and Economic Dimensions of Registered Charities and Volunteer Activity in Canada*).

Le rapport fournit la base sur laquelle s'appuiera la recherche dans l'avenir et il donne une réponse à certaines

[*Traduction*]

prochaines années. J'ai déjà rencontré des représentants des partis de l'opposition et j'espère que nous pourrons adopter dans le plus bref délai les modifications législatives requises, pour qu'elles puissent s'appliquer dès le début de l'année scolaire, l'automne prochain.

Les provinces ont donné leur aval aux modifications proposées. M. Stephenson en a informé par écrit tous les députés fédéraux, au nom des provinces. Je dépose ici un exemplaire du communiqué, au cas où vous ne vous rappelleriez plus de sa teneur.

De façon plus générale, permettez-moi de souligner l'importance que j'accorde à la collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. La discussion et la collaboration sont essentielles dans un secteur comme l'éducation postsecondaire, qui, en vertu de la Constitution, relève principalement de la compétence des provinces, mais est nécessairement nettement influencée par les programmes fédéraux.

The events that took place during the last year were particularly important to the natives, when it comes to the Canadian Constitution. The subsidies to the native organizations were given to them through the aid program for the natives, administered by the Secretary of State. For the future, we consider creating a financing system spread over a certain number of years, within the projects proposed by the native organizations, to help them prepare themselves for the Constitutional Conference of March, 1984 and the future ones. More particularly, we will finance research and policy establishing, notably with regards to the development of natives' rights. I consider that this aid is an essential element of the constitutional revision taking place in Canada.

On the other hand, the broadcasting program for northern natives, administered by the Secretary of State, will increase the number of radio and TV programs produced in the native tongues spoken in 13 northern areas. I believe this program will help guarantee the liveliness of native tongues, thus making it easier for the natives to acquire a feeling of belonging to and having cultural identity.

The Canadian Secretary of State also gives high priority to volunteer work. It has appeared essential to have statistical and analytical data comprehensive enough to allow us to measure the impact of the voluntary sector on Canadian society.

It is thus a great pleasure for me to submit this morning a report that has just been produced for the Secretary of State. The document, whose author is David P. Ross, is entitled *Some Financial and Economic Dimensions of Registered Charities and Volunteer Activity in Canada Quelques dimensions financières et économiques des oeuvres de charité enregistrées et de l'activité bénévole au Canada.*

It provides a basis for future research and answers certain basic questions about the role of the voluntary sector in

[*Text*]

questions fondamentales qui se posent au sujet de la place du bénévolat dans la société canadienne. Nous continuerons donc à travailler étroitement avec le ministère des Finances et les représentants du secteur bénévole dans le but d'assurer l'adoption d'une politique mieux adaptée aux préoccupations du secteur bénévole et aux objectifs du Secrétariat d'État.

Je voudrais donc, monsieur le président, si vous me le permettez, déposer un certain nombre de documents que j'ai mentionnés dans ma déclaration préliminaire. Je me suis efforcé, au cours de mon intervention, de vous donner un aperçu des principales réalisations du Ministère ainsi qu'une liste de ses priorités. Je voudrais certainement m'attacher à répondre à toutes vos questions, mais avant de ce faire,

I would like to thank, in a very special manner, all the employees of the Secretary of State, those who have been especially involved in the implementation of the objectives that I have just outlined and that encompass a very wide variety of priorities and activities in the Canadian society.

Thank you, Mr. Chairman, for your attention.

The Vice-Chairman: Thank you very much, Mr. Joyal.

The normal practice of the committee is to give each side a 20-minute round of questioning, but given the fact we have only two parties, the government side and the loyal opposition, represented today, and given the fact that we intend to adjourn the meeting at 12.30 p.m., I hope all concerned will accept 15 minutes on each side. We will begin with the loyal opposition. Mr. McCain.

Mr. McCain: Mr. Chairman, there are two items which I would like to address. One is the Canada Student Loans Program. I, like many others on this committee, obviously have other responsibilities this morning, but there is a problem which I wish the minister would address. I will not take 15 minutes, I am not going to wait for the answer.

I would like to know what thrust is being exercised for the collection of student loans. We find that the student population of 1983 is going to find itself in a very difficult employment situation. In certain fields of education, for the last three years, it has become a more pressing problem in certain spheres of their studies. They just have not been able, in many instances, to pay back. Yet it has been the policy of the government to try to collect, and that I support. But I think at this moment in time there should be an element of selectivity—whom do you press for collection?

A student in my constituency has recently been advised that his student loan has been placed with a collection agency . . . he has not had work since his graduation except on a very temporary basis. I have personally investigated to find out that he is a responsible individual, that he would certainly pay if he could, because he appreciates the student loan support that he had. But as of today, he is in no position to respond to a collector or the government or anybody else with respect to

[*Translation*]

Canadian society. We shall continue to work closely with the Department of Finance and the members of the voluntary sector to ensure the adoption of a policy better suited to the concerns of the voluntary sector and the goals of the Secretary of State.

With your permission, Mr. Chairman, I would like to submit a certain number of documents that I mentioned in my preliminary statement. I have tried to give you here an outline of the main accomplishments of the department as well as a list of its priorities. I would certainly be happy to answer all your questions, but first,

J'aimerais remercier de façon très particulière tous les employés du Secrétariat d'État, surtout ceux qui se sont occupés de près de la réalisation des objectifs que je viens d'évoquer et qui englobent un très vaste éventail de priorités et d'activités de la société canadienne.

Monsieur le président, merci de votre attention.

Le vice-président: Merci beaucoup, monsieur Joyal.

La coutume veut que l'on accorde à chaque parti une période de question de 20 minutes, mais étant donné que seuls deux partis, le gouvernement et l'opposition, sont représentés aujourd'hui, et étant donné que nous entendons lever la séance à 12h30, j'espère que tous les intéressés n'auront aucune objection à ce que l'on accorde 15 minutes à chaque parti. Nous allons commencer par donner la parole à l'opposition. Monsieur McCain.

M. McCain: Monsieur le président, il y a deux questions sur lesquelles j'aimerais me pencher. Il y a tout d'abord le Programme canadien de prêts aux étudiants. À l'instar de beaucoup d'autres membres de ce Comité, j'ai manifestement d'autres responsabilités à assumer ce matin, mais il y a un problème sur lequel j'aimerais attirer l'attention du ministre. Je ne prendrai par 15 minutes pour l'exposer, je ne m'attends pas à recevoir une réponse immédiatement.

J'aimerais savoir quelles sont les pressions qui sont exercées pour récupérer les prêts consentis aux étudiants. Nous constatons que la population estudiantine de 1983 va se retrouver dans une situation très difficile en matière d'emploi. Depuis trois ans, dans certains secteurs de l'éducation, le problème s'est posé de façon particulièrement aiguë. Dans bien des cas, les étudiants n'ont tout simplement pas pu rembourser leur prêt. Pourtant, le gouvernement a eu pour politique d'essayer de récupérer son argent, mesure que j'approuve. Mais je pense qu'à ce stade-ci on devrait procéder d'une manière sélective et déterminer quels sont ceux sur lesquels on devrait exercer le plus de pressions pour les remboursements.

Dernièrement, un étudiant de ma circonscription a été informé que son cas avait été mis entre les mains d'une agence de perception. Or, il ne s'est pas trouvé de travail depuis la fin de ses études, sauf sur une base très temporaire. J'ai personnellement procédé à une enquête sur la question qui m'a révélé qu'il s'agit de quelqu'un de responsable, qui rembourserait très certainement sa dette s'il le pouvait, parce qu'il apprécie l'aide qui lui a été offerte sous forme de prêt. Cependant, à l'heure

[*Texte*]

repayment of that. I wonder, can the minister assure the House and this committee that there will be consideration given to the means of the individual in his present state of employment, as to what pressure will be exerted for collection? I support the concept of collection but I think we do have to wait until the individual reaches a status of means wherein that thing can—I believe I have written to the minister on this case with name and address and so on.

I am sorry, but I do not have time to wait for your answer.

The one other thing I want to say . . .

Mr. Joyal: Mr. McCain, I will make sure that I will give you full answers and your colleague, Mr. Bosley, will certainly relay it to you.

Mr. McCain: All right, that is fine.

Secondly, I have made remarks in the House on two occasions with respect to the bilingual program. I was supportive of it, as is indicated by my note in 1973, but I do find that the method of selectivty for public employment today is not meeting with the terms and conditions of that resolution,nor are they meeting with the terms which were outlined to me when I first came into the House by the then director of the language program and I have great animosity in my constituency as a result of it.

• 1200

I submit to you, first, the government of Canada has not made enough money available for bilingual training regardless of what may have been the language of the family. Secondly, students have certain capabilities. As a former school teacher, I know that some find math a breeze and other find it may be history. I have found that language required more of my time as a student whether I was in college or high school or wherever I may studied than did all other subjects put together.

I find in discussing this with some young people that they indeed may have become bilingual, but are not acceptable academically in other subjects in the college curriculum and they are having difficulties. So it is impossible for the high school system of Canada to turn out a completely bilingual population. It, therefore, is incumbent upon the government to meet its commitment of the bilingual program when initiated; namely that applicants should be accepted on merit and offered training after they are accepted. If that is not done, we are going to have a great deal of animosity in this nation; animosity which is unnecessary and animosity which is existing because the original commitment of language training after

[*Traduction*]

actuelle, il n'est aucunement en mesure de donner suite aux démarches entreprises par une agence de perception, par le gouvernement ou par quelque autre organisme, au sujet du recouvrement de cette dette. Je me demande si le ministre peut donner à la Chambre et à ce Comité l'assurance que l'on tiendra compte des moyens des personnes se trouvant dans ce genre de situation, avant de déterminer quelles formes de pressions seront exercées pour recouvrer l'argent prêté? Je souscris au concept du recouvrement des dettes, mais j'estime que nous devons attendre que la situation financière de l'intéressé lui permette de rembourser sa dette. J'ai déjà écrit au ministre au sujet de ce cas, en lui indiquant le nom, l'adresse et toutes les autres coordonnées.

Je regrette, mais je n'ai pas le temps d'attendre une réponse de votre part.

L'autre question que j'aimerais soulever . . .

M. Joyal: Monsieur McCain, je verrai à ce que vous obteniez une réponse satisfaisante à votre question et votre collègue, M. Bosley, vous transmettra certainement ma réponse.

M. McCain: Très bien, merci.

J'en viens à ma deuxième question. J'ai fait des observations à la Chambre à deux reprises sur le programme du bilinguisme. J'étais en faveur de ce programme, comme l'indique ma note de 1973, mais j'estime que la méthode de sélection des employés de l'État actuellement en usage ne satisfait pas aux conditions de cette résolution non plus qu'aux critères qui m'ont été exposés lorsque j'ai commencé à exercer mes fonctions à la Chambre des communes par celui qui occupait alors le poste de directeur du programme des langues officielles. Cet état de chose génère beaucoup d'animosité dans ma circonscription.

J'estime, en premier lieu, que le gouvernement du Canada n'a pas débloqué suffisamment de fonds pour la formation linguistique dans égard à la langue en usage dans la famille. En deuxième lieu, les étudiants ont des aptitudes particulières. En qualité d'ex-enseignant, je sais que certains trouvent que les mathématiques sont une sinécure, tandis que pour d'autres c'est l'histoire qui est un jeu d'enfant. Pour ma part, quand j'étais étudiant, au collège, à l'école secondaire, partout où j'ai étudié, j'ai toujours trouvé que les cours de langue prenaient davantage de mon temps que tous les autres cours réunis.

Je sais, pour en avoir discuté avec des jeunes, que certains deviennent bilingues effectivement, mais qu'ils n'obtiennent pas des résultats satisfaisants dans les autres matières au programme des collèges et qu'ils ont de la difficulté à réussir. Il est donc impossible que les écoles secondaires du Canada produisent une population tout à fait bilingue. C'est donc au gouvernement qu'il appartient de respecter l'engagement qu'il a pris dans le cadre de son programme des langues officielles, à savoir que les candidats doivent être acceptés au mérite et qu'on doit leur offrir la formation voulue après leur engagement. Sans cela, nous devons nous attendre à beaucoup d'animosité dans la nation; cette animosité, qui n'est pas

[*Text*]

the application process was considered, is getting to be a very, very contentious issue and will be devisive in Canada if we do not reconsider it.

Also, of course, there are employees of government who might be eligible for employment if, as the commitment was made to me in early 1973 by Mr. Spicer, all public servants will be given an opportunity for language training and will be, therefore, acceptable to promotion within the service. This, of course, has not happened. Some are trained, yes, and some are not acceptable when they do apply for training. I am not saying we should not have a bilingual capability in the Canadian public service. That is not what I am saying, but I am saying that in my own instance my inability to grasp language as a student was such that had I proceeded in my education process to become bilingual, I probably would have failed other subjects which I had to have to acquire my academic status. So I do ask the minister to address that.

I am sorry I cannot stay for his answer. I only want to say that my constituency was quite willing to accept bilingualism on the terms and conditions of the resolution and as outlined to me as a new member by Mr. Spicer. I find now that is not the case. If we are going to have bilingualism, we have to put the money up front to be fair to Canadians. Whether they come from Percé Rock or Florenceville, New Brunswick, does not make any difference but the merit system, the eligibility for public employment has to be restored. We cannot ask the taxi company to fire his driver because he is not bilingual just because he serves an airport. It is going to the extreme.

Thank you very much. I did not take up my 15 minutes.

The Vice-Chairman: The 15 minutes is for both of you as a matter of fact, Mr. McCain. It is unfortunate that you cannot . . .

Mr. McCain: I took about 7.5 to 8 minutes.

The Vice-Chairman: I am sorry you cannot stay for the minister's reply but I am sure the minister . . .

Mr. McCain: In that case Mr. Bosley can get in, you see.

The Vice-Chairman: I imagine the minister would like to reply for the record.

Mr. Minister.

Mr. Joyal: Mr. Chairman, certainly on the first item on the Canada Student Loan implementation, I too as Secretary of State receive a number of letters, first of course, from members of Parliament on both sides of the House and from students themselves who are pleading for some kind of relief of the responsibility they have incurred by subscribing to loans,

[*Translation*]

nécessaire, trouve son explication dans le fait que l'engagement pris initialement par le gouvernement de veiller à la formation linguistique des candidats sélectionnés va devenir une question très, très litigieuse et une source de division au Canada, si des mesures ne sont pas prises pour corriger ce qui ne va pas.

Il y a aussi, bien sûr, le cas des fonctionnaires qui pourraient être admissibles à certains emplois si, conformément à l'engagement qu'a pris devant moi M. Spicer au début de 1973, les employés de l'État avaient la possibilité de suivre des cours de langue et avaient donc accès à des promotions au sein de leur service. Ce n'est pas ainsi, il va sans dire, que les choses se passent. Certains fonctionnaires suivent des cours de langue, oui, et certains ne sont pas jugés admissibles lorsqu'ils présentent leur candidature à des cours de langue. Je ne prétends pas que la Fonction publique canadienne ne devrait pas être bilingue. Ce que je dis, c'est que, personnellement, mon inaptitude à apprendre une autre langue était telle que si j'avais voulu, quand j'étais étudiant, devenir bilingue, j'aurais probablement échoué dans les autres matières, dans lesquelles pourtant il me fallait réussir pour obtenir un diplôme. Le ministre devrait examiner ce genre de considération.

Malheureusement, je ne pourrai pas rester pour entendre la réponse. Je tiens cependant à préciser que mes commettants étaient tout disposés à accepter le bilinguisme, conformément aux conditions de la résolution, telles que me les a exposées M. Spicer quand je suis entré en fonction en tant que député. Je constate maintenant que ces conditions ne sont pas respectées dans les faits. Pour que le bilinguisme devienne une réalité, il faudra que des fonds soient débloqués de façon à ce que la situation soit juste pour tous les Canadiens. Qu'un candidat vienne de Percé ou de Florenceville, Nouveau-Brunswick, voilà qui ne fait aucune différence, mais il faudra remanier le système de la nomination au mérite et d'admissibilité aux emplois dans la Fonction publique. Nous ne pouvons pas demander à une compagnie de taxis de congédier un conducteur qui n'est pas bilingue, pour la seule raison qu'il dessert un aéroport. Ce serait aller aux extrêmes.

Merci beaucoup. Je n'ai pas épuisé mes 15 minutes.

Le vice-président: En fait, les 15 minutes sont pour vous deux, monsieur McCain. C'est malheureux que vous ne puissiez . . .

M. McCain: J'ai pris environ 7,5 ou 8 minutes.

Le vice-président: Je suis désolé que vous ne puissiez rester pour entendre la réponse du ministre, mais je suis sûr que le ministre . . .

M. McCain: Dans ce cas, M. Bosley peut venir.

Le vice-président: Je suppose que le ministre aimerait que sa réponse soit consignée au compte-rendu.

Monsieur le ministre.

M. Joyal: Monsieur le président, en ce qui a trait au premier point concernant le régime canadien de prêts aux étudiants, j'ai certainement aussi, en qualité de Secrétaire d'État, reçu un certain nombre de lettres de la part d'abord, il va sans dire, de députés des deux parties siégeant à la Chambre, de même que des étudiants eux-mêmes qui demandent qu'on les soulage

[*Texte*]

registered in the bank or in the credit institution and guaranteed by the Canadian government.

It is essentially following those representations, not only from members of Parliament and the students themselves but from the provincial government too, that one of the three amendments that I propose to add to the Canada Student Loan programs would be an interest relief plan for unemployed graduates for a period of up to 18 months.

• 1205

If those amendments—and I do hope sincerely they will be adopted quickly by the House—are passed, one of them will address specifically the issue the hon. member has raised; that is, first, that a student who finds himself or herself unable to find a job, or for some particular conditions, unable to work because he or she might be handicapped to a point where he or she cannot perform a job that suits his or her abilities, then there would be prolonged periods of 18 months added to the 16 months already open for relief to the students in such a situation. So in fact, we expect a two-year period of relief will meet the concerns that have been expressed by the members and by the students themselves who, due to hard economic times and the difficulty of finding a job in the labour market, are finding themselves being pressed by collection agencies and unable, in fact, to meet their financial responsibilities.

As I stated in my opening remarks, that is strongly supported by the Council of Ministers of Education of the provinces. I suggested amendments to the provincial Ministers of Education in a letter I sent them on January 20, 1983, the text of which is tabled and will be tabled this morning, especially on page 4 of the letter. I would like to table, too, the telex of the Ministers of Education in answer to those amendments to the act; and I will table, as I said earlier, a telex or communiqué by the Council of Ministers of Education, dated April 25, 1983.

I may read the paragraph, if you will allow me to complete my answer to that very first point. I quote the Council of Ministers of Education through Dr. Stephenson:

> The Secretary of State has said that the proposed legislation will amend existing legislation concerning student aid in the following respects: First, guaranteed loans to needy part-time students; second, an interest relief plan for unemployed graduates for a period of up to 18 months; and third, an increased weekly student loan limit. The other provisions of existing legislation and particularly the opting-out possibility clause with financial compensation will remain unchanged. We are hoping for speedy passage of this legislation, which we believe is appropriate for these difficult

[*Traduction*]

d'une façon ou d'une autre des engagements qu'ils ont contractés en acceptant des prêts, contractés auprès d'une banque ou d'une institution de crédit et garantis par le gouvernement du Canada.

C'est essentiellement à la suite de ces représentations, en provenance non seulement de députés du Parlement et des étudiants eux-mêmes, mais aussi du gouvernement provincial, que j'ai proposé que trois modifications soient apportées aux programmes canadiens de prêts aux étudiants en vue de soulager les chômeurs diplômés des intérêts à payer sur leurs emprunts pendant une période pouvant aller jusqu'à 18 mois.

Si ces modifications—et j'espère sincèrement que la Chambre les adoptera rapidement—sont adoptées, l'une d'entre elles portera précisément sur la question soulevée par l'honorable membre; en vertu de cette modification, tout d'abord, un étudiant qui se retrouve dans l'incapacité de trouver un emploi ou, en raison de circonstances particulières, dans l'incapacité de travailler, parce qu'il est handicapé au point de ne pouvoir occuper un poste qui corresponde à ses capacités professionnelles, aurait droit à une prolongation de la période au cours de laquelle il n'aurait pas à payer d'intérêt sur son prêt, une nouvelle période de 18 mois venant s'ajouter à la période de 16 mois déjà prévue. En fait, nous espérons qu'une période de 16 mois déjà prévue. En fait, nous espérons qu'une période de deux années apportera un soulagement suffisant pour régler le problème soulevé par les députés et par les étudiants eux-mêmes qui, en raison de la situation économique que nous connaissons et des difficultés qu'ils éprouvent à se trouver un emploi sur le marché du travail, se retrouvent, poursuivis qu'ils sont par les organismes de recouvrement, dans l'incapacité, en fait, de respecter leurs engagements financiers.

Comme je l'ai dit dans mes remarques préliminaires, le Conseil des ministres de l'Education des provinces appuie fortement ces modifications. J'ai proposé des modifications aux ministres provinciaux de l'Education, dans une lettre que je leur ai adressée le 20 janvier 1983, et dont le texte est déposé et sera exposé ce matin, la page 4 tout spécialement. J'aimerais aussi vous présenter le telex que m'ont adressé les ministres de l'Education en réponse à ma lettre concernant les modifications à la loi; je déposerai aussi, comme je l'ai déjà dit un télex ou un communiqué du Conseil des ministres de l'Éducation en date du 25 avril 1983.

Je me permettrai de lire le paragraphe, pour terminer ma réponse à ce tout premier point. Je cite le docteur Stephenson, parlant au nom du Conseil des ministres de l'Éducation:

> Le secrétaire d'État a dit que le texte législatif proposé modifiera la loi en vigueur concernant l'aide aux étudiants aux chapitres suivants: en premier lieu, prêts garantis aux étudiants à temps partiel qui ont besoin d'aide financière; en second lieu, régime d'exonération des intérêts pour les chômeurs diplômés pendant une période pouvant aller jusqu'à 18 mois; et en troisième lieu, augmentation de la limite des prêts aux étudiants sur une base hebdomadaire. Les autres dispositions de la loi en vigueur, et particulièrement celles qui ont trait à l'option dérogatoire avec compen-

[*Text*]

times, especially in view of the fact that assistance through the federal student loan plans has not changed for almost 10 years.

So it is very clear that that representation made this morning by the hon. member will find its full answer and full support by the Council of Ministers of Education and by the general public, to be implemented, I hope, within the period of time before the adjournment of the session being now considered.

On the second question in relation to the bilingualism programs, there is an aspect of the question, of course, that relates . . . Mr. Chairman, I see you are looking at the clock. I am available until the exhaustion of members, if I may say so, because I think it is unfair for members who are interested in asking questions this morning, when all the officers of the department are in the room, unless they want to adjourn . . . I am in their hands as long as they have some questions to ask. I wanted to make that point immediately.

As far as the second question is concerned, it is a very important question. It raises . . .

Mr. Bosley: You buy the lunch.

Mr. Joyal: Yes. I will not say what I have in mind.

It raises many aspects. Some are under the jurisdiction of the Secretary of State and some are not. The question of the resolution of 1973, as adopted by Parliament in those days—and I do remember it received overwhelming support in the House on both sides of the House—raised the issue of merit; and that resolution has been adopted by the House and is the policy of the government. You understand, too, it is administered by the Public Service Commission of Canada; and as I understand, the Public Service Commission is a witness in front of this committee, or should be a witness in front of this committee, according to the estimates that have been tabled in the House of Commons.

It raises the issue, too, of the imperative *dotation.*

• 1210

This issue was addressed some time ago by the Joint Committee on Official Languages, especially when the Treasury Board representatives appeared as witnesses to testify about the ways Treasury Board is considering implementing the obligation of the Government of Canada to offer services in both official languages. As I understood the policy, as outlined by Treasury Board, it was a decision to make sure that some bilingual positions be occupied by bilingual people, while some other positions could be the object of retraining, so that after a period of time these positions could be filled by people who could provide the services in both languages. In order to achieve that objective, bilingual training should remain one of the key elements of providing civil servants with

[*Translation*]

sation financière, demeureront inchangées. Nous espérons que la loi sera adoptée rapidement, car nous estimons que cela s'impose dans la période difficile que nous connaissons, étant donné surtout que l'aide accordée par le gouvernement fédéral dans le cadre du régime de prêts aux étudiants n'a pas changé depuis presque 10 ans.

Il est donc très clair que la représentation faite ici ce matin par l'honorable membre sera pleinement satisfaite et appuyée par le Conseil des ministres de l'Education et par le grand public. Les corrections voulues, je l'espère, seront mises en oeuvre avant la fin de la présente session.

Pour ce qui est de la deuxième question, concernant les programmes de bilinguisme, elle recouvre, bien sûr, un aspect qui . . . Monsieur le président, je vois que vous regardez l'horloge. Je suis disposé à rester jusqu'à épuisement des membres, si je puis m'exprimer ainsi, parce que je crois qu'il n'est pas juste pour les membres qui sont intéressés à poser des questions ce matin, pendant que tous les fonctionnaires du Ministère sont présents, à moins qu'ils ne veuillent ajourner . . . Je suis à leur disposition tant et aussi longtemps qu'ils auront des questions à poser. Je voulais préciser ça tout de suite.

Pour revenir à la deuxième question, j'estime qu'elle est très importante. Elle soulève . . .

M. Bosley: Vous nous offrez le lunch.

M. Joyal: Oui. Je ne dirai pas ce que j'ai à l'esprit.

Elle recouvre de nombreux aspects. Certains relèvent de la compétence du Secrétariat d'État et d'autres non. La question touchant à la résolution de 1973, telle qu'elle a été adoptée par le Parlement à ce moment-là—et je me souviens qu'elle a reçu un appui massif de la part des deux partis à la Chambre—recouvre celle de la nomination au mérite; cette résolution a été adoptée par la Chambre des communes et constitue la politique du gouvernement. En outre, c'est la Commission de la Fonction publique du Canada qui s'occupe de sa mise en oeuvre; si j'ai bien compris, des représentants de la Commission doivent ou devraient témoigner devant ce Comité, si j'en juge par les prévisions qui ont été déposées à la Chambre des communes.

Elle soulève aussi la question du caractère impératif de la *dotation.*

Cette question a été soulevée il y a quelque temps par le Comité mixte sur les langues officielles, particulièrement lorsque les représentants du Conseil du Trésor sont venus nous expliquer comment le Conseil du Trésor entend procéder pour s'acquitter des engagements du gouvernement du Canada visant à assurer ses services dans les deux langues officielles. Si j'ai bien compris, la politique du Conseil du Trésor consiste à assurer que certains postes bilingues sont occupés par des personnes bilingues alors que, pour certains autres postes, les titulaires devront faire l'objet d'un recyclage afin qu'après un certain temps ces postes puissent être occupés par des personnes capables de dispenser des services dans les deux langues officielles. Afin d'atteindre cet objectif, la formation bilingue

[*Texte*]

the capability of addressing the Canadian public in both languages. That raises, too, the other aspect of the question; the teaching of official languages in the educational system of Canada.

As I outlined in my opening remarks, we have concluded the protocol agreement with the provinces to the effect that for the next three years, the Government of Canada will spend more than $600 million in direct transfer to the provinces, administered by the provincial governments, for the objective of teaching both languages; that is: English as a second language for francophones and French as a second language for anglophones; French to the francophone minority outside Quebec and English to the anglo-Quebecers in Quebec. It is pretty clear in our minds that this objective is shared by all governments in Canada, be they federal or provincial.

As I stated earlier, I would be happy to table this morning a letter from Dr. Stephenson in her capacity as chairperson of the Council of Ministers of Education, which outlines the agreement of the provinces and the happiness of the provinces for the federal government to provide the financial support to provinces to achieve that objective. It is clear in our minds that Canadians who want to learn a second language should have the opportunity to do so. Those who do not want to do so should have the possibility to refrain from so doing. It is quite clear in our minds that it has never been the policy of the Government of Canada to compel all students in school to learn a second language. It has never been the policy of government to support an initiative that would compel the provinces to do so. But, by providing money to the provinces, we thought we were meeting the general concern of Canadians. As a matter of fact, the study I mentioned in my opening remarks—the CROP study—outlined that more than 90% of French Canadians want to learn a second language and 86% of Anglo-Canadians want to learn a second language if the opportunity exists for them. There is an overwhelming majority of support.

But the point that has been outlined by the hon. member, especially in terms of merit, has to be addressed by the appropriate witnesses. As you will understand, the Secretary of State has no instruction capability in terms of the Public Service Commission of Canada. According to the Public Service Commission Act, the only responsibility I have as a Secretary of State is according to Section 45 of the act and it is merely to table the report in Parliament.

There are opportunities for members who have concern on this to address the issues, both in this committee when the Public Service Commission appears and at the Joint Committee on Official Languages when, of course, the Treasury Board representatives do appear. As I understand, they have already appeared. There is no doubt that the concern of the hon. member is a genuine and important concern and has to be dealt with by the appropriate authorities, if I may say so, in the Canadian government. I am grateful to him for having raised it because I think they are primary concerns and, as

[*Traduction*]

devrait demeurer l'un des éléments clés d'un système qui permettrait aux fonctionnaires d'acquérir la compétence nécessaire pour s'adresser au public canadien dans les deux langues officielles. Cela nous amène à l'autre aspect de ma question; l'enseignement des langues officielles à l'intérieur du système d'éducation au Canada.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, nous avons conclu un protocole d'entente avec les provinces selon lequel le gouvernement du Canada dépensera au cours des trois prochaines années plus de 100 millions de dollars en transferts directs aux provinces,à administrer par les gouvernements provinciaux, pour l'enseignement des deux langues officielles; c'est-à-dire l'anglais comme comme langue seconde pour les francophones et le français comme langue seconde pour les anglophones; le français aux minorités francophones à l'extérieur du Québec et l'anglais aux anglophones du Québec. Nous sommes convaincus que cet objectif est partagé par tous les gouvernements du Canada, fédéral ou provinciaux.

Comme je l'ai déjà mentionné, j'aimerais déposer ce matin une lettre que le Dr Stephenson nous envoie à titre de président du Conseil des ministres de l'Education, où elle mentionne l'accord avec les provinces et ajoute combien ces dernières sont heureuses que le gouvernement fédéral leur apporte un soutien financier pour atteindre cet objectif. Il est entendu que les Canadiens qui désirent apprendre une deuxième langue devraient avoir l'occasion de le faire alors que ceux qui ne sont pas intéressés devraient pouvoir s'en abstenir. Il n'est jamais entré dans les vues du gouvernement du Canada d'obliger tous les étudiants à apprendre une deuxième langue. Il n'a jamais eu l'intention d'appuyer une initiative qui obligerait les provinces à agir de cette façon. Toutefois, en distribuant de l'argent aux provinces, nous croyons nous rendre aux désirs de la plupart des Canadiens. En fait, le sondage que j'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire—le sondage CROP—révèle que plus de 90 p. 100 des Canadiens français et 86 p. 100 des Anglo-canadiens désirent apprendre une deuxième langue s'ils en ont la possibilité. Nous avons donc l'appui d'une très forte majorité.

Toutefois, le point soulevé par l'honorable député, particulièrement en termes de mérite, doit être discuté par des témoins compétents. Le secrétaire d'État n'est pas habilité à donner des directives à la Commission de la Fonction publique du Canada. Selon l'article 45 de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique, les responsabilités du secrétaire d'État consistent uniquement à déposer le rapport devant le Parlement.

Les membres du Comité qui s'intéressent à cette question auront l'occasion d'en discuter, lorsque les représentants de la Commission de la Fonction publique se présenteront devant eux et aux séances du Comité mixte sur les langues officielles lorsque, évidemment, les représentants du Conseil du Trésor se présenteront. Si j'ai bien compris, ils se sont déjà présentés. Il ne fait aucun doute que la préoccupation de l'honorable député est sincère et importante et qu'elle devra être soumise aux autorités compétentes au sein du gouvernement canadien. Je lui suis reconnaissant d'avoir soulevé cette question, car elle est

[*Text*]

long as the policy has not been changed through a vote in the House of Commons, it is the policy that should prevail in the administration of the Government of Canada.

The Vice-Chairman: Thank you.

Before we turn to the government's side, I have received a signal from Mr. Bosley that he would be prepared to stay beyond 12.30 p.m. I, unfortunately, am not in a position, because of prior commitments, to go beyond 12.30 p.m. This will be in the hands of the committee as we come closer to that time.

If I may, for the government's side, Mr. Bossy or Mr. Burghardt. Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, I do not want to seem argumentive here this morning regarding this entire committee meeting, but it is fine for the minister to say he is at our disposal and yet, we do have other commitments too and unfortunately, I cannot go beyond 12.30 p.m. myself. Some of us were here at 11.00 a.m. and other people were not, including the opposition and also the minister and his staff.

• 1215

Be that as it may, in the time we have remaining, Mr. Minister, through you, Mr. Chairman, just to pick up on your last statement regarding the amount of federal money going into the Official Languages Program in connection with the provinces, what guarantee do we have that this money will be spent in that program by the provinces? For example, is Ontario going to spend that money allocated to them officially? Is Quebec going to do the same thing? I wonder if you would comment on that please?

Mr. Joyal: It has been a concern that members of Parliament—and I should say, associations who are active in the field; and I am thinking especially of Alliance Québec in Quebec and the *Fédération des francophones hors Québec* that represents a fair sector of francophones living in other provinces—have expressed to the government and to my predecessor, especially to the Hon. Francis Fox, who was Secretary of State in 1981, to the effect that the previous arrangement which deals with the financial support of the federal government to the teaching of official languages in Canada were not clear enough to earmark the participation of the Government of Canada; first: that it should be visible in one way or the other; and second: the money transferred to the provinces should serve, of course, the objectives and the ends for which the Parliament of Canada has voted them. Through the negotiations we have had with the provinces this has been one of the objectives we wanted to achieve.

I have to report to you that these negotiations have not been easy in the first instances. They have taken place for less than three years and there were many aspects that needed to be covered and I think the Government of Canada was not ready to increase substantially its share of financial responsibility

[*Translation*]

d'un intérêt primordial et aussi longtemps que cette politique n'aura pas été modifiée par un vote de la Chambre, elle demeurera en vigueur dans l'administration du gouvernement du Canada.

Le vice-président: Merci.

Avant de passer la parole au gouvernement, j'ai reçu une note de M. Bosley disant qu'il est prêt à demeurer avec nous après 12h30. Quant à moi, je regrette de ne pouvoir demeurer plus longtemps à cause d'engagements antérieurs. Le Comité devra donc décider lorsque le moment viendra.

Je passe donc la parole au gouvernement, monsieur Bossy ou monsieur Burghardt. Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Monsieur le président, je ne voudrais pas avoir l'air raisonneur ici ce matin au sujet de la réunion du Comité, mais, c'est bien gentil de la part du ministre de dire qu'il est à notre disposition; toutefois, nous avons nous aussi d'autres engagements et malheureusement je ne pourrai moi non plus, demeurer ici après 12h30. Certains d'entre nous sont ici depuis 11h00 ce matin alors que d'autres n'y étaient pas, notamment l'opposition et également le ministre et son personnel.

Néanmoins, dans le temps qui nous reste, monsieur le ministre, avec votre permission, monsieur le président, pour revenir à votre dernière déclaration concernant les fonds que le gouvernement fédéral consacre au programme des langues officielles relativement aux provinces, quelle garantie avons-nous que les provinces affecteront l'argent à ce programme? Ainsi, l'Ontario va-t-il dépenser cet argent aux fins prévues? Le Québec fera-t-il de même? J'aimerais vos commentaires à ce sujet?

M. Joyal: C'est là une préoccupation dont certains députés (et j'ajouterais certaines associations actives dans le domaine; je songe ici tout particulièrement à Alliance Québec au Québec et à la Fédération des francophones hors Québec qui représente une bonne partie des francophones qui habitent dans d'autres provinces) ont fait état au gouvernement et à mes prédécesseurs, particulièrement à l'honorable Francis Fox qui était Secrétaire d'État en 1981, que les ententes précédentes concernant le soutien financier accordé par le gouvernement fédéral pour l'enseignement des langues officielles au Canada n'étaient pas suffisamment claires pour faire ressortir la participation du gouvernement du Canada; premièrement: elles devraient être visibles d'une façon ou d'une autre; et deuxièmement, les fonds transférés aux provinces devraient servir, évidemment, à réaliser les objectifs pour lesquels le Parlement du Canada les a accordés. C'est là un des objectifs que nous avons cherché à atteindre dans le cadre des négociations que nous avons eues avec les provinces.

Je me dois de vous dire que ces négociations n'ont pas été faciles au début. Elles se sont déroulées sur une période de trois ans et de nombreux aspects ont dû être traités. Je crois que le gouvernement du Canada n'était pas prêt à augmenter substantiellement sa part de responsabilités financières à moins

[*Texte*]

unless some objectives were met—among them, the one you have outlined which is financial responsibility; that is: to make sure the money you receive for such a purpose is really spent for that purpose. I am glad to report to you that the protocol of agreement we have concluded with the provinces meets some of the objectives we wanted to achieve; two fundamental objectives. I understand some documents are circulated which could give you the details of the protocol of agreement.

There is no doubt that there were some questions in the past which have been raised regarding where the money has been spent because the constituency which was supposed to receive the service did not find that it was receiving enough service. They might receive the answer that the money has already been spent, without knowing exactly the way the money was, I should say, channelled in the education system of the various provinces.

You will understand, too, that it was not an easy thing to achieve because you should not think that the ten provinces have a comparable system of education in terms of administration. Some have various rules of administration; the degree of local autonomy, in terms of school boards, is different from one province to another, and before achieving an agreement that could be signed by the ten provinces, you will understand that that takes a lot of negotiation and representation from both sides of the table. This morning, I can certainly assure you that those two objectives have been met to the satisfaction of both parties—to the federal government's satisfaction and to the provincial governments' satisfaction—through which there will be ventilation of the various sectors where the money will be channelled. It will not be a lump sum that you could use for all kinds of priorities that you devise from your own fantasy. They will be earmarked for each sector of activity: teaching of a second language; teaching of a minority language; money spent for training of the teachers; money spent for the grants to the students; and money spent for special projects in order to develop the basis for the services. That will be earmarked for each province, and we will know in a much better way where the money is going. I think the Canadians who profit from that program will know, too, and will be in a position to measure the level of expectation and the level of the responsibility the Canadian government is assuming on that. Along these lines, I have consulted *Alliance Québec* and *Fédération des francophones hors Québec* to make sure their concern was met by the agreement.

• 1220

So I am really happy to report to you this morning that we have gone a long way on that, especially since, as you will understand, it is a very strategic sector of activity in the provinces. It is one the provinces are always very jealous to maintain as being in their exclusive field of jurisdiction, and to achieve an agreement to the point that we have met now, represents a fair level of compromise on both sides and a fair level of statesmanship from the representatives of the Ministers of Education. I certainly do commend Dr. Stephenson, who has been acting on their behalf for the last year and with whom I have been negotiating those issues.

[*Traduction*]

que certains objectifs ne soient atteints, dont celui que vous avez mentionné, soit la responsabilité financière; c'est-à-dire: l'argent reçu à une telle fin doit être réellement dépensé à cette fin. Je suis heureux de pouvoir vous dire que le protocole d'entente conclu avec les provinces satisfait certains des objectifs que nous voulions atteindre; des objectifs fondamentaux. Je crois que certains documents en circulation pourront vous donner des détails de ce protocole d'entente.

Il ne fait aucun doute que certaines questions ont été soulevées par le passé sur l'estimation des fonds parce que la circonscription qui devait recevoir le service trouvait qu'elle n'en avait pas reçu suffisamment. On pouvait leur répondre que l'argent avait été dépensé sans savoir exactement comment, je dirais, qu'il avait été versé d'une façon ou d'une autre au système d'éducation des diverses provinces.

Vous comprendrez également que cela n'a pas été chose facile, car il ne faut pas croire que les dix provinces ont un système d'éducation comparable sur le plan de l'administration. Les règles d'administration diffèrent d'une commission à l'autre; le degré d'autonomie locale pour les commissions scolaires, diffère d'une province à l'autre et, avant de conclure un accord qui devait être signé par les dix provinces, vous comprendrez qu'il a fallu négocier longtemps et entendre de nombreuses représentations des deux côtés de la table. Ce matin, je puis vous assurer que ces deux objectifs ont été atteints à la satisfaction des deux parties, à la satisfaction du gouvernement fédéral et à la satisfaction des gouvernements provinciaux; en effet les divers secteurs auxquels les fonds seront affectés devront désormais être précisés. Il ne s'agirait pas de montants forfaitaires qui pourraient être appliqués selon diverses priorités établies suivant l'humeur du moment. Les montants seront affectés à des secteurs précis d'activités: l'enseignement de langues secondes; l'enseignement de la langue d'une minorité; la formation de professeurs; les bourses aux étudiants; des projets spéciaux visant à établir une base pour ces services. Une partie des sommes sera réservée à chaque province et nous saurons mieux où l'argent va. Je crois que les Canadiens qui bénéficient de ce programme le sauront également, et seront en mesure de comprendre les attentes du gouvernement canadien et son niveau de responsabilité à cet égard. Dans ce contexte, j'ai consulté Alliance Québec et la Fédération des francophones hors Québec pour m'assurer que l'accord répondait à leur préoccupation.

Je suis donc très heureux de vous informer ce matin que nous avons beaucoup progressé sur cette question, étant donné surtout qu'il s'agit d'un secteur d'activité très stratégique dans les provinces. C'est un secteur sur lequel les provinces estiment devoir conserver jalousement une juridiction exclusive. Et la réalisation de cet accord au point où nous en sommes représente passablement de compromis de la part de tous les intéressés et une qualité relativement élevée de gestion des affaires publiques de la part des représentants des ministres de l'Education. Il y a tout lieu de féliciter M. Stephenson qui a agi en leur nom au cours de la dernière année et avec qui j'ai négocié ces questions.

[*Text*]

Mr. Burghardt: Just very briefly to the minister, Mr. Chairman, do I take it, then, that this covers the entire field of post-secondary education funding?

Mr. Joyal: No, that is another agreement completely.

Mr. Burghardt: All right, where do we stand on that, then?

Mr. Joyal: On that, I think I would like to refer you to the letter of January 20 that I had tabled three days before the meeting of the Ministers of Education in Victoria last January and the telex of the Ministers of Education—the telex is dated, I think, February 8, 1983—in answer to my letter.

If I can remind you very quickly—but if you are to adjourn, I will certainly cut it short because I would certainly like to give Mr. Bosley an opportunity to make his points this morning—that, too, of course, has been part of the negotiation with the provinces. I think it is certainly an achievement, because you will remember that, at the economic conference of February 1982 and in the budget of November 1981, there was question of a freeze. That was more or less the framework within which we were acting. In fact, now we have an increase of 6 and 5, which essentially meets the level of inflation this year, as you will have noted from the weekend paper, and will essentially meet the fair share of the responsibility of the Canadian government, because with an increase of 6 and 5, that will maintain the financial level of government responsibility in support of post-secondary education to 56% of the operation costs.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, we know the federal government has in the past, over the years, certainly increased the funding for post-secondary education. But we also realize there has been the battle with the provinces—in particular, Ontario and a number of the other provinces, too . . . where they have not spent that money for post-secondary education, at least the total sum. That is the point I am getting at. Are we arriving at the place where the provinces are going to guarantee that that money will be spent for post-secondary education?

Mr. Joyal: I want to be very clear on this. We have not achieved a level, I should say, of accountability that we have achieved for the teaching of official languages. I think, as I say, the protocol of agreement on the official languages of Canada is a model, to my own judgment.

In the context of post-secondary education again, I refer you to the letter of January 20. It is a very long letter, and it outlines what I think should be a step in a good direction; that is, in a direction where the provinces retain the freedom of determining their priorities themselves. I think that should certainly be respected. But on the other hand, the constituencies . . . that is, the universities, the teachers, the students . . . know the money is coming.

You will notice that, in the letter, I have outlined a system through which we would have a better accountability by requesting the provinces to provide us with the data on

[*Translation*]

M. Burghardt: J'aimerais faire un très bref commentaire au ministre, monsieur le président. Si je saisis bien, l'accord vise le financement de tout l'enseignement postsecondaire?

M. Joyal: Non, c'est un autre accord complètement.

M. Burghardt: Très bien, où en sommes-nous sur cette question, alors?

M. Joyal: À ce sujet, je vous reporterais, si vous le voulez bien, à la lettre du 20 janvier que j'ai déposée trois jours avant la réunion des ministres de l'Education à Victoria en janvier dernier et au télex des ministres de l'Education—le télex porte la date du 8 février, je crois—en réponse à ma lettre.

Je vous rappellerai très brièvement—mais s'il vous faut ajourner, alors je couperai court parce que je tiens à donner à M. Bosley l'occasion de faire valoir son point de vue ce matin—cela, aussi, bien sûr, a fait partie des négociations avec les provinces. Je sais que c'est vraiment un tour de force, parce que vous vous rappellerez que, lors de la conférence sur l'économie de février 1982 et dans le budget de novembre 1981, il était question d'un gel. C'était plus ou moins le cadre dans lequel nous fonctionnions. De fait, nous avons maintenant une augmentation de 6 et 5, ce qui répond en principe au taux d'inflation de cette année, comme on l'a rapporté dans les journaux de fin de semaine, et qui correspondra aussi en principe à la juste part de la participation du gouvernement canadien, parce qu'avec une augmentation de 6 et 5, la responsabilité financière du gouvernement à l'appui de l'enseignement postsecondaire demeurera à 56 % des coûts de fonctionnement.

M. Burghardt: Monsieur le président, nous savons que dans le passé, au cours des années, le gouvernement fédéral a effectivement augmenté les sommes consacrées à l'enseignement postsecondaire. Mais nous nous rendons également compte qu'il y a eu la bataille avec les provinces—notamment avec l'Ontario et un certain nombre d'autres provinces également—ces provinces n'ayant pas dépensé cet argent pour l'enseignement postsecondaire, du moins pas la somme totale. C'est là où je veux en venir. Arrivons-nous au point où les provinces garantiront que l'argent sera consacré à l'enseignement postsecondaire?

M. Joyal: Je veux être très clair à ce sujet. Nous n'avons pas obtenu, il est vrai, le niveau de responsabilité (obligation de rendre compte) que nous avons obtenu en ce qui concerne l'enseignement des langues officielles. Je pense, comme je l'ai dit, que le protocole d'entente sur les langues officielles du Canada constitue un modèle.

Dans le contexte de l'enseignement postsecondaire, une fois encore je vous reporte à la lettre du 20 janvier. C'est une très longue lettre et elle énonce ce que je crois être une étape dans la bonne voie; c'est-à-dire, dans une direction où les provinces demeurent libres de déterminer leurs propres priorités. À mon avis, cela devrait être certes respectés. Mais d'un autre côté, les groupes de commettants—c'est-à-dire les universités, les enseignants, les étudiants—savent que l'argent s'en vient.

Vous remarquerez que dans ma lettre j'ai exposé un système selon lequel l'obligation de rendre compte sera mieux assurée, parce que nous demanderons aux provinces de nous fournir des

[*Texte*]

enrolment and on future spending that will help us to plan our share of the responsibility; and second, to make sure that in their annual public accounts the amount of money that will be transferred or received from the federal government will be earmarked.

Now, if you look into the public accounts of all the provinces, you will notice EPF, Established Program Financing. That includes, of course, health, medicare, and EPF.

• 1225

So it is impossible for a citizen of Ontario or Quebec or British Columbia to know which amount of that money in fact is earmarked in the federal government books for support of post-secondary education. The announcement the Minister of Finance has made in the House to divide EPF—that is, the section of post-secondary education earmarked from the section of health and Medicare support—will help us certainly to achieve that objective.

As I say, it is not certainly the perfect condition I think we find in the protocol of agreement on teaching of languages, but I think it is a fair compromise, taking into account, as you have said, the level of negotiation and dispute that has taken place in the past. I am really happy to report that on that I have certainly noticed and noted the co-operation of the provinces in achieving the objectives that I have outlined in my letter; that is, earmarking of the funds in public accounts, and secondly, a better way of using the future of the data system that we have to have if we are to plan our level of responsibility in post-secondary education.

Mr. Burghardt: On another subject, is a reorganization going on within the entire department that could affect regional offices across the country? If so, I wonder if the minister could enlighten us on that. I personally have heard from some people in the London area, the area I represent, who seem to be concerned that the Secretary of State's office in London is going to be closed.

I wonder if you would comment on that, please.

Mr. Joyal: Very quickly, Mr. Chairman, it is true that we are studying a reorganization plan, especially for our services in Ontario. I would say Ontario, because it is the province where the level of decentralization is the most important, of course, and because of the size of the province, in all fairness, too, and because of the number of requests, especially in citizenship. You know that Ontario is the province where the level of new citizenship requests is the highest in the land.

It is true we are studying the way the services have been performing in the various administrative regions of Ontario, and we wanted in fact to adjust our reorganization plan along the lines of the Government of Ontario regional and adminis-

[*Traduction*]

données concernant les inscriptions et les dépenses futures, ce qui, d'une part, nous aidera à prévoir notre taux de participation et, d'autre part, à nous assurer que dans les comptes publics annuels sera réservé le montant d'argent à être transféré ou reçu du gouvernement fédéral.

Par ailleurs, si vous consultez les comptes publics de toutes les provinces, vous remarquerez la rubrique FPE, Financement des programmes établis. Cette rubrique inclut, bien sûr, les soins de santé, les soins médicaux et le FPE.

Il est donc impossible pour un citoyen de l'Ontario, du Québec ou de la Colombie britannique de savoir exactement quelle partie de cet argent est, de fait, réservée dans les livres du gouvernement fédéral pour appuyer l'enseignement postsecondaire. L'annonce que le ministre des Finances a faite à la Chambre visant la répartition du FPE—c'est-à-dire la répartition entre les sommes consacrées à l'enseignement postsecondaire et les sommes consacrées à la santé et aux soins médicaux—nous nous aidera certainement à atteindre cet objectif.

Je le répète, ce n'est certes pas la condition idéale, je crois, que nous trouvons dans le protocole d'entente sur l'enseignement des langues, mais j'estime que c'est un compromis équitable si l'on tient compte, comme vous l'avez dit, du niveau de négociation et des différends qui ont eu cours dans le passé. Je suis très heureux de dire qu'à ce sujet j'ai clairement remarqué et j'ai noté la collaboration des provinces pour ce qui est d'atteindre les objectifs que j'ai énoncés dans ma lettre; c'est-à-dire d'une part, réserver des fonds dans les comptes publics et d'autre part, trouver une meilleure façon d'utiliser le futur système de données qu'il nous faudra avoir si nous voulons planifier notre niveau de responsabilité à l'égard de l'enseignement postsecondaire.

M. Burghardt: Sur un autre sujet, y a-t-il dans tout le ministère une restructuration en cours qui pourrait avoir une incidence sur les bureaux régionaux dans tout le pays? Si oui, je me demande si le ministre pourrait nous fournir des précisions à ce sujet. Quant à moi, des gens de la région de London que je représente m'ont fait part qu'ils s'inquiétaient du fait que l'on prévoyait fermer le bureau du Secrétariat d'État à London.

Auriez-vous quelque chose à dire à ce propos, s'il-vous-plaît.

M. Joyal: Très brièvement, monsieur le président, il est vrai que nous sommes en train d'étudier un plan de restructuration, notamment pour nos services en Ontario. Je dirais l'Ontario, parce que c'est la province où le niveau de décentralisation est le plus poussé, bien sûr, et à cause de la taille de la province, en toute équité aussi, et en raison du nombre de demandes, surtout des demandes de citoyenneté. Vous savez qu'au Canada c'est l'Ontario qui reçoit le plus de demandes de citoyenneté.

Il est vrai que nous sommes à étudier la façon dont les services ont été rendus dans les différentes régions administratives de l'Ontario et nous voulions, de fait, adapter notre plan de restructuration en fonction des services administratifs et

[*Text*]

trative setting to make sure that we meet essentially the same type of institutional structure in a region, or complementary structure in a region, according to our responsibility. It was true, especially in London, where there is a citizenship court. It is our plan to maintain ourselves in London, so we do not intend at all to close the office of the Secretary of State as such in London.

But in the delivery of services, we think to assure a better delivery of services we should make sure that the people are available according to the type of request or programs that are expected from the citizens. We intend in that way to make sure that we will have more mobile agents than we had in the past. In the past we had one single agent and that agent was not in a position to deliver all the programs; he had to report back to the Toronto office and then make sure that the request was processed and then sent back to the region. So we were already operating more or less on a mobile basis. Now what we intend to do is to have agents available according to the programs and according to the requests, to have a more mobile type of team of agents than we had in the past.

So it is not our intention to close the office, but in fact to reorganize the office to make better use, of course, of the people available in place, but on the other hand, to make sure that we have a better efficiency in the delivery of the programs. So it is not our intention to close the office down in London.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

Many other questions based on the minister's opening statement could be asked, but unfortunately I have another commitment.

The Vice-Chairman: I sense, Mr. Minister and Mr. Bosley, that we are going to be adjourning now. Mr. Bosley is shaking his head. I would hope we may be able to invite the minister back in the near future. We will discuss that with the steering committee.

• 1230

Mr. Bosley: Mr. Chairman, on a point of order, if I may. Mr. Chairman, I will accept that and I will apologize to the committee and to the minister. Unfortunately, my licence plates were stolen last night and I was trapped this morning in a bureaucracy replacing them.

The point of order I want to make with you, Mr. Chairman, is that I would like to know when the steering committee is scheduled since, among other things, some of us have been waiting for three weeks to get a drafting committee going on the broadcast sections, since we are due to report to the Minister of Communications by June 1. As far as I can tell, the government members of this committee, including the chairman, have managed to make sure, Mr. Chairman, that no drafting has occurred since May 10.

[*Translation*]

régionaux du gouvernement de l'Ontario afin de nous assurer que nous adoptons essentiellement les mêmes types de structure institutionnelle dans une région ou une structure complémentaire dans une région, en fonction de la responsabilité que nous y assumons. Cela était vrai, notamment à London, où il y a une cour de citoyenneté. Nous nous proposons de maintenir nos services à London et par conséquent nous n'envisageons pas du tout fermer le bureau du Secrétariat d'État comme tel à London.

En ce qui concerne les services, nous pensons que pour assurer une meilleure prestation il nous faut nous assurer qu'il y a des gens disponibles selon le type de demande ou de programmes que souhaitent les citoyens. De cette façon nous pourrons assurer la présence d'un plus grand nombre d'agents itinérants que dans le passé. Auparavant il y avait un seul agent et celui-ci n'était pas en mesure d'assurer la prestation de tous les programmes. Il devait en référer au bureau de Toronto, puis veiller à ce que la demande ait été traitée, puis renvoyée à la région. Nous fonctionnions donc déjà avec un degré plus ou moins élevé de mobilité. Nous nous proposons maintenant de faire appel à des agents selon les programmes et en fonction des demandes, c'est-à-dire recourir à une équipe d'agents plus mobiles que par le passé.

Nous n'avons donc pas l'intention de fermer le bureau, mais en fait de le réorganiser pour mieux utiliser les gens qui sont en place, tout en assurant une plus grande efficacité dans la prestation des programmes. Non, nous n'avons pas l'intention de fermer le bureau de London.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président.

Nombre d'autres questions pourraient être posées relativement aux remarques d'ouverture du ministre, mais malheureusement, j'ai un autre engagement.

Le vice-président: J'ai l'impression, monsieur le ministre et monsieur Bosley, que nous allons ajourner maintenant. M. Bosley secoue la tête. J'espère que nous pourrons inviter le ministre de nouveau sous peu. Nous en discuterons avec le comité directeur.

M. Bosley: Monsieur le président, pour ce qui est du rappel au Règlement, je suis d'accord et je présente mes excuses au Comité et au ministre. J'ai eu le malheur de me faire voler la plaque minéralogique de ma voiture, la nuit dernière, et en cherchant à la faire remplacer ce matin, j'ai été pris dans le dédale de la bureaucratie.

La question que je voudrais présenter relativement au Règlement, monsieur le président, est que j'aimerais savoir quelle est la date prévue pour le Comité de direction étant donné que, entre autres questions, certains d'entre nous ont dû attendre jusqu'à trois semaines pour qu'un Comité de rédaction s'attaque aux chapitres traitant de la radiodiffusion alors que nous sommes censés présenter notre rapport au ministre des Communications à la date du 1er juin. Autant qu'il m'est permis de m'avancer, les membres ministériels de ce Comité, le président compris, ont pris soin de vérifier, monsieur le

[*Texte*]

The Vice-Chairman: I will ask that question, Mr. Bosley, of the chairman.

Mr. Bosley: Mr. Chairman, I want the record to show that I regard that as an attempt to prevent this committee from making any comment on the broadcast strategy.

I apologize to the minister and hope we can deal with him again.

The Vice-Chairman: Despite the last comment, I think there are always extenuating circumstances for being late. I, too, have been known to be late on occasion. I would ask the indulgence of the committee.

Mr. Bosley: When is the steering committee scheduled?

The Vice-Chairman: I do not know, Mr. Bosley. I will check it out.

I was going to say that I was going to allow you a question, if you would like to ask a question.

Mr. Bosley: Thank you. I do have several. I will ask one, if you will let me.

The Vice-Chairman: You might pick a prime question, and if the government side has another question following Mr. Bosley's question, we will then conclude. We will give the Official Opposition the last word this morning.

Mr. Bosley: Thank you, Mr. Chairman, I am going to take advantage of that and ask a two-part question.

First, I think the record should show, Mr. Chairman, the last paragraph of Dr. Stephenson's letter—the minister having read into the record everything but the last paragraph, if I remember correctly . . . to the effect that:

> The provinces note, however, that the proposed student assistance legislation is to be introduced at the same time as amendments reducing federal transfers for post-secondary education by more than $900 million over the next four years.

I should say to the minister that it is our intention—assuming that the amendments are as we understand them to be—in no way to impede. In fact, I would congratulate the minister and hope that the letter that says the legislation will be introduced before the end of April is now going to . . . that we will actually have the amendments before the end of May.

Mr. Minister, my question to you, in two parts, is this. First, what has happened to the proposal that you talked about before this committee in November, about the voluntary task force? We find it rather peculiar that six months later no action appears to have been taken on that and we wonder whether, in fact, it is Cabinet that is stopping you, given that at the same time various amendments have been made by the

[*Traduction*]

président, qu'aucun travail de rédaction n'avait été entrepris depuis le 10 mai.

Le vice-président: Monsieur Bosley, je toucherai un mot de cette question au président.

M. Bosley: Monsieur le président, je désire qu'il soit inscrit au compte rendu que je considère cette réponse comme une manoeuvre visant à empêcher ce Comité d'exprimer ses observations au sujet de la stratégie concernant la radiodiffusion.

Je prie le ministre de m'excuser et j'espère que nous aurons l'occasion de pouvoir nous entretenir de nouveau avec lui.

Le vice-président: En dépit de la dernière remarque, j'estime qu'il y a toujours des circonstances atténuantes pour le fait d'être en retard. Moi qui vous parle, on sait bien qu'il m'est arrivé d'être en retard une fois ou l'autre. Je demanderai donc au Comité de faire preuve d'indulgence.

M. Bosley: À quelle date le Comité de direction est-il prévu?

Le vice-président: Je n'en sais rien, monsieur Bosley. Je vais me renseigner.

J'étais sur le point de dire que j'allais vous autoriser à poser une question, si vous désirez en poser une.

M. Bosley: Je vous remercie. J'en ai, en fait, plusieurs, mais j'en poserai une, avec votre permission.

Le vice-président: Vous pourriez choisir une question primordiale, et si la partie ministérielle a une autre question à poser après celle de M. Bosley, nous conclurons après cela. Ce matin, nous donnerons le dernier mot à l'Opposition officielle.

M. Bosley: Merci, monsieur le président, je vais en profiter pour poser une question à deux volets.

En premier lieu, monsieur le président, j'estime que le compte rendu devrait mentionner le dernier paragraphe de la lettre du Dr. Stephenson, le ministre nous ayant donné lecture de toute la pièce destinée au dossier à l'exception du dernier paragraphe, sije me souviens bien, déclarant que:

> Les provinces prennent note, toutefois, de ce que le projet de loi d'aide aux étudiants doit être présenté en même temps que les amendements réduisant les transferts de fonds fédéraux destinés à l'enseignement postsecondaire pour un montant excédant 900 millions de dollars des quatre prochaines années.

Je tiens à dire au ministre que nous n'avons pas l'intention de nous y opposer de quelque manière que ce soit, à supposer que ces amendements sont bien tels que nous les avons compris. En fait, je voudrais féliciter le ministre et j'espère que la lettre affirmant que le projet de loi sera présenté avant la fin d'avril est maintenant en voie de . . . que nous disposerons réellement des amendements avant la fin de mai.

Monsieur le ministre, la question que je vous adresse, en deux volets, est la suivante: Tout d'abord, qu'est-il advenu de la proposition dont vous avez fait état, au mois de novembre, devant ce Comité, à propos du groupe de travail des volontaires? Nous trouvons plutôt bizarre que six mois se soient écoulés depuis, sans qu'aucune mesure n'ait été prise apparemment, et nous nous demandons si, en réalité, ce n'est pas le

[*Text*]

Minister of Finance, quite contrary to the expectations of the voluntary sector.

My second question—and it is important, Mr. Chairman, that the record deal with it; the minister will know what it is I am worried about—is on another subject, bilingualism. You are reported, Mr. Minister, through you, Mr. Chairman, to have made what is being taken as a quite provocative speech not very long ago to, I believe, the Acadian community. In it you indicated, according to the reports that have been published in the press, anyway, that you took it as your first priority to transform Canada into a French state. I have known you for a long time, Mr. Minister, in politics, and I know you know the effect that statement has had, or would have, elsewhere in Canada. I would like you to comment directly upon whether you said it and, if you said that, what you meant.

Mr. Joyal: Thank you for both questions. On the first one, the voluntary sector: as I said in my statement this morning, it remains a priority in the context of the discussions that we are having, and we have had with the Department of Finance over the last months. First, in the preparation of the budget, you will remember that the budget was expected in February and then was postponed to March and after that we had it in April. We have been having discussions, on a permanent basis, with the Department of Finance along the lines of the proposition that I made to the National Coalition on the Voluntary Sector that was having its annual meeting in Toronto last fall. It has remained our priority, along the lines that the improvement of financial support to the voluntary sectors meets the requests of the voluntary sectors.

The statement made by the Minister of Finance in his budget was, in my mind, a step in the right direction, but it does not, certainly, fill all the distance we have to cover if we are to meet the needs of the voluntary sector as they have been explained and tabled in public and in Parliament, through various members of the House of Commons, especially. It is my intention to continue to make representations to the Minister of Finance and to the members of the Cabinet to make sure that we are in a position to meet those objectives.

• 1235

On the other hand, I am still preparing a final submission to the Cabinet, the element of policy that will encompass not only the amendments to the tax revenue of Canada—that is, of course, one of the priorities—but the other initiatives that could be taken and should be taken by the Government of Canada that would meet the other objectives that I outlined in

[*Translation*]

Cabinet qui vous met des bâtons dans les roues, étant donné qu'au cours de la même période, divers amendements ont été apportés par le ministre des Finances, contre toute attente du secteur des volontaires.

Quant à seconde question, et il est important, monsieur le président, que le compte rendu traite de cette affaire; le ministre verra tout de suite ce qui me contrarie, elle s'adresse à un autre sujet, qui est le bilinguisme. Monsieur le ministre, le bruit court, et vous vous en êtes fait l'interprète, monsieur le président, que vous avez fait, il n'y a pas bien longtemps, un discours que l'on considère comme très provocateur devant, je crois bien, la communauté acadienne. Dans cette allocution, vous avez déclaré, s'il faut en croire, du moins, les comptes rendus parus dans la presse, que votre première priorité était, à votre avis, de transformer le Canada en un État français. Je vous connais depuis bien longtemps, monsieur le ministre, en politique, et je sais que vous n'êtes pas sans savoir l'effet qu'une telle déclaration a eu, ou pourrait avoir, en d'autres lieux du Canada. J'aimerais que vous nous expliquiez directement si vous avez bien dit cela, et si vous l'avez vraiment dit, ce que vous entendez par là.

M. Joyal: Je vous remercie pour vos deux questions. Au sujet de la première, le secteur des volontaires: comme je l'ai dit dans ma déclaration de ce matin, cette affaire demeure une priorité dans le contexte des discussions que nous tenons actuellement, et que nous avons déjà tenues avec le ministère des Finances au cours des mois écoulés. En premier lieu, lors de l'élaboration du budget, vous vous souviendrez que le budget était attendu pour le mois de février, puis il fut remis au mois de mars, et enfin nous l'avons eu en avril. Nous avons tenu des discussions, de manière permanente, avec le ministère des Finances, dans le cadre de la proposition que j'avais faite à la *National Coalition* au sujet du secteur des volontaires, alors qu'elle tenait son assemblée annuelle à Toronto l'automne dernier. Nous considérons toujours cette question comme prioritaire, selon le principe que l'augmentation du soutien financier apporté aux secteurs de volontaires répond aux demandes de ces secteurs de volontaires.

La déclaration qu'a faite le ministre des Finances dans sa présentation du budget, était, à mon avis, une étape dans la bonne direction, mais il est certain qu'elle n'oeuvre pas toute la distance que nous reste à parcourir si nous voulons répondre aux besoins du secteur des volontaires, tels qu'ils ont été indiqués et déposés devant le public et devant le Parlement, par l'intermédiaire de divers députés, en particulier. J'ai l'intention de continuer à faire des démarches auprès du Ministre des finances et des membres du Cabinet afin de m'assurer que nous sommes en mesure d'atteindre ces objectifs.

D'autre part, je continue à travailler à la préparation d'une présentation finale au Cabinet, qui contient les éléments de politique qui englobent non seulement les modifications au régime fiscal du Canada, ce qui, bien entendu, constitue l'une des priorités, mais les autres initiatives qui pourraient et devraient être prises par Ie Gouvernement du Canada de

[*Texte*]

my speech in Toronto last fall. I expect to be in a position to do so in this coming session; that is, I do hope I will have completed the discussions at the Cabinet level in June and be in a position next summer to communicate with the voluntary sector . . .

Mr. Bosley: This summer.

Mr. Joyal: This summer, and outline to them the kind of participation, or consultation, or kind of forum we could organize to make sure we relay their concerns to the government in a proper way that is an administrative suggestion, or in terms of policy suggestions, or changes to the legislation that is in our textbooks now.

So I am very concerned about it. I wanted to achieve, certainly, very sincerely the objectives I have outlined. I have been caught, as some others, in the budget debate, waiting for a date; and of course now that we have a budget debate, and we know at least where the government stands on one aspect of the issue, we have to deal with the other one. I will certainly be in a position to be in touch with the sector in the forthcoming weeks, or at least in the forthcoming summer.

On the second one, on bilingualism, I think very directly that my remarks have been taken out of context. If you will read all the speech, not only one aspect of it, when I addressed the issue of equality of status of both languages of Canada, it is quite clear in my mind that the Government of Canada and the institutions of Canada as such, the one that pertains to the Parliament of Canada and the Government of Canada, should reflect the linguistic duality of Canada, and they should reflect as much the French linguistic reality of Canada as they do already reflect in most other instances the English reality of Canada.

We know that in Quebec, for instance, we have to take some steps to make sure that English Quebeckers find themselves along the lines of the administration of the Government of Canada, and in the services of the Government of Canada, as we do know that in many other provinces we have, too, a long distance to cover.

It is certainly not my intention to make Canada a unilingual type of state. In fact it was, more or less, a unilingual type of state in English some many years ago. It was our objective, when we addressed the issue of constitutional reform, to make sure we did entrench now and forever the duality of Canada. I have been, myself, an instrument of that entrenchment, so it is certainly not to renege those efforts we made on all sides of the table in those days to make sure that we respect Canadians in what they are and what they believe to be, and what they hope to be.

[*Traduction*]

manière à atteindre les autres objectifs que j'ai énoncés dans mon discours de l'automne dernier à Toronto. J'espère être en mesure de le faire au cours de la prochaine session, c'est-à-dire avoir franchi l'étape de la discussion au Cabinet en juin et être en mesure, l'été prochain, d'entrer en communication avec le secteur bénévole . . .

M. Bosley: Cet été.

M. Joyal: Cet été, et de leur donner les grandes lignes du genre de participation, ou de consultation, ou de tribune que nous pourrions mettre sur pied afin de faire en sorte qu'un mécanisme adéquat permettre aux représentants de ce secteur de transmettre au gouvernement leurs préoccupations, qu'il s'agisse de recommandations sur le plan de l'administration, de propositions sur le plan de la politique, ou de modifications proposées aux lois, telles que nous les connaissons à l'heure actuelle.

C'est donc une question qui me préoccupe au plus haut point. J'avais bien l'intention, en toute sincérité, d'atteindre les objectifs que j'avais énoncés. J'ai été accaparé, comme d'autres l'ont été, par le débat sur le budget, sans pouvoir fixer de date; et, bien entendu, puisque nous en sommes maintenant arrivés au débat sur le budget et que nous connaissons au moins la position du gouvernement sur un des aspects de la question, il nous reste à aborder l'autre aspect. Je serai certainement en mesure de communiquer avec le secteur au cours des prochaines semaines ou tout au moins, au cours de l'été qui vient.

Pour ce qui a trait à la deuxième question, celle du bilinguisme, j'estime franchement que mes propos ont été cités hors contexte. Vous n'avez qu'à prendre la peine de lire le discours en entier, et non pas d'en considérer un aspect seulement, pour constater que, lorsque j'ai abordé la question de l'égalité officielle des deux langues du Canada, il était bien évident à mon esprit que le Gouvernement du Canada et les institutions du Canada comme telles, celles qui se rattachent au Parlement du Canada et au Gouvernement du Canada, doivent être à l'image de la dualité linguistique du Canada et qu'elles doivent traduire tout aussi bien la réalité linguistique française du Canada qu'elles traduisent déjà, dans la plupart des autres circonstances, la réalité anglais anglaise du Canada.

Nous savons qu'au Québec, par exemple, nous devons prendre certaines mesures afin de faire en sorte que les Québécois anglophones se sentent bien à l'aise dans leurs rapports avec l'administration du Gouvernement du Canada et les services que leur offre le Gouvernement du Canada, comme nous savons que dans nombre d'autres provinces, il reste également un long chemin à parcourir.

Je n'ai certainement pas l'intention de faire du Canada un état de type unilingue. En fait, le Canada était plus ou moins un état de type unilingue anglais il y a un certain nombre d'années. Notre objectif, lorsque nous avons abordé la question de la réforme constitutionnelle, était de faire en sorte que la dualité du Canada soit désormais consacrée à tout jamais. Étant, moi-même, l'un de ceux qui ont contribué à cet enchâssement, je n'ai certainement pas l'intention de renoncer à ces efforts que nous avons faits alors de part et d'autre pour veiller à ce que les Canadiens soient respectés tels qu'ils sont, tels qu'ils se perçoivent et selon leurs aspirations.

[*Text*]

So, as Secretary of State, my efforts have been as much to take some steps and initiatives to enhance the capability of the Government of Canada in addressing the concerns and aspirations of English Canadians living in Quebec as to address the aspirations of those living outside of Quebec.

I am happy to report to you that the extension of the programs of financial support for legal action has been one that was requested by *Alliance Québec* for many months, and it was the first decision I announced as Secretary of State. The second decision I contributed to was the amendment of the Unemployment Insurance Act to allow English Quebeckers who want to be trained in the other language in order to find a job to be trained. We had to amend the regulations to do so, and the Minister of Employment and Immigration, in particular my instance, did accept to amend the regulation.

When I had an opportunity to appoint English Canadians along the line of responsibility in the administration of the Secretary of State, I did so. The appointment I suggested to the Governor General in Council for the Citizenship Court of Quebec was an English Quebecker named Bob Keaton, who was one of the directors of *Alliance Québec* and a founder of the Council of Minorities in Quebec, because I thought it was essential that their views and aspirations be present at the level of administration of all the policies of the Government of Canada, especially in dealings with immigration and new Canadians. So I think, in all fairness, the decision I have been involved in, especially in the litigation of Mr. McDonald against the Government of Quebec in implementation of Section 133, to be allowed to have a summons in both languages instead of a unilingual French ticket, while in fact the preliminary report and studies I received about the chances of success of that litigation were very small, as Secretary of State I thought it was a fair case and should be heard by the Supreme Court, and I am very indebted to the Supreme Court to have accepted the stance of Mr. McDonald, and that happened last week.

• 1240

So I think my past record testifies as to the efforts I made, not only for the francophone community, but because I know very sincerely that we have a long way to cover before achieving the equality of status we have as an objective entrenched in our Constitution, and that objective will be credible to Canadians only to the extent that we expend the same kind of effort and energy to support the English community in Quebec. Otherwise I think we are speaking from two corners of our mouths and Canadians will not believe we are sincere in the pursuit of equality that we share in both Houses of Parliament.

[*Translation*]

Ainsi, à titre de Secrétaire d'État, je me suis efforcé tout autant de prendre certaines mesures et certaines initiatives visant à rendre le Gouvernement du Canada plus apte à répondre aux préoccupations et aux aspirations des Canadiens anglais qui habitent au Québec que de répondre aux aspirations de ceux qui vivent à l'extérieur du Québec.

Je suis heureux de vous annoncer que la décision d'élargir les programmes d'aide financière aux recours en justice, en réponse aux demandes formulées par Alliance Québec durant plusieurs mois, a été la première décision que j'ai rendue publique à titre de Secrétaire d'État. La seconde décision à laquelle j'ai contribué a eu trait à la modification de la Loi sur l'assurance-chômage, de manière à permettre aux Québécois anglophones d'être formés dans l'autre langue en vue d'occuper un emploi, s'ils le souhaitent. Pour ce faire, le Règlement a dû être modifié et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a accepté de le faire, notamment en raison de mes interventions répétées auprés de lui.

Lorsque j'ai eu l'occasion de nommer des Canadiens anglais à des postes de responsabilité dans l'administration du Secrétariat d'État, je l'ai fait. La personne dont j'ai recommandé au Gouverneur général en conseil la nomination à la Cour de citoyenneté du Québec était un Québécois anglophone, Bob Keaton, un membre du Conseil d'Alliance Québec et l'un des fondateurs du Conseil des minorités du Québec et je l'ai fait parce qu'il me paraissait essentiel que les opinions et les aspirations de ces groupes soient représentées au niveau de l'administration de l'ensemble des politiques du gouvernement du Canada, particulièrement en matière d'immigration et d'accueil de nouveaux Canadiens. Il me semble donc que l'on doit reconnaître, en toute justice, que les décisions auxquelles j'ai été associé témoignent, dans le cas, en particulier, du litige opposant et M. McDonald et le gouvernement du Québec au sujet de l'application de l'article 133, où ce dernier revendiquait le droit de recevoir une sommation dans les deux langues plutôt qu'un billet unilingue français, et où, alors que le rapport préliminaire et les études qu'on m'avait remises accordaient de très faibles chances de succès à ce litige, j'ai estimé, à titre de Secrétaire d'État, que la cause était juste et qu'elle devait être entendue par la Cour suprême; je suis très reconnaissant envers la Cour suprême d'avoir accepté le point de vue de M. McDonald, ce qu'elle a fait la semaine dernière.

Il me semble donc que mes antécédents en disent long sur les efforts que j'ai consentis, non seulement à l'endroit de la collectivité francophone, mais en raison du fait que j'estime en toute sincérité que nous avons un long chemin à parcourir avant d'en arriver à cette égalité officielle qui est désormais enchâssée dans la Constitution et qu'il s'agit d'un objectif qui n'aura de crédibilité aux yeux des Canadiens que dans la mesure où nous déployons tout autant d'efforts et d'énergies à venir en aide à la collectivité anglophone du Québec. S'il n'en est pas ainsi, il me semble que nos propos sont contradictoires et que les Canadiens ne croiront pas que nous poursuivons avec sincérité l'objectif d'égalité dont se réclament les deux Chambres du Parlement.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

I would like to thank your officials for being with us today. Thank you for joining us and I would remind the committee that we are adjourned until Thursday, at 9.30 a.m., at which time Dr. Meisel will be our witness, the CRTC.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Le vice-président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

J'aimerais remercier vos fonctionnaires de leur présence parmi nous aujourd'hui. Merci d'avoir été des nôtres et je rappelle au Comité que la séance est levée jusqu'à jeudi à 9h30 alors que le docteur Meisel, du C.R.T.C., témoignera devant nous.

La séance est levée.

Canada Post
Book Tarif
rate des livres
K1A 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 65

Thursday, May 26, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

Communications and Culture

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 65

Le jeudi 26 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Communications et de la culture

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

RESPECTING:

Main Estimates, 1983-84, Vote 60—Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission, Votes 1, 5 and 10—Communications Program and Votes 15, 20 and 25—Arts and Culture Program under COMMUNICATIONS

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal (1983-1984), Crédit 60—Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Crédits 1, 5 et 10—Programme des communications et Crédits 15, 20 et 25—Programme des arts et de la culture sous la rubrique COMMUNICATIONS

(See back cover)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 65

Thursday, May 26, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 65

Le jeudi 26 mai 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Main Estimates 1983-84: Vote 60—Canadian Radio Television and Telecommunications Commission. Votes 1, 5 and 10—Communications Program and Votes 15, 20 and 25—Arts and Culture Program under COMMUNICATIONS

CONCERNANT:

Budget principal 1983-1984: Crédit 60—Conseil de la Radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Crédits 1, 5 et 10—Programme des communications et crédits 15, 20 et 25—Programme des arts et de la culture sous la rubrique COMMUNICATIONS

APPEARING:

The Honourable Francis Fox,
Minister of Communications.

COMPARAÎT:

L'honorable Francis Fox,
Ministre des Communications

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

23114—1

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Perrin Beatty
John Bosley
Maurice Bossy
Jack Burghardt
René Gingras
Hal Herbert
David Orlikow
Steve Paproski

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Pat Carney
Doug Frith
Pauline Jewett
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Tom McMillan
Carlo Rossi
Raymond Savard
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 26, 1983
(71)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 9:34 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Robert Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Burghardt, Gourd, Herbert, Masters, Orlikow and Paproski.

Alternate present: Mr. Norman Kelly.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Ms. Françoise Coulombe and Mr. Lawrence Harris, Research Officers.

Witnesses: *From the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (C.R.T.C.)*: Dr. John Meisel, Chairman; Mr. John Lawrence, Vice-Chairman; Mr. Avrum Cohen, General Counsel and Mr. Ralph Hart, Senior Broadcasting Policy and Industry Conditions Advisor.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, February 23, 1983 relating to Main Estimates 1983-84. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Thursday, March 10, 1983, Issue No. 47*).

The Chairman called Vote 60—Canadian Radio Television and Telecommunications Commission under COMMUNICATIONS.

Dr. John Meisel made an opening statement and, with the witnesses, answered questions.

At 10:30 o,clock a.m., the Chairman left the Chair.

The Vice-Chairman took the Chair.

At 11:00 o'clock a.m., the Committee adjourned until later this day.

AFTERNOON SITTING
(72)

The Standing Committee on Communications and Culture met at 3:35 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Robert Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Burghardt, Gourd, Masters and Orlikow.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Ms Françoise Coulombe and Mr. Lawrence Harris, Research Officers.

Appearing: The Honourable Francis Fox, Minister of Communications.

Witnesses: *From the Department of Communications*: Dr. Robert Rabinovitch, Deputy Minister; Mr. Doug Parkhill, Assistant Deputy Minister, Research and Dr. David Silcox, Assistant Deputy Minister, Arts and Culture.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Wednesday, February 23, 1983 relating to Main Estimates 1983-84. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Thursday, March 10, 1983, Issue No. 47*).

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 26 MAI 1983
(71)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 9h34 sous la présidence de M. Robert Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Burghardt, Gourd, Herbert, Masters, Orlikow et Paproski.

Substitut présent: M. Norman Kelly.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Mme Françoise Coulombe et M. Lawrence Harris, recherchistes.

Témoins: *Du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)*: M. John Meisel, président; M. John Lawrence, vice-président; M. Avrum Cohen, chef du contentieux; M. Ralph Hart, conseiller principal, Politiques de radiodiffusion et situation de l'industrie.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 23 février 1983 portant sur le Budget principal 1983-1984. (*Voir procès-verbal et témoignages du jeudi 10 mars 1983, fascicule n° 47*).

Le président met en délibération le crédit 60—Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, sous la rubrique COMMUNICATIONS.

M. John Meisel fait une déclaration préliminaire puis, avec les témoins, répond aux questions.

A 10h30, le président quitte le fauteuil.

Le vice-président prend place au fauteuil.

A 11h00, le Comité suspend ses travaux pour revenir en après-midi.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(72)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 15h35 sous la présidence de M. Robert Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Burghardt, Gourd, Masters et Orlikow.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: Mme Françoise Coulombe et M. Lawrence Harris, recherchistes.

Comparaît: L'honorable Francis Fox, ministre des Communications.

Témoins: *Du ministère des Communications*: M. Robert Rabinovitch, sous-ministre; M. Doug Parkhill, sous-ministre adjoint, Recherche et M. David Silcox, sous-ministre adjoint, Arts et culture.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mercredi 23 février 1983 portant sur le Budget principal 1983-1984. (*Voir procès-verbal et témoignages du jeudi 10 mars 1983, fascicule n° 47*).

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5 and 10—Communications Program and Votes 15, 20 and 25—Arts and Culture Program under COMMUNICATIONS

The Minister and the witnesses answered questions.

At 5:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Du consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5 et 10—Programme des communications et les crédits 15, 20 et 25—Programme des arts et de la culture sous la rubrique COMMUNICATIONS.

Le ministre et les témoins répondent aux questions.

A 17h05, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, May 26, 1983

• 0934

Le président: À l'ordre! Je vois que nous sommes maintenant trois membres du Comité et que deux partis sont représentés, ce qui veut dire que nous avons assez de membres présents pour entendre les témoins.

• 0935

Monsieur Meisel, ainsi que l'équipe du C.R.T.C., il me fait plaisir encore une fois de vous souhaiter la bienvenue à notre Comité. Nous apprécions toujours votre immense collaboration.

Je crois que vous n'avez pas d'allocution d'ouverture, mais par contre, vous aimeriez faire une mise au point sur certaines choses.

Monsieur Meisel, la parole est à vous.

M. John Meisel (président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Merci bien, monsieur le président. Vous avez raison, je n'ai pas préparé de déclaration d'ouverture mais, tout de même, j'aimerais parler de deux ou trois choses qui nous ont été posées comme questions la dernière fois, ou peut-être je pourrais faire un petit rapport.

D'abord, est-ce que je devrais présenter mes collègues?

Le président: S'il vous plaît, oui.

M. Meisel: Vous connaissez très bien M. John Lawrence, le vice-président qui est responsable de tout mais surtout de la question des télécommunications. La dernière fois, je pense que c'était M. Lawrence qui était absent, aujourd'hui, c'est M. Therrien qui est à Vancouver où nous avons une audience; il n'est donc pas ici. Voici M. Avrum Cohen, notre conseiller juridique, M. Eric Boyd, M. Larry Durr, M. Hank Intven, M. Ralph Hart, Mme Paula Aghar qui est la secrétaire intérimaire et M. Gilles Courtemanche.

Mr. Chairman, I thought that I would look at a couple of items that we were confronted with last time, and where we made some promises and comments. I thought that it would be useful to follow up on some of these things to clarify matters a bit. I am sorry that Mr. Beatty is not here, because one of the matters concerns his question in particular, but I think I will put it on the record even though he may not be present.

You may recall that one of the issues Mr. Beatty raised with us was whether we were engaged in the process of evaluating the consequences of our regulatory activities, whether we were doing an impact evaluation on results of regulatory activities by the CRTC. I said that, while we certainly had discussed the matter and we thought it was very important, we had not really done anything terribly substantial in this field.

Since then, partly as a result of the probing of this committee, we did try to put in place a way of evaluating what the impact of our activities is. We had one false start. We tried to

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 26 mai 1983

The Chairman: Order, please. There are three committee members in attendance representing two parties so that we now have a quorum to hear witnesses.

Mr. Meisel, as well as your officials from the CRTC, it is a great pleasure to welcome you again to our committee. We always appreciate your readiness to co-operate.

I understand you do not have any opening statement but that you would like to discuss a number of things.

Mr. Meisel, you have the floor.

Mr. John Meisel (Chairman, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): Thank you, Mr. Chairman. You are right, I do not have any opening statement, but I would like nevertheless to discuss two or three matters that came up in questioning the last time and maybe make some sort of a report.

First of all, should I not introduce my colleagues?

The Chairman: Yes, please.

Mr. Meisel: You know very well Mr. John Lawrence, the vice-chairman responsible for everything but mainly for telecommunications. Last time I think it was Mr. Lawrence who was absent, but today it is Mr. Therrien who is in Vancouver holding a hearing so that he could not be here. This is Mr. Avrum Cohen, our legal adviser, and Mr. Eric Boyd, Mr. Larry Durr, Mr. Hank Intven, Mr. Ralph Hart, Mrs. Paula Aghar, who is our acting secretary, and Mr. Gilles Courtemanche.

Monsieur le président, j'ai voulu passer en revue un certain nombre de points qui ont été soulevés la dernière fois et au sujet desquels nous avons fait quelques remarques et des promesses. J'ai pensé qu'il serait utile de revenir sur ces questions et de préciser un peu les choses. Je regrette que M. Beatty ne soit pas ici car l'un de ces points concerne plus particulièrement une question qu'il a posée, mais il pourra prendre connaissance de ma réponse en lisant le procès-verbal.

Vous vous souviendrez que l'une des questions que M. Beatty a soulevées était de savoir si nous avons commencé à évaluer les conséquences de nos activités de contrôle, si nous évaluions l'impact de la réglementation du CRTC. J'avais répondu que nous n'avions rien fait de très précis dans ce domaine mais que nous le considérions néanmoins comme important et que nous en discutions.

Depuis cette date, et en partie par suite des questions posées au Comité, nous avons essayé de mettre en place un moyen d'évaluer l'effet de nos activités. Nous avons d'abord pris un

[*Text*]

do a little internal study as an opening which did not prove very fruitful, but we are now engaged in a fairly extensive effort to put in place a proper evaluation procedure. While at present we are doing this internally by having a small working group look at the matter, we expect that at some point in the future, we will probably wish to engage an external expert who might help us with this—partly because we think it will be useful to get a fresh point of view, get a viewpoint from somebody who is not that closely involved with what we are doing, and also of course because it is a fairly time-consuming task and we do not have the human resources on staff now that we might allocate to this effort. So if we can find the funds—and I am not thinking of great massive sums of money—but if we can find a little extra money, we hope to engage someone who will do this for us. That is one area that was left outstanding.

We received two requests for dates about when we are likely to . . . we were asked when the decision on religious broadcasting was going to come out and also what the status of the cost inquiry was.

• 0940

With respect to the religious decision, I think that last time I indicated I was hoping it would come out fairly soon. It has not come out yet, and I thought that I would do something a little unusual, perhaps, with the committee.

We have had a number of leaks, from time to time, about when our decisions were going to come out. They are not always correct leaks; sometimes, alas, they are all too correct. But I thought that I would leak something to the committee, since after all you are the people who really ought to know about these things. While I cannot give you a particular specific day, I think it would not be inappropriate if I told you, with respect to this particular case, why it is so difficult for us to make precise predictions.

Normally, when we are dealing with any issue . . . but of course this process becomes more complicated when the issues are major policy issues, such as the one about religious broadcasting. In those cases, after we have held the hearing we, of course, hear the report from the panel, that has heard the case, to the full commission where a consultation takes place, where the part-time members have a chance to give us their views. Then, after that has been done, the executive committee meets and ultimately decides what the decision should be. The executive committee, of course, is our full-time members.

That usually occurs at one meeting, but in cases such as this one, where there are very large issues involved, we may meet more than once. In this case, we met on several occasions until we reached a decision. All those decisions have been reached now.

What happens, then, is that the staff gets instructions on how the decision should be drafted. There is a draft that comes before us which we then revise. In cases of this importance we usually discuss it collectively. The whole executive committee

[*Translation*]

faux départ car nous avons voulu commencer par une petite étude interne qui ne s'est pas avérée très fructueuse mais nous sommes maintenant en train de mettre en place une procédure d'évaluation en règle. Nous faisons ce travail actuellement au moyen de nos ressources propres et avons constitué un petit groupe d'étude pour cela mais nous souhaiterons probablement engager un expert de l'extérieur pour nous aider, expert qui pourra nous apporter une vision fraîche et nous donner un avis indépendant; de toute façon c'est un travail qui prendra pas mal de temps et nous ne disposons pas des ressources humaines nous permettant de mener à terme cette étude. Si nous pouvons dégager quelque fonds excédentaires, nous espérons pouvoir engager quelqu'un pour faire ce travail. Voilà donc un des points qui était resté en suspens.

On nous a posé deux questions concernant la date à laquelle nous pensons . . . On nous a demandé quand la décision sur les émissions religieuses serait rendue et également où en était l'enquête sur les coûts.

Pour ce qui est des émissions religieuses, lors de ma dernière comparution, je crois avoir dit espérer que la décision serait prise bientôt. Cela n'est pas encore fait, et pour cette raison, j'ai cru que je ferais quelque chose d'un peu inhabituel.

De temps à autre, il y a eu certaines fuites au sujet du moment où nous allions rendre nos décisions. Ces fuites étaient quelquefois trompeuses, mais parfois, hélas, elles n'étaient que trop exactes. Cela dit, j'ai cru bon de fournir moi-même quelques renseignements anticipés au comité étant donné qu'après tout, c'est vous qui devriez vraiment être au courant de ces choses. Par conséquent, même si je ne suis pas en mesure de vous fournir de date précise, je crois qu'il n'est pas déplacé de vous faire savoir pourquoi il nous est tellement difficile de faire des prédictions précises.

Normalement, que nous traitions de n'importe quelle question—mais bien entendu, ce processus devient plus compliqué lorsque nous sommes saisis des grandes orientations comme par exemple, la diffusion d'émissions religieuses. Dans de tels cas, une fois l'audience tenue, bien entendu, nous nous penchons sur le rapport des membres ayant entendu la requête et nous consultons l'ensemble des membres du Conseil, y compris ceux à temps partiel. Une fois cela fait, le comité exécutif se réunit et prend une décision. Bien entendu, le comité exécutif est constitué des membres à temps plein.

Cela se produit d'habitude lors d'une seule séance, mais dans des cas comme celui-ci, où les enjeux sont considérables, il se peut que nous nous réunissions plus d'une fois. Dans ce cas-ci, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises jusqu'à ce que nous soyons parvenus à une décision. Toutes les décisions voulues ont maintenant été prises.

Ensuite, on donne les instructions au personnel sur la façon de libeller la décision. On nous présente une première version que nous révisons. Lorsqu'il s'agit de sujets aussi importants que celui-là, nous avons l'habitude d'en discuter au comité

[*Texte*]

discusses it. Then it goes back for re-drafting, and after a reasonable draft has been achieved, which does not require collective consideration any longer, the individual members make comments on each draft. That goes to the drafting team, the staff drafting team, and ultimately there emerges a concensus which incorporates every single member's comments, if possible; when not, these differences have to be reconciled.

Well, right now—and this is where I am doing something we normally do not do. We do not normally announce where things stand, but I will do it today. At the present time a draft has been circultated to members and it is really now a question of removing odd, slightly conflicting comments from members. So I expect that the decision should be out in a matter of a very, very few weeks—I would hope a couple of weeks, but again, I cannot predict how long it will take to resolve some of the differences of my members. So I hope it will be out certainly next month.

The other outstanding question was the cost enquiry. I think in a moment of wild optimism I felt that something would be available in March 1983. March 1983, as you know, has passed and we have not yet received the report from the enquiry officer who was appointed under Section 81. The thing is proceeding, but not as quickly as I had expected. I do not know whether Mr. Lawrence wishes to add anything to this.

Mr. John Lawrence (Vice-Chairman, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): I think a more realistic time now for the report is July or August perhaps. It is what I am hearing. After we have the report we have to receive comment from parties, and then there is going to be a hearing before the executive committee in which argument can be made orally. So I think it more likely will be the end of the year before that is completed.

It is an extremely complex issue, and I guess if the chairman was being optimistic before, it was that we were all being optimistic that the issues really could be dealt with in a fairly short time. But the more the hearing officer gets into it, the more it becomes complex, which is not really anything, I guess, we should not have foreseen. But I think we were all hoping that we would get it out soon, because we think—we know—it is a terribly important issue.

Mr. Meisel: Well, Mr. Chairman, that completes our opening salvo that I was hoping to deliver.

• 0945

Le président: Merci, monsieur Meisel.

Comme d'habitude, nous allons commencer par l'Opposition officielle, pour une demi-heure.

M. Bosley: Pardon? Pas pour une demi-heure!

[*Traduction*]

exécutif au complet. Le texte est ensuite renvoyé pour une nouvelle rédaction, et une fois qu'une version acceptable a été composée, n'exigeant donc plus d'examens en comité, chaque membre ajoute ses propres commentaires sur sa copie. Ces observations sont soumises à l'équipe de rédaction qui en fait un texte incorporant les remarques de chacun des membres, et si cela n'est pas possible, alors nous devons concilier les divergences qui demeurent.

Eh bien, c'est ici que je m'écarte de notre conduite habituelle. En effet, d'habitude, nous n'annonçons pas à quelle étape nous en sommes rendus, mais c'est ce que je vais faire aujourd'hui. A l'heure actuelle, une première version a été distribuée aux membres, et il s'agit maintenant d'éliminer quelques observations légèrement contradictoires venant des membres. Je prévois donc que la décision sera rendue d'ici quelques semaines à peine. J'aimerais bien que ce soit d'ici deux semaines, mais encore une fois, je ne sais pas combien de temps il faudra pour éliminer certains de ces avis divergents. Enfin, j'espère que le texte sera prêt d'ici le mois prochain.

L'autre question à laquelle je devais répondre portait sur l'étude des coûts. À cet égard, dans un moment de grand optimisme, j'ai cru que ces résultats seraient disponibles en mars 1983. Or, vous n'ignorez pas que mars 1983 est déjà derrière nous sans que nous ayons pour autant reçu le rapport de l'enquêteur nommé en vertu de l'article 81. Les choses suivent bien leur cours, mais pas aussi rapidement que je ne l'aurais cru. J'ignore si M. Lawrence aimerait ajouter quelque chose à cela.

M. John Lawrence (vice-président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Je crois qu'il est plus réaliste de prévoir que le rapport sera déposé soit en juillet, soit en août, tout au moins c'est ce que j'entends dire. Par ailleurs, une fois que nous aurons reçu le rapport, il faudra que les parties intéressés nous donnent leur avis puis on tiendra une audience devant le comité exécutif, où les gens pourront présenter des arguments oraux. Il est donc probable que le travail ne soit pas terminé avant la fin de l'année.

Il s'agit d'une question extrêmement complexe, et je crois que si le président était optimiste auparavant, c'est parce que nous croyons tous qu'il était possible d'étudier ces questions assez rapidement. Toutefois, plus l'enquêteur s'avançait dans son travail, plus le dossier devenait complexe, ce que nous aurions probablement pu prévoir. Cependant, nous espérions tous pouvoir terminer le travail rapidement car nous savons bien qu'il s'agit d'une question extrêmement importante.

M. Meisel: Eh bien, monsieur le président, j'ai maintenant terminé les quelques remarques que je tenais à vous faire en guise d'entrée en matière.

The Chairman: Thank you, Mr. Meisel.

As usual, we will start with the Official Opposition for half an hour.

Mr. Bosley: Pardon me? Not for half an hour!

[*Text*]

Thank you, Mr. Chairman. I apologize for being a little late.

Dr. Meisel, we had quite a long conversation with you in the other meeting, so I think the questions today will be more . . .

Mr. Meisel: Can you speak up?

Mr. Bosley: Given that we had that long hearing with you the other day, I think the questions today will be perhaps more technical.

I have a letter on my desk from somebody who is asking a question about whether there will be any hearings for future pay-TV licences.

Mr. Meisel: Whether there would be any hearings for future pay-TV?

Mr. Bosley: I find it perhaps peculiar in the context of the current dilemmas being faced by pay-TV operators that somebody now wants to apply for a licence, but is there any intention to hear any representations . . .

Mr. Meisel: Insofar as I know we have now received applications for all the regions. We held a hearing a while ago in Winnipeg in which we considered an application for service in the prairie provinces, and that is a matter that is now being discussed within the commission. I do not foresee, certainly in the immediate future, any additional applications coming forward. If we received applications, I suppose we would have to decide what to do about it, but I think at present the safest course would be to allow the system to unfold as was originally envisaged and to let the present licensees and those that may be licensed as the result of matters now under way find their way and not disturb the system by opening it up even further. Now, this is my off-the-top-of-the-head reaction.

By pay-TV I presume you mean conventional pay-TV, not the satellite-delivered services. That is something else again, of course.

Mr. Bosley: The question that is put to me in the letter, which is an intriguing one, is that given that the original decision was not to go with simply one or two but to accept the principle to some degree of competition in the marketplace . . . what I am now receiving are suggestions that that principle should mean that people who wish to apply to compete perhaps should have the right to do so. That is the point they made in the letter.

Mr. Meisel: It is difficult to deal with this in an abstract manner. We have not received any applications. We are not planning to hold any additional hearings. If we receive an application that might, for some reason, seem a possibility, I suppose we would look at it. I am thinking of very highly specialized services, but I would be surprised if anyone would choose to go the pay-TV route rather than the other route, where we have called for applications.

[*Translation*]

Merci, monsieur le président. Je m'excuse d'être arrivé légèrement en retard.

M. Meisel, lors de la dernière réunion, nous avons eu une assez longue discussion, je crois donc que mes questions d'aujourd'hui seront plus . . .

M. Meisel: Pouvez-vous parler plus fort?

M. Bosley: Étant donné la longue séance à laquelle vous avez participé l'autre jour, je crois que les questions que je vous poserai aujourd'hui seront peut-être un peu plus techniques.

J'ai reçu une lettre de quelqu'un qui aimerait savoir s'il y aura d'autres audiences à propos de l'octroi de permis d'exploitation pour la télévision à péage.

M. Meisel: Vous voulez savoir s'il y aura d'autres audiences à propos de l'octroi de permis d'exploitation pour la télévision à péage?

M. Bosley: Étant donné les problèmes que connaissent actuellement les exploitants des chaînes de télévision à péage, cela me paraît un peu surprenant que quelqu'un veuille demander un permis, mais a-t-on l'intention de recevoir des demandes à cette fin?

M. Meisel: À ma connaissance, nous avons reçu des demandes pour toutes les régions. Il y a quelque temps, nous avons tenu une audience à Winnipeg, où nous nous sommes penchés sur une demande d'exploitation dans les Prairies, et cette requête fait maintenant l'objet de discussions au sein du Conseil. Toutefois nous ne prévoyons pas recevoir d'autres demandes dans un avenir rapproché. Si tel est le cas, je suppose qu'il faudra alors décider quoi faire, mais pour le moment il me paraît préférable de laisser faire le système déjà mis en place ainsi que les détenteurs actuels de permis et ceux qui en recevront un prochainement parce que leur dossier est à l'étude, sans déranger davantage le système en délivrant de nouveaux permis. Je précise cependant qu'il s'agit de ma réaction immédiate.

Lorsque vous parlez de télévision à péage, je suppose que vous entendez par là les émissions diffusées par les moyens conventionnels et non grâce aux satellites, car là encore, il s'agit d'autres choses.

M. Bosley: Cette lettre, assez particulière au demeurant, fait valoir qu'étant donné qu'on a d'emblée accepté le principe de la concurrence dans ce domaine, cela devrait vouloir dire que ceux désirant faire concurrence aux titulaires de permis actuels auront le droit de le faire. Enfin, c'est l'argument mis de l'avant dans la lettre.

M. Meisel: Il est difficile de répondre à cela dans l'abstrait. Or, nous n'avons pas encore reçu de demande et ne prévoyons donc pas tenir d'audiences supplémentaires. Si toutefois nous recevions une requête proposant quelque chose de plausible, je suppose que nous l'examinerions. Je songe ici à des services très spécialisés, mais je serais étonné qu'on demande un permis pour la télévision à péage plutôt qu'une pour la télédiffusion

[*Texte*]

Mr. Bosley: Was the deadline for applications on the specialty channels July 4, or something like that?

Mr. Meisel: That is correct.

Mr. Bosley: Some representations have been made that this is too quick. Have you any intentions of extending that deadline?

Mr. Meisel: We have received at least three requests, Mr. Chairman, to delay that deadline. We have not yet had a chance to meet to discuss that, but we will certainly consider those requests very seriously.

Mr. Bosley: Have you had any representations that suggest, with regard to the provision in your call, that advertising will be permitted on those channels? Have you had any objections to that?

Mr. Meisel: I am not aware of having received any. Perhaps I should ask the staff. No, apparently not.

Mr. Bosley: If you accept the principle in specialty channels of the potential for a combination of subscriptions and advertising, are you not creating a precedent for that being expanded as a method of financing television programming from the specialty channels to general channels? If the principle all these years was that you should be either a subscription paid channel or an advertising paid channel . . . I simply do not know the reason why those two things were kept so separate. It has also been put to me by some people that if you now say that, in a relatively narrow cast sense, it is all right to do both, then there is no longer, presumably, in the CRTC's mind, any objection on principle.

• 0950

Mr. Meisel: To advertising on . . .

Mr. Bosley: On broader pay-TV channels or on subscriptions for channel broadcasters.

Mr. Meisel: I think that depends a great deal on the type of service. It would seem to us that in relation to these narrow cast services where the viewer makes a very specific choice that he or she wants to get a particular service, if that service can only be made available by this combination of subscription and advertising, why not see how it would work, and they see nothing wrong in doing that.

On the other hand, we are very conscious of the fact that one of the great attractions of pay-television is in fact absence of advertising. I think it would be extremely premature, to say the least, on our part now to change our view with respect to pay-TV until the pay-TV scenario really takes hold. I think that while there might be a precedent, there would be lots of arguments you could make to say, well, this is a different case, and different criteria must be applied.

[*Traduction*]

conventionnelle, car c'est dans ce dernier domaine que nous avons sollicité des demandes.

M. Bosley: L'échéance pour la soumission de demandes d'exploitation de chaînes spécialisées est-elle le 4 juillet environ?

M. Meisel: C'est exact.

M. Bosley: Certains ont dit que c'était trop court. Avez-vous l'intention de prolonger le délai?

M. Meisel: Nous avons reçu au moins trois demandes de prolongation, monsieur le président. Il n'a pas encore été possible d'en discuter, mais nous allons certainement étudier ces demandes avec le plus grand soin.

M. Bosley: Par rapport aux dispositions de votre appel de soumissions, vous a-t-on demandé de permettre la diffusion de messages publicitaires sur ces chaînes, ou vous y opposez-vous?

M. Meisel: À ma connaissance, nous n'avons pas reçu de telles demandes. Cependant, je devrais peut-être le demander à mes collaborateurs. Non, il ne semble pas qu'il y en ait eues.

M. Bosley: Si, dans le cas de chaînes diffusant les émissions spécialisées vous acceptez le principe d'une combinaison de recettes d'abonnement et de publicité, ne vous trouvez-vous pas à créer un précédent, qu'on voudra peut-être reprendre comme méthode de financement dans les chaînes de télévision courantes? Pendant toutes ces années, si le principe était qu'il fallait tirer ses recettes, soit des abonnements, soit de la publicité . . . Je ne comprends vraiment pas pourquoi ces deux moyens ont toujours fonctionné séparément. Certains m'ont également dit que si maintenant vous acceptiez une combinaison de ces deux moyens dans des cas bien précis, cela signifie donc qu'il est acceptable de recourir aux deux, que le CRTC n'y voit plus d'objection de principe.

M. Meisel: Aux messages publicitaires sur . . .

M. Bosley: Sur les chaînes de télévision à péage ou aux abonnements pour les radiodiffuseurs.

M. Meisel: Je crois que cela dépend beaucoup du genre de service offert. Il me semble que dans le cas de services spécialisés, où le téléspectateur choisit délibérément d'obtenir un service donné, s'il y a seulement moyen de l'obtenir grâce à une combinaison de recettes d'abonnement et de recettes publicitaires, pourquoi ne pas essayer de voir ce que cela donne. On n'a pas d'objection à cela.

Par ailleurs, nous n'ignorons pas que l'un des plus grands attraits de la télévision à péage est l'absence de messages publicitaires. Je crois donc qu'il serait très prématuré de notre part de modifier notre point de vue au sujet de la télévision à péage avant que cette forme de radiodiffusion se soit vraiment implantée. En conséquence, même si ce pourrait être un précédent, on pourra toujours faire valoir qu'il s'agit d'un cas différent justifiant la mise en vigueur de normes différentes.

[*Text*]

Mr. Bosley: I am only putting to you cases that have been put to me because I want to get your reaction to them.

The argument that was put to me goes like this: You decide to hear specialty applications. You decide to allow those to be financed by mixed financing systems. The addition of the specialty channels adds to the fragmentation of the marketplace—that is the way the argument goes—and in effect everybody in the system is going to wind up being a specialty channel or a narrower audience reach, or various versions of that argument. In effect everybody is going to need to be able to develop their own mix of subscriptions and advertising to survive, whatever they are, by that fragmentation of audience. In effect, if the argument is that it is all right to start with the specialties because the audience reach is small, the effect of that adds to making small audiences for everybody, meaning the argument will follow that everybody will need mixed financing systems. At least that is the way it has been put to me.

Mr. Meisel: We have not collectively disucussed it in that context, but my own view on that is that that may well be the case at some point in the future. It is not the case now. I believe that, although there is a certain fragmentation of audiences taking place, there still are very large audiences for certain kinds of programs, both on the conventional and the pay-TV service, and until that changes substantially, I believe we should continue on this ad hoc basis that we have adopted and see how things develop.

Mr. Bosley: Ms McDonald of the New Democratic Party has a private member's bill before the House which has caused quite a lot of discussion and commment. It relates to the section with the regulations under the act which prohibits abusive language based on colour and so forth. Her proposal, I think, is an honest attempt to try to come to grips with the issue of pornography on television. I do not know and I would like to know—and it is not something that you could probably answer today but I suspect that you could provide the information . . . —whether there have been any complaints lodged with the CRTC under that regulation and how they were disposed. It would be of interest at least to me—and, I am sure, to other members of the committee—to know whether that section has had an impact. The best way to test that is to find out whether there have been any cases of it. The reason I raise it is because I need to ask you again where the agreements between the pay-TV operators with regard to a standard code of ethics stand. We need to ask that at this point—through you, Mr. Chairman—precisely because what some of us feared appears to be happening. You will have seen, Dr. Meisel, I am sure, the announcement by *Premier Choix*, that it is "going to respond to market pressure and do a little bit more", it says. I think there is reason to believe now that we may be moving closer and closer to more and more pornographic material being aired, even late at night. I therefore want to know where that agreement stands as far as your commission is concerned.

[*Translation*]

M. Bosley: Je ne fais que vous transmettre des cas qu'on m'a soumis parce que je voulais connaître votre réaction.

On m'a présenté l'argument suivant: vous décidez de tenir des audiences sur les demandes d'exploitation de chaînes spécialisées. Vous permettez ensuite que ces chaînes spécialisées financent leurs activités grâce à un système mixte. La mise en service de ces nouvelles chaînes fragmente encore davantage l'auditoire, toujours d'après cet argument, si bien qu'en fin de compte, chaque chaîne finit par être un radiodiffuseur spécialisé ayant son propre auditoire restreint, enfin quelque chose d'approchant. De fait, tout le monde devra être capable de conjuguer les recettes d'abonnement aux recettes publicitaires pour survivre à cette fragmentation de l'auditoire. Si cet argument fait valoir qu'il est acceptable de permettre une telle combinaison de moyens de financement pour les chaînes spécialisées parce qu'elles n'atteignent qu'un auditoire limité, cela veut dire qu'on crée donc de petits auditoires pour tout le monde, et donc que tout le monde aura besoin d'un système mixte de financement. Enfin, c'est tout au moins ce qu'on m'a fait valoir.

M. Meisel: Nous n'avons pas discuté de cette question dans cette perspective, mais pour ma part, il se peut qu'on doive en arriver là à l'avenir. Ce n'est toutefois pas le cas maintenant. Je crois que même si on assiste à un certain fractionnement des téléspectateurs il n'en demeure pas moins qu'il y a encore de très vastes auditoires regardant certaines émissions, qu'elles soient diffusées sur les chaînes régulières ou sur les chaînes de télévision à péage; d'ici à ce que cela évolue considérablement, je crois donc que nous devrions continuer dans la voie que nous nous sommes tracés, c'est-à-dire permettre certaines formules ponctuelles et suivre leur évolution.

M. Bosley: Mme McDonald du Nouveau parti démocratique a présenté un projet de loi à la Chambre qui a donné lieu à beaucoup de discussion. Il porte sur le règlement découlant de la loi, et qui interdit d'user d'un langage injurieux pour parler de race ou d'autres sujets. À mon avis, il s'agit d'une tentative honnête pour faire échec à la pornographie diffusée à la télévision. Cela dit, même si vous ne pouvez pas répondre aujourd'hui à mes questions, étant donné que je ne suis pas au courant, pouvez-vous me dire si on s'est plaint auprès du CRTC en vertu de ce règlement, et comment on a réagi à ces plaintes. Cela m'intéresserait de le savoir, et je suis certain que les autres membres du Comité aimeraient également qu'on leur dise si cet article a eu des conséquences quelconques. Or, le meilleur moyen à prendre pour découvrir cela est de voir s'il y a eu des cas. Si je vous pose cette question, c'est que j'aimerais savoir quelle entente il y a eu entre les exploitants de chaînes de télévision à péage à propos d'un code d'éthique uniforme. Nous avons besoin de vous interroger là-dessus, monsieur le président, car ce que certains d'entre nous craignaient semble se produire. Je suis certain, monsieur Meisel, que vous aurez remarqué la déclaration faite par Premier choix, d'après laquelle cette chaîne allait «répondre aux pressions exercées par la clientèle et en faire un peu plus». Il y a donc lieu de croire qu'on diffusera de plus en plus d'émissions pornographiques, même si c'est tard le soir. En conséquence, j'aimerais savoir où en est au Conseil la mise en vigueur de normes d'éthique.

[*Texte*]

• 0955

Mr. Meisel: Just to deal with the first lead-up question you put, as far as I know we have received some complaints—not very many . . . —in the past in cases where abusive statements about racial groups or ethnic groups were made. In those cases we normally have taken the matter up with the broadcaster and in most cases the things are settled between the broadcaster and the complainant, although very often we meet with interested parties and try to facilitate an understanding, and if there is a problem, a solution to the problem.

I do not recall any complaints about obscene language or obscenity as such in specific cases of the kind you indicate, but I will certainly have a look and we will let you know if there is anything there.

On the broader question, it is one certainly that preoccupies us a lot. As I indicated before, we are dealing with it at two levels. One is that we are reviewing internally the question of our own regulations in the light of changes in the Constitution which have implications for this, and also in the light of the general problem that has evolved in Canada in this area. We are still working on the question of what changes, if any, we should make in our own regulations that would deal with this matter.

The second front, if you like, is the one to which you referred, the matter of bringing together the licensees. We have done that. They have met. I believe the deadline for delivering their own codes to us and to one another has now passed, and I believe a meeting is scheduled for next week, where this matter will be discussed again by the licensees involved.

But perhaps I had better ask my colleague, Mr. Ralph Hart, who is the person directly involved in this, to tell us if anything else needs to be said.

Mr. Ralph Hart (Senior Broadcasting Policy and Industry Conditions Adviser, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission): I do not think I have anything more to add to that. As the chairman said, we are expecting the follow-up meeting finally to take place next week. We had anticipated that it would have been earlier, but for a variety of reasons it was not posssible until next week, as I suggest, and that is when I expect it now will take place.

Mr. Bosley: Is there any indication that progress is being made?

Mr. Hart: Yes, I would say so. The submissions that have come individually are in the right direction. I really cannot say much more than that.

Mr. Bosley: Have you indicated a deadline . . . ? I guess the question is, where does this stand technically? Is the commission looking for a deadline that it is imposing, or are we into . . . ?

Mr. Meisel: We have not imposed a deadline. Maybe we should start thinking about that, although I would want to think very carefully before making up my mind on that, since I

[*Traduction*]

M. Meisel: Pour ce qui est de votre première question d'abord, à ma connaissance, nous avons reçu un certain nombre de plaintes dans les cas où il y a eu des propos injurieux au sujet de groupes raciaux ou ethniques, mais il n'y en a pas eu beaucoup. Dans de tels cas, nous discutons de la question avec le radiodiffuseur. La plupart du temps, la question est résolue par le radiodiffuseur et le plaignant, même si souvent nous rencontrons les deux parties pour essayer de favoriser une entente quelconque, et s'il y a problème, une solution à ce problème.

Je ne me souviens pas d'avoir reçu des plaintes à cause de propos ou d'images obscènes comme ce à quoi vous faites allusion, mais je vais certainement vérifier. Je vous le laisserai savoir s'il y a quelque chose.

Pour ce qui est de la question plus vaste, elle nous préoccupe certainement beaucoup. Comme je l'ai dit plus tôt, nous nous en occupons à deux niveaux. D'abord, nous réexaminons nos propres règlements internes, à la lumière des modifications apportées à la Constitution et de l'attitude généralement observée à ce sujet au Canada. Nous sommes donc encore en train d'étudier s'il faut modifier nos règlements pour tenir compte de cela, et si tel est le cas, comment.

Vous avez ensuite abordé la possibilité de réunir les détenteurs de permis. Nous l'avons déjà fait;, ils se sont donc rencontrés. Je crois d'ailleurs que l'échéance prévue pour nous communiquer leur code et se le communiquer entre eux est passée, et je crois qu'une rencontre est prévue pour la semaine prochaine, lors de laquelle les exploitants reviendront encore sur le sujet.

Je devrais peut-être toutefois demander à mon collègue, M. Ralph Hart, qui est directement chargé de ce dossier, de nous dire s'il y a autre chose.

M. Ralph Hart (conseiller principal, Politique de radiodiffusion et situation de l'industrie, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Je ne crois pas avoir quoi que ce soit à ajouter à cela. Comme le président vient de le dire, nous prévoyons que la réunion de suivi aura lieu la semaine prochaine. Nous avions cru qu'elle se tiendrait plus tôt, mais pour toutes sortes de raisons, cela n'a pas été possible avant la semaine prochaine, et je crois bien qu'elle aura lieu à la date prévue maintenant.

M. Bosley: A-t-on décelé des signes quelconques de progrès?

M. Hart: À mon avis, oui. Les mémoires individuels que l'on nous a présentés sont dans la bonne voie. Je ne puis en dire beaucoup plus que cela.

M. Bosley: Avez-vous imposé une échéance? Je crois que ce que j'aimerais savoir, c'est ce que cela signifie sur le plan technique. Le Conseil songe-t-il à imposer une date limite, ou sommes-nous . . .

M. Meisel: Nous n'avons pas imposé d'échéance. Peut-être devrions-nous commencer à y songer, bien qu'il faille y réfléchir très sérieusement avant de se prononcer là-dessus, car

[*Text*]

believe in matters of that sort if you push it too hard you may not get any agreement. It takes a long time for a consent to evolve among people who may be pursuing somewhat non-compatible goals. Hence I have thought we must consider it, but I want to take a little time before making up my mind whether we really should press for a deadline. Clearly if the thing drags on too long, we will have to do something. But I would not want to push it too hard if that meant the result might not be as good as what we might achieve if there were a little more time for the resolution of conflict, if there is any.

Mr. Bosley: This is the policy question, I guess, that is at the guts of it. How do you believe it should be resolved?

Mr. Meisel: How do I believe it should be . . . ?

Mr. Bosley: How does the commission . . .

• 1000

Mr. Meisel: The commission, I think, has expressed its views fairly clearly in the public notice we have issued on the matter. The main point we made in this statement is that there is a problem that one cannot ignore. The commitments that our licencees made . . . there is a case to be made for some sort of community values to be applied to the kinds of things available in broadcasting.

Having said all that, there is a great danger in the commission being the body that defines community values in relation to these matters. We think the Criminal Code is the central instrument that should really deal with this; we should let procedures follow from it. The commission still believes this very strongly, and if we had an opportunity to urge Parliament to take action in relation to this matter, we would very strongly do so. In other words, it is your problem as much as it is ours, if not more so.

Mr. Bosley: That is why I asked the question, hoping you would make that comment.

Mr. Meisel: Thank you.

Mr. Bosley: No other questions for the moment.

The Chairman: The government side.

Mr. Masters: Thank you, Mr. Chairman. I apologize to the committee for being late this morning. I am very pleased to see you, Dr. Meisel and crew—as always.

I missed your opening remarks. I regret this, because my colleague tells me you made reference to the fact that the CRTC is still working at its regulatory side and trying to houseclean. I wonder if you might comment, for my benefit, on where that stands? Let us stick to the broadcast end—radio and TV. Are you, for instance, looking at FM regulations that have caused problems for some of the broadcasters and so on?

Mr. Meisel: Actually, you did not miss all that much, because in the opening statement I referred only to one small part of this—the matter of looking at the impact of regulation. Mr. Beatty, when we met last time but one, raised a question

[*Translation*]

je crois qu'à l'égard de telles questions, si l'on est trop autoritaire, on n'obtient aucune entente. Il faut parfois beaucoup de temps pour s'entendre à des gens qui ont des objectifs peut-être incompatibles. Je suis donc d'avis que nous devons étudier la question, mais je tiens à réfléchir un peu plus avant de décider s'il faut imposer une échéance. Cela dit, si les choses traînent en longueur, il faudra que nous agissions. Cependant, je n'aimerais pas y aller trop fort si les résultats obtenus risquent d'être moins bons que ce que nous aurions pu susciter si nous avions accordé un peu plus de temps au conflit pour se résoudre, si toutefois il y a confit.

M. Bosley: Je crois qu'au fond, il s'agit d'une question d'orientation fondamentale. Or, d'après vous, comment cette question doit-elle être résolue?

M. Meisel: Comment j'estime que cela doit être . . .

M. Bosley: Comment le conseil . . .

M. Meisel: Je pense que le conseil a exprimé son point de vue de façon relativement claire dans l'avis public qu'il a émis à ce sujet. Nous y lisons en substance qu'il s'agit là d'un problème que l'on ne peut ignorer. Les engagements pris par nos détenteurs de permis . . . on peut faire valoir des arguments à l'effet que les valeurs auxquelles adhère la société soient appliquées aux genres d'émissions diffusées.

Cependant, il serait très dangereux de s'en remettre au conseil pour définir ce que sont ces valeurs. Nous pensons que le code criminel constitue l'instrument premier dans ce domaine et c'est de lui que doivent découler toutes les procédures. Le conseil en reste fermement convaincu et s'il nous était possible d'exhorter le parlement à agir dans ce domaine, nous le ferions avec force. Autrement dit, c'est votre problème tout autant que le nôtre, sinon davantage.

M. Bosley: C'est précisément pour cela que je vous ai posé la question, car j'espérais que vous me donneriez cette réponse.

M. Meisel: Je vous remercie.

M. Bosley: Je n'ai pas d'autres questions pour le moment.

Le président: La parole est au parti gouvernemental.

M. Masters: Je vous remercie, monsieur le président. Je prie les membres du comité d'excuser mon retard ce matin. Comme d'habitude, je suis très heureux de vous voir, Monsieur Meisel, ainsi que vos collaborateurs.

Je n'ai pas entendu votre déclaration prélimi naire et je le regrette, car mon collègue m'a dit que vous y avez parlé du travail réglementaire du CRTC et du 'ménage' que vous essayez de faire. Pourriez-vous me dire où vous en êtes sur ce plan en vous limitant peut-être à la radio-télédiffusion. Vous êtes-vous penché, par exemple, sur la réglementation de la MF qui a pu causer des problèmes à certains diffuseurs etc.?

M. Meisel: En fait vous n'avez pas manqué grand chose car je n'ai mentionné qu'une toute petite partie de cet aspect dans mes remarques préliminaires, à savoir l'étude de l'impact de la réglementation. M. Beatty, dans une réunion précédente,

[*Texte*]

of whether we were actually looking at what the consequences of regulation are, outside in. I had to admit that while we had talked about it, we had not done very much about it.

Since then, we have started working on it and we have an internal team looking at this problem. As I mentioned, we also expect to engage an outside expert to give us some help with this. But that simply is looking at the impact of regulation on the economy, on the community and so on.

The matter you are most concerned with is really the question of reducing regulatory lag and assuring that regulation be flexible. In this matter, perhaps I should divide it into two parts. I will say something about it overall and then I would like to ask Mr. Lawrence to say a little bit about the implications for this on the telecom side, where we are planning to take some action. Overall, we have internal teams working on the problem of reducing the burden of what we do on the community and facilitating the faster processing of applications, reducing the paperwork that is required and so on. We have made quite a bit of progress, although not as much as I would like. The annual report, which will be out, I hope, on time this year with a new set of cartoons, shows that while the number of applications on hand has risen somewhat—which is a depressing fact—it also shows something very encouraging; we have actually reduced the overall length of time it takes to process an application by 10% over the last year. So that is not too bad. But we have teams looking at such things as the simplification of our application forms, the simplification of processes within the commission, which would enable certain decisions to be made very quickly by subcommittees of the executive committee, or by staff working with commissioners. So we are working on it, I think, fairly hard. It is not as quick, perhaps, as I would like but it is coming. So we are doing certain things.

• 1005

With respect to the FM, as you know we held a fairly important hearing on that question and came up with a decision which was not received with great shouts of joy by everybody. You heard the CAB, and I tried to reply to that the last time we met. But the matter stands, I think, at a very interesting point because it reveals the commission's attitude to these things. Instead of making a whole lot of categorical statements, we did make some decisions which, of course, are being published for comment and which will have to be followed up by decisions which will take into account those comments. But we have also said that on a great many of the outstanding issues we would like to discuss them with the broadcasting industry, and that is what we are doing. We are in the process of creating a task force, which is going to jointly look at these problems and will, I believe, lead to further improvements and will perhaps become part of an ongoing process of streamlining our procedures. While I would not want to give you the impression that we are resting on our oars, we know that we have a problem; we still take too long to reach decisions. The procedure is often cumbersome, but I think we are making progress.

[*Traduction*]

m'avait demandé si nous étudiions les conséquences de notre réglementation, en nous plaçant sur un point de vue extérieur en quelque sorte. J'avais dû avouer que nous n'avions pas fait grand chose à cet égard bien que nous en ayons parlé.

Nous nous sommes mis au travail depuis cette date et nous avons maintenant une équipe qui se penche sur le problème. Comme je l'ai mentionné, nous pensons également recruter un spécialiste extérieur pour nous aider mais cette étude porte uniquement sur l'impact de la réglementation sur l'économie, sur la société etc.

Ce qui vous intéresse le plus, c'est la question de la rapidité de réaction de la réglementation et la souplesse dont elle doit faire preuve. Je diviserai ma réponse en deux parties, pour parler d'abord du problème d'ensemble et je demanderai ensuite à M. Lawrence de traiter cet aspect sur le plan des télécommunications où nous prévoyons de prendre quelques mesures. Dans l'ensemble, nous avons mis en place des équipes de travail au niveau interne qui cherchent les moyens de réduire le fardeau administratif que nous imposons aux diffuseurs et d'accélérer l'examen des demandes, de réduire la paperasse etc. Nous avons progressé, mais pas autant que je l'aurais souhaité. Notre rapport annuel, que nous espérons publier en temps voulu cette année, montre quelques signes très encourageants, bien que le nombre des demandes en suspens ait quelque peu augmenté, ce qui est déprimant; nous sommes parvenu à réduire de 10 p. cent par rapport à l'année dernière le délai nécessaire à l'examen des demandes. Ce n'est donc pas si mal. Nous avons également des équipes qui travaillent à la simplification de nos formulaires, à la simplification des procédures internes du conseil de façon à ce que certaines décisions puissent être prises très rapidement par des sous-comités du comité exécutif ou par du personnel encadré par des commissaires. C'est donc un gros effort que nous avons entrepris, même si les résultats ne sont pas aussi rapides que je le souhaiterais. En tout cas, nous ne sommes pas inactifs.

En ce qui concerne la modulation de fréquence, vous savez que nous avons tenu une audience relativement importante à ce sujet et avons rendu une décision qui n'a pas été accueillie avec des cris de joie par tout le monde. Vous avez entendu l'Association canadienne des radiotélédiffuseurs et j'ai essayé de répondre aux objections lors de notre dernière réunion. Les choses en sont cependant arrivées à un point très intéressant car il révèle bien l'attitude du conseil dans toutes ces choses. Plutôt que de prononcer des déclarations fracassantes, nous avons pris quelques décisions qui seront bien sûr soumises à l'avis des intéressés et qui devront être suivies d'autres décisions qui tiendront compte de leur point de vue. Mais nous avons également dit que nous souhaitons une concertation avec les radiodiffuseurs et c'est ce que nous avons entrepris de faire. Nous avons mis sur pied un groupe de travail qui va se pencher sur tous ces problèmes avec les radiodiffuseurs et je pense que ces travaux devraient déboucher sur des améliorations et peut-être devenir partie intégrante d'un processus permanent de rationalisation de nos procédures. Nous ne restons donc pas inactifs mais nous savons qu'il existe un problème, nous savons que nous mettons trop longtemps à rendre des décisions. La

[*Text*]

On the Telecom side, we are also looking at some ways of perhaps examining what is going on. Perhaps I will ask Mr. Lawrence to deal with that.

Mr. Lawrence: Well, on the Telecom side, we are certainly not perfect in relation to monopoly services and we would not contend we are, but the major problems arise with regard to competitive filings; that, of course, is as a result of the fact that the telecommunications area has been open to competition. In the longer term, we are hoping the results of our cost enquiry, which will look to costing out as between monopoly and competitive services among other things, will give us a tool that will enable us to be more efficient and effective in dealing with applications on the competitive side. In the shorter term, there have been meetings between the staff and some of the carriers in which the commission is going to indicate to the carriers what they can do to help us to do our work.

What we are finding is that with competitive filings, which obviously are getting more and more complex as there are more and more people who are trying to enter the field and be competitive, the filings become more detailed and more complex, as I say. What will help us a great deal is the kind of information that makes it possible for us to deal more expeditiously and not have to send deficiency letters out to the carriers, then have the responses and then further deficiency letters in order that we understand precisely what is being offered.

I would hope very much that with the kinds of discussions at the staff level that will occur, and which will be quite clear on the public record in relation to any specific filings for this, there should be no problem of fairness involved and that that will cover off the short term. Then, for the longer term, the cost enquiry will give us the tool to be more effective.

Mr. Masters: Through you, Mr. Chairman: I am happy to learn you are going through a consultation process, and I recognize that you have an enormous difficulty in saying this is our number one and number two and number three priority, and so on, with all the things the commission is expected to do.

• 1010

However, I would just make the point that with all of the changes happening so rapidly in that whole broad field of communications that it is necessary to try to streamline those as quickly as possible, I am delighted to learn that you are looking at it from the economic impact, because governmental agencies—and this is not a putdown—often with the stroke of a pen create far more cost than work for the private sector than they had anticipated. In that mix I would, as always, make the point that sometimes in making regulations, or rules and so on, it might work fine if you are in a major market area where you have the resources. But if you are a small radio or television station, or a small operation somewhere else, you may want to say: Is this going to impose an additional hardship? Is it something they can do in a practical way?

[*Translation*]

procédure reste souvent trop lourde mais je pense que nous progressons.

En ce qui concerne les télécommunications, nous essayons également de faire le point de la situation mais je vais demander à M. Lawrence de nous en parler.

M. Lawrence: Dans le secteur des télécommunications, nous ne sommes pas parfaits pour ce qui est des services bénéficiant du monopole et nous ne prétendons pas l'être mais c'est surtout dans le secteur compétitif que se posent les problèmes. Les télécommunications sont ouvertes à la concurrence et nous espérons, à plus long terme, que notre étude des coûts, qui cherche à comparer le coût des services compétitifs et des services de monopole nous donnera l'outil voulu pour traiter de façon plus rapide et plus efficace les demandes portant sur le secteur concurrentiel. À plus court terme, nous avons organisé des rencontres entre notre personnel et certaines des sociétés de télécommunications de façon à faire savoir à celles-ci comment elles peuvent nous aider à mieux faire notre travail.

Nous constatons cependant que les demandes dans le secteur concurrentiel deviennent de plus en plus complexes et de plus en plus détaillées étant donné le grand nombre de postulants. Ce qui nous faciliterait beaucoup la tâche serait de disposer d'emblée des données nécessaires pour rendre une décision rapide et ne pas avoir à demander des compléments d'informations aux postulants, à attendre leur réponse puis demander d'autres compléments d'informations en vue de bien comprendre ce qui est proposé.

J'espère donc que ces discussions au niveau inférieur vont régler les problèmes à court terme et que nous ne serons ainsi plus accusés de parti pris. Ensuite, pour le long terme, l'analyse des coûts nous donnera l'outil dont nous avons besoin pour être plus efficaces.

M. Masters: Je suis heureux d'apprendre que vous avez entamé cette concertation et je comprends très bien qu'il vous soit difficile d'énoncer des priorités précises avec tout ce que l'on demande au conseil de faire.

L'évolution très rapide que connaît tout le secteur des communications fait qu'il est impératif de réagir très rapidement et je suis ravi de voir que vous envisagez maintenant les choses sous l'angle économique, car trop souvent les autorités gouvernementales,—et je ne dis pas cela pour vous critiquer—imposent d'un coup de crayon au secteur privé beaucoup plus de travail que celui-ci n'avait prévu. La réglementation souvent est bien adaptée aux grosses entreprises qui possèdent les ressources voulues mais il peut arriver qu'elle constitue un fardeau insupportable pour une petite station de radio ou de télévision, si bien qu'il faut essayer d'en voir le fonctionnement sur le plan pratique.

[*Texte*]

In that line—and I am making my question longer than I intended, Mr. Chairman—one of the criteria, it seems to me, of granting licences in the broadcast sector into cable has always been meeting the national goals of the national Broadcasting Act, but trying to do it in a way that maintains an economic viability for the operators in place and the new operator coming on-stream. So you are caught often in that familiar place between the rock and the hard place, in that you have the demand for services, and that should be everyone's right, in principle, and yet you have to reconcile that with what this will do to those that are existing. And, you know, John Q. Public says: Well, you know, that is not my problem—except that the service will eventually disappear.

I bring up this point only to make this additional point, and that is that CANCOM has done, as an example, a magnificent effort of providing services to the under-served areas of the country. But I think there may be a fear in some quarters that CANCOM, or some other such operator, may want to take other Canadian signals and put them into unnatural market-places. So then you will get into that other economic argument about what this will do to revenue because of the national advertising scene and so on, an easy problem to resolve at major market areas. But I am hopeful that the commission will always keep in mind the diversity of broadcasters in the country and maybe evolve systems where there are indeed different strokes for different folks.

Mr. Meisel: Mr. Chairman, you have expressed our dilemma very well; it is a problem. If you look at our decisions generally, I think you will find that we are very much aware of this. Specifically, in the case of CANCOM, our decisions also, the two recent statements we have come out with I think clearly indicate that we are conscious of the problem.

Our overall strategy in relation to the general issue that you raise—the importance of the economic impact of what we do on various operators—I think is expressed perhaps most neatly in our recent Canadian content for television decision; whereas I mentioned during a previous appearance before this committee that we are inclined there to place greater stress on conditions of licence perhaps than they have done in the past and somewhat less on general regulations, which permits us to take into account the particular economic circumstances applying in a particular case. So that will permit a slightly more flexible—well, a considerably more flexible approach.

In relation to CANCOM, we have laid out some general principles designed to maximize the availability of services to remote and under-served areas. We have also protected, I think, the economic interests of licencees who might be adversely affected in some communities by this. We have adopted the general position that where any specific conflict of this kind is likely to emerge, we are to decide the matter on an individual basis by looking at each instance. In that way, we can take into account the particular circumstances of a given broadcaster. So by and large, I think we have made some broad general decisions, but we are very conscious of the fact that we must proceed on an ad hoc basis sometimes to make

[*Traduction*]

A cet égard, il me semble que le premier critère régissant l'octroi de licences de distribution par câble a toujours été le respect des objectifs nationaux établis par la Loi sur la radiodiffusion mais de façon à préserver la viabilité économique des exploitants en place et du nouvel exploitant qui s'installe. Vous êtes donc souvent pris entre le marteau et l'enclume, dans la mesure où l'on vous présente une demande de service parfaitement légitime mais où vous devez en même temps préserver la viabilité des exploitants en place. Monsieur tout le monde vous dira que ce n'est pas là son problème, mais cela le deviendra si le service finit par disparaître.

J'évoque cet aspect uniquement pour faire ressortir autre chose et qui est que CANCOM, par exemple, a fait un travail magnifique de distribution aux régions sous-équipées. Certains craignent cependant que CANCOM, ou d'autres exploitants similaires, souhaitent distribuer d'autres signaux canadiens sur des marchés moins naturels. Vous devrez entrer alors dans des considérations économiques complexes, déterminer l'effet sur les recettes étant donné le marché publicitaire national, ce qui n'est pas très difficile à faire dans les grands centres. J'espère donc que le Conseil continuera toujours à tenir compte de la diversité des distributeurs et trouvera des systèmes suffisamment souples pour s'adapter à tous les besoins.

M. Meisel: Vous avez très bien exposé le dilemme auquel nous sommes confrontés; c'est effectivement un problème. Si vous regardez l'ensemble de nos décisions, vous verrez que nous en avons parfaitement conscience. Les deux déclarations que nous avons publiées récemment concernant le cas de CANCOM montrent bien que nous avons conscience du problème.

Notre stratégie d'ensemble vis-à-vis du problème général que vous évoquez, c'est-à-dire l'impact économique de nos décisions sur les divers exploitants—apparaît le plus clairement dans notre décision récente sur le contenu canadien des programmes de télévision; j'ai mentionné lors de la dernière réunion du Comité que nous sommes enclins à insister davantage sur les conditions d'octroi des permis que sur la réglementation générale, ce qui nous permet de mieux tenir compte des circonstances économiques particulières de chaque cas. Cela nous permet donc de suivre une approche un peu plus souple—en fait beaucoup plus souple.

En ce qui concerne CANCOM, nous avons énoncé quelques principes généraux qui visent à maximiser la disponibilité des services dans les régions isolées et sous-équipées. Nous avons également, je crois, protégé les intérêts économiques des exploitants qui risquent d'en souffrir dans certaines localités. Nous avons donc adopté la position générale que dans les cas où un conflit de ce genre est susceptible de se produire, nous décidons cas par cas. Nous pouvons, de cette façon, tenir compte des circonstances propres de chaque distributeur. Nous avons donc pris, dans l'ensemble, des décisions de caractère général mais nous avons également conscience de la nécessité de trancher cas par cas parfois pour protéger les intérêts des diffuseurs existants.

[*Text*]

sure that the interests of existing broadcasters are not unfairly affected.

• 1015

I would add just one other idea to this which is central to us, which is that we are very anxious to assure that the goals of the Broadcasting Act be realized in relation to the Canadian system being predominantly Canadian. Therefore, as you know, we make constant efforts to ensure that the Canadian content be augmented as much as possible. So we are putting burdens on broadcasters to spend more money on Canadian programs, and we fully realize that they cannot do that if at the same time we seriously undermine the economic base on which they operate. We are very much aware of that.

Mr. Masters: Thank you, doctor.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: I have been looking at your January 1983 policy statement on Canadian content in television. As I read it, I find it to be a pretty damning indictment of performance, particularly of the private television stations. Let me just read a couple of sentences. On page 3, you say that you are very concerned about Canadian content objectives; you say this should include:

> . . . between the most popular viewing hours a wide range of high quality Canadian produced programs . . .

At the bottom of the page you say,

> . . . an adequate quantity of Canadian television programs of high quality must be available.

Then you say on the next page:

> . . . children's programs, variety and particularly drama are seriously under-represented in Canadian television schedules.

—and so on and so on.

On page 6 you say:

> An examination of the stations' logs during the last three years indicates an unacceptable buying in the amount of Canadian programming scheduled by a number of private television broadcasts . . .

—and so on.

That has been the history ever since licences were granted by your predecessors. If the promises made by the successful applicants had been followed to any extent at all, you would not be making these kinds of criticisms.

Then you go on in the rest of this policy statement to indicate what you want them to do, and how you hope to get them to do it. Yet, on the basis of the experience until this year, and we are talking about 15 or more years, there is very little evidence that the stations have any real intention of providing the kind of programming which they promised, and which you say they should provide. I would like to get some evidence that you are really going to try harder, or try more successfully than you have up until now, to get the kind of programming which you talk about.

[*Translation*]

J'ajouterais à cela un autre principe qui nous tient très à coeur et qui est notre volonté que les objectifs de la loi sur la radio-diffusion soient respectés en ce qui concerne le contenu canadien de la programmation. Comme vous le savez, nous nous efforçons sans cesse d'accroître ce contenu. Nous contraignons donc les diffuseurs à dépenser davantage sur les programmes canadiens et nous avons pleinement conscience qu'ils ne pourront le faire si nous portons atteinte en même temps à leur santé économique.

M. Masters: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: J'ai lu votre énoncé de politique de janvier 1983 sur le contenu canadien à la télévision. Vous y faites un constat assez désastreux des résultats, particulièrement dans le cas des stations privées. Permettez-moi de citer quelques phrases. À la page 3, vous dites que vous vous préoccupez énormément des objectifs relatifs au contenu canadien; vous dites que la programmation devrait comporter:

> . . . durant les heures de grande écoute, une large gamme d'émissions de grande qualité réalisées au Canada . . .

Au bas de la page vous dites:

> une quantité suffisante de programmes de télévision canadiens de grande qualité doit être disponible.

Vous poursuivez sur la page suivante:

> . . . les émissions enfantines de variété et surtout les dramatiques sont gravement sous-représentés dans les grilles horaires de la télévision canadienne.

Etc. etc.

A la page 6 vous dites:

> L'examen des grilles horaires des stations durant les trois dernières années montre une proportion inacceptable d'émissions canadiennes diffusées par un certain nombre de distributeurs de télévision privée . . .

Etc.

C'est la même histoire depuis le jour où les permis ont été octroyés par vos prédécesseurs. Si les promesses faites par les divers postulants avaient été tant soit peu suivies, vous ne feriez pas ce genre de critique.

Dans le reste de l'énoncé vous indiquez ce que les diffuseurs doivent faire et comment vous espérez les y amener. Pourtant, sur la foi de l'expérience que nous avons accumulée jusqu'à maintenant, c'est-à-dire depuis 15 ans ou plus, rien n'indique que les stations ont véritablement l'intention de diffuser la programmation qu'ils ont promise et que vous en attendez. J'espère obtenir de vous l'assurance que vous allez vous efforcer davantage, ou bien avec plus de succès, d'instaurer le genre de programmation que vous souhaitez.

[*Texte*]

Mr. Meisel: I do not think the world is all black in this. It is true that certain statements we make there are correct. They pose problems for us. We do have difficulties in Canada in providing certain kinds of programming—drama, children's programs, and so on—at hours where they can be watched and which are Canadian and have a large following. But we are making progress, and I believe the answer to that question is one of gradual change rather than a sort of total turn-around within a matter of a year. I believe the general regulations about Canadian content are being followed. We are making them a little tougher, and at our hearings we do discuss these matters with the licensees. I think there is a fair amount of evidence, if you look at the testimony at our recent hearings, that—by that I mean hearings in the last, say, two to three years—although broadcasters in some cases do experience economic difficulties, there is a genuine desire, on the part of many of them, to do more on Canadian programming and some of them are actually doing it. When we confront the networks in the next year or so for the renewal of their licences, I think there will be a very extensive discussion of what they have done and what they propose to do. And I think you will see a continuing upward rise in the availability of Canadian programs. I think the presence of pay-TV will add to that process.

• 1020

If you look at the newspaper reports on television programs these days, you find, I think, increasing instances of Canadian programs being discussed more, being viewed more. There is a lot right now, for instance, in the press about *The Terry Fox Story*, which is a Canadian program. It was made for both pay-TV, conventional broadcasting, and exhibition in the movies by joint efforts of the private network, a pay licensee. And the CBC has had its successes with *Empire Inc.* and a great many other shows. CTV has an increasing number of Canadian programs.

So while certainly there is a great deal of cause for anxiety, and we have expressed it repeatedly, I do not think we should allow ourselves to conclude that things are just going downhill. I do not think they are. I think they are improving . . . perhaps not massively, but they are improving. I think the trick is to create an environment in which the resources and creativity of Canadian entrepreneurs and artists can be translated into larger audiences. That is the challenge and I think it is being met, but it is being met slowly rather than quickly.

Mr. Orlikow: I would like to get some real reports on what is happening and how slowly or quickly it is happening. Do you have an analysis to show, for example, the three networks—CBC, CTV and Global—say, for the last two or three or four years, the amount of programming they have done in prime time with children's programs, drama, variety, music, for example? Can we get that? Then we could see whether in fact there has been an improvement.

I have the impression, for example, that particularly Global is almost exclusively either variety programs picked up from the United States or old movies. These, unquestionably, have

[*Traduction*]

M. Meisel: Je ne pense pas que le tableau soit entièrement négatif. Il est vrai qu'il existe des insuffisances et que nous avons du mal au Canada à obtenir la diffusion de certains genres d'émissions les dramatiques, les émissions enfantines etc. à des heures de grande écoute. Nous progressons cependant et je crois que la solution sera une évolution progressive plutôt qu'un sorte de renversement complet en l'espace d'un an. Je pense que les règles générales régissant le contenu canadien sont suivies. Nous les renforçons quelque peu et nous discutons de ces questions avec les détenteurs de permis durant les audiences. Ceux qui ont suivi les audiences récentes, celles des deux ou trois dernières années, ont pu voir un désir sincère de la part de nombreux diffuseurs d'élargir leur programmation canadienne et certains le font d'ailleurs, en dépit des difficultés économiques que certains rencontrent. Lorsque nous allons confronter l'année prochaine les grandes chaînes lors du renouvellement de leur licence, nous examinerons de très près ce qu'elles ont fait et ce qu'elles ont usage de faire à cet égard et je crois que vous verrez un accrroissement régulier de la programmation canadienne. Je pense que l'existence de la télévision à péage va contribuer à ce processus.

Si vous regardez ce que dit la presse depuis quelque temps des programmes de télévision, vous verrez que l'on parle beaucoup plus des émissions canadiennes et que celles-ci sont beaucoup plus suivies. On parle beaucoup dans la presse en ce moment du film sur Terry Fox qui est une réalisation canadienne. Elle a été produite à la fois pour la télévision à péage et pour la télévision conventionnelle et la projection en salles; il s'agit d'une coproduction d'une châine privée et d'un distributeur à péage. Radio-Canada a rencontré un grand succès avec son émission *Empire Inc.* et beaucoup d'autres. CTV également diffuse un nombre croissant d'émissions canadiennes.

Ainsi donc, bien qu'il y ait des raisons de s'inquiéter et que nous ayons nous-mêmes exprimé ces inquiétudes à plusieurs reprises, il ne faut pas en conclure que la situation se détériore, au contraire. Je crois qu'il y a une amélioration, peut-être pas massive mais certaine. Ce qu'il faut c'est créer un environnement dans lequel les ressources et la créativité des producteurs et des artistes canadiens réunira un public plus vaste. C'est là le défi qui nous est lancé et je pense qu'il est relevé, même si les choses vont un peu lentement.

M. Orlikow: J'aimerais avoir des indications précises sur ce qui se fait et avec quelle rapidité. Disposez-vous d'une analyse indiquant, par exemple, la proportion d'émissions aux heures de grande écoute diffusées par les trois réseaux, C.B.C., C.T.V. et Global, émissions enfantines, dramatiques, variétés, musique? Possèdez-vous ces données? Cela nous permettrait de déterminer s'il y a eu effectivement amélioration.

J'ai l'impression, par exemple, que Global particulièrement diffusait presque exclusivement des programmes de variétés achetés aux États-Unis ou des vieux films. Ces émissions

[*Text*]

big drawing power . . . they get a big part of the audience. They are also pretty cheap for Global to program. It seems to me that makes it very tough not only for the CBC, which has public funding, but even tougher for CTV, which may either want to, or may, because of the kind of pressure that you should be putting on them, do more programming of the kind we talked about. But they cannot, because Global is running very popular programs which it gets very cheaply.

Mr. Meisel: There are two things I would like to say.

• 1025

Certainly we would be prepared to produce some evidence of the kind that you like, partly on the basis of what we now know. As our hearings progress, we will have additional information which we will be very glad to make available to the committee. In most cases . . . and Global is perhaps a good case in point, because as you know, there have been some difficulties . . . We held a hearing last year and renewed their licence for two years as a result of very extensive probing into what they had done and what they proposed to do. They have reduced certain kinds of programs which meet the requirements. They are committed to producing new ones. All this will be reivewed when the present two-year licence will come to be renewed. There, too, there is a change, and again I personally would like to see more Canadian programming, sometimes perhaps programming that is Canadian in more than just the technical aspects of where the program was made, which studios, and who participated. Sometimes we get Canadian programs that are Canadian in name but not genuinely Canadian in the themes they pursue—which in some cases is perfectly legitimate. If it becomes exclusively the case, it is dangerous. In all these areas, there is some movement; but we will certainly let you know in greater detail and more specifically what the situation is.

Mr. Orlikow: If we turn from conventional TV to pay-TV and come back to the same question I asked you when you were here a little while ago . . . Since you were here we have had the spectacle of the difficulties of C Channel. I will ask you again: When you were holding your hearings before you granted your pay-TV licences, a number of groups—quite a number of groups . . . and some members of Parliament, including our representatives on this committee, raised a question, in fact warned that if you granted multiple licences then the licencees would have great difficulties, just as CTV and Global do. The individual conventional stations have had difficulties in meeting the commitments, the promises they made, in terms of Canadian production, Canadian content. Now we have the situation with C Channel, which had to have that weekend extravaganza to stave off bankruptcy—which it may not have done yet. What is the evidence to date? Are the pay-TV channels getting the kind of numbers of subscribers they thought they would get? If they are not, will they have

[*Translation*]

attirent sans aucun doute un vaste public et elles coûtent peu cher. Cela rend beaucoup plus difficile à Radio-Canada mais surtout à C.T.V. de donner suite aux pressions que vous exercez sur eux et de proposer le genre de programmes dont nous parlons. Ils ne peuvent pas le faire car Global diffuse des émissions très populaires qu'elle achète à bas prix.

M. Meisel: Il y a deux choses que j'aimerais dire.

Nous sommes certainement disposés à vous fournir le genre de preuves que vous voulez avoir en main, en nous reportant en partie à ce que nous savons. Par ailleurs, au fur et à mesure que les audiences progresseront, nous obtiendrons davantage de renseignements, qu'il nous fera plaisir de vous communiquer. Dans la plupart des cas, et à ce sujet, l'exemple de Global vient peut-être à point nommé, car cette chaîne a connu certaines difficultés, comme vous ne l'ignorez sans doute pas . . . Nous avons tenu une audience l'année dernière où nous avons renouvelé pour deux ans le permis de cette chaîne, à la suite d'une enquête très poussée sur ses activités et ses projets. À la suite de cela, on a réduit un certain nombre d'émissions pour se conformer aux exigences et on s'est engagé à en produire de nouvelles. Tout cela sera réexaminé lorsque le permis de deux ans sera échu et qu'il faudra demander un renouvellement. À cet égard aussi, il y a évolution, et encore une fois, personnellement, j'aimerais qu'on diffuse davantage d'émissions canadiennes, et par cela j'entends des émissions canadiennes sur d'autres plans que technique, c'est-à-dire qui ont été tournées dans des studios canadiens, au Canada, et avec l'aide de Canadiens. En effet, dans de tels cas, nous avons parfois obtenu des émissions canadiennes de nom seulement, car les thèmes qu'elles exploitaient n'étaient pas authentiquement canadiens même si dans certains cas, ils étaient tout à fait légitimes. C'est lorsqu'il n'y a que ce genre d'émissions là que cela devient dangereux. Cependant, on a observé une certaine évolution dans ce domaine. Enfin, nous vous renseignerons certainement de façon beaucoup plus détaillée sur cette situation.

M. Orlikow: Si nous passons maintenant de la télévision régulière à la télévision à péage, j'aimerais vous reposer la même question que je vous ai soumise il y a quelques temps . . . Depuis votre dernière comparution, nous avons eu le spectacle des difficultés rencontrées par C Channel. Je vais donc vous poser à nouveau la question suivante: Lorsque vous avez tenu vos audiences relatives à l'octroi de permis d'exploitation de télévision à péage, des groupes assez nombreux et certains députés, y compris nos représentants de ce comité vous ont mis en garde contre le fait d'accorder un très grand nombre de permis, car cela entraînerait beaucoup de difficultés pour les détenteurs, comme cela est le cas pour CTV et Global. Les stations individuelles régulières ont déjà des difficultés à tenir leurs promesses en matière de production et de contenu canadien. Or, maintenant c'est C Channel qui connaît de grandes difficultés, à tel point qu'elle a dû tenir un marathon de fin de semaine pour éviter la faillite, et même cela n'a peut-être pas réussi. J'aimerais donc savoir quels sont les faits

[*Texte*]

the revenue to do the kinds of things they promised and which you expected of them?

Mr. Meisel: As I mentioned, I believe, last time, Mr. Chairman, when Mr. Orlikow and I discussed this, I think it is too soon to make any decisions which would examine the wisdom of our general scenario adopted in our March 18, 1982, decision.

We will have to wait. Pay-TV is an enormously complex matter and it is just unreasonable, I think, to draw any conclusions on how it is going to do on the basis of three or four months operations. The experience in the United States makes it very clear that the successful operators had to endure a long period of losses before they could actually declare any kind of profits at all. It is going to take a while.

• 1030

I do not think anyone seriously questioned the advisability of combining mass appeal services with very specialized services that would cater to minority clienteles. I may be mistaken, but I do not recall anyone, for instance, arguing that if we give a licence to a national company basing its program essentially on movies, mass entertainment, we should not license something like C Channel, which was quite avowedly catering to a limited audience. I think it would have been wrong for us not to allow this kind of diversity of taste to be served by the technical capabilities that are available through pay-television.

I am glad you mentioned the C Channel, because it gives me an opportunity to say something I think needs to be said. Obviously the C Channel has been having difficulties, difficulties I gather in part caused by the absence of a sufficient level of capital perhaps to make sure they can last long enough to turn the thing around—and they are dealing with that . . . and difficulties also because the subscription is not as high as was expected. But I think it would be a mistake to assume C Channel is finished. It is not. They are having difficulties. They are coping with them.

I believe the people who argue that they have gone under are not doing either the C Channel or themselves a very great service. They are not representing the facts as they are. C Channel is attempting to find a way out of its problems. I think they are doing a number of things which appear to be promising. While I guess the future is uncertain, that means there is a chance they will pull through. I think it is important for everyone who believes in varied, comprehensive programming in Canada not to sell them down the drain prematurely. They are not there yet.

Mr. Orlikow: Do their difficulties not demonstrate that just as PBS in the United States can only get a small percentage of

[*Traduction*]

relatifs à cela jusqu'à maintenant. Les chaînes de télévision à péage obtiennent-elles le nombre d'abonnés qu'elles espéraient recruter? Sinon, auront-elles suffisament de recettes pour concrétiser les projets qu'elles ont promis de réaliser et que vous attendez d'elles?

M. Meisel: Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit la dernière fois que M. Orlikow et moi-même avons discuté de cela, je crois qu'il est trop tôt de porter un jugement sur le bien-fondé de la formule que nous avons adoptée lors de la décision que nous avons rendue le 18 mars 1982.

Il faudra attendre. La télévision à péage est une question extrêmement complexe, et il n'est pas juste, à mon avis, de tirer des conclusions sur sa situation actuelle en nous reportant à trois ou quatre mois de fonctionnement seulement. À cet égard, ce qui s'est passé aux États-Unis nous indique que les télédiffuseurs qui ont réussi à rentabiliser leur exploitation ont dû passer par une longue période de perte avant de réaliser quelques bénéfices que ce soit. Cela prendra donc quelque temps.

Je ne crois pas que personne ait contesté vraiment le bien-fondé de la conjugaison de services d'intérêt très général et de services très spécialisés s'adressant à une clientèle limitée. Je me trompe peut-être, mais je ne me souviens pas que quiconque ait prétendu que si nous accordions un permis à une entreprise nationale dont la programmation était constituée essentiellement de films et d'émissions de divertissement, que nous ne devions pas accorder des permis à une entreprise comme C Channel, qui avouait d'ailleurs s'adresser à un auditoire limité. Nous aurions commis une erreur si nous n'avions pas permis que la télévision à payage satisfasse des goûts divers.

Je suis heureux que vous ayez mentionné C Channel, car cela me permet de faire une précision qui s'impose à mon avis. Il est bien manifeste que la chaîne C Channel a connu des difficultés, difficultés causées en partie par des capitaux insuffisants, ce qui empêche de savoir si la station pourra durer assez longtemps pour renverser la vapeur, mais de toute façon, l'entreprise s'occupe de cette question. Par ailleurs, elle a également connu des difficultés parce qu'elle n'avait pas obtenu autant d'abonnements que prévu. Cela dit, à mon avis, ce serait une erreur que de conclure que la chaîne C Channel est battue, car tel n'est pas le cas. Elle connaît des difficultés, mais elle essaie d'y remédier.

Ceux qui prétendent qu'elle a déjà sombré ne rendent service ni à l'entreprise, ni à eux-mêmes. J'entends par là qu'ils ne présentent pas les faits tels qu'ils sont. La station C Channel cherche à résoudre ses problèmes. Elle a d'ailleurs pris certaines initiatives qui me paraissent très prometteuses. En conséquence, bien que l'avenir soit incertain, cela signifie qu'elle a une chance de s'en sortir. Je crois qu'il est important pour quiconque croit en une programmation diverse et globale au Canada, de ne pas la déclarer battue d'avance, car on n'en est pas encore là.

M. Orlikow: Cependant, les difficultés que connaît cette chaîne ne sont-elles pas la preuve que dans ce domaine, on ne

[*Text*]

the viewing audience, just as CBC would have great difficulty in holding its audience if it produced and showed a very heavy proportion of what one might call "cultural" programs, the market is relatively small, and maybe it would have been much better, instead of having competing systems, none of which will have enough subscribers—so that showing movies and so on to have the revenue also to produce Canadian material . . . Is that not one of the problems, that you have authorized too many competing systems, none of which will be able to generate the revenue to produce the kind of programming which you and the government have said they should be doing?

Mr. Meisel: As I have said, it is too soon to judge. We do not think so, and I think if you . . .

Mr. Orlikow: You have pointed out the long period of time the American pay-TV systems had before they could make money, and they have a market 10 times our size. So with our much smaller market, how are our systems going to be able to generate the kind of revenue that is required?

Mr. Meisel: I think time will tell whether they can or not. We believe they can. I do not think the evidence at this point is adequate to support the assumptions we made or those who question them. I think time will tell.

I would like to add one thing. That is, if you do not license special kinds of services, you do not get special kinds of programming. I think if you only license one national licensee, the chances of certain kinds of programming being available would be very, very slim indeed.

• 1035

The kind of programming that C Channel is now providing for a minority of viewers is programming that responds to certain kinds of regional circumstances, which in the long run I think this system will produce.

Again, I would not be too sweeping in making generalizations about what kinds of programs people watch. It is interesting to me that PBS is the one network in the United States that is gaining in audiences, whereas the commercial U.S. networks are declining in audiences. It may be that PBS just tries harder, but it may be that the kinds of things they do have a better appeal.

So I think one should not discount the market for high-quality programming of this kind as a result, for instance, of the difficulties that C Channel is having or the fact that two such channels in the United States have had difficulties. There may be reasons for their difficulties other than just the absence of taste for further programs.

[*Translation*]

peut obtenir qu'une petite fraction des téléspectateurs, comme c'est d'ailleurs le cas pour la chaîne PBS aux États-Unis et comme ça le serait aussi pour Radio-Canada, si notre réseau national produisait et diffusait une proportion très considérable d'émissions «culturelles» . Le marché est en effet relativement petit, et il aurait peut-être été préférable de songer à autre chose qu'à un système où il y a concurrence entre diverses chaînes, car aucune d'elles n'obtient assez d'abonnés, ce qui les oblige donc à montrer beaucoup de films pour obtenir des recettes suffisantes pour produire les émissions à contenu canadien . . . Est-ce que ça n'est pas l'un des problèmes auxquels vous faites face, du fait que vous avez accordé des permis à trop de chaînes concurrentes, et qu'aucune ne sera capable d'obtenir suffisamment de recettes pour produire le genre d'émission qu'elle devrait créer, d'après vous et le gouvernement?

M. Meisel: Comme je l'ai déjà dit, il est trop tôt pour se prononcer là-dessus. Nous ne sommes pas de cet avis, et je crois que si vous . . .

M. Orlikow: Vous avez mentionné la longue période de non-rentabilité qu'ont connue les chaînes américaines de télévision à péage, et il y a un marché dix fois plus important aux États-Unis que dans notre pays. En conséquence, compte tenu de notre public beaucoup plus restreint, comment nos systèmes vont-ils pouvoir produire les recettes nécessaires?

M. Meisel: Je crois que l'avenir nous le dira. À notre avis toutefois, ces entreprises seront capables de se maintenir. Enfin, je ne crois pas qu'à l'heure actuelle, nous disposions de suffisamment de preuves pour appuyer les dires de ceux qui expriment des doutes quand à leur survie. L'avenir nous le dira.

J'aimerais cependant ajouter quelque chose. Si l'on n'octroie pas de permis relatif à la prestation de services spéciaux, et bien , on n'obtient pas de programmation spécialisée. Si l'on n'accorde qu'un permis national, les chances qu'on obtienne des émissions très spécialisées sont extrêmement minces.

La programmation que *C Channel* offre à une minorité de télespectateurs tient compte de certaines circonstances régionales, et à long terme, je crois que le système s'adaptera à cela.

Encore une fois, je ne ferai pas trop de généralisations au sujet du genre d'émissions que regardent les gens. De plus, il me semble intéressant que le réseau PBS soit le seul aux États-Unis dont les auditoires augmentent alors que les réseaux commerciaux américains perdent des télespectateurs. Il se peut que ce soit parce que le réseau PBS s'efforce davantage d'intéresser les gens, mais il se peut aussi que ce soit parce que les émissions qu'il diffuse sont plus intéressantes.

Je crois donc qu'il faut éviter de faire peu de cas de l'auditoire intéressé à des émissions de grande qualité, à cause des difficultés que connaît le réseau *C Channel*, ou encore parce que les deux réseaux américains semblables ont déjà connu des problèmes. Il se peut que leurs difficultés aient été causées par autre chose que l'absence d'intérêt pour leurs émissions.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: Thank you very much, Mr. Orlikow.

For the information of the committee, the room has been booked at 11.00 a.m., so we will have to finish promptly. We will be taking 10-minute sessions for two parties—and five minutes under the circumstances, if you do not mind, Mr. Orlikow. So with that we will now turn to the Official Opposition.

Mr. Paproski.

Mr. Paproski: Thank you.

Dr. Meisel, I am a little concerned about one particular thing which I have just been watching very carefully, and that is these documentaries that we have in the United States, and I think the same would apply to *W-5*. The one I am talking about right now is the *60 Minutes* deal with the Dan Rather suit that is taking place in the United States, where a documentary on medical fraud was shown and the doctor is suing Dan Rather, the newsman, saying that he made a double-take on the programming of the thing in order to make an exposé for *60 Minutes*.

What worries me is what protection the newsman has here when we have a *W-5* program—or any other program, as far as that is concerned—and also what protection the person interviewed has in Canada. We are talking about a $30-million suit in the United States. I think if CBC were to have a $30-million suit, two of those and you guys might as well fold.

So I worry. Your law officers have been watching this; has the CRTC had any problems?

I know that politicians sometimes have that problem. They have a 60-minute interview and they may get a two-minute clip on *The National* of what the newsman would like to say happened and it is not necessarily what the person who was interviewed wanted to say.

I know that you can understand the problem. You can do all kinds of things when you do an interview. You might say it was fraud on one particular item and the newsman will take that little clip and ask on something else if that is the case and the person interviewed will say yes, that was a fraud, but not necessarily to that particular question.

So these things do happen, and I worry. I do not know if we have had any complaints in regard to this, but it does worry me in this regard when I see this happening in the United States. Can it happen here, and have we had any complaints in this regard?

Mr. Meisel: There have been a number of cases, Mr. Chairman. There was the *Air of Death* incident some years ago, and I think Mr. Lougheed had some disagreement with the CBC. In both cases the courts settled the matter.

[*Traduction*]

Le vice-président: Merci beaucoup, monsieur Orlikow.

A titre de renseignement, la salle est réservée à partir de 11 heures, il faudra donc terminer rapidement. Nous allons donc accorder des temps de parole de 10 minutes aux deux partis, puis de cinq minutes, si cela ne vous dérange pas, monsieur Orlikow. Cela dit, je vais maintenant céder la parole à quelqu'un de l'opposition officielle.

Monsieur Paproski.

M. Paproski: Merci.

Monsieur Meisel, je suis assez préoccupé par des circonstances récentes que j'ai suivi attentivement, il s'agit de documentaires présentés aux États-Unis. La même chose pourrait d'ailleurs s'appliquer à l'émission *W-5*. En l'occurrence, il s'agit de l'émission *60 minutes*, plus précisément des poursuites intentées contre M. Dan Rather aux États-Unis, à la suite d'un documentaire présenté sur une fraude médicale. Le médecin en question intente des poursuites contre M. Rather, reporter affecté à cette émission parce qu'il estime que ce dernier a fait deux prises de la même chose dans le but de dénoncer certaines activités dans le cadre de l'émission.

Ce qui me préoccupe, c'est la protection dont jouirait un reporter placé dans des circonstances semblables, par exemple dans le cadre de l'émission *W-5* ou de toute autre émission analogue, et de la protection accordée à la personne interviewée au Canada. Rappelons-nous qu'il s'agit de poursuites de $30 millions aux États-Unis. Or, si Radio-Canada faisait face à ce genre d'action en justice, je crois qu'il faudrait que le réseau plie boutique et vous aussi.

Je suis donc inquiet. Vos conseillers juridiques ont suivi ce dossier, j'aimerais donc savoir si le CRTC a déjà fait face à ce genre de problème.

Je n'ignore pas que les hommes politiques sont parfois confrontés. Ainsi par exemple, ils accordent une entrevue de 60 minutes, et tout ce qu'ils verront à l'émission *The National* sera un extrait de 2 minutes correspondant à ce que le reporter croit s'être passé mais qui ne représente pas nécessairement ce que l'interviewé voulait dire.

Je suis certain que vous pouvez comprendre ce problème. On peut faire toutes sortes de choses dans le cadre d'une entrevue. On peut dire qu'il s'agit d'une fraude au sujet d'un point précis, et alors le reporter prendra ce petit extrait, et au sujet d'autres choses, et demandera si tel est bien le cas. L'interviewé répondra dans l'affirmative, d'après lui c'était une fraude mais pas nécessairement par rapport à la question posée.

Ce genre de chose se produit donc, et cela m'inquiète. J'ignore si nous avons reçu des plaintes à ce sujet, mais je suis inquiet lorsque je vois ce qui se passe aux États-Unis. J'aimerais donc savoir si cela peut se produire ici, et s'il y a eu des plaintes à cet égard?

M. Meisel: Il y a eu un certain nombre de cas, monsieur le président. Je songe par exemple à l'émission *Air of Death* il y a quelques années, et au différent survenu entre M. Lougheed et Radio-Canada. Dans les deux cas cependant, le problème a été résolu devant les tribunaux.

[*Text*]

While this is a matter of very genuine concern, certainly, to me, it is appropriate, I believe, that the courts should handle it and that the best that we can do is to provide general guidelines and regulations that will maximize both the freedom of the process and the opportunity for complainants to make their case with the broadcaster—and for the broadcaster, on the other hand, to have the kind of freedom needed to do his work.

• 1040

By the way, I am told by my neighbour, Hank Intven, that *Air of Death* was not in the courts. I guess the CRTC held an inquiry into it, and we acted in a quasi-judicial manner.

Anyway, it is a very serious issue. I think the danger is that if an agency such as ours becomes too active in it, then you have a government agency that is only remotely responsible to Parliament acting as a censor which might inhibit freedom of speech. I think that is a very great danger. So I come back to the reply I gave earlier to a related question; that is, I think perhaps, in an imperfect world, the courts are probably the safest place where these matters can be handled.

Now, what you do about these enormously costly lawsuits that may emerge is a tough one. I do not know if Mr. Cohen, our legal counsel, would have anything to add to this.

Mr. Avrum Cohen (General Counsel, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission): I certainly support the chairman's general thrust; that is, matters of libel and what have you are for the courts to decide, certainly not the commission.

The only thing I would add is that the Broadcasting Act does speak of high standard of broadcasting, which is the commission's responsibility, and speaks of balance; and both of these are relevant to the type of issue you are addressing. We have had occasion to look into complaints about *W-5*, in fact, which is one you mentioned. That has resulted, in some cases, in retractions and apologies or balancing with programming that chose a view other than that first shown.

So the commission, certainly to that extent, does involve itself in the quality of broadcasting. But as for pursuing someone for damages, for criminal libel or what have you, that certainly is not our function.

Mr. Paproski: I do not have any more to ask in this regard. I think *W-5* is doing a great job as far as their production is concerned. But I do worry for the protection of both the newsman who is interviewing and also the person being interviewed. The newsman at least has the clips that he can take and reshow and do over and over again, but the person interviewed does not have that; and it makes it kind of difficult. He can say he did say so and so, and it did not happen or it did happen; and it makes it difficult for that person being interviewed.

[*Translation*]

En conséquence, même si ces questions me préoccupent beaucoup, il me semble que c'est aux tribunaux qu'il revient de s'en charger, et que tout ce que nous pouvons faire, c'est de fournir des lignes directrices et des règlements, qui donneront le maximum de libertés au service de Radio-Canada tout en donnant un maximum de possibilités aux plaignants de faire valoir leurs causes auprès du radiodiffuseur. Il faut cependant que le radiodiffuseur ait toute la liberté nécessaire pour effectuer son travail.

Mon voisin, Hank Intven, m'affirme que *Air of Death* ne s'est pas rendu devant les tribunaux. Le CRTC a tenu une enquête à ce sujet et a agi en sa qualité d'organisme quasi-judiciaire.

Il reste que c'est très sérieux. Si un organisme comme le nôtre s'engage trop sur ce plan, et il faut se rappeler qu'il est seulement comptable au Parlement indirectement, il devient censeur et risque de limiter le droit de parole. C'est un très grave danger. Je vous réponds donc ce que j'ai répondu plus tôt à une question connexe. Dans un monde aussi imparfait que le nôtre, il semble bien que les tribunaux soient le meilleur endroit où s'adresser dans ce genre de situation.

En ce qui concerne les poursuites très coûteuses qui peuvent en découler, je dois vous avouer que je trouve la question très difficile. Je ne sais pas si M. Cohen, notre conseiller juridique, a quelque chose à dire à ce sujet.

M. Avrum Cohen (chef du contentieux, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes): Je suis d'accord avec ce qu'a dit le président de façon générale, c'est-à-dire que les poursuites en diffamation et le reste doivent être réglées par les tribunaux et non pas par le Conseil.

Ce que je pourrais ajouter, c'est que la Loi sur la radiodiffusion fait état de normes élevées de radiodiffusion et d'équilibre, deux choses qui intéressent le conseil et qui sont pertinentes dans ce genre de situation. C'est ainsi que nous avons été amenés à enquêter à la suite de plaintes au sujet de *W-5*, l'une des émissions que vous avez mentionnées. Dans certains cas, il en a résulté des rétractations, des excuses, ou des émissions destinées à rétablir l'équilibre, c'est-à-dire adoptant un point de vue différent de celui qui avait d'abord été exprimé.

Donc, le conseil, dans ses limites, se préoccupe de la qualité de la radiodiffusion. Pour ce qui est des poursuites en dommages et intérêts, observations et le reste, elles ne sont certainement pas de son ressort.

M. Paproski: Je n'ai pas d'autres questions à ce sujet. Du point de vue de la qualité de la production, je pense que *W-5* fait du bon travail. Ce qui me préoccupe, c'est la protection qui doit être accordée à l'interviewer comme à la personne interviewée. L'interviewer, en ce qui le concerne, a la bande, qu'il peut diffuser aussi souvent qu'il le désire. La personne interviewée, elle, n'a pas ce privilège. Elle ne peut pas vérifier si elle a vraiment dit telle ou telle chose, si telle ou telle chose s'est vraiment passée. Elle se trouve dans une situation plus difficile.

[*Texte*]

So it is something I would hope maybe CBC--not you people so much, but maybe even your legal department ... would watch closely in the United States to see what is going to happen. It is going to be a precedent case, which is going to hamper the way these news people do their exposés on their programming. So I appreciate what you have said. Thank you.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Paproski.

Mr. Bosley.

Mr. Bosley: In all of these conversations about the CRTC's role and so forth, the guiding phrase is always: We are not a censor operation. How do you distinguish in your own mind between the censoring you do of what a broadcaster can show through the licensing process and other forms of censorship? Is it not just a fact that I cannot put anything on air unless I have your licence approval, and that you make your licence decisions based on what you believe is for the public good? Is that not a form of censorship?

Mr. Meisel: I think not, Mr. Chairman. What we do is take the bible, which is Section 3 of the Broadcasting Act. We repeat it over and over again, everywhere: It is Parliament that made the decision about the kind of broadcasting system this country should have. It was one of the rare cases where I think there was a unanimous decision. That is what we work with. Now, it is true, of course, that as you interpret the words in the act, to some extent you give it new meaning. You push it and pull it and tug it and so on.

• 1045

But basically, I think when you people say programs should be varied and comprehensive, of high standard, when you say that things should be predominantly Canadian and so on and the broadcasting system should contribute to the social, economic, cultural and political fabric of Canada, it is these things that we have tried to flesh out by the kind of licensing decisions we make. We do not censor. We do not forbid. We simply ask people to do the kinds of things that Parliament has called for in its act.

So I do not think that is censorship. We do not limit; we liberate. That is perhaps a bit grandiloquent; but I think basically that is what we try to do. So the varied and comprehensive system really does operate. And that is not censorship.

Mr. Bosley: Is it not censorship to say no, you cannot?

Mr. Meisel: The area where the shoe pinches most, of course, is the Canadian-American content. When we try to put limits on the amount of American programming—or to put it the other way, when we try to assure that there is at least a minimum percentage of Canadian programming—what we are doing is not keeping out American programs. There are lots of them. We are saying Canadians must be entitled, as Parliament says, to have access to varied and comprehensive programming, including Canadian shows; and if we did not do that, they would not have the choice of Canadian shows.

[*Traduction*]

J'aimerais donc que les organismes comme la Société Radio-Canada, par exemple, et même peut-être votre contentieux, examinent de très près ce qui se passe aux États-Unis actuellement. Il risque d'y être créé un précédent qui influera sur la façon dont les journalistes prépareront leurs émissions. Je vous remercie de vos renseignements.

Le vice-président: Merci, monsieur Paproski.

Monsieur Bosley.

M. Bosley: Dans toutes ces discussions sur le rôle et la fonction du CRTC, il y a une phrase qui revient toujours: Nous ne sommes pas des censeurs. Comment faites-vous la différence entre la forme de censure qui est le processus d'octroi de licence assorti de certaines conditions aux radiodiffuseurs et les autres formes de censure? Le simple fait que vous devez absolument accorder une licence et que l'octroi de cette licence soit conditionnel à votre perception du bien commun n'est-il pas une forme de censure?

M. Meisel: Je ne pense pas, monsieur le président. Nous avons notre bible qui est l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion. Nous le répétons sans cesse: c'est le Parlement qui a décidé du système de radiodiffusion qui doit être en vigueur au pays. C'est l'une des rares occasions même où sa décision a été unanime. Nous nous y tenons. Il est vrai que l'interprétation de la loi peut varier. Il est possible de lui faire dire plusieurs choses.

Vous nous dites que le choix des émissions télévisées doit être varié et complet, que la production doit être de haute qualité et principalement canadienne, que le système de radiodiffusion doit contribuer à la structure sociale, économique, culturelle et politique du Canada. Nous essayons d'en tenir compte dans nos décisions sur les licences. Nous ne sommes pas des censeurs. Nous n'empêchons pas quoi que ce soit. Nous disons simplement aux gens de respecter les désirs du Parlement.

Nous ne sommes pas des censeurs, nous ne limitons pas quoi que ce soit, au contraire, nous ouvrons des horizons. C'est peut-être dit en style grandiloquent, mais c'est ce que nous essayons de faire. Nous faisons en sorte que le système soit varié et complet, nous ne faisons pas de censure.

M. Bosley: Est-ce que ce n'est pas de la censure que de dire: Vous ne pouvez pas faire telle chose?

M. Meisel: Là où la chaussure fait le plus mal c'est au niveau du contenu canadien et américain. Lorsque nous essayons de limiter le nombre d'émissions américaines, ou, sous un autre angle, lorsque nous essayons de faire en sorte qu'il y ait un minimum d'émissions canadiennes, nous n'interdisons pas les émissions américaines. Il y en a beaucoup. Nous disons simplement que les Canadiens ont le droit, selon les désirs du Parlement, à un choix varié et complet d'émissions, donc d'émissions canadiennes. Si nous ne procédions pas comme nous le faisons, il n'y aurait pas de choix d'émissions canadiennes.

[*Text*]

So we are not censoring; we are liberating. We are opening the thing up. So we do not prohibit. We try to promote the goals that you people have set for us by giving people greater choice rather than limiting choice. I think you will find it hard to accuse us of limiting choice. We try to make sure that people actually can make a distinction and choose a program that is Canadian, despite the fact that the economic realities make it tough for Canadian broadcasters to produce those programs, sometimes.

Mr. Bosley: My time has run out, unfortunately. I would like to pursue that.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Bosley.

Now, for the government side, Mr. Herbert.

Mr. Herbert: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Meisel, though the CRTC was set up as an instrument of government policy, there is a perception that it is an independent body. In that light, I wonder if you are going to be able to comment on a dilemma which I, as an individual, will be facing in about three weeks.

Some of us are meeting a very strong delegation from the United States Congress, of representatives and senators, to discuss our mutual problems; and one of the subjects is communications. Out of that comes, of course, Bill C-58, on border broadcasting; and we know that at the present time in the House of Representatives, because of the way the pressure groups are set up, moves are afoot to try to counterbalance Bill C-58—Telidon legislation as an example.

I think most of us recognize that in the United States they do not have any appreciation of what we call Canadian culture. Certainly the impression I have received in the past is that the CRTC is looked upon by the Americans as being a non-tariff barrier.

Now, we have discussed Canadian programming this morning at length. You have discussed licensing decisions, CRTC interpretation of the law. You must have given some recognition to this difficulty we are facing. I do not think we are powerful enough to play hard ball with the Americans, but under the present congressional system all kinds of things can be coming out of that House of Representatives. If you have given some thought to this, do you recognize that we can lose an awful lot in our pursuit of our Canadian culture, Canadian content, and so on, and we can lose an awful lot if the Americans finally decide that in effect we are erecting what they see as a non-tariff barrier?

Can you comment?

• 1050

Mr. Meisel: Yes, Mr. Chairman. I would be glad to comment on Mr. Herbert's very important point. First of all, of course, Bill C-58 is an amendment to tax law, it is not a CRTC decision. So we are not the obstacle; we happen to be innocent in this case, although I am sure every single member

[*Translation*]

Donc, nous ne faisons pas de censure, nous ouvrons des possibilités. Nous ouvrons le système, nous n'interdisons pas quoi que ce soit. Nous essayons de réaliser les objectifs que vous nous avez fixés en accroissant le choix des gens. Je ne vois pas comment vous pourriez nous accuser de limiter le choix. Nous essayons de faire en sorte que le public fasse la distinction et choisisse des émissions canadiennes, même si la réalité économique fait qu'il est parfois très difficile pour les radiodiffuseurs canadiens de produire des émissions canadiennes.

M. Bosley: Malheureusement, mon temps de parole est écoulé. J'aurais voulu avoir l'occasion de poursuivre.

Le vice-président: Merci, monsieur Bosley.

Du côté des ministériels, maintenant, avec M. Herbert.

M. Herbert: Merci, monsieur le président.

Monsieur Meisel, même si le CRTC a été créé pour être un instrument de la politique gouvernementale, il est perçu très souvent comme un organisme indépendant. Aussi, je me demande si vous êtes en mesure de résoudre le dilemme dans lequel je me retrouverai, en tant qu'individu, dans environ trois semaines.

Certains d'entre nous devons rencontrer une très importante délégation du Congrès des États-Unis, de représentants et de sénateurs, afin de discuter de nos problèmes communs, et l'un de ces problèmes a trait justement aux communications. Dans ce cadre, s'insère évidemment le projet de loi C-58, sur la radiodiffusion et la frontière. Nous savons tous qu'actuellement à la Chambre des représentants, par suite des pressions exercées, des mesures sont envisagées en vue de contrebalancer le projet de loi C-58, la Loi sur Télidon.

Nous savons tous qu'aux États-Unis on ne comprend pas très bien ce que nous nous appelons la culture canadienne. Je sais que personnellement j'ai souvent eu l'impression que les Américains considèrent le CRTC comme une barrière non tarifaire.

Nous avons beaucoup parlé des émissions canadiennes ce matin. Vous avez fait allusion à vos décisions portant sur les licences et à votre interprétation de la loi. Vous devez avoir une idée du problème auquel nous faisons face. Nous ne sommes pas vraiment en mesure de jouer dur avec les Américains. D'autant qu'avec le système actuel aux États-Unis, il est presque impossible de prévoir ce que peut faire la Chambre des représentants. Avez-vous envisagé ce problème, savez-vous que nous risquons de perdre beaucoup en essayant de protéger notre culture canadienne et notre contenu canadien si les Américains en viennent à la conclusion que nous érigeons des barrières non tarifaires?

Qu'en pensez-vous?

M. Meisel: Il me fait plaisir de donner mon opinion sur ce point très important soulevé par M. Herbert. D'abord, le projet de loi C-58 est un amendement de la Loi de l'impôt et non pas une décision du CRTC. Nous ne faisons obstacle à rien. Nous sommes innocents dans cette affaire, même si individuellement

[*Texte*]

of the CRTC fully supports the bill and the act and thinks it was a necessary thing to do.

I have spoken two or three times in the United States at various gatherings trying to defend our position, and you are quite right: the Americans do not find it easy to understand the need for us to defend our culture and the economic viability of certain things that we do. I would very strongly urge you, Mr. Herbert, to put our case to your American friends, because they do eventually see the point. The argument that I found most effective is to find American examples where the Americans have put limitations, which they have done on many occasions, on foreign labour, on foreign resources, to protect American industry and the American national self-interest.

So I think we must defend that legislation, although I fully realize that what you say is quite correct—that there are many Americans who, through mirror legislation, are trying to penalize Canadians in matters which are probably much more far-reaching in economic terms than the border station case. But I think we must defend our cultural identity and try to persuade, every time, the Americans to see it is in their interest that Canada does not become another state of the United States and that to do that we need to do certain things. The bill is one of the things I think needs to be done in that context. So I think we need to defend our position, rather than compromise it. That is my personal view . . . the commission has not discussed it in these terms.

Mr. Herbert: Mr. Meisel, I certainly am not going to disagree with you on that. I agree fully with your position, and we will try. But our difficulty, of course, when we had some supremacy in the satellite field initially, there was obviously a concern expressed in the United States that we would be using that initially to swamp the United States—take away their business, in effect—because I think their primary consideration is certainly not culture, it is economic viability, dollars and profit.

Now, though, we are facing the reverse situation. We can see ourselves being swamped because of the American supremacy on satellite transmissions into Canada. Do you not recognize that you are facing an almost impossible situation when you discuss Canadian content, for example? We now seem to have government acceptance of the fact that everybody is going to be able to have their own dish very soon. What is going to happen? Is it just by process of attrition? Is everything going to die out? I get quite concerned about this. When we can pick up 100 stations via our dish, and most of them come from the United States. What does it matter any more?

Mr. Meisel: I think what is needed is a combined effort on the part of everyone in Canada to recognize the problem which you have identified, and then to try to work with others to resolve it. I believe the various fronts which have opened up in this area are partly regulations, such as our Canadian content regulations, partly the call that we have just made for narrow-cost services, which will perhaps enable Canadians to have

[*Traduction*]

nous sommes sûrement d'accord avec le projet de loi ou la loi et les jugeons nécessaires.

Nous avons eu l'occasion deux ou trois fois de prendre la parole aux États-Unis lors de diverses réunions et d'y défendre notre position. Vous avez parfaitement raison de dire que les Américains comprennent difficilement le besoin que nous éprouvons de défendre notre culture ainsi que les facteurs économiques qui sous-tendent certaines de nos décisions. Je vous invite fortement, monsieur Herbert, à défendre notre point de vue devant nos amis américains. Ils finissent toujours par comprendre nos arguments. La méthode la plus efficace que j'ai trouvée a été de donner des exemples de limites que les Américains eux-mêmes ont imposées, pour la main-d'oeuvre étrangère, pour les ressources étrangères, par exemple, afin de protéger l'industrie américaine et l'intérêt national américain.

Donc, nous devons essayer de défendre le projet de loi, même si nous savons, comme vous l'avez dit, que beaucoup d'Américains, par la voie de lois de contrepartie, essaient de nous pénaliser de façon beaucoup plus sentie sur le plan économique que ce que peut représenter l'affaire des stations à la frontière. Nous devons quand même essayer de défendre notre identité culturelle et persuader les Américains qu'il est dans leur propre intérêt d'éviter que le Canada ne devienne un autre État. Afin d'éviter ce sort, nous devons prendre certaines mesures. Il se trouve que l'une de ces mesures est le projet de loi envisagé. Nous pouvons défendre notre position sans l'adoucir. Je vous livre ici mon opinion personnelle. Le Conseil n'en a pas discuté comme telle.

M. Herbert: Je vais certainement être d'accord avec vous là-dessus, monsieur Meisel. Nous allons essayer, malgré les difficultés. Au départ, lorsque nous étions plus avancés que les Américains dans le domaine des satellites, les Américains craignaient que nous arrivions à les inonder de nos émissions et à leur faire perdre de l'argent. Ce qui les préoccupait, eux, ce n'était pas la question culturelle, mais la rentabilité de leurs opérations.

La situation est maintenant renversée. Nous risquons d'être inondés d'émissions américaines à cause de la suprématie des États-Unis dans le domaine des transmissions par satellite. En ce qui qui vous concerne, n'êtes-vous pas confronté à un problème insoluble relativement au contenu canadien. Il semble que le gouvernement canadien soit maintenant prêt à accepter le fait que n'importe qui pourra avoir son antenne parabolique. Que va-t-il se passer? Le système s'érodera-t-il tout simplement? Disparaîtra-t-il? C'est une perspective qui m'inquiète beaucoup. Il est possible de capter 100 stations au moyen de l'antenne parabolique, et la plupart de ces stations sont des stations américaines. Est-ce que le jeu en vaut encore la chandelle?

M. Meisel: Il faudra un effort concerté de la part de tous les Canadiens pour faire face au problème que vous avez identifié et pour y trouver des solutions. Parmi les diverses possibilités qui s'offrent à nous, il y a la réglementation, comme celle qui porte sur le contenu canadien, il y a l'appel que nous venons de lancer relativement à des services à coût réduit, permettant aux Canadiens de capter des émissions américaines, mais des

[*Text*]

some access to American programs, but also to have major availability of Canadian components in these programs. I believe the government's plan to inject funds into the production industry can, if it works out properly, be extremely helpful. The efforts of the broadcasters themselves—the CBC, as well as the private broadcasters—I think are very important. I see some sign in all of these areas of awareness and of recognition that we will not be able to keep out these American programs—I think everybody pretty well agrees to that. What we can do is make sure that there are competitive Canadian programs available so that Canadians will choose. And if the Canadian programs are of high enough quality, then in many cases I think Canadians will prefer to watch things that are relevant to them rather than something that is quite irrelevant.

• 1055

Mr. Herbert: Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Herbert. As I mentioned, we will have to conclude, I guess, with the bell.

Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Dr. Meisel, a few weeks ago, when First Choice announced that it had made an agreement with Playboy to show some of their productions that were classified as soft pornography, there was quite a bit of—well, there were two reactions, it seems to me. Part of those who objected very strongly thought that something—you or the government or somebody—had to do something to stop it. There was the other reaction: a lot of people made a choice, and decided to subscribe to First Choice. But today *The Gazette* and *The Globe and Mail* report that we have a problem, at least in some parts of the country, not just over the showing of soft porn—in fact, the French counterpart or the French subsidiary of First Choice is now showing hard porn, and is being urged by some of their subscribers to show more. What do you see as the role of the CRTC in this kind of very controversial question?

Mr. Meisel: Well, the word that comes to mind is "problems," that is what we see. But I think I will go back to what I said earlier. I think in part this is something that we must try to deal with by discussions with the licensees and the process that Mr. Hart referred to earlier. I believe we need to take that into account when we think about what sort of regulations we might possibly be able to make, although that is very difficult. Primarily, I get back to the same point: I think it is something that needs to be considered in relation to the Criminal Code.

Mr. Orlikow: Are you suggesting that rather than any form of pre-censorship by your organization, or any other organization, we should use the sections of the Criminal Code to deal with obscenity and pornography, and that if and when anything is shown which the people believe or the police believe is pornographic, they would then charge the station or the cable company?

Mr. Meisel: I think, ultimately, Mr. Chairman, that would probably be the fairest way of dealing with that problem.

[*Translation*]

émissions américaines comportant des éléments canadiens importants. Je pense que le plan du gouvernement d'injecter des fonds dans l'industrie de la production, c'est là le succès auquel on s'attend, peut être extrêmement utile. Les efforts des radiodiffuseurs eux-mêmes, la Société Radio-Canada comme les radiodiffuseurs privés, sont également importants. Il semble bien maintenant que tout le monde reconnaisse le danger que peuvent présenter ces émissions américaines. Nous devons donc nous assurer qu'il y a des émissions canadiennes concurrentielles, qu'il y a un choix d'émissions canadiennes pour les Canadiens. Si les émissions canadiennes sont suffisamment de qualité, dans bien des cas les Canadiens préféreront les capter parce qu'elles auront davantage de signification pour eux.

M. Herbert: Merci, monsieur le président.

Le vice-président: Merci, monsieur Herbert. Comme je l'ai indiqué, nous devrons arrêter lorsque nous entendrons la cloche.

Monsieur Orlikow.

M . Orlikow: Il y a quelques semaines, monsieur Meisel, lorsque *First Choice* annonçait son entente avec *Playboy* en vue de diffuser certaines des émissions de *Playboy* considérées comme de la pornographie douce, il y a eu, il me semble, deux grandes réactions. Certains ont estimé que quelqu'un, vous, le gouvernement ou quelqu'un d'autre, devait intervenir pour empêcher la diffusion de ces émissions. D'autres décidaient tout simplement de s'abonner à *First Choice*. Aujourd'hui la *Gazette* et le *Globe and Mail* signalent que nous avons un problème, du moins dans certaines régions du pays. Il n'est plus seulement question de pornographie douce. La contrepartie ou la filiale francophone de *First Choice* diffuse de la pornographie dure. Elle est même encouragée par certains abonnés à en diffuser encore davantage. Quel est le rôle du CRTC, selon vous, devant cette situation?

M. Meisel: Le mot qui me vient plus rapidement à l'esprit est «problème». Je reviens à ce que je disais plus tôt. Une partie de la solution tient aux discussions que nous pourrons avoir avec les titulaires de licence et au processus décrit plus tôt par M. Hart. Nous devrons en tenir compte au moment d'envisager la réglementation que nous pourrions appliquer. Je vous concède, cependant, que la question n'est pas facile. Je pense toujours que la question doit être envisagée dans le cadre du Code criminel.

M. Orlikow: Vous voulez dire que plutôt que de prévenir les coups en faisant appel à votre organisme ou à un autre organisme nous devrions avoir recours aux dispositions du Code criminel dans les cas d'obscénité pornographique et que lorsque de l'avis des gens ou de la police des émissions sont pornographiques, la station ou la compagnie de cablodiffusion qui les diffuse devrait faire l'objet de poursuites?

M. Meisel: Je pense, monsieur le président, que finalement c'est la meilleure façon de régler le problème.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: Rather than any kind of pre-censorship on your part?

Mr. Meisel: We are looking at our own regulations as well, so it is still an open matter for us. But I think Parliament also has to do that.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

Gentlemen, Dr. Meisel, thank you very much for appearing before the committee.

For the benefit of the committee, we adjourn now to resume the committee in Room 308, West Block, at 3.30 p.m. At that time the Hon. Francis Fox will be our witness.

AFTERNOON SITTING

• 1532

Le président: À l'ordre!

Nous étudions cet après-midi le Budget principal 1983-1984, soit les crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25 sous la rubrique COMMUNICATIONS.

COMMUNICATIONS

A—Ministère—Programme des communications

Crédit 1er—Communications—Dépenses de fonctionnement . $109,863,900

Crédit 5—Communications—Dépenses en capital $17,801,000

Crédit 10—Communications—Subvention inscrite au Budget et contributions $22,073,500

A—Ministère—Programme des arts et de la culture

Crédit 15—Arts et culture—Dépenses de fonctionnement $5,723,000

Crédit 20—Arts et culture—Subventions inscrites au Budget et contributions $15,957,000

Crédit 25—Arts et culture—Versements à la Société canadienne des postes ..... $53,000,000.

Le président: Comme il y a des représentants de tous les partis et que le ministre a un horaire très chargé, sans plus tarder, monsieur le ministre, je vais vous céder la parole.

L'honorable Francis Fox (ministre des Communications): Merci, monsieur le président.

Étant donné qu'à l'occasion de mes précédentes comparutions devant le Comité, j'avais lu une déclaration qui était peut-être un peu longue et que certains membres du Comité avaient manifesté un certain intérêt pour que je m'abstienne de faire des déclarations de ce genre-là, j'ai pensé cette année la faire tout simplement distribuer par le greffier. Monsieur le président, mes fonctionnaires et moi-même sommes prêts à répondre aux questions des députés.

Le président: Monsieur le ministre, est-ce que vous pourriez nous présenter vos fonctionnaires?

M. Fox: Oui, monsieur le président. J'ai avec moi le sous-ministre des Communications, M. Robert Rabinovitch, M. Alain Gourd, qui est le sous-ministre adjoint principal pour les

[*Traduction*]

M. Orlikow: Plutôt que vous demander d'exercer une pré-censure?

M. Meisel: Nous examinons toujours notre réglementation, de sorte que nous réservons notre jugement. Je pense que le Parlement doit faire de même.

Le vice-président: Merci, monsieur Orlikow.

Messieurs, monsieur Meisel, merci beaucoup d'avoir accepté de comparaître devant le Comité.

Le Comité reprend ses travaux à la pièce 308, Edifice de l'ouest, à 15h30. L'honorable Francis Fox doit comparaître à ce moment-là.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

The Chairman: Order!

This afternoon we will be studying the 1983-84 main estimates, specifically Votes 1, 5, 10, 15, 20 and 25 under Communications.

COMMUNICATIONS

A—Department—Communications Program

Vote 1—Communications—Operating expenditures $109,863,900

Vote 5—Communications—Capital expenditures $17,801,000

Vote 10—Communications—Grants and contributions $22,073,500

A—Department—Arts and Culture Program

Vote 15—Arts and Culture—Operating expenditures $5,723,000

Vote 20—Arts and Culture—Grants and contributions $15,957,000

Vote 25—Arts and Culture—Payments to the Canada Post Corporation $53,000,000

The Chairman: As representatives of all parties are now present and since the minister is a very busy man, I will now give the floor to you, Mr. Minister.

Hon. Francis Fox (Minister of Communications): Thank you, Mr. Chairman.

Given that at my previous appearances before the committee, I read a statement which was perhaps somewhat lengthy, to the dismay of certain members of the committee, who thought I should perhaps refrain from doing so, I thought that I might simply have my statement distributed by the clerk this year. Consequently, Mr. Chairman, my officials and myself are now ready to answer the hon. members' questions.

The Chairman: Mr. Minister, could you please introduce your officials?

Mr. Fox: Yes, Mr. Chairman. Accompanying me today are the Deputy Minister of Communications, Mr. Robert Rabinovitch, the Senior Assistant Deputy Minister for Policy, Mr.

[*Text*]

politiques, et M. David Silcox qui est le sous-ministre adjoint pour les arts et la culture.

• 1535

Il y a également d'autres fonctionnaires qui sont avec moi ici aujourd'hui, particulièrement M. Doug Parkhill que vous connaissez tous, qui est le sous-ministre adjoint à la recherche, M. Jack Chambers, qui est le directeur général de la planification dans le secteur des télécommunications spatiales et M. Guido Henter qui est le directeur général de l'Agence des télécommunications gouvernementales; enfin, il y a M. Robert Giroux qui est le sous-ministre adjoint pour la Gestion des finances.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Sans plus tarder, je cède la parole à l'Opposition loyale et officielle.

Mr. Bosley: Mr. Chairman, I have a long statement to make.

Mr. Fox: Well, I am ready and willing to listen to what the opposition has to say, Mr. Chairman. I have been looking forward to this moment for a long time.

Mr. Bosley: You might have to wait a lot longer.

Several questions, Mr. Minister. Back in your leaked document, the program fund was contemplated to be paid for by the cable tax. In your later announcement you managed carefully to avoid attaching a cable tax to the program fund in order that you could be able to say when the budget was reduced: Do not ask me, it was the Minister of Finance who did that. Since you contemplated the cable tax in the beginning, and since I presume the Minister of Finance got the idea from you, was it a reasonable thing to do to cable people to ask them, through the CRTC, to be restricted to 6%, to lay off folks, and then hit them with a 6% increase?

Mr. Fox: There are a number of argumentative parts to that statement, I suppose. I would like first of all to get back to the question of the discussion paper. The discussion paper the hon. member referred to was an earlier version of a discussion paper which was leaked. The official, if I may so call it, discussion paper is obviously available now if the hon. member wishes to have a look at it.

In that discussion paper we did, as is the tradition in discussion papers in general, lay out a series of possible alternatives for consideration by Cabinet. As I indicated in the House after Cabinet considered not only the discussion paper but also quite obviously the Cabinet document, the Cabinet memorandum that arises out of that discussion paper, Cabinet decided that the program production development fund ought to be funded by funds coming out of the Consolidated Revenue Fund, as opposed to having a tied tax. So the fund that we

[*Translation*]

Alain Gourd, and the Assistant Deputy Minister for Arts and Culture, Mr. David Silcox.

Several other officials are also with me today, namely Mr. Doug Parkhill whom you all know, who is the assistant deputy minister for research, Mr. Jack Chambers, who is the director general of space communications planning, and Mr. Guido Henter, who is the director general of the government telecommunications agency; lastly, there is Mr. Robert Giroux, who is the assistant deputy minister for financial management.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Without any further delay, I will now give the floor to the loyal and official opposition.

M. Bosley: Monsieur le président, j'ai une longue déclaration à faire.

M. Fox: Eh bien, je suis bien disposé à écouter les opinions de l'opposition, monsieur le président. Depuis longtemps, j'attends ce moment avec impatience.

M. Bosley: Vous devrez peut-être attendre pendant bien longtemps encore.

J'ai plusieurs questions à vous poser, monsieur le ministre. Dans le document qui a été divulgué avant la publication officielle, on envisageait de financer le Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes par le biais d'une taxe de télédistribution. Par contre, plus tard, vous avez réussi à ne pas rattacher une taxe de télédistribution au fonds de développement afin de pouvoir maintenir, au moment de l'imposition de restrictions budgétaires, que ce n'était pas vous, mais plutôt le ministre des Finances qui en était responsable. Puisque vous avez envisagé d'imposer une taxe de télédistribution dès le début, et que c'est de vous-même, je présume, que le ministre des Finances s'est inspiré pour l'imposer, pensez-vous qu'il était raisonnable de demander aux représentants du secteur de la télédistribution, par le biais du CRTC, de se limiter à 6 p. 100, de congédier des employés et, ensuite, de leur imposer une augmentation de 6 p. 100?

M. Fox: Je suppose qu'il y a une bonne part d'argumentation dans cette déclaration. Mais d'abord, je voudrais revenir sur la question du document de travail. Le document de travail auquel l'honorable député a fait allusion n'était qu'une ébauche de document de travail, qui a été divulguée. En fait, le document de travail officiel, pour ainsi dire, est maintenant prêt, si l'honorable député veut l'examiner.

Dans ce document de travail, comme c'est la tradition pour les documents de ce genre, nous avons effectivement défini un certain nombre de possibilités à considérer par le Cabinet. Comme je l'ai indiqué à la Chambre, après avoir examiné non seulement le document de travail, mais aussi le mémoire au Cabinet qui découle du document de travail, le Cabinet a décidé que le fonds de développement de la production d'émissions canadiennes devait être financé par le biais du Fonds de revenu consolidé, plutôt que par une taxe spéciale.

[*Texte*]

have set up is a fund that receives its appropriations from the Consolidated Revenue Fund. It is in fact not in any way linked to the 6% tax announced by the Minister of Finance, in the sense that whether this fund picks up more than $35 million in the first year or not, more or less than $50 million in the second year, rising to $60 million in the fifth year, has no effect whatsoever on the level of funding which will be in the Broadcast Program Development Fund. So in that sense the existence of the fund is independent of the tax, independent of the amount of revenue that will be gathered up by the taxing authority.

Mr. Bosley: Is it a fair tax?

Mr. Fox: I have already voted on the budget. I obviously agree with the Minister of Finance's budget, which I think has been widely acclaimed in the country as being a good budget.

Mr. Bosley: The tax, whether one links it or not in economic or fiscal document terms, is to finance the program development fund. If the purpose of the development fund is to fund Canadian production, or at least to fund more production in Canada, why is it reasonable to tax pay TV, whose sole reason for being in business is to make Canadian programming, to pay for Canadian programming?

Mr. Fox: As you know, there really are, with one exception, no tied taxes in Canada. The Department of Finance does not like the tied tax system. I can only think of one. Perhaps you can think of one or two others, but there are indeed very few. The airport departure tax, I think, is the only tied tax that exists in the country. So the question does indeed become academic because the Department of Finance, the government, does not go for the tied tax revenue-gathering source.

• 1540

Mr. Bosley: As a matter of policy, then, I take it you think it is reasonable not to tax the broadcasters, not to tax the filmmakers, but to tax the one component of the system that is required by law to provide effectively 100% Canadian content.

Mr. Fox: I would perhaps respond that it is a service tax, that a number of provinces have in the past introduced service taxes and unfortunately they did not see to it that the funds from these service taxes came back into program production development funds. So I suppose that, while it is not a tied tax, if you want to tell me that it was a tied tax I at the very least would take a great deal of joy and consolation over the fact that it is for the first time going into a broadcast development fund.

[*Traduction*]

Par conséquent, ce nouveau fonds reçoit ses crédits à même le Fonds de revenu consolidé. Donc, il n'y a absolument aucun lien entre le fonds et la taxe de 6 p. 100 annoncée par le ministre des Finances, car peu importe si le fonds ramasse plus de 35 millions au cours de la première année, plus ou moins de 50 millions au cours de la deuxième année, pour atteindre un total de 60 millions dans la cinquième année, cela n'aura absolument aucune incidence sur le financement du Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Donc, dans ce sens-là, le fonds est tout à fait indépendant de la taxe et des revenus qu'il sera possible de recueillir par le biais des taxes imposées.

M. Bosley: Pensez-vous qu'il est juste d'imposer cette taxe?

M. Fox: J'ai déjà voté sur le budget. Il est évident que j'appuie le budget du ministre des Finances, qui est, de l'avis général des Canadiens, je crois, un bon budget.

M. Bosley: Mais il n'en reste pas moins que cette taxe, qu'elle soit rattachée ou non au fonds, selon les documents économiques ou fiscaux, vise à financer le Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Si l'objet du Fonds de développement est de financer la production d'émissions canadiennes, ou, du moins, de financer la production accrue d'émissions au Canada, pourriez-vous m'expliquer pourquoi il est raisonnable d'imposer une taxe sur le secteur de la télévision à péage, dont la seule raison d'être est de produire des émissions canadiennes, pour financer la production d'émissions canadiennes?

M. Fox: Comme vous le savez, à une exception près, il n'existe pas de taxes à emploi spécifique au Canada. Le ministère des Finances n'aime pas ce système-là. Je ne vois vraiment qu'un cas de ce genre. Vous avez peut-être un ou deux autres exemples en tête, mais quoi qu'il en soit, ils sont très rares. Je crois que la taxe d'aéroport est au Canada le seul exemple de taxe directe d'utilisation et la question devient dès lors purement académique dans la mesure où le gouvernement, ou plutôt le ministère des Finances, n'a pas retenu une fiscalité fondée sur la taxe directe d'utilisation.

M. Bosley: Du point de vue de la politique officielle, vous êtes, j'imagine, donc d'avis qu'il est logique de ne pas taxer les diffuseurs ni les producteurs de films, mais plutôt de taxer l'une des composantes du système, celle-là justement qui selon la loi doit être à caractère 100 p. 100 canadien, n'est-ce pas?

M. Fox: Peut-être pourrais-je dire qu'il s'agit d'une taxe frappant un service, un genre de taxe que les provinces appliquent déjà depuis longtemps, même si malheureusement elles n'ont pas pris la peine de faire en sorte que l'argent ainsi récolté soit versé au fonds de développement de la production cinématographique. J'imagine donc que, même s'il ne s'agit pas d'une taxe directe d'utilisation, si vous prétendez le contraire, ce serait effectivement pour moi une source de joie et de réconfort à la fois dans la mesure où ce serait la première fois qu'une mesure de ce genre sert effectivement à financer directement un fonds de développement.

[*Text*]

I think the significant part about that fund—and I suspect that you share my enthusiasm—is that for the first time in the history of the country this is a substantial input of funds being made available to the private program production sector in Canada. Over the past period of time most of our efforts and most of our thrusts have gone towards finding adequate sources of financing for the public broadcaster, the CBC, and for the National Film Board, but this is indeed the first time there has been a significant amount of money made available to the private sector creative community in Canada.

Mr. Bosley: I would share your enthusiasm more, Mr. Minister, if somebody would arrange to have that whole broadcasting policy referred to this committee so we could study it.

Mr. Fox: I am glad you raised it. I would be willing to do so tomorrow morning in the House after Question Period if you would allow me to stand in my seat and say that I am doing it with the support of both Mr. Orlikow and Mr. Bosley speaking for both of the opposition parties.

Mr. Orlikow: Have we received it?

Mr. Bosley: No, we have not received it.

Mr. Orlikow: When will we see it then?

Mr. Bosley: It has been out for a while, Mr. Orlikow.

Mr. Fox: It has been tabled in the House.

Mr. Bosley: Yes, I have told our House Leader what our position should be on that, if and when your House Leader under the rules decides to get up and suggest that it be referred to committee. But I should tell you, Mr. Minister, that given the way we have delayed trying to find a way to draft a response to Appelbaum-Hébert it might not matter a lot if you referred it here.

You indicated in the House a little while ago, in response to my question about the Halifax Art Gallery, that the reason that was not done . . . let me paraphrase you and you can correct me—was because of some view or decision of the Province of Nova Scotia. The day after that the Premier of Nova Scotia when asked that question said that is absolutely not true. I paraphrase him. He said in fact it was their desire to see that art gallery proceed on that site.

Mr. Fox: Let me go back in history a little. When the special program of culture initiatives, which has a component which is designed to help finance capital assistance projects in various parts of the country, was set up, it was set up after meetings at the federal-provincial level with the ministers responsible for cultural matters in Canada. When the fund was set up, and that goes back some three years ago, it was done on the understanding that the federal government would help out

[*Translation*]

Je dirais donc que ce qui est important à ce sujet, et j'imagine que vous partagez mon enthousiasme, c'est que pour la première fois dans l'histoire du Canada un montant considérable est mis directement à la production du secteur national de la production d'émissions. Jadis, nous nous étions surtout efforcés de trouver des sources de financement suffisantes pour notre radiodiffuseur d'état, la Société Radio-Canada, de même que pour l'Office national du film, mais je le répète, c'est la première fois que nous mettons de l'argent directement à la disposition de nos propres milieux créatifs dans le secteur privé.

M. Bosley: Je serais davantage enclin à partager votre enthousiasme, monsieur le ministre, si quelqu'un jugeait bon de faire comparaître les représentants de tous les milieux en question ici même afin que nous puissions étudier la chose.

M. Fox: Je suis très heureux de vous l'entendre dire et je serais parfaitement disposé à le faire dès demain à la Chambre après la période des questions, à condition que vous me permettiez de préciser que cette intervention bénéficie de votre appui ainsi que de celui de M. Orlikow, vous qui représentez les deux partis d'opposition.

M. Orlikow: En a-t-on eu copie?

M. Bosley: Non.

M. Orlikow: Quand pourrons-nous l'avoir?

M. Bosley: Cela fait un certain temps déjà qu'elle a été déposée, monsieur Orlikow.

M. Fox: Elle a été en effet déposée à la Chambre.

M. Bosley: En effet, j'ai dit à notre leader à la Chambre quelle était la position que nous devrions adopter à ce sujet, dans l'éventualité ou votre propre leader déciderait, selon le Règlement, d'en demander effectivement le renvoi devant le Comité. Je dois toutefois ajouter, monsieur le ministre, que compte tenu du temps qu'il vous a fallu pour en arriver à une ébauche de réponse au rapport Applebaum-Hébert, le renvoi de cette question devant le Comité pourrait fort bien ne pas signifier grand-chose.

Vous avez dit il y a quelque temps à la Chambre, à l'occasion d'une question que je vous posais à propos de la Galerie d'art d'Halifax, que la raison pour laquelle vous n'aviez pas . . . j'aimerais paraphraser vos propres paroles et vous me rectifierez si je m'égare . . . que vous n'êtes pas intervenu en raison de la décision ou de l'opinion de la province de Nouvelle-Écosse. Le lendemain, en réponse à la même question, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse avait dit que c'était absolument faux. Ici encore, c'est une paraphrase. Il a dit en réalité que la province souhaitait effectivement que cette galerie soit construite à l'emplacement fixé.

M. Fox: Permettez-moi de remonter un peu en arrière. Lorsque le programme spécial des initiatives culturelles dont l'une des composantes a pour but d'aider au financement des projets d'investissement dans divers régions du pays, a été créé, il y avait déjà eu des réunions fédérales-provinciales entre ministres responsables des questions culturelles au Canada. Lorsque le fonds a été constitué, et cela remonte déjà à trois ans, il l'avait été en étant bien entendu que le gouvernement

[*Texte*]

financially with the building of various cultural institutions, such as art galleries and theatre centres; that our funding would in most cases be limited to one-third of the costs of the building; that we would then expect the province to come in with a third and we would also expect the community which was going to be the beneficiary of the building, of the infrastructure, to also come up with a third to show their very strong commitment to the realization of the infrastructure in question. We had a number of meetings at that point with various deputy ministers, various officials and the people involved in the community across the country.

There was at one point a very preliminary request that came into our department from Nova Scotia. We explored that request at length with both the people who were operating the Neptune Theatre and, as I understand it, with the provincial authorities in Nova Scotia, and they were not ready at that time to proceed with substantial funding for the gallery or the theatre.

• 1545

In that sense . . . and I am not judging their motives why—it simply was not possible for them at that point to dedicate sufficient funds to meet the financial requirements in question. Furthermore, I think at that point the program of the new gallery was not sufficiently developed for them to make that type of commitment. But be that as it may, they were not ready to proceed at that stage.

I know my Assistant Deputy Minister, Arts and Culture, has just returned from a cross-country tour on which he met with senior officials of every one of the departments concerned with cultural matters, including the Province of Nova Scotia. Perhaps he could give us an update on the situation as far as that is concerned.

Mr. David Silcox (Assistant Deputy Minister, Arts and Culture, Department of Communications): The Deputy Minister of Culture for Nova Scotia in fact confirmed today they are not prepared financially to begin that part of the project, either the gallery or the new Neptune Theatre, at this particular time.

Mr. Bosley: The deputy minister himself said that to you and is prepared to have that made public?

Mr. Silcox: We were having meetings and he volunteered the information. Mr. Regan's announcement of the development funds had just been made at that point, so it was in the light of that announcement that he confirmed they were not ready to go ahead at this point.

Mr. Bosley: My sole interest in this is that the people who were contacting me from Halifax on the issue want to know the facts. They are very angry, and I think it is reasonable for them to have the information about who—I am sure you would want them to know who—they should be angry at. Are you saying in this case you had the money ready to go and it was Nova Scotia that would not go?

[*Traduction*]

fédéral apporterait son aide financière à la construction de diverses infrastructures culturelles, par exemple des galeries d'art et des salles de théâtre, et que notre financement se limiterait dans les plupart des cas à un tiers des frais de construction. Il était entendu que ce serait à la province intéressée à financer le deuxième tiers et à la collectivité qui bénéficierait de cette infrastructure de financer le troisième tiers, prouvant dès lors qu'elle était fermement résolue à ce que l'initiative se matérisalise. À ce moment, nous avions eu plusieurs réunions de sous-ministres, de fonctionnaires et de citoyens dans plusieurs régions du pays.

A un moment donné, notre ministère a effectivement reçu de la Nouvelle-Écosse une demande tout à fait préliminaire. Nous avons étudié le dossier en détail avec les responsables du Théâtre Neptune et, je crois aussi, les pouvoirs provinciaux de la Nouvelle-Écosse, lesquels à l'époque n'étaient pas prêts à s'engager financièrement sur une telle échelle pour la construction d'une galerie ou d'un théâtre.

A cet égard, donc . . . et je ne tiens pas à porter un jugement sur leurs raisons . . . il ne leur était à proprement parler pas possible d'engager suffisamment d'argent pour pouvoir procéder à cette initiative. En outre, il me semble qu'à l'époque le programme de la nouvelle galerie n'était pas suffisamment avancé pour que les pouvoirs intéressés puissent s'engager de la sorte. Quoi qu'il en soit, ils n'étaient donc pas prêts à intervenir tout de suite.

Je sais que mon sous-ministre adjoint responsable des arrêts de la culture vient de rentrer d'une tournée nationale au cours de laquelle il a rencontré les hauts fonctionnaires de tous les ministères à vocation culturelle, dont celui de la Nouvelle-Écosse. Peut-être pourrait-il nous faire une mise au point à ce sujet.

M. David Silcox (sous-ministre adjoint, Arts et culture, ministère des Communications): Le sous-ministre de la Culture de la province de la Nouvelle-Écosse m'a en effet confirmé aujourd'hui que la province n'était pas financièrement parlant disposée, pour l'instant, à assumer cette partie du projet, en l'occurrence la galerie ou le nouveau théâtre Neptune.

M. Bosley: C'est le sous-ministre lui-même qui vous l'a dit? Serait-il disposé à le répéter publiquement?

M. Silcox: Nous nous sommes rencontrés et il me l'a dit spontanément. M. Regan vient tout juste d'annoncer la création du fonds de développement et c'est donc dans le cadre de cette annonce que le sous-ministre m'a confirmé le fait que la province n'était pas encore prête à donner le feu vert.

M. Bosley: Si je m'intéresse à la question, c'est uniquement parce que les gens d'Halifax qui ont pris contact avec moi veulent savoir ce qu'il en est au juste. Ils ne sont pas contents du tout et je pense qu'il est logique qu,ils puissent savoir . . . et je suis certain que c'est ce que vous voulez également . . . contre qui diriger leur vindicte. Vous voulez dire en fait que, de votre côté, l'argent était là et que c'était la Nouvelle-Écosse qui a dit non, n'est-ce pas?

[*Text*]

Mr. Silcox: I do not think it was that we had the money ready to go. We were prepared to receive a request, and the community itself has to get its act together and make a formal request and show its good faith to go ahead with at least two-thirds of the funding. They are not prepared to do that at the moment.

Mr. Bosley: Both the governmental level and the community, you are saying?

Mr. Silcox: I did not talk to anybody in the community on that particular issue. I did talk to the officials in the department.

Mr. Fox: I will perhaps add one sentence there, Mr. Bosley. You will allow that one of the purposes or objectives of the program was to help build a network of cultural institutions across the country. Obviously we at this stage are perhaps more intent on trying to complete that network of institutions, and subject to the availability of funds at this stage, we would be ready to look at whatever project the Province of Nova Scotia would like to endorse and bring to our attention.

Mr. Bosley: How am I to interpret the statement "complete that network"? The Halifax folks regard that art gallery as part of the completion of that network. Is that the way you mean that?

Mr. Fox: Yes, yes. But I must also point out that we did put some funding into Nova Scotia under the capital component part of the SPCI. The miners' museum in Glace Bay, for instance, received funds from that component, and the black cultural centre in Halifax was also funded under that component.

Mr. Bosley: I am going to raise a subject that I hope will not cause any difficulty. I am going to raise it this way. Mr. Minister, could you tell me what your policy is at this point when members of your senior staff serve on boards of institutions that are potentially client institutions of the department?

I want to put it that way, without going any further. I do it specifically that way, Mr. Chairman, for all those who are in the room, because I do not want to name any names.

Mr. Fox: Our policy position is that we feel senior members of the department ought not to be members of boards which are in a clientele position with the department. However, I say that with some regret, because I do not feel there has been any conflict of interest; any real conflict of interest. But in view of the fact that there may be an apparent conflict of interest, we thought it perhaps better to ask any senior officials of my department who hold memberships on boards of cultural institutions to resign. I say so with some regret, too, because I feel to have senior members of the department sittinq on boards ensures that they are indeed in tune with the needs of the cultural community in general and in tune with what is going on in that community in general. But obviously, because of the possible apparent conflict-of-interest position, after I discussed it with my deputy minister, we came to the conclu-

[*Translation*]

M. Silcox: Je pense que cela n'a rien à voir avec le fait que nous ayons ou non l'argent. Nous étions prêts à recevoir une demande, mais c'est à la collectivité elle-même à s'organiser, à présenter une demande dans les règles et à nous prouver sa bonne foi en ayant au moins les deux-tiers du financement nécessaire à sa disposition. Pour l'instant, ce n'est pas le cas.

M. Bosley: Vous parlez de la quote-part provinciale et de la quote-part avancée par la collectivité, c'est cela?

M. Silcox: À cet égard, je n'ai rencontré aucun représentant de la collectivité proprement dite. Je me suis simplement entretenu avec des fonctionnaires du ministère.

M. Fox: Permettez-moi, monsieur Bosley, d'ajouter une dernière chose à ce sujet. Vous conviendrez du fait que l'un des buts ou des objectifs du programme était de collaborer à la création, dans tout le pays, d'un réseau d'institutions à caractère culturel. Il est évident que, de notre côté, nous tenons peut-être davantage pour l'instant à ce que le réseau proprement dit puisse être mis en place et, selon les fonds dont nous pouvons disposer pour le moment, nous serions parfaitement disposés à nous pencher sur n'importe quel projet susceptible de recevoir le sceau d'approbation de la Nouvelle-Écosse.

M. Bosley: Comment dois-je interpréter ces termes «que le réseau proprement dit puisse être mis en place»? Pour les gens d'Halifax, cette galerie d'arts représente une partie du réseau. C'est cela que vous vouliez dire?

M. Fox: Certainement. Toutefois, je dois également vous signaler que nous avons déjà financé certaines initiatives en Nouvelle-Écosse grâce à la composante financement des investissements du PSIC. Le musée des mineurs à Glace Bay a ainsi reçu certains crédits, de même que le centre de la culture noire à Halifax.

M. Bosley: Je voudrais maintenant passer à un domaine qui, je l'espère, ne posera pas de problèmes. Présentons les choses ainsi: Monsieur le ministre, pourriez-vous me dire quelle est actuellement votre politique à propos de ceux de vos hauts fonctionnaires qui siègent au conseil d'administration de certaines institutions susceptibles d'être les clientes du ministère?

Je n'en dirai pas plus long, mais, si je pose la question de cette façon, monsieur le président, c'est parce que je ne veux citer aucun nom.

M. Fox: À cet égard, notre politique est la suivante: les hauts fonctionnaires de notre ministère ne devraient pas faire partie de conseil d'administration d'institutions susceptibles de devenir les clientes du ministère. Je dis cela non sans un certain regret, car je ne pense pas qu'il y ait conflit d'intérêts en la matière, ou du moins pas conflit d'intérêts véritable. Il n'en reste pas moins que, puisqu'il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêts, nous avons pensé qu'il serait peut-être préférable de demander aux membres de notre ministère qui font partie de conseil d'administration de ce genre de présenter leur démission. Je le dis également à regret parce qu'à mon sens le fait pour nous d'avoir au sein de ces conseils d'administration des collaborateurs haut placés de notre ministère nous donne l'assurance que ces institutions travaillent effectivement en fonction des besoins culturels de la collectivité en général et

[*Texte*]

sion that it would be better that any members who are, indeed, members resign at the first opportunity.

• 1550

Mr. Bosley: Mr. Chairman, let me just say to the minister, I agree with his policy conclusion and I also agree that, to my personal knowledge, none of the people who were involved in any of those, or whose names have ever come up in any of the conversations, were in any conflict of interest position or did anything less than one would expect of the people you have working for you. Virtually, all of them I regard as superb individuals.

Those are my questions, for this moment, Mr. Chairman.

Mr. Fox: I wish you could come to the same conclusion about the government.

Mr. Bosley: It is the minister I have the problem with, not the staff.

The Chairman: Thank you, Mr. Bosley.

Monsieur le ministre, vous avez fait preuve à plusieurs reprises de beaucoup d'initiative, spécialement concernant la révision de la Loi sur le droit d'auteur. Est-ce que vous pourriez dire au Comité où en est ce projet et si vous allez bientôt annoncer au monde des auteurs et des créateurs la révision de la loi?

M. Fox: Je vous remercie de la question, monsieur le président, parce que je sais à quel point cette question vous intéresse personnellement et intéresse la communauté culturelle au Canada.

J'aimerais pouvoir dire que c'est grâce à mon initiative que le droit d'auteur est maintenant sur le chemin d'une reformulation et d'une révision législative en profondeur, mais je dois dire qu'à l'origine du débat sur le droit d'auteur à la Chambre des communes, se trouvait un discours qui avait été fait par le député d'Argenteuil. Ce discours a été retenu par le ministre responsable, M. Ouellet, et moi-même à titre de ministre responsable du secteur des arts et de la culture au Canada.

Depuis ce temps-là—je pense que cela remonte à environ 18 mois—le ministre de la Consommation et des Corporations et moi-même avons mis sur pied des groupes d'étude. Ce fut d'abord à l'intérieur de nos ministères respectifs et, par la suite, ces groupes d'étude ont eu l'occasion de se rencontrer, non seulement au niveau des fonctionnaires supérieurs, au niveau des sous-ministres, mais également au niveau des ministres.

Nous avons également eu l'occasion de discuter de toute la question du droit d'auteur avec divers groupes représentatifs, particulièrement des groupes de la province de Québec, qui avaient des idées bien précises qu'ils voulaient porter à

[*Traduction*]

en fonction de l'évolution de la collectivité tout entière. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'en raison de la possibilité d'un semblant de conflit d'intérêts, et j'en ai discuté avec mon sous-ministre, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il serait effectivement préférable que nos collaborateurs qui se trouvent dans une telle situation démissionnent dans les meilleurs délais.

M. Bosley: Monsieur le président, je voudrais simplement dire au ministre que je suis d'accord avec les conclusions qu'il a tirées au sujet de sa politique et je suis également d'accord pour dire qu'à ma connaissance personnelle, aucune des personnes dont les noms ont été mentionnés avait un conflit d'intérêts et aucune d'entre elles n'a manqué à son devoir à aucun moment. Personnellement, je crois que tout ceux qui travaillent pour vous sont d'excellents employés.

Monsieur le président, je n'ai plus de questions pour l'instant.

M. Fox: J'aimerais que vous en tiriez la même conclusion.

M. Bosley: C'est le ministre qui me pose des problèmes, pas les employés.

Le président: Merci, monsieur Bosley.

Mr. Minister, on several occasions, you have shown your willingness to take initiatives, particularly concerning the revision of the Copyright Act. Could you tell the committee members where things stand with respect to this project and whether you intend to make an announcement to authors and creative artists in the near future regarding the revision of this Act?

Mr. Fox: I must thank you for asking me this question, Mr. Chairman, as I know how much this question interests not only you, personally, but also the entire cultural community in Canada.

I would like to be able to say that it is through my own initiative that copyright is now in the process of being reformulated through an in-depth legislative revision, but I must admit that the debate on copyright in the House of Commons originated in a speech made by the member for Argenteuil. This speech was considered an important one by the minister responsible, Mr. Ouellet, and by myself, as the minister responsible for arts and culture in Canada.

Since that time—and I believe that was about 18 months ago—the Minister of Consumer and Corporate Affairs and myself have set up a number of study groups. Initially, we did this within our respective departments and, eventually, these study groups met not only at the senior official or deputy minister level, but also at the ministerial level.

We have also had the opportunity to discuss the whole question of copyright with various representative groups, particularly groups from the Province of Quebec, who had very definite ideas which they wished to bring to the attention of the Minister of Consumer and Corporate Affairs and myself.

[*Text*]

l'attention du ministre de la Consommation et des Corporations et de moi-même.

Nous avons également, dans le but de stimuler la discussion sur tout ce sujet-là, financé deux ou trois colloques, je pense, sur la question du droit d'auteur, colloques qui ont eu beaucoup de succès et qui nous ont permis d'approfondir plusieurs notions importantes ayant trait au droit d'auteur.

Mon collègue et moi sommes sur le point de signer un document sur le droit d'auteur au Cabinet, et nous comptons que ce document fera l'objet d'études par un comité du Cabinet au cours du mois de juin, tout probabement, et sinon au mois de juillet.

Nous comptons, M. Ouellet et moi-même, qu'à la suite de l'étude de ce document et des décisions qui seront prises par le Conseil des ministres, un nouveau projet de loi, un projet de loi révisant la Loi sur le droit d'auteur, pourra être présenté à la Chambre au tout début de la session d'automne.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister and officials, we welcome you to our committee. As you well know, the standing committee, for some time now, has been studying and hearing from various walks of life regarding the Federal Cultural Policy Review Committee's report, and the number one issue that keeps coming up is that which deals with broadcasting. Along with that of course, some time ago, you released the policy paper towards a new national broadcasting policy. From my interpretation of the briefs and comments that have been made, that policy paper seems to have been well received in a general sense, and I just wonder, from your standpoint, Mr. Minister, what the reaction has been from the industry. Where do we stand with that policy paper now? Has anything further developed? Perhaps we can get your comments on that.

• 1555

Mr. Fox: Yes. I think on the whole the policy paper has indeed been well received by the industry—in general terms, by the cultural community. I cannot think of too many negative comments that have been made. There is no doubt that a number of constructive comments have been made, which we are bearing in mind; but perhaps the most dominant comment has been that while it is a good document, a good beginning toward establishing the national broadcasting policy, it is not complete because it does not deal with the CBC. Obviously, we recognize that. We felt there was no way we could deal with all elements of a broadcasting strategy at the same time, that it was perhaps at this stage of the game more urgent to deal with the broadcasting policy as it affects the private sector. Indeed, the first steps we have taken are steps designed to reinforce the role of the private sector in the broadcasting policy in Canada.

[*Translation*]

With a view to stimulating discussion on this subject, we also funded two or three symposia, I believe, on copyright which were very successful and allowed us to achieve a much better understanding of some of the more important concepts involved in copyright.

My colleague and I are about to sign a submission on copyright to the Cabinet and we expect that this document will be studied by a Cabinet committee, probably in June, or perhaps in July.

Mr. Ouellet and myself expect that once this document has been examined and the necessary decisions have been made by the Cabinet, a new bill revising the Copyright Act will be introduced in the House at the start of the fall session.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président. J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue à monsieur le ministre et à ses collaborateurs à notre Comité. Comme vous le savez, le Comité permanent, depuis déjà quelque temps, reçoit des mémoires de divers groupes intéressés au sujet du rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, et la question la plus importante qui est toujours soulevée concerne la radiotélédiffusion. Dernièrement, vous avez publié un document de discussion sur l'élaboration d'une nouvelle politique nationale de la radiotélédiffusion. D'après mon interprétation des mémoires qui nous ont été présentés et des commentaires des témoins, il semblerait que ce document de discussion ait été bien reçu en général. Je me demande, monsieur le ministre, si vous pourriez nous dire quelle a été la réaction du secteur de la radiotélédiffusion. Où en est ce document de discussion? Y a-t-il des faits nouveaux à ce sujet? Vous pourriez peut-être nous mettre au courrant de la situation.

M. Fox: Oui. Je pense que dans l'ensemble, l'exposé de principe a été bien accueilli par l'industrie, et de façon générale par les milieux culturels. Il n'a pas sucité beaucoup trop de commentaires négatifs. Il est indéniable que des remarques constructives ont été apportées, et nous en tenons compte; mais on a surtout dit qu'il s'agissait d'un document valable, de jalons importants pour la création de la politique nationale de radiodiffusion, mais qu'il n'est pas complet parce qu'il ne traite pas de la Société Radio-Canada. Nous l'admettons sans détour. Nous avons pensé qu'il était impossible de traiter en une fois de tous les éléments d'une stratégie de radioduffision, et qu'à ce stade il était peut-être plus urgent de s'occuper des relations entre le secteur privé et la politique de radiodiffusion. En fait, les premiers jalons qui ont été définis visent à renforcer le rôle du secteur privé dans la politique canadienne de radiodiffusion.

[*Texte*]

I think the comments that have been made by the cable association, or the Canadian Association of Broadcasters, or the conference of the arts, reflect that they do indeed see this as a very positive development indeed.

I would like to say that the document, of course, goes beyond the policy stage in the sense that while it is a discussion paper, it is at the same time a white paper, with four very firm government policy decisions contained in the document. I would like to say that since that time we have made some progress in translating those policy thrusts, those four policy thrusts, into concrete programs. Our colleague, Mr. Bossy, mentioned before the Canadian Broadcast Program Development Fund. We fully expect that the fund will be operational by July 1 of this year. The moneys for the fund are now available to us, and will amount to $34 million during the course of the first year of the existence of the fund. As you know, it will be administered by the CFDC.

I would also like to point out that there are two other areas where we have made significant progress. They were described as being policy proposals for consultations. There were eight thrusts, essentially, which were of the green paper type, in the sense that they were out there for discussion. I should say that our thrust number five—which was the native people thrust, a recognition by the government that we had to respond to the needs of native people for broadcasting services reflecting their languages and cultures—that we have indeed moved on that since the policy document was tabled in the House on March 1. We have set up a native broadcasting fund of some $40 million over 4 years.

We are also quite concerned about French language broadcasting in this country . We indicated our intention of moving in that area; since that time, we have successfully completed negotiations for the signing of three agreements with France in this area. That was successfully concluded at the officials level by my assistant deputy minister, Mr. Gourd, in Paris, on April 22, I believe, of this year; we expect they will be signed at the ministerial or delegated level in the very near future.

I would also like to point out that following very closely on the policy proposals, the CRTC itself has indicated its intention of moving in many of these directions, and on May 4 of this year the CRTC issued a call for new Canadian narrowcasting services. As you know, just this week—or at the beginning of last week, I think it was—we tabled the new regulations concerning the individual ownership of TVROs.

So in a sense, not only has the policy actually been well received in perhaps what one would call academic or intellectual terms, but we have gone beyond the letter of the policy to start implementing it; we have already implemented it in two or three areas. I think that is considerable progress that has been made.

Perhaps just allow me to finish, although my response has been somewhat lengthy. I mentioned the CBC before. My officials and I have been working very closely with the board of the CBC, with the president of the CBC in particular, to try

[*Traduction*]

Les remarques faites par l'Association des câblodiffuseurs ou l'Association canadienne des radiodiffuseurs ou la Conférence des arts montrent bien qu'ils envisagent tout cela comme des jalons très utiles.

Je voudrais dire que le document est plus qu'un énoncé de politiques, car bien qu'il s'agisse d'un texte de réflexion, c'est aussi un Livre blanc qui présente nettement quatre décisions de principe du gouvernement. Je voudrais dire que depuis nous avons fait des progrès pour traduire ces quatre orientations en programmes concrets. Notre collègue, M. Bossy, a déjà parlé du Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Ce fonds devrait être opérationnel d'ici au 1er juillet de cette année. Nous disposons maintenant de l'argent nécessaire à cette activité qui représentera 34 millions de dollars au cours de la première année d'existence du fonds dont la gestion sera confiée à cet organisme.

Je voudrais souligner aussi que nous avons fait de grands progrès dans deux autres domaines. Ils ont été décrits comme fixant un processus de consultations. Il y avait essentiellement huit orientations, énoncées selon la présentation du Livre vert, pour faire l'objet de discussion. D'après l'orientation numéro 5 concernant les autochtones, le gouvernement reconnaît qu'il doit s'occuper des besoins des autochtones en leur assurant des services de radiodiffusion qui reflètent leur langage et leur culture; nous avons déjà fait des progrès à ce sujet depuis que l'énoncé de ces principes avait été déposé à la Chambre le 1er mars. Nous avons en effet créé un fonds de radiodiffusion autochtone de quelque 40 millions de dollars répartis sur quatre ans.

Nous nous préoccupons aussi beaucoup de la radiodiffusion d'émissions en français au Canada. Nous avons dit notre intention d'agir dans ce domaine; depuis, nous avons terminé avec succès des négociations en vue de la signature de trois accords avec la France dans ce domaine. Les pourparlers se sont terminés avec succès au niveau des fonctionnaires, et mon sous-ministre ajoint, M. Gourd, était à Paris le 22 avril de cette année. Le texte sera signé au niveau ministériel ou au niveau des délégués dans un très proche avenir.

Je voudrais souligner aussi que suivant de très près les propositions officielles, le CRTC s'est dit disposé à appliquer nombre de ces orientations, et le 4 mai de cette année il a demandé de nouveaux services canadiens de diffusion spécialisée. Comme vous le savez, cette semaine ou au début de la semaine dernière, nous avons déposé le nouveau règlement concernant la propriété individuelle de stations terriennes de réception de télévision.

Par conséquent, ces orientations ont bien été accueillies et pas uniquement sur le plan abstrait ou intellectuel; en effet, nous avons commencé à les appliquer dans deux ou trois domaines. Il y a donc eu des progrès considérables.

Permettez-moi de terminer, et je reconnais que ma réponse est assez longue. J'ai déjà parlé de la Société Radio-Canada. Avec mes fonctionnaires, nous avons travaillé très étroitement avec le Conseil d'administration de la Société, avec son

[*Text*]

to develop policy proposals for the CBC in the years to come. Substantial work has been done there, and in that area once again we would very much hope we would be able to bring down a policy on the public broadcaster before the end of July.

• 1600

Mr. Burghardt: That is just the point I was going to ask you about, Mr. Minister. Your opening statement, which has been tabled, covers far more than just the broadcasting aspect of your department; it covers the cultural aspect as well, high technology and many other areas, and it would seem to me the department has much on its plate to consider for the future.

I wonder if we could, Mr. Chairman, just turn from broadcasting for a moment, and look at perhaps the high technology aspect of your statement. You refer to the fact that when we look at Canada's prospects for full economic recovery in future growth, we depend to a very great extent on our ability to apply advanced technology, and so on. The communications program is central to this effort. I wonder if you could just expand on that for us, Mr. Minister, as to how high technology is going to play a role in the future regarding economic growth and recovery?

Mr. Fox: Yes, I think we really are at the crossroads in this area. I have very firmly held beliefs that there really is no choice open to us. We may be at a crossroads, but there is only one way to go, and that is the way which is indicated by the technological revolution. I think that any indication on our part of a wish to stand still, either for human factors or other reasons, is a recipe for disaster, that we would soon be taking the road down to becoming one of the newer members of the club of developing nations.

On the other hand, if we want to ensure that our standard of living remains high, if we want to ensure that the quality of life in Canada remains high, I think we have no other option but to go down the road toward ensuring that Canadian industry remains competitive. One of the ways for the Canadian industry to remain competitive and productive in the years to come is by embracing the technological revolution. This is a question which is of the utmost importance to people in my department, and to myself.

In many respects over the years, the Department of Communications, as you know, has been at the leading edge of technology in many areas. When one thinks of space communications in Canada, one must obviously think immmediately of the Department of Communications and the very fine space research branch that has been developed there.

I often like to tell people I am speaking to that while we all remember the launching of the Sputnik in 1957, and some of us may remember the launching of the American satellite in 1959, very few of us in Canada seem to recall that we were the third country in the world to have a satellite in space and that it happened in 1962. Since that time we have launched, I believe, 11 satellites since that time—or is it 12?

[*Translation*]

président en particulier, pour essayer d'élaborer certaines orientations pour la Société Radio-Canada dans les années à venir. Beaucoup de travail a été accompli dans ce domaine, et nous espérons beaucoup pouvoir présenter une politique sur la radiodiffusion publique avant la fin juillet.

M. Burghardt: Je voulais justement vous poser des questions à ce sujet, monsieur le ministre. Votre déclaration préliminaire qui a été déposée touche plus que les questions de radiodiffusion qui relèvent de votre ministère; en effet, il traite des aspects culturels, de la technologie de pointe et de beaucoup d'autres questions, et il me semble que le ministère a fort à faire pour l'avenir.

Monsieur le président, pourrais-je laisser un instant de côté la radiodiffusion pour examiner peut-être ce que vous avez dit dans votre déclaration au sujet de la technologie de pointe. Vous dites que les perspectives de relance économique et de croissance futures du Canada dépendent dans une très grande mesure de sa capacité à mettre en oeuvre un programme de technologie de pointe. Le programme des communications est essentiel à cet effort. Pourriez-vous nous dire, monsieur le ministre, quel rôle jouera à l'avenir cette technologie par rapport à la croissance ainsi qu'à la relance économique?

M. Fox: Oui, je pense que nous sommes vraiment à un carefour dans ce domaine. J'ai des opinions très arrêtées là-dessus, et en fait il n'existe pour nous aucune autre possibilité. Nous nous trouvons peut-être à un carefour, mais c'est là la seule façon d'avancer, et c'est ce que j'ai voulu dire en parlant de révolution technologique. Toute indication de notre part que nous souhaitons rester sur place, pour des raisons humanitaires ou autres, nous conduirait à coup sûr au désastre, et bientôt nous devidnerons l'un des nouveaux membres du club des nations en développement.

D'autre part, si nous voulons que notre niveau de vie reste élevé, de même que la qualité de la vie au Canada, il me semble que nous n'avons pas d'autre option que d'agir, pour assurer que l'industrie canadienne reste concurrentielle. Pour cela, et pour qu'elle reste productive dans les années à venir, l'un des moyens consiste à accepter la révolution technologique. C'est là une question qui revêt une importance capitale pour mes fonctionnaires et pour moi-même.

A bien des égards, vous savez que depuis des années le ministère des Communications est à la pointe de la technologie pour beaucoup de questions. Lorsque l'on pense aux communications spatiales au Canada on pense évidemment au ministère des Communications et à l'excellente direction de recherche spatiale qui y a été créée.

J'aime souvent dire aux personnes à qui je parle que bien que nous nous souvenions tous du lancement du Spoutnik en 1957 et que certains d'entre nous se souviennent peut-être de celui du satellite américain en 1959, très peu de Canadiens semblent se souvenir que nous étions le troisième pays au monde à avoir un satellite dans l'espace, ce qui s'est passé en 1962. Depuis cette date je crois que nous avons lancé 11 ou 12 satellites.

[*Texte*]

A Witness: Yes, 12.

Mr. Fox: And the 13th, I believe, is going to be launched in June, in a couple of weeks' time.

The department has also been highly involved in basic communications research, everything from fibre optics to cable to radar and has been instrumental, as all members of the committee know, in developing the Telidon technology.

While we have that commitment to the future, we think there are a number of areas where perhaps we can make an even greater contribution to Canadian industry, taking advantage of technological developments. That is one of the reasons why in the budget speech my colleague, Marc Lalonde, indicated the intention of the government, the intention of the Minister of Communications in particular, to take a very hard look at the possible privatization of the Communications Research Centre at Shirley Bay. Our intention there would be to make the Communications Research Centre even more open, more available to Canadian entrepreneurs, be they in small business, medium-size business or even big business. The CRC would obviously continue not only to exist, but we would hope would continue to develop through continued funding from the Department of Communications in terms of research contracts and through continued funding from the Department of National Defence in terms of research contracts, and also, hopefully, through research contracts which would come in from the private sector.

• 1605

Sorry, it was not Mr. Lalonde's speech; it was Mr. Johnston's speech that spoke about the government's thrust in the field of high tech.

I would also like to point out that we just recently announced that the department would be opening, as part of the Communications Research Centre, a *succursale*, I suppose one could call it, in the City of Laval in the Province of Quebec, which would be known as the *Le centre de bureautique*. It would essentially be doing research work in the field of office commmmuication systems, but also in the field of space and other areas of that kind. It would be seen as a very strong support to the already impressive number of companies in the greater Montreal area. I can think of AES Data Ltd., for instance, as an example, who are highly involved in this area.

So through a variety of programs, the department is indeed concerned with the issues and will do all it can to support Canadian industry as it enters this new information age.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Minister. I will pass to Mr. Masters.

The Chairman: Five minutes.

Mr. Masters: Mr. Minister, I would like to follow up on your comment in the high tech area. It bothers me a great

[*Traduction*]

Une voix: Oui, 12.

M. Fox: Et le treisième sera lancé je crois en juin, dans quelques semaines.

Le ministère participe aussi beaucoup dans la recherche fondamentale en communications, depuis les fibres optiques jusqu'au câble et au radar, et comme tous les membres du Comité le savent il a joué un rôle capital dans la mise au point de la technologie du Telidon.

Nous avons donc pris ces engagements pour l'avenir et nous croyons, dans certains domaines, faire profiter l'industrie canadienne des progrès technologiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles dans son discours sur le budget mon collègue, M. Marc Lalonde, a indiqué l'intention du gouvernement et en particulier du ministère des Communications d'envisager très sérieusement la possibilité d'intégrer au secteur privé le centre de recherches sur les communications, à Shirley Bay. Notre intention serait d'ouvrir davantage ce centre, de le rendre plus accessible aux entreprises canadiennes, qu'il s'agisse des petites moyennes et même des grandes entreprises. De toute évidence, le CRC, non seulement, continuerait à exister, mais du moins nous pouvons l'espérer, il continuerait à prendre de l'expansion grâce à un financement permanent du ministère des Communications, sous forme de contrats de recherche, par exemple, et grâce à un financement permanent du ministère de la Défense nationale, là aussi sous forme de contrats de recherche, et, enfin, grâce peut-être aussi à des contrats de recherche émanant du secteur privé.

Désolé, cela ne figure pas dans le discours de M. Lalonde, mais bien dans celui de M. Johnston à propos de l'intervention gouvernementale dans les domaines de technologie de pointe.

J'aimerais également signaler que nous venons tout juste d'annoncer que le ministère allait ouvrir, dans le cadre du Centre de recherche sur les communications, un genre de succursale, si vous me permettez le terme, à Ville de Laval dans la province du Québec et que cette succursale aurait pour nom le Centre de bureautique. Il s'agirait, essentiellement pour ce centre, de procéder à des recherches dans le domaine des régies de communication en bureautique, sans oublier également le domaine spacial et d'autres encore. Il viendrait renforcer ainsi par ses activités le nombre déjà très impressionnant d'entreprises implantées dans la région métropolitaine de Montréal, et je pense par exemple à AES Data Ltée qui est extrêmement active dans ce domaine.

Dès lors, par toute une série de programmes, le ministère surveille effectivement de très près ces questions et il fera tout son possible pour aider l'industrie canadienne à entrer dans cette nouvelle époque de l'information telle que nous la connaissons.

M. Burghardt: Merci, monsieur le ministre. Je vais céder le reste de mon temps à M. Masters.

Le président: Cinq minutes.

M. Masters: J'aimerais, monsieur le ministre, poursuivre dans la même veine, c'est-à-dire la technologie de pointe. C'est

[*Text*]

deal, and I am not altogether sure that the public of Canada recognizes—and forgive me if I am an inveterate flag waver at times . . . the excellence of our research capabilities and the amount of contribution, particularly from your department, that has gone into high technology in this country. I am not sure that the private sector has in the past, and maybe it is improving and maybe you may wish to comment on this, taken enough advantage fast enough of the things that have been developed.

Just to underline that point, I came across a committee looking for computer materials in one of our provinces for their school system and almost the last place that committee thought to look was in Canada, because there was somehow an assumption that it had to be better somewhere else. Maybe that is the Canadian thing, but as I feel there has been so much work done in this, and you obviously have many other things on board, are you satisfied that you are getting a reaction from the private sector? Are they taking advantage of the work that your department is doing the way you would like to see them do?

Mr. Fox: The short answer is yes, but perhaps I would ask Doug Parkhill, who is my assistant deputy minister in charge of research, and who is a person who has indeed made a very high-level personal contribution to the type of things that you are talking about, to respond. Doug.

Mr. Doug Parkhill (Assistant Deputy Minister, Research, Department of Communications): Of course, almost ever since the Department of Communications took over what is now the Communications Research Centre at Shirley Bay, one of our key priorities has been the rapid transfer of the work we do in the laboratory into industry; and in order to accomplish that, of course, we have a number of quite important and I think rather innovative mechanisms.

Just going back in history, one extremely impressive set of technology transfer activities involved our fibre optics work. It is probably not generally known that the first successful what is called directional coupler—this is the device which makes it possible to transmit a signal in two directions at the same time over a single fibre, and of course it is essential to a communications system that you be able to talk in two directions . . . was developed at the Communications Research Centre. We have a very impressive portfolio of patents, including that one, which are administered by Canadian Patents and Development Limited. They have been picked up by Canadian industry and incorporated into their products.

• 1610

Another important area, of course, is Telidon. From the beginning, we have recognized that Telidon would succeed only if we had close co-operation with the private sector—not

[*Translation*]

une question qui m'intéresse de très près et je ne suis pas vraiment certain que les Canadiens . . . excusez-moi si je ne parviens pas à m'empêcher de tirer des sonnettes d'alarme . . . soient au fait de la qualité extraordinaire de notre infrastructure de recherche et de la contribution importante, de votre ministère notamment, dont bénéficie la technologie de pointe au Canada. Je ne suis pas certain non plus que le secteur privé ait toujours réussi jusqu'à présent, même si les choses se sont améliorées, et vous voudrez peut-être dire un mot à ce sujet, à profiter suffisamment rapidement de tout ce qui s'est produit dans ce domaine.

A titre d'exemple, j'ai eu connaissance de l'existence, dans l'une de nos provinces, d'un comité chargé d'étudier le matériel informatique pour l'enseignement et ce comité avait pratiquement oublié de se renseigner sur ce qui existait au Canada, partant, j'ignore pourquoi, du principe qu'ailleurs l'herbe était plus verte. Peut-être est-ce cela la réalité pour le Canada, mais je suis persuadé pour ma part que nous avons tant fait à cet égard et, de toute évidence, vous avez bien d'autres choses en préparation, que peut-être le secteur privé n'a pas suffisamment réagi. Qu'en pensez-vous? Le secteur privé profite-t-il de ce que fait votre ministère et en profite-t-il comme vous l'entendez?

M. Fox: En deux mots, oui, mais peut-être que Doug Parkhill, mon sous-ministre adjoint responsable de la recherche et qui a effectivement participé personnellement de très très près à tout ce dont vous venez de parler, pourrait vous en dire plus long. Doug.

M. Doug Parkhill (sous-ministre adjoint, Recherche, ministère des Communications): Pratiquement depuis le jour où le ministère des Communications a pris à sa charge ce qui s'appelle maintenant le Centre de recherche sur les communications de Shirley's Bay, l'une de ses principales priorités a effectivement été le transfert rapide des résultats que nous avions obtenus en laboratoire au milieu de l'industrie. Pour y arriver, nous avons, bien entendu, mis en place un certain nombre de dispositifs relativement importants et, il faut le dire également, inconnus jusqu'alors.

Si vous me permettez de revenir un peu en arrière, un excellent exemple d'intervention de transfert de technologie à cet égard a été enregistré dans le domaine de nos travaux sur les fibres optiques. La plupart des gens ignorent, je pense, que le premier coupleur directionnel, comme on les appelle, vraiment opérationnel, et j'entends par là le dispositif qui permet d'émettre un signal en même temps dans deux directions en utilisant la même fibre, ce qui est une chose tout à fait essentielle pour tout système de communications, a été mis au point au Centre de recherche sur les communications. Nous avons un portefeuille très impressionnant de brevets, dont celui-là fait partie, et qui sont administrés par la Société canadienne des brevets et d,exploitation Limitée. Ces brevets ont été à leur tour exploités par industrie canadienne.

Un autre progrès très important a été le Télidon. Dès le départ, nous savions que Télidon ne pourrait réussir que si nous parvenions à établir une étroite coopération avec le

[*Texte*]

just the manufacturing sector, but with those concerned with the production of information, those concerned with its distribution. To facilitate that we created a committee, and I think you are all familiar with the Canadian Videotex Consultative Committee which meets four times a year, and advises the Minister of Communications on just about all aspects of that program. And that includes people who normally—to put it colloquially—certainly do not co-operate, and tend to almost hate each others' guts: broadcasters, cable operators, telephone companies, as well as manufacturers and publishers, consumer groups, labour, and so on.

A good example of a combination of technology transferred from both the information area, the Telidon area, and from the fiber-optics program, is the Elie Fibre Optic Field Trial in Manitoba. This was a joint venture, between the Manitoba Telephone System, the Canadian Carrier Association, and the Department of Communications, and Northern Telecom, to build the world's first fibre, rural, switch distribution system. It catapulted this little community of Elie from the 1890s, almost, into the 21st century almost overnight. Now what it provides, in addition to voice communications, FM, and TV, is very high quality Telidon. It has been integrated into a commercial operation in Manitoba. The grassroots Telidon program run by Infomart and the and the Manitoba Telephone System.

Mr. Burghardt: Just on that, Mr. Chairman, with Mr. Masters' permission, I just noticed that *The Washington Post* has plugged into the Telidon system in the United States as well. So it is not just here in Canada that Telidon is progressing and being used.

Mr. Parkhill: Yes. I did know that Infomart was going to issue a press release yesterday or today. announcing that they have now signed up *The Washington Post* for a Telidon-based service. And that is one now of many in the United States.

The Chairman: Thank you, Mr. Burghardt. Very good commercial. Mr. Orlikow.

Mr. Burghardt: We are in the broadcasting business, Mr. Chairman.

Mr. Orlikow: I will follow up the questions you started there and ask one or two questions about this Canadian Videotex Consultative Committee. In their report, they call for a national dialogue on the emerging information society, and they propose that a national commission on the transition to an information society be established. In an article which I saw a couple of weeks ago in *The New York Times Magazine*, the Nobel Prize-winning economist, Mr. Leontieff, compared the micro-electronic revolution we are going through to the early industrial revolution. He suggested it would have just as

[*Traduction*]

secteur privé, pas seulement avec les fabricants, mais également avec toutes les entreprises s'occupant de production d'information et de distribution de l'information. Pour faciliter les choses, nous avons créé un comité que vous connaissez tous je crois, le Comité consultatif canadien Vidéotex qui se réunit quatre fois par an et qui informe le ministre des Communications sur à peu près les composantes du programme. Il s'agit de gens qui en temps normal, pour dire les choses simplement, ne sont pas portés à coopérer, au contraire, des gens qui ne peuvent pas se voir en peinture: les diffuseurs, les cablôdistributeurs, les compagnies de téléphone de même que les fabricants et les maisons d'impression, les groupes de consommateurs, les syndicats et j'en passe.

Un excellent exemple de transfert de technologie émanant à la fois du secteur information et du secteur Télidon, sans oublier le programme des fibres optiques, est le Programme d'expérimentation pratique des fibres optiques Elie au Manitoba. Il s'agit d'une entreprise mixte regroupant le réseau téléphonique manitobain, l'Association canadienne des entreprises de télécommunications, le ministère des Communications et *Northern Telecom*, entreprise ayant pour but de mettre en place le premier système de distribution et de commutation à vocation rurale utilisant les fibres optiques. Ce projet a fait passer quasiment du jour au lendemain la petite agglomération d'Elie au Manitoba de la fin du 19ième siècle au 21ième siècle. Ce projet assure la transmission non seulement des signaux audio de très haute qualité, de la modulation de fréquence et de la télévision, mais également de toute la gamme des signaux Télidon. Ce système est devenu un réseau commercial au Manitoba: le Programme universel Télidon est administré par Infomart et par la Régie des téléphones du Manitoba.

M. Burghardt: Dans la même veine, monsieur le président, et avec l'autorisation de M. Masters, je voudrais signaler que j'ai relevé que le *Washington Post* était également branché au réseau Télidon aux États-Unis. Donc notre système Télidon fonctionne et progresse, et pas seulement au Canada.

M. Parkhill: C'est exact. Je savais qu'Infomart allait publier un communiqué de presse à ce sujet hier ou aujourd'hui, communiqué annonçant qu'elle avait signé un contrat pour l'exploitation du système Télidon par le *Washington Post*. Et dans le cas des États-Unis, ce n'est que l'un des nombreux exemples de ce genre.

Le président: Merci, monsieur Burghardt. Vous avez bien vendu votre lessive. Monsieur Orlikow.

M. Burghardt: C'est la radiotélédiffusion qui nous intéresse ici, monsieur le président.

M. Orlikow: Je poursuivrai dans la même veine en vous posant une ou deux questions à propos de ce Comité consultatif canadien Vidéotex. Dans son rapport, le Comité préconise l'ouverture d'un dialogue national sur la nouvelle société de l'information et il propose la création à cet égard d'une commission nationale de transition. Dans un article que j'ai lu il y a une ou deux semaines dans le *New York Times Magazine*, l'économiste et lauréat du Prix Nobel M. Leontieff comparait la révolution de la micro-électronique que nous connaissons actuellement au premier pas de la révolution

[*Text*]

profound implications on unemployment and other matters as did that period. I do not want to pursue this any further, but are you giving consideration to this proposal of this committee which you had, that a national commission be set up?

Mr. Fox: One reason why we asked Anne Cameron to head that group in the first place was because of our very real concern over these issues. That committee was set up as part of the Canadian Videotex Consultative Committee, with the task to report back to the full committee and then, through the committee, to my deputy minister and to me. I just want to stress that within our own department, we have always been very concerned about the human effects of the technological revolution. That is why we asked Dr. Cameron to head this group.

The recommendation itself, I think, echoes some of the other concerns which have been echoed also by other groups. I think there is the Department of Labour's report called *In the Chips*. Also, I think some of the work done in the department responsible for the status of women also proposes the same types of concerns.

• 1615

This is something that we are continuing to look at, that we are concerned with. We have not yet decided as to the exact type of group that should be put together to come to grips with this problem. It is obviously one that is of continuing concern.

There is, as you know, a major conference being organized by the government, by Mr. Johnston in particular, which is to be held in the fall of this year in Montreal. It is the Canada Tomorrow conference, if I recall the title properly. It will be dealing with some of these issues and we would expect some additional recommendations to flow out of that conference towards the government.

I should also say that the Department of National Health and Welfare, as you know, has also been concerned with some of the health aspects that are implicit in the use of terminals and that work is ongoing there.

But I think this is a question that is going to have to be addressed in a co-ordinated and meaningful way. I think the only way to really come to grips with the question will be to have a *concertation* between the public sector, the private sector, the unions, the universities. This is undoubtedly the most important question that we are going to face in the next few years, but we have not yet as a government come up with a firm decision as to how we should address the problem. We very much hope that some very concrete suggestions will flow out of that Canada Tomorrow conference in the fall as to how it should be handled.

[*Translation*]

industrielle de jadis. Selon lui, cette révolution aura des répercussions tout aussi profondes que la première, notamment sur le chômage. Je ne veux pas m'étendre trop longtemps sur ce sujet, mais j'aimerais savoir si vous avez donné suite à cette proposition de création d'une commission nationale avancée par le Comité.

M. Fox: L'une des raisons pour lesquelles nous avions demandé à Anne Cameron de présider ce groupe au départ était effectivement le fait que toute cette question nous intéressait de très près. Le comité a été créé dans le cadre du Comité consultatif canadien Vidéotex et il avait pour mission de faire rapport au comité plénier puis, par l'entremise de ce dernier, à mon sous-ministre et à moi-même. Je voulais simplement signaler que, au ministère, les incidences humaines de la révolution technologique nous ont toujours vivement intéressés et c'est la raison pour laquelle nous avions demandé à Mme Cameron de présider ce groupe.

Quant à la recommandation proprement dite, elle se fait je crois l'écho d'autres inquiétudes exprimées par des groupes tiers. Cela figure je pense dans le rapport du ministère du Travail intitulé *La puce à l'oreille*. Je pense également que le ministère responsable de la condition féminine avait également fait part des mêmes inquiétudes.

C'est donc là quelque chose que nous continuons à suivre de près et qui nous intéresse. Nous n'avons pas encore décidé toutefois de la nature exacte du groupe que nous allons constitué pour se pencher sur le problème mais, de toute évidence, c'est un problème qui continue à nous préoccuper.

Comme vous le savez sans doute, le gouvernement organise, sous les auspices notamment de M. Johnston, une importante conférence qui se tiendra dans le courant de l'automne à Montréal. Si je me souviens bien, cette conférence aura pour titre *Le Canada demain*. Elle se penchera sur certaines de ces questions et nous pouvons espérer que le gouvernement sera saisi à l'issue de celle-ci de plusieurs nouvelles recommandations.

Je dois également ajouter que comme vous le savez sans doute le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social travaille également depuis un certain temps sur certains des aspects relatifs à la santé de ceux qui utilisent les terminaux. Là aussi donc, les travaux se poursuivent.

Il n'empêche qu'à mon avis il s'agit là d'une question qui va devoir être étudiée avec sérieux et en coopération et que la seule manière d'y arriver sera d'établir une certaine concertation entre le secteur public, le secteur privé, les syndicats et les universités. Il s'agit sans conteste de la question la plus importante qui va se poser à nous dans les prochaines années, mais le gouvernement n'a pas encore véritablement tranché de façon définitive quant à la façon d'étudier le problème. Nous espérons vivement que la conférence qui aura lieu à l'automne et dont je vous ai parlé nous formulera quelques propositions très concrètes à ce sujet.

[*Texte*]

Mr. Orlikow: I hope so. Without having worked out precisely how you will do it, you are looking forward to continuing broad community consultations?

Mr. Fox: Yes, indeed. I would just like to point out that the Centre de recherche en bureautique in Montreal, which was just announced a couple of weeks ago, will have as a very important part of its mandate examination of some of these issues.

Mr. Orlikow: May I turn to another aspect then. If I understand correctly, a large part, if not all, of the arts and culture government activities which previously came under the Secretary of State are now part of your department. Have you set up a section in the department to deal with cultural policy?

Mr. Fox: I think virtually all of the arts and culture sections of the department are dealing with the development of a coherent and, hopefully, comprehensive cultural policy at the federal level.

Perhaps I could ask Mr. Silcox, who is the assistant deputy minister in charge of arts and culture, to elaborate on the types of things that are ongoing in his section at this time.

Mr. Silcox: Basically what the minister says is exactly right, with the exception perhaps of such programs as the film certification unit or the movable cultural property program where we are trying to shift the focus of most of our people onto policy issues to bring forward on a sector-by-sector basis, as the minister suggested, comprehensive and articulate cultural policy for the future.

Mr. Orlikow: Will we have at some point in the near future a statement on what the department's policy on culture is, and will broadcasting be part of that statement? It seems to me, for example . . . to some of us—that there is a great difference between the policy objectives, for example, on television of the CRTC and the actual operations. So I am just wondering whether you are going to lay down the governmental policy.

Mr. Fox: I would like to point out that the first part of the statement that I tabled with the committee earlier this afternoon deals pretty much with a cultural policy framework. We outline there the series of strategic principles which we are trying to follow in the development of a cultural policy, and we also set out the three basic objectives that the government has in mind in developing a cultural policy. But from that point on we felt that instead of trying to come forward with a monumental, so to speak, cultural policy in one fell swoop the best way to deal with it was to do it on a sectorial basis.

• 1620

The first area we concentrated our attention on following the publication of Applebaum-Hébert was the area of broadcasting. A couple of months after the Applebaum-Hébert, we

[*Traduction*]

M. Orlikow: Je l'espère également. Sans avoir donc vraiment précisé la nature de votre intervention, vous envisagez néanmoins de poursuivre vos consultations au sens le plus large du terme avec la population, n'est-ce pas?

M. Fox: Certainement. J'aimerais d'ailleurs vous signaler que le Centre de recherche en bureautique de Montréal dont la création a été annoncée il y a quelques semaines de cela aura un rôle très important à jouer dans l'étude de certaines de ces questions qui lui a été confiée.

M. Orlikow: Permettez-moi de passer à autre chose, si vous voulez bien. Si j'ai bien compris, une bonne partie, voire l'intégralité de toutes les activités gouvernementales dans le domaine des arts et de la culture, activités qui auparavant relevaient du Secrétariat d'État vous sont désormais dévolues. Y a-t-il une composante du ministère qui soit chargée de la politique culturelle?

M. Fox: Je dirais que quasiment toutes les composantes ministérielles chargées des arts et de la culture contribuent à l'élaboration d'une politique culturelle fédérale à caractère global et, nous l'espérons aussi, aussi complète que possible.

Je pourrais peut-être demander à M. Silcox, en sa qualité de sous-ministre adjoint responsable des arts et de la culture, de vous donner plus de détails sur les activités actuelles de cette composante ministérielle.

M. Silcox: Le ministre a été tout à fait précis à ce sujet, si ce n'est peut-être le fait que les programmes comme l'accréditation cinématographique ou les biens culturels transmissibles permettent à la plupart de nos collaborateurs de se concentrer sur certaines questions à caractère politique dans le but d'arriver comme l'a dit le ministre à formuler une politique culturelle globale et coordonnée à caractère sectoriel.

M. Orlikow: Pouvons-nous espérer dans un proche avenir avoir un exposé officiel sur la politique du ministère en matière culturelle, et le secteur de la radiotélédiffusion en fera-t-il partie? Il me semble par exemple, et je pense n'être pas le seul, qu'il y a une énorme différence entre les objectifs à caractère politique relatifs mettons à la télévision formulée par le CRTC et ce qui se passe en réalité. J'aimerais donc savoir si vous entendez arrêter une politique gouvernementale à ce sujet.

M. Fox: J'aimerais vous signaler que la première partie de l'exposé que j'ai déposé ici au début de l'après-midi porte surtout sur les grandes lignes d'une politique culturelle. Nous y précisons une série de principes stratégiques que nous entendons respecter pour l'élaboration d'une politique culturelle, et nous détaillons également les trois objectifs fondamentaux qu'entend suivre le gouvernement dans l'élaboration d'une telle politique culturelle. Mais cela étant dit, nous sommes partis du principe qu'au lieu d'essayer de présenter d'un seul coup une politique culturelle d'ensemble qui serait un document à proprement parler colossal, il serait préférable de procéder secteur par secteur.

Le premier secteur qui a attiré notre attention, suite à la publication du rapport Applebaum-Hébert, a été celui de la radio-télédiffusion. Un ou deux mois après le dépôt du rapport,

[*Text*]

brought out the document called *Towards A New National Broadcasting Policy*. We are still working on the broadcasting area as the area that is perhaps the most important of all in the field of culture at this stage because of the technological environment in which we live, and we are at the moment focusing our efforts on developing a policy paper on the CBC. This would be followed fairly quickly by policy papers on films and video in general, followed by our document on copyright. We expect that more of our efforts in 1984 will be devoted in great part to development of heritage policy.

So while we have tried to identify a framework within which these policies could be developed, we have adopted as the most practical way of doing so a sector-by-sector approach to development of cultural policy. So at the end of this year you would have a clear indication of our policy on radio and television, on sound recording, on film policy, on copyright and archives, and sometimes next year in a number of other areas, including heritage policy.

Mr. Orlikow: I am not questioning that broadcasting and television are what are seen and listened to more than any other form of arts and culture by most people, but books and magazines are still pretty important. Are you looking at the law we passed on the importing of magazines and the rates for postage which are paid? For example, could you tell me what is the subsidy which now goes from the Canadian taxpayer to *Time* and *Reader's Digest*?

Mr. Fox: I am not sure if Mr. Silcox would have those figures.

Mr. Silcox: No, I have not, Mr. Minister.

Mr. Fox: What we have are the general figures on the postal subsidy. I suppose we could calculate the amount that goes to foreign publications. *Reader's Digest* is not foreign, though.

But you may have noticed that the Applebaum-Hébert committee, in examining this question, came down on the other side of the question. Their feeling was that the country should be as open as possible to the importation of cultural products of any kind, and that there should be no discrimination between them when they are mailed in Canada. The position they adopted was to encourage the greatest possible availability of cultural material, including foreign periodicals. I know there is another side and another option and another view to that.

Mr. Orlikow: Mr. Minister, we might as well say that we can expect Canadian television, public or private, which has a potential audience a tenth of the American, to spend the same kind of money in producing programs as the United States does. *Time* and *Reader's Digest*—whether they are printed in Canada or not, there is very little Canadian content and very

[*Translation*]

nous avons à notre tour publié un document intitulé *Vers une nouvelle politique nationale de la radiodiffusion*. Nous continuons à travailler dans ce domaine puisque, du point de vue culturel, c'est probablement le plus important pour l'instant en raison du climat technologique que nous connaissons et, pour le moment, nous nous concentrons sur la rédaction d'un exposé de politiques relatif au réseau Radio-Canada. Après quoi, il y aura, j'imagine assez rapidement, toute une série d'exposés à caractère de politique sur l'industrie cinématographique et magnétoscopique en général et ensuite un document sur les droits d'auteur. Nous escomptons qu'en 1984 nous allons davantage nous axer sur l'élaboration d'une politique relative au patrimoine culturel.

Dès lors, tout en nous étant efforcés de définir un cadre permettant l'élaboration de ces politiques, nous avons adopté, pour des raisons de commodité, une formule d'élaboration sectorielle de notre politique culturelle. À la fin de l'année, donc, vous aurez déjà une excellente idée de notre politique en matière de radio, de télévision, d'enregistrement sonore, en matière cinématographique, en matière de droits d'auteur et d'archives et, l'an prochain, il en sera de même pour toute une série d'autres domaines dont la politique en matière de patrimoine culturel.

M. Orlikow: Je ne conteste nullement le fait que la radio et la télévision soient les deux formes d'art dont la clientèle est la plus imposante par rapport à d'autres manifestations artistiques et culturelles, mais il n'en reste pas moins que les livres et les revues ont également leur importance. Examinez-vous également les incidences de la loi que nous avons adoptée sur l'importation des revues et sur la question des tarifs postaux? Ainsi, pourriez-vous me dire ce qu'il en coûte actuellement au contribuable canadien en fait de subventions aux revues *Time* et *Reader's Digest*?

M. Fox: Je ne sais pas si M. Silcox a les chiffres sous la main.

M. Silcox: Non, monsieur le ministre.

M. Fox: Nous avons des chiffres d'ensemble sur les subventions postales et j'imagine que nous pourrions vous calculer le détail applicable aux publications d'origine étrangère. Toutefois, *Reader's Digest* n'est pas une publication étrangère.

Vous aurez peut-être également relevé que le comité Applebaum-Hébert a, pour sa part, abordé le revers de la médaille, partant du sentiment que le Canada devrait permettre autant que possible l'importation de biens culturels, quels qu'ils soient, et qu'il ne devrait y avoir aucune discrimination à leur endroit, dans la mesure où ils sont postés au Canada. Le comité a pris pour position qu'il fallait donner accès aux Canadiens au plus grand nombre possible de publications culturelles, fussent-elles étrangères. Je sais que d'aucuns ne sont pas du même avis et préconisent la solution inverse.

M. Orlikow: Nous pourrions, monsieur le ministre, d'un même tenant, affirmer que nous pouvons espérer des réseaux de télévision canadiens, publics comme privés, dont l'auditoire représente le dixième de l'auditoire américain, qu'ils dépensent autant que leurs homologues américains au titre de la réalisation d'émissions. Les revues *Time* et *Reader's Digest*, qu'elles

[*Texte*]

little Canadian effort for Canadian authors or news people or anything else.

It seems to me we are back to the discussion we had at the time the last legislation was passed, that it is hardly fair competition between *Time* magazine, for example, and Canadian publications. I understand that bad as that is—and I would appreciate it if we could get some of the most recent figures—there are a number of other American magazines, including *Newsweek*, which are actively considering having their Canadian sales produced in Canada.

• 1625

So we will have the same problem again. It seems to me it is a company which—and the book clubs are involved in the same kind of thing. What we are doing, Mr. Minister, I suggest to you, is we are subsidizing the advertising rates which these publications can charge in competition —and not fair competition—with Canadian magazines.

Mr. Fox: What I would say on that is we are examining the whole situation in depth. We have a major study, which is an ongoing study, on the periodical industry in Canada, and a periodical policy is indeed intended to be part of our response to Applebaum-Hébert. We would expect that we would have this early in 1984.

To give you the overall figure which I did not have before me before, the payment to the Canada Post Corporation for costs associated with cultural publication mailings was $53 million.

Mr. Orlikow: There is no breakdown there between Canadian and . . . ?

Mr. Fox: No. These figures are somewhat misleading, because the way the figures were calculated up to last year, the amount of money that appeared in estimates up to that time was $220 million a year. But with the setting up of the corporation, an effort was made to determine the actual costs involved for the post office in mailing out these magazines, or books or records, at the special rate for them. The payment to the Canada Post Corporation is now evaluated at some $53 million, as opposed to the $220 million. But the Canada Post Corporation still receives the $170 million that was previously included in its accounts for this type of mail.

Mr. Orlikow: Does the department have any information on the tax expenditures which fall in the jurisdiction of your department? For example, what would be the revenue if we did not have the exemption of sales tax we now have for newspapers, magazines and books?

Mr. Fox: No, we do not have those figures.

[*Traduction*]

soient ou non imprimées au Canada, restent finalement très peu canadiennes du point de vue du contenu et n'offrent pas grand chose aux compétences et aux talents canadiens.

C'est un peu comme si nous en étions revenus à l'époque où nous discutions de ce fameux projet de loi, lorsque nous soutenions que nos publications canadiennes pouvaient difficilement faire concurrence à des revues comme le *Time*. Je sais que, comme si le tableau n'était pas déjà suffisamment sombre . . . et j'aimerais beaucoup obtenir les chiffres les plus récents dans ce domaine . . . plusieurs autres revues américaines dont *Newsweek* envisagent très sérieusement de transférer au Canada leurs activités de production destinée au marché canadien.

Le problème va de nouveau se poser dans les mêmes termes. Il me semblerait qu'une compagnie qui . . . et c'est exactement la même chose pour les clubs de bibliophiles. Ce que nous faisons, monsieur le ministre, c'est en réalité subventionner les tarifs imposés pour la publicité par les publications qui livrent une concurrence déloyale, selon moi, aux revues canadiennes.

M. Fox: Je répondrai à cela que la situation fait actuellement l'objet d'une étude approfondie. Nous procédons actuellement à une étude à caractère permanent sur l'industrie des périodiques au Canada et il est certain qu'une politique en matière de périodiques va effectivement s'ajouter à notre réponse officielle au rapport Applebaum-Hébert. Nous pensons pouvoir la déposer au début de 1984.

Pour en revenir au chiffre d'ensemble que vous me demandiez, mais que je n'avais pas sous les yeux à ce moment-là, nous avons payé à la Société canadienne des postes 53 millions de dollars qui représentent les frais attribuables à l'affranchissement des publications à caractère culturel.

M. Orlikow: Vous n'avez pas le détail pour les publications canadiennes . . . ?

M. Fox: Non. Ces chiffres peuvent toutefois induire en erreur en raison de la formule selon laquelle ils avaient été calculés jusqu'à l'an dernier, le budget à l'époque faisant état d'une dépense de 220 millions de dollars par an. Toutefois, avec la création de la nouvelle société, nous nous sommes efforcés de définir ce qu'il en coûtait vraiment à l'administration postale en frais de port pour ces revues, pour ces livres ou pour ces disques, compte tenu du tarif privilégié dont ils bénéficient. Nous évaluons désormais à 53 millions de dollars ce que nous payons à la Société canadienne des postes, alors que le chiffre auparavant était de 220 millions de dollars. Il n'en reste pas moins que la société continue à percevoir la différence de 170 millions de dollars qu'elle touchait précédemment pour les affranchissements de ce genre.

M. Orlikow: Votre ministère a-t-il le détail des dépenses fiscales qui relèvent de son mandat? Ainsi, que toucherions-nous en recettes fiscales supplémentaires si les revues, les quotidiens et les livres n'étaient pas comme ils le sont actuellement exemptés de la taxe de vente?

M. Fox: Non, nous ne l'avons pas calculé.

[*Text*]

Mr. Orlikow: Could they be obtained? I had an estimate made . . .

Mr. Fox: I assume they are obtainable. We will get back to you on that if they can be obtained.

Mr. Orlikow: I had an estimate given to me by somebody who I think is quite knowledgeable that we are talking about an amount of money of over $300 million. Should we not consider imposing the tax and using that money to help promote and build up Canadian books, newspapers and magazines?

Mr. Fox: We will try to find out whether we can compute the tax expenditures for you. But I am unable to comment on your suggestion until I see those figures.

Mr. Orlikow: Clarke Irwin is in trouble, as are a number of Canadian publishers. Would your department give some thought to discussing with the provincial Departments of Education, which really have the jurisdiction in the textbooks which are used in the schools and universities, the possibility of their co-operating among themselves and with the federal government so that a much higher percentage of the books used in our schools and in our universities would be books written and edited and printed in Canada? That could be done if a real effort were be made in that field; and if some of the existing publishing companies could get that business, they would be in much better financial shape than they are. I know education comes within the jurisdiction of the provinces, and I know you cannot order it, but it does seem to me that some urging and some discussions could have some very positive effects.

• 1630

Mr. Fox: I would just like to say that in a previous incarnation as Secretary of State it was a question I raised with the Council of Ministers of Education on one occasion. While everybody seems to agree in principle, the point is quickly made by the Council of Ministers of Education that it is a matter of provincial jurisdiction. I have not found that our interventions at that level have been received either with much warmth or with much enthusiasm. In other words, they seem to say they are perfectly well equipped to deal with the problem.

On a more practical level, we have within the department a book publishing development program, and one of the components of that program is to help the development of Canadian text books. It is a question that has to be of great concern to us, because if you just look at the percentage of text books from some provinces—and particularly from the Atlantic provinces, for some reason—that are printed in the United States, it is a very high percentage. We were hoping that our main policy thrust there as a department interested in the publishing industry was that through financial assistance to the book publishing industry we would not only help them consolidate and strengthen, but that by tying one of the components to educational books, to text books themselves, we would help them along.

[*Translation*]

M. Orlikow: J'avais fait faire un calcul approximatif . . .

M. Fox: Je suppose qu'on pourrait le calculer. Je vous dirai plus tard si c'est possible.

M. Orlikow: Quelqu'un, un expert, je pense, dans ce domaine, m'avait dit qu'il pourrait s'agir d'un total approximatif de l'ordre de plus de 300 millions de dollars. Ne devrions-nous pas envisager d'imposer une nouvelle taxe et d'utiliser ces recettes fiscales pour encourager le secteur canadien, c'est-à-dire les livres, les revues et les quotidiens?

M. Fox: Nous allons essayer de voir s'il nous est possible de le calculer pour vous, mais, sans avoir vu les chiffres, je ne pourrais vous répondre.

M. Orlikow: La maison Clarke Irwin est en difficulté, comme bien d'autres éditeurs canadiens. Votre ministère serait-il prêt à envisager un dialogue avec les ministères provinciaux de l'Education dont relèvent les manuels scolaires utilisés par les écoles et les universités, pour voir s'il ne serait pas possible d'arriver à une coopération entre le fédéral et eux de manière à ce qu'un pourcentage beaucoup plus important des manuels et ouvrages utilisés dans nos écoles et dans nos universités soien rédigés et publiés au Canada? Si on voulait vraiment y arriver, ce serait possible et, si certaines de nos maisons d'édition pouvaient en profiter, elles pourraient d'un même tenant améliorer considérablement leur posture financière. Je sais que l'éducation relève des provinces et que vous ne pouvez pas prendre cette initiative mais il me semble qu'on pourrait obtenir des résultats très probants s'il y avait des discussions et des pressions.

M. Fox: Quand j'étais Secrétaire d'État, la question a été soulevée au Conseil des ministres de l'Education. Bien que tout le monde semble d'accord sur le principe, le Conseil des ministres de sur le principe, un conseil des ministres de l'Education est prompt à rappeler que c'est une question de compétence provinciale. J'ai pu constater que nos interventions à ce niveau-là ne recevaient pas un accueil chaleureux et enthousiaste. En d'autres termes, les provinces semblent se considérer parfaitement aptes à s'occuper de ce problème.

Concrètement, il existe au ministère un programme de publications, dont une des composantes vise à aider la publication de livres scolaires canadiens. Nous nous préoccupons beaucoup de cette question car il suffit de constater le pourcentage élevé des livres scolaires publiés aux États-Unis dont se servent certaines provinces, notamment les provinces de l'Atlantique. À titre de ministère s'intéressant à la question de l'édition, nous avons pensé que notre principale politique d'aide financière ne devait pas simplement renforcer l'industrie du livre mais mettre également l'accent sur les livres éducatifs, les livres scolaires.

[*Texte*]

I am not sure if the amount of money that has gone into the text book part this year... What we are spending at the moment is about $9 million a year in grants and subsidies to the book publishing industry in Canada. The main thrust there, as you know, is that the book publishing industry in Canada went through a very precarious period a few years ago. Some of them still are in a precarious period, and we tried to design a program that would help them strengthen their financial base and prevent the continual erosion of the book publishing industry.

Our relations with the industry indicate that the program has indeed been successful. Just to give you a few of the statistics, the operating expenditures and contributions to the program this year were $9.2 million. The program is made up of the following components: sales and marketing assistance; Canadian text book and related materials assistance; company analysis and implementation assistance; project research and implementation assistance; foreign rights marketing assistance; professional development assistance; aid to export; research and documentation assistance.

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow.

Mr. Bosley. We will have another round of 10 minutes each.

Mr. Bosley: I am a little confused as to what exactly happened to the $170 million. Last year, when the corporation was created, your estimates showed for the first time a transfer of $220 million. It is now exactly $53 million?

Mr. Fox: As you know, when the postal subsidy... If you go back to previous estimates and blue books, the postal subsidy was below the line amount of $220 million, which was really a paper transfer from the Department of Communications or the Secretary of State to the post office. With the setting up of the corporation, those revenues stayed in the hands of the corporation—the $220 million stayed in the hands of the corporation. However, we went through an exercise to try to identify the real value of the concessionary rate to the cultural community. This was done through an interdepartmental task force, and the end result of the work of that task force was to suggest that—and you are talking obviously of a grey area—the approximate value of that concessionary rate was closer to $53 million than to the $220 million, which was the below-the-line figure prior to setting up of the new post office corporation. As a result of that, the post office kept the $220 million, but we as a department are now given control over that $53 million in the sense we are told we have $53 million worth of concessionary rates that we can purchase from the post office.

• 1635

In years to come we gain what we did not have prior to now; that is, the discretion to direct the way that $53 million will be spent. For instance, if at some point the government were to adopt Mr. Orlikow's position that certain categories of magazines ought not to receive the postal subsidy, then we could modify the $53 million, exclude certain categories of

[*Traduction*]

Je ne sais pas quelle somme a été consacrée aux livres scolaires cette année mais, en ce moment, nous dépensons environ 9 millions de dollars annuellement en subventions à l'industrie du livre au Canada. Comme vous le savez, l'édition, au Canada, a connu une période très creuse il y a quelques années. Certains éditeurs sont encore dans une situation précaire et c'est pourquoi nous avons tenté de mettre sur pied un programme qui leur permettrait de consolider leur base financière et d'éviter l'érosion qui ne cessait de menacer cette industrie.

D'après ce que nous pouvons constater, le programme a porté fruit. Je vais vous donner quelques statistiques: les dépenses d'exploitation et les contributions pour le programme cette année s'élevaient à 9.2 millions de dollars. Le programme comporte les éléments suivants: aide aux ventes et à la commercialisation, aide aux livres et au matériel scolaires, aide à l'analyse des stratégies pour les sociétés et à leur concrétisation, aide à des projets de recherche et à leur concrétisation, aide à la commercialisation des droits à l'étranger, aide à la formation, aide à l'exportation et aide à la recherche et à la documentation.

Le président: Merci, monsieur Orlikow.

Monsieur Bosley. Nous passons à un autre tour de dix minutes.

M. Bosley: Je ne comprends pas très bien ce qui est arrivé à la comme de 170 millions de dollars. L'année dernière, quand la société a été créée, vos prévisions budgétaires indiquaient pour la première fois un transfert de 220 millions de dollars. Il s'agirait maintenant de 53 millions de dollars?

M. Fox: Comme vous le savez, quand les subsides postaux... Si vous vous reportez aux prévisions budgétaires précédentes, les subsides postaux étaient inférieurs à 220 millions de dollars, ce qui représentait de fait un transfert du ministère des Communications ou du Secrétariat d'État au ministère des Postes. Quand la Société a été créée, elle a retenu ces recettes-là, ces 220 millions de dollars. Toutefois, nous avons essayé de déterminer la valeur réelle des taux préférentiels réservés à des fins culturelles. Un groupe de travail interministériel s'en est chargé et il a déterminé, et de toute évidence l'on ne peut rien dire de précis, que la valeur approximative de ces taux préférentiels était plus près de 53 millions de dollars que de 220 millions de dollars, qui était le chiffre dont on se servait avant la création de la nouvelle Société des postes. C'est ainsi que la Société des postes a gardé ces 220 millions de dollars mais le ministère reçoit désormais 53 millions de dollars, c'est-à-dire que nous pouvons acheter de la Société des postes l'équivalent de cette somme en taux préférentiels.

Dans les années à venir, nous allons jouir d'une possibilité que nous n'avions pas auparavant, c'est-à-dire que nous aurons toute latitude de dépenser ces 53 millions de dollars comme nous l'entendons. Par exemple, si le gouvernement acceptait la proposition de M. Orlikow, c'est-à-dire que certains magazines cessent de recevoir le subside postal, nous pourrons modifier la

[*Text*]

magazines, and earmark it for those purposes; or theoretically, we could spend it on something else in the cultural field.

Mr. Bosley: Part of the reason for the three-way split in the postal rate, Mr. Minister, was to encourage people to print magazines in Canada in order that the post office would at least get some revenue from magazines that were ultimately mailed to Canadians. But that, I understood, was handled under a new postal agreement, whereby in fairness it should be part of your departmental study.

As I understand that issue—and it is not one I am terribly familiar with—there was an issue of trying to get magazines that Canadians were receiving mailed in Canada in order that the post office get some revenue for them. But there is now, I gather, a between-the-countries agreement under which units mailed between the countries are totted up and we balance it all off at the end of the year on a fiscal basis, so that the reason for having a subsidy no longer appears to be there. I mean, it is quite separate from the cultural issue. It would seem that we are subsidizing something ostensibly for cultural reasons that really was a postal reason but no longer, itself, exists. I think Mr. Orlikow or others would believe . . . and I think it may well turn out to be—that there is a chunk of money available in that fund for, in effect, the greater postal subsidization of truly Canadian magazines. I would urge you to look at that.

I want to ask another . . . I think that is right; the deputy minister is nodding his head.

Mr. R. Rabinovitch (Deputy Minister, Department of Communications): Yes, you are right.

Mr. Bosley: I can get his answer from him the way you are getting your answers from him, too. I mean, it is okay, nod your head.

Who owns Telidon?

Mr. Parkhill: Unfortunately, it is a complicated answer to a very simple question. Telidon, first of all, initially was a coding structure which permits the transmission of pictorial information very efficiently over communication lines. Now, based upon that rather simple development in the Department of Communications, we undertook to develop what amounts to an industry to exploit that. The various components are owned by a host of companies plus a number of patents which are held by the federal government. But Telidon per se, nobody owns.

Mr. Bosley: How much federal money is in it so far?

Mr. Parkhill: By the end of 1985, with the additional $23 million that we have put in, it will be around $63 million.

Mr. Bosley: $63 million in this year's estimates, or to the end of . . .

Mr. Fox: I hope you notice that my officials are nodding at me when I give them the answers . . . $63 million.

[*Translation*]

répartition de cette somme de 53 millions de dollars, en les excluant et, en principe, nous pourrons dépenser cette somme à d'autres fins culturelles.

M. Bosley: Une des raisons pour lesquelles nous avons trois classes de tarif postal est d'encourager la publication de magazines au Canada pour que le bureau de poste puisse tirer des recettes de ces magazines quand ils sont envoyés par la poste aux Canadiens. Si j'ai bien compris, cela fait partie d'un nouvel accord postal, et naturellement, cela a quelque chose à voir avec votre étude ministérielle.

Je ne connais pas très bien la question. Il s'agit que les magazines que les Canadiens reçoivent soient mis à la poste au Canada pour que le bureau de poste en tire des recettes. Je crois savoir qu'actuellement il y a une entente internationale voulant que le nombre des magazines qui passent la frontière soient additionnés et qu'on fasse le décompte à la fin de chaque exercice financier. Je ne vois pas très bien à quoi le suside sert. En fait, on s'éloigne de l'aspect culturel. Il me semble que la subvention pour le port, pour des motifs culturels, n'ait plus sa raison d'être. M. Orlikow et d'autres sont ainsi amenés à croire, à raison peut-être qu'il existe une part de cette somme que l'on pourrait consacrer de faite au subventionnement postal de magazines véritablement canadiens. Je vous exhorte à revoir cette question.

Je voudrais vous poser une autre question. Je pense que j'ai raison car le sous-ministre hoche la tête.

M. R. Rabinovitch (sous-ministre, ministère des Communications): Oui, vous avez raison.

M. Bosley: Tout comme à vous, il me répond en hochant la tête. Cela me convient.

Qui est propriétaire de Télidon?

M. Parkhill: Malheureusement, je dois donner une réponse compliquée à cette question fort simple. Au départ, Télidon était une structure de codage qui permettait la transmission de renseignements en images de façon très efficace par l'intermédiaire de lignes de communication. Par suite d'un perfectionnement très simple au ministère des Communications, le système s,est transformé en une industrie. Toute une gamme de sociétés sont propriétaires de diverses composantes et le gouvernement fédéral détient certains brevets. Télidon en soi n'appartient à personne.

M. Bosley: Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il consacré à cette invention jusqu'à présent?

M. Parkhill: À la fin de 1985, avec les 23 millions de dollars supplémentaires que nous y consacrerons, cela fera environ 63 millions de dollars.

M. Bosley: S'agit-il de 63 millions de dollars dans les prévisions budgétaires de cette année ou à la fin . . .

M. Fox: J'espère que vous avez remarqué que mes collaborateurs hochent la tête quand je leur donne la réponse . . . 63 millions de dollars.

[*Texte*]

Mr. Bosley: Yes, I got that.

Mr. Parkhill: That will be by the end of 1985. To date, it is around $40 million.

Mr. Bosley: Is the arrangement with the Department of Communications and the Crown a royalty arrangement? Is there any reason to believe that we will ever get some of it back?

Mr. Parkhill: You are getting it back now. We are getting it back, large parts of it back, directly in the form of royalties, and of course indirectly in the fact that we built a large industry. One of the happy tasks that I have is signing the letters which go to the Department of Communications officials who are rewarded for the royalties on the various patents which are licensed by CPDL to industry. There is a policy that the responsible inventors whose work has been patented and turned over by Canada Patents and Development Limited are rewarded by receiving a small percentage of the royalties that are paid by the licensees to the government. In the case of Telidon, those cheques are fairly substantial; they are in the $5,000 to $10,000, even $20,000 figure, which means that the government royalties, of course, are in the region of, to date . . . I am hazarding a guess. I can give you the precise figures. They are of the order of several millions of dollars.

• 1640

Mr. Bosley: So that in fact employees of the department . . .

Mr. Parkhill: Employees of all government departments are . . .

Mr. Bosley: —actually own copyright title to some of Telidon?

Mr. Parkhill: No. The Crown owns this, but they receive as a reward for their efforts a small portion of the royalties collected by the Crown. That is true not only of Telidon . . . it is true of NRC, it is true of all the federal government agencies and departments to my knowledge.

Mr. Bosley: How much money is it?

Mr. Parkhill: We would have to go to Canada Patents and Development Ltd. for the answer to that . . .

Mr. Bosley: One more question, on a totally different subject, and I do not know whether the minister can answer this one. I saw, with some concern, an article in the paper this week about six folks who are currently unemployed. They were involved in a study that was financed ultimately by Employment and Immigration, or in the beginning by Employment and Immigration, through something I think called the Mengen Institute. There was a seminar conducted in January and it was filmed by the CBC under the company that is ultimately headed by Allan King—a very fine film director.

Those six individuals have sought an injunction against the airing of the program based on their claim that they were not

[*Traduction*]

M. Bosley: Oui, j'ai compris.

M. Parkhill: Cela, ce sera à la fin de 1985. Jusqu'à présent, c'est environ 40 millions de dollars.

M. Bosley: Le ministère des communications et la Couronne ont-ils un accord pour obtenir des redevances? Est-on en droit de croire que nous récupèrerons une partie de cette somme?

M. Parkhill: C'est déjà commencé. Nous avons commencé à recevoir une bonne partie de cette somme, directement sous forme de redevances et bien sûr indirectement, du fait que l'industrie a pris de l'extension. Une de mes tâches les plus agréables est de signer les lettres que reçoivent les fonctionnaires du ministère des Communications que l'on récompense pour les redevances que le gouvernement touche sur les brevets accordés par la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée à l'industrie. En effet, il existe une politique voulant que l'inventeur dont le travail est breveté est remis à la société canadienne des brevets et d'exploitation limitée soit récompensé en recevant un petit pourcentage des redevances qui sont payées par les utilisateurs au gouvernement. Dans le cas de Télidon, ces chèques de récompenses sont assez considérables, variant de $5,000 à $10,000, allant même jusqu'à $20,000 parfois, ce qui signifie que les redevances que touche le gouvernement sont de l'ordre jusqu'à présent de . . . Je puis vous donner une idée. Je puis même vous donner des chiffres précis. Il s'agit de plusieurs millions de dollars.

M. Bosley: En fait, les employés du ministère . . .

M. Parkhill: Les employés de tous les ministères sont . . .

M. Bosley: . . . détiennent les droits sur une partie de Télidon, n'est-ce pas?

M. Parkhill: Non. C'est la Couronne qui est propriétaire des droits, mais ces employés reçoivent une récompense pour leurs efforts et il s'agit d'une partie des redevances touchées par la Couronne. Il n'y a pas que Télidon qui soit dans ces cas-là car cela se fait au Centre national de recherches et dans tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral, que je sache.

M. Bosley: De combien d'argent s'agit-il?

M. Parkhill: Il faudrait demander à la Société canadienne des brevets et d'exploitation Ltée.

M. Bosley: Une dernière question, sur un sujet tout à fait différent. Je ne sais pas si le ministre pourra me répondre. Cette semaine, j'ai lu avec inquiétude un article dans le journal concernant six chômeurs. Ils ont participé à une étude financée par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, au départ en tout cas, et menée par l'Institut Mengen. En janvier, il y a eu un séminaire qui a été filmé pour Radio-Canada par la Société que dirige Allan King, un très bon metteur en scène, je dois dire.

Ces six personnes ont demandé un injonction pour empêcher la diffusion de l'émission car ils prétendent ne pas avoir été

[*Text*]

aware of what was actually going to be done in the session—they feel quite psychologically abused by what happened in that session. Do you know anything? No. I guess my question to you, if you are not aware of it—it is a very worrisome approach to . . . What they are trying to do is prevent the program from being aired, and I know it is difficult because it is currently a question of an injunction. But there is also the question of using public money both in the filming of it and in the financing of the original conference. And I am going to ask you, Mr. Minister, if you would look into that question.

Mr. Fox: Yes. But I do feel that this is a matter of spending by the CBC. The CBC receives its appropriations from Parliament. It is accountable to Parliament, and it seems to me the question could easily be put to the CBC.

Mr. Bosley: It is not in fact clear whether the CBC is involved in anything but filming it. It may well be, Mr. Minister . . . I do not know, that is why I am asking you—that the question is more properly put to Employment and Immigration, as to whether they knew when they financed the conference, the type of conference it was that they were going to be financing. It is a very worrisome thing, because those six Canadians feel and are saying quite publicly that they were quite deeply psychologically manipulated in order to make personal statements about their feelings and unemployment.

They feel, I think, a little bit like guinea pigs. They thought they were coming to a conference to discuss the general issue and now they find themselves exposed, as they would say, to their neighbours and friends across national television. It is very concerning to them, I think. It should be to us, I would think, as to whether we are beyond the mandates for which we empower public corporations.

Mr. Fox: I am very reluctant to get into the merits of it because, obviously, there is a management question by the CBC here, and the question can properly be put to the CBC. But I am told, in some preliminary information that my officials have, that the people in question would have signed waivers . . .

Mr. Bosley: Yes. Oh, they have.

Mr. Fox: It was an independent producer who did the production and it was then bought by the CBC. But sure, we can always ask the CBC to respond to your question, Mr. Bosley.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Thank you, Mr. Bosley.

Mr. Burghardt.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, in your opening statement on page 7, you talk about the regulatory climate in which the telecommunications industry operates and you say it must be necessary to improve that climate and further, that in the Canadian context it is less deregulation than re-regulation which is the order of the day. How do you intend to follow through on that? What are your plans regarding the regulatory climate?

[*Translation*]

prévenus qu'on filmait le séminaire. Ils se sentent assez bouleversés par ce qui est arrivé pendant le séminaire. Êtes-vous au courant? Non. Si vous n'êtes pas au courant, je voudrais vous signaler que je trouve que c'est inquiétant . . . Ces gens essaient d'empêcher que l'émission soit diffusée et je sais que c'est une situation difficile étant donné la procédure d'injonction qui a été lancée. Il y a également la question de l'utilisation de deniers publics pour le filmage et le financement de la conférence. Monsieur le ministre, je vous demande de vous occuper de cette question.

M. Fox: Je le ferai. À mon avis, c'est Radio-Canada qui choisit comment elle dépense les fonds que le Parlement lui affecte. Radio-Canada est responsable devant le Parlement et vous devriez poser cette question aux responsables de la Société.

M. Bosley: Je n'arrive pas à déterminer si Radio-Canada s'est tout simplement contenté de filmer. Monsieur le ministre, je ne sais pas et c'est pourquoi je vous pose la question. En effet, peut-être vaudrait-il mieux demander au ministère de l'Emploi et de l'Immigration s'il savait quel genre de conférence il finançait. C'est très inquiétant car six Canadiens estiment, et ils le dénoncent publiquement, qu'on les a gravement manipulés pour les amener à faire des déclarations personnelles concernant leurs sentiments face au chômage.

Ils estiment qu'on les a traités un peu comme des cobayes. Ils pensaient aller à une conférence où l'on discuterait de la question en général et voilà qu'ils sont mis à nu, comme ils le disent eux-mêmes, devant leurs voisins et leurs amis, sur l'antenne nationale. Ils trouvent cela très inquiétant. Nous devrions nous-mêmes nous en préoccuper car on peut se demander s'il n'y a pas abus des mandats confiés à des sociétés publiques.

M. Fox: J'hésite à débattre des mérites du cas car cela relève de la gestion de Radio-Canada et c'est à cette société qu'il faudrait poser la question. Mes collaborateurs me disent, d'après les premiers renseignements qu'ils ont pris, que ces gens, vraisemblablement, ont signé des décharges . . .

M. Bosley: Oui, effectivement.

M. Fox: C'est un producteur indépendant qui a tourné le film qui a ensuite été acheté par Radio-Canada. Monsieur Bosley, nous pouvons très bien demander à Radio-Canada de répondre à votre question.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Merci, monsieur Bosley.

Monsieur Burghardt.

M. Burghardt: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, dans votre déclaration, vous dites, à la page 7, que le cadre réglementaire des télécommunications doit être amélioré et, en outre, que la réalité canadienne se prête mieux à une nouvelle réglementation qu'à la déréglementation. Comment cela se concrétisera-t-il? Quels sont vos plans pour ce qui est du cadre réglementaire?

[*Texte*]

Mr. Fox: Well, we basically are looking towards introducing legislation which would allow us, first of all, as a government, to issue directions to the CRTC on matters of fraud policy. Obviously, that power would have to be used within appropriate safeguards.

• 1645

The other part of the legislative thrust we would want to come up with would be perhaps we could look at the number of regulatory procedures which are imposed on the CRTC through statute to see how many of these we could streamline to make the process both quicker and more efficient. So that is basically the way that we would see ourselves going.

You are quite right to speak in terms of re-regulation as opposed to deregulation. All of us have seen what has gone on in the United States, and many people in the broadcasting community or the communications community speak in terms of deregulation. Perhaps that was possible in the United States. We do not feel that it is possible in Canada to have a completely deregulated broadcasting industry, for instance, because we do not feel it would be in the interests of this country.

However, we are indeed intent on seeing that the regulator is able to act more quickly in areas of importance to the business community in the country. We really want to ensure that there is a more flexible regulatory environment. We want to ensure that this more flexible regulatory environment takes into consideration the whole question of changing Canadian content requirements. We think part of that regulatory change should allow the CRTC, if there are impediments to acting on their own in this regard, to encourage the tiering of cable services and other services that the new technology makes possible.

Basically what we would like to do is not to abolish the regulatory system—I think that is out of the question in Canada, undesirable—but to ensure that that regulatory system works better, is more flexible, is more efficient and is able to deal with the concerns of people who want to do things a lot more quickly than it can at present.

Mr. Burghardt: Just one final question, Mr. Chairman.

As we are here under the estimates, what about the overall organization of the department? Is there a reorganization going on affecting the entire department?

Mr. Fox: I think that in every department there is always a certain amount of reorganization going on. There is the proposed reorganization of the Communications Research Centre, for instance, which we think would make it more responsive to the needs of the business community and the research community in Canada. There are a number of internal changes in the management structure of the department which are under consideration at present.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

[*Traduction*]

M. Fox: Nous envisageons de présenter une loi qui nous permettra tout d'abord, en tant que gouvernement, de donner des directives au CRTC sur les questions de fraude. De toute évidence, il faudrait que ce pouvoir soit utilisé avec toutes les garanties qui s'imposent.

Quant au moyen législatif, nous pourrions peut-être examiner le nombre de procédures de réglementation imposées au CRTC par voie législative dans le but de les réduire pour accélérer les choses et pour améliorer l'efficacité du processus. Donc, c'est de cette façon que nous pensons nous attaquer au problème.

Vous avez raison de dire qu'il s'agit d'une réglementation nouvelle plutôt qu'une déréglementation. Nous avons tous vu ce qui s'est produit aux États-Unis, et bon nombre de ceux qui travaillent dans le domaine de la radiotélédiffusion ou de la communication parlent souvent de déréglementation. Celle-ci était peut-être possible aux États-Unis. Mais nous ne croyons pas qu'il soit possible de déréglementer complètement le secteur de la radiotélédiffusion au Canada, car il nous semble que ce ne serait pas conforme à l'intérêt de notre pays.

Par contre, nous voulons absolument nous assurer que les règlements permettent d'agir rapidement dans les domaines qui présentent une importance pour les entreprises canadiennes. Nous voulons nous assurer que les règlements sont suffisamment souples. Nous voulons aussi nous assurer que cette souplesse des règlements tient compte de la possibilité de changer les exigences en ce qui concerne le contenu canadien. Nous estimons que les changements apportés aux règlements devraient permettre au CRTC, s'il existe actuellement des obstacles à ce que ce dernier prenne des initiatives en ce sens, d'encourager l'étagement des services de télédistribution et d'autres services créés en vertu de la nouvelle technologie.

En fait, nous ne voulons pas abolir complètement le système de réglementation—d'ailleurs, je crois que ce ne serait nullement souhaitable au Canada—mais plutôt de nous assurer que le système de réglementation fonctionne mieux, qu'il est plus souple, plus efficace et plus en mesure de régler les problèmes de ceux qui veulent prendre des mesures plus rapidement que ne le permet le système à l'heure actuelle.

M. Burghardt: Une dernière question, monsieur le président.

Comme nous sommes là pour parler du budget principal, qu'en est-il de l'organisation globale du ministère? Procédez-vous actuellement à une réorganisation qui va toucher tout le ministère?

M. Fox: Je crois que dans tous les ministères, il y a une réorganisation permanente, dans un certain sens. Par exemple, nous nous proposons de réorganiser le Centre de recherches sur les communications, pour lui permettre de mieux répondre aux besoins des entreprises et du secteur des recherches au Canada. Nous étudions actuellement la possibilité d'apporter des changements à la structure de la gestion interne du ministère.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président.

[*Text*]

Le président: Merci, monsieur Burghardt.

Monsieur le ministre, je sais que dans votre ministère, il existe un programme qui permet la pénétration de l'audio dans les régions éloignées. Est-ce qu'en cette année des communications, vous ne seriez pas intéressé à mettre sur pied un programme qui permettrait aussi la pénétration du visuel? Il y a certains villages éloignés qui ne peuvent pas recevoir le câble et qui n'ont pas les moyens de l'installer. Est-ce qu'un programme ne pourrait être mis sur pied par le ministère des Communications pour permettre aux petites communautés de recevoir les mêmes services que les grands centres?

M. Fox: Eh bien, je pense que nous avons déjà commencé à agir dans ce sens-là. Il y a là des domaines qui sont à la fois de la responsabilité du niveau fédéral et de celle du niveau provincial. Par exemple, nous avons accepté, en ce qui concerne la Société Radio-Canada, qu'il y avait effectivement une responsabilité fédérale. La Société est sur le point de terminer son programme de rayonnement accéléré qui a pour but d'assurer que toutes les communautés au Canada qui ont une population de plus de 500 personnes auront accès à la programmation de Radio-Canada. Ce programme-là a très bien fonctionné, si bien qu'aujourd'hui la Société Radio-Canada, tant dans son réseau français que dans son réseau anglais, rencontre les besoins de 99 p. 100 de la population anglophone et de 99 p. 100 de la population francophone du pays.

Alors, en ce qui concerne Radio-Canada, le problème est pas mal réglé quant au nombre. Il y a toujours, évidemment, des pochettes de gens un peu partout à travers le pays qui, à cause de la grandeur du pays, auront toujours un peu de difficulté à être servies adéquatement.

• 1650

Le gouvernement, et plus particulièrement le ministère des Communications, a bien soutenu le C.R.T.C. quand ce dernier a donné une licence à un groupe qui s'appelle le Groupe de communications par satellite canadien, la Société CANCOM qui, elle aussi, a eu comme objectif d'aller encore plus loin que ce que la société d'État avait pu faire, c'est-à-dire permettre à toutes les régions du pays d'être en mesure de recevoir un nombre minimum de signaux. Aujourd'hui, la Société CANCOM offre à toutes les communautés à travers le pays la possibilité de recevoir quatre signaux de télévision, à savoir le signal de B.C.T.V., en Colombie-Britannique, le signal de CITY à Edmonton, le signal de C.H.C.H., à Hamilton, et également un ensemble de programmes provenant des postes francophones privés de la région de Montréal, et huit signaux audios, je crois. Evidemment, il revient par la suite à la communauté qui est intéressée à recevoir ces signaux-là d'acheter l'équipement nécessaire pour descendre le signal du satellite.

Je trouve que du côté fédéral, nous avons effectivement rencontré nos responsabilités dans ce secteur-là. Certaines provinces, l'Ontario en particulier, ont un programme qui aide les communautés nordiques de la province, qui les aide financièrement à acquérir l'équipement nécessaire pour faire descendre des signaux de ces satellites.

[*Translation*]

The Chairman: Thank you, Mr. Burghardt.

Mr. Minister, I know that you have a program within your department under which audio penetration is possible in remote regions. As this is the International Year of Communications, would you be interested in developing a program which would make visual penetration possible as well? Certain remote villages cannot receive cable and cannot afford to install it. Would it not be possible for the Department of Communications to set up a program to make it possible for small communities to receive the same services as the large urban centres do?

Mr. Fox: Well, in fact, we have already started to take action in this area. This involves areas of responsibility which are both federal and provincial. For instance, as far as the Canadian Broadcasting Corporation is concerned, we have agreed that there is indeed a certain amount of federal responsibility. The CBC is about to complete its accelerated extension program, the purpose of which is to ensure that all communities in Canada with a population of more than 500 have access to CBC programming. This program has been so successful that today, CBC's French and English networks meet the needs of 99% of both the anglophone and francophone population of the country.

So, as far as the CBC is concerned, the problem is pretty well solved with respect to most communities. Obviously, there will always be pockets of people scattered across the country who will have difficulty obtaining adequate services, precisely because of the vastness of Canada.

In fact, the government, and specifically the Department of Communications, supported the CRTC when it granted a licence to a group called the Canadian Satellite Communications Group, known as the CANCOM Corporation, whose objective was to go even further than the federal corporation had been able to, by allowing every region in the country to be able to receive a minimum number of signals. Today, the CANCOM Corporation makes it possible for all communities across the country to receive four television signals, including the BCTV signal in British Columbia, the CITY signal in Edmonton, and the CHCH signal in Hamilton, as well as a number of programs from private francophone stations in the Montreal region, and, I believe, eight audio signals. Of course, it is up to the community which is interested in receiving these signals to buy the equipment needed to pick up the satellite signals.

In my view, as far as the federal government is concerned, we have indeed exercised our responisibilities in this sector. Certain provinces, particularly Ontario, have a program aimed at northern communities in the province through which they can obtain financial assistance to acquire equipment needed to receive these satellite signals.

[*Texte*]

Dans notre politique de radiotélédiffusion, non seulement nous avons émis l'opinion qu'il fallait déréglementer l'utilisation des antennes paraboliques par les individus, mais nous avons aussi déposé la semaine dernière la nouvelle réglementation qui permet maintenant aux individus d'être propriétaires d'antennes paraboliques. Encore une fois, c'est un domaine qui relevait de la compétence fédérale.

Je mentionnerai de plus que nous avons une étude importante au ministère des Communications sur les satellites à diffusion directe, les satellites D.B.S. Le Canada aura une décision à prendre d'ici deux ans, à savoir si le Canada veut ou non se lancer dans la conception, la fabrication et le lancement d'un satellite D.B.S.

Je mentionnerai toutefois en passant, que les satellites Anik C ont quand même une capacité de diffuser en direct et que plusieurs individus au Canada peuvent aujourd'hui, avec des antennes paraboliques, capter les signaux de télévision qu'émettent les satellites Anik C.

Vous avez soulevé la question de l'année mondiale des communications. Nous avons élaboré un programme assez intéressant, je crois, pour marquer l'année internationale des communications. Je donnerai deux ou trois exemples. Il y aura une conférence des Inuit, une conférence circumpolaire qui permettra aux Inuit, tant de l'Alaska que des Territoires du Nord-Ouest et du Groenland, de communiquer entre eux en se servant de la technologie du satellite et de la technologie Telidon. Je mentionnerai aussi le fait que nous avons développé au Canada une technologie de sous-titrage pour venir en aide aux malentendants et que nous aurons au Canada, l'automne prochain, la première conférence internationale d'experts en systèmes de décodage de télévision pour les malentendants. Nous finançons aussi une série de conférences internationales au Canada au cours du mois de juin.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Minister, there were a number of submissions, a large number of submissions made to the Applebaum committee. I will just mention a few of them. The status of women organization, the multicultural organization, the native organizations and the United Steelworkers, on behalf of themselves and other unions, made the claim that support for culture and arts, which has been provided over the years by the federal government, that the funding has been too limited, that a very large percentage, an overwhelming percentage, of all the money made available goes to a few relatively narrow fields; for example, symphony, ballet, to see a professional theatre and the art galleries. These submissions did not suggest that the financial assistance of these organizations should be reduced, but they did make the case that this assistance was just largely for professional people, full-time people, which provide a service, provide a field, for a relatively small percentage of the people in Canada.

• 1655

They have made the case that they felt very strongly that there should be a good deal more support for a much broader group involved in arts and culture: the amateur and semi-

[*Traduction*]

In our broadcasting policy, not only did we state that we felt it was necessary to de-regulate the use of dish antennas by individuals, but last week we in fact tabled the new regulations which will now make it possible for individuals to own dish antennas. Once again, this is an area of federal jurisdiction.

I might also mention that we are currently carrying out an important study within the Department of Communications on direct broadcasting satellites known as DBS satellites. Canada will have to make a decision over the course of the next two years as to whether it wishes to become involved in the designing, manufacturing and launching of a DBS satellite.

I should mention, in passing, that ANIK-C satellites have a direct broadcasting capacity and that several people in Canada can now pick up television signals from ANIK-C satellites with dish antennas.

You mentioned the International Year of Communications. I believe that we have developed quite an interesting program to mark the International Year of Communications. Perhaps I could give you two or three examples of this. There will be an Inuit Conference, a circumpolar conference which will make it possible for Inuit in Alaska, the Northwest Territories and Greenland to communicate, using satellite and Teledon technology. I should also mention the fact that we have developed in Canada a captioning technology to assist those who are hard of hearing and that next fall, Canada will host the first International Conference of experts in television decoding systems for the hard of hearing. We are also funding a series of international conferences which will take place in Canada in June.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le ministre, un grand nombre de mémoires ont été reçus par le comité d'étude Applebaum-Hébert. Nommons, à titre d'exemple, l'organisation de la situation de la femme, les organismes multiculturels, les organismes autochtones et le syndicat United Steelworkers qui, en son nom et au nom d'autres syndicats, prétendait que le financement de la culture et des arts accordé au cours des années par le gouvernement fédéral était trop limité; qu'un pourcentage extrêmement élevé de tous les fonds disponibles était versé à quelques secteurs relativement restreints, à savoir aux orchestres symphoniques, au ballet, aux théâtres professionnels et aux musées d'art. Ces mémoires ne proposent pas que l'aide financière à ces organisations soit réduite mais par contre ils précisent que cette aide va surtout à des professionnels, à des gens qui travaillent à plein temps, et qu'elle offre un service, un cadre d'expression, à un petit pourcentage de Canadiens.

En outre, les mémoires précisent qu'il faudrait donner beaucoup plus d'aide à des groupes beaucoup plus vastes s'occupant d'art et de culture: par exemple, les dizaines de

[*Text*]

professionals of whom there are tens of thousands across the country, who are giving a great deal of time and effort with little or no financial support from the federal government. I wonder whether you have looked at that case and what your reaction to it is.

Mr. Fox: There are two things. First of all, as the minister responsible for arts and culture, it is quite clear that I find that there is always room for additional funding. I suppose most ministers probably feel the same way about their programs. My reading of Applebaum-Hébert does not define any solutions to the problem that you are raising. I thought at some point that perhaps Applebaum-Hébert would try to determine the roles of the various levels of government within a federation such as ours; that they might try to define a role for the federal government, a role for provincial governments, and a role for municipal governments. This approach was rejected by Applebaum-Hébert in its opening pages, and they have actually refused to define any role at all for the federal government aside from saying that the federal government should be involved in everything.

I suppose I would have very much liked to have had the considered opinion of the people in the country on how they saw the different levels of government interreacting in this area because I think a case could have been made to the effect that there were certain areas which the federal government should be looking after, if not exclusively, then let us say primarily; certain areas that the provinces should be looking after exclusively or primarily, and certain areas that should best be left in the hands of the municipalities as being a level of government that is closest to the individual citizens. So I find no help in Applebaum-Hébert in coming to grips with your question.

Part of the problem is the fact that there is indeed a limited amount of funds available in the various cultural agencies and even looking at the areas that, comparatively speaking, according to what you are saying, would be—I am not sure which words to use . . . funded, perhaps, in greater amounts than other areas, the fact remains that even these areas are in serious financial straits at the present time. The solution lies not, I think, in trying to reallocate money from some of the leading cultural institutions in the country who are presently pressed, and pressed in a very real manner on the financial side to try and reallocate. I think the challenge of it is to try to make the pie somewhat larger.

I would also like to point out to you that the distinction between various forms of culture is not necessarily one that finds substance in the numbers. For instance, I think—not only do I think, I know—the statistics would bear out that on any given Saturday night in Canada there are more people who are attending cultural performances than there are people attending sports events. The statistics also bear out the very large number of people who go to museums in Canada. Museums receive a good part of our cultural funds, but I do not think that museums can be counted as being some kind of high art, or high culture, if such a distinction can be made.

There is also the fact that there are other departments of government who also play a role. I can think of the various

[*Translation*]

milliers d'amateurs et de semi-professionnels qui consentent beaucoup de temps et d'efforts et reçoivent peu ou pas d'aide financière du gouvernement fédéral. Je me demande si vous vous êtes penché sur la question et ce que vous en pensez.

M. Fox: Il y a deux choses ici. Tout d'abord, à titre de ministre responsable des arts et de la culture, il est évident que je trouverai toujours à dépenser des sommes supplémentaires. La plupart des ministres, je suppose, sont dans le même cas que moi pour leurs propres programmes. Je n'ai pas trouvé dans le rapport Applebaum-Hébert de solution au problème que vous soulevez. J'avais pensé que peut-être Applebaum-Hébert aurait essayé d'assigner des rôles précis aux divers paliers de gouvernements de notre fédération. J'aurais cri qu'ils essaieraient de définir le rôle du gouvernement fédéral et celui des gouvernements provinciaux et municipaux. Applebaum et Hébert disent, dès les premières pages de leur rapport, qu'ils ont choisi de n'en rien faire et qu'ils refusent de définir le rôle du gouvernement fédéral en se contentant d'affirmer que le gouvernement fédéral doit mettre la main à tout.

Pour ma part, j'aurais aimé savoir comment les Canadiens voyaient le rôle des divers paliers gouvernementaux dans ce secteur parce que je pense qu'on pourrait faire valoir que certains domaines devraient relever du gouvernement fédéral, au premier chef, pour ne pas dire exclusivement. Les provinces devraient s'occuper d'autres domaines et pour leur part, les municipalités auraient d'autres responsabilités puisqu'il s'agit du palier gouvernemental le plus près des citoyens. Ainsi, on ne trouve pas dans le rapport Applebaum-Hébert de réponse à votre question.

Evidemment, le problème provient en partie du fait que les divers organismes culturels ne peuvent compter que sur des fonds limités et même si certains secteurs, toutes proportions gardées, reçoivent, selon vous, plus de fonds que les autres, il n'en demeure pas moins que ces secteurs-là sont quand même dans une situation financière difficile actuellement. Je ne pense pas que la solution soit de dépouiller certaines institutions culturelles de premier rang au Canada, car elles sont déjà très serrées, ayant elles-mêmes à modifier constamment leur répartition budgétaire. Je pense qu'il nous faut plutôt songer à offrir plus.

Je tiens également à vous signaler qu'on ne peut pas, en se fondant sur les statistiques seulement, faire une distinction entre les diverses manifestations culturelles. En effet, par exemple, je sais pertinenent que les statistiques prouvent que le samedi soir au Canada, il y a plus de gens qui assistent à une manifestation culturelles qu'à une manifestation sportive. En outre, il y a beaucoup de gens qui visitent les musées au Canada. Les musées reçoivent une bonne partie des fonds consacrés à la culture mais je ne pense pas que l'on puisse prétendre que les musées font partie de la haute culture, si tant est que l'on puisse faire une telle distinction.

D'autre part, il y a d'autres ministères qui ont un rôle à jouer. En effet, au Secrétariat d'État, divers programmes,

[*Texte*]

programs of the department of the Secretary of State who, through their citizens participation programs, actually help many of these groups financially. There is also the Secretary of State for Multiculturism, whose programs are also designed to help many of these groups.

• 1700

Mr. Orlikow: Mr. Minister, I did not make, nor did I see in my reading of the briefs I referred to, any suggestion that the existing financial support for the organizations I have mentioned and fields I have mentioned should be reduced to fund other activities. I know the organizations which are now funded are doing very good work and are already having difficulties in meeting their financial requirements. But I think there is a great deal of merit in expanding our definition of arts and culture. The fact that the Applebaum-Hébert commission did not refuse to look at it does not mean it should not be looked at.

We are now—as you say, there are departments which are doing some things, without going into details, in the field of sports. There seems to have been worked out an accommodation between the federal, provincial and municipal governments which is working quite well. The student exchange program, even though education, as you indicated earlier, is a provincial responsibility—one of the best ways of getting young people to understand better the immensity of this country and the differences between the different regions is the student exchange program. Yet we did not say young people going to school are a provincial responsibility, so we will not do it.

I recognize the financial difficulties, and I am not making any specific suggestions as to precisely how this should be done or how much money should be allocated. I am simply raising with you the hope that you will give consideration in the next year or so to expanding the thinking of the federal government on the whole question of arts and culture to include organizations and activities which are to a large extent non-professional, or amateur, or at best semi-professional. I am thinking in terms of . . .

Mr. Bosley: The House of Commons.

Mr. Orlikow: —say, some travel money for dance groups, or choirs and so on in the ethnic communities, for example, which are doing very excellent work and which could well exchange visits between cities—just as a small example.

Mr. Fox: I really am not in disagreement with anything you have said, but I think there is a question of determining how we approach it as a government. As a department, we can approach it in one way. We have a very real responsibility so far as the professional culture community is concerned in Canada. Until now, the various exchange programs you have mentioned have been programs that have been run out of the Department of the Secretary of State. I am just saying this in terms of describing how the government has handled the problem today, not in any way disagreeing with some of the very valid points you have made.

[*Traduction*]

notamment les programmes de participation des citoyens, viennent en aide à beaucoup de ces groupes. Il existe aussi le Secrétariat d'État au multiculturalisme, dont les programmes visent à aider également nombre de ces groupes.

M. Orlikow: Monsieur le Ministre, je n'affirme pas, et ce n'est pas ce que j'ai pu lire non plus dans les mémoire dont j'ai parlé, qu'il fallait réduire l'aide financière donnée actuellement à ces organisations pour financer d'autres activités. Je sais très bien que les organisations qui reçoivent des fonds actuellement font du bon travail et que malgré l'aide qu'on leur donne, elles ont des difficultés financières. Je pense cependant qu'il vaudrait la peine de songer à élargir notre définition d'art et de culture. Ce n'est pas parce que la Commission Applebaum-Hébert a refusé d'étudier la question qu'elle ne vaut pas la peine qu'on y réfléchisse.

Comme vous le dites, il y a des ministères qui font quelque chose pour le sport. Il semble que les dispositions prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, donnent de bons résultats. Les programmes d'échanges d'étudiants, même si c'est un programme éducatif, comme comme vous l'avez dit plus tôt, relèvent des provinces. Il s'agit d'un des meilleurs moyens de faire comprendre aux jeunes gens l'immensité de notre territoire et les différences entre les régions. Cependant, vous n'avez pas dit que parce que ces jeunes gens inscrits à l'école relevaient du gouvernement provincial, vous alliez vous garder d'offrir ce programme.

Je comprends bien les difficultés financières et je ne fais pas de proposition concrète quant à la façon dont on devrait procéder ou répartir l'argent. J'espère tout simplement que l'année prochaine vous envisagerez d'élargir l'interprétation que le gouvernement fédéral donne à la notion d'art et de culture et que cela permettra d'englober des organisations et des activités qui dans une grande mesure ne sont pas professionnelles, parce qu'elles sont amateurs ou peut-être semi-professionnelles. Je pense . . .

M. Bosley: La Chambre des communes.

M. Orlikow: . . . à des fonds que l'on pourrait offrir à des groupes de danse, à des choeurs ou à des groupes ethniques, qui font du très bon travail et qui pourraient très bien faire des tournées.

M. Fox: Je ne trouve rien à redire à ce que vous venez d'énoncer. Il faut cependant trouver une façon d'aborder la question en tant que gouvernement. En tant que ministère, nous pouvons l'aborder d'une façon. En effet, nous avons une responsabilité indéniable à l'égard de la collectivité des professionnels de la culture au Canada. Actuellement, les programmes d'échanges dont vous avez parlé relèvent du Secrétariat d'État. Je vous dis donc comment le gouvernement a procédé jusqu'à présent mais je ne suis pas du tout en désaccord avec vous sur les questions très pertinentes que vous avez soulevées.

[*Text*]

Le président: Merci, monsieur Orlikow. Merci, monsieur le ministre.

Ceci termine la séance ainsi que notre étude des crédits. Monsieur le ministre, il nous fait toujours plaisir de vous recevoir à ce Comité.

M. Fox: Merci, monsieur le président.

The Chairman: The meeting is adjourned.

[*Translation*]

The Chairman: Thank you, Mr. Orlikow. Thank you, Mr. Minister.

This ends our meeting and our examination of the estimates. Mr. Minister, it was a pleasure to have you appear before the committee.

Mr. Fox: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: La séance est levée.

HOUSE OF COMMUNS

Issue No. 66

Thursday, June 2, 1983
Tuesday, June 7, 1983
Wednesday, June 8, 1983
Tuesday, June 14, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 66

Le jeudi 2 juin 1983
Le mardi 7 juin 1983
Le mercredi 8 juin 1983
Le mardi 14 juin 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Report of the Federal Culture Policy Review Committee (Applebaum-Hébert)

INCLUDING:

The Third Report to the House

CONCERNANT:

Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert)

Y COMPRIS:

Le Troisième rapport à la Chambre

Morning session:

From the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (CRTC):

Dr. John Meisel, Chairman;

Mr. John Lawrence, Vice-Chairman;

Mr. Avrum Cohen, General Counsel;

Mr. Ralph Hart, Senior Broadcasting Policy and Industry Conditions Advisor.

Afternoon session:

From the Department of Communications:

Dr. Robert Rabinovitch, Deputy Minister;

Mr. Doug Parkhill, Assistant Deputy Minister, Research;

Dr. David Silcox, Assistant Deputy Minister, Arts and Culture.

Séance du matin:

Du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC):

M. John Meisel, Président;

M. John Lawrence, Vice-président;

M. Avrum Cohen, Chef du Contentieux;

M. Ralph Hart, Conseiller principal, Politiques de radiodiffusion et situation de l'industrie.

Séance de l'après-midi:

Du ministère des Communications:

M. Robert Rabinovitch, Sous-ministre;

M. Doug Parkhill, Sous-ministre adjoint, Recherches;

M. David Silcox, Sous-ministre adjoint, Art et Culture.

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

Morning session:

From the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (CRTC):

Dr. John Meisel, Chairman;

Mr. John Lawrence, Vice-Chairman;

Mr. Avrum Cohen, General Counsel;

Mr. Ralph Hart, Senior Broadcasting Policy and Industry Conditions Advisor.

Afternoon session:

From the Department of Communications:

Dr. Robert Rabinovitch, Deputy Minister;

Mr. Doug Parkhill, Assistant Deputy Minister, Research;

Dr. David Silcox, Assistant Deputy Minister, Arts and Culture.

Séance du matin:

Du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC):

M. John Meisel, Président;

M. John Lawrence, Vice-président;

M. Avrum Cohen, Chef du Contentieux;

M. Ralph Hart, Conseiller principal, Politiques de radiodiffusion et situation de l'industrie.

Séance de l'après-midi:

Du ministère des Communications:

M. Robert Rabinovitch, Sous-ministre;

M. Doug Parkhill, Sous-ministre adjoint, Recherches;

M. David Silcox, Sous-ministre adjoint, Art et Culture.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 66

Thursday, June 2, 1983
Tuesday, June 7, 1983
Wednesday, June 8, 1983
Tuesday, June 14, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 66

Le jeudi 2 juin 1983
Le mardi 7 juin 1983
Le mercredi 8 juin 1983
Le mardi 14 juin 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Report of the Federal Culture Policy Review Committee (Applebaum-Hébert)

INCLUDING:

The Third Report to the House

CONCERNANT:

Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert)

Y COMPRIS:

Le troisième rapport à la Chambre

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

23191—1

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Perrin Beatty
John Bosley
Maurice Bossy
Jack Burghardt
René Gingras
Hal Herbert
David Orlikow
Steve Paproski

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
Simon de Jong
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Walter McLean
Tom McMillan
Jacques Olivier
Carlo Rossi
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(*b*)

On Friday, May 27, 1983:
Simon de Jong replaced Pauline Jewett.

On Tuesday, June 7, 1983:
Pat Carney replaced Walter McLean;
Walter McLean replaced Pat Carney.

On Wednesday, June 8, 1983:
Pat Carney replaced Walter McLean.

On Tuesday, June 14, 1983:
Jacques Olivier replaced Raymond Savard.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement

Le vendredi 27 mai 1983:
Simon de Jong remplace Pauline Jewett.

Le mardi 7 juin 1983:
Pat Carney remplace Walter McLean;
Walter McLean remplace Pat Carney.

Le mercredi 8 juin 1983:
Pat Carney remplace Walter McLean.

Le mardi 14 juin 1983:
Jacques Olivier remplace Raymond Savard.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, June 29, 1983

The Standing Committee on Communications and Culture has the honour to present its

THIRD REPORT

In accordance with its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982, your Committee has begun the consideration of the recommendations of the Report of the Federal Cultural Policy Review Committee. Your Committee has especially considered those recommendations relating to Sound Recording (Chapter 8). Film (Chapter 9) and Broadcasting (Chapter 10) and has agreed to submit this interim Report.

Over the last six months the House of Commons Standing Committee on Communications and Culture has scheduled discussions and hearings to consider the Report of the Federal Cultural Policy Review Committee—The Applebaum-Hébert Report—published in November, 1982. Since December of last year several hundred Canadian institutions and individuals who submitted briefs to the Applebaum-Hébert Committee have, at the invitation of the Chairman of this Committee, submitted written responses to the Report.

The Standing Committee has heard 39 witnesses and 18 groups (see Appendix "I") including the co-chairmen and vice-chairmen of the Cultural Policy Review Committee, many representatives of the broadcasting and film industries in Canada, and others who represent a wide spectrum of the artistic and cultural communities of this country. The Committee offers in this interim Report its response to the recommendations contained in the Sound Recording, Film and Broadcasting chapters of the Applebaum-Hébert Report.

It is not an easy task to respond in brief and resolute terms to a set of recommendations which embraces many complex and delicate issues. The technicalities of a particular question must not overshadow the broader concepts and aspirations which have been developed very thoughtfully over the last three years. The Standing Committee, however, has opted to take a pragmatic approach in its response to the Applebaum-Hébert Report. By offering a brief comment on each individual recommendation, the Committee hopes to indicate to the Minister in which areas Parliament might be most prepared to undertake the vital first step of propelling the legislative process towards a renewed and working approach to Canadian cultural policy.

Clearly, by its decision to first address Chapters Eight, Nine and Ten of the Applebaum-Hébert Report, the Standing Committee sets as the immediate priority issues related to broadcasting aspects of cultural policy. The Committee supports the drive toward developing a new and distinctively Canadian mandate for the CBC, and underlines the importance of strengthening the entire system of Canadian broadcasting, ensuring that private and public elements are seen as complementary. The Committee recognizes the tremendous

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 29 juin 1983

Le Comité permanent des Communications et de la culture a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982, votre Comité a amorcé l'étude du Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale et vous soumet un rapport intérimaire ayant trait à l'enregistrement sonore (chapitre 8), au cinéma (chapitre 9) et à la radiotélédiffusion (chapitre 10).

Au cours des six derniers mois, le Comité permanent des communications et de la culture de la Chambre des communes a tenu des discussions et des audiences afin d'étudier le Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale—Rapport Applebaum-Hébert—publié en novembre 1982. Depuis décembre dernier, plusieurs centaines de particuliers et d'établissements canadiens qui avaient présenté des mémoires au Comité Applebaum- Hébert ont fait parvenir au Comité permanent des Communications et de la culture leurs commentaires écrits sur le Rapport, et ce, à l'invitation du président de ce Comité.

Parmi les 39 témoins et 18 groupes (voir annexe I) qui ont comparu devant le Comité permanent, mentionnons les co-présidents et les vice-présidents du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale ainsi que des porte-parole des secteurs de la radiotélédiffusion et du cinéma au Canada et des représentants de divers milieux artistiques et culturels canadiens. Dans ce rapport intérimaire, le Comité fait connaître son opinion sur les recommandations contenues dans les chapitres du Rapport Applebaum-Hébert portant sur l'enregistrement sonore, le cinéma et la radiotélédiffusion.

Ce n'est pas chose facile que de répondre brièvement et résolument à une série de recommandations qui englobent de nombreuses questions à la fois complexes et délicates. Le Comité devait notamment veiller à ne pas se laisser obnubiler par les détails d'une question donnée au point d'en oublier les notions et les aspirations plus vastes patiemment élaborées au cours des trois dernières années. Aussi a-t-il choisi de suivre une démarche pratique pour se prononcer sur le Rapport Applebaum-Hébert. En offrant un bref commentaire sur chaque recommandation, le Comité espère signaler au Ministre les domaines dans lesquels le Parlement aurait peut-être le plus tendance à vouloir prendre l'initiative d'amorcer le processus législatif qui permettra de redéfinir la politique culturelle canadienne dans une optique réaliste.

En décidant d'étudier en premier lieu les chapitres 8, 9 et 10 du Rapport Applebaum-Hébert, le Comité permanent indique clairement la priorité qu'il accorde aux éléments de la politique culturelle se rapportant à la radiotélédiffusion. Le Comité appuie les efforts visant à doter la Société Radio-Canada d'un nouveau mandat spécifiquement canadien et il souligne l'importance de renforcer tout le secteur de la radiotélédiffusion au Canada, en veillant à ce que ses composantes privées et publiques soient perçues comme étant complémentaires. Il

technological advances pushing forward the frontiers of broadcasting and communications, and urges a flexible and imaginative response to them—both with regard to matters of hardware and development of broadcast material. The Committee thoroughly endorses the main principle of the Applebaum-Hébert Report that the dynamic force in developing a culture which is truly "Canadian" is the creativity of the Canadian artist.

Throughout its deliberations, the Standing Committee has faced matters of great complexity and implication. In some cases, the Committee did not feel able to provide thorough comment, believing that many technical details must be worked out by those with a special facility in their area of expertise. At times, as well, it was difficult for the Committee to reach a consensus on some matters that could be approached from different points of view.

Nonetheless, the Committee, in addition to its response to each recommendation, suggests as a general principle that incentive programs be used wherever they may be efficient and appropriate in promoting desired goals, and also draws attention to the pressing needs for reform of copyright law, and development of policy regarding the administration of crown copyright.

APPLEBAUM-HÉBERT REPORT

Chapter 8—Sound Recording

RECOMMENDATION 54

The CRTC should continue to apply Canadian content regulations to AM radio programming, but the stipulations dealing with the Canadian creative components of broadcast recordings should be strengthened. In addition, the CRTC should reexamine the present regulations for FM radio and devise ways to increase the performance of Canadian specialized recordings on both AM and FM radio.

Committee Response

The Committee agrees in principle that the Canadian content regulations have indeed helped to promote the programming of Canadian recordings, but suggests that the details of CRTC regulation be streamlined in order to promote and facilitate compliance.

RECOMMENDATION 55

The federal government should assist Canadian-owned companies to distribute and market recordings of "pop" music and specialized materials recorded by Canadian dian artists through a loan program or other appropriate forms of subsidy.

Committee Response

The Committee feels that more assistance is required in order to facilitate the distribution and marketing of Canadian cultural products both in sound recording and other cultural and artistic endeavours. The Committee would refer for further study the question of whether assistance must necessarily be restricted to Canadian-owned

reconnaît par ailleurs les importants progrès technologiques qui ne cessent de faire reculer les frontières de la radiotélédiffusion et des communications et qui doivent, à son avis, être abordés avec souplesse et imagination—pour ce qui est tant du matériel que du produit diffusé. Le Comité est tout à fait d'accord avec le grand principe du Rapport Applebaum-Hébert, selon lequel la créativité des artistes canadiens est l'élément moteur qui permettra d'aboutir à une culture véritablement «canadienne».

Tout au long de ses délibérations, le Comité permanent a été aux prises avec des questions très complexes et lourdes de conséquences. Dans certains cas, il ne se sentait pas en mesure de formuler un jugement approfondi, estimant qu'il valait mieux laisser aux spécialistes le soin de se pencher sur les nombreux détails techniques qui restaient à régler. Sur d'autres questions, il a eu du mal à parvenir à un consensus étant donné les différents points de vue qu'il était possible de faire valoir.

Néanmoins, le Comité, en plus de donner son opinion sur chaque recommandation, propose comme principe général le recours à des programmes d'incitation partout où ceux-ci peuvent contribuer de façon efficace et opportune à la réalisation des objectifs visés et souligne l'urgente nécessité de réformer la Loi sur le droit d'auteur et de mettre au point une politique concernant l'administration du droit d'auteur de la Couronne.

RAPPORT APPLEBAUM-HÉBERT

Chapitre 8—L'enregistrement sonore

RECOMMANDATION 54

Tout en continuant d'appliquer le règlement concernant la teneur canadienne de la radiodiffusion MA, le CRTC devra renforcer les dispositions portant sur le volet composition des enregistrements diffusés. Il devra en outre réexaminer le règlement en vigueur sur la radiodiffusion MF et trouver des moyens d'augmenter sur les deux chaînes la diffusion d'enregistrements spécialisés.

Réponse du Comité

Le Comité convient en principe que le règlement concernant la teneur canadienne de la radiodiffusion a effectivement contribué à favoriser la diffusion d'enregistrements canadiens, mais il propose que les détails du règlement soient simplifiés de manière à en faciliter et en promouvoir le respect.

RECOMMANDATION 55

Le gouvernement fédéral devra aider les sociétés canadiennes à distribuer et à commercialiser les enregistrements populaires et spécialisés d'artistes canadiens, en mettant sur pied un programme de prêts ou en offrant d'autres formes de subvention.

Réponse du Comité

Le Comité estime qu'il y a lieu d'accroître l'aide accordée pour faciliter la distribution et la commercialisation de produits culturels canadiens, tant dans le domaine de l'enregistrement sonore que dans d'autres secteurs d'activités culturelles et artistiques. Selon le Comité, il conviendrait de se livrer à des études plus approfondies pour décider si

companies, and also the matter of precisely what type of system should be designed to provide the assistance required.

RECOMMENDATION 56

The federal government should ensure that, for specialized recordings only, subsidy programs are established to assist Canadian-owned companies to produce recordings by Canadian performers, with special consideration given to recordings of which the material is written by Canadians.

Committee Response

The Committee recognizes the difficulty of developing Canadian cultural products, but also points out that a variety of means already exist which subsidize specialized recordings. The Committee's inclination would be to consider the entire sphere of sound recording—including all types of music—and to simplify the structure of subsidies and other assi stance given to this field, perhaps by establishing tax incentive programs.

RECOMMENDATION 57

The CBC should increase its production of quality recordings by Canadian artists and improve its promotion and distribution of such recordings, extending these services to suitable recordings made by independent Canadian producers.

Committee Response

The Committee wishes to emphasize first and foremost the goal of promoting Canadian programming. The CBC should continue to commission recordings for broadcast purposes, and whenever possible include and encourage the use of independent production units. Efforts should be made to make available, to the widest extent possible, recordings of broadcast material. CBC master tapes should be first offered for promotion and distribution to independent distribution companies, and only marketed by the CBC directly should there be no interest by those companies in the tapes.

RECOMMENDATION 58

The federal government should assist Canadian record producers to improve the international marketing of their recordings through various means including attendance at marketing fairs.

Committee Response

Agreed.

RECOMMENDATION 59

Canadian-owned sound recording studios should be assisted to acquire and up-grade recording equipment through an expansion of existing loan programs, possibly established in association with the Federal Business Development Bank.

Committee Response

The Committee agrees that Canadian-owned sound recording studios should be assisted to acquire and upgrade

l'aide accordée doit nécessairement se limiter à des sociétés canadiennes et pour déterminer la nature du mécanisme d'aide qui sera mis en place.

RECOMMANDATION 56

En ce qui concerne les enregistrements spécialisés, le gouvernement fédéral devra veiller à l'établissement de programmes de subventions destinés à aider les sociétés canadiennes à produire des enregistrements d'interprètes canadiens, en accordant une importance particulière aux enregistrements de compositions canadiennes.

Réponse du Comité

Le Comité reconnaît les difficultés inhérentes à la création de produits culturels canadiens, mais il tient à faire remarquer qu'il existe déjà diverses formes de subventions au titre des enregistrements spécialisés. Le Comité serait enclin à considérer tout le domaine de l'enregistrement sonore dans son ensemble, en y incluant tous les types de musique, et à simplifier toute la structure des subventions et des autres formes d'aide accordée dans ce domaine, peut-être par le biais de programmes d'incitation fiscale.

RECOMMANDATION 57

La Société Radio-Canada devra accroître sa production d'enregistrements d'artistes canadiens et renforcer ses services de promotion et de distribution, en les étendant aux enregistrements réalisés par des producteurs canadiens indépendants.

Réponse du Comité

Le Comité tient à souligner l'importance primordiale de l'objectif visant à favoriser la programmation canadienne. À son avis, la Société Radio-Canada doit continuer à commanditer des enregistrements aux fins de diffusion et, dans la mesure du possible, prévoir et favoriser le recours à des unités de production indépendantes. Elle doit également s'efforcer d'optimiser la commercialisation des enregistrements radiodiffusés. À cette fin, elle devrait offrir tout d'abord ses bandes témoins à des sociétés de distribution indépendantes pour que celles-ci en assurent la promotion et la distribution et ne les commercialiser elle-même que si ces dernières ne sont pas intéressées à le faire.

RECOMMANDATION 58

Le gouvernement fédéral devra aider les producteurs de disques canadiens à améliorer leurs stratégies de commercialisation internationale en ayant recours à divers moyens, dont la participation à des salons commerciaux.

Réponse du Comité

D'accord.

RECOMMANDATION 59

Il conviendrait d'aider les studios d'enregistrement canadiens à moderniser leur équipement en étendant à l'industrie du disque les programmes gouvernementaux de prêts, dont ceux de la Banque fédérale de développement.

Réponse du Comité

Le Comité est d'accord qu'il conviendrait d'aider les studios d'enregistrement canadiens à moderniser leur équipement.

recording equipment. However, the Committee does not wish to recommend a particular system for accomplishing this goal and feels that the matter requires further study.

RECOMMENDATION 60

The federal government should empower a nongovernment, Canadian cultural products marketing organization to administer a discount voucher scheme, based on a levy on sales of blank audiotapes and videocassettes, to stimulate the sale and production of Canadian sound recordings and film and video productions.

Committee Response

The Committee wishes to stress that the problem underlying this recommendation is one related to the inability of copyright owners to collect royalties on material pirated by unauthorized individuals or institutions recording on audio or video cassettes. The resolution of this problem is largely a question of reform of copyright law. Therefore, the Committee is not in a position to recommend a solution at present. The Committee does emphasize, however, that any revenue collected by a government or nongovernment agency under a new Copyright Act should be used to compensate copy right owners, rather than for marketing purposes.

APPLEBAUM-HÉBERT REPORT

Chapter 9—Film

RECOMMENDATION 61

The Canadian Film Development Corporation should have its role and budget substantially enlarged so that it may take bolder initiatives in financing Canadian film and video productions on the basis of their cultural value and professional quality.

Committee Response

The Committee finds itself unable to support this recommendation, and feels that several difficulties are encountered in discussion of the role of the Canadian Film Development Corporation. With respect to financing, the Committee does not wish to support budget increases of unspecified amounts. The Committee is not convinced that the CFDC is the most appropriate institution to foster and develop culturally significant Canadian films. The Committee believes that films of a purely commercial nature might be better assisted by a system of tax incentives.

RECOMMENDATION 62

The Capital Cost Allowance tax incentive for investment in Canadian film production, or at the very least some equivalent incentive, should continue to be used in order to channel private capital into Canadian filmmaking.

Committee Response

The Committee is in agreement with this recommendation as a means of assistance for the employment of Canadian talent. However, the Committee wishes to stress the pressing

Toutefois, il ne tient pas à recommander de mécanisme particulier pour réaliser cet objectif, et il estime que la question doit faire l'objet d'un examen plus poussé.

RECOMMANDATION 60

Le gouvernement fédéral devrait charger un organisme non gouvernemental voué à la commercialisation des produits culturels canadiens d'administrer un programme de coupons d'escompte fondé sur le droit perçu à la vente de bandes audio et de vidéocassettes vierges afin de stimuler la vente et la production aussi bien d'enregistrements sonores et magnétoscopiques que de films canadiens.

Réponse du Comité

Le Comité insiste sur le fait que le problème qui a donné lieu à cette recommandation tient à ce que les titulaires de droits d'auteur ne peuvent percevoir de redevances sur les enregistrements réalisés sans autorisation par des particuliers ou des établissements disposant de magnétoscopes ou de magnétophones à cassette. Or, comme la solution à ce problème réside principalement dans la réforme de la Loi sur le droit d'auteur, le Comité n'est pas en mesure pour le moment de proposer de solution à cet égard. Il tient cependant à souligner que toutes les recettes perçues par un organisme gouvernemental ou non gouvernemental en vertu d'une nouvelle loi sur le droit d'auteur devraient servir à indemniser les titulaires de droits d'auteur plutôt que d'être utilisées à des fins de commercialisation.

RAPPORT APPLEBAUM-HÉBERT

Chapitre 9—Le cinéma

RECOMMANDATION 61

Il faut accroître considérablement le budget et le rôle de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne pour qu'elle puisse prendre des initiatives plus audacieuses dans le financement des films et des vidéos canadiens, en tenant compte de leur valeur culturelle et de leur qualité professionnelle.

Réponse du Comité

Le Comité ne peut appuyer cette recommandation, et il estime que le rôle de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne pose plusieurs problèmes. En ce qui concerne le financement, le Comité ne peut accorder son appui à des augmentations budgétaires d'un montant indéterminé. D'autre part, il n'est pas convaincu que la Société soit l'instrument le plus approprié pour favoriser la création de films canadiens d'une certaine importance culturelle. Il est d'avis que des stimulants fiscaux conviendraient beaucoup mieux dans le cas des films d'intérêt purement commercial.

RECOMMANDATION 62

Il faut continuer d'appliquer la déduction pour amortissement, ou une incitation équivalente, à la production cinématographique canadienne afin d'orienter vers celle-ci des capitaux privés.

Réponse du Comité

Le Comité appuie la mise en oeuvre de cette recommandation comme moyen de favoriser l'emploi de talents canadiens. Il tient toutefois à souligner l'urgence d'en arriver à

necessity to arrive at a clear definition of what qualifies as being "Canadian". The Committee feels that a standard definition should be known and applied in all situations. This would eliminate much of the confusion and uncertainty existing at present, given that definitions vary from program to program.

RECOMMENDATION 63

The federal government should provide the Canadian-controlled film distribution industry with the economic strength to market Canadian films successfully to Canadian and foreign audiences through all channels of exhibition and sales.

Committee Response

The Committee wishes to stress its desire to promote, distribute and exhibit Canadian films. To the Committee, the issue is not whether the Federal Government should focus on the Canadian-controlled film distribution industry, but rather that the Federal Government should bolster the most effective film distribution system that will achieve the widest market for Canadian films, both within Canada and abroad.

RECOMMENDATION 64

The National Film Board should be transformed into a centre for advanced research search and training in the art and science of film and video production.

Committee Response

The Committee strongly disagrees with the implications of this recommendation, namely that the production side of the National Film Board be dropped. If the N.F.B. is to be a successful training and research centre it must also have a strong production unit. Many serious concerns were raised before the Committee with respect to the administration and management of the N.F.B. The number of representations made suggests that there is merit in these concerns, and the Committee believes that these concerns should be addressed.

APPLEBAUM-HÉBERT REPORT

Chapter 10—Broadcasting

RECOMMENDATION 65

CBC television should discontinue selling air time for commercial advertising.

Committee Response

The Committee feels that the most important issue is Canadian programming, and that the CBC should become a distinctive Canadian program alternative in the midst of a spectrum of other channels which are becoming increasingly available to Canadians throughout the entire country. Given the priority to be placed on Canadian programming, the Committee does not necessarily oppose—at least in principle—the selling of air time for commercial advertising on the CBC.

une définition claire de ce que l'on peut qualifier de production «canadienne» pour ensuite s'efforcer de bien faire connaître cette définition et de l'appliquer à tous les cas. De cette façon, on éliminerait en grande partie la confusion et l'incertitude qui règnent à l'heure actuelle, du fait que les définitions varient d'un programme à l'autre.

RECOMMANDATION 63

Le gouvernement fédéral doit donner à l'industrie canadienne de la distribution de films la force économique suffisante pour bien commercialiser nos films auprès d'auditoires canadiens et étrangers, et par tous les circuits de présentation et de vente.

Réponse du Comité

Le Comité tient à souligner qu'il désire promouvoir, distribuer et présenter des films canadiens. À son avis, la question n'est pas tellement de savoir si le gouvernement fédéral doit privilégier l'industrie canadienne de la distribution de films, mais plutôt de s'assurer qu'il appuie le système de distribution le plus efficace et le plus susceptible d'exploiter au maximum la commercialisation des films canadiens, tant au Canada qu'à l'étranger.

RECOMMANDATION 64

L'Office national du film doit être transformé en centre de recherche avancée et de formation artistique et scientifique pour la production de films et de vidéos.

Réponse du Comité

Le Comité n'est pas du tout d'accord avec les conséquences de cette recommandation, notamment avec le fait qu'elle obligerait l'Office national du film à abandonner sa fonction de production. Car, s'il veut pleinement réaliser sa vocation de centre de formation et de recherche, l'O.N.F. doit pouvoir compter sur une unité de production dynamique. De très sérieuses inquiétudes ont été exprimées au Comité au sujet de l'administration de l'O.N.F. Les nombreux témoignages entendus en ce sens portent à croire que ces préoccupations sont justifiées, et le Comité est d'avis qu'il faudrait étudier la question.

RAPPORT APPLEBAUM-HÉBERT

Chapitre 10—La radiotélédiffusion

RECOMMANDATION 65

Le secteur télévision de la Société Radio-Canada doit cesser de vendre du temps d'antenne pour la publicité commerciale.

Réponse du Comité

Pour le Comité, la question la plus importante est celle de la teneur canadienne de la radiotélédiffusion et il estime que la Société Radio-Canada doit se doter d'un cachet spécifiquement canadien, par opposition aux nombreuses autres chaînes dont les ondes rejoignent de plus en plus de Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Étant donné que la priorité doit être accordée à la programmation canadienne, le Comité ne s'oppose pas forcément, du moins en principe, à ce que la Société Radio-Canada vende du temps d'antenne pour la publicité commerciale.

RECOMMENDATION 66

CBC television should discontinue its affiliation agreements with private television stations.

Committee Response

The Committee feels that the CBC should maintain its affiliation agreements with private television stations as long as this is the most cost-efficient way of delivering the CBC signal. The Committee recognizes that technological advances may make alternative methods of distributing CBC programming more cost-efficient.

RECOMMENDATION 67

With the exception of its news operations, the CBC should relinquish all televison production activities and facilities in favour of acquiring its television program materials from independent producers.

Committee Response

The Committee does not agree with this recommendation but does agree in principle that the CBC should acquire, to the extent possible, its television program materials from independent producers.

RECOMMENDATION 68

A proportion of the CBC's programming budget should be allocated specifically to the commissioning of programs produced in the various regions of the country.

Committee Response

Agreed.

RECOMMENDATION 69

CBC programming, though developed primarily from Canadian sources, should nevertheless include imported programs or co-productions of some programs of interest and excellence which would not otherwise be available to Canadians.

Committee Response

Agreed.

RECOMMENDATION 70

In its television services the CBC should rededicate itself to providing regional programming, but should phase out local programming as soon as alternative local broadcasting facilities are in place.

Committee Response

The Committee agrees that public money should not be allocated to duplicate what is available from local commercial broadcast outlets. The Committee also recognizes the importance of producing regional programming and of making it available to a wider audience across the country.

RECOMMENDATION 71

As a matter of policy the CBC should encourage the greatest possible collaboration, cooperation and exchange between programmers in the French and English services

RECOMMANDATION 66

Le secteur télévision de la Société Radio-Canada doit mettre fin à ses accords d'affiliation avec les stations privées.

Réponse de Comité

Le Comité est d'avis que la Société Radio-Canada doit maintenir ses accords d'affiliation avec les stations privées, dans la mesure où ceux-ci s'avèrent le moyen le plus rentable d'assurer la transmission de ses signaux. Il reconnaît toutefois que les progrès technologiques peuvent rendre plus rentables d'autres modes de distribution de la programmation de la Société Radio-Canada.

RECOMMANDATION 67

À l'exception de ses émissions d'information, la Société Radio-Canada devra renoncer à toute activité en matière de production télévisuelle—ainsi qu'aux installations connexes—et se procurer les matériaux de sa programmation auprès des producteurs indépendants.

Réponse du Comité

Le Comité n'est pas d'accord avec cette recommandation, mais il convient en principe que la Société Radio-Canada doit se procurer, autant que possible, les matériaux de sa programmation auprès de producteurs indépendants.

RECOMMANDATION 68

Une certaine proportion du budget de programmation de Radio-Canada devra être affectée à la commande d'émissions produites dans les diverses régions du pays.

Réponse du Comité

D'accord.

RECOMMANDATION 69

Tout en élaborant principalement sa programmation à partir de sources canadiennes, la Société Radio-Canada importera ou produira en collaboration des émissions intéressantes et de haute qualité qui autrement ne seraient pas accessibles aux Canadiens.

Réponse du Comité

D'accord.

RECOMMANDATION 70

La Société Radio-Canada doit s'engager de nouveau à assurer la programmation régionale en ce qui concerne ses services de télévision, mais elle devra abandonner la programmation locale dès que d'autres installations de diffusion seront en place.

Réponse du Comité

Le Comité convient que les deniers publics ne doivent pas servir à financer des émissions locales qui font double emploi avec celles diffusées par des stations commerciales locales. Il reconnaît, par ailleurs, l'importance d'assurer une programmation régionale susceptible d'atteindre une plus large audience dans le pays.

RECOMMANDATION 71

Radio-Canada doit avoir une politique encourageant au maximum la collaboration et les échanges entre les programmateurs des services français et anglais afin

in order to make the best use of human resources and to permit a truly significant exposure of programs produced in both languages to all Canadians.

Committee Response

The Committee agrees with the intent of this recommendation and emphasizes that it is once more an issue of programming. It is desirable that more Canadians have access to programs originating from both the French and English services of the CBC.

RECOMMENDATION 72

The CBC should enhance its marketing operations in order to exploit the maximum imum domestic and international marketing potential of its materials and those of other producers.

Committee Response

The Committee feels that Canadian cultural products should be distributed to the widest extent possible both within Canada and abroad. The question of how this might be accomplished remains open. The Committee would refer to the remarks made in its response to Recommendation 57.

RECOMMENDATION 73

The federal government should immediately provide funds to the Public Archives of Canada to enable it to deal with the serious problem of the collection and preservation of audio and visual archives and to operate a soundly based, ongoing archival program in this area.

Committee Response

While the Committee appreciates the intent of this recommendation, this topic did not arise as an issue during the Committee hearings. At this moment, the Committee feels that it does not have enough information upon which to base a responsible comment.

RECOMMENDATION 74

A new Broadcasting Act should be presented to Parliament.

Committee Response

Agreed.

RECOMMENDATION 75

The CRTC should require private broadcasters to allocate substantial percentages of their programming time, programming budgets and gross revenues to new Canadian program production.

Committee Response

The Committee agrees with the intent of the recommendation to increase new Canadian programming, but feels that more flexibility should be allowed to broadcasters with respect to the manner in which they would meet more demanding CRTC requirements. For example, the CRTC quotas might be based on a point system which would encourage broadcasters to meet these quotas as creatively as possible.

d'exploiter au mieux ses ressources humaines et que tous les Canadiens aient vraiment la possibilité de voir des émissions produites dans les deux langues.

Réponse du Comité

Le Comité est d'accord avec l'intention de cette recommandation et il souligne qu'il s'agit encore une fois d'une question de programmation. Il est souhaitable à son avis qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent avoir accès à des émissions diffusées par les services tant français qu'anglais de la Société Radio-Canada.

RECOMMANDATION 72

Radio-Canada doit développer sa fonction de commercialisation afin d'exploiter au maximum le marché potentiel intérieur et international pour ses matériaux et ceux des autres producteurs.

Réponse du Comité

Le Comité est d'avis qu'il faut exploiter au maximum les possibilités de commercialisation des produits culturels canadiens tant au Canada qu'à l'étranger. Les moyens d'y parvenir restent à déterminer. À ce propos, le Comité invite le lecteur à se reporter aux observations qu'il a faites en réponse à la recommandation 57.

RECOMMANDATION 73

Le gouvernement fédéral doit immédiatement fournir des fonds aux Archives publiques du Canada pour qu'elles puissent apporter une solution au problème des archives sonores et visuelles et gérer à titre permanent un programme valable et judicieusement conçu.

Réponse du Comité

Bien que le Comité soit sensible au but visé par cette recommandation, c'est une question qui n'a pas été soulevée lors de ses audiences. Pour le moment, il estime n'avoir pas suffisamment de renseignements sur le sujet pour pouvoir en discuter de façon intelligente.

RECOMMANDATION 74

Un nouveau projet de loi sur la radiotélédiffusion doit être présenté au Parlement.

Réponse du Comité

D'accord.

RECOMMANDATION 75

Le CRTC doit exiger des radiotélédiffuseurs privés qu'ils affectent à la production d'émissions canadiennes des proportions importantes de leur grille horaire, de leurs budgets de programmation et de leurs revenus bruts.

Réponse du Comité

Le Comité est d'accord avec l'intention de la recommandation visant à favoriser la production d'émissions canadiennes, mais il estime que les radiotélédiffuseurs doivent jouir d'une plus grande latitude pour ce qui est de décider de la façon dont ils vont satisfaire aux normes plus rigoureuses du C.R.T.C. Ainsi, les contingents fixés par le C.R.T.C. pourraient être calculés en fonction d'un système de points qui encouragerait les radiotélédiffuseurs à respecter ces quotas de la façon la plus créative possible.

RECOMMENDATION 76

The CRTC should permit the establishment of new, private local television services in those communities able to absorb them, and use its licensing powers to ensure that these new services contain almost exclusively Canadian programs.

Committee Response

The Committee would like to see an increase in the volume of Canadian programming but considers this recommendation impractical.

RECOMMENDATION 77

Any CRTC policies on multi-level, or tiered, cable service must continue to ensure that the first priority on the basic cable service is given to designated Canadian services. In addition, a substantial portion of all other tiers of service offered to cable subscribers must be Canadian.

Committee Response

The Committee agrees that the first priority of the cable system must be to carry Canadian services and believes that access for Canadian services should be the prime concern in each tier.

RECOMMENDATIONS 78, 79 and 80

The CRTC should encourage cable companies to improve their community channel operations, but cable production must remain limited to such programming.

Cable television operators, as a condition of licence, should be required by the CRTC to allocate a significant percentage of gross revenues toward the facilities and programming of community channels.

The CRTC should encourage the establishment of Local Programming Leagues wherever community channels are available to the local community.

Committee Response

The Committee is unable to arrive at a consensus on the question of whether cable operators should be allowed or required to perform broadcast functions. The Committee feels that existing community services are well received but fragile. Therefore, the Committee is concerned about the implications of further regulation in this area. This matter might best be deferred, and reconsidered during discussion of the forthcoming Broadcasting Act.

RECOMMENDATION 81

The Canadian government must develop a clear and coherent policy for the orderly development of satellite capabilities and put such technologies and the funds they can generate to the service of new Canadian production.

Committee Response

Agreed. The Committee infers that a policy for Direct Broadcast Satellite communication is implicit in this recommendation.

RECOMMENDATION 82

The CRTC must strictly enforce conformity to all conditions of licence.

RECOMMANDATION 76

Le CRTC doit autoriser la création de services privés de télévision dans les localités capables de les recevoir et user de ses pouvoirs en matière de délivrance de licences pour s'assurer que ces services offrent des émissions presque exclusivement canadiennes.

Réponse du Comité

Bien qu'il soit favorable à un accroissement du volume des émissions canadiennes le Comité estime cette recommandation impraticable.

RECOMMANDATION 77

La politique du CRTC concernant les services étagés de télédistribution doit continuer de donner la priorité aux services canadiens désignés en matière de services de base. De plus, doit être canadienne une bonne partie de chacun des autres services étagés offerts aux abonnés du câble.

Réponse du Comité

Le Comité convient que le secteur de la télédistribution doit donner la priorité aux services canadiens et que l'accès à des services canadiens doit primer à tous les niveaux.

RECOMMANDATIONS 78, 79 et 80

Le CRTC doit encourager les télédistributeurs à améliorer l'exploitation des canaux communautaires, mais leur production doit se limiter à ce domaine.

Le CRTC doit poser comme condition d'octroi de licences aux télédistributeurs qu'ils affectent une proportion notable de leurs revenus bruts à la programmation communautaire et aux installations nécessaires.

Le CRTC doit encourager la formation d'associations locales de programmation dans les localités dotées de canaux communautaires.

Réponse du Comité

Le Comité n'a pu aboutir à un consensus sur la question de savoir s'il faut autoriser ou obliger les télédistributeurs à remplir des fonctions de diffusion. À son avis, les services communautaires existants sont bien reçus, mais précaires, c'est pourquoi il s'inquiète des conséquences d'une réglementation plus poussée dans ce secteur. Il vaudrait mieux ne pas se prononcer sur cette question pour l'instant et y revenir plutôt lors des discussions qui auront lieu prochainement concernant la loi sur la radiotélédiffusion.

RECOMMANDATION 81

Le gouvernement canadien doit élaborer une politique claire et cohérente pour une mise en valeur ordonnée des possibilités des satellites et faire servir cette technique et les fonds qu'elle rapporterait à la production canadienne.

Réponse du Comité

D'accord. Le Comité déduit de cette recommandation qu'elle implique l'adoption d'une politique sur la diffusion directe par satellite.

RECOMMANDATION 82

Le CRTC doit faire observer rigoureusement toutes les conditions de licences.

Committee Response

The Committee agrees with the intent of this recommendation. Many representations received suggested that the CRTC has been too lax in enforcing conditions of broadcast licences.

RECOMMENDATION 83

The proposed new Broadcasting Act should give clear authority to the CRTC in matters related to the CBC.

Committee Response

Agreed.

RECOMMENDATION 84

The proposed new Broadcasting Act should confirm the total independence of the CRTC from political intrusion in matters relating to licensing, but permit direction by the Minister on matters of general policy, under certain specified conditions.

Committee Response

Agreed in principle. The Committee assumes that what is meant by "specified conditions" would form part of the new Broadcasting Act and would be referred to this Committee for discussion. Therefore, this Committee defers comment until that time.

RECOMMENDATION 85

The CRTC should continue to license provincially and municipally based broadcasting undertakings.

Committee Response

Agreed.

RECOMMENDATION 86

Federal and provincial governments should seek ways to assist community and campus-run radio stations to alleviate their financial difficulties and to stabilize their operations.

Committee Response

The Committee is sympathetic to the situation of community and campus-run radio stations, but is unable to agree that there is a direct federal responsibility for funding the operations of such stations.

RECOMMENDATION 87

The CRTC should set up Advisory Committees in each province to assist in performance evaluation of licensees and to provide advice and reaction from a local perspective on all broadcast activities.

Committee Response

The Committee received no comment on this recommendation and therefore suggests that the CRTC give this recommendation whatever consideration it feels is appropriate.

This is the Standing Committee's first response to the Report of the Federal Cultural Policy Review Committee. In the coming months, the Committee will continue its discussion

Réponse du Comité

Le Comité est d'accord avec le but visé par cette recommandation. Nombre des témoignages qu'il a reçus indiquent que le C.R.T.C. n'a pas appliqué les conditions de licences de radiodiffusion avec toute la rigueur requise.

RECOMMANDATION 83

Il faut qu'une nouvelle loi sur la radiotélédiffusion confère au CRTC une autorité bien définie dans les questions intéressant la Société Radio-Canada.

Réponse du Comité

D'accord.

RECOMMANDATION 84

La nouvelle loi sur la radiotélédiffusion devra mettre le CRTC totalement à l'abri de toute intrusion politique dans l'octroi de licences, mais permettre au ministre d'émettre des directives de politique générale sous des réserves précises.

Réponse du Comité

D'accord en principe. Le Comité présume que ce qu'il faut entendre par sous des réserves précises» sera intégré à la nouvelle loi sur la radiotélédiffusion et sera soumis au Comité à des fins de discussion. Il préfère donc attendre pour se prononcer sur cette recommandation.

RECOMMANDATION 85

Le CRTC doit continuer d'octroyer les licences aux entreprises de radiotélédiffusion provinciales ou municipales.

Réponse du Comité

D'accord.

RECOMMANDATION 86

Les gouvernements, fédéral et provinciaux, doivent trouver des formules d'aide aux radiodiffuseurs communautaires et universitaires afin d'alléger leurs difficultés financières et de stabiliser leurs opérations.

Réponse du Comité

Le Comité compatit aux difficultés que connaissent les radiodiffuseurs communautaires et universitaires, mais ne peut se rallier à l'idée que le gouvernement fédéral ait à participer directement au financement de leurs activités.

RECOMMANDATION 87

Le CRTC doit créer des comités consultatifs dans chaque province pour le seconder dans l'évaluation du rendement des titulaires de licences en matière de programmation et pour lui communiquer leurs avis sur l'ensemble des émissions et les réactions qu'elles suscitent à l'échelon local.

Réponse du Comité

N'ayant reçu aucun commentaire au sujet de cette recommandation, le Comité laisse au C.R.T.C. le soin de prendre la décision qu'il jugera opportune.

Le présent document constitue la première réponse du Comité permanent au rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale. Dans les mois qui viennent, le

and turn its attention to the other very important areas of cultural policy discussed in the Applebaum-Hébert Report.

A copy of the Minutes of proceedings and evidence relating to this inquiry (*Issues nos 46 and 48 to 61 and 66*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président

ROBERT GOURD

Chairman

Comité poursuivra ses discussions et se penchera sur d'autres aspects très importants de la politique culturelle abordés dans le Rapport Applebaum-Hébert.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à cette étude (*fascicules nos 46 et 48 à 61 et 66*) est déposé.

Respectueusement soumis,

APPENDIX I

MEETINGS AND WITNESSES

Witnesses	Issue	Date
ASSOCIATION OF CANADIAN TELEVISION AND RADIO ARTIST (ACTRA):	54	April 19, 1983
Mr. Bruce H. MacLeod, National President; Mr. Paul Siren, General Secretary.		
"ASSOCIATION CANADIENNE DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION DE LANGUE FRANCAISE INC.":	61	May 12, 1983
Mr. Michel Arpin, President; Mr. Roger Hudon, Vice-President, (Television); Mr. Jean R. Normandeau, Executive Director;		
"ASSOCIATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC INC.":	52	March 29, 1983
Ms. Jeannine Séguin, President; Mr. Jean-Paul Lafontaine, Director General.		
"ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FILMS DU QUÉBEC":	55	April 21, 1983
Mrs. Danièle Suissa, Vice-President; Mr. Michael Spencer, Secretary-General.		
CANADA COUNCIL:	49	March 22, 1983
Mr. Mavor Moore, Chairman; Mr. Timothy Porteous, Director; Mr. Gilles Lefèvre, Associate Director		
CANADIAN ASSOCIATION OF BROADCASTERS:	57	April 28, 1983
Mr. C.G.E. Steele, President; Mr. Claude Blain, Vice-President (Television); Mr. Jim Sward, Vice-Chairman (Radio); Mr. Don Brinton, Chairman of the Council.		
CANADIAN BROADCASTING CORPORATION:	53	April 14, 1983
Mr. Pierre Juneau, President; Mr. William T. Armstrong, Executive Vice-President Mr. Peter Herrndorf, Vice-President, English Television Mr. Pierre DesRoches, Vice-President, French Television		

ANNEXE I

RÉUNIONS ET TÉMOINS

Témoins	Fascicule	Date
ASSOCIATION CANADIENNE DE CINÉMA/TÉLÉVISION:	55	le 21 avril 1983
M. Robin Chetwynd, ancien président; M. Jack McAndrew, président;		
ASSOCIATION CANADIENNE DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION DE LANGUE FRANCAISE INC.:	61	le 12 mai 1983
M. Michel Arpin, président; M. Roger Hudon, vice-président, (télévision); M. Jean R. Normandeau, directeur général;		
ASSOCIATION CANADIENNE DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE:	58	le 3 mai 1983
M. Michael Hind-Smith, président, directeur général.		
ASSOCIATION CANADIENNE DES RADIODIFFUSEURS:	57	le 28 avril 1983
M. C.G.E. Steele, président; M. Claude Blain, vice-président (télévision); M. Jim Sward, vice-président (radio); M. Don Brinton, président du conseil.		
ASSOCIATION CANADIENNE DES RÉALISATEURS ET DIRECTEURS DE TÉLÉVISION ET ASSOCIATION DES RÉALISATEURS ET DIRECTEURS DE TÉLÉVISION (TORONTO):	61	le 12 mai 1983
M. Marvin Terhock, ex-président, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision, président, Groupe de Travail, directeur de l'information, Radio-Canada, Manitoba Mme Susan Mitton, producteur, Radio-Canada, Halifax; M. Arnold Amber, producteur, Information (télévision) Toronto; M. Peter Kappele, président, Association de Toronto, Information (télévision); M. Don S. Williams, ex-président, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision, producteur exécutif (télévision), Radio-Canada, Vancouver.		

CANADIAN CABLE TELEVISION ASSOCIATION: Mr. Michael Hind-Smith, President, Chief Executive Officer.	58	May 3, 1983
CANADIAN CONFERENCE OF THE ARTS: Mr. Lister Sinclair, President; Mr. Jeffrey Holmes, National Director; Mrs. Rose Potvin.	51	March 24, 1983
CANADIAN FILM DEVELOPMENT CORPORATION: Mr. Claude Morin, (Board Member); Mr. André Lamy, Executive Director;	58	May 3, 1983
CANADIAN FILM/TELEVISION ASSOCIATION: Mr. Robin Chetwynd, Past President; Mr. Jack McAndrew, President;	55	April 21, 1983
CANADIAN INSTITUTE FOR ECONOMIC POLICY: Mr. Paul Audley	50	March 23, 1983
CANADIAN MOTION PICTURE DISTRIBUTORS' ASSOCIATION: Mr. Millard S. Roth, Executive Director;	55	April 21, 1983
CANADIAN RADIO-TELEVISION AND TELECOMMUNICATION COMMISSION (CRTC): Dr. John Meisel, Chairman; Mr. Réal Therrien, Vice-Chairman; Mr. Kenneth Wyman, Senior Executive Director, Operations; Mr. Ralph Hart, Senior Broadcast Policy and Industry Conditions Advisor; Mr. Avrum Cohen, General Counsel.	59	May 5, 1983
CANADIAN TELEVISION PRODUCERS AND DIRECTORS ASSOCIATION AND THE ASSOCIATION OF TELEVISION PRODUCERS AND DIRECTORS (TORONTO): Mr. Marvin Terhoch, Past President, Canadian Television Producers and Directors Association, Chairperson, Task Force, Head of News and Current Affairs, C.B.C. Manitoba; Ms. Susan Mitton, Producer, C.B.C. Halifax; Mr. Arnold Amber, Producer, T.V. News, Toronto;	61	May 12, 1983
ASSOCIATION DES ARTISTES CANADIENS DE LA TÉLÉVISION ET DE LA RADIO (ACTRA): M. Bruce H. MacLeod, président national; M. Paul Siren, secrétaire général.	54	le 19 avril 1983
ASSOCIATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC INC.: Mme Jeannine Séguin, présidente; M. Jean-Paul Lafontaine, directeur général.	52	le 29 mars 1983
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FILMS DU QUÉBEC: Mme Danièle Suissa, vice-présidente; M. Michael Spencer, secrétaire général.	55	le 21 avril 1983
«CANADIAN INSTITUTE FOR ECONOMIC POLICY»: M. Paul Audley.	50	le 23 mars 1983
«CANADIAN MOTION PICTURE DISTRIBUTORS ASSOCIATION»: M. Millard S. Roth, directeur exécutif.	55	le 21 avril 1983
COMITÉ D'ÉTUDE DE LA POLITIQUE CULTURELLE FÉDÉRALE: M. Louis Applebaum; M. Jacques Hébert; M. Albert Breton; M. Ted Chapman.	48	le 17 mars 1983
CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS: M. Lister Sinclair, président; M. Jeffrey Holmes, directeur général; Mme Rose Potvin.	51	le 24 mars 1983
CONSEIL CANADIEN DES ARTS: M. Mavor Moore, président; M. Timothy Porteous, directeur; M. Gilles Lefèvre, directeur associé.	49	le 22 mars 1983
CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (CRTC): M. John Meisel, président; M. Réal Therrien, vice-président; M. Kenneth Wyman, directeur exécutif principal de l'exploitation; M. Ralph Hart, conseiller principal, politiques de radiodiffusion et situation de l'industrie;	59	le 5 mai 1983

Mr. Peter Kappele, President, Toronto Association, (T.V. Current Affairs Mr. Don S. Williams, Past President, Canadian Television Producers and Directors Association, T.V. Executive Producer—"The Beachcombers", Head of T.V. Drama for C.B.C. Vancouver.		
FEDERAL CULTURAL POLICY REVIEW COMMITTEE:	48	March 17, 1983
Mr. Louis Applebaum Mr. Jacques Hébert Mr. Albert Breton Mr. Ted Chapman		
NATIONAL FILM BOARD:	56	April 26, 1983
Mr. James D. Domville, Commissioner; Mr. François Macerola, Deputy Commissioner.	60	May 10, 1983
STUDIO "D":	60	May 10, 1983
Mrs. Kathleen Shannon, Executive Producer; Mrs. Diane Beaudry, Producer; Mrs. Bonnie Scherr Klein, Director Producer.		

M. Avrum Cohen, chef du contentieux.		
OFFICE NATIONAL DU FILM:	56	le 26 avril 1983
M. James D. Domville, commissaire; M. François Macerola, commissaire adjoint.	60	le 10 mai 1983
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DU CANADA:	58	le 3 mai 1983
M. Claude Morin, (membre du conseil); M. André Lamy, directeur exécutif;		
STUDIO «D»:	60	le 10 mai 1983
Mme Kathleen Shannon, producteur délégué; Mme Diane Beaudry, productrice; Mme Bonnie Scherr Klein, réalisatrice productrice.		
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA:	53	le 14 avril 1983
M. Pierre Juneau, président; M. William T. Armstrong, vice-président exécutif; M. Peter Herrndorf, vice-président de la télévision anglaise; M. Pierre DesRoches, vice-président de la télévision française.		

APPENDIX II

STANDING COMMITTEE ON COMMUNICATIONS AND CULTURE

MEMBERS

CHAIRMAN: Robert Gourd

VICE-CHAIRMAN: Jack Masters

Maurice Bossy	André Bachand
Jack Burghardt	Doug Frith
René Gingras	Norman Kelly
Hal Herbert	Claude G. Lajoie
Perrin Beatty	Jacques Olivier
John Bosley	Carlo Rossi
Steven E. Paproski	Tom McMillan
David Orlikow	Geoff Scott
Walter MacLean	Simon de Jong
Consultant:	Sandra Macdonald
Research Officers from the Library of Parliament:	Françoise Coulombe Lawrence Harris Terry Thomas

RICHARD DUPUIS
Clerk of the Committee

ANNEXE II

COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

MEMBRES

PRÉSIDENT: Robert Gourd

VICE-PRÉSIDENT: Jack Masters

Maurice Bossy	André Bachand
Jack Burghardt	Doug Frith
René Gingras	Norman Kelly
Hal Herbert	Claude G. Lajoie
Perrin Beatty	Jacques Olivier
John Bosley	Carlo Rossi
Steven E. Paproski	Tom McMillan
David Orlikow	Geoff Scott
Walter McLean	Simon de Jong
Conseiller:	Sandra Macdonald
Attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement:	Françoise Coulombe Lawrence Harris Terry Thomas

Le greffier du Comité
RICHARD DUPUIS

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 2, 1983
(73)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera* at 9:40 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Robert Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Gingras, Gourd, Masters and Orlikow.

In attendance: Miss Sandra Macdonald, Consultant. *From the Library of Parliament*: Mr. Lawrence Harris, Ms. Françoise Coulombe and Mr. Terry Thomas, Research Officers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Federal Culture Policy Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated December 21, 1982, Issue No. 46*).

The Committee began consideration of a draft Report to the House.

At 12:00 o'clock p.m., the Committee adjourned until later this day.

AFTERNOON SITTING
(74)

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera* at 3:50 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Robert Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Burghardt, Gourd, Herbert, Masters and Orlikow.

In attendance: *From the Library of Parliament*: Mr. Lawrence Harris, Ms. Françoise Coulombe and Mr. Terry Thomas, Research Officers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Federal Culture Policy Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated December 21, 1982, Issue No. 46*).

The Committee resumed consideration of a draft Report to the House.

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 7, 1983
(75)

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera* at 10:10 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Robert Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Beatty, Bosley, Bossy, Gingras, Gourd, Herbert, Masters and Orlikow.

Alternate present: Mr. McLean.

In attendance: Miss Sandra Macdonald, Consultant. *From the Library of Parliament*: Mr. Lawrence Harris, Ms.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 2 JUIN 1983
(73)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à huis clos à 9h40 sous la présidence de M. Robert Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Gingras, Gourd, Masters et Orlikow.

Aussi présents: Mlle Sandra Macdonald, conseillère. *De la Bibliothèque du Parlement*: M. Lawrence Harris, Mme Françoise Coulombe et M. Terry Thomas, recherchistes.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 portant sur le comité d'étude de la politique culturelle fédérale. (*Voir procès-verbal et témoignages du 21 décembre 1982, fascicule n° 46*).

Le Comité entreprend l'étude de l'ébauche du rapport à la Chambre.

A 12h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(74)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à huis clos à 15h50, sous la présidence de M. Robert Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Burghardt, Gourd, Herbert, Masters et Orlikow.

Aussi présents: *De la Bibliothèque du Parlement*: M. Lawrence Harris, Mme Françoise Coulombe et M. Terry Thomas, recherchistes.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 portant sur le comité d'étude de la politique culturelle fédérale. (*Voir procès-verbal et témoignages du 21 décembre 1982, fascicule n° 46*).

Le Comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport à la Chambre.

A 17h00, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 7 JUIN 1983
(75)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à huis clos à 10h10 sous la présidence de M. Robert Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Beatty, Bosley, Bossy, Gingras, Gourd, Herbert, Masters et Orlikow.

Substitut présent: M. McLean.

Aussi présents: Mlle Sandra Macdonald, conseillère. *De la Bibliothèque du Parlement*: M. Lawrence Harris, Mme Françoise Coulombe et M. Terry Thomas, recherchistes.

Françoise Coulombe and Mr. Terry Thomas, Research Officers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Federal Culture Policy Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated December 21, 1982, Issue No. 46*).

The Committee resumed consideration of a draft Report to the House.

At 12:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JUNE 8, 1983
(76)

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera* at 3:30 o'clock p.m. this day, the Vice-Chairman, Mr. Jack Masters, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Bossy, Masters and Orlikow.

Alternate present: Mr. McLean.

In attendance: Miss Sandra Macdonald, Consultant. *From the Library of Parliament*: Mr. Lawrence Harris, Ms. Françoise Coulombe and Mr. Terry Thomas, Research Officers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Federal Culture Policy Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated December 21, 1982, Issue No. 46*).

The Committee resumed consideration of a draft Report to the House.

At 5:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, JUNE 14, 1983
(77)

The Standing Committee on Communications and Culture met *in camera* at 3:59 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Robert Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bosley, Bossy, Burghardt, Gingras, Gourd, Herbert, Masters and Orlikow.

Alternate present: Mr. McLean.

In attendance: Miss Sandra Macdonald, Consultant. *From the Library of Parliament*: Mr. Lawrence Harris, Ms. Françoise Coulombe and Mr. Terry Thomas, Research Officers.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Federal Culture Policy Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated December 21, 1982, Issue No. 46*).

The Committee resumed consideration of a draft Report to the House.

Recommendations 54, 55 and 56 carried.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 portant sur le comité d'étude de la politique culturelle fédérale. (*Voir procès-verbal et témoignages du 21 décembre 1982, fascicule nº 46*).

Le Comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport à la Chambre.

A 12h30, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 8 JUIN 1983
(76)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à huis clos sous la présidence de M. Jack Masters (vice-président).

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Bossy, Masters et Orlikow.

Substitut présent: M. McLean.

Aussi présents: Mlle Sandra Macdonald, conseillère. *De la Bibliothèque du Parlement*: M. Lawrence Harris, Mme Françoise Coulombe et M. Terry Thomas, recherchistes.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 portant sur le comité d'étude de la politique culturelle fédérale. (*Voir procès-verbal et témoignages du 21 décembre 1982, fascicule nº 46*).

Le Comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport à la Chambre.

A 17h25, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 14 JUIN 1983
(77)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à huis clos sous la présidence de M. Robert Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Bosley, Bossy, Burghardt, Gingras, Gourd, Herbert, Masters et Orlikow.

Substitut présent: M. McLean.

Aussi présents: Mlle Sandra Macdonald, conseillère. *De la Bibliothèque du Parlement*: Mme Françoise Coulombe, M. Lawrence Harris et M. Terry Thomas, recherchistes.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 portant sur le comité d'étude de la politique culturelle fédérale. (*Voir procès-verbal et témoignages du 21 décembre 1982, fascicule nº 46*).

Le Comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport à la Chambre.

Les recommandations 54, 55 et 56 sont adoptées.

Recommendation 57 was allowed to stand.

Recommendations 58, 59 and 60 carried.

Recommendation 61 was allowed to stand.

Recommendation 62 carried.

Recommendations 63, 64 and 65 were allowed to stand.

Recommendation 66, as amended, carried.

Recommendation 67, as amended, carried.

Recommendations 68 to 76 inclusive, carried.

Recommendation 77, as amended, carried.

Recommendations 78 to 83 inclusive, carried.

Recommendation 84, as amended, carried.

Recommendations 85, 86 and 87 carried.

Recommendation 57 was reconsidered.

Recommendation 57, as amended, carried.

Recommendation 61 was reconsidered.

Recommendation 61, as amended, carried.

Recommendations 63, 64 and 65 were reconsidered.

Recommendations 63, 64 and 65, as amended, carried.

The introduction, as amended, carried.

It was agreed,—That the Report, as amended, be adopted.

It was agreed,—That the Chairman be authorized to report to the House after the Sub-Committee on Agenda and Procedure meets on the final version of the Report.

At 5:20 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

La recommandation 57 est réservée.

Les recommandations 58, 59 et 60 sont adoptées.

La recommandation 61 est réservée.

La recommandation 62 est adoptée.

Les recommandations 63, 64 et 65 sont réservées.

La recommandation 66 est adoptée après modification.

La recommandation 67 est adoptée après modification.

Les recommandations 68 à 76 inclusivement sont adoptées.

La recommandation 77 est adoptée après modification.

Les recommandations 78 à 83 inclusivement sont adoptées.

La recommandation 84 est adoptée après modification.

Les recommandations 85, 86 et 87 sont adoptées.

La recommandation 57 est réexaminée.

La recommandation 57 est adoptée après modification.

La recommandation 61 est réexaminée.

La recommandation 61 est adoptée après modification.

Les recommandations 63, 64 et 65 sont réexaminées.

Les recommandations 63, 64 et 65 sont adoptées après modification.

L'introduction est adoptée après modification.

Il est convenu,—Que le rapport soit adopté après modification.

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à présenter le rapport à la Chambre dès que le Sous-comité du programme et de la procédure se sera réuni pour en examiner la version finale.

A 17h20, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Canada Post Postage paid Canada
Publications Mail
Book Tarif
rate des livres
K1A 0S9
OTTAWA

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 67

Tuesday, November 1, 1983
Wednesday, November 23, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

If undelivered, return COVER ONLY to
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT au
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee

Communications and Culture

RESPECTING:

Subject-matter of Bill C-675, An Act to amend the Broadcasting Act

Report of the Federal Culture Policy Review Committee (Applebaum-Hébert)

Subject-matter of Bill C-711, An Act to amend the Broadcasting Act (advertising on children's programs)

Supplementary Estimates (B) 1983-84: Votes 5b and 10b—Communications Program under COMMUNICATIONS

Order of reference concerning the review of all relevant provisions of the *Income Tax Act* relating to the taxation of visual and performing artists and writers

INCLUDING:

The Fourth, Fifth, Sixth and Seventh Reports to the House

APPEARING:

The Honourable Francis Fox,
Minister of Communications

WITNESSES:

(See back cover)

Fourth Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 67

Le mardi 1er novembre 1983
Le mercredi 23 novembre 1983

Président: M. Robert Gourd

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

CONCERNANT:

L'objet du projet de loi C-675, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion

Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert)

L'objet du Bill C-711, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants)

Budget supplémentaire (B) 1983-1984: crédits 5b et 10b—Programme des communications sous la rubrique COMMUNICATIONS

Ordre de renvoi relatif à l'étude de toutes les dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* [illegible] des artistes, tous [illegible] et les écrivains

Y COMPRIS:

[illegible] sixième et septième rapports [illegible]

COMPARAIT:

L'honorable Francis Fox,
Ministre des Communications

TÉMOINS:

(Voir 2 rendus)

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

Available from the Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 67

Tuesday, November 1, 1983
Wednesday, November 23, 1983

Chairman: Mr. Robert Gourd

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 67

Le mardi 1er novembre 1983
Le mercredi 23 novembre 1983

Président: M. Robert Gourd

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Communications and Culture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des

Communications et de la culture

RESPECTING:

Subject-matter of Bill C-675, An Act to amend the Broadcasting Act

Report of the Federal Culture Policy Review Committee (Applebaum-Hébert)

Subject-matter of Bill C-311, An Act to amend the Broadcasting Act (advertising on children's programs)

Supplementary Estimates (B) 1983-84: Votes 5b and 10b—Communications Program under COMMUNICATIONS

Order of reference concerning the review of all relevant provisions of the *Income Tax Act* relating to the taxation of visual and performing artists and writers

INCLUDING:

The Fourth, Fifth, Sixth and Seventh Reports to the House

CONCERNANT:

L'objet du projet de loi C-675, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion

Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert)

L'objet du Bill C-311, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants)

Budget supplémentaire (B) 1983-1984: crédits 5b et 10b—Programme des communications sous la rubrique COMMUNICATIONS

Ordre de renvoi relatif à l'édude de toutes les dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ayant trait à l'imposition des artistes, ceux spécialisés dans les arts plastiques et les écrivains

Y COMPRIS:

Les quatrième, cinquième, sixième et septième rapports à la Chambre

---

APPEARING:

The Honourable Francis Fox,
Minister of Communications

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Francis Fox,
Ministre des Communications

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-second Parliament, 1980-81-82-83

Première session de la
trente-deuxième législature, 1980-1981-1982-1983

STANDING COMMITTEE ON
COMMUNICATIONS AND CULTURE

Chairman: Mr. Robert Gourd

Vice-Chairman: Mr. Jack Masters

MEMBERS/MEMBRES

Maurice Bossy
Jack Burghardt
David Crombie
René Gingras
Hal Herbert
Walter McLean
Jack Murta
David Orlikow

COMITÉ PERMANENT DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

Président: M. Robert Gourd

Vice-président: M. Jack Masters

ALTERNATES/SUBSTITUTS

André Bachand
John Bosley
Doug Frith
Norman Kelly
Claude G. Lajoie
Lynn McDonald (*Broadview—Greenwood*)
Jacques Olivier
Douglas Roche
Carlo Rossi
Geoff Scott (*Hamilton—Wentworth*)

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to S.O. 69(4)(*b*)

On Tuesday, September 20, 1983:
David Crombie replaced Perrin Beatty;
Jack Murta replaced John Bosley;
Walter McLean replaced Steven Paproski;
Douglas Roche replaced Tom McMillan;
John Bosley replaced Pat Carney.

On Tuesday, October 25, 1983:
Lynn McDonald replaced Simon deJong.

Conformément à l'article 69(4)*b*) du Règlement

Le mardi 20 septembre 1983:
David Crombie remplace Perrin Beatty;
Jack Murta remplace John Bosley;
Walter McLean remplace Steven Paproski;
Douglas Roche remplace Tom McMillan;
John Bosley remplace Pat Carney.

Le mardi 25 octobre 1983:
Lynn McDonald remplace Simon deJong.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDERS OF REFERENCE

Friday, May 28, 1982

ORDERED,—That the subject-matter of Bill C-311, An Act to amend the Broadcasting Act (advertising on children's programs), be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

Wednesday, October 5, 1983

ORDERED,—That the subject-matter of Bill C-675, An Act to amend the Broadcasting Act, be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

Wednesday, November 2, 1983

ORDERED,—That the Standing Committee on Communications and Culture review all relevant provisions of the *Income Tax Act* relating to the taxation of visual and performing artists and writers including, but not limited to, the criteria for establishing the professional status of visual and performing artists and of writers and the method for determining allowable business deductions for such artists and to recommend any changes that the Committee deems necessary and proper;

That such review be conducted as part of the Committee's study of the Applebaum-Hébert Report and its conclusions on this matter be reported to the House before the Committee continues to other topics within this Report;

That such review include the hearing and consideration of the views of interested parties and organizations.

Thursday, November 3, 1983

ORDERED,—That Communications Votes 5b, 10b, 15b, 20b, 40b and 55b; and That Secretary of State Votes 5b, 10b, 15b, 20b, 25b, 30b and 40b for the fiscal year ending March 31, 1984, be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

ATTEST:

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

ORDRES DE RENVOI

Le vendredi 28 mai 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que l'objet du Bill C-311, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants), soit déféré au Comité permanent des communications et de la culture.

Le mercredi 5 octobre 1983

IL EST ORDONNÉ,—Que l'objet du projet de loi C-675, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion, soit déféré au Comité permanent des communications et de la culture.

Le mercredi 2 novembre 1983

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent des communications et de la culture étudie toutes les dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui ont trait à l'imposition des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, y compris, mais sans se limiter à ceux-ci, les critères d'établissement du statut professionnel des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, et la façon de déterminer les déductions d'affaires permissibles pour ces artistes, et pour recommander tout changement qu'il jugera nécessaire et approprié;

Que cette étude soit effectuée dans le cadre de l'étude du Rapport Applebaum-Hébert effectuée par le Comité et que celui-ci fasse rapport de ses conclusions sur la question avant de passer à d'autres aspects du Rapport;

Que cette étude comprenne l'audition et l'étude des vues des parties et organismes intéressés.

Le jeudi 3 novembre 1983

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 5b, 10b, 15b, 20b, 40b et 55b, Communications; et Que les crédits 5b, 10b, 15b, 20b, 25b, 30b et 40b, Secrétariat d'État, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984, soient déférés au Comité permanent des communications et de la culture.

ATTESTÉ:

REPORTS TO THE HOUSE

Thursday, November 3, 1983

The Standing Committee on Communications and Culture has the honour to present its

FOURTH REPORT

In accordance with its Order of Reference dated Wednesday, October 5, 1983 relating to the subject-matter of Bill C-675, An Act to amend the Broadcasting Act, your Committee has agreed to make the following recommendation:

That the House give consideration to the advisability of referring again the said Order of Reference, at the second session of the 32nd Parliament.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this inquiry (*Issue No. 67*) is tabled.

Thursday, November 3, 1983

The Standing Committee on Communications and Culture has the honour to present its

FIFTH REPORT

In accordance with its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982, relating to the Report of the Federal Culture Policy Review Committee, tabled Tuesday, November 16, 1982, your Committee has agreed to make the following recommendation:

That the House give consideration to the advisability of referring again the said Order of Reference, at the second session of the 32nd Parliament.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this inquiry (*Issue No. 67*) is tabled.

Thursday, November 3, 1983

The Standing Committee on Communications and Culture has the honour to present its

SIXTH REPORT

In accordance with its Order of Reference dated Friday, May 28, 1982 relating to the subject-matter of Bill C-311, An Act to amend the Broadcasting Act (advertising on children's programs), your Committee has agreed to make the following recommendation:

That the House give consideration to the advisability of referring again the said Order of Reference, at the second session of the 32nd Parliament.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this inquiry (*Issue No. 67*) is tabled.

Thursday, November 24, 1983

The Standing Committee on Communications and Culture has the honour to present its

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le jeudi 3 novembre 1983

Le Comité permanent des communications et de la culture a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 5 octobre 1983 relatif à l'objet du projet de loi C-675, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion, votre Comité a convenu de faire la recommandation suivante:

Que la Chambre veuille bien considérer l'opportunité de lui déférer de nouveau à la deuxième session de la trente-deuxième législature, ledit ordre de renvoi.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à cette étude (*fascicule nº 67*) est déposé.

Le jeudi 3 novembre 1983

Le Comité permanent des communications et de la culture a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 relatif au Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, déposé sur le Bureau de la Chambre le mardi 16 novembre 1982, votre Comité a convenu de faire la recommandation suivante:

Que la Chambre veuille bien considérer l'opportunité de lui déférer ledit ordre de renvoi de nouveau à la deuxième session de la trente-deuxième législature.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à cette étude, (*fascicule nº 67*) est déposé.

Le jeudi 3 novembre 1983

Le Comité permanent des communications et de la culture a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 28 mai 1982 relatif à l'objet du projet de loi C-311, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants), votre Comité a convenu de faire la recommandation suivante:

Que la Chambre veuille bien considérer l'opportunité de lui déférer de nouveau à la deuxième session de la trente-deuxième législature, ledit ordre de renvoi.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à cette étude (*fascicule nº 67*) est déposé.

Le jeudi 24 novembre 1983

Le Comité permanent des communications et de la culture a l'honneur de présenter son

SEVENTH REPORT

In accordance with its Order of Reference dated Wednesday, November 2, 1983 relating to the review of all relevant provisions of the *Income Tax Act* relating to the taxation of visual and performing artists and writers, your Committee has agreed to make the following recommendation:

That the House give consideration to the advisability of referring again the said Order of Reference, at the second session of the 32nd Parliament.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this inquiry (*Issue No. 67*) is tabled.

Respectfully submitted,

SEPTIÈME RAPPORT

Conformément à son Ordre de renvoi du mercredi 2 novembre 1983 relatif à l'étude de toutes les dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ayant trait à l'imposition des artistes du spectacle, ceux spécialisés dans les arts plastiques et des écrivains, votre Comité a convenu de faire la recommandation suivante:

Que la Chambre veuille bien considérer l'opportunité de lui déférer de nouveau à la deuxième session de la trente-deuxième législature, ledit ordre de renvoi.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à cette étude (*fascicule nº 67*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président

ROBERT GOURD

Chairman

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 1, 1983
(78)

[*Text*]

The Standing Committee on Communications and Culture met at 4:40 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd (*Argenteuil—Papineau*) and Masters.

Alternate present: Ms. McDonald (*Broadview—Greenwood*).

In attendance: *From the Library of Parliament*: Ms. Françoise Coulombe, Research Officer.

The Order of Reference dated Wednesday, October 5, 1983, being read as follows:

Ordered,—That the subject-matter of Bill C-675, An Act to amend the Broadcasting Act, be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

The Chairman presented the Fourth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure which is as follows:

Your Sub-Committee met on Tuesday, October 25, 1983 to consider a schedule of future meetings pursuant to the Committee's Order of Reference dated Wednesday, October 5th, 1983 relating to the subject-matter of Bill C-675, An Act to amend the Broadcasting Act, and agreed to make the following recommendations:

i) That a Sub-Committee composed of five members including three (3) members of the Liberal Party, one (1) from the Progressive Conservative Party and one (1) from the New Democratic Party, be constituted in order to consider the subject-matter of the said Bill;

ii) That the Sub-Committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present;

iii) That the Sub-Committee report to the Committee not later than Friday, February 3, 1984.

iv) That the Chairman, before the end of the actual session, be authorized to submit a Report to the House requesting that the House give consideration to the advisability of referring again the said Order of Reference, at the next session.

Mr. Masters moved, seconded by Ms. McDonald,—That the Fourth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure be concurred in.

The question being put on the motion, it was agreed to.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 1er NOVEMBRE 1983
(78)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit aujourd'hui à 16h40 sous la présidence de M. Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd (*Argenteuil—Papineau*) et Masters.

Substitut présent: Mme McDonald (*Broadview—Greenwood*).

Aussi présente: *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: Mme Françoise Coulombe, chargée de recherche.

L'ordre de renvoi du mercredi 5 octobre 1983 se lit comme il suit:

Il est ordonné,—Que l'objet du projet de loi C-675, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion, soit renvoyé au Comité permanent des communications et de la culture.

Le président présente le quatrième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure. En voici le libellé:

Votre Sous-comité se réunit le mardi 25 octobre 1983 pour déterminer l'horaire des futures séances en application de son ordre de renvoi du mercredi 5 octobre 1983 concernant l'objet du projet de loi C-675, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion, et il juge bon de faire les recommandations suivantes:

i) Qu'un Sous-comité composé de cinq personnes, dont trois (3) membres du parti libéral, un (1) membre du parti conservateur et un (1) membre du parti néo-démocrate, soit constitué dans le dessein d'étudier l'objet dudit projet de loi;

ii) Que le Sous-comité soit autorisé à réunir des personnes et des dossiers; à siéger en même temps que la Chambre et pendant la suspension des travaux de cette dernière; à imprimer de jour en jour les documents et les témoignages requis par la Chambre, et à autoriser le président à convoquer des séances aux fins de recevoir des témoignages en l'absence d'un quorum et à en permettre l'impression.

iii) Que le Sous-comité fasse rapport au Comité au plus tard le vendredi 3 février 1984;

iv) Que le président, avant la fin de la session en cours, soit autorisé à présenter un rapport à la Chambre pour demander à cette dernière de délibérer sur l'opportunité de lui déférer de nouveau à la prochaine session, ledit ordre de renvoi;

M. Masters propose, appuyé par Mme McDonald,—Que le quatrième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure soit approuvé.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Federal Culture Policy Review Committee. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated December 21, 1982, Issue No. 46*).

Mr. Burghardt moved, seconded by Mr. Crombie,—That the Chairman, before the end of the actual session, be authorized to submit a Report to the House requesting that the House give consideration to the advisability of referring again, at the next session, the Order of Reference dated Friday, December 10, 1982 relating to the Report of the Federal Culture Policy Review Committee, tabled Tuesday, November 16, 1982.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Order of Reference dated Friday, May 28, 1982, being read as follows:

Ordered,—That the subject-matter of Bill C-311, An Act to amend the Broadcasting Act (advertising on children's programs), be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

Mr. Crombie moved, seconded by Mr. Burghardt,—That the Chairman, before the end of the actual session, be authorized to submit a Report to the House requesting that the House give consideration to the advisability of referring again, at the next session, the Order of Reference dated Friday, May 28, 1982 relating to the subject-matter of Bill C-311, An Act to amend the Broadcasting Act (advertising on children's programs).

The question being put on the motion, it was agreed to.

At 4:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, NOVEMBER 23, 1983
(79)

The Standing Committee on Communications and Culture met at 4:00 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Gourd, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bossy, Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd (*Argenteuil—Papineau*), Masters and Orlikow.

Alternate present: Mr. Bosley.

Appearing: The Honourable Francis Fox, Minister of Communications.

Witnesses: *From the Department of Communications*: Mr. Robert Rabinovith, Deputy Minister; Mr. Dough Parkhill, Assistant Deputy Minister Research; Dr. David Silcox, Assistant Deputy Minister, Arts and Culture; Mr. Ken Hepburn, Assistant Deputy Minister, Technology and Industry and Mr. Alain Gourd, Assistant Deputy Minister Senior.

The Order of Reference dated Thursday, November 3, 1983, being read as follows:

ORDERED,—That Communications Votes 5b, 10b, 15b, 20b, 40b and 55b; and That Secretary of State Votes 5b, 10b, 15b, 20b, 25b, 30b and 40b for the fiscal year ending

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 relatif au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale. (*Voir procès-verbaux et témoignages du 21 décembre 1983, fascicule nº 46*).

M. Burghardt propose, appuyé par M. Crombie,—Que le président, avant la fin de la présente session, soit autorisé à présenter un rapport à la Chambre pour demander à cette dernière de délibérer sur l'opportunité de lui déférer de nouveau à la prochaine session, l'ordre de renvoi du vendredi 10 décembre 1982 relatif au rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, déposé le mardi 16 novembre 1982.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'ordre de renvoi du vendredi 28 mai 1982 se lit comme il suit:

Il est ordonné,—Que l'objet du projet de loi C-311, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants), soit déféré au Comité permanent des communications et de la culture.

M. Crombie propose, appuyé par M. Burghardt,—Que le président, avant la fin de la présente session, soit autorisé à présenter un rapport à la Chambre, pour demander à cette dernière de délibérer sur l'opportunité de lui déférer de nouveau à la prochaine session, l'ordre de renvoi du vendredi 28 mai 1982 relatif à l'objet du projet de loi C-311, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants).

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

A 16h45, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 1983
(79)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit, ce jour à 16 heures, sous la présidence de M. Gourd (président).

Membres du Comité présents: MM. Bossy, Burghardt, Crombie, Gingras, Gourd (*Argenteuil—Papineau*), Masters et Orlikow.

Substitut présent: M. Bosley.

Comparaît: L'honorable Francis Fox, ministre des Communications.

Témoins: *Du ministère des Communications*: M. Robert Rabinovith, sous-ministre; M. Doug Parkhill, sous-ministre adjoint, Recherches; M. David Silcox, sous-ministre adjoint, Arts et culture; M. Ken Hepburn, sous-ministre adjoint, Technologie et industrie et M. Alain Gourd, sous-ministre adjoint principal.

L'ordre de renvoi du jeudi 3 novembre 1983 se lit comme il suit:

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 5b, 10b, 15b, 20b, 40b et 55b, Communications; et Que les crédits 5b, 10b, 15b, 20b, 25b, 30b et 40b, Secrétariat d'État, pour l'année

March 31, 1984, be referred to the Standing Committee on Communications and Culture.

By unanimous consent, the Chairman called votes 5b and 10b—Communications program under COMMUNICATIONS.

The Minister made an opening statement and, with the witnesses answered questions.

The Order of Reference dated Thursday, November 2, 1983, being read as follows:

ORDERED,—That the Standing Committee on Communications and Culture review all relevant provisions of the *Income Tax Act* relating to the taxation of visual and performing artists and writers including, but not limited to, the criteria for establishing the professional status of visual and performing artists and of writers and the method for determining allowable business deductions for such artists and to recommend any changes that the Committee deems necessary and proper;

That such review be conducted as part of the Committee's study of the Applebaum-Hébert Report and its conclusions on this matter be reported to the House before the Committee continues to other topics within this Report;

That such review include the hearing and consideration of the views of interested parties and organizations.

Mr. Burghardt moved, seconded by Mr. Crombie,—That the Chairman, before the end of the actual session, be authorized to submit a Report to the House requesting that the House give consideration to the advisability of referring again, at the next session, the Order of Reference dated Wednesday, November 2, 1983 relating to the review of all relevant provisions of the *Income Tax Act* relating to the taxation of visual and performing artists and writers.

The question being put on the motion, it was agreed to.

At 5:45 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

financière se terminant le 31 mars 1984, soient déférés au Comité permanent des communications et de la culture.

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 5b et 10b, programme des communications, inscrits sous la rubrique des COMMUNICATIONS.

Le ministre fait une déclaration préliminaire et, assisté par les témoins, répond aux questions.

L'ordre de renvoi du jeudi 2 novembre 1983 se lit comme il suit:

IL EST ORDONNÉ,—Que le Comité permanent des communications et de la culture étudie toutes les dispositions pertinentes de la Loi de l'impôt sur le revenu qui ont trait à l'imposition des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, y compris, mais sans se limiter à ceux-ci, les critères d'établissement du statut professionnel des artistes du spectacle et spécialisés dans les arts plastiques, et des écrivains, et la façon de déterminer les déductions d'affaires permissibles pour ces artistes, et pour recommander tout changement qu'il jugera nécessaire et approprié;

Que cette étude soit effectuée dans le cadre de l'étude du Rapport Applebaum-Hébert effectuée par le Comité et que celui-ci fasse rapport de ses conclusions sur la questions avant de passer à d'autres aspects du Rapport;

Que cette étude comprenne l'audition et l'étude des vues des parties et organismes intéressés.

M. Burghardt propose, appuyé par M. Crombie,—Que le président, avant la fin de la présente session, soit autorisé à présenter un rapport à la Chambre, demandant à cette dernière de s'interroger sur la pertinence de renvoyer de nouveau, lors de la prochaine session, l'ordre de renvoi du mercredi 2 novembre 1983 relatif à toutes les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ayant trait à l'imposition des artistes, ceux spécialisés dans les arts plastiques et les écrivains.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A 17h45, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, November 1, 1983

• 1638

The Chairman: Order, please.

It is going to be a very short session today. The steering committee has met and we are offering our fourth report.

Your subcommittee met on Tuesday, October 25, 1983 to consider a schedule of future meetings pursuant to the committee's order of reference dated Wednesday, October 5, 1983 relating to the subject-matter of Bill C-675, An Act to amend the Broadcasting Act, and agreed to make the following recommendations:

(i) That a subcommittee composed of five members, including three (3) members of the Liberal Party, one (1) from the Progressive Conservative Party and one (1) from the New Democratic Party, be constituted in order to consider the subject-matter of the said bill;

(ii) That the subcommittee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present;

(iii) That the subcommittee report to the full committee not later than Friday, February 3, 1984;

(iv) That the chairman, before the end of the actual session, be authorized to submit a report to the House requesting that the House give consideration to the advisability of referring again the said order of reference, at the next session.

• 1640

There were many inquiries in the past month for the reason why the committee did not sit on special subjects. The answer given either by the clerk or by myself was that until we get an order of reference the committee cannot sit. Since we now have an order of reference, this is the reason why we have decided to form this subcommittee since the full committee has a heavy backlog of business still ahead in its schedule. As you know, we have to go into Applebaum-Hébert and finish the work we started. We have the new Broadcasting Act, which is in front of us actually. So the reason, in order to study the said Bill C-675, was to organize and decide on the formation of that subcommittee.

Now I need a motion to accept this report so we can automatically decide the formation of the subcommittee.

Mr. Masters: I move the adoption of the fourth report of the Subcommittee on Agenda and Procedure.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 1er novembre 1983

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

La séance d'aujourd'hui va être très brève. Le Comité directeur s'est réunit et nous présentons notre quatrième rapport.

Votre sous-comité s'est réuni le mardi 25 octobre 1983 pour étudier l'échéancier de ses prochains travaux conformément à son ordre de renvoi du mercredi 5 octobre 1983, visant le projet de loi C-675, loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion, et a convenu de présenter les recommandations suivantes:

(i) Qu'un sous-comité composé de cinq membres dont trois (3) du Parti libéral, un (1) du Parti progressiste-conservateur et un (1) du Nouveau parti démocratique, soit constitué afin d'examiner l'objet du projet de loi susmentionné;

(ii) Que le sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production du document, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir les témoignages et en autoriser l'impression;

(iii) Que le sous-comité fasse rapport au Comité au plus tard le vendredi 3 février 1984;

(iv) Qu'avant la fin de la présente session, le président du Comité soit autorisé à soumettre un rapport à la Chambre demandant à celle-ci de considérer l'opportunité de lui déférer à nouveau au cours de la prochaine session, le même ordre de renvoi.

Au cours du dernier mois, on nous a souvent demandé pourquoi le comité ne siégeait pas pour étudier ces projets spéciaux. La réponse donnée soit par le greffier ou par moi-même, était que jusqu'à ce que nous obtenions un ordre de renvoi, le comité ne pouvait siéger. Comme nous avons maintenant cet ordre de renvoi, nous avons décidé de constituer ce sous-comité puisque le comité plénier a déjà beaucoup de travail en retard à son ordre du jour. Comme vous le savez, il nous faut commencer l'étude du rapport Applebaum-Hébert et terminer le travail que nous avons commencé. Nous sommes saisis de la nouvelle loi sur la radiodiffusion, en cours d'étude actuellement. Pour cette raison donc, afin de pouvoir étudier le bill C-675, il a été décidé d'organiser et de former ce sous-comité.

Il me faut maintenant une motion en vue d'accepter le présent rapport de façon à pouvoir décider automatiquement de la création du sous-comité.

M. Masters: Je propose l'adoption du quatrième rapport du sous-comité du programme et de la procédure.

[*Text*]

The Chairman: Okay.

You second the motion?

Motion agreed to.

The Chairman: We also have the motion for the Applebaum-Hébert report. It is proposed that the chairman, before the end of the actual session, be authorized to submit a report to the House requesting that the House give consideration to the advisability of referring again the said order of reference, at the next session.

The principle behind that is we all hear rumours that there could be another Speech from the Throne, which automatically would mean another session, and it is only to prevent these things and refer the whole thing to the next session.

Mr. Burghardt: Agreed.

The Chairman: Do you propose?

Mr. Masters: I will move that.

The Chairman: Mr. Masters, seconded by Mr. Crombie.

Motion agreed to.

The Chairman: That concludes our meeting today. I would like . . .

Yes?

Mr. Crombie: Just before you conclude, Mr. Chairman, I wonder if I could inquire as to the Chair's intention with respect to Bill C-311—I think the proper title is Advertising on Children's Programs—which is before the committee. Would the Chair entertain a motion that that bill as well be a reference for the next session? May we ask the chairman to adopt the same motion with respect to Bill C-311? I would so move if that is in order, Mr. Chairman.

The Chairman: Okay. No problem. Actually, it was on our agenda, but the steering committee at that time set the priorities on Applebaum-Hébert and this is why it was delayed. But there is no problem.

Mr. Crombie: I simply did not want the bill to die.

The Chairman: Okay.

Mr. Burghardt: Just on that too, I think it should be mentioned that we did have the mover of that bill sit in on the steering committee at the time and we were not able to arrange a suitable time for the mover and then the Applebaum-Hébert report came around. So I think we should certainly look at it, that is for sure.

The Chairman: Thank you very much.

I think each party will give the names of the persons who will attend the subcommittee. I know that on the government side names were submitted, and I would suggest that the members contact the clerk and organize their own schedule and elect their chairman.

[*Translation*]

Le président: Très bien.

Vous appuyez la motion?

La motion est adoptée.

Le président: Nous avons également une motion pour le rapport Applebaum-Hébert. Il est proposé que le président, avant la fin de la présente session, soit autorisé à soumettre un rapport à la Chambre demandant à celle-ci de considérer la possibilité de lui déférer à nouveau lors de la prochaine session son même ordre de renvoi.

Si je présente cette motion, c'est que nous entendons tous des rumeurs voulant qu'il y a ait un autre discours du Trône ce qui signifierait automatiquement qu'il y aura une autre session et donc il s'agit d'anticiper et de prévoir qu'on nous renvoie toute l'affaire au cours de la prochaine session.

M. Burghardt: D'accord.

Le président: Proposez-vous la motion?

M. Masters: Je la propose.

Le président: M. Masters, appuyé par M. Crombie.

La motion est adoptée.

Le président: Cela termine notre réunion d'aujourd'hui. J'aimerais . . .

Oui?

M. Crombie: Avant que vous ne terminiez, monsieur le président, puis-je demander quelles sont vos intentions en ce qui concerne le bill C-311—je crois que le titre proposé est Publicité relative aux programmes destinés aux enfants—dont le comité est saisi. Le président serait-il disposé à recevoir une motion voulant que ce projet de loi aussi fasse l'objet d'un renvoi au comité au cours de la prochaine session? Pouvons-nous demander au président d'adopter la même motion à l'égard du bill C-311? Si vous le permettez, monsieur le président, je proposerai donc cette motion.

Le président: Très bien. Pas de problème. En fait, c'est à notre échéancier, mais le comité directeur, lors de sa réunion, a accordé la priorité au rapport Applebaum-Hébert et c'est pourquoi C-311 a été reporté. Toutefois, il n'y a aucun problème.

M. Crombie: Je ne voulais tout simplement pas que ce projet de loi meure.

Le président: Très bien.

M. Burghardt: À ce même sujet, je crois qu'il faut mentionner que le parrain de ce projet de loi assistait à la réunion du comité directeur mais nous n'avons pas pu lui accorder un moment qui lui convenait pour le proposer et ensuite il a été question du rapport Applebaum-Hébert. Nous pouvons je crois, certainement étudier la question.

Le président: Merci beaucoup.

Je crois que chaque parti donnera les noms des personnes qui font partie du sous-comité. Je sais que le gouvernement a déjà présenté ses noms, et je proposerais que les membres du comité communiquent avec le greffier et organisent leur propre programme et élisent leur président.

[*Texte*]

Mr. Burghardt: Could we do that this afternoon?

The Chairman: If you want to, sure. No problem.

The session is adjourned.

[*Traduction*]

M. Gurghardt: Pouvons-nous le faire cet après-midi?

Le président: Si vous le voulez, certainement. Cela ne pose aucun problème.

La séance est levée.

Wednesday, November 23, 1983

• 1605

Le mercredi 23 novembre 1983

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Order, please. This committee used to go well without you, Mr. Bosley. I hope it will continue that way.

Monsieur le ministre, il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Comité. Et je présume que vous avez un énoncé à nous faire, alors la parole est à vous. Nous allons procéder dans l'ordre habituel, c'est-à-dire une période de 20 minutes par chacun des partis, suivie d'une autre période de 10 minutes, et ce pour terminer dans une heure.

L'honorable Francis Fox (ministre des communications): Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord présenter les fonctionnaires supérieurs de mon ministère qui sont ici avec moi cet après-midi. À ma droire, M. Robert Rabinovitch que vous connaissez, qui occupe le poste de sous-ministre. Mon sous-ministre adjoint sénior du côté radiodiffusion, M. Alain Gourd, et M. David Silcox qui est sous-ministre adjoint du côté arts et culture.

Je sais, monsieur le président, que les membres de ce Comité sont bien au courant des diverses activités du ministère des communications; j'ai quand même préparé à leur intention un résumé succinct et très modeste des réalisations récentes du ministère des communications dans les secteurs à la fois des arts, de la culture et des communications. Mais je pense qu'il serait peut-être de mauvais goût de vous en imposer la lecture à ce stade-ci. Je pense que c'est un document auquel les membres du Comité pourront se référer; il s'agit d'un document de de base qui renferme plusieurs données sur les réalisations les plus récentes du Ministère.

Je n'ai donc pas de déclaration d'ouverture à faire puisque je l'ai déjà donnée à tous les membres du Comité et je serais prêt, monsieur le président, à répondre aux questions des membres du Comité.

Le président: Merci monsieur le ministre.

La parole est à l'Opposition loyale et officielle.

Mr. Crombie: Thank you very much, Mr. Chairman.

I wonder if I could ask the minister a question concerning Telidon, which is noted in the estimates, for capital and operating, in the amount of $10.4 million. I think it might be a good opportunity for the minister and members of the committee to find out what has happened to Telidon, in terms of the goals originally set for it in 1979, and to see what the minister's views are with respect to the future of Telidon and the course and direction it ought to take.

The Chairman: Order, please!

A l'ordre, s'il vous plaît. Ce Comité a bien fonctionné en votre absence, monsieur Bosley. J'espère que cela continuera.

Mr. Minister, it is a pleasure to welcome you to the Committee. I assume that you have a statement to make, so you have the floor. We will follow the usual order, namely a 20-minute period for each of the parties followed by another 10-minute period and we would like to finish within an hour.

The Honourable Francis Fox (Minister of Communications): Thank you, Mr. Chairman.

I would first of all like to introduce the senior officials of my department who are with me this afternoon. On my right is Mr. Robert Rabinovitch, whom you know, who holds the position of Deputy Minister. Also present are my Senior Assistant Deputy Minister for Broadcasting, Mr. Alain Gourd, and Mr. David Silcox who is assistant Deputy Minister for Arts and Culture.

I know, Mr. Chairman, that the members of the Committee are well informed of the various activities of the Department of Communications. However I have prepared a brief resume of the recent activities of the Department of Communications in the sectors of arts, culture and communications. But I think it would be perhaps in bad taste to impose the reading of this paper on you at this point. I think that it is the document to which the members of the Committee might refer, it is a basic document containing a great deal of data on the most recent activities of the department.

I therefore do not have an opening statement because I have already given it to members of the Committee and I am prepared to answer questions from the members.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

Her Majesty's Loyal Official Opposition has the floor.

M. Crombie: Merci Monsieur le président.

Puis-je poser au Ministre une question relativement à Telidon, dont le capital et les frais d'exploitation se chiffrent à 10,4 millions de dollars dans le Budget? Le Ministre et les membres du comité ont peut-être là une excellente occasion de se rendre compte de ce qui est advenu de Telidon en ce qui concerne les objectifs qui lui avaient été fixés en 1979. Le Ministre pourrait en profiter pour nous faire part de ses vues

[*Text*]

Telidon, I think it is fair for me to say, Mr. Chairman, had three basic goals: First of all, the development of an electronic hardware manufacturing industry. Second, the creation of jobs; and third, the development and strengthening of what has become known as Canadian cultural sovereignty.

The original 1979 federal study predicted that we would have in the order of 114,000 Canadian subscribers by 1983—that is this year—and the current penetration is far from that, at least according to the figures that I have; it is not 114,000; it is 5,000. It seems to me, with respect to the electronic hardware manufacturing goal—the demise or the weakening of NORPAK is one example—that they have not done nearly as well as the goal intended. We have approximately a total of 1,500 jobs in the videotex workforce in Canada, and it certainly seems to me that Telidon has ceased to take the country by storm.

• 1610

So I would like to ask the minister what in his view is the direction of Telidon. Where ought it to go now? Clearly—and I think he would agree; and I would ask him if he would agree, but I think he would . . . the three objectives of electronic hardware manufacturing and job creation and the strengthening of Canadian cultural sovereignty . . . those goals have not been reached. Since we are now asking for some $10,400,000, I would like to ask the minister what his views are with respect to the goals, whether they are still intact and whether he wants to revise them in the light of the experience over the last four years.

Mr. Fox: Mr. Chairman, that is obviously a very important question that has been raised by Mr. Crombie on the whole question of the present status of Telidon.

I think in order to answer the question in as comprehensive a way as possible I should like—and I will do it as briefly as I possibly can—to review some of the main steps that have been taken. But I think the end result, the bottom line, is that the market for Telidon equipment has not developed as fast as was expected a few years ago.

First of all I just want to recall for the record that the technology was indeed developed in the government labs and DOC labs, as Mr. Crombie knows. Our main objective was to try and get the technology out of government labs and into the hands of industry as soon as possible because we felt that while it was our role as a government and particularly as a research centre in the Communications Research Centre to develop technology we were not the people who were best suited to market that technology. So we indeed tried to get the technology out into the private sector as quickly as we possibly could, which we did.

This in turn did lead to the creation of a number of jobs in Canada in the field of videotex technology. As Mr. Crombie knows, there are also a number of other systems around in the world, particularly the French system, the English system and

[*Translation*]

sur l'avenir de Telidon et sur l'orientation qu'il y aurait lieu de lui donner.

Je crois pouvoir affirmer, monsieur le président, que Telidon avait à l'origine trois objectifs essentiels. D'abord, la mise au point d'une industrie de matériel électronique; ensuite la création d'emplois; et enfin, l'établissement et l'affirmation de ce que l'on est convenu d'appeler la souveraineté culturelle du Canada.

L'étude fédérale menée en 1979 prévoyait quelque 114 000 abonnés canadiens pour 1983, c'est-à-dire, cette année—or le rayonnement de Telidon se révèle considérablement moindre si l'on considère que les abonnés ne se chiffrent qu'à 5000, au lieu des 114 000 prévus. Il me semble, pour ce qui est de la fabrication de matériel électronique, que le fléchissement de NORPAK, entre autres, démontre que Telidon ne remporte qu'un succès mitigé. En effet, il ne compte que 1500 emplois parmi l'effectif canadien de la visiotechnique et il me semble que Telidon a cessé de faire sa marque au pays.

Quelle devrait être l'orientation actuelle de Telidon, d'après le ministre? Je pense que vous conviendrez avec moi que les trois objectifs qui avaient été fixés, à savoir la fabrication d'appareils électroniques, la création d'emplois et le renforcement de la souveraineté culturelle canadienne n'ont pas été atteints. Puisque vous demandez un crédit supplémentaire de 10,400,000$, le ministre pourrait-il nous dire si ces trois objectifs vont rester intacts ou s'il compte les modifier à la lumière de l'expérience des quatre dernières années?

M. Fox: M. Crombie vient de poser une question très importante concernant Télidon.

Pour vous répondre, je voudrais, si vous le permettez, vous exposer brièvement ce qui a déjà été fait. Le point essentiel à remarquer c'est que les débouchés pour l'équipement Télidon n'ont pas pris l'ampleur escomptée.

Cet équipement, comme vous le savez, a été mis au point dans les laboratoires du ministère des Communications. Aussitôt après la mise au point en laboratoire, nous avons cherché à trouver des industriels qui s'intéresseraient à la fabrication de cet équipement, estimant que le gouvernement n'est pas bien placé pour en assurer la commercialisation. Nous avons donc transféré ce procédé au secteur privé aussi rapidement que possible.

Ce transfert a créé un certain nombre d'emplois dans le secteur du vidéotex. Il existe d'autres procédés, bien entendu, et en particulier les procédés français, anglais et japonais. Il y a bien entendu une lutte acharnée pour la conquête du marché

[*Texte*]

the Japanese system. This in turn led to a fight for the U.S. market and particularly for the development of a standard which would be acceptable in the American market. That standard was finally developed over a period of time. It was a standard which was compatible with Telidon technology, but it did require some changes to the equipment Canadian manufacturers were using. So Canadian manufacturers were to a certain extent hindered from their marketing in the United States until this North American protocol level presentational standard had been developed, which it now is.

This being said, because of the soft market we felt that we had to continue to support the industry beyond the development of the technology, and the program we had last year was one intended to stimulate the production of hardware for videotex use.

Initially our projections were to the effect that over a period of time we would be able to reduce the price of the unit that could be used in the office or in the home to about $400 or $500, if I recall, from a level of approximately $1,500. We have not been able to do that because the number of orders coming into Canadian industry have not allowed them to decrease their prices by that extent; but prices in that area, as they are in hardware in general, are indeed decreasing. So we did put a substantial amount of funds into the development of Canadian hardware.

We also felt—and that is where the $10 million you referred to in this year's estimates comes in—that it was extremely important to develop content because we were in that difficult position that most incipient industries are in between the fact that if you do create the hardware there has to be some content available to go out over that hardware. Most of the money we are talking about this year in the Telidon exploitation program is indeed to try to develop a Canadian software industry, which would in turn feed the market and hopefully open new marketing potential to the hardware manufacturers, who could then say that there are indeed content services available to them.

So I suppose in résumé, if one were to look at the strong points, the standards have now been developed; there now is a North American protocol level presentational standard which is Telidon compatible. We have made some inroads in Japan, where the Mitsui Corporation has adopted the Telidon technology, so we feel that there is an opening in that market. I should also say that we have as an additional pilot project, which is of interest to a number of other countries, the project run by the CBC known as the IRIS project.

• 1615

If what you are asking me is whether the projections to date have been borne out, the answer is clearly no, they have not. We feel this area, as other areas in the economy, has been affected by the world recession. When you are talking about videotex it is still seen somewhat as a luxury item. In part because of the economic slow-down, I would say this sector of the economy has perhaps been hurt and hit harder than other sectors of the economy, because it was a new product being put out on the marketplace.

[*Traduction*]

américain et plus particulièrement pour la mise au point de normes qui seraient acceptées sur le marché américain, ce qui est chose faite maintenant. Bien que ces normes soient compatibles avec le procédé Télidon, il a néanmoins fallu introduire certaines modifications dans l'équipement canadien. La commercialisation du procédé canadien aux États-Unis a donc été freinée dans une certaine mesure jusqu'à l'adoption des normes nord-américaines.

Étant donné la faiblesse du marché, nous avons décidé de continuer à appuyer ce secteur après que le procédé eût été mis au point, et c'est ainsi que l'an dernier nous avions un programme pour stimuler la production de matériel pour vidéotex.

A l'origine, nous pensions pouvoir réduire le prix des appareils de 1500$ à 400$ ou 500$. Malheureusement, cela s'avérait impossible en raison du nombre restreint des commandes, bien que les prix aient enregistré une légère baisse comme pour ce type de matériel. Des sommes importantes ont donc été consacrées à la mise au point du matériel canaddien.

En outre, nous avons estimé indispensable de soutenir la mise au point du logiciel, nécessaire pour lancer n'importe quel nouveau matériel. Donc ces 10 millions dont il est question dans le budget serviront à créer une industrie canadienne du logiciel, ce qui devrait permettre aux fabricants des machines Télidon de trouver plus facilement des débouchés, dès lors que le logiciel compatible sera également disponible.

Donc pour résumer la situation, il existe maintenant des normes américaines compatibles avec le procédé Télidon. En outre la société japonaise Mitsui a décidé d'utiliser le procédé Télidon, ce qui nous vaut un débouché sur le marché japonais. En outre nous avons le projet-pilote IRIS exploité par Radio-Canada, projet qui intéresse plusieurs pays.

Les prévisions n'ont malheureusement pas été réalisées en raison de la récession mondiale. Le vidéotex est en effet encore considéré comme un article de luxe. Je pense que ce procédé nouvellement introduit sur le marché s'est sans doute ressenti plus durement que d'autres du marasme économique.

[*Text*]

Mr. Crombie: Thank you. I have a supplementary question, Mr. Chairman.

I am sure the minister is aware that there has been a study commissioned by Northern Telecom by Wescom Canada. That report has a number of recommendations, but there are three that are significant to my questions. First of all, the study indicates, in my understanding, that videotex consumer penetration was vastly overrated by Telidon and by DOC; secondly, that videotex would face new tough competition from personal computers; and thirdly, that the field trials have not identified potential target markets for Telidon. Indeed, the report, as I understand it, goes on to recommend that there be low-cost loans, tax incentives for research and development, and a greater marketing activity with respect to videotex software.

Now, I have two questions. That is a significant report; my understanding is that your own department is saying it is an accurate report. I would like to propose two questions. First of all, will DOC publish that report so that the Canadian public can have a chance to look at it? Secondly, since you have received it, how will that report affect the future policy of DOC with respect to Telidon?

Mr. Fox: Well just to situate the context, that is a report that was actually done at our request. Mr. Parkhill has been briefing the industry on the content of that report, and it is our intention to make the report public.

I would ask Mr. Parkhill, who is in charge of the program, to respond to the questions you have raised.

Mr. D.F. Parkhill (Assistant Deputy Minister, Research, Department of Communications): I might say, as I said at the industry briefing on the report held this Monday, that it was an excellent report. It was well researched. It talked to a lot of industry people. It was quite provocative, in that it posed a number of questions and then answered them. Now, the answers to a lot of those questions are very subjective.

At the industry briefing there were many comments from the floor. There was certainly not unanimity among the industry people as to all of the recommendations, nor was there unanimity concerning the market projections. For example, they did downgrade the projections in the immediate future for the consumer market. On the other hand, they did say the industry market is very promising and needs exploiting. That, I think, is certainly the view of the department insofar as Canada is concerned for the immediate future—by that I mean the next couple of years.

In contrast to that, as was pointed out from the floor by many of the industry people involved, the U.S. market, using the Telidon-based technology, is developing quite rapidly in the consumer field; in fact *Fortune*, in their latest issue, makes this their cover story.

So we do not really know how fast that consumer market is going to develop. A lot depends on the sorts of content programs the minister spoke of, and on something he did not mention—the fact that we have sponsored in Canadian industry a very large-scale integration program, which will

[*Translation*]

M. Crombie: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Wescom Canada a réalisé une étude à la demande de *Northern Telecom*. Parmi les diverses conclusions de ce rapport, trois m'intéressent tout particulièrement. D'après cette étude, Télidon et le ministère des Communications ont surestimé la demande pour le vidéotex; on n'a pas prévu en outre que le vidéotex aurait à concurrencer les micro-ordinateurs domestiques et il semblerait enfin que les études de marchés n'aient pas trouvé de débouché potentiel pour l'équipement Télidon. Le rapport recommande donc que des prêts à faible intérêt et des stimulants fiscaux soient accordés en vue de la recherche et du développement et que l'on fasse un plus gros effort de commercialisation du logiciel pour vidéotex.

Or il s'agit d'un rapport important et reconnu comme tel par votre propre ministère. Je voudrais savoir si vous comptez publier ce rapport afin que le public puisse en avoir connaissance, et aussi comment les conclusions de ce rapport se répercuteront sur les décisions futures du ministère relativement à Télidon.

M. Fox: Je vous rappelle que ce rapport a été effectué à notre demande. M. Parkhill a déjà discuté du contenu du rapport avec des représentants de l'industrie et le rapport sera, bien entendu, publié.

Je demanderais donc à M. Parkhill, chargé de ce programme, de répondre à vos questions.

M. D.F. Parkhill (sous-ministre adjoint à la recherche, ministère des Communications): Ainsi que je l'ai fait remarquer à la réunion d'information destinée aux représentants de l'industrie qui a eu lieu lundi dernier, il s'agit d'un excellent rapport étayé par un sérieux travail de recherche. Le rapport contient toute une série de questions auxquelles il cherche à répondre, mais ces réponses sont la plupart du temps très subjectives.

Les industriels présents à cette réunion d'information étaient loin d'être tous d'accord sur les recommandations du rapport ni sur les prévisions de commercialisation. Ainsi ils estiment que les prévisions de ventes aux particuliers sont trop optimistes, alors que les débouchés industriels seraient plus prometteurs et devraient être mieux exploités. C'est également le point de vue du ministère en ce qui concerne le marché canadien au cours des deux années à venir.

Les industriels ont fait remarquer qu'aux États-Unis, par contre, le marché des appareils domestiques utilisant le procédé Télidon s'étend rapidement. C'est d'ailleurs le sujet de l'article de fond du dernier numéro de la revue *Fortune*.

Il est donc difficile de prévoir à quelle allure le marché des appareils domestiques va se développer. Cela dépend dans une certaine mesure du programme de logiciel évoqué par le ministre ainsi que de l'intégration de l'industrie canadienne que nous cherchons à promouvoir et qui devrait permettre de

[*Texte*]

provide the chip-based terminals sometime toward the middle of next year. That will bring about the $400 to $500 terminal, and this could have a very significant impact on the industry.

In addition, as they mentioned, in the personal computer area . . . —largely due to DOC sponsorship again—a number of Canadian proprietary software packages have been developed, as well as little hardware adaptors that can be incorporated in a personal computer and turn it into quite a sophisticated Telidon terminal. This could also have a very significant impact.

• 1620

Mr. Crombie: One of the recommendations made in the report, which perhaps ought to inform the department as to its own program regarding grants and incentives, was critical of the current system of grants and subsidies, and recommended that there be a series of low cost loans, tax incentives for research and development. Do you agree with that, either Mr. Minister or through the minister to Mr. Parkhill?

Mr. Fox: Basically I think there has to be a whole variety of incentives when one is talking about R&D and development of technology. I personally believe quite strongly that you need a good tax incentive in general, but I think if you are trying to develop a particular sector, and if you want to focus on that sector, then you are going to have to go beyond the general means which are usually found in the fiscal incentives, to a series of grants or contributions.

For instance, we have suffered from this chicken and egg relationship as the result of technology. Should we put all our money into developing the hardware—which we did to a certain extent in the initial years—and then should we put all our money into developing the software or the content? Now, we basically feel we have put a good deal of money into developing the hardware and we should be putting a bit more money into the content, which is where most of the Telidon exportation program money is going to go into in the next couple of years. We are trying to bring in industry—well, I should say the private sector in general. One way to bring in the private sector is to have the carrot from some specific funds made available to them. I would like to bring in a couple of players who have strong financial resources of their own, and whom we could lever into spending money of their own by dangling—if I may speak in those terms—the carrot of a contribution or a grant in front of them.

Mr. Crombie: I do not wish to ride the puck on the issue, Mr. Chairman, to the minister. It seems to me the report was suggesting that the form of grant and subsidy, the direct form, was not on balance, successful, and was recommending that it be not direct grants and subsidies, but indeed low cost loans and tax incentives.

Mr. Fox: What is the difference between low-cost loans and grants?

Mr. Crombie: Probably freedom of operation for them and not as much government involvement, in terms of assessment.

[*Traduction*]

produire des terminaux à «puces» vers le milieu de l'année prochaine. Ces terminaux qui se vendraient entre 400$ à 500$ constitueraient bien entendu un énorme progrès pour l'industrie.

Toujours grâce à l'aide du ministère des Communications, on a réussi à mettre au point des programmes de logiciels canadiens ainsi que de petits adaptateurs pouvant être utilisés avec les micro-ordinateurs, ce qui les transforme en terminaux Télidon. Cela pourra avoir un effet très bénéfique.

M. Crombie: Plutôt que d'accorder des subventions comme cela se fait actuellement, le rapport recommande que l'on accorde des prêts à faible intérêt ainsi que des stimulants fiscaux pour promouvoir la recherche et le développement. J'aimerais savoir ce que le ministre et M. Parkhill en pensent.

M. Fox: L'aide à la recherche et au développement doit se faire par différents moyens. Généralement parlant, je suis partisan de stimulants fiscaux, mais pour encourager plus énergiquement tel ou tel secteur, il faut, en plus des stimulants fiscaux, prévoir également des subventions.

On peut toujours se poser la question de savoir s'il faut commencer par appuyer le matériel ainsi que nous l'avons fait au début pour n'insister sur le logiciel que par la suite. Nous estimons qu'après avoir fait de gros efforts pour le développement du matériel, nous devrions maintenant insister davantage sur le logiciel et c'est ce que nous comptons faire au cours des deux années à venir dans le cadre du programme d'exportation Télidon. Pour encourager le secteur privé à s'intéresser à ce domaine, il faut pouvoir l'attirer avec de l'argent. Nous essayons donc de convaincre deux industriels à investir dans ce secteur en leur proposant des subventions.

M. Crombie: Je tiens quand même à faire remarquer au ministre que, d'après le rapport, l'aide directe sous forme de subventions n'aurait pas donné de bons résultats; le rapport recommande donc que les subventions directes soient remplacées par des prêts à faible intérêt et des stimulants fiscaux.

M. Fox: Quelle est d'après vous la différence entre des prêts à faible intérêt et des subventions?

M. Crombie: Essentiellement moins d'intervention du gouvernement pour le bénéficiaire.

[*Text*]

Mr. Fox: Basically we are not looking for government involvement. I can say that quite candidly. We have been trying, since the outset, to transfer the technology to the hands of the private sector. We wish we could find a couple of more private sector players with substantial financial resources, who would be highly involved in promoting the technology. If there is a better way of doing it than we are doing now, we would certainly consider it.

Mr. Crombie: Thank you. The better way they are suggesting, Mr. Chairman, is that it be through tax incentives and low cost loans, and not direct grants and subsidies by the government, which takes constant government supervision with respect to those grants and loans.

Mr. Fox: I am sorry, I missed your point Mr. Crombie.

Mr. Crombie: Well, it was one of the great statements of the day, actually! I am sorry you missed it.

Mr. Fox: I thought the great statements were kept for tomorrow night.

Mr. Crombie: What I was saying is that the report takes a severe look at the way in which the government has approached it, because the government has approached it on the basis of direct grants and subsidies, which involves a constant governmental supervision. Bob is saying no.

Mr. R. Rabinovitch (Deputy Minister, Department of Communications): With respect, our grants effectively do not carry with them a heavy hand of government involvement, overriding them, by which we become the grant officer and they are out to satisfy us so they can get another grant. Because this is a once and for all program, we have tried to keep a limited involvement with the recipient once he receives the grant. So I do not think that is a fair criticism of this type of a grant program.

Mr. Crombie: Thank you. Could I ask one final question on Telidon, Mr. Chairman?

The minister indicated he is going to make the Wescom report public, and I would like to ask him when he intends to do that.

Mr. Fox: Which? I apologize.

Mr. Crombie: It is probably my voice and not your ears.

Mr. Fox: I cannot always hear.

Mr. Crombie: That is the trouble with getting older, you lose . . .

Mr. Chairman and Mr. Minister, you indicated earlier that you were going to make the Wescom Report public. I just wonder when you intend to do that?

Mr. Fox: Well, I will ask Mr. Parkill to respond.

Mr. Parkhill: At this industry meeting which I mistakenly said was Monday—it was last week—there were an enormous munber of suggestions made for improvements in the report, and updating, because since the report was generated over a rather lengthy period of time, many of the statements were out of date by the time they appeared in the draft which was given

[*Translation*]

M. Fox: Je puis vous assurer que le gouvernement ne cherche nullement à intervenir. Bien au contraire, nous avons cherché dès le début à transférer ce procédé au secteur privé. Nous aimerions trouver plusieurs autres industriels disposant de moyens financiers suffisants pour se lancer dans ce secteur. Si vous avez de meilleures solutions à proposer, je ne demande pas mieux que de vous écouter.

M. Crombie: Mais cela fait un quart d'heure que je dis et répète que ce moyen, c'est les stimulants fiscaux et des prêts à faible intérêt plutôt que des subventions directes qui sont toujours assujetties à une surveillance tracassière.

M. Fox: Je ne vous suis vraiment pas, monsieur Crombie.

M. Crombie: Voilà une déclaration retentissante.

M. Fox: Je pensais que les déclarations fracassantes étaient réservées pour demain soir.

M. Crombie: Le rapport critique la méthode des subventions directes retenue jusqu'à présent par le gouvernement, méthode qui implique une surveillance tatillonne et tracassière. Je vois que Bob dit non.

M. R. Rabinovitch (sous-ministre, ministère des Communications): Comme il s'agit en l'occurrence de subventions accordées une fois pour toutes, il est injuste de dire que leur attribution est assortie de toute une série de tracasseries.

M. Crombie: Monsieur le président, pourrais-je poser une dernière question concernant Télidon?

Je voudrais savoir quand le rapport Wescom sera rendu public.

M. Fox: Je m'excuse, mais je n'ai pas saisi votre question.

M. Crombie: C'est sans doute que je ne parle pas assez fort.

M. Fox: Je n'entends pas toujours bien.

M. Crombie: Cela vient avec l'âge.

Je voudrais savoir quand le rapport Wescom sera rendu public.

M. Fox: Je vais demander à M. Parkhill de répondre à cette question.

M. Parkhill: Au cours de la séance d'information qui a eu lieu, non pas lundi, comme je l'ai dit par erreur, mais la semaine dernière, on a proposé toute une série d'améliorations et de mises à jour pour le rapport dont la rédaction remonte à quelque temps déjà. Les auteurs sont donc en train de rema-

[*Texte*]

to industry. They have made a number of suggestions, and the authors are in the process now of revising the report to include the results of those industry comments.

• 1625

We will moving heaven and earth—moving DSS, I guess . . . to ensure that it is published publicly, in addition to the copies that are now circulating, as soon as possible. By that, I mean early next year.

Mr. Crombie: January or February. A lot of people would be interested in it, because I think it allows people to see what a fair reading of Telidon to date is, and most people are unaware of that.

Mr. Fox: I would like to make a closing comment on that, if I may. All the programs we have had up to now have been developed in very close consultation with a committee, chaired by Mr. Parkhill, that is known as the Canadian Videotex Consultative Committee. That committee is made up of all the Telidon users and the people involved in Telidon on the manufacturing side or the content development side. It is a program that has been developed in very close consultation with the private sector.

In commissioning the study, we are not defensive about it at all. If there is a better way of doing it we will amend our ways, but to date the way we have chosen to go is one that has had the full support of the people involved in the private sector and, I should add, in the universities, people from the universities are also involved in that consultative committee.

Mr. Crombie: Okay. Thank you very much.

May I move to another area of questioning, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, you have two and a half minutes.

Mr. Crombie: Okay. With respect to the Canadian Film Development Corporation, Mr. Chairman, to the minister, the estimate this year is for $34 million. There have been a couple of difficulties. One, a significant and clear one for independent producers, is that 50% of that fund, some $17 million, has to be generated out of the CBC. In the CBC's last public presentation, when you brought forward the new policy, Mr. Juneau indicated, and the CBC has confirmed it, that they were looking for new money for that $17 million. It just seemed to me that there was a stand-off between the ministry, or the department, and the CBC as to whether or not the CBC is going to get more money. As it stands right now, my understanding, from talking to independent film producers, is that they have things ready to go but they cannot lever money out of the CBC in order to produce them.

Mr. Fox: I think there has been a change over the past few months in that regard. I could perhaps just make one qualification to what you said about the way the fund is to be spent. It is actually up to one-half that available to the CBC, so if the CBC does not pick up that half, the money remains available to the private sector.

I would like perhaps to give you a very quick update on where we stand on the fund. It has been in operation since July

[*Traduction*]

nier le texte du rapport conformément aux suggestions faites lors de cette réunion.

Nous insisterons auprès du ministère des Approvisionnements et Services afin que le rapport soit publié aussi rapidement que possible et cela veut dire au début de l'année prochaine.

M. Crombie: Ce sera donc pour janvier ou février. Je suis sûr que de nombreuses personnes s'y intéresseront.

M. Fox: Je voudrais dire encore un mot à ce sujet. Tous nos programmes ont été élaborés en collaboration étroite avec le Comité consultatif sur le vidéotex présidé par M. Parkhill. Ce comité réunit les usagers de Télidon ainsi que les fabricants du matériel et du logiciel. Ce programme a donc été mis au point en collaboration étroite avec le secteur privé.

Ce n'était donc pas pour tirer notre épingle du jeu que nous avons fait faire cette étude. Toute suggestion valable sera examinée avec soin; mais je tiens à répéter que ce qui a été fait jusqu'à présent a bénéficié de l'accord et du soutien du secteur privé, y compris des universités qui font également partie du comité consultatif.

M. Crombie: Merci.

Monsieur le président, pourrais-je maintenant aborder un autre problème?

Le président: Oui, mais il vous reste 2 minutes et demie.

M. Crombie: D'accord. Un crédit de 34 000 000$ est prévu pour la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Or une des difficultés pour les producteurs indépendants, c'est que la moitié du montant, c'est-à-dire 17 millions, devra provenir de Radio-Canada. M. Juneau avait d'ailleurs confirmé, lors de sa dernière intervention, que Radio-Canada cherchait justement à trouver des capitaux pour pouvoir obtenir ces 17 millions. Il y aurait donc un désaccord entre le ministère et Radio-Canada sur la question de savoir si cette dernière obtiendrait des crédits nouveaux. Certains réalisateurs indépendants m'ont assuré que tout était prêt pour entamer le tournage mais qu'ils n'arrivaient pas à extraire l'argent nécessaire de Radio-Canada.

M. Fox: Les choses ont changé depuis quelques mois. Pour ce qui est de ce fonds, la moitié est à la disposition de Radio-Canada; mais si Radio-Canada ne s'en prévaut pas, cet argent pourrait être attribué au secteur privé.

Ce fonds a été créé le premier juillet et il n'existe donc que depuis 5 mois à peine. Onze millions ont été approuvés pour 34

[*Text*]

1, that is a little less than five months. The approved and pending commitments now total $11 million for 34 projects with total budgets of nearly $40 million. That seems to indicate that the fund is off and running. On the other hand, the CFDC has some 80 additional projects being developed by private producers to take advantage of the fund. On the $11 million, the CBC has one-half of that $11million.

It is indeed the case, as you have stated, that the CBC initially felt they would not be able to come up with the funds to pick up their half of the $17 million, but from reading and listening to some of the more recent statements from the CBC, particularly from the president of the CBC, they have indicated that they now expect to take up their full share of the fund this year and next year.

Mr. Crombie: Thank you very much. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Orlikow.

Mr. Burghardt: On a point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Burghardt: I believe the practice has been to go from the Official Opposition to the government side and then to the NDP representatives.

The Chairman: It is up to you. Okay.

Mr. Burghardt: So we will hear from our side now?

Mr. Crombie: Just before I pass the baton, Mr. Chairman, I wonder if I could thank Mr. Burghardt for helping us get the minister here and thank the minister for rearranging his time—and his officials. We know it was difficult. I appreciate it.

The Chairman: Mr. Masters.

Mr. Masters: Thank you, Mr. Chairman. This side of the table welcomes the minister and his officials as well. As the minister might suspect, I want to stay in the area of technology and get into the area of satellites very briefly, if I may.

A lot of work and a lot of consultation went into last March's paper, Mr. Minister, through you, Mr. Chairman, on *Towards a New Broadcast Policy*. I have always thought that was a very nice way of phrasing the document, *Towards a New Broadcasting Policy*, because it is a rapidly evolving situation with the rapid advances in technology, with many, many difficulties for all areas of the industry, the private sector, the regulators and so on.

• 1630

One of the thrusts of that paper indicated cable was considered to be the core of future control of the airwaves, if I can put it in those terms. But there have been some recent court decisions on that subject that have some impact on where we might end up in that area. There have also been pronouncements by the CRTC which would indicate that perhaps by the spring of 1984 there may be accessibility to cable systems in

[*Translation*]

projets; le total sera de près de 40 millions, ce qui semblerait bien augurer de l'avenir de ce fonds. De plus, la SDICC a confié quelque 80 projets à des réalisateurs privés qui profiteront également du fonds. La moitié des 11 millions sont prévus pour Radio-Canada.

Il est vrai qu'au début les responsables de Radio-Canada pensaient qu'ils ne trouveraient pas les capitaux nécessaires pour pouvoir toucher la moitié des 17 millions auxquels ils avaient droit; mais dans ses dernières déclarations, le président de Radio-Canada a laissé entendre qu'il compte toucher la totalité de la part qui leur revient cette année ainsi que l'année prochaine.

M. Crombie: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Orlikow.

M. Burghardt: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Allez-y.

M. Burghardt: Il me semblait que d'habitude, après le représentant de l'Opposition et du gouvernement, c'était au tour du NPD.

Le président: Comme vous le voulez.

M. Burghardt: Nous avons donc la parole?

M. Crombie: Avant de céder la parole, je tiens à remercier M. Burghardt de nous avoir aidés à obtenir que le ministre et ses adjoints assistent à la réunion. Je sais que ça n'a pas été facile et je l'apprécie d'autant plus.

Le président: Monsieur Masters.

M. Masters: Merci, monsieur le président. Nous sommes nous aussi heureux de la présence du ministre et de ses adjoints. J'ai l'intention de parler de technologie et de satellites plus particulièrement.

C'est après de longues consultations que le document intitulé *Vers une nouvelle politique de radiodiffusion* a été rédigé au mois de mars dernier. J'ai toujours aimé le titre du document, c'est-à-dire *Vers une nouvelle politique de radiodiffusion*, car la situation évolue rapidement étant donné les progrès eux aussi très rapides de la technologie et, partant, le grand nombre de difficultés que cela entraîne dans tous les domaines de l'industrie, le secteur privé, les organismes de réglementation, et caetera.

Le document en question faisait valoir, entre autres choses, qu'à l'avenir, ce sera le câble qui contrôlera le plus ce que l'on verra sur les ondes, si je peux m'exprimer ainsi. Toutefois, de récentes décisions des tribunaux relatives à cela auront peut-être quelques répercussions dans ce domaine. De plus, les positions prises par le C.R.T.C. laissent croire que d'ici le printemps de 1984, le réseau canadien de câblodiffusion aura

[*Texte*]

Canada for some of those signals that are now termed unauthorized signals.

Just to conclude my remarks and allow the minister to respond, that problem has been compounded by the fact that the unauthorized signals had been received in an unauthorized way. Some cable systems have now had to delete that service according to the law, and rightly so. But those areas in parts of the country which have had that service are now asking what happens if it is now taken off. Is it going to come back on next spring?

These are some of the major problems you, the regulatory body and we as parliamentarians have to deal with, in regard to the satellites. I am just opening up a whole broad area for you, sir.

Mr. Fox: Thank you, Mr. Masters. It is quite clear that we feel quite strongly that cable is the best vehicle for bringing to Canadians a variety of services. I say a variety of services as opposed to a variety of television programs, because we feel quite strongly that in the very near future the cable systems in Canada will be able to deliver not only television programs, but a variety of services, including videotex services, we hope. Our hope is that the cable companies will indeed be able to not only survive, but develop in the context of the new technology that does indeed surround us.

We are all very conscious of the fact that we are indeed in a new environment, that over the next two years or so, with the launching of the first direct broadcast satellites in the United States, a large number of additional American signals will be available to Canadians who desire to pick them up with a dish.

That is indeed a challenge that the cable industry in Canada must meet if it is to survive and flourish. Once again I think they can meet that challenge, If Canadians can receive a variety of Canadian signals, a variety of U.S. signals and a variety of other services through their cable operators, this system will be, on the whole, chosen by Canadians in preference over other systems.

You mention the court case in Winnipeg, which involved a Holiday Inn in Winnipeg taking signals off a U.S. fixed satellite. I suppose that while I am to a certain extent disappointed by the decision, I am heartened by the decision at the same time. I am heartened by the decision, in that the judge who handed down the decision, who is a very distinguished jurist who used to be with the Law Reform Commission of Canada, indicated quite clearly that the matter was indeed within the legislative purview of the Parliament of Canada, but that on his reading of the act, Parliament had not legislated in that area. He defined the signal which emanated from the fixed satellite as being a broadcasting signal, as opposed to being a point-to-point signal.

However, the down side to the decision, if you want to apply it to other areas in Canada, is that it seems to open the door to

[*Traduction*]

peut-être accès à certains des signaux dont la transmission est présentement interdite.

Pour terminer, ce problème a été aggravé du fait que les signaux dont la transmission était interdite étaient captés grâce à des moyens non autorisés. Certains câblodiffuseurs ont donc dû supprimer ce service pour se conformer à la loi, et ils ont eu raison de le faire. Toutefois, dans les régions du pays où l'on recevait ces services, on se demande ce qui se passera maintenant qu'il est supprimé. Va-t-on le diffuser à nouveau au printemps prochain?

Ce sont quelques exemples des problèmes fondamentaux auxquels vous-mêmes, les organismes de réglementation et nous, en tant que parlementaires, sommes confrontés, eu égard aux satellites. J'ai évoqué là un vaste domaine de discussion, monsieur Fox.

M. Fox: Merci, monsieur Masters. Nous sommes fermement convaincus que la câblodiffusion est le mécanisme le plus approprié pour fournir divers services aux Canadiens. J'ai bien dit divers services et non diverses émissions de télévision, car nous sommes tout à fait certains que dans un avenir très rapproché, les câblodiffuseurs canadiens seront en mesure d'offrir non seulement les émissions de télévision mais également divers services, y compris celui du vidéotex. Nous espérons donc que ces derniers non seulement réussiront à survivre mais également à se développer, grâce à la nouvelle technologie dans laquelle nous baignons.

Nous n'ignorons pas que nous évoluons ainsi dans un nouveau milieu, et qu'au cours des deux prochaines années environ, étant donné que les premiers satellites de diffusion directe seront lancés aux États-Unis, il y aura beaucoup plus de signaux américains de disponibles pour les Canadiens qui voudront les capter au moyen d'une antenne parabolique.

L'industrie de la câblodiffusion canadienne devra donc relever un défi de taille si elle veut survivre et s'épanouir. À mon avis, je la crois de taille à s'en sortir victorieusement. Si l'on peut faire en sorte que les Canadiens reçoivent divers signaux canadiens, plus quelques-uns en provenance des États-Unis, ainsi que divers services, par l'entremise des câblodiffuseurs, je crois que, *grosso modo*, les Canadiens donneront leur préférence à ce système plutôt qu'aux autres.

Vous avez mentionné la décision rendue par un tribunal de Winnipeg et portant sur un Holiday Inn de cette même ville, qui captait des signaux en provenance d'un satellite géostationnaire américain. Tout en reconnaissant être jusqu'à un certain point déçu par la décision, je me sens également encouragé. Cela tient au fait que le juge ayant tranché la question, qui est un juriste éminent ayant fait partie de la Commission de réforme du droit, a indiqué très clairement que cette question relevait de l'autorité parlementaire et donc législative du Canada, tout en remarquant que cette institution n'avait pas encore légiféré à cet égard. Il a établi que le signal provenant du satellite géostationnaire était un signal de radiodiffusion et non un signal d'un point à un autre.

Cependant, l'aspect négatif de cette décision, par rapport aux autres régions du Canada, est qu'elle semble ouvrir la

[*Text*]

people receiving other kinds of signals which they are not normally entitled to.

As you know, a fixed satellite in the sky is akin to a microwave station in the sky. It really serves as a link between two points on earth. If one is entitled to tap a satellite in the sky, one can only conclude that one would have the right to tap signals that go between microwave stations situated on earth.

I think there are indeed some very fundamental problems with the decision that was brought down. For those reasons, the Government of Canada will appeal the decision because we feel quite clearly that the signal coming from the fixed satellite is not earmarked for general distribution, but is being sent to be picked up by a particular pick-up point on earth. A Direct Broadcast Satellite which obviously sends out a signal meant to be received by whoever wants to receive it is a different type of signal. So we will be appealing that judgment in order to clarify the law.

• 1635

I also indicated a long time ago and have reiterated it a number of times since that, if the conclusion of the courts is that the definition in the Broadcasting Act on broadcasting is not sufficient to include this area, then obviously we ought to amend the Broadcasting Act so as to bring satellites within the ambit of the act to take into account the new technologies.

The whole thrust of our policy in this area and in others is to try to create an environment in Canada where Canadian program producers and Canadian operators have the opportunity to work, to develop, and to compete with whatever other countries are able to come up with. The success of the Canadian broadcasting system over the years is due in good part to a policy which has been followed by successive governments in Canada. It is a policy which springs from the 1968 Broadcasting Act which was adopted unanimously in the House of Commons. And I think the actions we are taking at the moment are very consistent with that type of policy.

Mr. Masters: Thank you.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, perhaps still staying on the matter of technology for the minister, I notice that additional funds are required for the L-SAT and M-SAT programs. Really, with these additional resources required, what benefits might these programs have for Canada? Just where do we stand now in Canada's space program and its policy?

Mr. Fox: I am going to ask my assistant deputy minister of technology and industry, to respond to the question. His is a new position created within the department so as to make the department more sensitive to the needs of industry.

Mr. Kenneth Hepburn (Assistant Deputy Minister, Technology and Industry): Thank you, Mr. Minister.

With respect to the estimates before you, there are no new funds being asked for regarding L-SAT or M-Sat. These constitute strictly a rescheduling of moneys which have been

[*Translation*]

porte à d'autres situations où l'on captera des signaux dont la transmission est interdite.

Vous n'ignorez pas qu'un satellite stationnaire est un peu comme une station de micro-ondes installée dans le ciel. Elle sert de volet entre deux points situés sur la terre. Si l'on a le droit de capter les signaux provenant d'un satellite, la conclusion inévitable est qu'on aura également le droit de capter les signaux émis par les stations à micro-ondes situées sur terre.

La décision rendue est donc la cause de problèmes fondamentaux. En raison de cela, le gouvernement du Canada fera appel, étant donné que nous estimons fermement que le signal provenant d'un satellite géostationnaire n'est pas destiné à une diffusion générale mais bien plutôt à un point de réception terrestre précis. Un satellite de radiodiffusion directe émet un signal destiné à être capté par quiconque le veut; ce signal est d'un tout autre genre. Nous allons donc interjeter appel de ce jugement afin de préciser davantage la Loi.

Par ailleurs, il y a déjà longtemps, j'ai dit et l'ai répété à maintes reprises, que d'après le jugement des tribunaux, la définition figurant à la Loi sur la radiodiffusion n'englobe pas vraiment ce domaine, alors il nous faudra manifestement l'amender de sorte à couvrir les satellites et à tenir compte des nouvelles technologies.

Ce à quoi vise notre politique à cet égard et dans d'autres domaines est de créer un milieu canadien propice au travail des producteurs et diffuseurs d'émissions canadiennes, et apte à faire concurrence avec n'importe quel autre pays s'il y a lieu. Les succès obtenus par le réseau de radiodiffusion canadienne au cours des années tient pour une bonne part aux grandes orientations mises de l'avant et suivies par les gouvernements successifs du Canada. Ces politiques découlent de la Loi sur la radiodiffusion de 1968, adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes. Or, les mesures que nous prenons à l'heure actuelle me paraissent très fidèles à ces grandes orientations.

M. Masters: Merci.

M. Burghardt: Monsieur le président, toujours au sujet de la technologie, j'ai noté qu'on demande des crédits supplémentaires pour les programmes du L-SAT et M-SAT. Compte tenu des fonds supplémentaires dont on a besoin, quels avantages ces programmes peuvent-ils représenter pour le Canada? où en est le Canada à l'heure actuelle par rapport à son programme spatial et à sa politique à cet égard?

M. Fox: Je vais demander à mon adjoint, le sous-ministre à la Technologie et à l'Industrie, de bien vouloir répondre à la question. Son poste a été créé récemment au sein du ministère pour que ce dernier soit davantage sensible aux besoins de l'industrie.

M. Kenneth Hepburn (sous-ministre adjoint, Technologie et Industrie): Merci, monsieur le ministre.

Pour ce qui est des prévisions budgétaires dont vous êtes saisis, on ne demande aucun crédit supplémentaire au titre des programmes L-SAT et M-SAT. Il s'agit strictement d'un

[*Texte*]

approved in order to respond to a multiyear program, as well as the changing profile of project deadlines and expenditures over which we do not have too much control in many cases. That is on the particular with respect to the dollars.

With respect to the larger question of the benefits, I will refer, if I may, to the mobile satellite program first. That program is one in which the objective of the department and of the government in approving the funds was to capitalize on the potential of satellites for the improvement and extension of mobile telecommunications in Canada. The phase termed "Phase B" of the Mobile Satellite Program is really at the study in definition stage now. It is a detailed one, to see and establish very quickly the demand, the benefits, and the potential of this satellite technology. As with many of our other programs, this is being conducted in very close consultation with the industry, and we are hopeful that towards the middle of, or the third quarter of, next year to have the results of those studies.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, I think we would all agree that Canada has played a very important and leading role in space technology, and I wonder if the minister or the assistant deputy minister, though, would care to comment on, sort of, the future role you see Canada playing in this area. We have certainly received world-wide attention. The Department of Communications, I think, should feel very proud of the accomplishments which have taken place, and I just wonder what future plans might be in the offing regarding the entire space program.

• 1640

I would like to say, first of all, the government came up with a major thrust to promote the continued development of a strong Canadian space industry in December 1981, where we announced, over a period of... Was it three years or four years?

Mr. Hepburn: It was a five-year program.

Mr. Fox: Over a five-year program, funds totalling some $465 million, if I recall the proper figure; it is in that vicinity. Basically, we felt at that stage, and we continued to feel, the industry still needs some form of government support. The government has indeed been working very closely with the members of the Canadian space industry; a number of companies, but more particularly, Spar Aerospace.

We feel the industry is indeed maturing, that the industry is doing well, that the industry is becoming competitive on a world-wide basis. One of the great... and I suppose, as people say, the proof is in the pudding... breakthroughs to my mind is the fact that last year in the face of very intensive competition from foreign suppliers, Spar Aerospace was able to come up with a contract to sell Brazil two communications satellites. So basically, we feel the industry is indeed maturing, and as a

[*Traduction*]

rééchelonnement de crédits déjà approuvés afin d'administrer un programme s'étendant sur plusieurs années. Cela tient également au fait que les dates cibles de certains projets ont été modifiées et que nous ne pouvons pas contrôler de façon très serrée certaines dépenses. Voilà pour ce qui a trait aux dollars.

Pour ce qui est maintenant des avantages à retirer de tels programmes, si vous permettez, je vais me reporter d'abord au programme de satellites. À cet égard, l'objectif du ministère et du gouvernement, lorsqu'ils ont approuvé les crédits, était de tirer parti des possibilités qu'ont ces satellites d'améliorer et d'étendre davantage les télécommunications mobiles au Canada. La 'Phase B' du programme de satellites mobiles fait présentement l'objet d'une étude. Il s'agit d'un projet détaillé visant à établir très rapidement la demande, les avantages et les possibilités de la technologie satellitaire. Comme c'est le cas dans bon nombre de nos autres programmes, ce travail s'effectue en collaboration très étroite avec l'industrie, et nous espérons que vers le milieu ou au troisième trimestre de l'année prochaine, nous disposerons des résultats ainsi obtenus.

M. Burghardt: Monsieur le président, je crois que nous conviendrons tous que le Canada a joué un rôle très important, et même qu'il a été à la pointe du progrès dans le domaine de la technologie spatiale. Je me demande donc si le ministre ou le sous-ministre aimerait nous parler du rôle que jouera notre pays à l'avenir dans ce domaine. Nous avons certainement bénéficié d'un intérêt international. D'ailleurs, le ministère des Communications devrait être très fier de ses réalisations. Je me demande tout simplement quels projets d'avenir on nourrit pour le programme spatial dans son ensemble.

D'abord, le gouvernement a déployé des efforts considérables afin de poursuivre le développement d'une industrie aérospatiale canadienne forte en décembre 1981, alors que nous avons annoncé un programme échelonné sur trois ou quatre ans, est-ce bien cela?

M. Hepburn: Il s'agit d'un programme de cinq ans.

M. Fox: Nous avons donc annoncé un programme échelonné sur cinq ans et auquel des fonds totalisant 465 millions de dollars ont été affectés, si ma mémoire ne me trompe pas. Nous avons alors estimé que l'industrie avait encore besoin d'une forme d'aide gouvernementale, et nous sommes encore de cet avis. D'ailleurs, l'administration a travaillé très étroitement avec les représentants de l'industrie aérospatiale canadienne, c'est-à-dire avec un certain nombre d'entreprises engagées dans ce domaine, et plus particulièrement la *Spar Aerospace*.

Nous estimons que l'industrie progresse, qu'elle se porte bien et qu'elle commence à être concurrentielle sur le plan international. L'une des étapes marquantes qu'elle a connue l'année dernière, et à cet égard, c'est par l'oeuvre qu'on juge l'artisan, est que malgré une concurrence très intense de la part de fournisseurs étrangers, la *Spar Aerospace* a réussi à décrocher un contrat de vente de deux satellites de communication au Brésil. Nous pensons donc que l'industrie se développe vraiment, et en tant que gouvernement, nous devrions mainte-

[*Text*]

government, we should continue to help the industry until it is able really to live on its own.

We are helping the industry through making our own facilities available to them at a communications research centre here in Ottawa. We are also doing so through a number of research programs which are funded by DOC but are actually carried out by the private sector.

We feel also the fact that British Aerospace contracted an important part of the European large satellite program to Spar Aerospace, essentially in the Montreal area as far as that contract is concerned, is also an indication that the space industry in Canada is coming of age and can indeed be successful in competing with both the European and the North American suppliers.

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, if I could switch the topic to another matter which is a rather contentious one, as the minister well knows, this committee has been charged with examining the tax situation of artists. I wonder if the minister would care to comment on that and perhaps give us his views regarding that and whether, in fact, there has been any response from the main departments involved, not so much the minister's department but the Departments of National Revenue and Finance. I wonder if the minister would comment on that.

Mr. Fox: This is quite clearly a brief in which we have taken a good deal of interest over the years and also more recently. Personally, I was quite pleased to see there is a subcommittee of this committee which will be looking at the whole issue of taxation and the artist over the coming months. In preparation for these meetings, I have asked my own officials not only to be ready for it but also to be active in the setting up of an interdepartmental committee, which will in turn examine the issues that involve taxation and the status of the artist.

This is an issue which escapes my overall jurisdiction in the sense that it is essentially an issue where the lead minister has to be the Minister of Finance and where the lead minister in terms of administering the present provisions of the act is to be found in Revenue Canada. But we are indeed part of an interdepartmental committee that is exploring the issues.

Mr. Burghardt: I am sure there will be other questions later on regarding the CBC reorganization, but, Mr. Chairman, the minister made an announcement a week ago in Toronto—and I know Mr. Crombie and Mr. Bosley would certainly be interested in getting comments from the minister—on the plans for a new CBC production centre in Toronto, of all places, if you can imagine that. Has there been any reaction at this . . .

Mr. Bosley: It is all right. We will survive it.

Mr. Crombie: I will give out my 1974 plan.

[*Translation*]

nir notre appui jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa pleine maturité et soit en mesure de vivre de ses propres moyens.

Nous aidons cette dernière en lui permettant de disposer de nos services, à notre centre de recherche en communications situé à Ottawa. Nous le faisons également par le truchement d'un certain nombre de programmes de recherche financés par le ministère mais réalisés par le secteur privé.

Nous estimons également que le fait que la *British Aerospace* ait accordé des contrats, dans le cadre de nombreux programmes de grands satellites européens, à la *Spar Aerospace*, plus précisément dans la région de Montréal, offre une preuve supplémentaire que l'industrie aérospatiale canadienne arrive à maturité et peut concurrencer avec succès, à la fois les fournisseurs européens et les autres nord-américains.

M. Burghardt: Monsieur le président, si vous le permettez, j'aimerais passer à un autre domaine qui est plus épineux, comme le ministre ne l'ignore sans doute pas; il s'agit de celui du fisc et des artistes, question que notre Comité a été chargé d'étudier. Le ministre veut-il nous donner son avis là-dessus, et nous dire si les principaux ministères intéressées, moins celui des Communications que ceux du Revenu national et des Finances, ont réagi d'une façon quelconque. Enfin, j'aimerais connaître l'avis du ministre.

M. Fox: Il s'agit certainement d'un sujet qui nous a beaucoup intéressés ces dernières années, et également, plus récemment. Pour ma part, j'ai été heureux d'apprendre qu'un sous-comité de votre groupe étudiera la question du fisc et des artistes au cours des prochains mois. En prévision de cela, j'ai demandé à mes hauts fonctionnaires non seulement de s'y préparer mais également de mettre sur pied un comité interministériel, lequel à son tour étudiera les questions relatives à l'impôt et à la situation de l'artiste.

Il s'agit d'une question qui déborde de ma compétence, en ce sens qu'elle doit à proprement parler relever d'abord du ministre des Finances puis de celui du Revenu, étant donné que c'est ce dernier qui est chargé de l'application des dispositions de la loi. Cela dit, nous faisons partie d'un comité interministériel qui se penche sur ces questions.

M. Burghardt: Je suis certain qu'on posera d'autres questions plus tard au sujet de la réorganisation de Radio-Canada mais, monsieur le président, il y a une semaine, le ministre a fait une déclaration à Toronto. Or, je sais que MM. Crombie et Bosley aimeraient certainement entendre le ministre s'exprimer là-dessus, c'est-à-dire sur le projet de construire un nouveau centre de production du réseau anglais de Radio-Canada à Toronto, dans un tel endroit, c'est difficile à imaginer. Y a-t-il eu des réactions à cette annonce?

M. Bosley: C'est bel et bien là que ce projet aura lieu. Nous y survivrons.

M. Crombie: Je vais vous donner mon projet de 1974.

[*Texte*]

• 1645

Mr. Burghardt: Has there been any reaction from developers at this early stage? I wonder if the minister could comment?

Mr. Bosley: Financed by the CFDC.

Mr. Fox: To our knowledge, there has been no official reaction from potential developers, because the request for proposals, which is being prepared by the CBC, has not been finalized and is not available. We very much want this project to go ahead as quickly as possible. The project that we announced in Toronto is, I think, in many respects, different from the previous projects that may have been announced. This is one which makes a good deal of sense, from a financial point of view, because essentially the CBC, if we are successful in developing the type of proposals we are talking about, will obtain, in exchange for the type of rental payments they are presently making and will be making in the future, new facilities which will allow it to meet the objectives that the government and the board of directors have accepted for the CBC. In other words, they will be getting world class facilities for essentially the same amount of money that they would be paying out in rent at the time the project will be finished. I should also add, to those who may be skeptical about the announcement, particularly since the government has, from time to time, indicated its intention to consolidate CBC facilities in Toronto, that the major change at the moment is that there is indeed land, which is owned by the CBC, which is available in downtown Toronto on Front Street, which was purchased by the CBC with the consent of the government in 1978 for $19.8 million, and which is conservatively estimated at being worth some $40 million today. This is an asset the CBC has in hand which it can deal with in negotiating with the private developer. Furthermore, the government has indicated a commitment to financing the equipping of the new broadcast centre and has already allocated close to $100 million for that purpose. It is not the type of situation where some people may say, well, it is just another announcement. It is not just another announcement. It is a very serious announcement with funds being made available now for the CBC for those purposes.

Mr. Burghardt: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, just one question with regard to the problem of taxation of artists, musicians and writers. I am sure, if not every member of Parliament, then certainly every member of this committee is getting letters either from organizations or from individuals who are finding themselves in a great deal of difficulty. We are getting those letters or phone calls or visits every day. It is good to know that two things have happened. One, this committee is being asked to look at it. The other is that an inter-departmental committee is looking at it. But it seems to me that these things take time, and I wonder whether the minister could see his way clear to urging his colleague, the Minister of National Revenue, to have the department defer acting on the cases which they now have until the policy has been established.

[*Traduction*]

M. Burghardt: Les entrepreneurs ont-ils déjà réagi d'une façon quelconque? Le ministre peut-il nous dire quelque chose là-dessus?

M. Bosley: C'est financé par la S.D.I.C.C.

M. Fox: À notre connaissance, aucune réaction officielle ne nous est parvenue de la part d'entrepreneurs, étant donné que la demande préparée par Radio-Canada n'est pas encore terminée, et n'est donc pas disponible. Nous tenons beaucoup à ce que ce projet démarre le plus rapidement possible. Ce que nous avons annoncé à Toronto diffère sous bien des égards des projets antérieurs. Il est très sensé sur le plan financier, car si nous réussissons à concrétiser ces propositions, Radio-Canada obtiendra de nouvelles installations qui lui permettront d'atteindre les objectifs que le gouvernement et le Conseil d'administration lui ont fixés. Cela à un prix équivalent aux frais de location que le réseau doit payer et qu'il devra continuer à payer. Autrement dit, la société bénéficiera d'installations de calibre international, pour à peu près le même prix que le loyer payé au moment où le projet sera terminé. Je devrais également ajouter à l'intention des sceptiques, surtout étant donné que cela fait quelque fois que le gouvernement a fait connaître son intention d'améliorer les installations de Toronto, que Radio-Canada s'est porté acquéreur d'un terrain situé sur la rue Front au coeur de Toronto. ce avec le consentement du gouvernement, en 1978, au prix de 19.8 millions de dollars, et dont la valeur actuelle est évaluée à environ 40 millions de dollars, au bas mot. Cela constituera donc un atout pour Radio-Canada lorsqu'il s'agira de négocier avec les entrepreneurs en construction du secteur privé. En outre, le gouvernement s'est engagé à financer l'acquisition de matériel nécessaire au nouveau centre de radio et de télédiffusion et a déjà affecté près de 100 millions de dollars à ce titre. On ne pourra plus donc dire qu'il s'agit simplement d'une annonce parmi d'autres, car il ne s'agit pas de cela. Il s'agit d'un engagement très sérieux s'accompagnant de fonds accordés à Radio-Canada à cette fin.

M. Burghardt: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, je ne poserai qu'une question au sujet de l'impôt que doivent payer les artistes, les musiciens et les écrivains. J'ignore si tous les députés reçoivent des lettres à ce sujet, mais c'est certainement le cas de chaque membre de notre Comité. Elles viennent d'organisation ou d'artistes individuels, qui connaissent de grandes difficultés. Nous recevons ce genre de missive tous les jours, ou des appels téléphoniques, ou encore des visites. Il est donc agréable d'entendre dire qu'on a pris des mesures. D'abord, on a demandé à notre Comité d'étudier la situation. De plus, un autre comité, interministériel celui-là, se penchera sur les mêmes problèmes. Cela dit, il me semble que ce genre d'étude prend du temps et je me demande si le ministre pourra presser son collègue du Revenu national de sorte que le ministère

[*Text*]

Mr. Fox: I know the question was raised in the House by Mr. Crombie also, in a direct question to Mr. Bussières, who is charged with the administration of the act. While I am more than willing to transmit your representations to Mr. Bussières, because they can only be representations to me towards Mr. Bussières, my understanding is that Mr. Bussières' position is to the effect that, unless there is a policy change which is reflected in changes in the act or in the regulations, his job is to interpret the regulations and to apply them, and that he has no authority, for instance, to cast aside any part of an act that has been passed by Parliament.

• 1650

I do not think anybody here would argue that he should disregard some of the legislation that is on the books. I think on the other hand we are looking for some way of re-evaluating the ways in which our tax laws as they stand now on the books ought to be modified to take into account the particular circumstances of the artists.

I think that is basically the task the committee has undertaken. I personally am delighted that the committee has undertaken this task, and I am very much looking forward to seeing what recommendations the committee comes out with.

As you know, a number of very complex issues are involved. We have all spoken about the employed/self-employed concept. There are a number of other problem areas, such as the donation of art works by creators, the accrual accounting of visual artists' inventories, estate taxes, charitable donations, the customs duties on materials used in the production of works of art—or, to add one more, the sales tax on original fine art prints and on materials that are used in the production of works of art. So I think there are a number of issues involved here.

I do not think artists are looking for a special deal, but I think our artists are looking to ensure that the specific or peculiar circumstances under which they sometimes have to operate are taken into account by our tax laws, in the same way, for instance, as some of the special circumstances of farmers and fishermen are taken into account by our tax laws. So I really want to get away from any notion that anybody is really looking for a special status of some kind for the artists. I think we are all looking for a way to ensure that the tax system does not discriminate against artists based on the specific circumstances in which they find themselves.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, I do not want to debate this point. I just say to the minister that he says that the Minister of National Revenue cannot change the law, that they have to interpret the law as it is. Well, I have met people . . . and maybe this minister has too—who say that they are now being reassessed for seven years back, and there has been no change in the law so somebody is trying to change the interpretation of the act. In any case, I have made the representation.

[*Translation*]

reporte ses initiatives à l'égard des dossiers qu'il a en main jusqu'à ce qu'on ait établi la politique à suivre.

M. Fox: Je suis au courant du fait que la question a été soulevée à la Chambre par M. Crombie, à l'endroit de M. Bussières, qui est chargé de l'administration de la loi. Cependant, même si je suis tout à fait disposé à transmettre vos instances à M. Bussières, car c'est par moi que l'on doit passer pour se rendre à lui, je crois savoir qu'en vertu des fonctions de ce dernier et à moins qu'on modifie les grandes orientations dans ce domaine de telle sorte qu'il faille modifier la loi ou les règlements, il est chargé d'interpréter ces règlements et de les mettre en oeuvre. Il ne détient nullement l'autorité nécessaire pour mettre de côté une partie d'une loi adoptée par le Parlement.

Il n'est pas question, bien entendu, de passer outre au texte législatif. Mais il va falloir chercher à modifier les lois fiscales de façon à mieux prendre en compte les conditions de travail des artistes.

Le Comité s'est engagé à étudier ce problème, ce dont je me félicite vivement et c'est avec impatience que j'attends ses conclusions à ce sujet.

Ce problème soulève toute une série de questions fort complexes. Entre autres, la notion de travailleurs indépendants et d'employés, la donation d'oeuvres d'art par leurs auteurs, la comptabilisation des oeuvres crées par les artistes peintres et sculpteurs, les taxes de succession, les dons de charité, les droits de douane sur le matériel utilisé pour réaliser des oeuvres d'art et enfin les taxes de vente sur les lithographies et le matériel utilisé pour réaliser des oeuvres d'art.

Nos artistes ne cherchent nullement à bénéficier d'un traitement de faveur, mais simplement à ce que le régime fiscal tienne compte de leurs conditions de travail plutôt spéciales, ainsi que cela se fait notamment pour les agriculteurs et les pêcheurs. Il n'est donc nullement question d'accorder un traitement de faveur aux artistes. Il s'agit plutôt de nous assurer que le régime fiscal ne défavorise pas les artistes.

M. Orlikow: Le ministre vient de nous expliquer que le ministre du Revenu national est tenu d'interpréter la loi et non pas de la modifier. Vous avez sans doute entendu parler comme moi de personnes qui subissent un contrôle fiscal pour les sept années écoulées, ce qui semblerait indiquer qu'on cherche seulement à modifier l'interprétation de la loi. Voilà ce que je voulais vous dire à ce sujet.

[*Texte*]

Mr. Minister, I notice in your supplementary estimates you have over $10 million for Telidon. To me, that raises the whole question of what we are trying to do. The public has been told and are still being told by people from industry and from government and from academics that we have to face the fact that our traditional industries—auto, steel, you name them—are going to decline; the number of people who will work in these industries is going to go down; you cannot stop progress, and the new jobs are going to be in the new industry, high tech, microtechnology, chips and so on.

Yet what we have seen in the United States raises questions. Your department, in the material it sends out to some members, included an article which appeared in *The Atlantic* monthly by Bob Kuttner entitled "The Decline of the Middle" which raised a lot of the questions, but we have seen in the United States some of the companies that were supposedly going to provide a lot of new jobs deciding that they could not be competitive paying the U.S. wages, and they have moved to Southeast Asia. I understand that one of the companies that we were having high hopes on, NABU, has done precisely the same thing.

So are we getting into a situation where we, the people of Canada, the Government of Canada, are going to help in the research and development of these new techniques but the jobs are not going to be in Canada, they are going to be somewhere else? If that is the case, where are we going?

Mr. Fox: I will ask Mr. Parkhill to give his comments on that.

Mr. Parkhill: Mr. Orlikow, I wish we really knew where we are going precisely, but you are dealing in a jungle, really, outside of Canada. There is cut-throat competition between multinational corporations, in many cases heavily subsidized by their governments—much more so than in Canada. All the evidence is that in the future there are going to be vast new industries—I do not think there is any real disagreement on this—concerned with these new technologies which are broadly called informatics, that they involve the combinations of computers and communications. The jobs that these industries do create are partially in the manufacturing sector, but more in the software or content area. In the case of an office communications system, for example, the estimates that we have are that—the so-called office of the future—somewhere around 75% of the total investment will be made in the software and about 25% in the hardware. Now, in our support activities we have been trying to spread our support into both content and the hardware field. Some Canadian companies have found it necessary, if they want to remain at all competitive, to export some of their assembly work to low cost areas—most recently I guess NABU announced that. I am not familiar with their reasons, but I know it has been generally in Europe and in the United States. Still I am an optimist here.

• 1655

Given the skills of the Canadian labour force, given the high quality of the technologies that we have developed... Remember Telidon, for example, which you mentioned, is a very high quality technology which has been adopted by many

[*Traduction*]

Un crédit de 10,000,000$ dans le budget supplémentaire, sous la rubrique de Telidon, soulève toute la question de notre orientation future. On nous assure de toutes parts que les industries traditionnelles comme l'automobile et l'acier sont en déclin, que le nombre d'emplois dans ces secteurs ira en diminuant, et qu'il n'y a pas moyen d'enrayer le progrès et que les emplois nouveaux seront créés dans les nouveaux secteurs de la technologie de pointe, de la microtechnologie, des puces, etc.

Or ce qui se passe aux États-Unis soulève bien des questions. Des députés ont reçu une brochure publiée par votre ministère reproduisant un article de Bob Kuttner paru dans la revue *The Atlantic Monthly*, article intitulé «le déclin du milieu». Or d'après cet article, des entreprises qui étaient censées créer des emplois nouveaux, ont déménagé leur usine dans le sud-est asiatique où les salaires sont de loin inférieurs aux salaires américains. C'est notamment ce qu'a fait la société NABU.

•

Est-ce que cela voudrait dire qu'alors que la recherche et le développement auront été financés en partie grâce à l'argent du contribuable, les emplois seront créés non pas au Canada mais à l'étranger?

M. Fox: Je demanderais à M. Parkhill de vous répondre.

M. Parkhill: L'avenir est difficile à prévoir, car les multinationales se livrent à une concurrence acharnée, sans parler que de nombreux pays subventionnent leurs entreprises bien plus que cela ne se fait au Canada. Mais je pense que tout le monde est d'accord pour dire que la combinaison des ordinateurs et des communications, c'est-à-dire l'informatique, créera à l'avenir un énorme nouveau secteur industriel. Une partie des emplois nouveaux créés par ces industries se trouvent dans le secteur manufacturier, mais la majorité concerneront le logiciel. Ainsi dans le secteur de la bureautique, 75 p. 100 des investissements iront au logiciel et 25 p. 100 seulement au matériel. Nous avons cherché pour notre part à appuyer aussi bien le logiciel que le matériel. Pour faire face à la concurrence, certaines entreprises canadiennes ont été obligées de déménager leurs usines de montage dans des pays où la main d'oeuvre est bon marché, ce qui a été le cas tout récemment de NABU. C'est d'ailleurs un cas très fréquent aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Je reste néanmoins optimiste.

Je suis optimiste eu égard la qualification de la main d'oeuvre canadienne et à l'excellente qualité des procédés que nous avons mis au point. Ainsi le procédé Telidon est un procédé d'avant-garde adopté par de nombreux pays. Malheu-

[*Text*]

other countries. Unfortunately, we now find ourselves having to compete against other countries exploiting our technology. But the only way we are going to stay ahead is by more and better technologies, and by the sort of co-operative industry-government ventures of which Telidon, the Office Communications Systems Program, the fibre optics programs of DOC and the Space program all exemplify.

Mr. Orlikow: I do not know how satisfactory that is, sir. It is the same kind of answer one gets from anybody, because it looks as if we are moving into a revolution which will have as tremendous an effect as the first industrial revolution had. But what some of the people are saying, in that article I referred to by Mr. Kuttner, is that one of the effects of this revolution is that a very large percentage of the skilled jobs that we have known will disappear. The new technologies will do the job which the tool and die maker, the machinist and the rest of the so-called skilled workers, who really looked on themselves as being in the middle class . . . Those jobs will be gone, because the machine will do the job much better than they did. The question I am asking: What is the point of helping to fund the research if the benefits of the research are taken, for whatever reasons, including the the much cheaper cost of labour in some of the less developed countries, if the jobs wind up there?

Mr. Parkhill: Of course the pat answer is that Canadian industry will automate, in order to stay alive at all, almost regardless of what we do. We have a choice between Canadian companies supplying at least part of the equipment and the content for this automated industry or none at all—importing it all. We cannot really opt out of this revolution any more than—unless we want to do as China did in the industrial revolution. It tried to opt out of that.

But it is not that hopeless. There are new jobs being created. Many of them will be in the application of these . . . technologies to the older industries and increasing their efficiency. One is robotics. What we need, of course, to take advantage of this is really a national industrial program involving re-education, involving labour, involving industry, to adopt those measures that will help us to take advantage of the new technologies and minimize the risks. But there are risks and there is no certainty.

• 1700

Mr. Orlikow: That leads me to my next question, because you say on page six of your statement that you have established a task force that is going study proposals to develop a world-scale institute for research and development in telecommunications, space technology, etc. This task force will include representatives from governments, federal and provincial, and private sector organizations.

Now, I am one of the many people who are concerned—because as your representatives indicated, nobody knows the end results of all these new changes—about what is going to happen to people who work. I would like to ask you, regarding this institute you are proposing to set up or you have set up—and which you say will have participation from the federal government, from provincial governments, and private sector

[*Translation*]

reusement, nous devons maintenant faire face à la concurrence d'autres pays qui ont adopté notre procédé. La seule façon pour nous de nous en sortir, c'est de continuer à mettre au point des procédés de plus en plus perfectionnés grâce à une collaboration étroite entre l'État et le secteur privé, comme cela a été le cas notamment pour Telidon, la bureautique, les fibres optiques et l'industrie aérospatiale.

M. Orlikow: C'est ce que tout le monde raconte. La révolution industrielle qui s'annonce aura sans doute des répercussions aussi vastes que la première révolution industrielle. D'après M. Kuttner, cette nouvelle révolution aura pour effet de faire disparaître un nombre très important d'emplois qualifiés, les robots remplaçant les matriciens, les machinistes et d'autres ouvriers qualifiés qui se considéraient comme appartenant aux classes moyennes. Désormais les robots feront ces travaux bien mieux que les hommes. Dans ces conditions, à quoi cela sert-il de financer la recherche et le développement si les emplois vont disparaître chez nous pour être créés dans les pays moins développés où la main d'oeuvre est bon marché?

M. Parkhill: Je pourrais vous dire que quoi que nous fassions, l'industrie canadienne sera obligée de s'automatiser si elle tient à survivre. Nous pouvons donc essayer de fabriquer et de vendre l'équipement nécessaire pour l'automatisation de l'industrie ou bien l'importer. Nous ne pouvons pas nous tenir à l'écart de cette révolution à moins de faire ce que la Chine a essayé de faire lors de la première révolution industrielle.

Mais ce n'est pas aussi désespéré que vous le dites car toute une série de nouveaux emplois seront créés à l'occasion de l'introduction des technologies nouvelles dans les secteurs traditionnels pour en améliorer l'efficacité. Il y a entre autre la robotique. Pour profiter au maximum de ces technologies de pointe tout en minimisant les risques, il faudrait mettre en oeuvre un programme industriel national avec la collaboration des industriels et des travailleurs. Mais quoi qu'on fasse, il y aura toujours des risques.

M. Orlikow: Ce qui m'amène à ma deuxième question. Vous dites à la page 6 de votre exposé que vous avez institué un groupe de travail chargé d'étudier l'opportunité de mettre sur pied un institut de recherche à l'échelon international en vue de la recherche et du développement dans le domaine des télécommunications, de la technologie spatiale, et caetera. Le groupe de travail comportera des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé.

Moi, ce qui me préoccupe dans toute cette affaire, c'est le sort des travailleurs. Aussi bien je voudrais savoir si cet institut au sein duquel les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que le secteur privé sont d'ores et déjà représentés comportera également des représentants des travailleurs qui sont concernés au premier chef par la réduction massive d'emplois dans certains secteurs industriels.

[*Texte*]

organizations—whether you have made plans, or whether you will if you have not, to include in that institute representatives of labour. They have a very direct interest in what is going to happen to the people who now work in industries that are likely to have major reductions in their workforce.

Mr. Fox: Perhaps I could make one or two comments. Initially, it is quite clear that this revolution we are talking about is indeed going to have a number of effects on the Canadian workforce. Indeed, there is a massive problem of *formation de la main-d'oeuvre*. Perhaps the best way to sum it up is in one of Marshall McLuhan's phrases to the effect that in the future we will cease to earn a living, we will learn a living. It will be a continual process of trying to adapt to changing situations.

In spite of it all—and I know there are some very pessimistic scenarios being painted around the country—I remain more of an optimist, more of an optimist because I think there are some areas where we have done very well indeed, even on the hardware side. One can think of the telecommunications industry in Canada, of the great successes of Northern Telecom in the U.S. market, the great success of Northern Telecom in the European markets, in the Saudi Arabian markets, some of their most recent sales, albeit on a smaller scale, both in Japan and in China.

So I think it is overstating the pessimistic scenario to say we cannot compete. There are areas where we can indeed compete, and areas where we are as good as and better than the competition. It also applies on the software side, where even in the Telidon area it really is . . . Infomart of Toronto remains one of the leaders in providing turnkey operations, which obviously includes the software for Telidon projects in the United States.

The CCIS project, concerning the Communications Research Centre, which you just mentioned, has as their main objective taking the Communications Research Centre—which is the second largest research establishment in this area in the country—outside of the federal government. The task force, which is under the leadership of Alain Gourd, has been established to work out with the private sector how we can take it out of government, take it out of government so that it would become a national institution—which is seen as an institution to which the federal government can turn for research in the areas that you mentioned, a national institution to which the provinces can turn to have research done, an institution to which the private sector, be it large corporations or small corporations, small companies, can turn to have research done.

So it is essentially an effort to try to make this operation one that is even more useful to all parts of the country. We feel there are definite advantages to taking it out of government, to ensuring that it has an even greater relationship with all parts of the private sector and with other parts of the public sector in Canada, be it the research community, be it the universities, be it provincial governments, be it the whole array of federal departments.

That is the reason we set up the task force, which is chaired by Mr. Gourd. We absolutely want to have participation by

[*Traduction*]

M. Fox: Il est évident que cette nouvelle révolution industrielle aura une incidence certaine sur la main-d'oeuvre canadienne, ce qui soulève d'ailleurs le problème de la formation de cette main-d'oeuvre. Comme Marshall McLuhan l'a si bien dit, nous allons à l'avenir non pas gagner notre vie mais apprendre à vivre. Il va falloir s'adapter à une situation en pleine évolution.

Malgré le pessimisme de certaines personnes, je reste pour ma part optimiste, car j'estime que nous avons obtenu d'excellents résultats dans certains secteurs et notamment pour ce qui est de la fabrication de certains types de matériel. L'industrie canadienne des télécommunications a enregistré des succès certains et notamment la *Northern Telecom* sur le marché américain, européen et en Arabie Saoudite et, dans une mesure moindre, au Japon et en Chine.

Il est donc exagéré à mon sens de dire que nous ne parviendrons pas à concurrencer les autres. Dans certains secteurs nous sommes tout à fait à la hauteur, y compris pour le logiciel. Ainsi la firme *Infomart* de Toronto fait partie du peloton de tête qui fournit des installations clé en main, y compris le logiciel pour les installations Telidon vendues aux États-Unis.

Le projet que vous venez d'évoquer a pour but de transférer le centre de recherche en communications, qui est le deuxième par ordre d'importance du pays, pour le transférer donc au secteur privé. Ce groupe de travail présidé par Alain Gourd doit donc trouver des modalités pour faire de ce centre de recherche un centre non pas gouvernemental mais un centre national auquel tous, c'est-à-dire les gouverneurs fédéral et provinciaux ainsi que les petites et grosses entreprises, pourront s'adresser.

Il s'agit donc essentiellement d'accroître l'utilité de ce centre de recherche. En faisant de ce centre un centre de recherche national, plutôt que strictement fédéral, tous les niveaux de gouvernement y auront accès de même que les universités et le secteur privé.

Voilà donc la tâche confiée à ce groupe de travail et à son président M. Gourd. Il va de soi que les syndicats seront

[*Text*]

the union movement in this operation, because, as you indicated yourself, it is indeed crucial to the future of the country.

I would ask Mr. Gourd, who is chairman of the task force, to elaborate on the other parts of your question.

• 1705

Mr. Alain Gourd (Senior Assistant Deputy Minister for Policy, Department of Communications): One of the objectives of the task force is to ensure greater coordination of the efforts of the private sector, the provinces and the federal government in terms of communications technology research. Presumably, this would lead to better quality research and to more research. Consequently, there would be a need for more human resources. Having that in mind, the first group we met when we started the work of the task force was a group representing the employees of their research centre. Through the whole day, we exchanged views on the proceedings of the task force and this led to a series of measures to ensure that the researchers and their directors have a full input to the task force work.

First, a project team was constituted with the representatives of the researchers and that project team is fully involved in the development of our work.

Second, we created an interdepartmental working group composed of government officials whose task is to see to it that the rights and interests of the employees are protected in addition to taking a look at issues like the transfer of assets if that is needed. And finally, concerning one unit, the Montreal *Centre de bureautique*, a decision was taken to have a representative of the employees sitting on the consultative committee of *Le Centre de bureautique* and if that works well, it could be expanded, possibly, to the Ottawa research facility. We feel that the employees, the directors of the centre, have every opportunity to express their views and their contribution up to now has been quite positive.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Orlikow, you will have to wait until your next round because the time is passed.

A conservative.

Mr. Bosley: Thank you, Mr. Chairman.

I would like at some point to know how exactly how you tell what time it is in here. It is fascinating. This is a committee that is dealing in the future at this end of the room and standing still at the other, Mr. Chairman.

On the MATV question, because it intrigues me, the minister's policy, which I think many thought was wise, was to recognize the coming of the future and to place greater reliance on cable on the argument that if it could compete successfully with satellite delivery it would be able thereby to give Canadian content a chance, I think, in a short time. And yet, when you get to the big satellite issue or the big reception

[*Translation*]

également mis à contribution car il y va, comme vous le dites si bien, de l'avenir du pays.

Je demanderais par ailleurs à M. Gourd de répondre plus en détail à votre question.

M. Alain Gourd (sous-ministre adjoint principal pour la politique, ministère des Communications): Un des buts du groupe de travail, c'est d'assurer une meilleure coordination des efforts entre le secteur privé, les provinces et le gouvernement fédéral pour la recherche en technologie des communications. Cela donnera lieu probablement à une meilleure qualité de recherche et à davantage de recherches. Il faudra donc plus de ressources humaines. Nous souvenant de cet objectif, le premier groupe que nous avons rencontré lorsque nous avons commencé à fonctionner dans le groupe de travail, était un groupe qui représentait des employés de leur centre de recherche. Nous avons donc échangé des opinions pendant toute la journée sur les travaux que devait entreprendre le groupe de travail. Il en est résulté une série de mesures visant à garantir que les chercheurs et leurs directeurs participent pleinement aux travaux du groupe de travail.

Premièrement, on a formé une équipe de projet comprenant les représentants des chercheurs et cette équipe participe pleinement à l'élaboration de notre travail.

Deuxièmement, nous avons créé un groupe de travail interministériel qui se compose de hauts fonctionnaires du gouvernement. Ils ont pour tâche de s'assurer que les droits et les intérêts des employés sont protégés et d'étudier certaines questions comme le transfert de l'actif, si nécessaire. Finalement, pour une unité, le Centre de bureautique de Montréal, on a pris la décision de faire siéger un représentant des employés au comité consultatif du Centre de bureautique et, si tout marche bien, on pourra faire de même probablement pour le centre de recherche d'Ottawa. Nous sommes d'avis que les employés et les directeurs du centre ont toutes les occasions possibles d'exprimer leur opinion, et, jusqu'à maintenant, leur contribution a été très positive.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Orlikow, vous allez devoir attendre jusqu'au prochain tour, car le temps est écoulé.

Un Conservateur.

M. Bosley: Merci, monsieur le président.

J'aimerais bien savoir, à un certain moment, comment vous pouvez savoir quelle heure il est ici. C'est fascinant. À une extrémité de cette salle l'heure avance et l'autre extrémité c'est le statu quo, monsieur le président.

Au sujet des antennes réceptrices communes, cela m'intrigue, la politique du ministre que d'aucuns croyaient sage, visait à prévenir ce que l'avenir nous réservait afin qu'on se fie davantage au câble. On soutenait que de cette façon on pouvait concurrencer avec plus de succès la livraison par satellite et qu'on pourrait ainsi, à court terme, donner une chance au contenu canadien. Pourtant, pour les questions importantes de

[*Texte*]

issues, in this case the appeal, you are saying you propose either to win an appeal or change the Broadcast Act to make those matters and bring them under your jurisdiction so you can regulate them. What are you going to do if you win? How are you possibly going to police it?

Mr. Fox: Basically, we have a policy now concerning master antennas. It was contained and explained in the March 1 document which was called *Towards a New Broadcasting Strategy*. We said two things there; part of it falls under our jurisdiction and part of it falls under the jurisdiction of the CRTC. The part that falls under the jurisdiction of the Radio Act is the part that really concerns the Department of Communications to the exclusion of the CRTC. We were saying that individuals in this country, be they home owners or be they tavern owners or be they hotel owners, if they wanted to pick up a signal coming from a satellite, would not be required to apply for a license to do so—they were simply picking up a signal. They were not re-transmitting it or re-broadcasting that signal. Therefore, it offered no problems for the Canadian Broadcasting System itself.

Basically, all I can say, as Minister of Communications, is that they can indeed pick up whatever signals are available off Canadian satellites. I cannot authorize them to pick up a signal off a U.S. satellite because that is not my jurisdiction and, secondly, I do not own that signal. We do not own that signal that comes off a U.S. satellite. We are saying that, as far as individuals are concerned, and we extended this to hotel owners and tavern keepers for a signal coming into their main lobbys or to their main bar rooms or whatever the case may be, we did not intend to exercise our jurisdiction. Obviously, we do not exercise our jurisdiction for the pleasure of exercising the jurisdiction. It certainly is not a power trip of any kind on our behalf. What we are trying to do is support the development of a good Canadian Broadcasting System, and we want to make sure that Canadian Broadcasting System can continue to develop, that it can maintain its financial strength, and by maintaining its financial strength, that it can develop a good program production industry in Canada which can compete with other countries.

• 1710

We know for a fact that, if we simply went for an open skies policy between Canada and the United States, first of all you would have all the members of the Canadian Association of Broadcasters in here complaining violently about that situation because it would probably drive them out of business. If it drove the membership of the Canadian Association of Broadcasters out of business, we as Canadians would be the losers.

I think on the whole the Canadian Broadcasting System has been over a period of time a successful broadcasting system. Hopefully, it can be improved upon in terms of Canadian content. It is not a system where we have to repatriate, as we had to do in other areas of the economy. It is Canadian owned

[*Traduction*]

satellites et de réception, dans le cas de l'appel par exemple, vous prétendez soit gagner l'appel, soit modifier la Loi sur la radiodiffusion à ce sujet afin que ces questions relèvent de votre compétence afin que vous puissiez les réglementer. Qu'allez-vous faire si vous gagnez? Comment allez-vous pouvoir contrôler la situation?

M. Fox: Nous avons surtout maintenant une politique concernant les antennes réceptrices communes. Cette politique a été expliquée dans le document du premier mars intitulé *Vers une nouvelle politique nationale de la radiodiffusion*. Nous disions deux choses: en partie cette question relève de notre compétence et en partie elle relève de la compétence du C.R.T.C.. Cette portion qui relève de la Loi sur la radio est celle qui intéresse le ministère des communications à l'exclusion du C.R.T.C.. Voici ce que nous avons dit: les gens du pays, que ce soient les propriétaires de maisons, les propriétaires de tavernes ou d'hôtels, s'ils veulent capter un signal provenant d'un satellite, devront présenter une demande de permis pour ce faire—alors que maintenant ils ne faisaient que capter le signal. Ils ne le retransmettait pas ni le radiodiffusait. Par conséquent, cela ne présentait aucun problème pour le système canadien de radiodiffusion.

Tout ce que je peux vous dire, cependant, en tant que ministre des Communications, c'est que ces gens peuvent capter le signal qu'ils veulent à partir de satellites canadiens. Je ne peux pas les autoriser à capter un signal d'un satellite américain, car cela ne relève pas de ma compétence et deuxièmement ce signal ne m'appartient pas. Nous disons simplement que, pour les particuliers concernés, et nous incluons aussi les propriétaires d'hôtels et de tavernes, nous n'avons pas l'intention d'exercer notre compétence pour un signal qui arrive dans leur foyer principal ou dans leur bar principal, quel que soit l'endroit. Il est évident que nous n'exerçons pas notre compétence pour le plaisir simplement de le faire. Ce n'est pas simplement un exercice du pouvoir de notre part. Ce que nous essayons de faire, c'est d'aider à l'élaboration d'un bon système canadien de radiodiffusion, et nous voulons nous assurer que ce système continue à se perfectionner, qu'il conserve sa force financière, et en ce faisant qu'on puisse créer au Canada une bonne industrie de production d'émissions pouvant concurrencer celle d'autres pays.

Nous savons, par exemple, que si nous laissions le champ libre à la réception au Canada des satellites américains, vous auriez premièrement tous les membres de l'Association des radiodiffuseurs canadiens qui se plaindraient amèrement de la situation, puisque cela les pousserait à la faillite. Si c'était le cas, nous, les Canadiens, serions les perdants.

De façon générale, le système canadien de télédiffusion s'est révélé au cours des ans un succès. On espère quand même l'améliorer sur le plan contenu canadien. Il ne s'agit pas d'un système pour lequel il nous faut rapatrier, comme c'est le cas dans d'autres secteurs de l'économie. Il appartient aux

[*Text*]

and Canadian controlled, and I think that has served the country well. Basically, that is the objective we are trying to reach, and it is not an easy objective to reach.

Mr. Bosley: All of those are important and noble goals and are subscribed to by many members of this committee. My question was: How do you police it?

Mr. Fox: Good, I am pleased to hear that, Mr. Bosley.

Mr. Bosley: My question is: How are you going to police it? Are you going to send some guy out to rent a room in a Holiday Inn in Winnipeg? He is going to testify that at a certain hour of the day he was able to get it off satellite, but if the hotel figures out he is one of your video cops, they will unhook the satellite that night and run it off a regular antennae. Are we going to be into this game?

Mr. Fox: Mr. Bosley, as you have just indicated, I know you subscribe to the overall objectives, which are basically objectives that were enunciated in the Broadcasting Act of 1968, which were adhered to by all the parties in the House of Commons since the act was adopted.

Mr. Bosley: Why do you not pursue your general policy of strengthening cable? Why is it not an equally . . .

Mr. Fox: We are doing that.

Mr. Bosley: —obvious solution in this case?

Mr. Fox: I cannot understand the point of your question, since the whole thrust of our new broadcasting strategy which came down in March of this year was to strengthen the Canadian cable companies. That is exactly what we have tried to do.

Mr. Bosley: I have a couple of comments. I want to ask one . . .

Mr. Fox: Perhaps you would just allow me to complete very, very briefly . . .

Mr. Bosley: Sorry, I thought you were finished.

Mr. Fox: I know you know the answer as well as I do. You know there are problems; you know politically it makes sense to take one position or another from time to time. But I think the important thing is that all of us who are interested in broadcasting and in the development of a Canadian Broadcasting System, while we may from time to time disagree on certain of the means of getting there, agree on those objectives. It remains a very valid question as to how you get there.

Obviously, in a country like Canada you have to make available to Canadians, because Canadians want to have access to it, a number of U.S. signals. The fact of the matter is that we are the only country in the world that licenses a group of people, the cable operators, to bring into their country four foreign signals.

[*Translation*]

Canadiens et est contrôlé par eux, et je crois qu'il dessert bien le pays. C'est donc vraiment l'objectif que nous avons, il n'est pas facile à réaliser.

M. Bosley: Ce sont là de nobles et importants objectifs, et nous sommes nombreux ici au Comité à y souscrire. Ma question est la suivante: comment pouvez-vous en surveiller la mise en pratique?

M. Fox: Très bien, je suis content de vous entendre poser cette question, monsieur Bosley.

M. Bosley: Je vous demande: comment pouvez-vous surveiller cela? Est-ce qu'un de vos hommes va louer une chambre au Holiday Inn de Winnipeg? Va-t-il témoigner qu'à une certaine heure de la journée, il a pu obtenir un programme par satellite, car si les gens de l'hôtel se rendent compte qu'il s'agit de l'un de vos surveillants, ils vont simplement débrancher le satellite cette nuit-là et utiliser leur antenne normale. Allons-nous jouer ce jeu-là?

M. Fox: Monsieur Bosley, vous venez de le mentionner, et je sais que vous acceptez l'ensemble de nos objectifs, ce sont des objectifs qui ont été énumérés dans la Loi sur la radiodiffusion de 1968 et tous les partis de la Chambre des communes y adhèrent depuis que la loi a été adoptée.

M. Bosley: Pourquoi ne continuez-vous pas votre politique générale pour renforcer le câble? Pourquoi ne s'agit-il pas également . . .

M. Fox: Nous le faisons.

M. Bosley: . . . d'une solution évidente dans ce cas-ci?

M. Fox: Je ne comprends pas très bien votre question, puisque l'aspect important de notre nouvelle stratégie de radiotélédiffusion publiée en mars 1983 était justement de renforcer les compagnies de câble canadiennes. C'est exactement ce que nous avons cherché à faire.

M. Bosley: Je voudrais faire quelques remarques. Je voudrais tout d'abord demander . . .

M. Fox: Vous pourriez peut-être me permettre de terminer, très brièvement . . .

M. Bosley: Excusez-moi, je croyais que vous aviez terminé.

M. Fox: Je sais que vous connaissez la réponse aussi bien que moi. Vous savez qu'il y a des problèmes, vous savez que politiquement on peut adopter une position ou une autre, cela dépend du moment. Ce qui est important, c'est que nous tous qui sommes intéressés à la radiotélédiffusion et à l'élaboration d'un système canadien de télédiffusion soyons d'accord quant aux objectifs, même si de temps à autre nous ne sommes pas d'accord sur les moyens d'y parvenir. C'est quand même une très bonne question de se demander comment y arriver.

Il est évident que dans un pays comme le Canada, il faut offrir aux Canadiens, parce que les Canadiens veulent y avoir accès, un certain nombre de signaux américains. Le fait est que nous sommes le seul pays au monde qui accorde des permis à un groupe de personnes, aux exploiteurs du câble, pour faire entrer au pays quatre signaux étrangers.

[*Texte*]

What the CRTC has done since my March 1 strategy, which indicated the importance of trying to sustain and support the Canadian cable industry, is to say they will be holding hearings in the spring which would allow Canadian cable companies to bring in an additional five U.S. signals if at the same time they provide an additional five Canadian signals. That is one of the ways we are doing it, and I would hope on some of these issues we would be able to say we are indeed at one in the ways of trying to meet the objective.

Mr. Bosley: I think the minister might also consider, for instance, the long-standing dispute between ourselves about whether applying the 6% tax on cable and on pay TV, which were struggling and will be increasingly struggling with regard to satellites, is a reasonable way to encourage the development of a system of distribution when they are, in fact, burdened with the highest Canadian content quotas in the system and have none of the capacity to make the programming the government wants to make through the fund. But we could have that argument another day.

I have a question, Mr. Chairman, to the minister . . .

Mr. Fox: But do you agree with the existence of the fund, Mr. Bosley?

Mr. Bosley: Just a minute; let me ask this question, Mr. Minister. A long time ago, you implied you believed we should return to 100% capital cost allowance. Have you made up your mind as to whether or not you still believe that?

• 1715

Mr. Fox: Well, we have 100% capital cost allowance, Mr. Bosley, except that it is spread out over two years.

Mr. Bosley: Oh no, no. Well, I accept the creativity of the answer. You can now apply for membership in ACTRA. Thank you.

My question is about the committee. This committee made a recommendation last spring in its report . . .

Mr. Fox: I know Mr. Bosley is also aware of the other changes that we have made in the administration of the capital cost allowance. In response to requests from the sector, the up-front money has been reduced from 20% to 5%, for instance, which is a substantial change.

Mr. Bosley: The question I want to ask at this point relates to the committee's recommendation in the area of marketing of products. In the committee's report last spring, we dealt with the CBC Enterprises issue. It raises its head for two reasons now, Mr. Chairman. One is because the NFB is now marketing its own product and I think the committee was on record as having no objection to crown entities' marketing their product provided—and I think you can extrapolate from the committee's report—that both the CBC and the NFB

[*Traduction*]

Depuis que la stratégie a été publiée le premier mars, et qu'on a souligné de cette façon l'importance de chercher à conserver et à aider l'industrie du câble au Canada, le C.R.T.C. a déclaré qu'il tiendra des audiences au printemps pour permettre à ces compagnies de faire entrer cinq autres signaux américains à la condition qu'ils entrent en même temps cinq nouveaux signaux canadiens. Voilà une de nos façon de procéder, et j'espère que pour certaines de ces questions, nous pourrons souligner que nous faisons tout pour essayer de réaliser cet objectif.

M. Bosley: Le ministre pourrait peut-être également étudier le différend qui existe entre nous depuis déjà longtemps, à savoir s'il faut appliquer la taxe de 6 p. 100 sur le câble et sur la télévision payante, ces deux industries luttent et lutteront encore contre le système satellite. Pensez-vous que ce soit une façon raisonnable d'encourager un système de distribution à qui on impose le fardeau d'un contenu canadien élevé alors qu'il n'a pas la capacité de produire les programmes que le gouvernement exige par son financement? Nous pourrions peut-être en discuter un autre jour.

Je voudrais poser une question au ministre, monsieur le président . . .

M. Fox: Est-ce que vous êtes d'accord avec l'existence de ce fonds, monsieur Bosley?

M. Bosley: Un instant, laissez-moi d'abord poser ma question, monsieur le ministre. Il y a longtemps, vous avez laissé entendre qu'à votre avis, il fallait revenir à la déduction complète pour amortissement. Est-ce que dans votre esprit vous avez décidé si vous y croyez ou non?

M. Fox: Nous avons cette déduction complète pour amortissement, monsieur Bosley, sauf qu'elle est étalée sur 2 ans.

M. Bosley: Oh non, non. Eh bien, j'accepte l'aspect créativité de la réponse. Vous pouvez maintenant faire une demande pour faire partie de l'association des artistes de la télévision et de la radio canadienne. Je vous remercie.

Ma question a trait au Comité. Le printemps dernier, le Comité a fait une recommandation dans son rapport . . .

M. Fox: Je sais que M. Bosley est aussi au courant que nous avons apporté certains changements à l'administration de la déduction pour amortissement. Nous avons répondu à certaines demandes que nous adressaient le secteur, et l'argent exigible au début a été réduit de 20 p. 100 à 5 p. 100, ce qui représente un changement important.

M. Bosley: Je voudrais vous parler à ce moment-ci de la recommandation du Comité en ce qui concerne la commercialisation des produits. Dans son rapport du printemps dernier, le Comité traitait de la question de *CBC Entreprises*. La question a été soulevée pour deux raisons. L'une d'elle, c'est que l'O.N.F. commercialise maintenant son propre produit et je crois que le Comité a dit publiquement qu'il n'avait pas d'objection à ce que les sociétés de la Couronne commercialisent leurs produits à la condition, et je pense qu'on peut extrapoler à partir du rapport du Comité, que Radio-Canada

[*Text*]

should have an obligation in our view, as a committee, to offer their product to at least Canadian distributors first.

My question is: does that recommendation have your support? If so, have you told the CBC and the NFB that? Are you aware, for example, that CBC Enterprises markets its product in the United States through an American company out of New York and has not even replied to at least one of the Canadian distribution companies that specializes in export distribution, when they asked if they could compete on the matter. Will you at least adopt a general policy that says that the agencies that report to you have an obligation to play their part in strengthening the Canadian distribution system by offering their product through those systems before they offer it themselves and that, given that there are Canadian export companies that are specializing in exporting Canadian cultural product, they should have first kick at the export of Canadian products before American companies are asked to market those products in the United States?

Mr. Fox: I would like to say basically two things. One, I would like to get back to your previous question which raised the concept of the program production development fund, and then I will answer the other one.

I would just like to note that the program production fund becomes the largest single infusion of money in Canadian history into the private program production sector. That within itself will help create $750 million of program production over a five-year period of time. It is the first time any government has put money into the private production sector in Canada. Previous budgets of the CFDC were $5 million a year, and that in itself should be very good for the program production industry in Canada wherever it is to be found.

The second part of the question is that we indeed are extremely interested in seeing both the NFB and the CBC involved in expanding their exports. Last year, CBC Enterprises, you know, exported for approximately $6 million worth of product, and on the French side they exported for about $750,000 worth of products. We think that is indeed an avenue that must be pursued very diligently by the CBC.

Obviously we feel the Canadian cultural agencies, funded by the crown, ought to be sensitive to desires of promoting a good Canadian distribution sector. That is certainly a question we will pursue with the CBC and we will be examining that. As far as the NFB is concerned, we will be examining it in the context of our film policy which we hope to have out early in the new year.

The Chairman: Thank you very much. The government side.

[*Translation*]

et l'O.N.F. soient obligés, c'était du moins notre avis en Comité, d'offrir d'abord le produit à au moins un distributeur canadien.

Ma question est la suivante: est-ce que vous appuyez cette recommandation? Dans l'affirmative, en avez-vous fait part à Radio-Canada et à l'O.N.F.? Est-ce que vous savez, par exemple, que les compagnies affiliées de Radio-Canada commercialisent leur produit aux États-Unis par le biais d'une compagnie américaine de New-York, qui n'a même pas répondu à au moins une compagnie de distribution canadienne qui se spécialise dans la distribution des exportations et qui avait demandé s'il pouvait y avoir concurrence pour ce produit. Allez-vous à tout le moins adopter une politique générale portant que les agences qui relèvent de votre ministère auront l'obligation de jouer leur rôle pour renforcer le système de distribution canadien en offrant leurs produits par l'intermédiaire de ces systèmes avant de l'offrir elles-mêmes? Cette politique devra également souligner que puisque des compagnies canadiennes se spécialisent dans l'exportation de produits culturels canadiens, elles devraient d'abord s'occuper de l'exportation de produits canadiens avant qu'on demande aux compagnies américaines de commercialiser ces produits aux États-Unis?

M. Fox: Je voudrais tout d'abord vous dire deux choses. Premièrement, j'aimerais revenir à votre question précédente au sujet du fonds de développement pour la production des programmes, je répondrai ensuite à votre autre question.

Je voudrais d'abord souligner que le fonds de production de la programmation représente le plus grand apport simple d'argent dans le secteur de la production de la programmation privée de l'histoire canadienne. En soi, cet apport permettra de créer pour 750 millions de dollars de programmation sur une période de 5 ans. C'est la première fois qu'un gouvernement donne de l'argent au secteur de la production privée au Canada. Les budgets précédents de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne s'élevaient à 5 000 000$ par année, et ce devrait être très bon pour l'industrie de la production de la programmation au Canada, quel que soit l'endroit où l'on peut la trouver.

Pour répondre à la deuxième partie de la question, nous sommes extrêmement intéressés à ce que l'O.N.F. et Radio-Canada participent à l'expansion de leurs exportations. L'an passé, les compagnies affiliées de Radio-Canada ont exporté, vous savez, pour quelque 6 000 000$ de produits, et du côté français pour quelques 550 000$. Voilà un aspect qu'il convient d'explorer avec Radio-Canada.

Nous sommes simplement d'avis que les organismes culturels canadiens, financés par la Couronne, devraient mieux répondre au désir de promouvoir un bon secteur de distribution canadien. Nous allons certainement discuter avec Radio-Canada et étudier la question. Pour ce qui est de l'O.N.F., nous allons aussi examiner cette question dans le contexte de notre politique du film que nous espérons publier tôt l'an prochain.

Le président: Je vous remercie beaucoup. Du côté du gouvernement maintenant.

[*Texte*]

Mr. Burghardt: Mr. Chairman, I just want to make one comment, before Mr. Gingras has his questions, to follow up on what Mr. Bosley has stated in mentioning recommendations of this committee.

I would just like to have on record that this committee notes that the minister, in his recently-announced CBC policy paper, used just about every recommendation made by this committee in our interim report and I would like to thank the minister for taking the recommendations of this committee very seriously and to heart.

The Chairman: In many cases, our own words.

Mr. Burghardt: In many cases, our own words—that is right.

Mr. Fox: Those are the weak spots.

Mr. Bosley: Who said that? I would like to know who said that. Who said that?

Mr. Fox: Perhaps on the record it should be indicated that it was said in a humorous tone.

Mr. Bosley: I want it known I took it in a deadly serious tone.

• 1720

Le président: Monsieur Gingras.

M. Gingras: Monsieur le président, comme M. Bosley a fini ses commentaires, je vais peut-être poser quelques questions.

Je n'ai pas très bien compris la réponse donnée plus tôt sur les ressources supplémentaires pour le Programme M-SAT . . . On me dit que ce n'est pas dans les prévisions supplémentaires d'aujourd'hui. J'aurais peut-être aimé avoir une explication supplémentaire.

Je vois pour ressources supplémentaires pour le programme M-SAT, 500,000$ . . . Est-ce que . . .

M. Fox: Simplement, monsieur Gingras . . . Ce ne sont pas de fonds nouveaux . . .

M. Gingras: Ce ne sont pas de nouveaux fonds!

M. Fox: Ce sont des fonds dont le profil de dépense a été changé pour dépenser 500,000$ de plus cette année, en 1983-1984. Et ces 500,000$ étaient déjà prévus dans le programme M-SAT.

M. Gringras: Bon! Très bien. J'aurais peut-être une courte question au sujet de I.B.C. *Inuit Broadcasting Corporation.* Avec votre secrétaire parlementaire, l'été passé, nous sommes allés à Frobisher et nous avons rencontré le président de I.B.C. là-bas.

J'aimerais savoir, pour le bénéfice des membres ici, quel est le statut de I.B.C. par rapport à Radio-Canada? On voit dans les prévisions budgétaires que nous allons avoir une Place Radio-Canada à Toronto. Nous avons visité la Place I.B.C. à Frobisher et ils sont dans les locaux de la Commission scolaire. Ils doivent évacuer leurs locaux prochainement et j'aimerais savoir de quelle façon fonctionne le *founding* de I.B.C.

[*Traduction*]

M. Burghardt: Monsieur le président, je voudrais faire une remarque, avant que M. Gingras pose ses questions, pour faire suite à ce qu'a dit M. Bosley concernant les recommandations du Comité.

Je voudrais dire publiquement que le Comité remarque que le ministre a utilisé dans le document de politique qu'il a annoncé récemment pour Radio-Canada, à peu près toutes les recommandations que nous avions faites dans notre rapport provisoire et je le remercie d'avoir pris au sérieux et à coeur ces recommandations.

Le président: Dans bien des cas, il s'est servi de nos propres mots.

M. Burghardt: Oui, c'est tout à fait juste.

M. Fox: Ce sont là les points faibles.

M. Bosley: Qui a dit cela? Je voudrais savoir qui a dit cela?

M. Fox: Il faudrait peut-être souligner que ça a été dit avec humour.

M. Bosley: Je veux qu'on sache que pour moi c'est très sérieux.

The Chairman: Mr. Gingras.

Mr. Gingras: Mr. Chairman, as Mr. Bosley has finished his remarks, I will perhaps ask a few questions.

I did not fully understand the answer given earlier on the additional resources for the M-SAT program . . . I have been told that it is not in the supplementary estimates of today. I would have perhaps liked an additional explanation.

I see that the supplementary resource for the M-SAT program is $500,000 . . . Is that . . .

Mr. Fox: Simply, Mr. Gingras, these are not new funds.

Mr. Gingras: They are not new funds.

Mr. Fox: The expenditure profiles for these funds have been changed to spend $500,000 more this year, in 1983-1984. And these $500,000 had already been forecast in the M-SAT program.

Mr. Gingras: Very well. I have a short question with respect to the I.B.C., the Inuit Broadcasting Corporation. Last summer, with your parliamentary secretary, we went to Frobisher and we met the president of I.B.C.

I would like to know, for the benefit of members here, what is the situation of I.B.C. in relation to the C.B.C.? I see in the budget estimates that we are going to have a C.B.C. Centre in Toronto. We visited the I.B.C. centre in Frobisher and they have quarters in the school board. They will have to leave these quarters shortly and I would like to know how the funding for the I.B.C. operates.

[*Text*]

M. Fox: I.B.C. est essentiellement indépendant et il n'y a aucun lien direct entre Radio-Canada et I.B.C.

Alors, après la publication de notre rapport du mois de mars sur la nouvelle stratégie de la radiodiffusion, nous avions également indiqué qu'il y avait certains fronts sur lesquels nous voulions agir rapidement. Un des huit fronts mentionnés dans ce document-là, était le front des autochtones au Canada. Et nous avions à décider à ce moment-là si nous demanderions à Radio-Canada d'embarquer en grand pour aider à la diffusion de programmations pour les autochtones au pays, ou bien si plutôt nous opterions pour une autre façon, à savoir d'aider à soutenir les groupements impliqués dans la programmation pour les autochtones, et les soutenir directement. Nous avons opté pour cette deuxième voie et au cours du mois d'avril j'ai annoncé au nom du gouvernement que nous avions rempli les promesses implicites dans notre stratégie de radiodiffusion pour la programmation autochtone, en annonçant la mise sur pied d'un fonds de 40 millions de dollars étalé sur quatre ans, destiné à soutenir les diverses organisations d'autochtones, dans le secteur de la radio et également celui de la télévision.

Alors.., I.B.C., comme les autres regroupements de radio et de télévision entre les mains des autochtones, a accès à ce fonds de 40 millions de dollars sur une période de quatre ans.

M. Gingras: Est-ce qu'il est prévu dans ces fonds-là, les dépenses en capital?

M. Fox: Pardon?

M. Gingras: Est-ce qu'il est prévu des dépenses en capital pour I.B.C., par exemple, pour s'installer un studio à Frobisher?

M. Fox: Monsieur Gourd.

M. P. Gourd: Les fonds sont essentiellement pour la production des émissions et les besoins de I.B.C., en dépenses en capital, devront être dirigés dans d'autres programmes du gouvernement. Je dois dire que I.B.C. est un des organismes les plus actifs dans le domaine de la production d'émissions. I.B.C. est une organisation extrêmement dynamique qui se concentre sur la production des émissions et en termes de production elle a donc accès au fonds de 40 millions de dollars qui est géré par le Secrétariat d'État.

En termes de distribution, I.B.C. peut orienter ses produits, soit vers des petites stations de radio FM qui sont installées graduellement par les groupes autochtones dans le Nord. Plusieurs sont actuellement en opération et le Ministère a fourni un support technique, aux groupes autochtones, pour débloquer les paramètres à être utilisés par ces stations internes.

• 1725

Un deuxième moyen de distribution qui est davantage du côté de la télévision est l'utilisation des antennes de Radio-Canada. Et le Ministre des communications a demandé à Radio-Canada, suite à la publication de la stratégie de radiodiffusion nordique, de lui présenter un rapport quant aux moyens que la société d'État prendra pour accommoder la distribution des émissions produites par I.B.C., et les autres

[*Translation*]

Mr. Fox: The I.B.C. is basically independent and there is no direct link between the C.B.C. and the I.B.C.

Following publication of our March report on the new broadcasting strategy, we also indicated that there were certain areas in which we would have to act quickly. One of the eight areas mentioned in this document was native people. We had to decide at that time if we would ask the C.B.C. to get involved in a big way in assisting the dissemination of native broadcast, or if we would opt for another route, mainly helping to support groups involved in native programming and support them directly. We chose this second route and during the month of April, I announced on behalf of the government that we had met the promises which were implicit in our broadcasting strategy on native programming by the establishment of a fund of $40 million spread over four years to support various native organizations in the radio and television sectors.

So the I.B.C., like other native groups for radio and television, has access to $40 million spread over a period of four years.

Mr. Gingras: Are these funds set out in the capital expenditures?

Mr. Fox: Pardon?

Mr. Gingras: Have capital expenditures for the I.B.C. been allocated, for example to set up a studio in Frobisher?

Mr. Fox: Mr. Gourd.

Mr. P. Gourd: The funds are basically for the production of broadcasts and the capital expense requirements of I.B.C. should be contained in other government programs. I must say that the I.B.C. is one of the most active organizations in the field of broadcast production. I.B.C. as an extremely dynamic organization which concentrates on the production of broadcasts, and it has access to $40 million for production, which is managed by Secretary of State.

The I.B.C. may distribute its products, perhaps to small F. M. radio stations which will be gradually installed by native groups in the north. Many of them are currently operational and the department has provided a technical support to native groups to assist them is using these interior stations.

The second method of distribution for television is the use of CBC's antennas. The Minister of Communications asked the CBC, following the publication of its northern broadcasting strategy, to give him a report as to how the Crown corporation might help in distributing broadcasts produced by the IBC and other native groups. We believe we will receive this report shortly.

[*Texte*]

groupes autochtones. Et nous croyons savoir que ce rapport nous parviendra bientôt.

M. Gingras: Tout de même, vous avez dit tantôt que, s'ils ont des dépenses capitales, ils sont une compagnie un peu indépendante de Radio-Canada, et vous dites qu'ils devraient se financer à d'autres endroits . . . Est-ce que c'est un autre endroit que le ministère des communications?

M. Fox: Ce serait soit le ministère de l'Expansion économique régionale, soit le Secrétariat d'État, soit le ministère du Grand-Nord; même le programme de 40 millions de dollars que je viens de mentionner, c'est un programme qui a été développé par le Ministère des communications du Canada, parrainé, développé..; et c'est nous qui l'avons passé au Cabinet. Mais les 40 millions sont maintenant administrés par le Secrétariat d'État et non pas par le Ministère des communications.

Le président: Merci, monsieur Gingras.

Monsieur Orlikow.

Mr. Orlikow: Mr. Chairman, if I may go back to the questions I was asking earlier, I think there was a misunderstanding. My question is this: You are proposing to set up an institute to do research and development in telecommunications, space technology and so on and you say that it will be open to participation by the federal government and other sponsors, including provincial governments and private sector organizations. I presume there is going to be a board of directors, there are going to be representatives from these various groups that are mentioned. My question was not whether the people who work in the research institute will be consulted, my point was this: given the tremendous effects that are going to result from new technologies, will there be, on the board of directors of the institute, a representative or representatives from labour? If there will not be, Mr. Chairman, I put it to you that it would be asking much too much to expect that you would get co-operation from labour.

Mr. Fox: I agree with you completely. We are not at the stage of the composition of the board of directors at the moment, but I fully agree with you that there should be someone on that board who represents the interests of labour.

Mr. Orlikow: I go, Mr. Chairman, Mr. Minister, to some questions about the CBC. Your statement in which you outlined your views on the mandate of the CBC, in which you suggested that there should be an increase by the CBC to 80% in peak viewing hours of Canadian content, is one on which I think is every member of this committee can agree. I am puzzled, however, as to how the CBC can be expected to achieve that goal and produce programs that will be of a quality that people will want to watch. After all, as you have indicated and as we all know, increasingly people have an ever-widening ability to choose from American programming, from Canadian and probably, at some time in the future, from programs from anywhere in the world. We know how difficult it has been for the CBC—and almost entirely impossible for the private broadcasters—to invest the kind of money necessary to produce programs to compete for the viewing audience in competition with the tremendous financial advantage the

[*Traduction*]

Mr. Gingras: Well, you said a moment ago that even if they have capital expenditures, they are somewhat independent of the CBC, and you said that they will have to find financing from other places—do you mean places other than the Department of Communications?

Mr. Fox: It would be the Department of Regional Economic Expansion, or Secretary of State, or Nothern Affairs. But their program for $40 million that I just mentioned is a program which was drawn up by the Department of Communications, sponsored and developed . . . and it is we that sent it to cabinet. But the $40 million are now administered by Secretary of State and not by the Department of Communications.

The Chairman: Thank you, Mr. Gingras.

Mr. Orlikow.

M. Orlikow: Monsieur le président, j'aimerais poursuivre les questions que j'ai posées plus tôt, et je pense qu'il y a un malentendu. Ma question est la suivante. Vous avez l'intention d'établir un institut pour faire de la recherche et du développement dans le domaine des télécommunications, la technologie de l'espace, et ainsi de suite, et vous invitez la participation du gouvernement fédéral et d'autres parrains, les gouvernements provinciaux et les agences du secteur privé. Je présume qu'il y aura un conseil d'administration et des représentants des groupes que je viens de mentionner. Ma question ne porte pas sur une consultation éventuelle des gens qui travaillent à l'institut de recherche. Je veux savoir s'il y aura au conseil d'administration un représentant ou des représentants des syndicats. Dans la négative, monsieur le président, je pense que vous attendez trop si vous attendez la collaboration des syndicats.

M. Fox: Je suis entièrement d'accord. Nous ne sommes pas encore arrivés au stade de l'établissement du conseil d'administration, mais je suis complètement d'accord qu'il faut y avoir un représentant des syndicats au conseil d'administration.

M. Orlikow: J'aimerais poser des questions sur Radio-Canada. Quand vous avez parlé de votre perspective sur le mandat de Radio-Canada, et que vous dites qu'il doit y avoir une augmentation afin d'atteindre 80 p. 100 de contenu canadien, je pense que chaque membre du Comité est d'accord. Cependant, je me sens perplexe de la façon dont Radio-Canada puisse atteindre ce but et produire des programmes d'une haute qualité. Comme vous l'avez dit, et comme nous le savons tous, nous avons un choix de programmes américains et canadiens de plus en plus étendu, et à l'avenir peut-être d'autres parties du monde. Nous savons tous qu'il est difficile pour Radio-Canada—et presque impossible pour des radiodiffuseurs privés—d'investir l'argent nécessaire pour produire des programmes compétitifs étant donné l'avantage financier très grand des réseaux américains. Nous savons que les réseaux américains peuvent dépenser 1 million de dollars pour la production d'une émission d'une heure.

[*Text*]

American networks have. We know that the American networks can spend up to $1 million for the production of one, one-hour program. How do you see the CBC being able to achieve that goal, given the fact that you really are not giving them any more money?

• 1730

Mr. Fox: Well, I suppose I would argue with you on the question of whether or not we are giving them more money. As we indicated before, they have access up to 50% of the program production fund. So this year, they have access to $17 million new dollars from that fund, and that increases over a period of time until it reaches $60 million, the fifth year, in 1983 dollars. So they have an increasing amount of funds available to them if they draw from on account.

Now, the choice we faced when we set up that fund was either to put the money in the fund and have the CBC draw on it or, simply, to turn the money over to the CBC. As I know you are also, I am basically interested in the CBC using as much of the funds as we give to them—the new funds they get—for production purposes. If we had handed over the $17 million and the increment, year over year, straight into the A-based budget of the CBC, I fear that a good portion of those new funds would have disappeared into overhead or through a variety of ways. By putting it into the Canadian program development fund, I am assured that $17 million is going to be transformed into program production. So there is $17 million new dollars available to the CBC there.

Furthermore, when you talk about an $850 million-a-year corporation, I have a great deal of difficulty believing that such corporation is so efficient that they cannot come up with some economies within that $890 million a year. Already the effect of having $17 million our there has forced the CBC to find $17 million within its own internal resources. To a certain extent, the fact, that they can draw on that $17 million a year now is a vindication of the idea that the CBC can indeed be more efficient. They found that other $17 million. I am very serious when I say that.

That means that through the mechanisms which have been developed, the CBC this year will be producing with the private sector, $34 million worth of new program production. In that sense, I think it meets the objectives that we all want. So there are indeed funds available to the CBC through that route.

Furthermore, I would suggest there are more funds available to the CBC through a more dynamic and aggressive pursuit of sales on the export market. There are four or five different ways which, added up, I think should allow the CBC to find, to generate, funds internally and which then allows them to go and get funds from the fund. Now the CBC, through the co-production agreements we have signed with some countries, can produce a number of productions in a co-production way

[*Translation*]

Comment, d'après vous, la société Radio-Canada pourra-t-elle atteindre cet objectif étant donné que vous ne lui accordez pas vraiment beaucoup plus d'argent?

M. Fox: Je crois que je ne serais peut-être pas d'accord avec vous pour ce qui est de savoir si nous lui accordons davantage d'argent ou pas. Comme nous l'avons dit auparavant, la société peut obtenir jusqu'à 50 p. 100 des sommes faisant partie du fonds de production d'émissions. Cette année, donc, elle peut obtenir 17 millions de dollars à même ce fonds et cela augmente au fur et à mesure, jusqu'à atteindre 60 millions de dollars la cinquième année, en dollars de 1983. Il y a donc de plus en plus d'argent disponible à même ce fonds.

Lorsque nous avons créé ce mécanisme, nous avions le choix d'y mettre l'argent et de permettre à Radio-Canada d'en retirer, ou tout simplement de remettre directement l'argent à la société. Vous et moi tenons à ce que Radio-Canada utilise le plus possible des crédits que nous lui accordons, c'est-à-dire les nouveaux crédits, à des fins de production. Si nous avions versé directement les 17 millions de dollars ainsi que l'augmentation annuelle, année après année, au budget À de Radio-Canada, je crains qu'une bonne proportion de ces nouveaux crédits auraient disparu dans les frais généraux ou de diverses autres manières. Du fait que nous les avons versés au fonds de développement des émissions canadiennes, je m'assure que 17 millions de dollars seront affectés à la production d'émissions. Cela signifie donc 17 millions de nouveaux dollars pour Radio-Canada, grâce à cette source.

En outre, lorsque vous parlez d'une société coûtant 850 millions de dollars par année, j'ai beaucoup de difficultés à croire qu'une telle entreprise ne puisse pas faire des économies à même ces 890 millions de dollars par année. Déjà, le fait de disposer de 17 millions de dollars dans ce fonds l'a forcée à trouver la même somme à même les ressources dont elle dispose déjà. Dans une certaine mesure, le fait que Radio-Canada puisse obtenir ce 17 millions de dollars par année est la preuve qu'elle peut effectivement s'administrer de façon plus efficace. Or, c'est précisément ce qui s'est passé, la société a trouvé l'autre 17 millions de dollars. Je dis cela tout à fait sérieusement.

Cela signifie que, grâce aux mécanismes mis en place, Radio-Canada produira, cette année, en collaboration avec le secteur privé, de nouvelles émissions correspondant à 34 millions de dollars. Dans ce sens, donc, je crois que la société atteint les objectifs conformément à nos désirs. Il y a donc des fonds à sa disposition grâce à ce mécanisme.

En outre, Radio-Canada peut trouver davantage d'argent grâce à des efforts plus dynamiques de sa part pour vendre ses produits sur le marché des exportations. À mon avis, il existe quatre ou cinq moyens permettant à Radio-Canada d'obtenir davantage de fonds internes, ce qui, ensuite, lui permet d'obtenir de l'argent du fonds que nous avons établi. Par ailleurs, grâce à des ententes de coproduction signées avec certains autres pays, comme la France, l'Italie, l'Allemagne et

[*Texte*]

with a number of countries which include such countries as France, Italy, Germany, the U.K. So there is a variety of ways by which they can do that, I think. Surely, that is a better way of doing it than by simply increasing the "A" base of the CBC year over year.

Mr. Orlikow: This fund you have on which the CBC and others can draw, it seems to me that, if I exclude the CBC, there is a good deal of doubt as to how much the private sector will be able to avail itself of that funding. I mean since they have to match the fund to get . . . they have to get their own money to draw on this fund. From what we see in regular TV and from what we see in pay-TV, the money does not seem to be there. A number of people in the industry have expressed a great deal of doubt that the private sector will find it profitable, or possible, to draw on this fund for that reason.

Mr. Fox: Mr. Chairman, I suppose I can only refer you to the fact that the fund has only been in operation since July 1 of this year, that the fund has already committed $11 million out of this year's $34 million; that the $11 million is giving rise to a production which, as of now, is worth some $40 million. As was indicated earlier, the CBC has only very recently indicated quite clearly that they will be taking up their $17 million share this year. So at this stage we are expecting the fund to be successful. This is the starting up year of the fund. It is a new fund and we will have a look at how it has operated, but all indications at the moment are to the effect that $40 million worth of projects are under way, 80 projects are now lined up in the offices of the CFDC and the CBC has just recently indicated publicly that it will be picking up its full share of the $17 million. I think it is going to be rather successful.

• 1735

The Chairman: Thank you very much.

Merci, monsieur le ministre. Je voudrais en même temps remercier vos hauts fonctionnaires. Je sais que l'horaire a dû être changé, grâce à la demande de sa majesté la loyale Opposition .

Avant de terminer, je voudrais vous proposer une motion, et celle-ci devra être adoptée en Comité pour être ensuite présentée à la Chambre. Le texte est le suivant:

Avant la fin de la présente session, le président du Comité est autorisé à soumettre un rapport à la Chambre demandant à celle-ci de considérer l'opportunité de lui déférer de nouveau l'ordre de renvoi du 2 novembre concernant les dispositions fiscales relatives à la Loi de l'impôt sur le revenu dans le cas des artistes, ceux spécialisés dans les arts plastiques, et les écrivains.

Will somebody propose the motion?

Mr. Burghardt: I so move.

La motion est adoptée.

[*Traduction*]

le Royaume-Uni, la société est en mesure de participer à la production d'un certain nombre d'émissions. Il existe donc diverses manières de faire cela et certainement des manières plus appropriées que de tout simplement augmenter le budget À de Radio-Canada d'une année à l'autre.

M. Orlikow: À propos de ce fonds à même lequel Radio-Canada et certains autres peuvent obtenir de l'argent, il me semble qu'à part la société, on peut douter de la mesure dans laquelle le secteur privé pourra obtenir de l'argent ainsi. J'entends par là qu'étant donné qu'il faut trouver un montant égal à celui qu'on veut obtenir, qu'il faut trouver de l'argent pour pouvoir en obtenir, cela peut causer des problèmes. D'après ce que nous observons dans le domaine de la télévision privée et de la télévision payante, il ne semble pas y avoir d'argent. Certaines personnes travaillant dans cette industrie ont même laissé voir qu'elles doutaient fort que le secteur privé puisse bénéficier de ce fonds ou trouver son existence avantageuse.

M. Fox: Monsieur le président, je me contenterai de vous rappeler que le fonds n'existe que depuis le 1er juillet et qu'on a déjà pu en obtenir 11 millions de dollars cette année par rapport au total de 34 millions de dollars. Ces 11 millions de dollars ont donné lieu à des activités de production qui, à l'heure actuelle, valent environ 40 millions de dollars. Comme cela a été indiqué plus tôt, ce n'est que tout récemment que Radio-Canada a laissé savoir qu'elle demanderait sa part des 17 millions de dollars cette année. Nous prévoyons donc que l'utilisation de ce fonds sera fructueuse. Nous en sommes à la première année du fonds. Il faudra donc étudier son utilisation, mais d'après ce que nous savons à l'heure actuelle, des projets valant 40 millions de dollars sont en cours, il y en a 80 autres accumulés dans les bureaux de la S.D.I.C., et Radio-Canada vient de déclarer publiquement qu'elle prendrait sa part des 17 millions de dollars. Je crois donc que ce sera un assez beau succès.

Le président: Merci.

Thank you, Mr. Minister. I would also like to thank your officials. I know your work schedule had to be changed, this because Her Majesty's loyal opposition asked for it.

Before we adjourn, I would like to present a motion, which must be first carried in Committee before being tabled at the House. It is the following:

That before the end of the present session, the Chairman of the Committee be authorized to submit a report to the House asking it to consider the possibility of renewing its order of reference dated November 2, concerning the provisions concerning the Income Tax Act, in the case of artists, those working in the plastic arts field, and writers.

Quelqu'un veut-il parrainer cette résolution?

M. Burghardt: Je propose qu'il en soit ainsi.

Motion carried.

[*Text*]

Mr. Bosley: Mr. Chairman, on a . . . it is with consent, I hope. One of the questions that will interest the committee, in terms of the CBC's access to the CFDC, would be, I think, that the committee would want to know how much of that money is being spent on the purchase of independent productions, since it fell within . . .

Mr. Fox: All. The condition of access . . .

Mr. Bosley: I thought that might be interesting to put into the committee's report.

The Chairman: Thank you. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Bosley: Monsieur le président, j'espère avoir le consentement des autres. Pour ce qui est des fonds que Radio-Canada obtient de la S.D.I.C., je crois que le Comité voudra savoir quelles proportions de ces sommes servent à l'achat de productions indépendantes, étant donné que cela . . .

M. Fox: C'est la somme entière qui est affectée à cela. C'est d'ailleurs la condition imposée pour obtenir cet argent.

M. Bosley: Il serait peut-être intéressant d'inscrire cela dans le rapport du Comité.

Le président: Merci. La séance est levée.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Department of Communications:

Mr. Robert Rabinovith, Deputy Minister;

Mr. Dough Parkhill, Assistant Deputy Minister, Research;

Dr. David Silcox, Assistant Deputy Minister, Arts and Culture;

Mr. Ken Hepburn, Assistant Deputy Minister, Technology and Industry;

Mr. Alain Gourd, Assistant Deputy Minister Senior.

Du ministère des Communications:

M. Robert Rabinovith, sous-ministre;

M. Dough Parkhill, sous-ministre adjoint, Recherches;

M. David Silcox, sous-ministre adjoint, Arts et culture;

M. Ken Hepburn, sous-ministre adjoint, Technologie et industrie;

M. Alain Gourd, sous-ministre adjoint principal.

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

Communications and Culture

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-67 • 1980-1983 • 1st Session • 32nd Parliament

Chairman: Mr. Robert Gourd

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

FIRST SESSION—THIRTY-SECOND PARLIAMENT

Abbreviations: A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

DATES AND ISSUES

—1980—

June: 3rd, 26th, 1.

July: 10th, 2; 15th, 3; 17th, 4.

October: 30th, 5.

November: 4th, 6; 5th, 7; 6th, 8.

—1981—

April: 9th, 9; 14th, 10.

May: 14th, 11; 15th, 12; 19th, 13; 21st, 14; 26th, 15; 27th, 16; 28th, 17; 29th, 18.

—1982—

March: 18th, 19; 23rd, 20; 25th, 21; 26th, 22; 30th, 23.

April: 1st, 24; 8th, 25; 20th, 26; 22nd, 27; 27th, 28; 29th, 29.

May: 13th, 30; 18th, 31; 20th, 32; 25th, 33; 27th, 34.

November: 23rd, 35; 25th, 36; 30th, 37.

December: 3rd, 38; 6th, 39; 7th, 40; 9th, 41; 14th, 42; 16th, 43; 17th, 44; 20th, 45; 21st, 46.

—1983—

February: 15th, 17th, 46.

March: 10th, 47; 17th, 48; 22nd, 49; 23rd, 50; 24th, 51; 29th, 52.

April: 14th, 53; 19th, 54; 21st, 55; 26th, 56; 28th, 57.

May: 3rd, 58; 5th, 59; 10th, 60; 12th, 61; 17th, 62; 19th, 63; 24th, 64; 26th, 65.

June: 2nd, 7th, 8th, 14th, 66.

November: 1st, 23rd, 67.

ACTRA, *see* Association of Canadian Television and Radio Artists

Access to information, *see* Freedom of information

Abortion
Access, 28:19-20
Public opinion, 42:16-7

Advertising
"Buy Canada" policy, 50:15
Ethnic stereotyping, 23:25
See also Broadcasting; Canadian Broadcasting Corporation; Horse races; Loto Canada; Lotteries—Government-sponsored; Multiculturalism Directorate

Advisory Council on the Status of Women
Accountability, grassroots contacts, 29:11-5, 25-6
Credibility, Liberal partisanship, etc., 29:5, 12, 18-22, 26-7
Expenditures, research, 28:16-8; 29:7-10, 17-9
Information services, 63:17-8, 31
Ministerial involvement, 29:5, 15-6; 63:4-5
Native people, membership, 29:20-2; 63:16
President, former, Doris Anderson, 29:7, 10, 18
Publications, distribution, 29:5-7, 12-4, 18-20
Research projects, 29:5-7, 10-1, 19, 23-4; 63:16, 22-3
Resource allocation, 29A:1-4, 9
Role, 28:4-5; 29:4-7, 13-4, 21-3; 63:15-7
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Estimates, 1982-1983, main

Affirmative action, *see* Employment and Immigration Department; Women—Employment

Agriculture, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Radio programs, Farm broadcasts

Amber, Mr. Arnold (Producer, TV News, Toronto; Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto))
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:32-8, 47-8

Anderson, Doris, *see* Advisory Council on the Status of Women—President

Anglophones, *see* Culture and arts—Francophone; Official Languages Minorities Groups Program

Anik satellites, *see* Satellites

Anthony, Mr. Brian (Director of Communications, Canadian Conference of the Arts)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 43:31, 35-6, 39, 42-3, 48

Antonine Maillet prize, *see* Culture and arts

Appendices
Advisory Council on the Status of Women, resource allocation, 29A:1-4, 9
Canadian Broadcasting Corporation, CBC-2, CRTC hearings, 16A:1-10
National Museums of Canada, collections, 21A:1-5

Applebaum-Hébert Committee, *see* Federal Cultural Policy Review Committee

Applebaum, Mr. Louis (Chairman, Federal Cultural Policy Review Committee)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:4-12, 16-7, 21-35, 40-6, 49-50, 53-8

Architecture, policy, establishing, 51:17-8

Archives, *see* Broadcasting; Canadian Broadcasting Corporation—CBC-2, Programs, Public Archives

Armstrong, Mr. William T. (Executive Vice-President, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, main, 62:29
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 53:43

Arpin, Mr. Michael (President, Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:4-24

Art Bank, *see* Canada Council

Arts, *see* Culture and arts

Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.
Role, 61:4
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Association des producteurs de films du Québec, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Association of Canadian Television and Radio Artists (ACTRA)
Awards, nominees, etc., 54:6; 55:22
Broadcasting paper, *Anger and Indignation,* 54:19-20
Role, 54:4-5
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Athletic Contests and Events Pools Bill—C-95. Secretary of State
Consideration, 40:5-39; 41:4-18; 42:5-49; 43:5-50; 44:5-24; 45:8-45, as amended, 45:6, carried, report to House with amdts., 6, agreed to
Clause 1, 40:4, stood; 45:44, carried on division, 6
Clause 2, amdt. (Mr. J. Reid), 44:19-20, agreed to, 3
Clause 2, as amended, 44:20, carried, 3
Clause 3, 44:20, carried, 3
Clause 4, amdt. (Mr. J. Reid), 44:20, agreed to, 3
Clause 4, as amended, 44:20, carried, 3
Clauses 5 to 13, 44:20, carried, 3
Clause 14
Amdt. (Mr. J. Reid), 44:20-3, negatived on division, 3-4
Amdt. (Mr. Lapierre), 44:20-3, agreed to, 4
As amended, 44:23, carried, 4
Clause 15, 45:8, 11, carried on division, 5
Clause 16, 45:11, stood, 5
Amdt. (Mr. Lapierre), 45:3, 21, agreed to
As amended, 45:21, carried, 5
Clause 17, 45:11-2, carried, 5
Clause 18
Section 1, amdt. (Mr. Lapierre), 45:12, 20, agreed to, 5
Section 1, as amended, 45:12, 20, carried, 5
Section 2, 45:12, carried, 5
Section 3
Amdt. (Mr. J. Reid), 45:15, 19-20, negatived on division, 5
Amdt. (Mr. Lapierre), 45:13, 20-1, agreed to, 5
As amended, 45:21, carried, 5
As amended, 45:21, carried, 5
Clause 19, 45:34, stood; 45:36, carried on division, 6
Clause 20, 45:34, stood; 45:36, carried, 6
Clause 21, 45:36, carried on division, 6
Amdt. (Mr. J. Reid), 45:35-6, negatived on division, 5-6
Clauses 22 and 23, 45:36, carried, 6

Athletic Contests and Events Pools Bill—C-95....—*Cont.*
Clause 24
Amdt. (Mr. Bosley), 45:39, agreed to, 6
Amdt. (Mr. J. Reid), 45:36-9, negatived on division, 6
As amended, 45:39, carried, 6
Clauses 25 to 32, 45:39, carried, 6
Clause 33, 45:40, 43, carried, 6
Clauses 34 and 35, 45:44, carried, 6
Title, 45:44, carried, 6

Auditor General
Role, 42:41-2
See also Canadian Broadcasting Corporation; National Museums of Canada; Sports Pool Corporation—Accountability

Audley, Mr. Paul (Canadian Institute for Economic Policy)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 50:4-29

Australia
Film industry, tax incentives, 25:22-3; 37:7; 50:24; 56:13
Multiculturalism programs, 47:19
See also Broadcasting—Public systems; Film industry

BBC, *see* British Broadcasting Corporation

BCTV, *see* Canadian Broadcasting Corporation

Baetz, Hon. Reuben (Minister of Tourism and Recreation for Ontario; Minister Responsible for the Ontario Lottery Corporation; Ontario Shareholder of the Interprovincial Lottery Corp.)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 43:5-30

Baker, Mr. George, (L—Gander-Twillingate)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 16:35-6

Ballard, Harold, references, 52:26-7

Barrington, Mr. Ron (Director General, Radio and Radar Research Program, Communications Department)
Communications Department estimates, 1980-1981, main, 1:24-5

Beatty, Hon. Perrin (PC—Wellington-Dufferin-Simcoe)
Advertising, 23:25
Broadcasting, 14:36-7; 37:5-8; 38:7-8; 48:9, 29-33, 47-50; 56:10-2; 58:13-8; 60:25-6
Budget, 51:24
Canada Council, 60:15-7
Canadian Broadcasting Corporation
Accountability, 34:5-9; 51:25-6
Advertising, 48:30; 51:25-6
Auditor General comprehensive audit program, 5:13-5
BCTV footage, 38:4-6
CBC-2, 38:7-8
Estimates
1980-1981, main, 5:12-5; 7:8
1981-1982, main, 12:4-11
1982-1983, main, 34:4-9
1982-1983, supplementary (B), 38:4-9
1983-1984, main, 62:24-7, 30
Libel suits, 38:9
Marketing division, 62:25-6
Ombudsman, 38:6
Programming, 37:4-5; 38:6-7; 48:9-12
Programs, 48:12
Radio, 39:10-1
Radio programs, 12:4-9
Retail services, 62:25-6, 30
Staff, 7:8; 62:26-7
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Cabinet directives, 56:14-5

Beatty, Hon. Perrin—*Cont.*
Canadian Radio-television and Telecommunications...—*Cont.*
Commissioners, 2:40; 4:16
Efficiency, 39:13-4, 24
Estimates
1980-1981, main, 4:14-8
1981-1982, main, 14:4-10, 34-8
1982-1983, main, 33:4-7, 13, 25-9
1982-1983, supplementary (B), 39:7-11, 23-5
Licensing process, 1:17-9
Mandate, 58:16
Staff, 39:23-4
Communications Department, estimates
1980-1981, main, 1:11, 14-19
1982-1983, main, 31:6-8, 25-8
1982-1983, supplementary (B), 37:4-12
Culture and arts, 48:28-9, 49; 51:11-2, 24-8
Disarmament, arms control, 60:28
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:7-12, 28-35, 46-50; 51:10-2, 24-8; 56:10-6, 30-2, 37-8; 57:13-5; 58:13-9, 25; 60:13-7, 23-8
Film Board
Estimates, 1981-1982, main, 9:12
Films, 57:13-4; 60:26-9
Women's Studio "D", 60:13-4, 25
Film Development Corporation
Chairman Michel Vennat, conflict of interest, 10:5-7, 31-2
Estimates, 1981-1982, main, 10:5-9, 31-4
Films, 57:14-6
Mandate, 58:16
Film industry, 10:7; 37:6-8; 48:49; 57:14-5; 60:14-5
Freedom of information, legislation, 31:6-8
House of Commons proceedings, radio and TV broadcasting, 5:12-3
Kent commission, recommendations, 23:4-6, 36-9; 33:4-5
Media, censorship, 23:25-8
Multiculturalism, 23:27-9; 38; 60:14-5
National Arts Centre
Estimates, 1982-1983, main, 24:18-21
National exposure, increasing, 24:19-21
Ticket sales, 24:18-9
National Library estimates, 1982-1983, main, 30:17-20
National Library/Public Archives, usage, 30:17-20
Newspapers, 48:48
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:10-7
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 46:10
M. 46:10
Documents, 37:11-2; 48:9
Meetings, 4:37; 51:24
Ministers, 1:11; 2:4-5
Order of reference, 2:41
Questioning of witnesses, 1:32; 10:2; 34:8; 39:9; 56:38
Witnesses, 10:3-4
Public Archives estimates, 1982-1983, main, 30:17-20
Radio, 39:11; 56:10, 14, 30
Satellites, Canada/U.S. agreements, INTELSAT, 14:37-8; 31:26-8
Satellites, earth stations, 1:14-6; 14:6-7, 10; 37:9-10
Secretary of State Department, estimates, 1980-1981, main, 2:4-5, 39-42
Secretary of State Department, estimates, 1982-1983, main, 23:4-6, 25-9, 36-9
Telecommunications, 48:49-50
Telephone service, 4:14-6; 14:4-6
Television
Cable TV, 2:39-42; 33:7, 25-9; 39:24-5
Canadian content, 14:7; 33:6

Beatty, Hon. Perrin—*Cont.*
Television—*Cont.*
Northern and remote areas, 14:8-10
Pay TV, 4:16; 10:32-4; 14:38; 39:7-8; 48:29-35, 47
Satellites, 4:16-8

Beaudry, Mrs. Diane (Producer, Film Board—Studio "D")
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 60:4-10, 28

Bell Canada, *see* Telephone service

Best, Mr. R. A. (Q.C., Best & Gray, Barrister & Solicitor, Executive Committee of the United Church of Canada)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:13-4, 18, 24-5

Bilingualism and Biculturalism Commission, recommendations, review, 47:22-3

Bills, *see title of particular bills*
Government
C-95. Athletic Contests and Events Pools Act. Secretary of State
Private members
C-311. Broadcasting Act amdt. (advertising on children's programs)(subject matter). Mr. McGrath
C-675. Broadcasting Act amdt. (sexually abusive broadcasting)(subject matter). Ms. McDonald

Bingo, *see* Lotteries—Opposition

Blain, Mr. Claude (Vice-President (Television), Association of Broadcasters)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 56:5-6, 29-30

Bockstael, Mr. Robert (L—St. Boniface; Parliamentary Secretary to Minister of Transport)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 45:34-5

Book Exchange Centre, *see* National Library

Books, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Retail

Bosley, Mr. John (PC—Don Valley West)
Association of Canadian Television and Radio Artists, 54:6
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:21, 25, 28-30; 42:5-6, 46-9; 45:11-9, 24-45
Broadcasting, 54:10-2; 56:14-5, 32; 59:11-2, 27-8; 61:11; 65:28-30; 67:29-30, 38
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:9-12, 15
Canada Council, independence, 51:10
Canada Day, 35:35
Canadian Broadcasting Corporation
Advertising, 38:13; 53:30; 54:12
Affiliates, 53:10
Budget, 11:9-10
CBC-2, 11:10
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 39:5-6
Distribution, 62:9-10
Estimates
1981-1982, main, 11:8-10; 15:30; 16:8-11
1982-1983, supplementary (B), 38:9-13, 16, 31
1983-1984, main, 62:8-13, 17, 30
Film Board productions, 60:13
French network (Radio-Canada), 11:9-10; 15:30-1; 52:13-6; 53:38
Marketing division, 62:12-3; 67:31-2
NABET strike, 38:9-10
News, *The National,* 15:30
Producers' report, *A New Beginning,* 53:14; 55:22; 62:11
Programming, 11:8-9; 16:8; 38:9-12; 52:14-6; 53:12-4, 28-9; 54:21-3; 60:12; 61:28-34, 40-1, 50; 62:11
Programming costs, 62:12

Bosley, Mr. John—*Cont.*
Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Programs, 16:9-10; 20:12-3; 38:13; 53:10; 61:29-31; 62:13
Radio/television services, 53:29
Revenues, 62:11-3
Toronto facilities, 38:12
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Canadian Broadcasting Corporation relationship, 59:7-10
Estimates
1981-1982, main, 13:24-6
1982-1983, main, 27:11-6, 25-7
1982-1983, supplementary (B), 39:4-7, 25-6
1983-1984, main, 65:7-12, 23-4
Mandate, 65:23
Communications Department estimates
1982-1983, main, 26:4, 14-8, 30; 31:4-6, 28
1982-1983, supplementary (B), 37:4, 10-5
1983-1984, main, 65:28-33, 45-8, 53
1983-1984, supplementary (B), 67:23-4, 28-33, 38
Communications Department, staff, 65:32-3
Culture and arts, 19:11-2; 51:9-10; 52:12, 15; 65:30-2
Economic summit, Ottawa, 16:10-1
Federal Cultural Policy Review Committee, 19:9-10; 26:14-7; 35:35-6; 47:31; 51:9-10
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 52:12-7, 27; 53:10-4, 28-31, 38-40, 44-6; 54:4-12, 18-23; 55:4-6, 9, 12-8, 22-6, 32-5; 56:23, 32; 57:10-2; 58:12-3, 32-5, 44, 47; 59:7-13, 16, 25-9; 60:11-3; 61:9-13, 22, 28-34, 40-2, 50
Film Board
Children's programming, 57:10
Crown Corporation status, 57:10
Distribution, 67:31-2
Efficiency, 57:12
Estimates, 1982-1983, main, 20:9-16
Films, 52:13; 57:12; 60:11
Re-structuring, 52:12
Women's Studio "D", 60:11-2
Film Development Corporation
Canadian content, funding, 25:8-9, 19
Estimates, 1981-1982, main, 10:10-1
Estimates, 1982-1983, main, 25:8-12, 16-21, 24-8
Films, 55:38
Role, 58:12-3
Film industry
Australian/Canadian, 55:33-5
Costs, investments, profits, 55:12-3
Distribution, 10:10-1; 25:11-2; 53:38-9; 54:20-1; 55:9, 33-5; 58:13
Investment incentives, 25:18-9, 24-7; 55:12-3, 24, 27; 58:12; 61:12; 67:31
Fitness and amateur sport, 36:12-4; 42:47-8
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:10-3, 25-6, 31
Freedom of information, legislation, 30:4-6
Hébert, Mr., references, 55:33
House of Commons, 16:10; 46:19, 33
Human rights, 35:36-8
Joyal, Mr., references, 35:35
Lotteries, 36:25-7; 45:17-8
Multiculturalism, 60:11
National Gallery, 21:11, 21-2
National Library estimates, 1982-1983, main, 30:10-3, 24-7
National Museum of Man, 21:11
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:9-12, 18-22
Official languages minorities groups program, 18:28-9
Official languages policy/bilingualism, 64:24

Bosley, Mr. John—*Cont.*
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:7-8, 11-33
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 38:31; 40:28-9; 46:14, 21-5, 28-30; 62:30; 64:22-3
Ms. 46:29-31
Bills, 40:29-30; 45:13-4, 33-5
Chairman, 46:24, 30-1
Documents, 35:37-8; 40:30
Election of Chairman, M., 46:7
Meetings, 20:9-10; 26:30; 45:33-4; 46:22
Members, 46:8
Ministers, 20:9; 47:16
Minutes and evidence, 46:22
Official opposition/opposition, rights, 46:12, 19
Order of reference, 35:6
Questioning of witnesses, 27:26; 35:11, 33-4; 54:18; 55:24; 56:37; 61:32
Quorum, M., 46:18-20
Reports to House, 18:8, 31
Witnesses, 42:5-6; 47:31
Public Archives estimates, 1982-1983, main, 30:10-3, 24-7
Public Archives, legislation, 30:10-3, 24-7
Publishing industry, 65:45-6
Radio, religious stations, 18:31
Satellites, 37:11-5, 19; 58:32; 62:9-10; 67:28-9
Secretary of State Department estimates
1981-1982, main, 18:8, 28-32
1982-1983, supplementary (B), 35:6, 11, 26, 31-8
1983-1984, main, 47:16-7, 30-1; 64:16, 22-5
Social development and research, 22:12-3
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:12-6
Sports, broadcast rights, 54:22
Sports pool, 40:30; 42:47-9; 45:17-9, 24-30, 32-3, 38, 41-4
Sports Pool Corporation, 45:11, 18, 24-33, 37-40
Telecommunications, 65:46-7
Telephone service, 39:25-6
Television
Cable TV, 52:16; 55:14-5; 58:35; 65:28-9; 67:31
Canadian content, 13:24-6
Licensing, criteria, 27:25-7
Pay TV, 16:8; 20:14-5; 27:11-6; 54:10; 59:10-3, 25-8; 65:8-12
Satellites, 61:9-11
Specialty services, 59:27-8; 62:8; 65:9-10
Unemployment, 65:47-8
Voluntary organizations, 64:23-4

Bossy, Mr. Maurice (L—Kent; Parliamentary Secretary to Minister of Supply and Services; Parliamentary Secretary to Secretary of State)
Canadian Broadcasting Corporation, 65:43
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:42-3
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:12, 16, 24, 27, 34-5
Points or order
Agenda and procedure subcommittee, 46:12, 24, 27
M., 46:23-5
Questioning of witnesses, 46:34-5
Quorum, 46:16, 32

Bourgeois, Mr. Ronald (Acting Director, Museum Assistance Programs, National Museums of Canada)
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:17

Boyd, Mr. Eric (Executive Director, Corporate Management, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1982-1983, supplementary (B), 39:23-4, 28

Brazil, *see* Rio de Janeiro

Breton, Mr. Albert (Vice-Chairman, Federal Cultural Policy Review Committee)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:13, 17-21, 24-8, 31-2, 35, 39, 47-51, 54-7

Brinton, Mr. Don (Chairman of the Council, Canadian Association of Broadcasters)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 56:4-5, 10-29, 33, 36

Britain
Broadcasting, production stimulation, 50:16
See also British Broadcasting Corporation; Broadcasting—Broadcast complaint commission

British Broadcasting Corporation (BBC), *see* Broadcasting

British Columbia, *see* Satellites—Earth stations; Telephone service

Broadcasting
Advertising
Vs. subscribing, 56:32
See also below French-language stations; United States
Archives, audio and visual conservation, 61:5-6
British Broadcasting Corporation
Program production, 53:7
See also below Public systems
Broadcast complaint commission, British model, 7:31-2
Canadian Broadcasting Corporation, *see below* Canadian content—Canadian production, stimulating—Public systems
Canadian content
Canadian Broadcasting Corporation, role, 5:2-4; 17:20-2; 48:26
Children's productions, 56:17-8
See also Canadian Broadcasting Corporation—Programming; Film Board
Defining, criteria, 53:18-9; 54:10-5, 23; 56:10-3, 22; 59:11-2, 20-3, 27-9
Drama productions, 54:20; 56:17-8, 25
English/French systems, 11:6-7
French-language production, 61:6-7, 11
Incentives, creating, 56:12-3, 16-7
Policy, 2:9; 4:28-9; 27:19-20; 33:6; 37:6-9, 15-8, 26-8; 38:14-5; 59:5
Local level, 48:47-8; 56:25; 61:8-9
Private sector role, 48:51-2; 50:16, 23; 55:20; 56:16-9, 22; 59:9
Viability, 48:29-33, 40-1, 47; 50:7-8, 21; 56:10, 20
Public opinion, 50:12-3, 16, 24; 56:12, 21
See also below Program balance
Canadian production, stimulating, 6:31-2; 48:48-9; 50:18, 21; 51:16; 54:5; 56:6; 58:44; 60:25-7
Cost-recovery, domestic/export market, 50:11-3, 16-20; 53:9; 55:5, 39; 58:9; 59:23; 61:12-3
Film Development Corporation fund, establishing, 48:8, 20, 30; 50:9-11, 15-6, 20; 53:39; 54:6-10; 55:28-9, 31-2, 38; 56:17, 20; 58:5-9, 22, 26-7; 61:7, 11-2; 65:26-30; 65:35
Additional requirements, tax incentives, marketing, etc., 50:6-13, 17-8; 58:9-12, 21
Disbursement criteria, 58:13-7; 59:21; 67:17-8, 31-2, 36-8
Film Board, CBC, pay TV roles, 58:17-8, 27-8; 62:22-3
French-language productions, 55:28-9; 61:12-3, 18
See also Canadian Broadcasting Corporation—Programming, Private
Canadian productions, international sales, 48:47-9; 53:9; 54:12

Broadcasting—*Cont.*
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, *see below* Foreign programming—Frequencies—Religious—Sex stereotyping—Simulcasting
Copyrights, review, 55:6; 56:8-9, 26-7
Employment, 37:15, 28; 56:4
Ethnic programs, 23:35-6; 47:19
Foreign content, 5:3; 6:18-9; 34:13; 50:5-7, 14
News and public affairs, CRTC regulations, 14:36-7
See also Television—United States domination
Francophones outside Quebec, extension and regionalization of services, 52:7-8, 17-21
French-language stations, TVA and Radio-Canada affiliates, advertising revenues, 61:14-6, 24
Frequencies, allocation, CRTC role, 3:19-20; 34:23-4
Frequencies, licensing, satellites, effect, CRTC policy, 3:20-2
Frequency assignments, International Telecommunications Union meeting, November, 1981, Rio de Janeiro, Canadian position, 17:9, 25-6
Legislation
Changes, Constitution, guidelines, 33:13-4
Review, 2:16; 39:21, 28-9; 59:5
Scope, 33:19-21; 61:43-4
Secretary of State Department, responsibility, 2:9
Licences, renewals, 14:38-9; 33:8-10; 59:18-9, 24-5
Licences, withdrawals, number, 14:31
Licensing
Extension of renewal period, 59:31
Process, shortening, 13:7
See also above Frequencies
Market demands, domestic/foreign, 50:6-8, 21-2; 54:24; 58:42, 45-6; 61:43-4
Native productions, fund, 64:11; 65:35
Northern and remote areas
Committee on the Extension of Services to Northern and Remote Communities, report, 13:4-5
See also Canadian Broadcasting Corporation—Services; Television
Policy, establishing, 17:21-2; 26:5; 27:25; 37:5-6, 14-6, 19, 26-7; 38:7, 14-5
Towards a New National Broadcasting Policy, 65:41-2
Cable TV, strengthening, 67:18-20, 28-31
Committee referral, 65:30
Comprehensiveness, inadequacy, 48:8-9; 50:10, 14
Industry reaction, 65:34-5
Radio, 56:6
See also above Canadian content
Private operators, diminishing, 48:31-2; 50:15
Private producers, role, 55:19-22; 56:21-2
Program balance, Canadian content, 1:27; 17:12-3, 16-7; 38:8; 39:15; 50:13, 25
Programming costs
Producing/importing, 50:8, 20; 52:26
See also Canadian Broadcasting Corporation
Public/private systems, regulations, 4:10-1
Public systems, CBC, BBC and Australia, funding, comparison, 17:20
Racism/violence, task force, establishing, 27:21-2
Regulation, alternatives, 56:16, 19-23; 59:31
Religious
Program balance, 33:14-6
See also Radio
Religious or special interest groups, licensing, CRTC guidelines, 14:17-8; 27:6, 10, 17, 22-3, 26-7; 33:6, 11-5; 65:6-7
Reporting/representing viewpoints, CRTC monitoring, 3:27-9
Sex stereotyping, CRTC investigation, 3:5; 13:5; 27:7, 20-3
Simulcasting penalties, CRTC position, 4:11-2

Broadcasting—*Cont.*
Software, developing, 48:50, 55
Super-stations, CBC-2, etc., impact, 5:32-3
Technology, impact, 27:18-20; 48:19, 31, 49-52; 53:7, 10-1, 54:10; 56:5, 22-5
United States advertisements, public opinion, etc., 50:20-2; 56:27
Video cassettes, impact, 27:18-9; 39:21, 30; 53:20-1; 56:5; 58:47
See also Association of Canadian Television and Radio Artists; Britain; Canadian Association of Broadcasters; Canadian Broadcasting Corporation; Canadian Radio-television and Telecommunications Commission; Communications Department; Economic summit; France; House of Commons—Proceedings; Radio; Satellites; Sports; Television; United States

Broadcasting Bill (advertising on children's programs)—C-311 (subject matter). Mr. McGrath
Consideration, 67:9-11; report to House, M. (Mr. Crombie), 67:10, agreed to, 7

Broadcasting Bill (sexually abusive broadcasting)—C-675 (subject matter). Ms. McDonald
Consideration, 67:9-11

Brown, Mr. Duncan (Sports Pool Planning Group, Fitness and Amateur Sports Ministry)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:22

Brown, Maj. Wm. L. (Assistant Information Services Secretary, Executive Committee of the United Church of Canada)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:12-3, 27-8

Bruce, Mr. Gordon (Vice-President, Corporate Affairs, Communications and Culture, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, supplementary (B), 38:9-10

Budget
Deficit, 51:24
Nov. 12/81, *see* Culture and Arts—Income tax; Film Development Corporation—Income tax
April 19/83, *see* Television—Cable TV

Burghardt, Mr. Jack (L—London West; Parliamentary Secretary to Minister of Communications)
Advisory Council on the Status of Women, 29:13-4; 63:15-6
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 41:10, 14; 43:24, 30-5, 38, 48-50; 45:29-30
Broadcasting, 48:20; 50:15-8; 54:15-6; 56:16-9; 58:7-8, 36; 59:18-9; 61:18; 65:34
Broadcasting Bill (advertising on children's programs—C-311) (subject matter), 67:10-1
Broadcasting Bill (sexually abusive broadcasting—C-675) (subject matter), 67:10-1
Canada Council
Board of Directors, 49:30
Independence, 48:20
Jury system, 49:29
Canadian Broadcasting Corporation
Advertising, 56:33-4
Affiliates, 53:41
Budget, 38:23-4
Closed-captioning service, 62:27-8
Estimates
1981-1982, main, 15:24-6
1982-1983, supplementary (B), 38:22-5, 28, 31
1983-1984, main, 62:4, 27-8
Film Board productions, showcasing, 60:29-30
French network, 38:24-5; 61:17-8

Burghardt, Mr. Jack—*Cont.*
Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
News, *The National,* 13:19-20; 15:24-5
Programming, 38:25; 53:40-1; 54:17; 56:34; 61:35-9
Programs, 15:24-5; 20:10-1; 53:46
Radio, 62:27
Ratings, 53:46
Staff, 38:23-4
Toronto, Ont., facilities, 62:28; 67:22-3
Canadian Motion Pictures Distributors' Association, 55:10
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Canadian Broadcasting Corporation relationship, 59:31-2
Efficiency, streamlining, 59:17, 30
Estimates, 1981-1982, main, 13:19-22
Estimates, 1982-1983, supplementary (B), 39:16, 30
Regulatory reform, 65:48
Communications Department estimates
1982-1983, supplementary (B), 37:30-2
1983-1984, main, 65:34-9, 48-9
1983-1984, supplementary (B), 67:18-23, 33
Culture and arts, 48:20; 49:29-31; 50:19; 67:22
Disarmament, arms control, 60:29
Education, 64:18-20
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:19-21; 49:29-31; 50:15-20; 53:40-1, 46; 54:15-8, 25; 55:9-12; 56:16-9, 33-5; 58:6-9, 25-7, 49; 59:13-8, 29-33; 60:17-20, 28-31; 61:17-20, 25, 29, 35-40, 49-50; 67:10-1
Film Board
Estimates, 1982-1983, main, 20:10-2
Films, 60:18-20, 29-31; 63:19
Re-structuring, 60:18
Women's Studio "D", 60:18-20; 63:18
Film Development Corporation
Canadian content, 58:25
Estimates, 1982-1983, main, 25:14-6, 21-4
Mandate, 58:8
Role, 58:6-7
Film industry
Canadian films, 25:16, 22
Distribution, 25:14-6; 54:15-6; 55:11
International appeal, 54:15
Investment incentives, 55:9-10
Women's role, 60:17-8, 31
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, 36:28-9
Garnishment, 63:17
Horse races, 41:10
Lotteries, 36:28
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, 24:9-10
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:7, 10-2, 16-21, 24-32
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 38:31; 46:10-2, 21, 24-7, 30 M., 46:26
Bills, 43:34-5
Documents, 35:38
Election of Vice Chairman, M., 46:7
Meetings, 41:14
Ministers, 47:6
Official opposition/opposition, rights, 46:19
Orders of reference, 38:22
Questioning of witnesses, 35:16; 38:22; 41:14; 67:18
Quorum, 46:31; 64:4
Reports to House, M., 67:10
Witnesses, 39:30-1
Radio, 59:15
Satellites, 37:30-2; 67:20-1

Burghardt, Mr. Jack—*Cont.*
Secretary of State Department estimates
1982-1983, main, 32:20-2
1982-1983, supplementary (B), 35:16, 38
1983-1984, main, 47:6, 25; 64:4-5, 18-22
Social development and research, 22:9-11
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:9-12
Sports pool, 43:48
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 29:13-6
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:15-20, 33-5
Telecommunications, 65:39
Television
Cable TV, 58:49; 59:29
Pay TV, 13:19-22; 15:25-6; 59:13-5, 30
Satellites, 50:19
Unemployment insurance, 63:34
Women, 63:33

"Buy Canada" policy, *see* Advertising

C-Channel, *see* Television—Pay TV

CANCOM, *see* Canadian Satellite Communications Inc.

CBC, *see* Canadian Broadcasting Corporation

CBC-2, *see* Canadian Broadcasting Corporation

CEGIR report, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network (Radio-Canada)

CIDA, *see* Canadian International Development Agency

C.K.C.V. (Que.) Ltée, Quebec City, *see* Radio—Interference

CKWX Radio Ltd., Vancouver, *see* Radio—Religious stations

CRTC, *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CSN, *see* Cable Satellite Network

CTCA, *see* Canadian Telecommunications Carriers Association

CTV network, *see* Television—Pay TV

Cabinet, *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission; Federal Cultural Policy Review Committee—Report; Freedom of information, legislation

Cabinet ministers, *see* Advisory Council on Status of Women; Culture and arts; Status of Women Canada

Cable Satellite Network (CSN), *see* Television—Satellites

Cable television, *see* Television

Calgary, *see* Olympics

Cameron, Mr. D. (Senior Officer, Education Support Programs Branch, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 32:12, 22-3

Campagnolo, Hon. Iona, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Staff, Hiring policy

Camu, Pierre, former chairman, CRTC, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Budget

Canada Council
Accountability, 49:6-8
Anniversary, 25th, 19:5, 27
Art Bank, 21:25-6; 49:26-7

Canada Council—*Cont.*
Arts, "primary instrument of support", Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, 49:4-5, 17
Board of Directors, number, appointments, etc., 18:25-6; 19:13; 49:7, 30
Budget, increase, 17:18; 18:25-6; 19:5-7, 18-21; 49:32
Budget, Social Sciences and Humanities Research Council, comparison, 19:19-20
Estimates, 1982-1983, main, 19:4-27
Explorations program, 19:19-20
Francophones outside Quebec, funding, 52:10-1, 27-9
Independence, 19:9-11; 48:15, 20; 51:10
Jury system, criticisms, 49:23, 29, 33
Jury system, freedom of information legislation applications, 49:23-4
Racial equality, ensuring, 60:16-7
Role, 19:12-3
Transfer of responsibility to Communications Department from Secretary of State Department, 18:25
Women, representation, 60:10, 15-6
See also Culture and arts; Federal Cultural Policy Review Committee; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report; Social Sciences and Humanities Research Council—Separation

Canada Day, celebrations, expenditures, voluntary involvement, etc., 35:22, 34-5

Canada Games, *see* Sports

Canada Tomorrow conference, *see* Technology—Human resources

Canadian Association of Broadcasters
Role, 56:4
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Canadian Broadcasting Corporation
Accelerated coverage program, *see below* Budget—1976 and French network (Radio-Canada)
Accountability, 5:5-6, 11; 34:5-9; 48:21, 37; 51:25-6; 53:18; 59:7-9; 62:6
Advertising
Commercial interruptions, reducing, 53:6-8, 30-1, 39; 54:12, 18
Eliminating, 8:23; 37:16, 21; 48:30, 40-2, 55-6; 51:25-9; 52:26; 53:5, 21, 39-40; 54:12; 55:23; 61:14, 27
User fees, establishing, 56:33-4
Revenues, 12:15-6; 38:13, 21-3; 48:41; 53:8, 17; 54:19, 23
See also below Radio programs
Affiliates
Disaffiliating, 48:51-2; 53:5, 10, 41-2; 56:9, 33; 61:5, 14
Services changes, effect on, 14:25
See also below French network (Radio-Canada)—Programming, "Canadianization"
Auditor General comprehensive audit program, 5:6-8, 11-5; 6:1-3, 7-10, 27-30; 62:7
Request to minister to order, 8:11-3, 26-7, 32; 17:26-8
Ms. (Mr. Dawson), 8:27, 32; 16:24-5
See also below Programming
BCTV footage, copyright violation, 38:4-6
Budget
Questions, Camu letter, Apr. 3/78, updating answers, 7:18-20
Reductions, 38:8, 23-4; 53:23-4
Savings, funding of CBC-2/Tele-2, 11:9-10
1976 to present, accelerated coverage program, increase, 5:29; 6:27
Canadian content, *see below* CBC-2—French network, Progamming—Programming, Canadian culture, Prime time, Sports—Programming costs

Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Control, increasing, 38:17-8; 39:5-6, 17-8; 59:9
See also below CBC-2—French network, Programming—Licence—Programming, Coverage—Programming costs
CBC-2
Canadian content, 5:22-3; 15:26; 34:15
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission hearings/decision, 13:23-4; 14:30-1; 16:5-8, 14, 18, 41; 16A:1-10; 17:18-20; 27:9-11; 38:7-8
Costs, 6:24; 8:38-9; 15:16-7; 16:7, 21-2
Facilities, etc., 16:18-9
Film Board agreements, 9:4; 31:23
Funding, additional, 12:29-30; 16:14
Government, role, 6:25-6
Headquarters, 12:16-7; 15:15-6
Private industry, reaction, 13:19
Programming, cable companies, participation, 8:38-9; 11:31-2
Programs, archival, preparation, 11:10
Requirement, 11:19-20, 28-31; 12:18; 13:12; 14:30
Satellite services, contracts, 16:41-2
See also Broadcasting—Super stations and *see also above* Budget
Closed-captioning service, 62:27-8
Co-productions with foreign countries, funding, 2:30-2
Cost to public, 16:25; 53:18
Differences from other networks, 5:24-5
Distribution, satellites/transmitters, projections, etc., 62:5, 9-11, 15-7
Drama productions
Radio and television, production centres, comparison, 5:31-2; 6:17-8; 15:13-5
See also below French network, Programming—Programming
Edmonton, Alta., facilities, 6:22-3; 53:25-6
English/French networks, 7:21-2; 8:14-5
Coverage, special events, differences, 8:17-8; 15:21-3; 16:38-40
Clark trip to Tokyo, 1979, 8:16-9
Pope John Paul II, assassination attempt, 11:22-3
Premiers' conference, June 9/80, 11:22-5
Premiers' conference, Apr. 16/81, 11:26
Trudeau resignation, November 1979, 11:23; 12:22
Venice economic summit, 1980, 8:17
News, differences, 39:15-6, 25
Programming exchange, dubbing, 50:28; 51:23
Tel quel quarterly report, 5:23-4
See also below Labour-management disputes—Radio—Programming costs
Enterprises, *see* Marketing division
Equipment, facilities, transmission lines, etc., costs, 16:28-30
Estimates
1980-1981, main, 5:1-34; 6:1-32; 7:1-37; 8:1-42
1981-1982, main, 11:5-32; 12:4-33; 15:4-34; 16:5-42
1982-1983, main, 34:4-30
1982-1983, supplementary (B), 38:4-31
1983-1984, main, 62:4-30
6% and 5% guidelines conforming, 62:5
Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, 38:17-8, 21-2, 25, 28-9; 50:7, 22-3; 53:4-5; 54:17
See also below Programming—Regional productions
Film Board
Productions, showcasing, 50:10-2; 53:8; 60:13, 24-5, 29-31
See also above CBC-2 and *see also below* Programs
French network (Radio-Canada)
Accelerated coverage plan, francophones outside Que., 52:6-8, 21-5
Affiliates, 61:5
See also Broadcasting—French-language stations

Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
French network (Radio-Canada)—*Cont.*
Budget, 15:26-7; 38:24-5
CEGIR report, 11:20-1
Correspondents, cross-country, 12:31-3
Correspondents, Quebec City/Ottawa, 8:36-7; 12:26
Coverage, special events, Premiers' conferences, 8:21-2; 11:25-7
Creativity, talent, stimulating, 53:32-4
Equipment, comparison to English network, 12:31
Film biographies, Canadian and world leaders, 12:21-2
Information Services Director O'Neil, 11:21-2
Journalists strike, 7:22-3; 8:37-8; 11:9-12; 12:26-8; 15:17-23, 30-2
Cancelled programming, 16:17-8
Costs, 11:16-9; 12:11-2, 28
Job security, 12:12-3
Radio audience, Montreal, decline, 12:28
Settlement, retroactivity, 12:28-9
1972 NABET strike, services, comparison, 11:27-8
See also Economic summit; House of Commons—Proceedings
Local private networks, competition, 61:15-6, 19
Montreal, centre of activities, 52:21-2
Morale, 15:31
News coverage, European Parliament, ban on seal fur imports, 34:27
News coverage, Que. Premier Lévesque receiving Legion of Honour, 8:31-2
News programs, future plans, 34:22; 53:37-8
Programming
Budgetary restraints, 8:21
Canadian content, increasing, 11:7-8
Dramas, films, 83% foreign, 11:8
Parliamentary debates, scheduling, 8:37
Private-sector productions, funding, 52:8-9, 13-5, 19-21, 25; 61:16-8
Regional coverage, 4:30-2; 5:25; 11:8; 12:24-5; 52:8, 12, 20-5; 61:13-6
Advisory committees, establishing, 52:9, 23, 27-30
Programs
Ce soir, 11:21
Consommateurs plus, 11:21
Court-circuit, 53:33
Duplessis, 34:9
Les beaux dimanches, 5:24; 53:36-8
Les Grands Esprits, 53:37
Science realite, 11:21
Téléjournal, 5:25; 11:22; 15:8; 16:40; 52:19
Télémag, 11:21; 15:27
Referendum debate, Que. National Assembly/House of Commons coverage, comparison, 8:36; 12:22-3
Reports from Ottawa, restrictions, 8:22-3
Secretary of State Department, liaison, establishing, 53:34-5
Separatist infiltration, allegations, 15:7, 13
Staff, executive personnel, high turnover, 8:19-21; 15:18-20, 33-4; 16:37-9
Technicians, salaries, etc., 15:32
See also Broadcasting—French-language stations; Film Development Corporation—Financial assistance and *see also above* English/French
Gagnon, Que., directional video antenna, delays, 8:41
In-depth study, orders of reference, Committee requesting, 8:28, 32
Journalistic standards, guidelines, 34:16-7; 62:7
Labour-management disputes, English/French networks, 12:18; 16:23-4, 31, 40-1
See also above French network, Journalists strike and *see also below* NABET strike
Libel suits
Cost, 34:4-7; 38:9

Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Libel suits—*Cont.*
Vogel settlement, internal action, 34:4-8
See also below Programs—*Tarsands*—*W5*
Licence, automatic renewal by CRTC, 14:31-2
Licensing requirements, 14:30-2
Management evaluations
Executive summaries, releasing to Committee members, 8:1-6; 15:11
Freedom of information, legislation, 5:5
Mandate, 6:13-4
McKinsey study, refusal of president to provide to Committee, 7:11-5, 27-32
Releasing, 5:4-5
Submitting to minister, 6:12-3, 27; 7:16-7
Management services, expenditures, 7:19
Management structure, reorganization, 1968, 15:10-1
Mandate, 16:19-21; 54:17; 62:5; 65:35-6
Adequate financing, 8:24; 61:48-9
Regional communications link, failure, 15:4-9; 61:38; 62:24
Marketing division
CBC Enterprises/Les Entreprises Radio-Canada, 53:5; 62:6, 12-4, 25-7; 67:31-2
Staff, salaries, etc., 16:26-7
See also below Retail services
Members of Parliament interfering in management, 7:32
Minister/president, relationship, 6:12-3
Montreal facilities, 53:26
See also below French network
NABET strike, 11:19; 15:17-23, 27; 38:9-10
Job security, 12:12-3; 16:12-3, 35
Replacement programs, Canadian content, costs, etc., 12:12
See also Economic summit; House of Commons—Proceedings
New Brunswick, facilities and services, 4:12-4; 6:17; 7:9-11; 38:29-30
News
Commentators, 6:5-7; 8:28-30
The National
Central Canada bias, 15:8
Move to 10 p.m., 12:30; 13:19-20; 15:24-5, 30; 34:12
Postponements, delays, etc., 16:30-1
See also above English/French networks—French network and *see also below* Programming
News coverage
Broadcast of PC convention/non-broadcast of Liberal convention, 11:29-30
Constitutional ceremonies, Apr. 17/82, 26:11, 14; 34:24
Constitutional debate, party leaders' speeches, 11:28-9
Evacuation of embassy in Saigon, 1976, staged event, 6:19
Interviewees, spontaneity, 34:24-6
New Democratic Party bias, 6:20-2; 15:27-30
Political bias, 15:6-7
See also below Reporters
Northern services
Canadian Broadcasting Corporation/Inuit Broadcasting Corporation relationship, 62:14-7; 67:33-5
Inuktitut productions, 54:25
See also below Services
Official languages, broadcasting in other than, 5:27
Ombudsman, appointing, 38:6
Parliamentary reporter for western Canada, Geoff Davey/Chris Walmsley, 8:39-40
President Al Johnson, broadcasting, journalistic and management experience, 15:9-10
President Al Johnson, resignation, 17:29; 34:4, 10, 16, 22, 30
President Pierre Juneau, appointment, 26:11, 14, 18-21, 27; 38:4

Note: See page 1 for Dates and Issues

Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Private-sector productions, funding, *see above* French network (Radio-Canada)—Programming and *see below* Programming
Producers' report, *A New Beginning*, 53:14-5; 55:22-3; 61:25-8, 36; 62:11
Program production, concentrating, 11:14-6; 48:9
Programming
Arts, increasing, 61:35-6, 40-1, 47
Canadian content, 53:7-9, 17, 39; 61:26, 45-50
Canadian culture, portraying, 4:19-20; 5:25-7; 34:15, 27-8; 48:25; 50:18-9; 51:29; 53:7-9, 15-6; 54:19-22; 61:43, 47
"Canadianization", 61:26-7, 32, 35, 45; 62:11; 67:29-30
Affiliates, effects, 61:36-7, 47-8
Central Canada bias, reflecting, 15:5-6; 53:24
Children's productions, 53:8, 41; 61:35
Commercial acceptance policy, 8:30-1
Corporate sponsors, funding, PBS comparison, 16:27-8
Daytime, ratings, 5:28-31
Documentary-drama, role, 34:9-10
Drama productions, 11:8-9; 15:8-9; 53:8, 11, 40-1; 54:21; 61:35, 47
Effectiveness
Audience response, 6:3-5
Auditor General comprehensive audit program, adequacy, 6:1-3, 10-2; 8:1-4, 8-9, 25
Consultant's report, 15:11-2
Evaluation criteria and strategy, establishing, 61:28, 34
Foreign content, 6:18-9; 7:26; 11:7; 34:12-4; 48:40-1, 56; 53:44; 61:26
Francophone viewers, 12:20-1
International appeal, 53:8-9, 16-7
Local productions, eliminating, local boards establishing, etc., 48:10-1; 53:11; 56:27-8
See also below News
Long-range planning
Budgetary restrictions, 6:15-6
5 year financing plan, 7:17-8; 16:8-9; 17:18-20; 61:27
See also below Touchstone plan
Multicultural, ethnic, etc., 6:20; 53:27-8
News and current affairs, priority, 23:10; 38:25; 61:41-2
News, local productions, share of audience, Vancouver, Winnipeg and Ottawa, 8:7-8
Objective-setting, consultative process, establishing, 61:28-34, 38-42, 48
Prime time, Canadian content, increasing, 5:3; 6:18-9, 30-1; 7:26; 11:7; 15:25-6; 34:11-3; 38:21-2; 48:27; 53:7, 40-1, 45; 57:26; 67:35
Private networks, competition, 53:12-3; 54:21-3; 56:27-8, 34-5; 62:179; 67:35-6
Private-sector productions, funding, 7:24-5; 8:23; 10:24-5; 12:13-5, 27; 16:12-5; 25:15-6; 34:28; 37:4-5; 38:6-12, 16-7, 25-7; 48:13, 25-7, 33, 39-40; 50:15, 22-3; 51:14, 21; 52:14-6; 53:6, 22-3; 54:17-8, 22; 55:22, 27; 57:23; 60:12; 61:35-6; 67:17-8
Costs, 53:22, 28-9; 62:22
Labour relations, impact, 53:29; 61:37-8
Public affairs programs, 48:11-3; 61:41-2
See also above French network (Radio-Canada)
Regional productions, 5:23; 12:13-4; 13:22-3; 38:19-20; 51:14; 53:24-5, 42; 61:38-40; 62:24
Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, impact, 48:9-10; 51:21; 53:11, 19-20; 61:36
See also above French network—Mandate
Reponsible production units, establishing, 61:27-31, 37-8
Sports, broadcasting football games to U.S., revenues, 53:26-7
Sports, Canadian content, 34:12-3; 38:8; 53:11-3; 54:12, 21
Studies, implementing provision, 16:22

Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Programming—*Cont.*
Touchstone plan, 6:31; 34:13
See also above English/French networks—French network
Programming costs
Canadian content, etc., CRTC, April 1979, licensing renewal decisions, 5:8-11
Comparison with other networks, 7:20-2; 38:21; 48:26; 53:22; 58:44; 61:44; 62:19
Foreign films, 53:31-2
PBS comparison, 5:10-1; 6:29; 7:18
United States programs, 7:26; 34:14; 53:31; 62:12
See also below Radio
Programs
A gift to last, 5:31
Artichokes, 15:8
Bob McLean, 5:29
Connections, 11:13; 48:12; 60:25-6
Copyrights, off-air broadcasts, 34:19-20
Country Canada, 61:43
Crac, 31:22
Daniel Nellie Emma and Ben, 15:15
Edward and Mrs. Simpson, 34:9
Eleanor and Franklin, 34:9
Empire Inc., 53:46; 54:16, 24; 61:46; 62:23; 65:17
Fifth Estate, 5:29; 6:16-7; 34:17; 61:30-1; 62:16
Film Board distribution, 31:22-3
Friendly Giant, 5:30; 16:31
Heart of Gold, 53:15
Identities, 5:27
Indigo, 53:15
KGB, 11:12-4
Land and Sea, 61:39, 43
Man Alive, 6:12; 16:31; 34:17; 53:13
Marketplace, 34:17
Mr. Dressup, 5:29-30; 16:31
Mr. Sam, 34:27-8
National Film Board Presents, viability, sponsorship, etc., 20:10-4; 60:30
Quarterly Report, 90 minute special on West, 8:40
Ritter's Cove, 15:14-5; 53:25
Sales abroad, 34:13-5, 28; 38:13; 61:45-6; 62:13
SCTV, Molly Earl's Crazy Crafts, insult to Pope and Catholic Church, 12:19-20
Second regard, 6:11-2
Sesame Street, 5:29-30
Spectrum, 5:31
Switchback, 61:39
Take 30, 5:29-30
Tarsands, Peter Lougheed, libel suit, 15:8; 34:4-5, 8-9
Ten Years After, blackouts, 8:30-1
The Beachcombers, 15:8, 14; 20:13; 53:24; 61:29-30, 43-4
The Challengers, 16:28
The Journal, 15:19, 23-5; 16:9-10, 38; 34:12, 17-8, 25-7; 38:28; 48:12-3; 53:46; 61:29, 43
The Missiles of October, 34:9
The National Dream, 16:28
The Nature of Things, 61:45-7
The Newcomers, 5:27; 16:28
The Titans, 16:14
Vancouver Santa Claus parade, 8:25
Watson Report, 5:31
Western Alienation, broadcasting to central and maritime provinces, 8:39-40
W5, Just Another Missing Kid, Oscar success, 53:10, 15
W5, libel protection, 65:21-3
See also Education and *see also above* French network

Note: See page 1 for Dates and Issues

Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Radio
Advertising, 53:30-1, 39
AM frequency conversions to FM, 16:32-6; 34:19; 39:10-1
Popularity, 48:14; 53:30-1, 38-9, 43
Programming costs, English/French networks, 62:27
See also above Drama productions
Radio Canada International services, 53:5; 62:5
Radio programs
As It Happens, 15:27-9; 16:36; 53:9, 16
CBO Morning, 15:29
Commercials, studies, 16:27
Farm broadcasts, 12:9, 30-1
International distribution, 53:9, 16
Montreal-Express, 16:36-7
Morningside, 15:29
Radio Noon, 12:4-11; 15:29
Sunday Morning, 16:36; 53:9, 16
The World at Six, 16:36
Radio/television services, 53:39, 42-5
Ratings, 34:11-2; 38:18-21; 53:44-6; 61:46
See also above Programming, Daytime
Regina, Sask., facilities, 6:17
Re-organization, administrative and operational, 62:5-7
Reporters, editorializing, political bias, 5:27-8; 6:24-6
Retail services, books and records, 62:25-30
Revenues, commercial, 62:5, 11-3
Services, extension, northern and remote areas, 7:33-7; 8:40-1; 14:21-3; 26:5-6, 29; 34:23; 39:18; 53:16, 32; 65:50
Foreign content, 54:25
See also above Accelerated coverage program
Sports channel, establishing, 53:26
Staff
Hiring policy, former elected officials, 7:5-8; 8:9-11
Campagnolo, Hon. Iona, 7:6-8
Morale, 8:4-6
Political activities, policy, 7:23-4, 32-3; 8:32-5
Reductions, 38:23-4; 53:23-5; 62:6, 26-7
Regional breakdown, 5:28
Senior, Canadian citizenship, 7:1-5
Senior, journalistic backgrounds, 34:10-1
Services, expenditures, 7:19-20
Sevigny, Thérèse, appointment, 53:47
Transfers, policy, 8:22
See also above French network—Marketing division
Sudbury, Ont., facilities and services, 4:14; 6:17
Toronto, Ont., facilities, 12:19-20; 16:19; 38:12, 26-7; 48:53, 56; 53:25-6; 62:19, 28; 67:22-3
Vancouver, B.C., facilities, under-utilization, 34:27-8
Victoria, B.C., facilities, 7:36; 15:15
Winnipeg, Man., facilities, 53:26; 62:19-20
1977 CRTC report, 15:4-9, 12
See also Broadcasting—Canadian production; Canadian Radio-television and Telecommunications Commission; Culture and arts; Education; Federal Cultural Policy Review Committee; Film Board; Film industry—Development assistance; Horse racing—Advertising; House of Commons—Proceedings; National Museums of Canada; Olympics—1984 games; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report; Public Archives; Satellites—Anik D, Transponders; Telecommunications—Terminal equipment; Television—Pay TV; Unemployment

Canadian Cable Television Association, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Canadian content, *see* Broadcasting—Program balance; Canadian Broadcasting Corporation; Education—Film inventory—Canadian studies; Film Development Corporation; National Arts Centre—Programming; Radio; Television—Cable TV—Pay TV

Canadian family tree, *see* Multiculturalism

Canadian Film Development Corporation, *see* Film Development Corporation

Canadian Film/Television Association, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Canadian Forces
Athletes, training, 36:17-20
See also Youth—Employment programs

Canadian Institute for Economic Policy, *see* Federal Cultural Policy Review Committee; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Canadian International Development Agency (CIDA), *see* Film Board—Films, *Santé Afrique*

Canadian Motion Pictures Distributors' Association
Revenue, percentage Canadian films, etc., 55:10-1
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Annual report, costs, etc., 39:4, 10-2, 17
Appeal process, 59:32-3
Autonomy, 48:8, 15-7; 51:16-7; 59:5; 61:8
Cabinet directives, 39:6-7; 56:14-5, 30; 58:31; 59:5, 9, 32-3
Canadian Broadcasting Corporation, relationship, 14:11; 15:12-3; 34:29-30; 59:5-10, 31-2
Commissioners, full-time and part-time, vacancies, 3:6
Commissioners, resignations, 2:40-1; 4:16
Efficiency, streamlining, 27:7-8, 24; 33:5-6; 39:13-7, 24; 59:17, 30-1; 65:13-4, 49
Elections, etc., statutory responsibilities, eliminating, 3:5, 13
Elections, preventing premature leaks of results, 4:35-7
Estimates
1980-1981, main, 3:4-30; 4:4-38
1981-1982, main, 13:4-26; 14:4-40
1982-1983, main, 27:4-27; 33:4-29
1982-1983, supplementary (B), 39:4-31
1983-1984, main, 65:5-26
Fraud policy, establishing, 65:49
Hearings
Cost, 27:7-9
Cost awards to consumer groups, etc., 13:16-9
Public notice, accessibility, 33:21-5
Telecommunications, cost-inquiry, 27:6-7, 17; 39:7-11, 17; 65:14
Transcripts, cost, 33:12-3
See also Canadian Broadcasting Corporation—CBC-2; Telephone service—Rate applications; Television—Pay TV
Legal costs, 39:28
Licence application, Telemedia/Cap Rouge, Que., hearing, decision, 4:20-3; 14:33
Licensing process, Hardin allegations of corruption, threat of contempt of court action, 1:17-9
Mandate, 3:5-6, 11-2; 14:13-4; 38:15; 48:17; 58:16; 65:23-4
Technological advances, effects, 27:9-10, 17-8; 39:6, 21-3, 26-30; 59:30; 65:49
Proceedings, 13:16-9; 39:9-10
Regulation, impact on society and economy, study, 65:5-6, 12-6
Regulations, enforcing, 13:5-9; 27:16-7; 33:29; 39:12; 59:19-25; 65:16-8

Canadian Radio-television and Telecommunications...—*Cont.*
Regulatory reform, 27:7-8, 17; 33:5-7; 39:8-9; 65:48-9
See also Telecommunications—Task Force on Regulatory Reform
Rulings, unauthorized to review, 33:22-4
Staff, 39:23-4
See also Broadcasting; Canadian Broadcasting Corporation; Federal Cultural Policy Review Committee; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report; Radio; Satellites—Telesat operations; Telecommunications—Disabled and the Handicapped (Special) Committee—Task force on Regulatory Reform—Terminal equipment; Telephone services—Customer-owned equipment—General rates; Television; Women—Sexual stereotyping

Canadian Satellite Communications Inc. (CANCOM), *see* Television—Satellites

Canadian Telecommunications Carriers Association (CTCA), *see* Telecommunications—Cable companies

Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto)), *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Cap Rouge, Que., *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Licence applications; Radio—Interference

Capital punishment, public opinion, 42:28

Carney, Miss Pat (PC—Vancouver Centre)
Broadcasting, 3:8
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 5:15-8
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 16:5-7
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1980-1981, main, 3:6-9; 4:4-7
Citizenship, 18:9-12
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 26:23-7
Culture and arts, 2:13-4
Federal Cultural Policy Review Committee, 2:13
Film Board, estimates, 1981-1982, main, 9:8-11
Film Board, films, 9:10-2
Immigrants, 18:8
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:7-15
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 46:9-11, 14
Meetings, M., 46:8
Members, 46:9
Quorum, 46:15
Satellites, 4:5-6; 26:24-6
Earth stations, 3:7-9; 4:4-5
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:12-5
Secretary of State Department estimates, 1981-1982, main, 18:8-12
Telecommunications, cable TV companies 4:7
Television, northern and remote areas, 5:18
Television, pay TV, 3:6-7; 5:16-8; 16:5-7

Censorship, *see* Media

Centre de bureautique, Laval, Que., *see* Communications—Office systems

Chairman and Vice Chairman, decisions and statements, *see* Procedure and decisions of the Chair

Chapman, Mr. Ted (Vice-Chairman, Federal Cultural Policy Review Committee)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:10-1, 19, 52-4

Chetwynd, Mr. Robin (Past President, Canadian Film/Television Association)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 55:19-21, 29-30

Children, *see* Broadcasting—Canadian content; Canadian Broadcasting Corporation—Programming; Film Board; Immigrants—Language-training; Income tax; Television—Satellites

Citizenship
Court judges, 47:15-6
Granting to undesirables, courts unable to prevent, allegations, 18:9-12
See also Canadian Broadcasting Corporation—Staff, Senior; Secretary of State Department; Universities and colleges

Clark, Rt. Hon. Charles Joseph, *see* Canadian Broadcasting Corporation—English/French networks

Clark, Mr. Ian C. (Secretary General, National Museums of Canada)
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:6-8, 12-22, 25-8

Coderre, Mr. Guy (Vice-President, Human Resources, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 11:18; 12:28-9; 15:32-3

Cohen, Mr. Avrum (General Counsel, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1981-1982, main, 14:6-7, 24, 37
1982-1983, main, 27:12; 33:23-4, 28-9
1982-1983, supplementary (B), 39:22, 25, 28
1983-1984, main, 65:22
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 59:8, 33

Committee
Interpretation service, use, 42:39
Staff, M., 48:7, agreed to, 3
See also Broadcasting—Policy

Committee on the Extension of Services to Northern and Remote Communities, *see* Broadcasting—Northern and remote areas

Committees, *see* Women—Status

Communications
Communications Research Centre, Shirley's Bay, privatization, 65:37-8, 49; 67:27
Federal-provincial jurisdiction, 1:21
Office systems, Le centre de bureautique, Laval, Qu., 65:37; 67:28
See also Canada Council; Culture and arts; Film Board—Role; Multiculturalism; World Communications Year 1983

Communications Canada, *see* Telecommunications

Communications Department
Estimates
1980-1981, main, 1:9-33
1981-1982, main, 17:4-30
Report to House, 18:3
1982-1983, main, 26:4-30; 31:4-29
1982-1983, supplementary (B), 37:4-32
1983-1984, main, 65:27-54
1983-1984, supplementary (B), 67:11-38

Communications Department—*Cont.*
Programs and services, 1:14; 26:5-11
Role, 17:28-9
Staff, senior, client board membership, policy, 65:32-3
See also Canada Council; Culture and arts—Policy; Federal Cultural Policy Review Committee; Organizations/individuals appearing and briefs submitted; Satellites—Technology; Secretary of State Department—Arts and culture branch; Technology; Telecommunications

Communications Research Centre, Shirley's Bay, *see* Communications

Computers, terminals, health hazards, Health and Welfare Department study, 65:40

Conference of the Arts, *see* Culture and arts; Federal Cultural Policy Review Committee—Report; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Athletic Contests and Events Pools Bill—Federal Cultural Policy Review Committee Report; Television—Pay TV

Conferences, *see* Canada Tomorrow; Culture and arts—Conference of the Arts; International Telecommunications Union; Microtechnology; Multiculturalism—Conference on Immigrant Women—National Conference—Visible Minorities and the Media; Race relations—National conference; Senior citizens; Women—Federal-provincial conference

Consolidated Revenue Fund, *see* Lotteries—Federal-provincial agreement

Constitution, *see* Broadcasting—Legislation; Canadian Broadcasting Corporation—News coverage; House of Commons—Proceedings; Multiculturalism; Secretary of State Department; Women—Rights

Consultative Council on Multiculturalism, *see* Multiculturalism; Race relations

Consumers, *see* Lotteries

Cook, Mr. Chuck (PC—North Vancouver-Burnaby)
Canadian Broadcasting Corporation
Cost to public, 16:25
Estimates, 1980-1981, main, 7:28-9; 8:6-9, 14
Estimates, 1981-1982, main, 11:14-5; 16:25-8
Management evaluations, 7:28-9; 8:6
News, 8:7-8
Program production, 11:14-5
Radio programs, 16:27
Sales division, 16:26-7
Staff, 8:6
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1981-1982, main, 14:26-7
Communications Department estimates, 1981-1982, main, 17:10-1, 14-7
Film Development Corporation
Chairman Michel Vennat, 10:27-8, 34
Estimates, 1981-1982, main, 10:25-8, 34-5
Mandate, expanding, 10:34-5
Production of feature films, 10:27
Film industry, costs, profits, 10:25-6
Point of order, ministers, 17:15-7
Satellites, earth stations, 17:11, 14-6
Telecommunications, 17:14
Television, Canadian content rules, 14:26-7

Copyrights
Legislation, review, Hylton task force, etc., 17:23; 26:8, 14-5, 18; 30:16-7; 37:22-4; 48:15; 54:5; 65:33-4
See also Broadcasting; Canadian Broadcasting Corporation—BCTV—Programs; Sports pool—Professional

Copyrights—*Cont.*
See also—*Cont.*
sports leagues; Television—Cable TV, Re-transmission—Pay TV; United States—Broadcasting

Côté, Mrs. Eva (L—Rimouski—Témiscouata)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 41:16-7
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 8:35
Canadian Broadcasting Corporation, French network (Radio-Canada), 4:30-2
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1980-1981, main, 3:22-4; 4:30-3
Education, 2:19-20
Points of order
Meetings, 4:37
Ministers, 2:5
Proceedings, 41:17
Questioning of witnesses, 41:16-7
Witnesses, 8:35, 41:16
Radio, 3:22-5
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:5, 19-20

Council of Executive Directors of the National Sport and Recreation Centre, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Athletic Contests and Events Pools Bill

Crime, *see* Gambling

Criminal Code, *see* Sports pool

Criminal Code Bill (amdt.)—C-127, *see* Women—Violence against

Criminal Code Bill (sexual offences and the protection of young persons)—C-53, *see* Sexual assault

Crombie, Hon. David (PC—Rosedale)
Broadcasting, 67:17-8
Broadcasting Bill (advertising on children's programs—C-311) (subject matter), 67:10
Broadcasting Bill (sexually abusive broadcasting—C-675) (subject matter), 67:10
Canadian Broadcasting Corporation, 67:17-8
Communications Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 67:11-8, 22
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 67:10
Point of order, reports to House, M., 67:10
Telecommunications, 67:11-7

Crown corporations
Accountability, lack, 48:37-9
Sunset laws, review, 42:29
See also Film Board and *see also* titles of particular crown corporations

Culture and arts
Agencies
Access, 48:5-6; 52:6
Accountability, 48:20, 37-9, 42; 49:16-7; 51:11-2, 17, 24-5; 52:6
Staffing, 2:35; 48:45-6; 59:5
Antonine Maillet prize, establishing, Canada Council refusal, 18:22
Artists
Exodus to other markets, 54:24-5
Income tax amendments, Disney Report, etc., 17:7; 48:27-8, 44; 49:23-4; 51:7-8, 31; 54:5; 57:4; 67:22-4
Wages, 48:28, 43; 51:18-20
Writers, etc., national tour program, funding by Canada Council, 18:24-5; 49:22-3

Culture and arts—*Cont.*
Canada Council, *see above* Antonine Maillet prize—Artists and *see below* Funding—International activities—Research—Technological advances
Canadian Broadcasting Corporation, role, 16:16-7; 34:27
Communications, policy integration, 50:4, 26-7
Communities, support, 48:46; 51:6, 12, 20-2
Conference of the Arts
Funding, 17:19; 43:31, 35, 40-1
Paper, *Strategy for culture,* 16:15-6; 17:19; 43:35; 51:4-6, 13
Role, 43:47-8; 51:4, 31
Consumer access, 51:5, 23; 57:4-5
Additional facilities, creating, 49:25-6
Agency, creating, 48:22-4
Contemporary arts centre, establishing, 48:6-7, 50-1; 49:5
Creativity, stimulating, 48:5-6, 12, 22-3; 50:8, 19-20; 51:28; 52:13-5; 53:4
See also Canadian Broadcasting Corporation—French network
Cultural initiatives program, 18:30-1; 26:12-3; 37:22; 43:35
Halifax Art Gallery project, 65:30-2
Vancouver Art Gallery, 31:15-8
Design in applied arts and crafts, support, 49:5, 12-4
Economy, stimulating, 51:12, 24, 28
Education, 51:5, 21-3
Employment, availability, 24:16; 25:4, 16; 36:28; 54:16
Expenditures, percentage of federal spending, 51:11
Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, 35:24-6; 37:22; 43:27, 40, 43
Federal role, 19:5; 35:24-5; 48:45; 50:27
Francophone, anglophone exchange, Secretary of State Department program, 53:35
Funding
"Arms length" mechanisms, 43:32; 48:5, 14-20, 25, 36-9, 42; 49:5, 9, 16-7; 51:5, 9, 15-6, 22, 31; 52:12; 57:4
Canada Council, 19:5, 20-1, 24-5
Federal/provincial/municipal governments, 19:7-9; 24:15; 26:7; 48:23, 44-5; 49:19-20, 26; 51:9, 13, 20-1
Lotteries, 2:13-5; 17:7; 37:22; 40:13-4; 42:14; 43:16, 40
See also Sports pool—Revenue distribution
Private sector, 19:21; 48:44; 49:10
Professional/amateur, elitist approach, 48:28-9, 43-3; 49:17-24, 31-2; 51:9-10, 20-2; 52:6, 11, 28; 65:51-3
Review, 2:35-6; 37:22-3; 48:51
Sources, inconsequential, 43:46-7
Income tax, Nov. 12/81 budget measures, effect, 25:26-7
Industrial policy, relationship, 50:4; 47:4-5
International activities, agency, establishing, political implications, etc., 49:5, 15-6, 28; 62:13-4
International activities, Canada Council funding, 19:25-6; 49:13-4, 27-8
Market, foreign domination, 9:1-2; 25:7-9
Ministerial responsibility, diversification/centralization, 49:5-6, 29
Parliament, role in policy-making, 51:9-10, 22, 25-7
Performances/sports events, attendance, comparison, 19:17; 51:29
Performing arts, funding, 51:18
Policy, Communications Department establishing, 65:41-2
Programs, francophones outside Que., 18:22-4; 52:5-6, 11
Promotion and development, assistance
National Arts Centre, 24:16-8, 22
National Library, 30:8-9
Public perception and support, 19:15-7; 43:47-8; 49:10-1
Tax incentives, introducing, 49:8-10
Quebec, 48:15
See also above Programs
Regional development, 51:5-6, 9, 13-4, 19
Research and development, Canada Council involvement, 49:30-1

Culture and arts—*Cont.*
Technological advances, pay-TV, video cassettes, etc., impact, Canada Council position, 19:21-3; 48:8
Thunder Bay Orchestra, 19:18
United States, influence, 48:49; 50:20-1; 58:21
Visual arts, galleries, travelling exhibitions, National Museums co-operation, 19:23-4
Women, representation, 60:9-10
See also Canadian Broadcasting Corporation—Programming, Arts; Federal Cultural Policy Review Committee; Film Development Corporation—Canadian; Loto Canada; Multiculturalism—National cultural institutions; Native people; Secretary of State Department—Arts and culture branch; Sports

Cultures Canada, *see* Multiculturalism

Curran, Mr. Alex (Assistant Deputy Minister, Space Program, Communications Department)
Communications Department estimates
1980-1981, main, 1:24-6
1981-1982, main, 17:13-5
1982-1983, main, 31:24-5

Cyr, Mr. Alexandre (L—Gaspé)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, main, 34:22-4, 27
Point of order, questioning of witnesses, 34:27

da Costa, Mr. Manuel (Assistant Director, Multiculturalism, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 47:21-2

Daigneault, Mr. Mike (Director, T.V. News and Current Affairs, English Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 6:6, 16-26; 7:1-5; 8:11, 15-7, 40
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 11:12-4; 15:28-30

Dalfen, Mr. Charles (Vice-Chairman, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1980-1981, main, 3:17-9, 27-9; 4:6-8, 11, 14-6, 25-7, 34-8

Dance, *see* Royal Winnipeg Ballet

Davey, Geoff, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Parliamentary reporter

David, Mr. Raymond (Vice-President and General Manager, French Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 6:14; 7:23-4, 36-7; 8:31-5, 38, 41
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 11:11-2, 16-7; 12:11-2, 32; 15:11, 21-2, 32; 16:18, 21, 37-40

Dawson, Mr. Dennis (L—Louis-Hébert; Parliamentary Secretary to Minister of Employment and Immigration)
Canadian Broadcasting Corporation
Auditor General comprehensive audit program, 8:11-3, 26; 17:26-8
Ms., 8:27; 16:24-5
English/French networks, 15:21
Estimates
1980-1981, main, 7:11-5, 26-7; 8:11-4, 24-8
1981-1982, main, 15:17-24, 27, 33-4; 16:24-5
1982-1983, supplementary (B), 38:28-9
Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, 38:28-9
French network (Radio-Canada), 15:17-23, 27

Dawson, Mr. Dennis—*Cont.*
Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
In-depth study, orders of reference, Committee requesting, 8:28
Management evaluations, 7:11-5
NABET strike, 15:17-9, 22-3
Programming, 4:19-20
Programs, 15:19, 23-4
Radio programs, 15:27
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Elections, etc., responsibilities, eliminating, 3:13
Estimates, 1980-1981, main, 3:13-6; 4:19-23
Estimates, 1981-1982, main, 14:33-6
Licence application, Telemedia/Cap Rouge, 4:20-3; 14:33
Communications Department estimates, 1981-1982, main, 17:26-8
Film Board estimates, 1981-1982, main, 9:3
Organization meeting, 1:7-8
Points of order
Documents, 7:26-7
Orders of reference, M., 8:28
Questioning of witnesses, 3:4, 29; 4:18; 9:3; 38:28
Reports to House, M., 17:26-8
Witnesses, 3:15-6; 8:13-4, 28
Radio, 14:33-6
Satellites, earth stations, 3:13-4
Television, 3:13-5

de Jong, Mr. Simon (NDP—Regina East)
Broadcasting, 3:19-22; 4:28-9; 6:30-2; 39:21, 30; 56:22-7
Canada Council, 21:24-6
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:12-5, 21-4, 27
Canadian Broadcasting Corporation
Advertising, 8:23
Drama productions, 6:17-8
Estimates, 1980-1981, main, 6:16-8, 30-2; 7:22-6; 8:23-5
French network (Radio-Canada), 7:22-3
Mandate, adequate financing, 8:24
Programming, 6:18; 7:24-6; 8:23; 56:27
Programs, 6:16-7
Regina, facilities, 6:17
Staff, 7:23-4
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1980-1981, main, 3:19-22; 4:27-9
1981-1982, main, 13:13-5
1982-1983, main, 33:16-9
1982-1983, supplementary (B), 39:17-22, 29-30
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, mandate, 39:21-2, 29-30
Communications Department estimates, 1980-1981, main, 1:19-23
Culture and arts, 2:35; 19:21-4
Federal Cultural Policy Review Committee, 13:14
Report, 56:22-8, 36-7
Film Board estimates, 1981-1982, main, 9:12-4
Film Development Corporation, 2:32-5
Film industry, 2:33; 9:12
Freedom of information, legislation, 22:27
National Arts Centre
Broadcasting, 24:21-2
Estimates, 1982-1983, main, 24:14-6, 21-2
Programming, 24:15-6
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:22-6
Organization meeting, 1:7
Points of order
Documents, 9:12-3
Ministers, 1:11
Questioning of witnesses, 39:18; 56:37
Witnesses, 39:18
Radio, 56:23, 36-7

de Jong, Mr. Simon—*Cont.*
Satellites, 1:22-3; 39:20
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:32-5
Social development and research, 22:19
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:16-9, 27-8
Telecommunications, 1:19-22; 13:14-5
Telephone service, 39:18-9
Television
Audience fragmentation, 56:24
Pay TV, 6:32; 8:24; 13:12-4; 33:16-8; 39:19-21
Satellites, 39:21-2

Deniger, Mr. Pierre (L—La Prairie; Parliamentary Secretary to Minister of State for Multiculturalism)
Organization meeting, 1:8

Desmarais, Mr. Louis R. (L—Dollard; Parliamentary Secretary to Minister of Labour and Minister of State for Fitness and Amateur Sport)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 45:32-3, 36, 42
Sports pool, 45:32-3

DesRoches, Mr. Pierre (Vice-President, French Television, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates
1980-1981, main, 7:10-1, 35-6
1981-1982, main, 12:32-3; 15:11, 21; 16:10-1, 26, 29-35, 42
1982-1983, main, 34:22-4
1982-1983, supplementary (B), 38:23-4
1983-1984, main, 62:15-7, 27-8
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 53:33-8

Dion, Mr. Rolland (L—Portneuf)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 8:32-3
Point of order, questioning of witnesses, 1:32

Disabled and handicapped
Opportunities, increasing, 35:17
Sports, participation, 36:24
See also Canadian Broadcasting Corporation—Closed-captioning; Television—Deaf persons

Disabled and the Handicapped (Special) Committee
Obstacles, report, recommendations, implementing, 64:7
See also Telecommunications

Disarmament, arms control
Project Ploughshares, 60:28-9
See also Film Board—Films, *Eleven Steps to Survival, If You Love This Planet*

Disney report, *see* Culture and arts—Artists

Divorce
Federal/provincial jurisdiction, 28:15-7, 21
Legislative review, 63:5

Domville, Mr. James de B. (Government Film Commissioner and Chairman, National Film Board)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 57:4-27; 60:23-32
Film Board estimates, 1981-1982, main, 9:1-12
Film Board estimates, 1982-1983, main, 20:4-26

Dorais, Mr. Léo (Assistant Deputy Minister (Arts and Culture), Communications Department)
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 31:22

Duclos, Mr. Louis (L—Montmorency-Orléans; Parliamentary Secretary to Minister of External Affairs)
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:7

EPF, *see* Established programs financing

Earth stations, *see* Satellites

Economic recovery, *see* Technology

Economic summit, Ottawa, July 20-21/81, radio and TV broadcasting, NABET and journalists strikes, possible interruption, 16:10-1

Economy, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Regulation; Canadian Institute for Economic Policy; Culture and arts

Edmonton, *see* Canadian Broadcasting Corporation

Education
Canadian Broadcasting Corporation, programs, availability to institutions, 34:19-21
Canadian studies, federal funding, 2:10; 22:9-13; 32:5, 11-2
Cost sharing program with provinces, federal contributions, 2:9-10, 20, 36-7
Film inventory in public school system, 50% Canadian content, Film Board goal, 9:7
Heritage language training, Scarborough Board of Education, refusal, 2:38
Official languages policy
Assistance to provinces, 2:7; 64:8
Minority groups, expenditures, 2:23-4; 47:33
Post-secondary level, agreement with provinces, 2:26-8; 32:5, 8-10; 35:22-3; 64:17-9
Post-secondary level, expenditures, 2:24-6
Second language teaching, funding, 2:10; 32:5
See also Immigrants—Language training
Official languages retraining, young workers, funding, 2:19-20
Post-secondary, federal funding, agreements with provinces, 18:13-4; 35:26-9
Established programs financing, 32:22-4; 35:28-31, 38; 64:10-1, 20-1
Post-secondary institutions, federal government encouraging attendance, 18:29-30
Women engineers, shortage, Film Board film, *I Want to be an Engineer,* 60:6-7; 63:19
See also Culture and arts; Multiculturalism; Radio—Community; Student loans; Universities and colleges

Elie Fibre Optic Field Trial, *see* Fibre optics

Employment
Technology, impact, interdepartmental study, 31:12-5
See also Broadcasting; Culture and arts; Horse races; Sports Pool Corporation—Job creation; Telephone service—Customer-owned equipment; Women; Youth

Employment and Immigration Department
Affirmative Action Divison, role, 28:7, 14
See also Unemployment

Epp, Hon. Jake (PC—Provencher)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:16-20
Lotteries, 42:16-20

Erola, Hon. Judy (L—Nickel Belt; Minister of State for Mines; Minister of Consumer and Corporate Affairs)
Advisory Council on the Status of Women
Information services, 63:17-8, 31
Ministerial involvement, 63:4-5
Role, 63:16-7
Divorce, 63:5

Erola, Hon. Judy—*Cont.*
Education, 63:19
Film Board, Women's Studio "D", 63:19
Garnishment, 63:6
Income tax, child-care deductions, 63:15
Labour Department, Women's Bureau, 63:7
Pension reform, women, 28:12-3; 63:6
Pornography, 63:10-1
Secretary of State Department, women's programs, 63:7, 34
Status of Women Canada
Co-ordinator, role, 63:4, 7, 31
Mandate, 63:5-7, 31
Ministerial responsibility, 63:4-7, 14
Research reports, publicizing, 63:23-5
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:4-22
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:4-36
Supreme Court, Bertha Wilson, Mar. 4/82 appointment, 63:5
Television, pay TV, 63:8-10
Unemployment insurance, 63:34-5
United Nations Status of Women Commission, 63:6-7
Women
Employment, 28:10-2, 16-7; 63:5-8, 11-4, 20-1, 27-30, 35-6
Federal-provincial conferences, 28:9; 63:6, 13-4
Rights, protection under Human Rights Act, 63:5, 35-6
Sexual stereotyping, 63:6, 9-10
Status, federal/provincial fiscal responsibilities, 28:21-2
Status, standing committee establishing, 63:5, 25-7
Violence against, 63:5, 32-3

Established programs financing (EPF), *see* Education—Post-secondary

Estimates, *see* Orders of reference

Ethnic stereotyping, *see* Advertising

Europe, *see* Satellites—Large Satellite Program; Sports pool; Television—Cable TV, French-language

European Parliament, ban on seal fur imports, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network (Radio-Canada), News coverage

Executive Committee of the United Church of Canada, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Athletic Contests and Events Pools Bill

Explorations program, *see* Canada Council

Exports, *see* Broadcasting—Canadian production; Canadian Broadcasting Corporation—Programs, Sales; Film industry—Distribution

Extension of Services to Northern and Remote Communities Committee, *see* Broadcasting—Northern and remote areas

Federal Cultural Policy Review Committee (Applebaum-Hébert)
Additional members, 2:23
Canada Council submission, 19:6-9
Canadian Broadcasting Corporation presentation, 16:17
Canadian Institute for Economic Policy submission, 50:4
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, role, 13:14; 31:28-9
"Culture", definition, parameters, 48:16, 21-4, 35-6, 42; 52:6
Fédération des Canadiens-français submission, 52:29
Film Board submission, 20:25; 51:14
Film Development Corporation presentation, 10:33
Independence, 2:20-3
National Arts Centre, submission, 24:5, 14, 17-9

Note: See page 1 for Dates and Issues

Federal Cultural Policy Review Committee—*Cont.*
Report, 2:13, 23; 13:24; 17:6, 21; 18:26; 26:6-7, 12-8, 27; 30:6, 9-11, 21; 38:16-7; 40:16; 47:31; 48:4-58; 49:4-33; 50:4-29; 51:4-32; 52:5-30; 53:4-47; 54:4-26; 55:4-41; 56:4-38; 57:4-27; 58:5-50; 59:4-33; 60:4-32; 61:4-50; 67:9-11
Communications Department, working groups, 26:13-6; 38:16
Conference of the Arts, public meetings, 51:4-7, 10-1, 20, 29
Feedback from participants, 47:31; 48:4, 9; 51:4; 55:4, 19-20; 56:4; 57:4, 7, 12; 58:5, 29; 60:4-5; 61:5, 25
Multiculturalism, omission, 53:27; 60:17
Radio, treatment, 56:6; 61:6
Recommendations
Cabinet review committee, 35:35-6; 37:21-3
Cost to implement, 48:50-1; 51:11, 24; 53:5-6, 42
See also Canada Council—Arts; Canadian Broadcasting Corporation—Programming, Regional; Culture and arts; Film Board—Re-structuring
Reports to House, 66:3-16; 67:4
Vision, priorities, lacking, 51:6, 18-9; 57:5
Role, 17:21; 26:12-7; 30:11; 48:6, 13-4
See also Canada Council—Arts; Canadian Broadcasting Corporation; Culture and arts; National Museums of Canada; Organizations/individuals appearing and briefs submitted; Voluntary organizations

Federal-provincial relations, *see* Communications; Culture and arts—Funding; Divorce; Education—Cost-sharing—Official languages policy/bilingualism—Post-secondary; Fitness and amateur sport—Funding; Human rights; Lotteries; Multiculturalism; Olympics—1988 Winter Games; Secretary of State Department—Constitutional talks; Social development and research—Funding; Sports pool; Sports Pool Corporation—Powers; Television—Cable TV; Women

Fédération des Canadiens-français, *see* Federal Cultural Policy Review Committee

Fédération des Francophones Hors Québec Inc.
Role, 52:5
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report

Fergus-Elora Cable TV, *see* Television—Cable

Fibre optics, Elie Fibre Optic Field Trial, Man., 65:39

Film Board
Budget, dollar value decreasing, 20:6-7, 16-7
Canadian Broadcasting Corporation, relationship, 20:10, 21-2; 34:20-1; 57:8, 18, 26
Children's programming, 57:9-10, 23-4; 60:7-9, 14, 30-1; 63:18
Co-productions with CBC and Film Development Corporation, 20:10, 15-7
Co-productions with foreign countries, funding, 2:30-2
Crown Corporation status, granting, 57:5, 10, 13, 16
Distribution
Both official languages, 57:26-7
Marketing priorities, 67:31-2
Television, 60:22-3, 31
See also below Women's Studio "D"
Efficiency, 57:12-3
Electronic film library, cable channel, etc., establishing, 9:8-10; 57:9, 14, 17-21, 24-5; 60:30
Estimates, 1981-1982, main, 9:1-13
Estimates, 1982-1983, main, 20:4-27
Expenditures, breakdown, 57:11-2
Film inventory, 20:5; 34:20-1; 57:7-8; 60:5, 31
See also Education

Film Board—*Cont.*
Films
After the Axe, 57:7
Animations, 57:12
Challenges for Change, replacing with *Perspectives,* 9:10-2
Dream of a Free Country, 60:7
Eleven Steps to Survival, 60:26
If You Love this Planet, 20:7; 57:13, 24; 60:7, 11-3, 19-23, 26-9; 63:19
It is Just Better, 60:7, 30
Julie O'Brien, 60:7
La Nuit de la poésie I & II, 20:26-7
La Surditude, 20:7
Le Confort et l'Indifférence, 20:7
Les Adeptes, 20:7
Mon Oncle Antoine, 25:17-8
Not a Love Story, 20:7; 52:13; 60:7, 11-3, 19, 23-5; 63:19
Political controversy, balance, 60:26-9
Portrait of the Artist as an Old Lady, 60:7
Public accessibility, 20:12-3, 21-2; 50:28-9; 57:8-9, 14, 16-20, 24; 60:7, 18-9, 22, 30-1
Sale to private industry, 20:11-2
Santé Afrique, collaboration with CIDA, 9:5
The First Winter, 20:7
The Sweater, 20:7
The Tender Tale of Cinderella Penguin, 20:7
The Tin Flute, 20:10, 15-7; 57:12-3; 60:25; 62:22
The Wars, 57:13
The Way it is, 60:7, 30
Zea, 20:7
See also Education—Women
French-language productions and training, 52:9-10
See also below Re-structuring
History, 20:4; 25:5
Mandate, 2:9; 20:20, 23-6
Expanding, 9:4-7
Native people training program, 60:9
Priorities, public awareness, research and development, international role, 9:2-3; 57:8-10, 13, 16; 60:6, 18
Regional offices, closures, 57:19-22
Regional productions, 57:6-7, 20-1, 27
Re-structuring, Federal Cultural Policy Review Committee recommendation, 48:6, 25, 38, 50-1, 57; 51:21; 52:26; 54:13-4; 55:24; 57:5-10, 23; 60:6, 18-20
French-language productions, effect, 52:10-5
Women film-makers, effect, 60:5, 8, 21-2
Role, 9:2; 20:4-5, 8, 17; 48:38; 54:14; 57:6-7; 60:7-8, 24-6
See also below Women's Studio "D"
Self-sufficiency, 20:20
Technological advances, video, etc., experimenting, 20:5-8, 20-3
Women's Studio "D"
Budget, 60:11-2
Distribution, 60:4-6, 13, 19-22, 25
Role, operations, etc., 57:6; 60:4-14, 18-23, 28; 63:18-9
See also Film industry—Women's role
See also Broadcasting—Canadian production; Canadian Broadasting Corporation; Culture and arts; Federal Cultural Policy Review Committee; Film Development Corporation; Film industry—Development assistance—Distribution; Museums of Canada; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report—Film Board estimates; Public Archives; Telecommunications—Telidon system; Television—Cable TV—Pay TV; Voluntary organizations

Film Canada, *see* Film Development Corporation

Film Development Corporation
Advisory Board, meetings, 2:33
Broadcast development fund, *see* Broadcasting—Canadian production
Canadian content, funding procedures, 10:9; 25:8-9, 19-20; 58:21-6
Canadian culture, promoting, 25:7-8, 16-9; 58:7
Chairman, appointment, 58:5
Chairman Michel Vennat, conflict of interest, 10:5-7, 27-8, 31-4
Conflict of interest guidelines, 2:30
Cultural reality, films reflecting, *Les bons débarras/The Hounds of Notre Dame/Ticket to Heaven/Desperado,* 10:12-3
Estimates
$1.5 million additional from previous year, 10:16
1981-1982, main, 10:1-34
1982-1983, main, 25:4-28
Expenditures, 10:15, 20-1; 58:7, 22-3
Film Board, comparison, 10:15; 60:7-8, 25
Film Canada, 25:21
Film exports, number and income, 10:14-5; 25:9-10; 34:14
Film production in languages other than two official languages, 10:21-2
Films
Atlantic City, 10:9; 19:16; 25:5, 8-9
Bonheur d'occasion, 58:23; 60:25
Distribution rights, Home Box Office, 2:34; 34:14
Kamouraska, 25:5, 16
Les bons débarras, 10:8; 25:9, 17
Les Plouffe, 10:8-9, 24; 19:16; 25:5, 9, 16, 20-1; 57:23; 58:23
Maria Chapdelaine, 58:23; 62:22
Meatballs, 25:27; 55:7, 35; 57:14-5; 60:7
Porky's, 25:27; 55:7, 11, 33-5; 57:14-6
Quest for Fire, 19:16; 25:5-7, 17; 58:26
The Grey Fox, 57:14-6, 23; 58:23
Ticket to Heaven, 19:16; 25:5, 9, 16; 26:8
Tribute, academy award nominee, 10:9
Who Has Seen the Wind, 25:5, 9, 16; 55:7, 34-5, 40
Why Shoot the Teacher, 55:34-5
Finances, investigation by Secretary of State Department, 2:32-3
Income, domestic/foreign sales, 10:18-20; 25:27
Income, generating through investment and loans, self-sufficiency, 10:13-5
Income tax, Nov. 12/81 budget measures, effect on investment, 25:24-6
Investments, 1981-1982, decrease, 10:16-8
Mandate, expanding, 10:34-5; 48:57; 58:6-8, 16, 22
McCabe, Michael, executive director, resignation, 2:28-35
Members of Parliament, supporting, 25:7, 23
Production, Exhibition and Marketing Task Force report, 25:27; 26:8
Role, 10:4-5, 22-4; 25:4-7; 55:29; 58:6-7, 12-3
Video cassette distribution, 25:12-4
See also Federal Cultural Policy Review Committee; Film Board—Co-productions with CBC; Film industry—Distribution; Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Federal Cultural Policy Review Committee Report; Television—Pay TV

Film industry
Australian/Canadian, critical and commercial success, 10:7; 25:18-9, 25-6; 48:49, 55; 55:7, 33-6; 62:23
Branch plant of U.S. industry, 20:4
Canadian films, public attitude, 25:16, 22
Canadian productions, "scaffolding", 50:23-4
Costs, investments, profits, etc., U.S./Canadian production, 10:25-30; 25:6-7, 27; 26:21; 55:5, 12-3, 17
Development assistance, 1:31; 2:33; 25:6; 26:7-8; 57:5
Canadian Broadcasting Corporation role, 10:30; 25:5
Film Board role, 9:12; 25:5

Film industry—*Cont.*
Distribution
Canadian distributors, access, assisting, 55:15-7, 36-40; 57:16; 58:9-13, 19-21, 24-5
Export market, international and commercial appeal, 55:4-7, 11-2, 15-7, 26-7, 30-5; 57:14-5, 23; 58:20
Federal role, 25:14-6, 26; 48:53-4; 58:9
Film Development Corporation funding, problems, 10:10-2; 55:8-9
Foreign domination, 25:9-10, 14-5; 31:22; 50:5, 8-9; 55:5, 15, 29-31, 35; 58:24
Pay-TV, 25:10-3, 22; 26:7-8; 37:6-7; 55:35, 39
The Wild Pony, 53:38-9; 54:15-6, 20-1; 55:36
Quebec, 58:11
Theatre chains, quotas, introducing, etc., 55:7-9, 30, 40-1; 57:25-6; 58:19, 24-5
United States film companies, agreements, 58:24
Distributors, production, financing, 55:37-8
Federal agencies, co-operation, 60:24-5
French language films, 25:11, 17-8, 20-1
International appeal, uniquely Canadian films, 54:5, 15-6; 57:15, 18
Investment incentives, capital cost allowance, 10:20-1; 17:6-7; 25:10, 18-27; 26:8; 37:6-8, 17; 50:11, 23-5; 55:10, 13, 24, 27; 58:7-8, 12, 23; 61:12; 67:31
Investment incentives, production companies as beneficiaries, 55:9-13; 59:10
Investment, provincial security commissions, guidelines, 10:30-1
Production, federal involvement, credit granted publicly, 25:21
United States
Investment, 55:17-8
See also above Distribution
Women's role, expansion, Film Board Studio "D" recommendations, 60:9-18, 31
See also Australia; Canadian Motion Pictures Distributors' Association

Fitness and amateur sport
Fitness Survey, 36:12-4, 29
Funding
Diverting to other programs, 42:37-8
Federal-provincial co-operation, 43:12, 16-9, 26-7
Lotteries, 40:13-4
Needs, 42:33-7, 42-4, 47-8; 43:26-7
See also Sports pool—Purpose—Revenue distribution
Promotion and information, effectiveness, 36:9-14, 29
Voluntary participation, 32:16; 42:36-8, 44
See also Loto Canada—Revenue distribution; Senior citizens; Sports; Sports pool—Revenue distribution

Fitness and Amateur Sport Program
Amateur sports organizations, confidence, 42:47
Estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:4-31
Mandate, 36:5-7, 24
Organizations, funding criteria, 36:16, 28-9
Physical activity week, co-ordination, 36:5-6, 10
Sport Canada, Director General Abby Hoffman, appointment, 42:47
Staff, 36:10-1, 15
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Athletic Contests and Events Pools Bill—Estimates, 1982-1983, supplementary (B)

Fleming, Hon. Jim (L—York West; Minister of State for Multiculturalism)
Advertising, federal, 23:25
Australia, 47:19
Bilingualism and Biculturalism Commission, 47:23
Broadcasting, ethnic programs, 23:35-6; 47:19

Fleming, Hon. Jim—*Cont.*
Immigrants, 23:14; 47:7-10, 14
Immigration, regulations, 47:8, 29
Kent commission, recommendations, 23:5-6, 37-9; 33:4-5
Media, censorship, 23:25-8
Multiculturalism
Canadian family tree, 23:32
Communications, 47:9, 20
Conference on Immigrant Women, 23:7, 36; 47:9
Constitution, 23:7; 47:7
Consultative Council, 23:9; 47:23-5
Contributions, media portrayals, 23:21-2
Cultures Canada, 23:41
Demographic statistics, 47:7-8
Education initiatives, 47:9, 32
Encompassing all Canadians, 23:9-11
Ethnic "chair" program, 47:22
Ethnic identity, grants, etc., 23:33-5; 47:8-9, 13
Ethnic press, 23:29, 38
Heritage language program, 23:8; 47:7-9, 20, 32-3
National conference, 23:8
Non-francophones in Que., 23:12-3
Policy, 23:6-7, 11
Provincial programs, 23:7; 47:19-20
Research, 47:9-10, 30
Use of languages other than 2 official languages, 23:31-2
Visible Minorities and the Media Conference, 47:7-9, 32
Multiculturalism Directorate
Advertising, 47:27-8
Ethnic histories, 23:33, 41
Expenditures, 23:10, 18-9; 47:14
Mandate, 23:21, 29-30
Professional services, budget, 23:15, 39
Race relations secretariat, 23:23-4; 47:7, 13, 26-9
Re-organization, 23:19-20; 47:12-3, 29-30
Staff, 23:14, 19; 47:23-4
Race relations
Consultative Council on Multiculturalism, reports, 23:16-8
Gallup Poll, 23:8-9, 15-6, 23-5, 40
Human Rights Commission, role, 47:12-4, 26
National conference, Vancouver, 23:9, 23; 47:7-9, 32
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 23:5-41
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 47:6-33
Universities and colleges, ethnic studies, 23:32
Voluntary organizations, 47:10, 17

Flis, Mr. Jesse (L—Parkdale-High Park; Parliamentary Secretary to Minister of Transport)
Broadcasting, 5:22-3
Canadian Broadcasting Corporation
Estimates, 1980-1981, main, 5:21-3
Estimates, 1981-1982, main, 12:18-20
Programming, 12:20
Programs, SCTV, *Molly Earl's Crazy Crafts,* 12:19
Toronto facilities, 12:19-20
Education, 2:36-8
Film Board estimates, 1981-1982, main, 9:13
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:12-5
Points of order, documents, 9:13
Points of order, questioning of witnesses, 1:33
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:36-9

Football, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming, Sports

Fortier, Mr. André (President, Social Sciences and Humanities Research Council)
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:4-13, 16-29

Fortier, Mr. Jean-Jacques (Vice-Chairman, Canada Council)
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:4-27

Forum for young Canadians, *see* Student exchange programs

Fournier, Mr. Jean (Senior Assistant Deputy Minister, Communications Department)
Communications Department estimates
1980-1981, main, 1:19-20, 26-7
1981-1982, main, 17:19
1982-1983, main, 26:25-6

Fox, Hon. Francis (L—Blainville—Deux-Montagnes; Secretary of State; Minister of Communications)
Australia, film industry, 37:7
Broadcasting
Canadian content, 2:9; 17:20-2; 37:6-9, 15-8, 26-8
Canadian production, stimulating, 65:28-30, 35; 67:17-8, 31, 36-8
Employment, 37:15, 28
Frequency assignments, 17:9, 25-6
Legislation, 2:9, 16
Native productions, 65:35
Policy, establishing, 17:21; 37:5-6, 14-6, 19, 26-7; 65:30, 41-2; 67:30-1
Program balance, 1:27; 17:12-3, 16-7
Public systems, comparison, 17:20
Canada Council, 17:18; 18:25-6
Canadian Broadcasting Corporation
CBC-2, 17:18-20; 31:23
Co-production with foreign countries, 2:30-2
Mandate, 65:35-6
Marketing division, 67:32
Northern services, 67:34-5
President Al Johnson, resignation, 17:29
Programming, 17:18-20; 37:4-5; 67:17-8, 29-30
Services, extension, northern and remote areas, 65:50
Toronto, facilities, 67:23
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Commissioners, resignations, 2:40-1
Efficiency, streamlining, 65:49
Licensing process, Hardin allegations, 1:17-9
Regulatory reform, 65:49
Citizenship, 18:9-12
Communications, Communications Research Centre, 65:37, 49; 67:27
Communications Department
Estimates
1980-1981, main, 1:10-33
1981-1982, main, 17:4-29
1982-1983, main, 26:4-30; 31:4-29
1982-1983, supplementary (B), 37:4-32
1983-1984, main, 65:27-54
1983-1984, supplementary (B), 67:11-38
Programs and services, etc., 1:14; 26:4-11
Role, 17:28-9; 26:4-5
Staff, 65:32-3
Communications, federal-provincial jurisdiction, 1:21
Computers, 65:40
Copyrights, 26:8, 14-5, 18; 37:22-4; 65:33-4
Culture and arts
Agencies, staffing, 2:35
Antonine Maillet prize, 18:22
Artists, 18:25; 67:22-4
Conference of the Arts, 17:19

Fox, Hon. Francis—*Cont.*
Culture and arts—*Cont.*
Cultural initiatives program, 18:30-1; 31:16-8; 37:22; 65:30-2
Employment, 37:28
Francophones outside Que., 18:23-4
Funding, 2:35-6; 37:22-3; 65:52-3
Policy, 65:41-2
Promotion and development, assistance, 2:9, 14-5; 17:6-7
Education
Cost-sharing programs, 2:9-10, 20, 37
Heritage language training, 2:38
Official languages policy, 2:7, 10, 24-7
Official languages retraining, young workers, 2:19-20
Post-secondary, 18:13-4, 30
Federal Cultural Policy Review Committee, 2:13, 22-3; 17:6, 21, 26; 26:6-7, 12-8; 31:28-9; 37:21-3
Film Board, 2:9, 30-2; 67:32
Film Development Corporation
Advisory Board, meetings, 2:33
Conflict of interest guidelines, 2:30
Films, distribution rights, 2:34
Finances, investigations, 2:32
McCabe, Michael, resignation, 2:28-32
Film industry
Development assistance, 1:31; 2:33; 26:7-8
Distribution, 37:6-7
Investment incentives, capital cost allowances, 17:6-7; 37:6-8, 17; 67:31
Freedom of information, legislation, 31:4-12
Government services, information, accessibility, 18:17-8; 37:26
Human rights, 2:10-1
Immigrants, 18:8-9, 12, 15-6
Industry, 37:25-6
Lotteries, 37:22
Microtechnology, 37:21, 26
Multiculturalism, 1:28-31
Multiculturalism Directorate, aims and objectives, 2:7-8
National anthem, legislation, 2:11
National Gallery, new building, 26:8, 12, 15
National Library and Public Archives, 2:9
National Museums of Canada, 17:6; 26:6
Official languages minority groups program, 2:7; 18:28-9
Open House Canada, 2:8
Points of order
Ministers, 1:11
Orders of reference, 2:16-7
Proceedings, 31:5-6
Questioning of witnesses, 1:32
Witnesses, 2:33
Public Service, official languages policy, 2:7
Publishing industry, 65:42-5
Satellites
Anik, 1:25; 17:9, 13-4, 24; 26:9-10, 20, 28; 37:13-4, 19-20, 29-31; 65:51
Earth stations, 1:14-7, 22-3; 17:10-8; 37:9-19, 30-2; 65:35, 51
Mobile satellite program, 67:33
Spar Aerospace, 67:21-2
Technology, development, 17:8-9; 37:13-4, 21; 65:36; 67:21-2
Secretary of State Department
Aims and objectives, 2:6-8, 11, 39
Arts and culture branch, transfer out, 2:12-3; 17:4-5, 29
Citizenship, role, 2:7; 18:13
Constitutional talks, 2:41
Estimates, 1980-1981, main, 2:5-19, 22-42
Estimates, 1981-1982, main, 18:6-31
Native citizens program, 2:8, 17
Translation bureau, 2:7, 38

Fox, Hon. Francis—*Cont.*
Secretary of State Department—*Cont.*
Women's programs, funding, 2:8, 17
Student exchange programs, 18:19-22
Technology, industry, competition, 67:25-7
Telecommunications
"Open-sky" policy, 17:13-6; 26:26-7
Public/private ownership, 1:22
Research, university program, 17:9
Technology, future development, etc., 1:11-2, 19-21; 17:8, 11-2; 26:9-11; 37:21, 25; 65:37-8; 67:15-6, 27-8, 35
Telidon system, 1:12-3; 17:4, 7-12, 22; 26:10; 65:37; 67:12-5, 27
Terminal equipment, 1:13-4
Videotex Consultative Committee, 65:40; 67:17
Television
Audience fragmentation, 37:28
Cable TV, 2:18, 39-42; 37:18-20; 65:28-9, 35; 67:19
Deaf persons, 17:9-10; 26:6
Northern and remote areas, 17:10, 17-8; 26:22, 28-9; 37:16
Pay TV, 17:10; 31:19-22; 37:6-8, 15-7
Satellite-to-cable, 67:19-20, 29-30
Satellites, 1:13; 17:24-5; 26:19-25; 37:9, 16-7, 31; 65:50
Specialty services, 65:35
United States domination, 17:12-3, 16-7, 24-5; 37:8, 15-6, 28-9
Unemployment, 65:48
United States, 65:49
Women, employment, 31:13
World Communications Year 1983, 26:10; 37:24-5; 65:51

France, broadcast policy, 61:12-3

Francophones, *see* Broadcasting—Canadian content—Canadian production—French-language stations; Canadian Broadcasting Corporation—Programming; Culture and arts; Film Board; Radio; Television—Cable TV—Satellites

Francophones outside Quebec, *see* Broadcasting; Canada Council; Canadian Broadcasting Corporation—French network (Radio-Canada), Accelerated coverage plan; Culture and arts—Programs; Fédération des Francophones hors Québec Inc.

Fraser, Mr. Ron (Vice-President, Corporate Affairs, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 15:10, 25

Fraud, *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Freedom of information, legislation
Cabinet decision, 31:4-10
Crown privilege, 31:8-11
Privacy, 2:11; 31:6-8, 11-2
Social Sciences and Humanities Research Council opposition, 22:26-7
See also Canada Council—Jury system; Canadian Broadcasting Corporation—Management evaluations; Public Archives—Legislation

Friendship centres, *see* Secretary of State Department—Native citizens program

Friesen, Mr. Benno (PC—Surrey-White Rock-North Delta)
Canadian Broadcasting Corporation
Affiliates, 14:25
Auditor General comprehensive audit program, 6:1-3; 17:27-8
Budget, 5:29
Co-production with foreign countries, 2:30-2
Estimates, 1980-1981, main, 5:28-30; 6:1-7; 7:1-5, 17, 26-8; 8:1-5, 13, 27-31, 39-40

Friesen, Mr. Benno—*Cont.*
Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Estimates, 1981-1982, main, 11:12-4; 15:10-3, 27; 16:25, 41-2
Management evaluations, 7:27-8; 8:1; 15:11
Management structure, 15:10-1
NABET strike, 15:27
News commentators, 6:5-7; 8:28-30
Parliamentary reporter for western Canada, 8:39
Programming, 5:28-9; 6:3-5; 8:1-4
Programs, 8:30-1, 39-40; 11:12-4
Staff, 5:28; 7:1-5; 8:4-5
1977 CRTC report, 15:12
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Canadian Broadcasting Corporation, relationship, 14:11; 15:12
Estimates, 1980-1981, main, 3:16-9, 30; 4:24-7
Estimates, 1981-1982, main, 14:11, 23-5
Communications Department estimates, 1981-1982, main, 17:27-30
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 31:15-8
Culture and arts, 31:15-8
Education, 9:7
Film Board
Co-production with foreign countries, 2:30-2
Estimates, 1981-1982, main, 9:4-7
Mandate, 9:4-7
Film Development Corporation, 2:28-30
Points of order
Documents, 5:28
Meetings, 4:37
Questioning of witnesses, 3:29; 4:19; 5:33-4; 14:23-4
Reports to House, 17:27-8
M. 18:6-7
Witnesses, 8:13
Radio, religious stations, licence applications, CRTC policy, 3:16-9, 30; 4:24-6
CKWX, Vancouver, 4:26-7
Family Radio, 3:17-8; 14:24; 18:6-7
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:28-32
Secretary of State Department estimates, 1981-1982, main, 18:6-7
Television, cable TV, 14:24-5
Television, pay TV, 9:4; 16:41-2

Gagnon, Jean Louis, *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Commissioners

Gagnon, Que., *see* Canadian Broadcasting Corporation

Gallup poll, *see* Race relations

Gambling
Crime, relationship, 42:9, 13-4, 17, 23-5
Historical perspective, 42:8, 26

Garnishment, attachment and pension diversion legislation, women, impact, 63:6, 17

Garriock, Mr. N. (Managing Director of Television, English Services, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 7:26

Gauthier, Mr. Claude (Assistant Director, Administration and Finance, Canada Council)
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:17, 20-3

Gauthier, Mr. Jean-Robert (L—Ottawa-Vanier)
Education, 2:23-8
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:23-8

Gilchrist, Mr. Gordon (PC—Scarborough East)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:36-9, 41:8-10, 17

Gilchrist, Mr. Gordon—*Cont.*
Horse races, 41:8-9
Points of order, bills, 40:37
Points of order, meetings, 41:17
Sports pool, 40:36-9

Gingras, Mr. René (L—Abitibi)
Association of Canadian Television and Radio Artists, 54:19-20
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:14, 32
Broadcasting, 17:25; 39:28-9; 55:28-9
Canadian Broadcasting Corporation
Estimates, 1981-1982, main, 15:31-3; 16:32-5
Estimates, 1983-1984, main, 62:14-7
French network (Radio-Canada), 15:31-3; 52:19-20; 61:13-6
Northern services, 62:14-7; 67:33-5
Programming, 54:19; 55:27
Radio, 16:32-5
Services, 14:21-3; 26:27-9; 54:25
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Annual report, 39:11-2
Estimates, 1981-1982, main, 14:21-3
Estimates, 1982-1983, supplementary (B), 39:11-3, 28-9
Communications Department estimates
1981-1982, main, 17:23-5
1982-1983, main, 26:27-9; 31:22-5
1983-1984, supplementary (B), 67:33-5
Crown corporations, 48:37-9
Culture and arts, 48:36-8; 50:26-7
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:35-9; 50:26-7; 52:19-20, 26; 54:6, 19-20, 25-6; 55:17, 26-9; 58:47-9; 61:4, 13-7, 24
Film Board estimates, 1982-1983, main, 20:20-2
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:22-5
Film industry, 55:17, 26-7
House of Commons, 46:33; 62:14-7
Museums, 21:8, 15-7
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:8, 15-8, 26-7
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:31, 34
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, M., 5:1
Bills, 40:32
Documents, 40:14
Questioning of witnesses, 46:34
Satellites, 67:33
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 32:13-5
Telecommunications, 17:23
Television
Cable TV, 58:47-8
Northern and remote areas, 58:47-8
Satellites, 17:23-5; 31:23-5; 39:12-3, 16
Youth, 48:38-9

Global Television Network, *see* Television

Gordon, Mr. R. (Director General, Education Support Programs, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:25

Gould, Mr. Ron (Registrar, Canadian Citizenship, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1981-1982, main, 18:9-10

Gourd, Mr. Alain (Senior Assistant Deputy Minister (Policy), Communications Department)
Communications Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 37:25

Gourd, Mr. Alain—*Cont.*
Communications Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 67:28, 34

Gourd, Mr. Robert (L—Argenteuil-Papineau; Chairman)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:5, 8, 18, 23, 27-9, 35-6; 41:4-6, 13-8; 42:5-6, 29-30, 41; 43:5, 32-4; 44:5, 17-24; 45:8, 11-4; 20-1, 32-4, 37-9, 42, 45
Broadcasting, 52:17-8; 56:29
Broadcasting Bill (advertising on children's programs—C-311) (subject matter), 67:9-11
Broadcasting Bill (sexually abusive broadcasting—C-675) (subject matter), 67:9-11
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:4, 15, 27
Canada Council, jury system, 49:23-4
Canadian Broadcasting Corporation
Advertising, 53:31
English/French networks, 8:14-9; 15:23
Estimates
1980-1981, main, 8:14-23, 36-8
1981-1982, main, 11:25-6; 15:23, 27
1982-1983, supplementary (B), 38:4, 31
French network (Radio-Canada), 8:19-23, 36-8; 52:21-2, 29-30; 53:37-8
Labour/management disputes, 16:23
Programming costs, 53:31-2
Regional coverage, 13:22
Staff, 8:22; 53:46
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1981-1982, main, 13:22
1982-1983, main, 33:4
1982-1983, supplementary (B), 39:4, 13, 29, 31
1983-1984, main, 65:5
Communications Department estimates
1981-1982, main, 17:23
1982-1983, main, 31:6, 12
1982-1983, supplementary (B), 37:12, 23-4
1983-1984, main, 65:27, 33, 50, 54
1983-1984, supplementary (B), 67:11, 37
Copyrights, 17:23; 30:16-7; 37:23; 65:33
Culture and arts, 48:27-8; 49:23-4; 51:31
Election as Chairman, 1:7; 46:7
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:4, 7, 13-4, 27-8, 57-8; 49:23-6, 33; 50:14; 51:31-2; 52:17-8, 21-6, 29-30; 53:4, 9, 25, 29-31, 37-8, 46-7; 54:4; 56:4, 29-30, 37-8; 57:4, 27; 58:5, 25, 28-9, 32, 37; 59:4, 29-33; 67:9-11
Film Board estimates, 1982-1983, main, 20:4, 8-10, 20-2, 26
Film Board, re-structuring, 52:26
Film Development Corporation estimates, 1982-1983, main, 25:4, 12-3, 20-1, 24, 28
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:4, 31
House of Commons, 53:47
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, 24:4, 7, 22
National Library estimates, 1982-1983, main, 30:16-7, 24
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:4, 8, 11, 18, 26-8
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:7-10, 13-35
Public Archives estimates, 1982-1983, main, 30:16-7, 24
Rose, Mr., references, 53:4
Satellites, 58:37
Secretary of State Department estimates
1982-1983, main, 23:4-6, 11, 40-1; 32:4, 16
1982-1983, supplementary (B), 35:5-6, 12-3
1983-1984, main, 47:16-7, 25

Gourd, Mr. Robert—*Cont.*
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:4, 29
Sports pool, 44:21; 45:41-2
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:4, 7-8, 18-22; 29:4, 7-11, 18-20, 23, 27
World Communications Year, 1983, 65:50

Government expenditures, *see* Culture and arts—Expenditures

Government policy, public opinion polls, influencing, 42:28-9

Government services, information, accessibility, 17:28-9
Cantel, 37:26
Information Canada, Telidon system, etc., 18:17-9

Greenaway, Mr. Lorne (PC—Cariboo-Chilcotin)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1982-1983, main, 33:21-5

Halifax Art Gallery, *see* Culture and arts—Cultural initiatives program

Halliday, Mr. Bruce (PC—Oxford)
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:30-3

Hamilton, Ont., *see* Multiculturalism Directorate

Hansard, *see* Secretary of State Department—Translation bureau

Hardin, Herschel, *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Licensing process

Harquail, Mr. Maurice (L—Restigouche; Parliamentary Secretary to Minister of Regional Economic Expansion)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, supplementary (B), 38:29-31
Points of order, questioning of witnesses, 38:29
Points of order, witnesses, 38:31

Hart, Mr. Ralph (Senior Broadcast Policy and Industry Conditions Advisor, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1983-1984, main, 65:11
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 59:21-3, 26-8

Health and Welfare Department, *see* Computers

Hébert, Mr. Jacques (Chairman, Federal Cultural Policy Review Committee)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:6-7, 11, 14-5, 27, 36-42, 50-1
References, Senate appointment, 55:33

Hepburn, Mr. Ken (Assistant Deputy Minister, Technology and Industry, Communications Department)
Communications Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 67:20-1

Herbert, Mr. Hal (L—Vaudreuil)
Architecture, 51:17-8
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:15, 19-29; 44:17-8, 21-4; 45:11, 15, 20, 23-4
Broadcasting, 51:16; 53:18-9; 55:39; 58:9-11
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:6-9, 24-6
Canada Day, celebrations, 35:22
Canadian Broadcasting Corporation
Accountability, 53:18
English/French networks, 39:15-6
Estimates
1981-1982, main, 11:5; 12:17-8
1982-1983, supplementary (B), 38:13-4

Herbert, Mr. Hal—*Cont.*
Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Estimates—*Cont.*
1983-1984, main, 62:17-9
Programming, 53:19-20; 62:17-9
Canadian Forces, 36:17-20
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Autonomy, 51:16
Estimates
1982-1983, main, 27:8-10
1982-1983, supplementary (B), 39:14-6
1983-1984, main, 65:24-6
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 26:11-4
Copyrights, 48:15
Culture and arts, 19:7-9, 24-6; 48:14-6; 51:15-8
Education, 32:8-10; 35:22-3, 30-1
Federal Cultural Policy Review Committee, 26:12-3
Report, 48:14-9; 51:15-8; 53:18-20; 55:33, 36-40; 57:16-8; 58:9-11
Film Board
Crown Corporation status, 57:16
Electronic film library, 57:18
Estimates, 1981-1982, main, 9:13
Films, 57:16-8
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:15-20
Film industry, 55:36-7; 58:9
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:16-20, 26
Immigrants, 23:14
Loto Canada, 36:26
Multiculturalism, 23:11-3
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, 24:7-9
National Gallery, 19:26; 21:5-7
National Library estimates, 1982-1983, main, 30:13-6
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:5-8
Organization meeting, 1:7
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 40:27-9
Bills, 40:16; 44:17-8; 45:15, 20
Documents, 21:5; 40:15
Election of Vice-Chairman, M., 1:7
Meetings, 44:17, 24
Ministers, 20:8-9; 32:8
Orders of reference, 35:13; 38:14
Questioning of witnesses, 10:1-2; 28:8; 35:12; 38:13; 40:20-1, 27-9
Witnesses, 9:13; 10:2-3; 12:17-8
Public Archives estimates, 1982-1983, main, 30:13-6
Royal Winnipeg Ballet, 19:24-6
Satellites, 65:25
Secretary of State Department estimates
1982-1983, main, 23:5, 11-4; 32:8-10
1982-1983, supplementary (B), 35:12-3, 22-4, 30-1
1983-1984, main, 47:30-1
Social development and research, 22:19-22
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:19-22
Sports, 36:17-20, 23
Sports pool, 40:19-21; 45:23-4, 42-3
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:18-22
Television, 12:18; 27:9; 39:14-5; 65:24-5
Women, 28:20-2

Heritage Language Program, *see* Multiculturalism

Herrndorf, Mr. Peter (Vice-President, English Television, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates
1980-1981, main, 5:11, 22, 30-3; 6:16, 20-3; 7:2-4, 11-2, 25-6; 8:5-8, 11, 23, 28-9, 40
1981-1982, main, 11:10, 13; 12:11, 14; 15:14-5, 24-5; 16:9, 14-5, 28-30
1982-1983, main, 34:11-8, 26-8
1982-1983, supplementary (B), 38:28
1983-1984, main, 62:12-3, 24, 29-30
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 53:14-6, 24-9, 45-6

Hétu, Mr. Michel (Legal Adviser, Legal Services, Communications Department)
Communications Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 37:11

Hicks, Mr. P. (Project Director, Working Group on Post-Secondary Education, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 32:23

Hill, Mr. Vince (Director General, National Telecommunications, Communications Department)
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 31:26-7

Hind-Smith, Mr. (President and Chief Executive Officer, Cable Television Association)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 58:29-50

Hockey, *see* Lotteries—Quebec

Hockey Select, *see* Sports pool

Hoffman, Abby, *see* Fitness and Amateur Sport Canada—Sport Canada

Holmes, Mr. Jeffrey (National Director, Canadian Conference of the Arts)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 43:31-2, 35-48
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 51:8, 11, 14, 18-20, 24-8, 31-2

Home Box Office, *see* Film Development Corporation—Films

Horse races, off-track betting
Advertising restrictions, CBC, 41:9-10
Employment, providing, 41:7
Lotteries, effect on revenue, 41:7-11
Quebec race-tracks, closures, 41:8-11
See also Race tracks of Canada; Sports pool—Athelic events

Hospitality Canada, *see* Student exchange programs

House of Commons
Division bells ringing from Mar. 2-17/82, PC members refusal to vote, 46:19
Procedural reform, 42:20
Proceedings, radio and TV broadcasting, 26:27-8; 58:44
Bias, NDP and Official Oppostion, 6:23
Channel, availability during prime time, CBC use, 53:46-7; 62:14-7
Constitution of Canada (Special Joint) Committee, CBC handling, 5:12-3
NABET and journalists strikes, possible interruption, 16:10
See also Canadian Broaacasting Corporation—French network, Referendum debate; Satellites—Transponders
Quorum, party representation, 46:33

Howie, Hon. J. Robert (PC—York-Sunbury)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 7:8-11

Hudon, Mr. Roger (Vice-President (Television) Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:17-8

Human rights
Federal-provincial committee, study, 2:10-1
Legislative shortcomings, 2:10-1
Secretary of State Department, role, 32:4; 64:5-7
Funding, legal fees to challenge provincial language laws, 35:36-8; 64:7

Human Rights Act, *see* Women—Rights

Human Rights Commission, *see* Race relations—Gallup poll

Hylton task force, *see* Copyrights

IBC, *see* Inuit Broadcasting Corporation

Immigrants
Annual target, 140,000, 18:12
Ethnic groups, race relations, etc., program, funding, 18:27; 47:11-4, 26-7
Language training, children and women, 18:15-6; 47:7-10, 14
Services, departmental co-operation, 23:14
Services, funding cutbacks, 18:8-9
See also Multiculturalism—Conference on Immigrant Women

Immigration, regulation changes, results, 47:8, 11-3, 29

In the Chips, see Technology—Labour Department

Income tax
Budget, Nov. 12/81 measures, *see* Culture and arts; Film Development Corporation
Child-care deductions, women, input, 63:15
Incentives, *see* Australia; Broadcasting—Canadian production; Culture and arts—Promotion; Film industry—Investment incentives; Publishing industry
Reform, 42:23-5
See also Culture and arts—Artists; Lotteries—Government-sponsored; Sports pool; Television—Cable TV, Subscription; Voluntary organizations—Give-and-take

Income Tax Act provisions, artists and writers, report to House, 67:5

Indians, *see* Native people

Industry
Technological advances, assistance, 37:25-6
See also Culture and arts

Information Canada, *see* Government services

Intelsat Agreements, *see* Television—Satellites

International Telecommunications Union (ITU)
Conference, World Comunications Year 1983, 26:10
See also Broadcasting—Frequency assignment

International Year of Youth, 1985, Secretary of State Department role, 32:21-2; 35:16-8; 64:9

Interprovincial Lottery Corporation, *see* Lotteries; Sports pool—Viability

Intven, Mr. Hank (Executive Director, Telecommunications, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1982-1983, supplementary (B), 39:23

Inuit Broadcasting Corporation (IBC), *see* Canadian Broadcasting Corporation—Northern services

Irwin, Mr. Ron (L—Sault Ste. Marie; Parliamentary Secretary to Minister of Justice, Attorney General and Minister of State for Social Development; Parliamentary Secretary to Secretary of State for External Affairs; Vice-Chairman)
Broadcasting, 4:11-2
Canadian Broadcasting Corporation, English and French networks, 4:12-4
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1980-1981, main, 4:11-4
Communications Department estimates, 1980-1981, main, 1:24-6
Election as Vice-Chairman, 1:7-8
Organization meeting, 1:8
Point of order, meetings, 4:38
Satellites, 1:25-6
Telecommunications, Telidon system, 1:24-5
Television, cable TV, 1:26

Japan, *see* Tokyo

Jewett, Miss Pauline (NDP—New Westminster-Coquitlam)
Advisory Council on the Status of Women, 64:22-3
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:21-30, 35-6
Unemployment insurance, 63:35
Women, 63:22, 25-30, 35-6

Johnson, Mr. Al (President, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates
1980-1981, main, 5:2-33; 6:1-32; 7:6-24, 27-35; 8:1-13, 22-33, 37-9
1981-1982, main, 11:5-12, 15-9, 27-32; 12:4-7, 11-7, 20-30; 15:5-17, 20-33; 16:5-29, 36, 41
1982-1983, main, 34:4-17, 20-2, 25, 28-30
References, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Management evaluations, McKinsey report—President

Johnston, Mr. Kerry (Director, Multiculturalism Directorate, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 23:15
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 47:30

Joyal, Hon. Serge (L—Hochelaga-Maisonneuve; Parliamentary Secretary to President of the Treasury Board; Minister of State; Secretary of State)
Broadcasting, 64:11
Canada Day, celebrations, expenditures, 35:22, 34-5
Canadian Broadcasting Corporation
Auditor General comprehensive audit program, 5:6-8, 11-2; 6:7-10
Budget, questions, Camu letter, Apr. 3/78, updating answers, 7:18-20
English/French networks, co-operation, 7:21-2
Estimates, 1980-1981, main, 5:4-12; 6:7-15; 7:16-22
Management evaluations, 5:4-5; 6:12-41; 7:16-7
Programming, 6:10-2, 15; 7:17-8
Programming costs, 5:8-11; 7:20-2
Programs, *Second regard,* 6:11
Culture and arts, 35:24-5
Disabled and handicapped, 35:17
Disabled and the Handicapped (Special) Committee, 64:7
Education, 64:8-11, 17-21
Official languages policy, 35:22-3
Post-secondary, federal funding, 35:26-31, 38
Federal Cultural Policy Review Committee, 35:35-6
Human rights, 35:36-8; 64:5-7
International Year of Youth, 35:16-8; 64:9
Official languages minority groups program, 64:9
Official languages policy/bilingualism, 35:14-5; 64:7-8, 25-6
Points of order, meetings, 5:4
Points of order, report to House, 18:32-3

Joyal, Hon. Serge—*Cont.*
Public Service, 64:16-8
References
Appointment as Secretary of State, 35:16, 24, 35
See also Official languages policy/bilingualism
Secretary of State Department
Arts and culture branch, transfer to Communications Department, 35:24
Estimates
1981-1982, main, 18:32-3
1982-1983, supplementary (B), 35:5-39
1983-1984, main, 64:5-26
Native citizens program, 64:11
Re-organization, 64:21-2
Translation Terminology Bank, 64:8-9
Youth programs, 35:16-21; 64:9
Student exchange programs, 35:17
Student loans, improving, 35:17, 27, 32-3, 38-9; 64:10-1, 14-6
Voluntary organizations, 35:7-12; 64:11-2, 24-5
Women, employment opportunities, 35:17
Youth, 35:16-20; 64:9-10

Juneau, Mr. Pierre (Deputy Minister, Communications Department; Under Secretary of State, Secretary of State Department; President, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, supplementary (B), 38:4-31
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1983-1984, main, 62:4-20
Communications Department estimates, 1980-1981, main, 1:28-9
Communications Department estimates, 1981-1982, main, 17:25
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 53:4-35, 39-47
References, *see* Canadian Boradcasting Corporation—President
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:18-9, 25-7, 30, 33, 38

Justice, *see* Official languages policy/bilingualism

Kappele, Mr. Peter (President, Toronto Association (TV Current Affairs); Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto))
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:45-6

"Katimavik" Program, *see* Youth—Employment programs

Kelly, Mr. Norman (L—Scarborough Centre; Parliamentary Secretary to Minister of Supply and Services; Parliamentary Secretary to President of the Treasury Board)
Multiculturalism Directorate, 47:25-30
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 47:25-30

Kenny, Dr. Douglas (President, University of British Columbia; Social Sciences and Humanities Research Council)
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:11, 14, 27

Kent commission
Recommendations, media cross-ownership, prohibiting, 23:36-9; 33:4-5, 8-9, 36-9
Recommendations, responsibility for implementation, 23:4-6
See also Multiculturalism—Ethnic press

Kilgour, Mr. David (PC—Edmonton-Strathcona)
Canadian Broadcasting Corporation
Estimates, 1981-1982, main, 11:6, 10-2, 19; 12:26-8; 15:4-10, 20; 16:31-2
French network (Radio-Canada), 11:10-2; 12:26-8; 15:8
Labour/management disputes, 16:31

Kilgour, Mr. David—*Cont.*
Canadian Broadcasting Corporation—*Cont.*
Mandate, 15:4-5, 8-9
News coverage, 15:6-7
News, *The National,* 15:8
President Al Johnson, 15:9
Programming, 15:5
Programs, 15:8
Regional separatism, 15:7
Points of order, documents, 11:6
Points of order, questioning of witnesses, 16:31-2

Kinsky, Nick, *see* Sports

Kirschbaum, Mrs. Gabrielle (Communications Director, Advisory Council on the Status of Women)
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 29:14

Klein, Mrs. Bonnie Scherr (Director Producer, Film Board—Studio "D")
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 60:11-2

Kriegler, Ms. Elizabeth (Director General, Broadcasting and Social Policy, Communications Department)
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 31:14

Kristiansen, Mr. Lyle S. (NDP—Kootenay West)
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 26:19, 21-3
Point of order, questioning of witnesses, 26:19
Television, 26:21-3

Kritsch, Mr. Gordon (Health and Welfare Department)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 45:12

Kushner, Mr. John (PC—Calgary East)
Broadcasting, 3:27-9
Canadian Broadcasting Corporation
Estimates, 1980-1981, main, 5:25-8; 6:24-6; 7:29-31
Management evaluations, 7:29-31
Official languages, 5:27
Programming, 5:26-7
Reporters, editorializing, 5:27-8; 6:24-6
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1980-1981, main, 3:25-9
Communications Department estimates, 1980-1981, main, 1:27-31
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:20-2
Film industry, 1:31; 10:20
Multiculturalism, 1:29-30
Radio, 3:25-7
Telecommunications, 1:27
Television, 6:24-5

L-SAT, *see* Large Satellite Program

Labelle, Ms Hugette (Under Secretary of State, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates
1981-1982, main, 18:27
1982-1983, main, 23:20, 30-1; 32:4-24
1983-1984, main, 47:17

Labour Department
Women's Bureau, role, 28:7; 63:8
See also Technology

Labour relations, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming, Private-sector

Labour unions, *see* National Association of Broadcast Employees & Technicians (NABET)

Lafontaine, Mr. Jean-Paul (Director General, Fédération des Francophones Hors Québec Inc.)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 52:14-21, 25-9

Lake Placid, *see* Olympics

Lamy, Mr. André (Executive Director, Film Development Corporation)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 58:6-28
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:4-5, 9-34
Film Development Corporation estimates, 1982-1983, main, 25:7-9, 12-27

Lapierre, Mr. Jean (L—Shefford; Parliamentary Secretary to Secretary of State; Parliamentary Secretary to Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:15-9, 32, 35-6; 41:5-6, 10-5; 42:25-7, 39-43; 43:17-8, 24-7, 33, 37, 40-3, 49; 44:10, 18-23; 45:13-4, 17, 21, 37-44
Auditor General, 42:41-2
Committee, 42:39
Culture and arts, 43:27, 40-1
Federal Cultural Policy Review Committee, 40:6
Fitness and amateur sport, 43:26-7
Horse races, 41:10-1
Lotteries, 42:25-7, 39-40; 43:17-8, 24-7
Olympics, 40:17; 42:40-1; 43:17-9, 26, 40-2; 45:17
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 41:12, 15
Bills, 40:15-6; 41:5-6; 43:33-4, 49
Documents, 42:40-1; 43:17
Meetings, 40:36
Questioning of witnesses, 5, 12-5
Sports pool, 40:14-7; 41:6; 42:40-1; 43:17, 24-5, 41-3; 45:13, 17
Sports Pool Corporation, 42:41; 43:18, 24-5

Large Satellite Program (L-SAT), *see* Satellites

Laval, Que., *see* Communications—Office systems

Lawrence, Mr. John (Vice-Chairman, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1981-1982, main, 13:17-9
1982-1983, main, 33:27
1982-1983, supplementary (B), 39:19-20, 23, 26
1983-1984, main, 65:7, 14

Lefebvre, Mr. Jean-Paul (Assistant Under Secretary of State, Citizenship and Official Languages, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 32:8

Lefèvre, Mr. Gilles (Associate Director, Canada Council)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 49:8, 15-6, 23, 28

Lesaux, Mr. Peter B. (Assistant Deputy Minister, Fitness and Amateur Sport, Health and Welfare Department)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:18; 45:22-3
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:9-16, 25-7

Lévesque, René, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network (Radio-Canada), News coverage

Lewycky, Mr. Laverne (NDP—Dauphin-Swan River)
Australia, 47:19
Bilingualism and Biculturalism Commission, 47:22

Lewycky, Mr. Laverne—*Cont.*
Immigrants, 18:15-6
Multiculturalism, 23:31-2, 41; 47:18-25
Multiculturalism Directorate, 23:18-21, 29-32; 47:21-4
Point of order, ministers, 47:23-5
Secretary of State Department estimates
1981-1982, main, 18:15-6
1982-1983, main, 23:18-21, 29-32, 41
1983-1984, main, 47:18-25
Universities and colleges, 23:32

Liberal Party, *see* Advisory Council on the Status of Women—Credibility; Canadian Broadcasting Corporation—News coverage

Libraries, *see* Film Board—Electronic; National Library; Public Archives; Publishing industry

Lindsey, Rev. Robert G. (Associate Secretary, Executive Committee of the United Church of Canada)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:10-2, 18-20, 25-7

Loto Canada
Advertising competition with Loto Quebec, 41:8
Marketing strategy, 45:8-9, 18
Profits, 40:23; 43:5, 23, 44:16
Revenue distribution, fitness and amateur sport, 42:33
See also Olympics—1976 Summer Games

Loto Quebec, *see* Loto Canada—Advertising

Lotteries
Charities, affecting, 42:18-9
Consumers, expenditures, 40:6, 20, 34
Federal-provincial 1979 agreement, revenue distribution, 36:15-6, 24-8; 37:22; 40:6, 10-3, 25; 42:27, 39-40, 45; 43:15, 35-6; 45:17
Annual payments to federal government, 43:5-6, 15-6, 19, 23; 44:15-6, 22
Consolidated Revenue Fund, 36:15-6; 42:33-5, 45-6; 43:27; 44:13
Federal committments, $29.8 million, provinces assuming, 43:6, 29-30
Sports pool legislation, breach of contract, 43:5-9, 18, 24; 44:23
Government involvement, legitimizing, 42:9-13, 16-7, 24
Government-sponsored
Advertising, 40:34-5; 42:7-8, 11-3, 18; 43:21
Essential services, funding, wrongful, 43:28-9, 38
"Slush fund", 42:19-20
Taxation, voluntary, 42:7-8, 11; 45:17-8
Interprovincial Lottery Corporation, terminal network, 43:8, 13, 23; 44:15
Opposition, religious/moral grounds, 42:7-18, 25-7; 42:42, 48; 43:21
Bingo, exception, 42:21-3, 26-7
Other countries, 42:11, 18, 24-6
Provincial
Accountability, 43:25-6
Profits, 45:27, 31-2
Revenue distribution, 43:26, 29
See also Medical research—Funding and *see also above* Federal-provincial 1979 agreement—Interprovincial Lottery Corporation and *see also below* Wintario
Public opinion, 40:30-1, 33-4; 42:8-12, 16-8, 26-8
Quebec government, national hockey pool, proposing, 43:18-20
Social effects, 42:8-9, 12-7, 21
Wintario, 40:31; 42:21; 43:25-7, 38-9
See also Culture and arts—Funding; Fitness and amateur sport—Funding; Horse races; Loto Canada; Medical research—Funding; Sports pool; Sports Pool Corporation—Powers

Lougheed, Peter, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programs, *Tarsands*

Lyons, Ms. Margaret (Program Director, Radio Mono Network, English Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 12:5-11, 30-1
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, main, 34:19

MSAT, *see* Mobile Satellite Program

MacDonald, Hon. Flora (PC—Kingston and the Islands)
Points of order, ministers, 28:8
Points of order, questioning of witnesses, 28:8
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:8-10, 17, 20

Macerola, Mr. François (Deputy Film Commissioner, National Film Board)
Film Board estimates, 1982-1983, main, 20:26-7

MacLaren, Hon. Roy (L—Etobicoke North; Parliamentary Secretary to Minister of Energy, Mines and Resources; Minister of State for Finance)
Broadcasting, 54:13-4
Culture and arts, 49:12-3
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 49:11-3; 54:13-4
Film Board, 54:13
Publishing industry, 49:11-2

MacLeod, Mr. Bruce H. (National President, Association of Canadian Television and Radio Artists (ACTRA))
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 54:4-17, 20-6

MacSween, Mr. Donald (Director General, National Arts Centre Corporation)
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, 24:4-22

Magazines, *see* Publishing industry

Maillet, Antonine, *see* Culture and arts policy

Maltais, Mr. André (L—Manicouagan; Parliamentary Secretary to Minister of Industry, Trade and Commerce and Minister of Regional Economic Expansion)
Canada Council, 18:25
Canadian Broadcasting Corporation
Auditor General comprehensive audit program, 17:27-8
Differences from other networks, 5:24-5
Estimates, 1980-1981, main, 5:23-5; 7:33-5; 8:40-1
Estimates, 1981-1982, main, 12:32; 16:22-4
French network (Radio-Canada), 5:25; 16:22; 53:32-7
Gagnon, Que., 8:41
Labour/management disputes, 16:23-4
Programming, 5:23; 16:22
Services, 7:33-7; 8:40-1; 53:32
Communications Department, estimates, 1981-1982, main, 17:27-9
Culture and arts, 18:22-5, 30-1; 53:35
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 53:32-7
Government services, 17:28-9; 18:17-9
Joyal, Mr., references, 35:16
Points of order, reports to House, 18:7
M. (Mr. Dawson), 17:27-8
Secretary of State Department
Estimates, 1981-1982, main, 18:7, 17-26, 30-1
Estimates, 1982-1983, supplementary (B), 35:16, 19-22
Youth programs, 35:19-21
Student exchange program, 18:19-22
Youth, 35:16, 19-21

Manitoba, *see* Fibre optics; Sports pool

Mason, Mr. Clive (Managing Director of Radio, English Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 5:31-2; 6:18
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 15:14-5; 16:36

Masters, Mr. Jack (L—Thunder Bay-Nipigon; Parliamentary Secretary to Minister of State for Mines; Parliamentary Secretary to Minister of Communications; Vice-Chairman)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:32-3; 41:28-9, 38-9; 43:14-7, 29-30, 43-7; 45:30
Broadcasting, 23:25-6; 37:26-7; 48:40, 51-2; 52:21, 54:24; 56:19-21; 58:42; 67:18-9
Broadcasting Bill (advertising on Children's programs—C-311)(subject matter), 67:9
Broadcasting Bill (sexually abusive broadcasting—C-675) (subject matter), 67:9
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:15-7
Canadian Broadcasting Corporation
Advertising, 48:40; 53:17
Affiliates, 48:51-2
Estimates
1980-1981, main, 8:38-9
1982-1983, main, 34:16-9
1982-1983, supplementary (B), 38:26-8
1983-1984, main, 62:8, 14, 17, 30
French network (Radio-Canada), 52:22-3
Programming, 38:27; 48:39-40, 53-4; 53:15-7
Programs, 38:28; 53:15; 54:24
Services, 53:16
Toronto facilities, 38:26-7
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1981-1982, main, 14:18-20
1982-1983, main, 27:16-8, 24
1982-1983, supplementary (B), 39:26-8
1983-1984, main, 65:12-6, 21, 27
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, regulations, impact, 65:12-5
Communications Department estimates
1982-1983, main, 26:18-20
1982-1983, supplementary (B), 37:26-9
1983-1984, main, 65:37-8
1983-1984, supplementary (B), 67:18-20
Culture and arts, 19:15-7; 24:17-8; 43:16, 47; 49:16-7; 51:13; 54:24-5
Election as Vice-Chairman, 46:7
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:39-40, 51-3; 49:16-7; 51:12-5; 52:20-3; 53:15-8; 54:18-20, 24-6; 55:12, 18-9, 24, 41; 56:19-21; 57:19-21; 58:38-42, 49-50; 60:4, 11-2, 23-4, 32; 67:9
Film Board
Electronic film library, 57:21
Estimates, 1982-1983, main, 20:9
Films, 57:20
Regional offices, 57:19-21
Film Development Corporation estimates, 1982-1983, main, 25:5-7
Fitness and amateur sport, 42:38; 43:16
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:21-4, 29-30
Lotteries, 43:15, 29
Multiculturalism, 23:21-2, 33-5
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, 24:17-8
National Library and Public Archives estimates, 1982-1983, main, 30:20-3
Olympics, 40:33; 43:14-6, 44
Organization meeting, 1:7

Masters, Mr. Jack—*Cont.*
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:33
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, M., 67:9-10
Election of Chairman, M., 1:7
Questioning of witnesses, 34:8; 38:26
Witnesses, 42:39
Public Archives, 30:20-3
Race relations, 23:22-4
Radio, 56:19; 65:12
Satellites, 37:27-9; 58:39
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 23:21-4, 33-6
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 47:6; 64:4-5, 12-4, 18, 22-3, 27
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:28-9
Sports, 36:22-3, 29-30; 42:39; 43:16, 44-5
Sports pool, 40:32-3; 42:38-9; 43:15, 44-5
Sports Pool Corporation, 43:14-5; 45:31
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 29:25-6
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:4, 8, 20, 33, 36
Telecommunications, 65:37-8
Television
Cable TV, 39:27-8; 54:24; 58:38-42, 49; 67:18-9
Northern and remote areas, 14:18; 27:18; 58:40
Pay TV, 8:38; 14:18-20; 27:17-8; 48:40
Satellites, 26:19-20; 65:15
Women, 63:20

McAndrew, Mr. Jack (President, Canadian Film/Television Association)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 55:19-24, 27-40

McCabe, Michael, *see* Film Development Corporation

McCain, Mr. Fred (PC—Carleton-Charlotte)
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 64:12-3
Student loans, 64:12-3

McCann, Miss Judith (Director, Policy and Planning, Canadian Film Development Corporation)
Film Development Corporation estimates, 1982-1983, main, 25:9

McCready, Mr. Gerry (President, Council of Executive Directors of the National Sport and Recreation Centre)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:30-43, 46-9

McDougall, Mr. Ian (Deputy Director, Toronto Office, Film Development Corporation)
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:17, 21-2, 27, 31

McGibbon, Hon. Pauline (Chairman, Board of Trustees, National Arts Centre Corporation)
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, 24:4

McKenzie, Mr. Dan (PC—Winnipeg-Assiniboine)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, main, 34:19-22
Education, 34:19-21
Official languages policy/bilingualism, 35:13-4
Points of order, orders of reference, 35:13
Points of order, questioning of witnesses, 34:21-2; 35:6, 12-3
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 35:6, 12-5

McKinsey study, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Management evaluations

McLaren, Mr. Ian (Director, Cultural Industries, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:34

McLean, Mr. Walter (PC—Waterloo)
Advisory Council on the Status of Women, 28:16-8; 29:7-10, 17-8
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:30-4; 41:15; 42:20-2, 28-9; 43:38-41, 45-7; 44:10, 13-7
Broadcasting, 27:20-3; 50:9-10
Canada Council, accountability, 49:6-7
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:18-9
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1982-1983, main, 27:19-23
Citizenship, 47:15-6
Crown corporations, 42:29
Culture and arts, 49:5-10, 25-8; 51:7-8, 31
Education, 35:38
Federal Cultural Policy Review Committee, 20:25
Report, 49:5-10, 25-8; 50:9-12; 51:6-8, 31-2; 58:6, 36-7
Film Board estimates, 1982-1983, main, 20:23-5
Film industry, 50:9
Freedom of information, legislation, 22:26-7
Government policy, 42:28-9
Lotteries, 40:31; 42:21, 28; 43:38; 44:15
Multiculturalism Directorate, 47:16-7
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, 24:11-4
Olympics, 40:30; 44:14
Points of order
Ministers, 35:6; 47:14-5
Questioning of witnesses, 35:11; 58:6
Witnesses, 42:20; 50:9; 51:6
Secretary of State Department estimates
1982-1983, main, 32:5-8, 16-9
1982-1983, supplementary (B), 35:6-12, 38-9
1983-1984, main, 47:14-7
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:23-7
Sports pool, 40:30-1; 42:20-1; 43:38-9; 44:14-6
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:15-8; 29:7-10, 17-20, 26-7
Student loans, 35:38
Television, 58:36-7
Universities and colleges, 22:23-5
Voluntary organizations, 19:19; 20:24-5; 32:5-8, 16-9; 35:7-10; 42:28; 43:39; 47:15; 49:9; 51:7, 30-1

McMillan, Mr. Thomas (PC—Hillsborough)
Canadian Broadcasting Corporation
Estimates, 1981-1982, main, 16:28-32
Estimates, 1982-1983, main, 34:24-6
News, *The National,* 16:30
Programs, 34:25-6
Education, 32:22-3
Federal Cultural Policy Review Committee, 2:20-2
Point of order, questioning of witnesses, 16:32
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:20-3
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 32:11-3, 22-3
Universities and colleges, 32:11-3

McRae, Mr. Paul E. (L—Thunder Bay-Atikokan)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 57:21-2
Film Board, regional offices, 57:21

Media
Censorship, Fleming position, 23:25-8
See also Kent commission—Recommendations; Multiculturalism—Contributions—Visible Minorities

Medical Research
Funding, federal sources, 40:24-5; 42:14
Funding provincial lotteries, 43:24, 28
See also Sports pool—Revenue distribution

Meisel, Mr. J.C. (Chairman, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1980-1981, main, 3:4-13, 16-27; 4:5-24, 27-31, 35-8
1981-1982, main, 13:4-26; 14:4-39
1982-1983, main, 27:4-27; 33:4-28
1982-1983, supplementary (B), 39:4-31
1983-1984, main, 65:5-27
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 59:4-33

Members of Parliament, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Staff, Hiring policy; Film Development Corporation; National Arts Centre

Microtechnology
Conference, June 1982, Secretary of State Department, funding, 28:15
Development, federal role, 37:20-1
See also Women

Milotay, Mr. S.G. (Director, Financial Services, National Museums of Canada)
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:22

Mitchell, Mrs. Margaret (NDP—Vancouver East)
Advisory Council on the Status of Women, 29:20-2
Native people, 28:18-20
Points of order, ministers, 28:18
Points of order, questioning of witnesses, 28:8
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:8, 11-3, 18-20; 29:10-2, 20-3, 26
Women, 28:11-2

Mitton, Ms. Susan (Producer, CBC Halifax; Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto))
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:38-9, 43

Mobile Satellite Program (MSAT), *see* Satellites

Montreal, *see* Canadian Broadcasting Corporation

Moore, Mr. Mavor (Chairman, Canada Council)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 49:4-23, 26-33

Morgan, Mr. Bill (Director, TV News and Current Affairs, English Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1982-1983, main, 34:25-6

Morin, Mr. Claude (Board Member, Film Development Corporation)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 58:5-6, 10-4, 19-23

Moynihan, Mr. Kerry (Secretary-Treasurer, Council of Executive Directors of the National Sport and Recreation Centre)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:34-49

Multiculturalism
Canadian family tree, updating, 23:32
Communications, 1:28-30; 47:9, 20
Conference on Immigrant Women, 23:7, 36; 47:9
Constitution, entrenching in, 23:7; 47:7, 18
Consultative Council, structural changes, 47:24-5
Consultative Council, studies, recommendations, 23:9; 47:23

Multiculturalism—*Cont.*
Contributions, media portrayals, government regulations, etc., 23:21-2, 27; 60:10-1, 14-5
Cultures Canada, 23:41
Demographic statistics, 47:7-8; 53:27
Educational initiatives, 47:9, 15, 32
Encompassing all Canadians, 23:9-11; 47:11
Ethnic "chair" program, 47:22
Ethnic identity, retaining, encouraging, 23:33-4; 47:8-9, 13
Ethnic press, imposing Kent commission recommendations, 23:28-9, 38
Federal role, 1:28, 31
Grants, ethnic groups, 23:34-5
Heritage language program, 23:8; 47:7-9, 20, 32-3
See also Education
National conference, 23:8
National cultural institutions, use of languages other than both official languages, 23:31-2
Non-francophones in Que., assimilating, 23:12-3
Policy, 25th anniversary, special projects, 23:6-7, 11
Provincial programs, 23:7; 47:19-20
Research, 47:9-10, 30
Trudeau statement, 23:11-2
Visible Minorities and the Media Conference, To., Sept./83, 47:7-9, 32
See also Australia; Broadcasting—Ethnic programs—Minorities; Canada Council—Racial equality; Canadian Broadcasting Corporation—Programs; Federal Cultural Policy Review Committee—Report; Race relations

Multiculturalism Directorate
Advertising, 47:27-8
Ethnic histories, publishing, 23:32-3, 41; 47:21-2
Expenditures, 23:10, 18-9; 47:12-4
Hamilton office, staffing, 47:16-7
Mandate, 2:7-8; 23:21, 29-31
Professional services, budget breakdown, 23:14-5, 39
Race relations secretariat, 23:23-4; 47:7, 11-3, 25-9
Re-organization, 23:19-21; 47:11-3, 17, 29-30
Staff, 23:14, 19; 47:23-4

Murphy, Mr. Sean B. (Chairman, Board of Trustees, National Museums of Canada)
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:4-14, 18-9, 23-8

Murta, Mr. Jack (PC—Lisgar)
Canadian Broadcasting Corporation
Estimates, 1981-1982, main, 12:9-11, 30-1
News, *The National,* 12:30
Radio programs, 12:9-11, 30-1

Museums
Mobility, travelling exhibitions, museumobiles, etc., 21:8, 15-8
See also National Gallery; National Museum of Man; National Museums of Canada

Music industry, *see* Radio

NABET, *see* National Association of Broadcast Employees & Technicians

NASA, *see* National Aeronautics and Space Administration

National Aeronautics and Space Administration (NASA), *see* Satellites—Anik C—Technology

National anthem, legislation, Bill (C-36), 2:11

National Arts Centre
Broadcasting, *see below* National exposure

National Arts Centre—*Cont.*
Estimates, 1982-1983, main, 24:4-22
Members of Parliament, supporting, 24:4, 9, 14, 17
National exposure, increasing, broadcasting, touring, 24:6-7, 11, 16-22
Orchestra, new conductor, appointing, 24:12-3
Outreach program, 24:11-3
Programming, Canadian content, etc., 24:5-7, 10, 15-6
Revenue/subsidiy ratio, 24:15, 19
Ticket sales, 24:7-10, 18-9
See also Culture and arts—Promotion and development; Federal Cultural Policy Review Committee; Members of Parliament; Organizations/individuals appearing and briefs submitted

National Association of Broadcast Employees & Technicians (NABET), *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network, Journalists strike; Economic summit; House of Commons—Proceedings

National Film Board, *see* Film Board

National Gallery
Expenditures and revenues, 21:21-2
New building, Feb. 18/82 announcement, etc., 19:26; 21:4-7, 11-2, 23; 26:8, 12, 15

National Library
Book Exchange Centre, 30:15-6
Estimates, 1982-1983, main, 30:4-27
Objectives and activities, 2:9; 30:7-10
Technology, impact, 30:7-8, 17
Usage, volume, 30:17-20
See also Culture and arts—Promotion and development; Organizatios/individuals appearing and briefs submitted

National Museum of Man
New building, Feb. 18/82 announcement, etc., 21:4, 11-2, 23; 26:8
Research, publications, exhibitions, etc., 21:23-4

National Museums of Canada
Collections, conservation, acquisition, funding, etc., 17:6; 21:4-7, 12-5, 20, 26-8; 21A:1-5
Estimates, 1982-1983, main, 21:4-28
Expenditures and revenues, 21:20-1
National capital, visitors, etc., 21:23
Organization, restructuring, Federal Cultural Policy Review Committee and Auditor Genral reports, recommendations, 21:9-14, 18-23
Promotion, joint productions with Film Board and CBC, 21:18, 26
See also Culture and arts—Visual arts; Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Native people
Culture and arts, promotion, 60:9
Women's rights, 28:7, 19-20
See also Advisory Council on the Status of Women; Broadcasting; Canadian Broadcasting Corporation—Northern Services; Film Board; Secretary of State Department—Native citizens program

New Brunswick, *see* Canadian Broadcasting Corporation

New Democratic Party, *see* Canadian Broadcasting Corporation—News coverage; House of Commons—Proceedings

Newfoundland, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Radio

Newspapers
Foreign content, 50:5
Market fragmentation, 48:48

Nicholson, Miss Aideen (L—Trinity; Parliamentary Secretary to Minister of Consumer and Corporate Affairs and Postmaster General; Vice-Chairman)
Broadcasting, 33:11-2
Canadian Broadcasting Corporation
Auditor General comprehensive audit program, 6:27-8; 17:26
Budget, 6:27
Estimates
1980-1981, main, 6:27-8; 8:42
1981-1982, main, 16:15-6
1982-1983, main, 34:4, 18-21
Management evaluations, 6:27
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Estimates, 1981-1982, main, 13:16-8, 23-4
Estimates, 1982-1983, main, 27:4, 19, 26-7; 33:11-2
Hearings, cost awards, 13:16-7
Proceedings, 13:16
Communications Department estimates
1981-1982, main, 17:26-7
1982-1983, main, 26:4, 18-9, 23, 26, 29-30; 31:12-5
1982-1983, supplementary (B), 37:24-5
Culture and arts, 16:15-6
Election as Vice-Chairman, 5:1
Federal Cultural Policy Review Committee, 13:24; 18:26-7
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:16
Immigrants, 18:27
Industry, 37:25-6
Points of order, questioning of witnesses, 6:28-9
Points of order, report to House, 17:26
Secretary of State Department estimates, 1981-1982, main, 18-26-7
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, supplementary (B), 35:40
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:8, 13-4; 29:23-5
Telecommunications, 27:25
Television, 13:23-4
Women, 28:13-4; 29:23-5; 31:13-4
World Communications Year 1983, 37:24-5

Normandeau, Mr. Jean (Executive Director, Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:10-1, 14-5, 18-21

***Obstacles* report,** *see* Disabled and the Handicapped (Special) Committee

Office of the Co-ordinator of the Status of Women, *see* Status of Women Canada

Official languages, use of languages other than, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Broadcasting; Film Development Corporation—Film production; Multiculturalism—National cultural institutions

Official Languages Minority Groups Program
Anglophones in Que./francophones outside Que., comparison, 18:28-9; 64:9
Francophones outside Que., assimilating, 52:11
Grants, etc., 2:7
Legislation, amending, federal hiring policy, etc., 35:13-5

Official languages policy/bilingualism
Joyal statement *re* making Canada a French state, 64:24-6
Justice administration, Secretary of State Department role, 64:7-8
See also Bilingualism and Biculturalism Commission; Film Board—Distribution; Canadian Broadcasting Corporation; Education; Public Service

Official opposition, *see* House of Commons—Proceedings

Olivier, Mr. Jacques (L—Longueuil)
Broadcasting, 14:31
Canadian Broadcasting Corporation
English/French networks, 11:26; 16:38-40
Estimates, 1980-1981, main, 7:14-6, 32-3; 8:9-10, 21-2, 32-5
Estimates, 1981-1982, main, 11:5, 18-30; 12:17, 21-6, 31-3; 16:7, 11, 17-21, 36-41
French network (Radio-Canada), 1:20-1; 8:21-2; 11:18-28; 12:21-6, 31; 16:17-8, 37-8
Labour/management disputes, 16:40-1
Licensing requirements, 14:30-2
Management evaluations, 7:32
Mandate, 16:19-20
Members of Parliament interfering in management, 7:32
News service, 11:28-30
President Al Johnson, resignation, 17:29
Staff, 7:32-3; 8:9, 32-5
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1981-1982, main, 14:22, 30-2
Communications Department estimates, 1981-1982, main, 17:29
Points of order
Documents, 7:14-5; 16:7, 21
Questioning of witnesses, 12:17; 23
Witnesses, 11:5; 16:11
Radio, 14:32
Television, 11:19-20, 28; 14:31; 16:18-21, 41

Olympics
1976 Summer Games, Montreal, Loto Canada funding, 40:25; 42:16; 43:18
1980 Winter Games, Lake Placid, Canadian performance, 36:19
1984 games, Canadian Broadcasting Corporation rights, 62:5
1988 Winter games, Calgary, funding, $200 million commitment, 36:5-8, 17
Commemorative coin and stamp program, 40:31; 42:40; 43:7; 44:8-10, 14
Special olympic lottery, 40:12-3; 43:17
Sports pool, 40:5-7, 10, 17-8, 24, 30, 33; 42:14, 22, 39-41, 44; 43:7-8, 15, 26, 32, 39-44; 44:8-13; 45:14-7
Contingency plans, federal-provincial discussions, etc., 42:38-40; 43:9-19, 30; 44:6, 14; 45:16-7
See also Sports pool—Revenue distribution

Ombudsman, *see* Canadian Broadcasting Corporation

O'Neil, Mrs. Maureen (Co-ordinator, Office of the Co-ordinator of the Status of Women)
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:14-5, 19; 29:16, 25
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:17, 24

O'Neil, Mr. Pierre (Director, Television Information, French Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 11:21-9; 12:22-6, 32; 15:33-4; 16:37
References, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network, Information

Ontario, *see* Television—Regional needs

Ontario Government, *see* Organization/individuals appearing and briefs submitted—Athletic Contests and Events Pools Bill

Open House Canada, funding, objectives, 2:8

Orders of reference
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:3
Broadcasting Bill (advertising on children's programs—C-311)(subject matter), 67:3
Broadcasting Bill (sexually abusive broadcasting—C-675)(subject matter), 67:3

Orders of reference—*Cont.*
Estimates
1980-1981, main, 1:3
1981-1982, main, 11:3
1982-1983, main, 19:3
1982-1983, supplementary (B), 35:3
1983-1984, main, 47:3
1983-1984, supplementary (B), 67:3
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 46:3
Income Tax Act provisions, artists and writers, 67:3

Organizations/individuals appearing and briefs submitted
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95)
Conference of the Arts, 43:31-2, 35-48
Council of Executive Directors of the National Sport and Recreation Centre, 42:30-49
Executive Committee of the United Church of Canada, 42:7-28
Fitness and Amateur Sport Program, 40:18; 45:12, 22-3
Ontario Government, 43:5-30
Race Tracks of Canada, 41:6-11
Canada Council estimates, 1982-1983, main, Canada Council, 19:4-27
Canadian Broadcasting Corporation estimates
1980-1981, main, Canadian Broadcasting Corporation, 5:1-34; 6:1-32; 7:1-37; 8:1-42
1981-1982, main, Canadian Broadcasting Corporation, 11:5-32; 12:4-33; 15:4-34; 16:5-42; 16A;1-10
1982-1983, main, Canadian Broadcasting Corporation, 34:4-30
1982-1983, supplementary (B), Canadian Broadcasting Corporation, 38:4-31
1983-1984, main, Canadian Broadcasting Corporation, 62:4-30
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1980-1981, main, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 3:4-30; 4:4-38
1981-1982, main, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 13:4-26; 14:4-40
1982-1983, main, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 27:4-27; 33:4-28
1982-1983, supplementary (B), Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, 39:4-31
Communications Department estimates
1980-1981, main, Communications Department, 1:9-33
1981-1982, main, Communications Department, 17:4-30
1982-1983, main, Communications Department, 26:4-30; 31:4-29
1982-1983, supplementary (B), Communications Department, 37:4-32
1983-1984, supplementary (B), Communications Department, 67:11-38
Federal Cultural Policy Review Committee Report
Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc., 61:4-24
Association des producterus de films du Québec, 55:21-31, 34-41
Association of Canadian Television and Radio Artists (ACTRA), 54:4-23
Canada Council, 49:4-33
Canadian Association of Broadcasters, 56:4-37
Canadian Broadcasting Corporation, 53:4-47
Canadian Cable Television Association, 58:29-50
Canadian Film/Television Association, 55:19-24, 27-40
Canadian Institute for Economic Policy, 50:4-29
Canadian Motion Picture Distributors' Association, 55:4-18, 39
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC), 59:4-33
Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto), 61:25-50
Conference of the Arts, 51:4-32

Note: See page 1 for Dates and Issues

Organizations/individuals appearing and briefs...—*Cont.*
Federal Cultural Policy Review Committee Report—*Cont.*
Federal Cultural Policy Review Committee, 48:4-58
Fédération des Francophones Hors Québec Inc., 52:5-30
Film Board, 57:4-27; 60:4-32
Film Development Corporation, 58:5-28
Film Board estimates
1981-1982, main, Film Board, 9:1-13
1982-1983, main, Film Board, 20:4-24
Film Development Corporation estimates
1981-1982, main, Film Development Corporation, 10:1-34
1982-1983, main, Film Development Corporation, 25:4-28
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), Fitness and Amateur Sport Program, 36:4-31
National Arts Centre estimates, 1982-1983, main, National Arts Centre, 24:4-22
National Library and Public Archives estimates
1982-1983, main, National Library, 30:7-10, 15-20
1982-1983, main, Public Archives, 30:4-7, 10-5, 19-27
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, National Museums of Canada, 31:4-28; 21A;1-5
Secretary of State Department estimates
1980-1981, main, Secretary of State Department, 2:4-42
1981-1982, main, Secretary of State Department, 18:6-34
1982-1983, main, Secretary of State Department, 23:5-41; 32:4-24
1983-1984, main, Secretary of State Department, 47:6-33
Social Sciences and Humanities Research Council, 1982-1983, main, Social Sciences and Humanities and Research Council, 22:4-29
Status of Women estimates
1982-1983, main, Advisory Council on the Status of Women, 28:4-22; 29:4-29; 29A:1-4, 9
1982-1983, main, Status of Women Canada, 28:4-22; 29:4-29
1983-1984, main, Status of Women Canada, 63:4-36

Orlikow, Mr. David (NDP—Winnipeg North)
Broadcasting, 53:20-1; 55:32; 58:27-8, 44-7; 59:21-4; 61:24, 43-4; 62:23; 67:37
Canada Council, 49:17, 33
Canadian Broadcasting Corporation
Advertising, 51:28; 53:21
English/French networks, 50:28; 51:23
Estimates, 1982-1983, supplementary (B), 38:21-2
Estimates, 1983-1984, main, 62:19-24, 28-9
Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, 38:21
Mandate, 61:48-9
Programming, 51:21, 29; 53:22-5; 57:23; 61:47-8; 62:24; 67:35-6
Programming costs, 58:44; 61:44
Programs, 61:44-6
Radio/television services, 53:42-4
Ratings, 53:44
Retail services, 62:28-9
Staff, 53:23
Winnipeg, facilities, 65:19-20
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1983-1984, main, 65:16-20, 26-7
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, regulations, enforcing, 59:19-24; 65:16-7
Communications Department estimates, 1983-1984, main, 65:30, 39-44, 51-3
Communications Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 67:23-7, 35-7
Culture and arts, 48:42-5; 49:17-20, 31-2; 51:20-3; 65:51-3; 67:23-4
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 48:42-6; 49:17-20, 31-3; 50:26-9; 51:18-23, 28-30; 53:20-4, 38, 41-5;

Orlikow, Mr. David—*Cont.*
Federal Cultural Policy Review Committee Report—*Cont.*
55:6-9, 15-6, 29-32, 40-1; 57:23-7; 58:19-28, 43-7; 59:19-24; 60:20-4; 61:20-4, 43-9
Film Board, 50:28-9; 51:21, 57:23-7; 60:20-3
Film Development Corporation
Canadian content, 58:21-3
Films, 55:40
Role, 55:29
Film industry, 55:6-9, 15, 29-30, 40-1; 57:25-6; 58:19-20, 24-5; 62:23
Points of order, meetings, 61:49
Points of order, questioning of witnesses, 55:6
Publishing industry, 65:42-4
Rose, Mr., references, 57:23
Secretary of State Department, 65:41
Telecommunications, 65:39-40; 67:26-8, 35
Television, 38:21; 50:29; 51:29-30; 53:20-3; 55:16; 58:28, 43-7; 59:19-24; 61:20-4; 62:20-1; 65:16-20, 26-7
United States, 58:44; 62:22-3

Osborn, Mr. David (General Counsel, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1980-1981, main, 3:9, 16, 19, 26-7; 4:4, 22-4

Ottawa, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network (Radio-Canada)—Programming, News—Reports; National Museums of Canada—National capital

PBS, *see* Public Broadcasting System

Paproski, Hon. Steven (PC—Edmonton North)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:11-5
Canadian Broadcasting Corporation
Edmonton facilities, 6:22; 53:25
Estimates, 1980-1981, main, 6:19-23; 8:9-11, 31-2
French network (Radio- anada), 8:31-2
Montreal facilities, 53:26
News coverage, 6:19-22
Programming, 6:20; 53:27-8
Programs, 65:21-3
Sports channel, 53:26
Staff, 8:9-11; 53:25
Toronto facilities, 53:25
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1983-1984, main, 65:21-3
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 53:25-8
Fitness and Amateur Sport Program estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:14-6, 20-1, 25-8
House of Commons, 6:23
Immigrants, 47:11-2
Lotteries, 36:15-6, 26-8; 40:11-3
Multiculturalism, 53:27
Multiculturalism Directorate, 23:14-5, 39; 47:11-2
Olympics, 40:12-3
Organization meeting, 1:7-8
Points of order
Documents, 40:14-5
Meetings, 2:42-3
M., 8:32
Ministers, 47:6
Questioning of witnesses, 36:27
Witnesses, 2:36; 8:32; 53:28
Race relations, 23:15-7, 40
Secretary of State Department estimates
1980-1981, main, 2:5, 14, 26, 36, 43
1982-1983, main, 23:14-8, 39-41
1983-1984, main, 47:6-12

Note: See page 1 for Dates and Issues

Paproski, Hon. Steven—*Cont.*
Sports, 36:20-1; 40:13-4
Sports pool, 36:14-5; 40:11-2

Park, Mr. Paul (Dean, Faculty of Education, Western University; Social Sciences and Humanities Research Council)
Social Sciences and Humanities Research Council estimates, 1982-1983, main, 22:13-9, 22-3

Parkhill, Mr. Doug (Assistant Deputy Ministe (Research), Communications Department)
Communications Department estimates
1982-1983, main, 31:13-5
1983-1984, main, 65:38-9, 46-7
1983-1984, supplementary (B), 67:14-7, 25-6

Parliament, *see* Culture and arts

Patel, Mr. Dhiru (Chief, Race Relations, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 47:26

Patenaude, Mr. Jean-Guy (Secretary General, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, main, 1980-1981, 4:22

Pay-tv, *see* Television

Pensions
Reform, women, 28:5, 12-3; 29:10-1; 63:6
See also Garnishment

Pépin, Mrs. Lucie (Chairperson, Advisory Council on the Status of Women)
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 28:17-8; 29:4-22, 26-7

Perrault, Hon. Senator Raymond J. (Minister of State (Fitness and Amateur Sport))
Canadian Forces, 36:17-20
Disabled and handicapped, 36:24
Fitness and amateur sport, fitness Survey, 36:12-4, 29
Fitness and Amateur Sport Program
Estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:4-31
Mandate, 36:5-6, 24
Organizations, funding criteria, 36:16, 28-9
Physical activity week, 36:5-6, 10
Staff, 36:11, 15
Fitness and amateur sport, promotion and information, 36:9-14
Lotteries, 36:14-5, 25-7
Olympics, 36:5-8, 19
Senior citizens, 36:6-7, 10, 24
Sports, athletes, 36:17-23, 30
Sports, facilities, "centres of excellence", 36:15, 18, 23, 29
Sports pool, 36:14-5, 27

Playboy, *see* Television—Pay TV, Pornography

Pope John Paul II, *see* Canadian Broadcasting Corporation—English/French networks—Programs, *SCTV*

Pornography
Video cassettes, legislating against, 63:10-1
See also Television—Pay TV

Porteous, Mr. Timothy (Acting Director; Director, Canada Council)
Canada Council estimates, 1982-1983, main, 19:8-14, 18-26
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 49:8-14, 23-7, 32-3

Postal rates, *see* Publishing industry; Voluntary organizations

Potvin, Mrs. Rose (Canadian Conference of the Arts)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 51:14

Premiers' conference, June 9/80, *see* Canadian Broadcasting Corporation—English/French networks—French network, Coverage

Premiers' conference, Apr. 16/82, *see* Canadian Broadcasting Corporation—English/French networks—French network, Coverage

Private enterprise, *see* Broadcasting—Canadian content, Policy—Private; Canadian Broadcasting Corporation—CBC-2—French network—Local—Programming; Communications—Communications Research Centre; Culture and arts—Funding

Procedure and decisions of the Chair
Agenda and procedure subcommittee
Establishing, M. (Mr. Paproski), 1:8, agreed to, 4
Meetings, 19:27; 24:22; 36:31; 40:28-9; 41:17-8; 42:6, 30; 43:33-4; 62:30; 64:22-3
Members, attending, 42:30
Members, notifying, 41:13
Members, party representation, 46:8-10, 21-7
And quorum, M. (Mr. Beatty), 46:10, agreed to on division, 4
Rescinding, M. (Mr. Beatty), 46:23-5, agreed to, 5
M. (Mr. Burghardt), 46:26, agreed to, 5
Amdt. (Mr. Bosley), 46:29-30, negatived, 5
Problems, referral to main Committee, 46:24
Quorum, 46:21, 25, 29
Party representation, 46:9-14, 21-30
Rules, same as those governing main Committee, 46:28-9
Reports
First, 1:9
Second, 5:iii
M. (Mr. Gingras), 5:1, agreed to, iii
Third, 47:4-5
M. (Mr. Bosley), 47:31, agreed to, 5
Fourth, 52:3-4
M., 52:17, agreed to, 4
Final, 67:6, 9
M. (Mr. Masters), 67:9-10, agreed to, 6
Distribution, 40:27
Recommendations, Committee following, 41:12-5, 18
Bills
Amendments
Copies, distributing in both official languages, 40:16; 44:19
Introducing in absence of quorum, 45:35
Introducing, Minister agreeing, 40:9, 29-30, 37-8
Minister, discussing, 44:11, 18
Order of consideration, 44:21; 45:13-5
Tabling, 40:15; 43:33-5, 49-50; 44:17-8
Witnesses, proposing, reading in both official languages, 41:5-6
Clause by clause study, 42:6, 30; 43:34; 44:17-9
Minister, appearance before Committee, 42:6; 43:32-4
Questioning before, 43:33-4; 44:5, 18
Vote, delaying, 45:33
With amendments, standing, 44:17-8
Consideration, time allocation, 40:35-6
Reprinting for report stage, 45:6
Translation discrepencies, 40:32; 45:20
Clerk, participation, 23:5; 46:7
Division bells ringing, meeting continuing, 62:8
Divisions, recorded, M. (Mr. Bosley), negatived, 18:4-5
Documents
Appending to minutes and evidence, 11:6
Ms., agreed to, 16:7; 21:5; 29:3
Availability to members, 39:28; 56:9

Procedure and decisions of the Chair—*Cont.*
Documents—*Cont.*
Briefs
Advertising for submissions, 47:31; 48:4, 9, 58
Distribution, 58:29
Both official languages, 43:38; 52:12; 53:4; 58:29
Submitting to Clerk, 43:32, 37, 40; 60:5, 10
Tabling, 53:4; 64:10-1
Translation discrepencies, 42:40-1; 43:17
Distribution, 40:5, 14-5
Both official languages, 37:11-2
Requesting, 5:28, 32; 8:1-6; 15:11; 16:21; 29:8-9, 17; 34:11, 35:37-8; 36:27
Minister refusing to provide, 40:30
Witness refusing to provide, 7:14-6
See also Canadian Broadcasting Corporation—Management evaluations
Study, insufficient time, 9:12-3
Tabling, 7:26-7
Election of Chairman and Vice-Chairman
Ms. (Mr. Masters; Mr. Herbert), 1:7-8, agreed to, 4
Ms. (Mr. Bosley; Mr. Burghardt), 46:7, agreed to, 4
Election of Vice-Chairman, M. (Mr. Gingras), 5:1, agreed to, iii
Films, presentation, 20:8
In camera meetings, 46:4; 66:17-8
Interpretation, clarifying, 52:27
Meetings
Additional, M. (Mr. Paproski), 8:32, agreed to, iii
Adjourning, 5:4; 26:29-30; 41:17-8
Division bells ringing, 42:49; 44:24; 51:24
Block system, conflict, 61:24
Cancelling, 44:17, 24
Commencement, awaiting deposit of Orders of the Day in House, 32:4
Curtailing to allow members to attend funeral, 15:4, 17
Delays in starting, 60:4
Evening meetings, consideration, 61:49
Extending hours, 2:42-3; 3:22; 4:29-30, 37-8; 20:8-10; 36:24; 40:36; 42:20; 45:33-4; 49:23; 50:25-6
Government members, absence, 42:15, 28
Members, right to participate, 41:18
Notice requirement, 48 hours, 46:22
M. (Miss Carney), 46:8, agreed to, 4
Press, attendance, 48:4
Scheduling, 40:36; 43:33; 45:34
Agenda and procedure subcommittee referral, 41:17-8; 42:30
Altering, insufficient notice, members absent, 41:4, 11-7
Altering to accommodate witnesses, 41:4-5, 13
Members, consulting, 41:14-5
Members, alternates, 46:8
Member replacement, notice requirement 24 hours, 46:9
Members, remarks, withdrawing, 41:18
Ministers
Appearance before Committee, failure to appear, 32:8
Appearance before Committee, requesting, 20:8-9; 28:8, 22; 35:6; 36:31; 40:35-6; 47:14-7; 64:22
Information, requesting, 47:25
Questioning
Length of answers, 17:15-8
Official opposition first, 28:8; 47:6, 10
Replies within area of responsibility, 47:17
Written reply, requesting, 28:18; 47:15-6, 23-4
Statements
Appending to minutes and evidence, 1:11; 2:4-5
Distribution, 65:27
Highlighting for brevity, 26:4
Study, insufficient time, 2:16

Procedure and decisions of the Chair—*Cont.*
Minutes and evidence, consulting, 46:22
Motions, not accepted, quorum not present, 16:31
Motions, notice, written, not received by Chair, not in order, 8:26
Official opposition/opposition, rights, 46:12, 19, 23
Orders of reference
Consideration, reporting deadline, 35:6
Debate beyond scope, 2:4, 16-7, 41; 3:19; 18:27; 31:12; 32:16; 35:13; 38:14, 22; 40:14, 18-9
Expanding, M. (Mr. Dawson), 8:32, agreed to, iii
Printing, minutes and evidence
Additional, copies, M., 48:58, agreed to, 3
M. (Mr. Deniger), 1:8, agreed to, 4
Proceedings, delaying unnecessarily, 41:17
Proceedings, recording by press, authorization, 31:5-6
Questioning of witnesses
Addressing through Chair, 3:9; 60:12; 61:32
Adjournment, interrupting, 27:26; 28:8
Guidelines, 6:28-9
Interrupting by other witnesses, 12:23
Jointly, 55:6
Proceeding, 41:5, 12-7
Questioners, list, 3:29-30
Replies, written, 34:22, 27; 53:32; 62:20
Rotation by party, 4:18-9; 25:5, 16; 26:18-9; 35:6, 12-6; 38:13, 22, 26-31; 39:4; 40:5, 8, 18, 27-9, 35; 46:33-5, agreed to, 5-6, 47:6, 25; 51:23-4; 43:18; 58:6; 63:8; 64:12; 67:18
Chairman using portion of government time, 50:16
Statement, hearing before asking questions, 3:4
Time limits, 1:24, 32-3; 2:15-6, 20; 3:12, 29; 4:18-9; 5:21, 32-4; 6:1; 9:1-4; 10:1-2, 11; 11:5; 12:4, 17, 26; 14:23-4; 16:24, 31-2; 17:10; 28:7-8; 29:7; 34:8, 18-22; 35:11, 33-4; 36:6, 27; 39:9, 18; 43:23; 50:27; 55:23-4; 56:37-8
Extending, 43:28
Points of order, inclusion, 40:20-1, 29; 47:17
Sharing, 46:34-5
Quorum, 46:18-9, 28
Lack, 30:24; 35:6; 41:15
Meeting and printing evidence without, 46:15; 48:4
M. (Mr. Joyal), 1:8-9, agreed to, 4
M. (Mr. Rose), 46:33, agreed to, 5
Providing 2 parties present, 46:20, 30-3; 52:5; 54:4; 59:4; 64:4
Party representation, 46:12-5, 18-20, 30-1
Agenda and procedure subcommittee, referral, 46:17
M. (Mr. Bosley), 46:18-20, negatived on division, 5
M. (Mr. Rose), 46:31-3, negatived, 5
Official Opposition, boycotting meetings, effect, 46:10-4, 19-20, 24, 32-3
Reports to House
Adopting, M. (Mr. Dawson), 17:27-8, agreed to, 3
Chairman presenting, agreed to, 66:19
Content recommendation, witness in contempt of Committee, M. (Mr. Bosley), 18:6-8, 31-3, negatived, 4-5
Draft, adopting as amended, agreed to, 66:19
First, 18:3
Second, 45:3-4
Third, 66:3-16
Fourth, 67:4
Fifth, 67:4
M. (Mr. Burghardt), 67:10, agreed to, 7
Sixth, 67:4
M. (Mr. Crombie), 67:10, agreed to, 7
Seventh, 67:5
Witnesses
Appearance before Committee, 1:32-3; 2:36; 3:15-6; 9:13; 10:2-4; 11:5; 16:11; 20:8-9; 39:30-1
Introductions, time allotment, 39:18, 29

Procedure and decisions of the Chair—*Cont.*
Witnesses—*Cont.*
Appearance before Committee—*Cont.*
Meeting outside Ottawa, 8:13, 28, 32
Order of appearance, 41:6
Provincial and territorial governments, 42:5-6, 29-30
Re-scheduling, 41:16
Briefing for Committee members, arranging, 62:17
Information, providing in advance, 50:9; 51:7
Information, requesting, 42:39; 43:11; 53:28
Initiating request to appear before Committee, 47:31
Invitation to appear, declining, 42:5-6
Inviting to re-appear, 42:39, 44
List, discussing, 46:35
Meeting with member, 38:31
Re-calling, 48:58; 51:32; 52:30; 57:27
Scheduling, 12:17-8; 42:5
Short notice, 42:20
Selection, Committee perogative, 8:35
Statements
Briefs, restricting to, 52:7
Copies, availability, 11:5
Copies, not in both official languages, accepting, 54:4
Written, 41:16
Unable to attend, 49:4

Production, Exhibition and Marketing Task Force, *see* Film Development Corporation

Productivity, decrease, 42:13

Progressive Conservative Party, *see* Canadian Broadcasting Corporation—News coverage; House of Commons—Division bells

Project Ploughshares, *see* Disarmament, arms control

Provinces, *see* Federal-provincial relations; Human rights—Secretary of State Department; Interprovincial Lottery Corporation; Lotteries—Federal-provincial 1979 agreement, Federal; Medical research—Funding

Provincial security commissions, *see* Film Industry—Investment

Public Archives
Budget, lack of growth, 30:10-1
Canadian Broadcasting Corporation, Film Board, agreement, 30:23-4
Estimates, 1982-1983, main, 30:4-27
Heritage, publications, public interest, 30:20-3
Legislation, draft, documents, preservation and access, 30:24-7
Legislation, draft, freedom of information, 30:6, 10-4
New building, 30:6, 14
Objectives and activities, 2:9; 30:4-7, 14
Technology, impact, 30:5-7
Usage, volume, 30:5-6, 19-23
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Public Broadcasting System (PBS), *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming, Corporate sponsors—Programming costs

Public opinion polls, *see* Government policy

Public Service, official languages policy, 2:7; 64:13-8

Public Service Commission, Equal Opportunities for Women Office, role, 28:7; 29:25

Publishing industry
Authors, compensating for use of works in libraries, 49:5, 11-2, 32
Magazines, tax incentives, etc., 49:12; 50:6

Publishing industry—*Cont.*
Postal rates, concessionary, 65:43-6
Promotion and development, 17:6; 19:11-2, 15; 26:7; 48:24; 55:38
Tax expenditures, 50:6; 65:42-5

Quebec
Communications Quebec, *see* Telecommunications
National Assembly, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network
Premier René Lévesque, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network
See also Canadian Broadcasting Corporation—French network, News coverage—Referendum debate; Culture and arts; Film industry—Distribution; Horse races; Lotteries; Multiculturalism; Official Languages Minority Groups Program; Television—And radio—Cable TV, French-language

Quebec City, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network, Correspondents; Radio—FM station—Interference

Rabinovitch, Dr. Robert (Deputy Minister, Communications Department)
Communications Department estimates, 1983-1984, main, 65:46
Communications Department estimates, 1983-1984, supplementary (B), 67:16

Race relations
Consultative Council on Multiculturalism, situational reports, 23:16-8
Gallup Poll, interferring with Human Rights Commission mandate, 23:15-6
Gallup Poll, results, released Mar. 5/82, 23:8-9, 15, 22-5, 40
Human Rights Commission, role, 47:12-4, 26
National conference, Vancouver, April 1982, 23:9, 23; 47:7-9, 32
See also Immigrants—Ethnic groups; Multiculturalism Directorate

Race Tracks of Canada, *see* Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Athletic Contests and Events Pools Bill

Radio
AM frequency, reception in cities, 16:32; 34:19
Canadian content, CRTC policy, 25:11-2; 27:25; 39:11; 54:11; 59:5-6
Canadian content, production, etc., 61:6-7
Community and educational stations, licensing, CRTC policy, 3:22-5; 61:8-9, 15-6
FM regulations, 56:6-10, 19, 23-4, 31-2; 59:15-7; 65:13; 65:12-3
FM station, Quebec City, licence applications, CRTC hearings, 14:35-6
Foreign signals, cable penetration, 56:14, 36-7
French-language stations outside Que., 52:24
Interference, Telemedia/Cap Rouge, CKCV, complaints, CRTC action, 14:33-5
Music industry, promotion, 56:6-7; 59:17
Radio-Quebec, news services, licence, 14:32-3
Regulations, CRTC review, 3:5; 12:5, 11; 27:6; 33:6
Religious stations, licence applications, CRTC policy, 3:16-9, 25-7, 30; 4:24-7; 13:5; 39:11
CKWX Vancouver, 4:26-7
Family Radio, licence, CRTC decision, 3:17-8; 4:4; 14:24; 18:6-8, 31-2
See also Broadcasting—Policy; Canadian Broadcasting Corporation; Federal Cultural Policy Review Committee—Report

Radio-Canada, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network

Radio-Canada International, *see* Canadian Broadcasting Corporation

Radio-Quebec, *see* Radio

Rayner, Mr. Gerald (Senior Assistant Under Secretary of State, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1981-1982, main, 18:12, 15-6

Receiver General, *see* Sports pool—Profits

Records, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Retail services

Regan, Hon. Gerald (L—Halifax; Minister of Labour and Minister of State for Fitness and Amateur Sport; Secretary of State and Minister of State for Fitness and Amateur Sport; Minister of State for International Trade)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:5-14, 17-39; 44:5-17; 45:8-12, 21-44
Loto Canada, 40:23; 44:16; 45:9
Lotteries
Consumers, expenditures, 40:6, 20, 34
Federal-provincial 1979 agreement, 40:6, 11, 25; 44:16
Provincial, 45:27, 31-2
Medical research, 40:24-5
Olympics, 1988 Winter Games, 40:5-7, 10-3, 18, 24, 31; 44:6-14
Points of order
Bills, 40:9, 29-32, 37-8; 44:11, 18
Documents, 40:5
Meetings, 40:36
References, *see* Sports pool—Professional sports
Sports, 40:17-9
Sports pool
Athletic events, 40:8-10, 21, 37-9
Competition, 40:6, 10-1; 44:16
Establishing, 44:8-9; 45:10, 21-31
European model, 40:8, 27, 31
Federal-provincial co-operation, 44:5-6, 16-7; 45:8-10, 26
Foreign ticket sales, 44:7
Hockey Select, 40:10-1, 30; 45:26-7
Income tax-free status, 40:5-7, 26
Operation, 40:21-3
Professional sports leagues, 40:27; 45:40-1, 44
Profits, 40:23, 39; 44:6; 45:26
Purpose, 40: 5-6, 24-6; 44:6
Sports Pool Corporation, 40:6-7; 44:5-9; 45:8, 11, 25-9, 32, 35-8

Regina, *see* Canadian Broadcasting Corporation

Reid, Mr. J. (PC—St. Catharines)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:8-11, 16-9, 29, 35-6; 41:4-7, 11-8; 42:5-7, 15, 30, 33-6, 44-6; 43:10-4, 22-5, 28-9, 33-8, 48-9; 44:5-13, 18-23; 45:8-23, 29-31, 34-43
Culture and arts, 43:35
Fitness and Amateur Sport Program, 36:6-11
Estimates, 1982-1983, supplementary (B), 36:3-11, 24-9
Horse races, 41:7
Loto Canada, 42:33; 43:23; 45:8
Lotteries, 36:24-7; 40:10-1; 42:33-5, 45-6; 43:23, 29, 35-6; 44:13, 22
Medical research, 43:24, 28
Olympics, 36:7-8; 42:44; 43:11-2; 44:8-13; 45:14-7
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 41:12-5, 18
Bills, 40:16; 41:5-6; 42:6, 30; 43:33-5, 49; 44:18-21; 45:13-4
Documents, 36:27
Meetings, 36:24; 41:4, 11-4, 17; 42:15, 30; 43:33; 45:34
Ministers, 40:35-6;
Orders of reference, 40:18-9
Questioning of witnesses, 36:6; 40:8, 35; 43:23
Witnesses, 41:16; 42:5-6; 43:11
Sports, 42:45; 45:16, 39

Reid, Mr. J.—*Cont.*
Sports pool, 40:8-11; 42:33-6, 44-6; 43:10-3, 22-5, 28, 36-7, 49; 44:5-13, 19-22; 45:8-23, 31, 39-43
Sports Pool Corporation, 43:12-4, 22-3; 44:5-6, 20-2; 45:8, 30-1, 35-7

Religious organizations, *see* Broadcasting

Reports to House, 18:3; 45:3-4; 66:3-16; 67:4-5

Research and development, *see* Communications—Communications Research Centre; Culture and arts; Film Board; Social development and research; Telecommunications

Riis, Mr. Nelson (NDP—Kamloops-Shuswap)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1981-1982, main, 15:13-7

Rio de Janeiro, Brazil, *see* Broadcasting—Frequency assignment

Robinson, Mr. Svend (NDP—Burnaby)
Communications Department estimates, 1982-1983, main, 26:30; 31:6-12
Freedom of information, legislation, 31:8-12
Point of order, proceedings, 31:6

Rooney, Mr. David (L—Bonavista-Trinity-Conception)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:14, 28
Broadcasting, 33:19-20
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1982-1983, main, 33:19-20
Point of order, questioning of witnesses, 40:28

Rose, Mr. Mark (NDP—Mission-Port Moody)
Australia, 48:55; 50:24
Broadcasting, 2:16; 4:10-1; 5:32-3; 14:38-9; 17:20-2; 33:8-10; 37:16, 19; 38:14-5; 50:20-3; 52:26
Canada Council, 49:23; 52:27-8
Canada Day, celebrations, 35:24
Canadian Broadcasting Corporation
Advertising, 12:15; 38:16; 48:55-6
Auditor General comprehensive audit program, 8:26; 17:27
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission control, increasing, 38:17-8
Drama productions, 5:31-2
Estimates
1980-1981, main, 5:18-21, 31-3; 8:25-8
1981-1982, main, 11:16-9; 12:11-6, 28-9; 16:12-5
1982-1983, main, 34:10-5, 27-8
1982-1983, supplementary (B), 38:10, 14-20
Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, 38:17-8
French network (Radio-Canada), 11:16-9; 12:11-3, 28-9; 52:25-7
NABET strike, 11:19; 12:12-3; 16:12-3
Program production, 11:16
Programming, 8:25-7; 12:13-5; 16:12-5; 17:18-9; 34:11-3, 27-8; 38:16-9; 48:25-6, 53-6; 50:22
Programming costs, 48:26
Programs, 8:25
Ratings, 38:18-9
Staff, 34:10-1
Toronto facilities, 48:53, 56
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1980-1981, main, 3:9-12; 4:8-11
1981-1982, main, 14:12-5, 27-9, 38-40
1982-1983, main, 33:8-10, 20
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, mandate, 3:11; 14:13-4
Citizenship, 18:13

Rose, Mr. Mark—*Cont.*
Communications Department estimates
1980-1981, main, 1:32-3
1981-1982, main, 17:18-22, 27
1982-1983, main, 31:18-22
1982-1983, supplementary (B), 37:16-23
Copyrights, 37:23
Culture and arts, 35:24-6; 37:22; 48:22-5; 49:20-3; 50:20; 52:28
Education, 18:13-4, 29-30; 35:26-30
Federal Cultural Policy Review Committee, 17:21; 37:23; 38:16-7
Report, 48:21-7, 53-7; 49:20-3; 50:16, 20-5; 52:23-9
Film Board estimates, 1982-1983, main, 20:9-10, 16-9
Film industry, 48:54; 50:23-4
Immigrants, 18:12
Joyal, Mr., references, 35:24
Microtechnology, 37:20-1
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:12-5, 21, 24
Organization meeting, 1:8-9
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:7-35
Points of order
Agenda and procedure subcommittee, 46:8-11, 23, 26-7
Chairman, 46:20
Documents, 5:32; 34:11
Interpretation, 52:27
Meetings, 4:38
Ministers, 2:16; 17:18
Official opposition/opposition, rights, 46:23
Orders of reference, 2:4
Questioning of witnesses, 3:12, 29-30; 4:18-9; 5:32; 34:8; 35:15, 33-4
Quorum, 46:10-20, 24-32
Ms., 46:31-3
Reports to House, 18:32
Witnesses, 1:32-3
Radio, 18:32; 52:24
References, resignation from House of Commons, 53:4; 57:4, 23
Satellites, 3:10-1; 17:18; 37:16-20
Secretary of State Department estimates
1980-1981, main, 2:4, 16-8
1981-1982, main, 18:12-5, 28-32
1982-1983, supplementary (B), 35:15-6, 24-34, 38
Student loans, 35:31-3
Telecommunications, 17:22
Telephone service, 4:8-9; 14:12-3
Television
Audience fragmentation, 50:21
Cable TV, 2:18-9; 3:13; 4:9; 38:15-6; 50:21
Northern and remote areas, 17:18; 37:16, 20
Pay TV, 5:18-21; 12:16, 29-30; 14:14-5, 27-9, 38; 16:14; 17:18-20; 20:17-9; 31:18-22; 33:8-10; 37:16; 38:20
Satellites, 5:20-1; 37:16
United States, 52:25

Rossi, Mr. Carlo (L—Bourassa; Parliamentary Secretary to Minister of State for Multiculturalism)
Income tax, 63:15
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:32-3
Point of order, quorum, 46:33
Secretary of State Department estimates, 1983-1984, main, 47:31
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:15

Roth, Mr. Millard S. (Executive Director, Canadian Motion Picture Distributors' Association)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 55:4-18, 39

Royal Commission on Newspapers, *see* Kent commission

Royal Winnipeg Ballet, 19:24-6; 24:6-10

Saigon, South Vietnam, *see* Canadian Broadcasting Corporation—News coverage

Sargeant, Mr. Terry (NDP—Selkirk-Interlake)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 40:21-7, 33-5; 42:22-5, 42-4; 43:19-21, 31, 46
Culture and arts, 43:46
Fitness and amateur sport, 42:42-4
Gambling, 42:23-5
Income tax, 42:23-5
Loto Canada, 40:23
Lotteries, 40:33-5; 42:23-4; 43:21
Medical research, 40:24-5
Olympics, 40:24-5
Point of order, witnesses, 42:44
Sports pool, 40:21-3, 27, 35, 39; 42:42; 43:19-22

Satellite receiving dishes, *see* Satellites—Earth Stations

Satellites
Anik B and Anik C, direct broadcast service, 17:9, 13-4, 24; 26:10, 20; 37:13-4, 19-20, 29-31; 65:51
Anik C, launching date, NASA shuttle program, 1:25; 26:9-10, 20, 25, 28; 37:19-20
Anik C, Telesat operations, sale of excess capacity to U.S., 26:24-7
Anik D
Launching date, 26:9-10, 28
Transponders, allocation to CBC, 4:6
Transponders, Telesat operations, customers, 1:25-6
Canada/U.S. agreements, 14:37-8; 26:24-6; 31:23-8
Earth stations
Advertisements, 17:11-3
British Columbia legislature installation, 1:14-5; 17:16
Costs, 1:23-4; 53:7; 62:9-10; 65:25
De-regulation, cabvle TV competition, etc., 58:31-5, 37-8, 47; 65:35, 51; 67:28-9
Policy, international, agreements, 3:10-4; 17:10-7; 58:39
Policy, unlicensed, prosecution, 1:14-7, 22-3; 3:7-9; 4:4-5, 33-5; 13:7-8; 14:6-7, 10, 23; 17:15-8; 37:9-19, 30-2; 39:20; 58:34, 39
Technological advancements, 17:14-5
Large satellite program, Canadian/European co-operation, 17:8-9; 26:9; 37:21; 67:20-2
Mobile satellite program, 17:8-9; 26:9; 37:21; 67:20-1, 33
Regulations, 37:27-9
Spar Aerospace contracts, 67:21-2
Technology, development, Communications Department, NASA, co-operation, etc., 17:8-9; 26:8-9; 37:13-4, 21; 65:36; 67:21-2
Telecommunications, subcommittee, establishing, 19:27
Telesat operations, CRTC policy, 33:7
Transponders, allocation, CBC broadcasting House proceedings, temporary licence, 4:5-6
See also Broadcasting—Frequencies; Canadian Broadcasting Corporation—CBC-2—Distribution; Television

Scarborough Board of Education, *see* Education—Heritage language

Scott, Mr. Geoff (PC—Hamilton-Wentworth)
Canadian Broadcasting Corporation
Estimates
1980-1981, main, 7:5-7
1981-1982, main, 11:30-1; 15:27-30
1982-1983, main, 34:21, 29
NABET strike, 15:27
News coverage, 15:27-30
Radio programs, 15:29
Staff, 7:5-8

Scott, Mr. Geoff—*Cont.*
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Elections, 4:35-6
Estimates, 1980-1981, main, 4:33-6
Estimates, 1981-1982, main, 13:7-12
Regulations, enforcing, 13:8
Relationship with CBC, 34:29-30
Organization meeting in relation to Standing Orders 69(2) and 69(4)(a), 46:32-4
Points of order, meetings, 15:4
Points of order, questioning of witnesses, 34:21; 46:34
Pornography, 63:10-1
Radio, 13:11
Satellites, earth stations, 4:33-5; 13:7
Status of Women estimates, 1983-1984, main, 63:8-14
Television, 11:30-1; 13:9-12; 34:29; 63:8-10
Women, 63:11-4

Scott, Mr. Gil (Chief, Policy Development and Planning, Multiculturalism Directorate, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1982-1983, main, 23:33, 39-40

Seal fur exports, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network (Radio-Canada), News coverage

Secretary of State Department
Aims and objectives, 2:6-8, 11, 39
Arts and culture branch, transfer to Communications Department, 2:12-3; 17:4-5, 29; 35:24; 65:41
Citizenship, role, registration program, 2:7; 18:13; 23:5; 32:4-5, 11; 35:36; 47:10-2, 15
Constitutional talks, jurisdictional changes, 2:41
Estimates
1980-1981, main, 2:4-42
1981-1982, main, 18:6-34
Report to House, 18:3
1982-1983, main, 23:4-41; 32:4-24
1982-1983, supplementary (B), 35:5-40
1983-1984, main, 47:6-33; 64:4-27
Native citizens program, friendship centres, 32:13-5
Native citizens program, funding, objectives, 2:8, 17; 64:11
Re-organization, de-centralization, 64:21-2
Translation Bureau, 2:7; 64:8
Hansard, 2:38
Translation Terminology Bank, 64:8-9
Womens' program, funding, 2:8, 17; 28:11, 16; 29:14-5; 32:20-1; 63:7, 33-4
Youth programs, mandate, objectives, 35:16-21; 64:9
See also Broadcasting—Legislation; Canada Council; Canadian Broadcasting Corporation—French network; Citizenship; Culture and arts—Francophones; Film Development Corporation—Finances; Human Rights; International Year of Youth, 1985; Official languages policy/bilingualism; Organizations/individuals appearing and briefs submitted; Voluntary organizations

Séguin, Ms. Jeannine (President, Fédération des Francophones Hors Québec Inc.)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 52:5-30

Senate, *see* Hébert, Mr. Jacques—References

Senior citizens, fitness programs, National Conference on Fitness in the Third Age, 36:6-7, 10, 24

Separatism, *see* Canadian Broadcasting Corporation—French network—Regional

Sevigny, Thérèse, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Staff

Sex stereotyping, *see* Broadcasting

Sexual assault
Legislation, Bill (C-53), Status of Women Canada representations, 28:5, 15-6
See also Women, violence against

Shannon, Mrs. Kathleen (Executive Producer, Film Board—Studio "D")
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 60:10-23, 28-9

Shirley's Bay, Ont., *see* Communications—Communications Research Centre

Silcox, Mr. David P. (Chairman, Film Development Corporation; Assistant Deputy Minister, Arts and Culture, Communications Department)
Communications Department estimates, 1983-1984, main, 65:31-2; 41-2
Film Development Corporation estimates, 1982-1983, main, 25:4-28

Simmons, Hon. Roger (L—Burin-St. George's; Parliamentary Secretary to Minister of State for Science and Technology and Minister of the Environment; Minister of State for Mines)
Athletic Contests and Events Pool Bill (C-95), 41:18
Points of order, meetings, 41:18
Points of order, members, 41:18

Sinclair, Mr. Lister (President, Canadian Conference of the Arts)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 51:4-31

Siren, Mr. Paul (General Secretary, Association of Canadian Television and Radio Artists (ACTRA))
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 54:5-23

Social development and research
Environmental changes, assisting man in adapting, 22:5-6
Funding, federal/provincial responsibility, 22:19-23
Social Sciences and Humanities Research Council, role, 5 year plan, 23:7-8, 11-3
Thematic research, 22:19

Social Sciences and Humanities Research Council
Estimates, 1982-1983, main, 22:4-29
Funding, comparison with other research groups, 22:5, 28-9
Independence, credibility, etc., 22:14-9, 26
Information package, 22:4-5
Mandate, objectives, etc., 22:6-7, 25-6
Research studies, public accessibility, 22:27-8
Separation from Canada Council, impact, 22:13-4
See also Canada Council—Budget; Freedom of information, legislation; Organizations/individuals appearing and briefs submitted; Social development and research

Spar Aerospace, *see* Satellites

Spencer, Mr. Michael (Secretary General, Association des producteurs de films du Québec)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 55:23-8, 31, 34-41

Sports
Athletes
Abroad, deportation, 36:22-3
High performance training, funding, 36:17-20, 29; 40:17-9; 42:35, 39; 43:16-7; 45:16
Travel costs, subsidizing, 36:29-30; 40:18; 42:36
Broadcast rights, 53:26-7; 54:22
Canada Games, 36:10; 43:16, 44
Coaching standards, improving, 36:18, 29; 42:35; 45:16
Culture and arts, relationship, 43:44-5

Sports—*Cont.*
Facilities, "centres of excellence", establishing, 36:15, 18, 23, 29; 42:35
Kinsky, Nick, wrestler, competition denial, 36:20-1
Major events, planning lead time, 42:45; 45:39
See also Canadian Broadcasting Corporation—Programming; Canadian Forces; Culture and arts—Performances; Disabled and handicapped; Fitness and amateur sport; Lotteries; Olympics; Sports pool; Sports Pool Corporation

Sports pool
Amateur sports organizations, etc., supporting, 41:16; 42:31-3, 37, 43
Athletic events, parameters, 40:8-10, 21; 43:22-5; 44:19-20
Horse races, exclusion, 40:8-9, 15, 36-9; 41:6; 44:21
Competition, existing lotteries, 40:6, 10-1, 30, 37; 43:8; 44:16
Criminal Code amendment, necessity, 40:22, 37; 43:25; 45:41-3
Establishing, 36:14-5, 27; 42:27
Start-up fund, 42:12, 30; 43:13-4, 20; 44:8-9; 45:10, 19-33
European model, 40:9, 27, 31; 43:6-8; 45:19, 44
Feasibility study, 42:37; 45:22-3, 29, 32-3
Federal-provincial co-operation, 40:6, 11-2; 43:20-2, 30; 44:5-6, 22; 45:9
Provincial equipment, use of, 40:12; 43:15; 44:16-7; 45:9-10, 23, 26
See also Olympics—1988 Winter Games
Foreign ticket sales, 44:7; 45:8
Hockey Select, legality, comparison, 40:10-1, 30-1; 43:6-7, 22; 44:22; 45:19, 26-7, 40-3
Income tax-free status, 40:5-7, 17, 26
Legislation
Revenue distribution, unspecified, 42:32-4, 46-7; 43:23-4, 39, 48; 44:10-1; 45:13-7, 38-9
Dividing equally between beneficiaries, 43:32, 37-43, 48-9; 44:11-3
See also Lotteries—Federal-provincial 1979 agreement;
Manitoba sports lottery, comparison, 40:22-3, 31
Marketing strategies, 40:6, 35; 45:8-10
Operation, 40:21-3
Payola, fixing, possibilities, 43:22-3
Private enterprise, organizing, 42:48-9
Professional sports leagues, position, 40:26-7; 43:22
Copyrights infringement, 45:40-5
Profits, projection, 40;33, 39; 43:7-8, 11-3, 17; 44:5-6, 15; 45:18-20, 26
Profits, submission to Receiver General, 45:12
Purpose, 40:5-6, 16-7, 24-6, 32-3; 42:8, 14; 43:15; 44:6; 45:15, 18
See also Olympics—1988 Winter Games
Revenue distribution
Culture and arts, supplementary funding, 43:32, 36-8, 43-6
Fitness and amateur sport orgnizations, 42:31-46
Limiting to 1988 Winter Olympic Games, Calgary, 45:15-7
Medical research, 43:28
Prizes, 40:19
See also above Legislation
Viability, Interprovincial Lottery Corporation questioning, 43:5, 8-10, 17-21, 28; 44:14-6, 21-2; 45:14
See also Lotteries—Federal-provincial 1979 agreement; Olympics—1988 Winter Games

Sports Pool Corporation
Accountability, Auditor General designating, etc., 40:7; 42:32, 41, 37; 43:9, 25; 45:35-6
Appropriation authority, 44:8-9; 45:23-33
Board of Directors, beneficiaries' representation, 42:33; 44:20
Corporate plan, submission, 42:32-3; 45:36-40
Job creation, 40:7, 16
Management structure, 40:6-7

Sports Pool Corporation—*Cont.*
Powers, federal re-entry into lottery field, 43:8-9, 12-5, 19, 22-5, 44:5-6, 22; 45:18
Federal-provincial competition, 42:11; 43:13-4, 18-23
Regulations, 45:8, 11

Status of Women
Estimates, 1982-1983, main, 28:4-22; 29:4-27
Estimates, 1983-1984, main, 63:4-36

Status of Women Canada
Co-ordinator, role, 28:6, 14-5; 63:4, 7, 30-1
Mandate, 28:5-7; 63:5-7, 30-1; 64:7
Ministerial responsibility, 63:4-7, 14
Research reports, publicizing, 63:23-5
See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted; Sexual assault; United Nations Status of Women Commission

Steele, Mr. C.G.E. (President, Canadian Association of Broadcasters)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 56:8-9, 13-7, 20-1, 24-7, 30-7

Stoddart, Mrs. Jennifer (Research Administrator, Advisory Council on the Status of Women)
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 29:10, 17-9, 23-5

Stollery, Mr. Peter (L—Spadina; Parliamentary Secretary to Secretary of State and Minister of Communications)
Broadcasting, 14:17
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1981-1982, main, 14:15-7, 27
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:28-31
Film industry, 10:28-31
Points of order
Meetings, 2:42
Ministers, 1:11; 2:5
Orders of reference, 2:41
Questioning of witnesses, 1:32; 4:19
Reports to House, 18:33
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:5, 41-2
Secretary of State Department estimates, 1981-1982, main, 18:33
Telecommunications, 14:16
Television, 14:15-7

Strategy for culture, see Culture and arts—Conference of the Arts

Student exchange programs
Forum for young Canadians, 18:21
Funding, 18:20-2
Hospitality Canada, 18:19-20; 35:17

Student loans, improving, 35:17, 27, 31-3, 38-9; 64:10-6

Sudbury, Ont., *see* Canadian Broadcasting Corporation

Suissa, Mrs. Danièle (Vice-President, Association des producteurs de films du Québec)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 55:21, 26-9, 36-8

Sunset laws, *see* Crown corporations

Supreme Court, Bertha Wilson, Mar. 4/82 appointment, 63:5

Sward, Mr. Jim (Vice-President (Radio), Canadian Association of Broadcasters)
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 56:6-8, 14, 17, 23-36

Sylvestre, Dr. J. G. (National Librarian, National Library)
National Library and Public Archives estimates, 1982-1983, main, 30:7-10, 15-20

TV Ontario, *see* Television—Satellites

TVA, *see* Broadcasting—French-language stations

Talbot, Mr. Normand (Canadian Race Tracks of Canada)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 41:6-11

Task forces, *see* Broadcasting—Racism/violence task force; Extension of Services to Northern and Remote Communities Committee; Human rights—Federal-provincial committee; Hylton task force; Production, Exhibition and Marketing task force; Telecommunications—Task Force on Regulatory Reform; Television—Pay TV, Therrien committee; Voluntary organizations

Taylor, Dr. William (Director, National Museums of Man, National Museums of Canada)
National Museums of Canada estimates, 1982-1983, main, 21:23-6

Technology
Economic recovery, impact, 65:36-7
Human resources, impact, Canada Tomorrow conference, etc., 65:40; 67:25-7
Industry, competition, 67:25-7
Labour Department report, *In the Chips*, 65:40
See also Broadcasting; Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Mandate; Culture and arts; Employment; Film Board—Role; Industry; Microtechnology; National Library; Public Archives; Satellites—Earth stations; Telecommunications; Television—Cable TV; United States—Broadcasting

Telecommunications
Cable companies offering non-broadcasting services, CTCA request for hearings, 4:7-8
Communications Quebec/Communications Canada, comparison, 17:23
Disabled and the Handicapped (Special) Committee, report, CRTC reaction, 13:6-7
"Open-sky" policy, 17:13-6; 26:26-7
Public/private ownership, 1:21-2, 27
Rate cases, awarding cost to intervenors, 13:7
Rate increases, applications, 3:5; 27:6
Research and development, university program, 17:9
Task Force on Regulatory Reform, report, CRTC reaction, 13:7
Technological changes, effect on social and economic life, 3:5
Technology, future development, etc., 1:11-2; 13:14-6; 17:8, 14; 48:49-50; 67:15-6
Communications Department involvement, 1:19-21; 17:11-2; 26:9-10; 37:21, 25; 65:37-8; 67:26-8, 35
Telidon system
Development, 17:4, 10-2, 22; 26:10; 65:37-9
Film Board use, 20:6
Funding, additional $27.5 million, 17:7
Ownership, revenues, etc., 65:46-7
Projections, 67:11-5, 27
United States market, 1:12-3, 24-5; 17:4, 8; 26:10; 33:26; 65:39; 67:13-4
Reciprocity legislation, 31:27-8
Wescom Canada study, 67:14-7
See also Government services
Terminal equipment, CRTC study, 1:13-4
Trans-border signals, controlling, 14:15-6
TransCanada Telephones, rates and revenues, 13:6; 27:6

Telecommunications—*Cont.*
Videotex Consultative Committee, 65:39-40; 67:17
See also Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Hearings; International Telecommunications Union; Satellites

Telemedia, *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission—Licence applications; Radio—Interference

Telephone service
Bell Canada re-organization study, 39:25-6
Centralized switching, BC Tel, impact on communities, 4:8-9
Cost awards, multi-phase cost inquiry, 13:6
Customer-owned equipment, interconnection with Bell Canada systems, 3:5; 4:14-5; 13:6
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission decision, 14:4-6, 12-3; 39:18-9
Domestic employment affected by foreign imports, 4:15-6
Rate applications, CRTC hearings, 13:6; 33:27

Telesat, *see* Satellites—Anik C—Anik D

Television
Audience fragmentation, 27:18-20; 37:28; 38:21; 39:30; 50:7, 21; 53:20-1, 46; 56:5, 24-6; 58:30; 61:47
Cable TV
Canadian content rules, 3:12-3; 38:15-6; 58:41-2, 46
Canadian productions, promotion and financing, increasing, 50:7, 14, 19-21, 29; 53:23; 55:37; 58:36, 40-4; 59:6
Community services, 58:37, 40, 44; 59:6
Conventional TV, conflict, 27:18-20; 38:18-9; 58:45
Direct broadcast, effect on owners, 3:13
Fergus-Elora Cable TV, violations, action, 33:28-9; 39:24-5
French-language productions, Quebec-Europe exchange, negotiations, etc., 61:12-3, 22-4; 65:35
French-language stations, access, increasing, 52:8, 16-7; 57:24-5
Interactive services, future role, 13:5; 37:20; 58:48; 67:19
Licensing, federal-provincial jurisdiction, representations, 1:26-7
Policy, 4:9-10; 33:21-4; 37:18; 53:23; 54:5-6; 67:18-9
Canada/U.S. comparison, 33:7-8, 25-6
Programming-on-demand, Film Board developing, 20:6
Regulation, CRTC role, 58:30-1, 38-42, 46-7; 59:6
Retail costs, 58:47-8
Re-transmission rights, copyrights, 58:36-7
Revenue, 20:6-7; 38:15; 50:19-21; 58:29, 40-5, 49
Subcribers, 53:42; 61:11, 21-2
Subscription tax, 6%, Apr. 19/83 budget measure, 55:14-7; 58:29, 35, 45-6, 49; 65:28-9; 67:31
Pay TV sales, effect, 58:35-6
Technological development, CRTC, role, 33:25-6; 39:27-8
Tiering services, hearings, etc., 58:30-1, 37; 59:4, 28-9
United States border stations, Canadian commercials, 1976 income tax legislation (Bill C-58), 2:18-9
Retaliatory actions, 2:39-42; 65:24-5
White Rock Cablevision Ltd., service problems, 14:24-5; 31:18
See also Broadcasting—Policy; Canadian Broadcasting Corporation—CBC-2; Canadian Cable Television Association; Film Board—Electronic film library; Satellites—Earth stations, De-regulation and *see also below* Pay TV
Canadian content, 13:24-6; 14:4; 38:14; 59:18
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, policy, 3:5; 13:5; 14:7-8, 26-7; 27:6, 9, 18-20; 31:19-20; 39:15; 51:29-30; 56:5-6; 61:6-7, 23; 65:16-8, 23-6
Channels, proliferation, duplication of services, 53:17; 57:15
Deaf persons, programming, captioning system, 17:9-10; 26:6
Global Television Network, license renewal, 59:24-5; 65:17-8
Licensing, criteria, 27:25-7; 48:32
Northern and remote areas, 5:18; 12:16-7; 14:8-10, 18; 17:10, 17-8, 24; 26:19; 27:5, 18; 37:16, 20; 58:39-40, 47-8

Note: See page 1 for Dates and Issues

Television—*Cont.*
Pay TV
Audience fragmentation, impact on CBC, 5:16-7; 34:11-5
C-Channel, financial problems, 59:14, 19; 62:20-1; 65:18-20
Canadian Broadcasting Corporation/CTV joint opposition to cable takeover bid, 5:18-20
Canadian Broadcasting Corporation position, 12:29; 34:27-9
Canadian content, quality, 13:12-4, 20-2; 26:21; 27:12-3; 33:17-8; 37:15-7; 39:19-20; 50:11-3, 25; 54:10; 58:36
Canadian content, "scaffolding", 55:24-5; 58:10-4, 22-3, 26-7
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, decision, 33:4, 10-2, 16-7; 37:17; 55:38; 59:5, 11-2; 65:19
Delay, impact on development, 33:26-7
Competitive environment, impact on Canadian programming, 27:12-5; 31:19-21; 39:20-1; 49:29-35, 47; 56:5; 58:28, 45; 59:19-20
Conference of the Arts paper, 59:13, 22-3
Copyrights on programs, violations, preventing, 14:16-9, 27, 38; 48:33
Film Board position, etc., 20:14-7
Film Development Corporation, involvement, submission, etc., 10:32-4; 25:4, 8
Financing, CBC/CTV/TVA proposal, 6:32; 8:24-5; 26:19
Foreign signals, accessibility, 48:33-5
Licensing, 27:5, 8-15; 31:18-21; 33:8, 17; 37:6-8; 39:7-8, 19; 59:14-5, 19-24; 65:8-9
Non-broadcasting services package, CBC participation in, 5:17-8
Pornography, First Choice, Playboy programming, etc., regulations, 59:25-6, 30; 63:8-10; 65:10-2, 26-7
Productions, in-house, 54:21
Public hearing, CRTC announcement, 17:10; 26:23-4; 27:11
Retail costs, 33:16-7; 58:35, 41
Revenues, projected, 58:40-1; 65:19-20
The Terry Fox Story, 65:17
Therrien committee, 3:5-7, 15; 4:16; 13:5; 31:28; 50:22
Universality, CRTC decision, 14:14-5, 27-9, 38-9; 20:18-9; 27:5, 14-6; 38:20
See also Broadcasting—Canadian production; Canadian Radio-television and Telecommunications Commission; Culture and arts—Technological advances; Film industry—Distribution; United States and *see also above* Cable TV
Satellite-to-cable services, policy, 50:14-5; 67:18-20, 28-30
Satellites
Cable Satellite Network, licensing, 5:20-1
Cable Satellite Network, TV Ontario program *Galaxy*, CRTC criticisms, etc., 4:16-8; 57:24
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission committee report, 1:13
CANCOM, extension of services, CRTC decision, etc., 13:9-11, 23; 14:18-20; 26:5, 19-23, 28-9; 27:4-5, 18; 31:28-9; 33:10; 37:9, 16-7, 31; 39:12-3, 16, 21-2; 50:19; 58:38; 65:15-6, 50
CANCOM, services unwanted, 33:21-4
Foreign content, increasing, French-language audience, fragmentation, 61:7-11, 20-1
Intelsat agreements, 1:13; 14:37-8; 31:24
Local broadcasting, effects, 17:23-5
Special services, licensing, CBC involvement, etc., 59:27-8; 62:7-9, 20-1; 65:9-10, 35
Super stations, *see* Broadcasting; Canadian Broadcasting Corporation—CBC-2
United States domination, 5:2-3; 17:12-3, 16-7, 24-5; 27:22; 37:8, 15, 28-9; 39:14-5; 54:6; 58:41-2
"Three and one" decision, transmission to Canada, 14:15; 33:10; 37:16; 39:5, 12, 17; 61:23
See also Canadian Broadcasting Corporation—Radio; Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto);

Television—*Cont.*
See also—*Cont.*
Film Board—Distribution; Film Development Corporation—Mandate—Production of films; United States

Telidon system, *see* Telecommunications

Terhoch, Mr. Marvin (Past President, Canadian Television Producers and Directors Association; Chairperson, Task Force; Head of News and Current Affairs, CBC Manitoba; Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto))
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:25-50

Theatres/cinemas, *see* Film industry—Distribution

Therrien, Mr. Réal (Vice-Chairman, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates
1980-1981, main, 3:6-7, 10-1, 14-6, 20-5, 4:5, 10-8, 26, 31-3
1981-1982, main, 13:15-6; 14:8-10, 13, 21-3, 30-1, 38
1982-1983, main, 33:6, 24, 25
1982-1983, supplementary (B), 39:11-3
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 59:24-5

Therrien committee, *see* Television—Pay TV

Thibault, Mr. Marc (Information Director, French Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 8:14-23, 36-7

Thivierge, Mrs. Monique (Administrator, Advisory Council on the Status of Women)
Status of Women estimates, 1982-1983, main, 29:11, 19-20

Thunder Bay, Ont., orchestra, *see* Culture and arts

Tokyo, Japan, *see* Canadian Broadcasting Corporation—English/French networks

Toronto, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Drama productions; Multiculturalism—Visible Minorities

Touchstone plan, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming

Towards a New National Broadcasting Policy, *see* Broadcasting—Policy

Townsend, Mr. D. (Director of Parliamentary Services, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 8:40

TransCanada Telephones, *see* Telecommunications

Treasury Board, *see* Women—Sexual stereotyping

Trudeau, Mr. J. (Director of Planning, French Services Division, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1980-1981, main, 8:41

Trudeau, Rt. Hon. P.E., *see* Canadian Broadcasting Corporation—English/French networks; Multiculturalism

Tsai, Mr. Georges (Director, Language Programmes, Secretary of State Department)
Secretary of State Department estimates, 1980-1981, main, 2:26

Unemployment, Employment and Immigration Department study, CBC filming, injuction preventing airing, 65:47-8

Unemployment insurance, maternity benefits, reform, 63:34-5

United Church of Canada, *see* Executive Committee of the United Church of Canada

United Nations Status of Women Commission, Status of Women Canada participation, 28:6-7; 63:6-7

United States
Broadcasting
De-regulation, technology, copyrights, etc., 56:20, 25-30; 65:49
Independent productions, network financing, 62:22-3
Market, competition, 52:25; 53:6-7; 58:44
Legalized gambling, effects, 42:10-1
Satellites, earth stations, legislation, 3:14
Television networks, foreign programming, restricting, 34:14
Television, pay TV, 65:19
See also Broadcasting; Canadian Broadcasting Corporation—Programming—Programming costs; Culture and arts; Film industry; Satellites—Anik C—Canada—Technology; Telecommunications—Telidon system; Television—Cable TV; Women—Status

Universities and colleges
Ethnic studies, chairs, establishing, 23:32
Faculties, recruiting non-Canadians, 32:11-3
Research facilities, funding, priorities, etc., 22:23-5
See also Telecommunications—Research

Vancouver, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Drama productions—Programs—Programming; Race relations—National conference; Radio—Religious stations

Vancouver Art Gallery, *see* Culture and arts—Cultural initiatives program

Van Eek, Rev. Arie (Executive Committee of the United Church of Canada)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:34-49

Venice, Italy, *see* Canadian Broadcasting Corporation—English/French networks

Vennat, Mr. Michael (President, Film Development Corporation)
Film Development Corporation estimates, 1981-1982, main, 10:2-15, 18-9, 22-34
References, *see* Film Development Corporation

Victoria, *see* Canadian Broadcasting Corporation

Video cassettes, *see* Broadcasting; Culture and arts—Technological advances; Film Development Corporation

Videotex Consultative Committee, *see* Telecommunications

Vogel libel suit, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Libel suits

Voluntary organizations
Federal Cultural Policy Review Committee recommendations, 35:9-11
Film Board role, 20:24-5
Funding and contributions, 32:18-9
Give-and-take tax proposals, 19:19-20; 35:9-10; 43:39; 49:9; 51:7, 30-1
Job creation measures, 35:10
Postage costs, concessionary rates, 32:16-8
Secretary of State Department, action program, 32:5-8; 35:7-9; 42:28; 47:10, 15-7; 64:11-2
Task force, establishing, mandate, 35:8-12; 47:15; 49:9; 51:7, 30; 64:23-5

Voluntary organizations—*Cont.*
Tax incentives, 35:7-11
See also Canada Day; Fitness and amateur sport; Youth

Walmsley, Chris, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Parliamentary reporter

Ward, Mr. Doug (Vice-President, Regional Programming, Canadian Broadcasting Corporation)
Canadian Broadcasting Corporation estimates, 1983-1984, main, 62:15-6

Weilbrenner, Mr. Bernard (Assistant Dominion Archivist, Public Archives)
National Library and Public Archives estimates, 1982-1983, main, 30:4-7, 10-5, 19-27

Wenman, Mr. Robert L. (PC—Fraser Valley West)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1982-1983, main, 33:12-6

Wescom Canada, *see* Telecommunications—Telidon system

White Rock Cablevision Ltd., *see* Television—Cable TV

Williams, Mr. Don S. (Past President, Canadian Television Producers and Directors Association, TV Executive producers—*The Beachcombers*, Head of TV Drama for CBC Vancouver; Canadian Television Producers and Directors Association and the Association of Television Producers and Directors (Toronto))
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 61:40, 44, 47

Wilson, Bertha, *see* Supreme Court

Winnipeg, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Programming, News

Wintario, *see* Lotteries

Women
Employment
Equal opportunities, affirmative action, public sector, 28:10-1, 15-7; 35:17; 63:5, 8, 11-4, 20-1, 29-30
Equal opportunities, private sector, 63:20-2, 29
Equal pay for equal value, 63:35-6
Microtechnology, impact, 31:13-4; 63:6
Non-traditional, training, 28:11-4
Part-time, 28:14; 29:5-6, 23-5; 63:6
Wage restraint program, 6% and 5%, effect, 63:27-8
Federal-provincial conferences, 28:5, 9-10, 21; 63:6, 13-4
Rights, protection under Constitution, 28:18-9; 29:22-3
Rights, protection under Human Rights Act, 63:5, 35-6
Sexual stereotyping, CRTC report, *Images of Women, 63:6-10*
Sexual stereotyping, harassment, Treasury Boasrd guidelines, 63:6
Status
Federal/provincial fiscal responsibilities, 28:20-3
Standing Committee, establishing to consider, 63:5, 25-7
United States comparison, 63:20
Violence against, 28:5, 9, 15; 29:5-6; 32:20-1
Criminal Code Bill (C-127), sexual assault, passage, 63:5
Wife-battering, report, recommendations, 63:5, 31-3
See also Abortion; Advisory Council on the Status of Women; Canada Council; Conference on Immigrant Women; Culture and arts; Divorce; Education; Film Board—Restructuring—Women's Studio "D"; Film industry; Garnishment; Immigrants—Language training; Income tax; Labour Department; Native people; Pensions; Public Service Commission; Secretary of State Department; Sexual assault; Status of Women Canada; Unemployment insurance

World Communications Year 1983
Canada, participation, 26:10; 37:24-5; 65:50-1
See also International Telecommunications Union

Wright, Mr. Bill (PC—Calgary North)
Athletic Contests and Events Pools Bill (C-95), 42:37-8

Wyman, Mr. Kenneth (Senior Executive Director, Operations, Canadian Radio-television and Telecommunications Commission)
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission estimates, 1982-1983, supplementary (B), 39:11
Federal Cultural Policy Review Committee Report, 59:22, 27

Youth
Employment programs, establishing, funding, etc., 35:16-9
Canadian Forces, 35:20-1
Employment programs, "Katimavik" program, 18:20; 32:5; 35:17-20; 48:38-9; 64:9-10
Voluntary civil service, 35:19-20
See also International Year of Youth; Secretary of State Department

6 and 5 program, *see* Canadian Broadcasting Corporation—Estimates; Women—Employment, Wage

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé

Book rate
Tarif des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DES

Communications et de la culture

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-67 • 1980-1983 • 1re Session • 32e Législature

Président: M. Robert Gourd

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

INDEX

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTE RENDU OFFICIEL

PREMIÈRE SESSION, TRENTE DEUXIÈME LÉGISLATURE

Abréviations: A.=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion

DATES ET FASCICULES

—1980—

Juin: les 3 et 26, f.1.

Juillet: le 10, f.2; le 15, f.3; le 17, f.4.

Octobre: le 30, f.5.

Novembre: le 4, f.6; le 5, f.7; le 6, f.8.

—1981—

Avril: le 9, f.9; le 14, f.10.

Mai: le 14, f.11; le 15, f.12; le 19, f.13; le 21, f.14; le 26, f.15; le 27, f.16; le 28, f.17; le 29, f.18.

—1982—

Mars: le 18, f.19; le 23, f.20; le 25, f.21; le 26, f.22; le 30, f.23.

Avril: le 1er, f.24; le 8, f.25; le 20, f.26; le 22, f.27; le 27, f.28; le 29, f.29.

Mai: le 13, f.30; le 18, f.31; le 20, f.32; le 25, f.33; le 27, f.34.

Novembre: le 23, f.35; le 25, f.36; le 30, f.37.

Décembre: le 3, f.38; le 6, f.39; le 7, f.40; le 9, f.41; le 14, f.42; le 16, f.43; le 17, f.44; le 20, f.45; le 21, f.46.

—1983—

Février: les 15 et 17, f.46.

Mars: le 10, f.47; le 17, f.48; le 22, f.49; le 23, f.50; le 24, f.51; le 29, f.52.

Avril: le 14, f.53; le 19, f.54; le 21, f.55; le 26, f.56; le 28, f.57.

Mai: le 3, f.58; le 5, f.59; le 10, f.60; le 12, f. 61; le 17, f.62; le 19, f.63; le 24, f.64; le 26, f.65.

Juin: les 2, 7, 8 et 14, f.66.

Novembre: les 1er et 23, f.67.

INDEX

Abitibi, Qué. *Voir* Radio-Canada, Société

Accès à l'information. *Voir* Information, accès, mesure législative

Accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et financement des programmes établis (Bill C-97), renouvellement, 35:30-1

Action positive, programme. *Voir* Emploi

Action scientifique du gouvernement. *Voir* Gouvernement, action scientifique, Loi

ACTRA. *Voir* Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio

Aérospatiale, industrie
Canada, rôle, 67:21-2
Laboratoire David Florida, agrandissement, 17:8

Affaires extérieures, ministère, film produit par l'ONF sur la vie au Canada, images, inexactitude, etc., 60:10-1

Agence spatiale européenne. *Voir* Satellites—Prototype, construction

Agressions sexuelles. *Voir* Code criminel, modification de la loi

Aislin, M. *Voir* Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Rapport annuel—Caricatures

Amber, M. Arnold (producteur, Information (télévision), Toronto, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et Association des réalisateurs et des directeurs de télévision (Toronto))
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:32-4, 36, 38, 47-8

Anglophones. *Voir* Bilinguisme, politique—Groupes minoritaires

Année internationale de la jeunesse en 1985. *Voir* Jeunesse

Année mondiale des communications. *Voir* Communications et télécommunications

Anthony, M. Brian (directeur des communications, Conférence canadienne des arts)
Paris collectifs sportifs, Loi, 43:31, 35-6, 39, 42-3

Appendices
Femme, situation, Conseil consultatif, documents, 29A:5-10
Musées nationaux, remarques préliminaires, 21A:6-11
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Décision 81-353, Ottawa, le 27 mai 1981, Radio-Canada, Société—801877200—801876400, 16A:1-10

Applebaum, M. Louis (président, Comité d'étude de la politique culturelle fédérale)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:4-6, 8-10, 12, 16-7, 21-3, 25-6, 28-31, 33-5, 40-6, 49-50, 53-8

Applebaum-Hébert, Comité d'étude. *Voir* Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude

Applebert, Comité d'étude. *Voir plutôt* Applebaum-Hébert, Comité d'étude

Arbre généalogique du Canada, révision, 23:32

Architecture. *Voir* Arts et culture

Archives publiques
Acquisition et préservation, programme, 2:9
Archives sonores et visuelles, conservation, rapport du Comité d'étude Applebaum-Hébert, recommandation, 61:5-6
Budget principal 1982-1983, 30:4-27
Dépenses, 30:10-1
Diffusion, 30:5-7
Documents confidentiels, accès, 30:11-2, 24-7
Gouvernement, ministères et organismes, collaboration, 30:22-4
Localités, provinces, etc., documentation, 30:20-1
Mandat, rôle, etc., 30:4-6
Nouvel édifice, construction, 30:6, 14
Rapport annuel, 30:14-5

Archives publiques, modification de la loi, 30:6, 10-4, 24-5

Argentine. *Voir* Loteries

Armée du salut, éthique judéochrétienne, 42:27

Armstrong, M. William T. (vice-président exécutif, Société Radio-Canada)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 53:43
Radio-Canada, Société, budget principal 1983-1984, 62:29

Arpin, M. Michel (président, Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:4-9, 11-7, 19-24

Art contemporain, Centre
Conseil des Arts du Canada, position, 49:5
Création, 48:7, 50-1

Artisanat. *Voir* Arts et culture—Arts appliqués

Artistes
Amateurs, rôle dans la communauté, 51:6
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, propos, 51:5
Assistance, 17:7
Mesures fiscales, rapport Disney, recommandations, etc., 51:7-8, 30-2; 54:5
Droit d'auteur, 48:44
Reconnaissance, 18:24-5
Voyages à l'étranger, 19:25-6
Voir aussi Arts et culture—Subventions; Autochtones; Droit d'auteur; Impôt sur le revenu; Impôt sur le revenu, loi—Dispositions relatives

Artistes canadiens de la télévision et de la radio, Association (ACTRA)
Représentation, rôle, etc., 54:4-5, 8
Voir aussi Câblodiffusion—Émissions étrangères, retransmission; Film, industrie—Films—Contenu canadien; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Associations, groupes, etc., comparution; Radio-Canada, Société—Réseau anglais—Programmation canadienne, augmentation *et* Rôle; Radiotélédiffusion—Émissions canadiennes, production—Fonds de développement, création, etc.

Arts, Conférence canadienne
Audiences publiques, 51:4-6, 31
Création, rôle, etc., 43:47-8; 51:4
Document *Stratégie 3,* 51:6, 13
Fonds, provenance, 43:35

Arts, Conférence canadienne—*Suite*
Membres, 43:31, 41; 51:4
Voir aussi Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture—Financement; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Associations, organismes, etc., comparution; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.

Arts et culture
Activités, 48:35-6; 50:27
Femmes, 60:9
Francophones hors Québec, contrôle, 52:6, 12-3
Internationales, 49:13-6
Affinité avec les sports, 43:44-5, 48
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 48:21-4, 36-7; 50:26-7; 51:7
Architecture, reconnaissance, 51:17-8
Arts appliqués et artisanat, 49:12-4
Arts d'interprétation, 51:18
Arts populaires, 35:25-6; 51:9, 20-1
Audley, M. Paul, livre intitulé *Canada's Cultural Industries*, 58:24, 43-4; 60:24
Communauté artistique, 19:17
Contribution à l'économie, 51:24
Créativité, 48:5-6; 51:28; 52:6, 8; 53:4, 34
Radio-Canada, rôle, 53:8, 15-6, 32
Crise, allusions, 9:1-2
Définition, 48:42; 51:19; 52:6; 61:42-3
Diversité, maintien, 48:5-6
États-Unis, 37:28
Et politique, distinction, 51:24-5, 27
Expansion, 43:40
Financement, 43:39, 46-7; 48:44-5; 49:23-4
Conseil des Arts du Canada, 49:8-11; 51:10
Gouvernement fédéral, 43:40; 48:43-4; 51:9, 11
Fonds, affectation, 17:7
Gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, rôle, collaboration, etc., 19:5, 7-9, 18; 37:7; 48:6; 49:19-20; 51:9, 13, 21-2
Industries culturelles, 1:31; 2:9; 18:30-1; 26:6; 38:14; 50:5-6, 8, 10; 54:12
Initiatives culturelles, programme, 26:7, 12-3; 37:22; 43:35, 39; 65:30
Shuswap Community Centre Society, demande, rejet, etc., 31:15-8
Installations culturelles, 19:17-8
Massey-Lévesque, Commission, allusions, 2:22; 26:18
Ministères, consultation, 48:45; 49:6
Ministre responsable, nomination, 49:5-6
Monopoles, 60:10
Nouveaux centres, ouverture, 24:17
Ontario, 43:39; 48:46
Politique culturelle, 2:21; 17:6, 21, 23; 26:5, 7; 35:25; 37:28; 50:4; 55:33; 60:8
Application par les organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture, 51:10
Communications, ministère, rôle, 65:41
Élaboration secteur par secteur, 65:41-2
Et politique des communications, intégration, 50:4, 9, 26-7
Gouvernement fédéral, rôle, 59:6-7
Voir aussi Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude

Arts et culture—*Suite*
Public, perception, 19:15-7
Recherche et développement, stimulation, mesures, etc., 50:6
Régionalisme, 51:5-6, 13-5
Responsabilités, transfert au ministère des Communications, 17:4-5, 29
Responsabilités, transfert à un autre ministère, 2:12-3
Rôle, 19:6-7, 18; 24:18
Secrétariat d'État, rôle, 2:6, 9; 32:5; 35:24-6
Secteur privé, 19:19-21; 48:44; 52:13-5
Subventions, 37:22
Artistes, contribution, 51:18, 20
Groupes professionnels versus groupes amateurs, 48:43-4; 49:17-9; 51:7, 9-10; 65:51-3
Voir aussi Centre national des Arts—Contribution; Éducation—Reconnaissance; Loteries—Accord de 1979 avec les provinces—Fonds obtenus, versement dans le Fonds du revenu consolidé, répartition, etc.; Loto Canada—Recettes, répartition; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Bénéfices, affectation; Radio—Rôle; Sports, paris collectifs, système—Recettes

Arts plastiques. *Voir* Impôt sur le revenu, loi—Dispositions relatives aux artistes

Association canadienne de cinéma/télévision. *Voir* Cinéma/télévision, Association canadienne

Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc. *Voir* Radio et télévision de langue française inc., Association canadienne

Association canadienne des radiodiffuseurs. *Voir* Radiodiffuseurs, Association canadienne

Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et Association des réalisateurs et directeurs de télévision (Toronto). *Voir* Télévision, réalisateurs et directeurs, Association canadienne et Association de Toronto

Association canadienne de télévision par câble. *Voir* Télévision par câble, Association canadienne

Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio (ACTRA). Voir Artistes canadiens de la télévision et de la radio, Association

Association des producteurs de films du Québec. *Voir* Producteurs de films du Québec, Association

Association professionnelle des théâtres canadiens. *Voir* Théâtres canadiens, Association professionnelle

Assurance-chômage, prestations de maternité, modifications, 63:34-5

Assurance sociale, numéros. *Voir* Information, accès, mesure législative

Athlètes. *Voir* Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb.; Santé physique et sports amateurs; Sports

Audley, M. Paul (Canadian Institute for Economic Policy)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 50:4-8, 11-29
Voir aussi Arts et culture

Australie. *Voir* Film, industrie—Comparaison; Multiculturalisme—Comparaison

Auteurs, ouvrages, utilisation par les bibliothèques et reproduction, indemnisation, Conseil des Arts du Canada, proposition, 49:11-2, 32

Autochtones
Artistes, promotion, rapport du Comité d'étude Applebaum-Hébert, position, 60:9
Développement social et culturel, 2:8
Femmes
Promotion, programme, fonds affectés, etc., 63:7, 33-4
Voir aussi Indiens, modification de la loi
Milieu social, intégration, centres d'accueil, 32:13-5
Organisations, programme d'aide, Secrétariat d'État, administration, 64:11
Radiotélédiffusion, accès, financement par le Secrétariat d'État, 64:11
Radiotélédiffusion, fonds, création, 65:35; 67:34-5
Voir aussi Office national du film

Avortement. *Voir* Code criminel, modification de la loi; Radio-Canada, Société—Émission—*Ten Years After,* documentaire

Baetz, l'hon. Reuben C. (ministre du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario; ministre responsable des Loteries, Actionnaire ontarien de la Société de la loterie interprovinciale)
Paris collectifs sportifs, Loi, 43:5-30
Voir aussi Sports, paris collectifs, système

Baker, M. George (Gander—Twillingate)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 16:35-6

Bandes magnétoscopiques. *Voir plutôt* Vidéo-cassettes

Banque d'oeuvres d'art. *Voir* Conseil des Arts du Canada

Barbican, centre. *Voir* Centre national des Arts—Comparaison

Barrington, M. Ron (directeur général, Programme de recherche sur la radio et le radar, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal 1980-1981, 1:24-5

Baseball. *Voir* Sports

BCTV. *Voir* Radio-Canada, Société—Bulletin des nouvelles—Vancouver, C.-B., bulletin

Beatty, l'hon. Perrin (Wellington—Dufferin—Simcoe)
Archives publiques, budget principal 1982-1983, 30:17-20
Bibliothèque nationale, budget principal 1982-1983, 30:17-20
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:18-21
Communications, ministère
Budget principal 1980-1981, 1:11, 14-9, 32
Budget principal 1982-1983, 31:6-8, 25-8
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:4-12
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:12
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:7-12, 28-35, 46-50; 51:10-2, 24-8; 56:10-5, 30, 37-8; 57:13-5; 58:13-8, 25; 60:13-7, 23, 25-8
Procédure, 39:9; 46:11, 13-7
M., 46:10
Radio-Canada, Société
Budget principal
1980-1981, 5:12-5; 7:8
1981-1982, 12:4-9, 11
1982-1983, 34:4-10
1983-1984, 62:24-7, 30
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:4-9
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal

Beatty, l'hon. Perrin—*Suite*
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes,...—*Suite*
Budget principal—*Suite*
1980-1981, 4:14-8, 37
1981-1982, 14:4-8, 10, 34, 36-8
1982-1983, 33:4-7, 25-9
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:7-11, 23-5
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:4-5, 39-42
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 23:4-6, 25-9, 36-9
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:2-3, 5-10, 31-4

Beaudry, Mme Diane (productrice, Studio *D,* Office national du film)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 60:4-10, 28

Bell Canada
Réorganisation, étude, 39:25-6
Tarifs, augmentation, demandes, 33:27
Voir aussi Northern Telecom; Téléphones—Importés, achat par les usagers et branchement

Bénévolat. *Voir* Santé physique et sports amateurs

Best, M. R. Alfred (c.r., Best & Gray, avocat, Comité exécutif de l'Église Unie du Canada)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:13-4, 18, 24

Bibliothèque du Parlement, services, 3:29-30; 5:2

Bibliothèque nationale
Acquisition et préservation, programme, 2:9; 30:8-9
Activités, 30:7-8
Bibliothèques régionales, assistance, 30:15
Budget principal 1982-1983, 30:4-27
Demandes, diminution, causes, etc., 30:17-20
Mandat, rôle, etc., 30:9

Bibliothèques. *Voir* Auteurs, ouvrages, utilisation; Bibliothèque nationale

Bilinguisme, politique
Enseignement dans la langue maternelle, 2:38
Groupes minoritaires, 2:7; 18:28-9
Anglophones du Québec, assistance, 64:25-6
CROP, enquête effectuée pour le compte du Secrétariat d'État, 64:9, 17
Francophones hors Québec, 18:23
Manitoba, 64:6, 8
Provinces, politiques, contestation devant les tribunaux, gouvernement fédéral, assistance, 35:36-8; 64:6
Secrétaire d'État, propos prononcés dans un discours devant la communauté acadienne, 64:24-5
Secrétariat d'État
Rôle, 2:6; 32:5
Voir aussi Groupes minoritaires—CROP, enquête effectuée *sous le titre susmentionné*
Voir aussi Éducation; Fonction publique, bilinguisme, politique

Bills déférés
C-95. Paris collectifs sportifs. Secrétaire d'État
C-311. Radiodiffusion (annonces publicitaires au cours de programmes destinés aux enfants). M. McGrath
C-675. Radiodiffusion (modification). Mme McDonald

Bingo
Communautés chrétiennes, implication, principes, etc., 42:21-3, 26-7, 29
Popularité, 40:34
Sports, paris collectifs, système, répercussions, 40:38

Blain, M. Claude (vice-président (Télévision), Association canadienne des radiodiffuseurs)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 56:5-6, 29-30

Bockstael, M. Robert (Saint-Boniface; secrétaire parlementaire du ministre des Transports)
Paris collectifs sportifs, Loi, 45:34

Bosley, M. John (Don Valley-Ouest)
Archives publiques, budget principal 1982-1983, 30:10-3, 24-7
Bibliothèque nationale, budget principal 1982-1983, 30:10-3, 24-7
Communications, ministère
Budget principal 1982-1983, 26:4, 14-7, 30; 31:4-6, 28
Budget principal 1983-1984, 65:28-33, 45-8
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:4, 10-5, 22
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:22-3, 28-33, 38
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:9-12
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:9-12, 18-22
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:9, 12-5
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:28-30; 42:5-6, 46-9; 45:11, 13-5, 17-9, 24-33, 35-41, 43-5
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 51:9-10, 25; 52:12-6, 27; 53:10-4, 28-31, 38-9, 46; 54:4, 6-12, 18, 20-4; 55:9, 12-5, 18-9, 24-6, 32-5; 56:32, 37; 57:10-2; 58:12-3, 32-5, 47; 59:7-13, 25-8; 60:11-3, 23; 61:9-12, 28-34, 40-2, 50
Procédure, 26:4, 30; 31:5-6; 35:6; 40:28; 42:5; 45:13-4, 41; 46:7-8, 12-8, 20-33; 55:24; 62:30; 64:22-3
M., 46:19
Radio-Canada, Société
Budget principal 1981-1982, 11:8-10; 15:30-1; 16:7-11
Budget principal 1983-1984, 62:8-13, 17, 30
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:9-13, 31
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal
1981-1982, 13:24-6
1982-1983, 27:11-6, 25-7
1983-1984, 65:7-12, 23-4
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:4-7, 25-6
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:10-3, 25-7, 31
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:12-6
Secrétariat d'État, ministère
Budget principal 1981-1982, 18:8, 28-9, 31-2
Budget principal 1983-1984, 47:16, 30-1; 64:22-5
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:6, 11, 31, 33-8
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:10-1
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1982-1983, 25:8-12, 16-20, 24-8

Bossy, M. Maurice (Kent; secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services; du Secrétaire d'État)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:42-3
Procédure, 46:12, 16, 23-4, 27, 32, 34
M., 46:25

Bourgeois, M. Ronald (directeur par intérim, Programmes d'appui aux musées, Musées nationaux du Canada)
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:17

Boyd, M. Eric (directeur exécutif, Gestion intégrée, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:23-4, 28

Breton, M. Albert (vice-président, Comité d'étude de la politique culturelle fédérale)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:13, 17-21, 24-5, 27-8, 31-2, 35, 39, 47-8, 50-1, 54-6

Brinton, M. Don (président du Conseil, Association canadienne des radiodiffuseurs)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 56:4-5, 10-4, 16, 18-9, 21-2, 24-7, 29, 33, 36

British Columbia Telephone Company
Changements technologiques, employés, répercussions, 4:8-9
Northern Interior Transceivers Ltd., réseau, raccordement, 39:23

Brown, M. Duncan (Groupe de planification des paris sportifs)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:22

Brown, le major Wm. L. (secrétaire adjoint des services d'information, Comité exécutif de l'Église Unie du Canada)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:12-3, 27-8

Bruce, M. Gordon (vice-président, Affaires générales, Communications et Culture, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:9-10

Budget des dépenses
Budgets supplémentaires, adoption, 45:25-6
Voir aussi Secrétariat d'État, ministère

Bureau de la coordonnatrice de la condition féminine. *Voir* Condition féminine, coordonnatrice, Bureau

Bureautique, Centre, Laval, Qué., ouverture, 65:37, 41

Bureaux de scrutin. *Voir* Élections générales du 18 février 1980, provinces de l'Ouest, résultats, réseaux d'information, divulgation

Burghardt, M. Jack (London-Ouest)
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:9-10
Communications, ministère
Budget principal 1983-1984, 65:34, 36, 39, 48-9
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:30-2
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:18, 20-3, 33, 37
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:10-2
Paris collectifs sportifs, Loi, 41:10, 14; 43:31, 33-5, 48; 45:29-30
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:19-20; 49:29-30; 50:15-20; 53:40-1, 46; 54:15-8; 55:9-12; 56:16-9, 33-5; 58:6-8, 25-6, 49; 59:13-5, 17-8, 29-33; 60:17-20, 28-31; 61:17-9, 35-40
Procédure, 38:22; 41:14; 46:7, 10-2, 16, 18-9, 24, 27, 29-32; 47:6; 67:10-1
M., 46:26
Radio-Canada, Société
Budget principal 1981-1982, 15:24-6
Budget principal 1983-1984, 62:27-8
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:22-5, 28, 31
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 13:19-22

Burghardt, M. Jack—*Suite*
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:16, 30-1
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:28-9
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:9-11
Secrétariat d'État, ministère
Budget principal 1982-1983, 29:13-6; 32:20-2
Budget principal 1983-1984, 47:6; 63:15-9, 33-4; 64:4-5, 18, 20-2
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:16, 38
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1982-1983, 25:14-6, 21-3

Cabinet. *Voir* Information, accès, mesure législative; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Sous-comité; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil

Câble. *Voir* Radio—Signaux; Radiotélédiffusion—Signaux canadiens, distribution par un système combiné

Câblodiffusion
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandation, 58:44
Câblodistributeurs
Droit d'auteur, 14:27; 55:14-5; 58:36-7
Permis d'exploitation aux États-Unis, octroi, 33:7-8, 25-6
Voir aussi Radiotélédiffusion; Satellites—Stations terrestres—Antennes paraboliques—Autorisation pour les particuliers, répercussions, etc.
Canaux communautaires, rôle, 59:6
Émissions canadiennes, production, 13:12-4; 50:14, 21, 29; 58:40-1, 45-6
Émissions étrangères, retransmission, 14:36-7; 54:5-6; 58:41-5; 61:7
ACTRA, position, etc., 53:22-3
Emplois générés, 58:29
Foyers canadiens, abonnement, etc., 58:29
Gouvernement, contrôle, 1:22
Monopole, 58:46-7
Permis, émission, discussions avec les provinces, 1:21, 26-7
Programmation, dépenses, 58:44
Québec, 61:21-2
Réglementation, 4:7; 58:34, 38-9
Réseau universel, 20:17-20
Revenus, profits, etc., 20:6; 38:15; 50:19, 21; 58:29, 43-5, 49
Satellites, 50:14-5
Services étagés, 58:36-7; 59:4, 28-9
Services spécialisés, 58:41; 59:27-8; 65:35
Radio-Canada, position, 62:7-9, 20-1
Subventions, 50:14
Utilisation future, 37:19-20; 58:48-9
Westman Media Cooperative Ltd., signaux illégaux, émission, 33:9-10
White Rock Cablevision Ltd., services, rétablissement, 14:24-5
Voir aussi Droit d'auteur; Office national du film—Films—Distribution; Radio-Canada, Société; Radiotélédiffusion; Téléphone, service

Cadieux, Mme Rita. *Voir* Femmes—Salaire égal pour travail égal

Calgary, Alb. *Voir* Jeux olympiques d'hiver de 1988

Cameron, M. D. (haut fonctionnaire, Direction générale, Programmes d'aide à l'Éducation, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 32:12, 22-3

Canadian Cable Systems, acquisition par Rogers Cable, 33:7

Canadian Family Radio, groupe religieux. *Voir* Radio

Canadian Independent Record Producers Association (CIRPA). *Voir* Musique—Canadienne, réglementation

Canadian Institute for Economic Policy. *Voir* Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Périodiques—Publicité, subventions, etc.

Canadian Motion Picture Distributors' Association
Membres, recettes tirées, etc., 55:10
Voir aussi Droit d'auteur; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Associations, groupes, etc., comparution

CanCom, société. *Voir* Radiotélédiffusion—Régions éloignées, services, extension—Permis, octroi

Cantel, banque d'information. *Voir* Gouvernement, information—Système, établissement

Cap-Rouge, Qué. *Voir* Radio

Carman, Man. *Voir* Radio-Canada, Société

Carney, Mlle Pat (Vancouver-Centre)
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 26:23-7
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:8-12
Procédure, 46:7-11, 13-5
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 5:15-8
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 16:5-7
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 3:6-9; 4:4-7, 38
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:12-5
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:8-13

CCCM. *Voir* Conseil consultatif canadien sur le multiculturalisme

Censure. *Voir* Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Permis, octroi; Télévision—Payante—Pornographie, présentation

Centre canadien d'échange de livres. *Voir* Livres, échange, Centre canadien

Centre d'art contemporain. *Voir* Art contemporain, Centre

Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP). *Voir* Opinion publique, Centre de recherches

Centre national des Arts (CNA)
Billets, vente, 24:9
Budget principal 1982-1983, 24:4-22
Comparaison avec le centre Barbican de Londres, G.B., 24:4
Conférences, 24:22
Contribution aux arts, 24:17
Édifice, toiture, etc., réparation, 24:7
Festivals d'été, 24:6-7
Mandat, 24:6, 11
Orchestre symphonique, chef, nomination, 24:12-3
Ordinateurs, utilisation, 24:7, 10
Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture, collaboration, 24:16-7
Salles, utilisation, 24:6

N.B. Voir page 1 pour dates et fascicules

Centre national des Arts (CNA)—*Suite*
Situation financière, 24:5, 15
Spectacles
Diffusion à la télévision, 24:6, 11, 19-21
Locaux, encouragement, 24:10, 13-4
Production, 24:5
Sièges vendus, 24:18-9
Tournées, 24:6, 11
Touristes et visiteurs, réservations, 24:7-8
Voir aussi Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude; Télévision—Payante

Chambre des communes. *Voir* Radio-Canada, Société

Champs de courses. *Voir plutôt* Pistes de courses

Chapman, M. Ted (vice-président, Comité d'étude de la politique culturelle fédérale)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:10-1, 19, 52-4

Chetwynd, M. Robin (ancien président, Association canadienne de cinéma/télévision)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 55:19-21, 29-30

Chevaux. *Voir* Courses de chevaux

Chômage. *Voir* Radio-Canada, Société—Émissions—Séminaire

Cinéma, industrie. *Voir plutôt* Film, industrie

Cinéma/télévision, Association canadienne. *Voir* Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.

Citoyenneté
Cours, juges, nomination, critères, etc., 47:15-6
Octroi à des citoyens faisant face à des poursuites judiciaires, 18:9-12
Programmes, 1:30; 2:6-7
Secrétariat d'État, rôle, 32:4-5
Subventions, 47:15

Citoyenneté, loi, allusions, 18:16

Clark, M. Ian C. (secrétaire général, Musées nationaux du Canada)
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:6-8, 12-8, 20-2, 25-8

CNA. *Voir* Centre national des Arts

Code criminel, modification de la loi
Agressions sexuelles, ministre responsable de la condition féminine, rôle, 28:15-6
Avortement, article 251, 28:19-20
Avortement, modification de 1969, églises, position, 42:16
Voir aussi Jeux de hasard—Croissance, limitation; Paris collectifs sportifs, mesure législative; Pornographie—Vidéo-cassettes, prolifération

Code criminel, principes moraux, disparition, 42:24

Coderre, M. Guy (vice-président, Ressources humaines, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:18; 12:28-9; 15:32-3

Cohen, M. Avrum (chef du Contentieux, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 59:8, 33
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal
1981-1982, 14:6-7, 24-37
1982-1983, 27:12; 33:23-4, 28-9
1983-1984, 65:22
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:22, 25, 28
Voir aussi Radio—Canadian Family Radio, groupe religieux, permis, demande

Cohen, groupe de travail, rapport. *Voir* Film, industrie—Films—Distribution—Communications, ministère

Colline du Parlement, rapatriement, cérémonies, Radio-Canada, couverture, etc., 26:11, 14; 34:24-6

Colombie-Britannique. *Voir* Radiotélédiffusion—Régions éloignées, services, extension; Satellites—Stations terrestres

Comité consultatif canadien du Vidéotex. *Voir* Vidéotex

Comité de coordination du Sud-Est asiatique. *Voir* Sud-Est asiatique, coordination, Comité

Comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert). *Voir* Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude

Comité exécutif de l'Église Unie du Canada. *Voir* Église Unie du Canada, Comité exécutif

Comités parlementaires
Rôle, 1:10-1
Système, 41:4
Voir aussi Femme, situation, Conseil consultatif—Rapport et étude, dépôt, renvoi; Femmes—Battues *et* Condition, étude

Commission canadienne de l'Année internationale de l'enfant. *Voir* Enfant, Année internationale, Commission canadienne

Commission des droits de la personne. *Voir* Droits de la personne, Commission

Commission royale d'enquête sur la condition de la femme, institution, 63:4

Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada (Massey-Lévesque). *Voir* Arts et culture

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Gagnon-Dunton), *Livre IV,* recommandations, 47:22-3

Commission royale d'enquête sur le jeu en Grande-Bretagne. *Voir* Sports, paris collectifs, système—Grande-Bretagne

Commission royale d'enquête sur les quotidiens (Kent)
Ministre responsable, 23:4-6, 26
Rapport, recommandations, etc., 23:28-9, 36-9
Voir aussi Vidéotex

Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Macdonald). *Voir* Relations fédérales-provinciales—Programmes établis, financement

Communications, ministère
Budget principal
1980-1981, 1:10-33

Communications, ministère—*Suite*
Budget principal—*Suite*
1981-1982, 17:4-30
1982-1983, 26:4-30; 31:4-29
1983-1984, 65:27-54
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:4-32
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:11-38
Hauts fonctionnaires siégeant au conseil d'administration de certaines institutions, politique, 65:32-3
Ministre, comparution, 20:8-9
Programmes, 26:5, 11
Réorganisation, 65:49
Vocation, 37:21
Voir aussi Arts et culture—Politique culturelle *et* Responsabilités, transfert; Communications et télécommunications—Juridiction; Conseil des Arts du Canada; Film, industrie—Films—Distribution; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.

Communications Canada, rôle, 17:28-9

Communications et télécommunications
Année mondiale, participation canadienne, 37:24-5; 65:51
Barrières non tarifaires, américains, réactions, etc., 65:24-5
États-Unis, accord de réciprocité, négociations, 31:27-8
Fibres optiques, coupleur directionnel, mise au point, 65:38
Fibres optiques Elie, expérimentation pratique, programme, 65:39
Institut de recherche, création, groupe de travail, étude, etc., 67:26-8, 35
Juridiction, transfert au ministère des Communications, 26:5
Monopoles, 60:10
Ordinateurs, services, 1:20
Politique, 1:20, 33; 2:16
Gouvernements précédents, position, 58:43
Voir aussi Arts et culture—Politique culturelle
Provinces, rencontre avec le ministre, 26:23-4
Régionalisation, 52:17-9
Réglementation, 65:13-4, 48
Satellites, 17:8-9, 23-5
Shirleys Bay, Ont., centre de recherche, intégration au secteur privé, 65:37-8
Sociétés, services, coûts, enquête du CRTC, 13:6; 27:6-7; 39:11; 65:7, 14
Sociétés, tarifs, augmentation, demande faite au CRTC, 3:5; 27:6
Technologies nouvelles, répercussions, etc., 1:11-2, 19, 21-2; 13:14-5; 17:8, 21-2
Télécommunications, Union internationale, conférence, 26:10

Condition féminine, coordonnatrice, Bureau
Activités, 63:7
Coordonnatrice, Mme Maureen O'Neil, représentation, 63:7, 31
Documents et rapports internes, publication, 63:23-5
Estimations budgétaires, incorporation à celles du Secrétariat d'État, 63:4-5
Établissement, 63:4
Fonctionnaires, responsabilités, 63:6-7
Information, service, mise sur pied, projet, etc., 63:17-8, 24
Mandat, 28:5-7, 14-5; 63:5
Ministre responsable, pouvoirs, responsabilités, etc., 63:5-7, 30-1, 33
Voir aussi Femmes—Égalité au travail; Gouvernement—Politiques, répercussions sur les femmes; Télévision—Payante—Pornographie, présentation—Surveillance, Media Watch de Vancouver, embauche

Condition féminine Canada. *Voir plutôt* Bureau de la coordonnatrice de la condition féminine

Conférence canadienne des arts. *Voir* Arts, Conférence canadienne

Conférences fédérales-provinciales
Ministres responsables de la condition féminine, 28:5, 9; 63:6, 13-4
Ministres responsables des droits de la personne, 64:6

Conférences internationales. *Voir* Communications et télécommunications; Radiotélédiffusion—Stations, fréquences, répartition

Conflits d'intérêts
Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture, directives, 2:30
Voir aussi Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Président

Conseil canadien du design et des arts appliqués. *Voir* Design et arts appliqués, Conseil canadien

Conseil canadien du patrimoine. *Voir* Patrimoine, Conseil canadien

Conseil consultatif canadien sur le multiculturalisme (CCCM). *Voir* Multiculturalisme, Conseil consultatif canadien

Conseil consultatif de la situation de la femme. *Voir* Femme, situation, Conseil consultatif

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). *Voir* Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil

Conseil de recherches en sciences humaines. *Voir* Sciences humaines, Conseil de recherches

Conseil des Arts du Canada
Activités, 49:5-6, 27-8, 32
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 48:22, 24; 49:4, 32
Banque d'oeuvres d'art, 21:25-6; 49:26-7
Budget principal 1982-1983, 19:4-27
Bureaucratie, 49:29-30
Communications, ministère, juridiction, 18:25
Explorations, programme, 18:25; 19:18-20
Femmes, représentation, 60:10, 15-7
Fonds alloués, 17:18-9; 18:25-6; 19:5-7, 9, 18, 20-1, 24; 49:4
Francophones hors Québec, représentation, 52:10-1, 27-9
Mandat, rôle, etc., 19:7-8, 12-3, 25; 49:4, 6, 17-8, 28; 52:10
Membres, nomination, recrutement, etc., 18:25; 19:13-5; 49:7, 30-1
Recherche et développement, 49:30-1
Subventions, 19:23-4; 49:20-2
Répartition, système de jury, composition, rôle, etc., 49:7-8, 23-4, 32-3
Technologies nouvelles, adaptation, 19:21-3
25e anniversaire, allusions, 19:5, 27
Voir aussi Art contemporain, Centre; Arts et culture—Financement; Auteurs, ouvrages, utilisation par les bibliothèques et reproduction, indemnisation; Design et arts appliqués, Conseil canadien; Échanges culturels internationaux; Musées nationaux; Office national du film; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Relations culturelles internationales, Office canadien, création

Conseil des directeurs administratifs du Centre national du sport et de la récréation. *Voir* Sport et récréation, Centre national, Conseil des directeurs administratifs

Conseil du Trésor. *Voir* Gouvernement, communications—Harassement personnel et stéréotypes sexuels

Conseils et Commissions gouvernementales, femmes, nominations, augmentation, 63:5

Consommateurs. *Voir* Film, industrie—Films

Consommation et Corporations, ministère. *Voir* Droit d'auteur—Et câblodiffusion, étude

Constitution, révision, rapatriement, etc., charte des droits et libertés
Art. 27, multiculturalisme, principe, inclusion, 23:7, 21; 47:7, 12, 18
Femmes, 28:18-9; 29:22-3
Propriété intellectuelle, inclusion, 56:27

Cook, M. Chuck (North Vancouver—Burnaby)
Communications, ministère, budget principal 1981-1982, 17:10-1, 13-8
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 7:28-9; 8:3, 6-9, 14
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:14-5; 16:25-8
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 14:26-7
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:3, 25-8, 34-5

Côté, Mme Éva (Rimouski—Témiscouata)
Paris collectifs sportifs, Loi, 41:16-7
Procédure, 41:16-7
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 8:35
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 3:22-5; 4:30-3, 37
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:5, 19-20

Côte-Nord, Qué. *Voir* Radio-Canada, Société

Coupe Grey. *Voir* Sports—Événements sportifs

Couronne, immunité. *Voir* Radio-Canada, Société—Poursuites judiciaires

Couronne, privilèges. *Voir* Information, accès, mesure législative

Courrier électronique, allusions, 33:19-20

Courses de chevaux
Emplois générés, répercussions, etc., 40:36-7
Sports, paris collectifs, système, répercussions, 41:7-8
Voir aussi Paris collectifs sportifs, mesure législative

Cour supérieure du Québec. *Voir* Hockey Select, pari sportif—Légalité

Cour suprême, première femme, Mme Bertha Wilson, nomination, 63:5

Crédits. *Voir* Ordres de renvoi

Criminalité. *Voir* Loteries—Activités frauduleuses

Crombie, l'hon. David (Rosedale)
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:11-2, 14-8, 22
Procédure, 67:10

CROP. *Voir* Centre de recherches sur l'opinion publique

CRTC. *Voir* Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Culture. *Voir* Arts et culture

Curran, M. Alex (sous-ministre adjoint, Programmes spatiaux, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal
1980-1981, 1:25-6
1981-1982, 17:13-5
1982-1983, 31:24-5

Cyr, M. Alexandre (Gaspé)
Radio-Canada, Société, budget principal 1982-1983, 34:22-4, 27

da Costa, M. Manuel (directeur adjoint, Multiculturalisme, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 47:21-2

Daigneault, M. Mike (directeur, nouvelles et actualités—TV, Division des services anglais, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 6:6, 16-7, 19-20, 22, 24, 26; 7:1-5; 8:11, 16-7, 40
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:12-4, 17; 15:28-30

Dalfen, M. Charles (vice-président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 3:17-9, 27-9; 4:6-8, 15-6, 25-7, 34-5, 38

David, M. Raymond (vice-président et directeur général, Division des services français, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 6:14; 7:23-4, 36-7; 8:31, 33-5, 38, 41
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:11-2; 12:11-2; 15:11, 21-2, 32; 16:18, 21, 39-40

David Florida, laboratoire. *Voir* Aérospatiale, industrie

Dawson, M. Dennis (Louis-Hébert; secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration)
Communications, ministère, budget principal 1981-1982, 17:26-8
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:3
Procédure, 38:28
Radio-Canada, Société
Budget principal 1980-1981, 7:11-5, 26-7; 8:11-4, 24, 26-8, 32
Budget principal 1981-1982, 15:17-24, 27, 33-4; 16:24-5
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:28-9
MM., 8:27-8; 16:25; 17:26
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 3:13-6; 4:18-23
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 13:23; 14:33-6

Déclaration universelle des droits de la personne. *Voir* Droits de la personne, Déclaration universelle

Décorations et distinctions, prix Antonine Maillet, création, suggestion, 18:22-4

Déficit, 51:24

de Jong, M. Simon (Regina-Est)
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:14-6, 21-2
Communications, ministère, budget principal 1980-1981, 1:11, 19-23
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:12-5, 21-4, 27

de Jong, M. Simon—*Suite*
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:22-6
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:12
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 56:22-8, 36-7
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 6:16-20, 30-2; 7:22-6; 8:23-5
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal
1980-1981, 3:19-21; 4:27-9
1981-1982, 13:12-5
1982-1983, 33:16-9
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:16-9, 27
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:32-5

Députés. *Voir* Paris collectifs sportifs, mesure législative—Comité, étude; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Informations fournies

Design et arts appliqués, Conseil canadien, création, Conseil des Arts du Canada, position, 49:5

Desmarais, M. Louis R. (Dollard; secrétaire parlementaire du ministre du Travail)
Paris collectifs sportifs, Loi, 45:32-3, 36, 42

DesRoches, M. Pierre (vice-président, Télévision française, Société Radio-Canada)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 53:33-4, 36-8
Radio-Canada, Société
Budget principal
1980-1981, 7:10-1, 35-6
1981-1982, 12:32-3; 15:11-21; 16:10-1, 26, 29-30, 32-5, 42
1982-1983, 34:22-4, 27
1983-1984, 62:15-7, 27-8
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:23-4

Dion, M. Rolland (Portneuf)
Communications, ministère, budget principal, 1980-1981, 1:32
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:12-3
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 8:32

Discrimination. *Voir* Femmes; Radiodiffusion, loi—Modification

Disney, rapport. *Voir* Artistes—Assistance—Mesures fiscales

Disque, industrie, croissance, 56:7

Disques. *Voir* Radio-Canada, Société

Divorce, juridiction, 28:15-7

Divorce, modification de la loi, 63:5

Domville, M. James de B. (commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film)
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:1-11
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:4-8, 10-26
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 57:4-27; 60:23-31

Dons de charité. *Voir* Impôt sur le revenu—Crédits d'impôt

Dorais, M. Léo (sous-ministre adjoint (Arts et Culture), ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 31:22

Droit d'auteur
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, position, 56:8
Canadian Motion Picture Distributors' Association, position, 55:5
Et câblodiffusion, étude du ministère de la Consommation et des Corporations, 14:38
Fonds consolidé, établissement, 56:29-30
Protection, 17:23; 19:11-2, 15
Radiodiffuseurs, Association canadienne, position, 56:26-7
Voir aussi Artistes; Câblodiffusion—Câblodistributeurs; Film, industrie; Radiotélédiffusion; Satellites—Signaux—Programme, retransmission; Sports, paris collectifs, système—Ligue nationale de hockey, calendriers, utilisation

Droit d'auteur, modification de la loi, 26:8, 14, 18; 30:16-7; 37:22-4; 54:5; 55:5; 56:8, 26-7; 65:33-4

Droits de la personne
Conférence nationale, tenue, 64:6
Contestation judiciaire, programme, élargissement, etc., 64:5-6
Gouvernement, position, 2:10-1
Secrétariat d'État, rôle, 32:4; 64:5

Droits de la personne, Commission
Mandat, 23:15-6; 47:13
Voir aussi Femmes—Salaire égal pour travail égal—Cadieux, Mme Rita, vice-présidente

Droits de la personne, Déclaration universelle, 35e anniversaire, célébration, 64:6-7

Duclos, M. Louis (Montmorency—Orléans; secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures)
Procédure, 46:7

Échanges culturels internationaux, Conseil des Arts du Canada, participation, 49:14

Économie. *Voir* Arts et culture—Contribution; Technologies nouvelles—Rôle dans la croissance et la relance

Économie, conférences au sommet, Ottawa et Montebello, juillet 1981, Radio-Canada, reportage, 16:10-1

Écrivains. *Voir* Impôt sur le revenu, loi—Dispositions relatives aux artistes, aux arts plastiques

Édition, industrie
Assistance, 26:7
Politique fiscale, répercussions, 50:6

Edmonton, Alb. *Voir* Radio-Canada, Société

Edmonton Journal. *Voir* Radio-Canada, Société—Émissions—Destinées aux enfants, production par des femmes, ONF, Studio *D*, position

Éducation
Bilinguisme, enseignement d'une langue seconde, programme, 2:6-7, 10, 20, 23-4, 26-8; 32:9-10
Subventions, transfert aux provinces, protocole d'entente, négociations, etc., 35:22-3; 64:8, 17-9
Postsecondaire, 2:9-10, 19, 24-7; 18:13-4; 32:22-4; 35:26-31; 47:15; 64:10-1, 20-1
Reconnaissance des arts, 51:5, 22-3
Secrétariat d'État, rôle, 32:5
Voir aussi Multiculturalisme; Relations fédérales-provinciales, programmes à frais partagés

Église Unie du Canada, Comité exécutif. *Voir* Loteries; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Associations, organismes, etc., comparution; Sports, paris collectifs, système

Églises
Responsabilité sociale, 42:17
Voir aussi Code criminel, modification de la loi—Avortement, modification de 1969

Élections générales du 18 février 1980, provinces de l'Ouest, résultats, réseaux d'information, divulgation avant la fermeture des bureaux de scrutin, 4:35-7

Électronique, industrie
Micro-électronique, étude, répercussions sur l'emploi, etc., 31:13-5
Petites entreprises, équipements de bureaux, programme, 17:8; 26:10-1; 37:26

Emploi
Action positive, programme, 28:10-1, 13-7
Voir aussi Câblodiffusion; Électronique, industrie—Micro-électronique, étude, répercussions; Fonction publique

Emploi, création. *Voir* Organisations de charité; Sports, paris collectifs, système

Emploi et Immigration, ministère. *Voir* Immigrants—Adaptation et intégration

Enfant, Année internationale, Commission canadienne, rapport, 28:19-20

Enfants
Parents, responsabilité, 28:20-1
Voir aussi Impôt sur le revenu—Déductions—Frais de garde; Office national du film—Films—Série; Radio-Canada, Société—Émissions—Destinées; Radiodiffusion, loi—Publicité relative aux programmes destinés

Epp, l'hon. Jake (Provencher)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:16-20
Voir aussi Sports, paris collectifs, système—Prochain gouvernement progressiste conservateur, suppression, propos

Erola, l'hon. Judy (Nickel Belt; ministre d'État (Mines) chargée de la condition féminine)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 28:4-13, 15-7, 19-22
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 63:4-17, 19-36

Esclavage, condamnation, 42:17

États-Unis. *Voir* Arts et culture; Câblodiffusion—Câblodistributeurs—Permis d'exploitation; Communications et télécommunications; Femmes—Perception, progression, comparaison; Film, industrie—Films—Distribution; Films canadiens—Coûts, comparaison; Loteries—Activités frauduleuses, criminalité, etc., augmentation; Radiotélédiffusion—Production, comparaison; Sports—Football; Télévision—Émissions—*60 Minutes*

Étudiants
Prêts
Programme, fonds, augmentation, révision, etc., 35:31-3, 38-9
Remboursement, 64:10, 12-3, 15
Voir aussi Prêts aux étudiants, modification de la loi
Voyages-échanges, programmes, collaboration, etc., 2:8, 19; 18:19-21

Fédération des francophones hors Québec. *Voir* Francophones hors Québec, Fédération

Fédérations nationales du sport. *Voir* Sport, Fédérations nationales

Femme, situation, Conseil consultatif
Associations féminines, collaboration, 29:12-5
Autonomie, 28:16-7; 29:4-5, 26-7
Bureaux régionaux, établissement, projet, 29:26
Communications, service, établissement, 29:13-4, 25-6
Dépenses, répartition, 29:8-9
Estimations budgétaires, incorporation à celles du Secrétariat d'État, 63:4-5
Mandat, rôle, etc., 28:5; 29:5, 7, 12, 22, 26-7; 63:16
Membres, représentativité, 29:20-2; 63:16-7
Ministre responsable, 29:4, 15-6
Présumée ingérence politique, etc., 29:18-21
Publications, distribution, liste, 29:18-9
Rapport annuel et études, dépôt, renvoi aux comités parlementaires, 63:22-3
Recherches, service, études effectuées, personnel, etc., 28:16-8; 29:5-12, 17-9
Réunions, déplacements, etc., coûts, 29:11
Services professionnels et spéciaux, 29:7-8, 17-8
Voir aussi Appendices

Femmes
Battues
Comité parlementaire, rapport, recommandations, mises en oeuvres, etc., 63:5, 31-3
Maisons de transition, établissement, 63:6, 32
Maisons de transition, London, Ont., financement, 63:33
Condition, étude, comité parlementaire, établissement, 63:5, 25-7
Discrimination, élimination, convention des Nations Unies, ratification, 32:4; 63:6
Égalité au travail, Bureau de la coordonnatrice de la condition féminine, rôle, 63:8
Emploi, action positive obligatoire, programme, 63:8
Secteur privé, imposition, 63:20-2, 28-30
Gouvernement, action national, programme de 1979, 63:5
Perception, progression, comparaison avec les États-Unis, etc., 63:19-20
Promotion, Secrétariat d'État, programme, 2:8, 17; 28:7; 32:20; 63:7; 64:7
Salaire égal pour travail égal, 63:12-3
Cadieux, Mme Rita, vice-présidente de la Commission des droits de la personne, propos, 63:35
Salaires, écart, Fonction publique et secteur privé, comparaison, 63:27
Voir aussi Arts et culture—Activités; Conseil des Arts du Canada; Conseils et Commissions gouvernementales; Constitution, révision, rapatriement, etc., charte des droits et libertés; Cour suprême; Film, industrie—Films—Production; Fonction publique—Emploi, égalité des chances *et* Salaires, écart; Gouvernement—Politiques, répercussions; Immigrants; Indiens, modification de la loi; Métiers non-traditionnels; Office national du film; Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture—Subventions; Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti; Radio-Canada, Société—Émissions—Destinées aux enfants, production; Saisie-arrêt et distraction de pensions, mesure législative, répercussions; Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne; Travail—Population active, travailleurs à temps partiel

Fergus-Erola Cable TV, plaintes reçues, poursuites judiciaires, etc., 33:28-9; 39:24-5

Fête du Canada
Fonds, augmentation, 35:22, 34-5
Organisations de charité, collaboration, 35:35

Fibres optiques. *Voir* Communications et télécommunications

Film, industrie
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 55:4-5, 10; 60:4, 7
Assistance, 26:7; 55:39-40
Canadianisation, 1:31; 25:7
Chiffre d'affaires, 25-6
Comparaison avec l'Australie, 10:7-8; 25:18-9, 22-3; 48:55; 50:24; 55:7, 34-5
Déductions pour amortissement, 2:34; 10:7-8; 17:6-7; 25:10, 18-20, 22-7; 26:8; 37:6-8; 50:23-4; 55:10, 13, 25; 58:7-8, 12, 23; 67:31
Droit d'auteur, 55:18
Expansion, 19:16; 25:6
Films
Commerciaux, 55:12; 57:23
Consommateurs, sélection, choix, etc., 55:6-7, 9, 11, 30
Contenu canadien, 25:8; 55:6, 24-5
ACTRA, critiques, 58:21-2, 25-6
CROP, sondage, 50:13
De fiction, 58:8
Distribution, 55:5; 58:9-10, 12, 19-21; 60:21
Communications, ministère, rapport du groupe de travail Cohen, SDICC, participation, suggestions, etc., 58:11, 13, 19, 25
États-Unis, 58:19, 24
Mainmise étrangère, élimination, producteurs, position, 55:15, 29
Documentaires et éducatifs, 57:23-4
Financement par la SDICC, 58:7, 22-3
Gallipoli, 48:55; 50:24; 55:33-4
Joshua Then and Now, 50:18
Production, 25:6-7; 26:21; 55:4, 23
En langue française, 10:20; 25:17; 55:28-9
Femmes, 60:5, 12-3
ONF, Studio *D,* contribution, 60:4-6
Réalisation au Canada, 55:5-7, 17-8
Réalisation pour la télévision, 55:4
Voir aussi Films canadiens; Ministères
Financement, 25:7, 16, 24-5; 55:24-6
Grande-Bretagne, société nationale, création, 50:16
Investissements canadiens, divulgation, 10:30-1
Politique, 2:34; 55:4; 60:7-8
ONF, Studio *D,* recommandations, 60:9-10, 14-7, 31
Producteurs, 55:20-1, 26-7
Voir aussi Films—Distribution—Mainmise étrangère, élimination *sous le titre susmentionné*
Recettes, 55:5, 12
Salles de cinéma, 55:13, 29
Secteur privé, 25:4, 7, 16, 24; 37:6; 58:27-8; 60:20-1, 25
Situation, 25:5-6
Stratégie, élaboration, groupe de travail, création, 26:8
Télévision payante, contribution, 25:8, 11-2, 23
Voir aussi Impôt sur le revenu—Rentes à versements invariables, abolition; Télévision

Film, Institut national, distribution, système, Radio-Canada, participation, 34:20-1

Film, Office national (ONF). *Voir* Office national du film

Films canadiens
Coûts, comparaison avec les États-Unis, 10:25-6, 28-30
Définition, 54:16
Distribution, 25:10-1, 14-5, 21; 48:54; 55:7-9, 11, 18, 36; 58:24
Exportations, 10:14-5; 25:9-10
Home Box Office, 2:34; 50:16-7
Identification aux films américains, etc., 57:14-6; 58:20, 22; 62:23
Investissements, 2:33-4; 10:4, 20
Les Plouffes, 25:5, 9, 16, 20-1; 57:23
Marchés, accessibilité, mesures, etc., 10:10-2; 20:8-9; 25:18-9; 55:36-9
Meatballs, 55:7, 35; 57:14-5; 60:7
Porky's, 55:7, 11, 33-5; 57:14-5
Présentation dans les salles de cinéma, 58:20, 25
Pourcentage, imposition, etc., 55:30-1, 40-1; 57:25-6; 58:19, 24
Production, 55:12-3
Quest for Fire, 25:5, 7, 17, 27; 58:26
Réalisation, obstacles, 55:33-6
Subventions, 55:9-10
Succès international, 10:8-9; 25:9
Temps d'écran, pourcentage, 55:10-1
The Grey Fox, 57:14-6, 23
The Wild Pony, 54:15-6, 20-1; 55:33, 36
Ventes, recettes, etc., 10:17-20; 48:53
Vidéo-cassettes, utilisation, 25:12-4
Who Has Seen The Wind, 55:7, 34-5, 40

Finances, régime fiscal, réforme, etc., 42:15, 23, 25

First Choice. *Voir* Télévision—Payante—Permis, émission, décision du CRTC, répercussions, etc.

Fleming, l'hon. Jim (York-Ouest; ministre d'État (Multiculturalisme))
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 23:5-41
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 47:6-10, 12-4, 16-33

Flis, M. Jesse P. (Parkdale—High Park)
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:13
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 5:21-3
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 12:18-20
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:36-9
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:12-5

Foire commerciale internationale, Port of Spain, Trinidad, Canada, participation, 49:27-8

Fonction publique
Embauche, critères, travail bénévole, inclusion, 29:25
Emploi, action positive, programme, 63:11-4
Emploi, égalité des chances, programme, femmes, 28:7; 63:8
Salaires, écart entre les hommes et les femmes, augmentation, programme des 6% et 5%, répercussions, etc., 63:11-3, 27-8
Voir aussi Femmes—Salaires, écart

Fonction publique, bilinguisme, politique
Francophones, recrutement par les ministères, présumée favoritisme, etc., 35:13-5
Nomination au mérite, système, révision, 64:13-4, 16-8
Services dans les deux langues officielles, 2:7

Fonds du revenu consolidé. *Voir* Loteries—Accord de 1979 avec les provinces—Fonds obtenus, versement; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Bénéfices, affectation; Radiotélédiffusion—Émissions canadiennes, production—Fonds de développement, création, etc.—Financement; Sports, paris collectifs, système—Recettes, versement

Football. *Voir* Sports

Football, Ligue canadienne. *Voir* Ligue canadienne de football

Forces armées. *Voir* Santé physique et sports amateurs—Athlètes—Formation et entraînement—Intégration

Fortier, M. André (président, Conseil de recherches en sciences humaines)
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:4-8, 10-3, 16-9, 21-2, 24-9

Fortier, M. Jean-Jacques (vice-président, Conseil des Arts du Canada)
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:4-8, 10-7, 19-20, 22, 25-7

Fournier, M. Jean (sous-ministre adjoint principal, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal
1980-1981, 1:19-20, 26-7
1981-1982, 17:19
1982-1983, 26:25-7

Fox, l'hon. Francis (Blainville—Deux-Montagnes; secrétaire d'État et ministre des Communications)
Communications, ministère
Budget principal
1980-1981, 1:10-25, 27-8, 30-1, 33
1981-1982, 17:4-13, 15-26, 28-9
1982-1983, 26:4-29; 31:4-14, 16-29
1983-1984, 65:27-38, 40-6, 48-53
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:4-32
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:11-24, 27-38
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:4-25, 27-42
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:6, 8-26, 28-31

France. *Voir* Radiotélédiffusion—Production, comparaison; Télévision—Émissions—Provenant

Francophones. *Voir* Télévision—Émissions—Américaines

Francophones hors Québec. *Voir* Arts et culture—Activités; Bilinguisme, politique—Groupes minoritaires; Conseil des Arts du Canada; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Radio-Canada, Société—Services; Radiotélédiffusion

Francophones hors Québec, Fédération
Fondation, membres, etc., 52:5
Voir aussi Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Radiotélédiffusion—Politique

Fraser, M. Ron (vice-président aux affaires générales et adjoint du président, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 15:10-1, 25

Friesen, M. Benno (Surrey—White Rock—Delta-Nord)
Communications, ministère, budget principal 1981-1982, 17:27-30
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 31:15-8

Friesen, M. Benno—*Suite*
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:4-7
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 5:28-31, 33-4; 6:1-7, 20; 7:1-5, 17, 27-8; 8:1-5, 13, 27-31, 39-40
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:12-4; 15:10-3, 16, 27; 16:25, 31, 41-2
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 3:16-9; 4:18-9, 24-7, 37
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 14:11, 23-5
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:28-32
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:6-7

Fritsch, M. Gordon (groupe de Planification des paris collectifs sur les évènements sportifs)
Paris collectifs sportifs, Loi, 45:12

Gagnon, Qué. *Voir* Radio-Canada, Société

Galaxie, projet. *Voir* Télévision—Émissions

Galerie nationale
Fonds, affectation, 21:21-2
Nouvel immeuble, construction, 21:4-7; 26:12

Galeries d'art, Halifax, N.-É., construction, 65:30-2

Gallup, sondages. *Voir* Racisme—Enquêtes

Garriock, M. Norn (directeur général de la télévision, Division des services anglais, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 7:26

Gaspé, Qué. *Voir* Radiotélédiffusion—Régions éloignées, services, extension

Gaspésie, Qué. *Voir* Radio-Canada, Société

Gauthier, M. Claude (directeur-adjoint, responsable de l'administration et des finances, Conseil des Arts du Canada)
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:17, 20-1

Gauthier, M. Jean-Robert (Ottawa—Vanier)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:23-8

Gilchrist, M. Gordon (Scarborough-Est)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:36-9; 41:8-10, 17
Procédure, 41:17

Gingras, M. René (Abitibi)
Communications, ministère
Budget principal 1981-1982, 17:23-5
Budget principal 1982-1983, 26:27-9; 31:22-3, 25
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:33-5
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:8, 15-8, 26-7
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:20-2
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:14, 32
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:35-9; 50:26-7; 52:19-20; 54:6, 19-20, 25-6; 55:17, 26-9; 58:47-8; 61:13-4, 16
Procédure, 46:31, 34-5
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 15:31-3; 16:32-5
Radio-Canada, Société, budget principal 1983-1984, 62:14-7
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 14:21-3

Gingras, M. René—*Suite*
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:11-3, 28-9
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 32:13-5
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:22-5

Gordon, M. R. (directeur général de l'aide à l'éducation, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:25

Gould, M. Ron (greffier à la citoyenneté canadienne, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:9-10

Gourd, M. Alain (sous-ministre adjoint principal (Politique), ministère des Communications)
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:25
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:28, 34-5

Gourd, M. Robert (Argenteuil—Papineau)
Archives publiques, budget principal 1982-1983, 30:16-7
Bibliothèque nationale, budget principal 1982-1983, 30:16-7
Communications, ministère, budget principal 1983-1984, 65:33, 50
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:23-4
Élection à titre de président, 1:7; 46:7
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:18, 26-8
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:20, 22, 26
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:13-4, 27-8, 50; 49:23-4; 50:14; 52:17-8, 21, 26, 29-30; 53:25, 29, 31, 37, 46-7; 56:29; 58:37-8
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 8:14-23, 36-8
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:25, 27, 29; 15:23
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:13, 17
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 29:11, 18-9
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1982-1983, 25:12-3, 20-1, 24

Gouvernement
Politiques, répercussions sur les femmes, Bureau de la coordonnatrice de la condition féminine, rôle, 63:7
Prise de décisions, sondages, 42:28-9
Réglementation, groupe de travail, rapport, 13:7
Voir aussi Femmes

Gouvernement, action scientifique, loi, allusions, 22:6-7

Gouvernement, communications
Harassement personnel et stéréotypes sexuels, Conseil du Trésor, directives, 63:6
Voir aussi Multiculturalisme—Minorités visibles et ethniques, représentation

Gouvernement, information
Système, établissement, 18:17-9
Cantel, banque d'information, 37:26
Télidon, système, utilisation, projet pilote, 18:18

Gouvernement, organisation, mesure législative (Bill—C-123). *Voir* Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture

Gouvernement du Québec. *Voir* Radio—Communautaire—Financement

Grande-Bretagne. *Voir* Film, industrie; Sports, paris collectifs, système

Greenaway, M. Lorne (Cariboo—Chilcotin)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1982-1983, 33:21-5

Grèves et différends. *Voir* Radio-Canada, Société—Réseau français—Journalistes *et* Techniciens

Groupes ethniques. *Voir* Multiculturalisme; Office national du film—Autochtones; Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture; Radio-Canada, Société—Émissions—Destinées *et* Programmation; Télévision—Émissions canadiennes

Halifax, N.-É. *Voir* Galeries d'art

Halliday, M. Bruce (Oxford)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 63:30-3

Hamilton, Ont. *Voir* Secrétariat d'État, ministère—Bureau régional

Handicapés et invalides
Jeux spéciaux d'été 1981, répercussions, 36:24
Rapport *Obstacles*, recommandations, étude, mise en oeuvre, etc., Secrétariat d'État, coordination, 64:7

Harquail, M. Maurice (Restigouche; secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale)
Radio-Canada, Société, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:29-31

Hart, M. Ralph (conseiller principal, Politiques de radiodiffusion et situation de l'industrie, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 59:21-3, 26-8
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1983-1984, 65:11

Hauts fonctionnaires. *Voir* Communications, ministère

Hébert, M. Jacques (coprésident, Comité d'étude de la politique culturelle fédérale)
Nomination au Sénat, allusions, 55:33
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:6-7, 11, 14, 27, 36-9, 41-2, 50-1

Hepburn, M. Ken (sous-ministre adjoint, Technologie et industrie, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:20-1

Herbert, M. Hal (Vaudreuil)
Archives publiques, budget principal 1982-1983, 30:13-6
Bibliothèque nationale, budget principal 1982-1983, 30:13-6
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:7-9
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 26:11-4
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:6-9, 24-6
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:5-7
Office national du film, budget principal 1981-1982, 9:13
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:8-9
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:15-6, 19-21, 23, 27-9; 44:17-8, 21, 23-4; 45:11, 15, 20, 23-4, 42-3
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:14-9; 51:15-8; 53:18-20; 55:36-7, 39-40; 57:16-8; 58:9-11
Procédure, 20:8-9; 21:5; 35:12; 38:13-4; 40:27-9; 44:17-8; 45:15

Herbert, M. Hal—*Suite*
Radio-Canada, Société
Budget principal 1981-1982, 11:5; 12:17-8
Budget principal 1983-1984, 62:17-9
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:13-4
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal 1982-1983, 27:8-10
Budget principal 1983-1984, 65:24-5
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:14-6
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:16-21, 26
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:19-22
Secrétariat d'État, ministère
Budget principal 1982-1983, 23:5, 11-4; 28:20-2; 32:8-10
Budget principal 1983-1984, 47:31
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:12-3, 22-3, 30-1
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:1-3, 15-20

Herrndorf, M. Peter (vice-président, Télévision anglaise, Société Radio-Canada)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 53:14-5, 24-7, 29, 45-6
Radio-Canada, Société
Budget principal
1980-1981, 5:11, 22, 30, 33; 6:16, 20, 22-3; 7:2-4, 11-2, 25-6; 8:5-8, 11, 23, 28-9, 40
1981-1982, 11:10, 12-3; 12:11, 14; 15:14-5, 24-5; 16:9, 14-5, 28, 30-1
1982-1983, 34:11-5, 17-8, 26-8
1983-1984, 62:12-3, 24, 29-30
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:28

Hétu, M. Michel (avocat-conseil, Services juridiques, ministère des Communications
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:11

Hicks, M. P. (directeur de projet, Groupe de travail sur l'enseignement postsecondaire, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 32:23

Hill, M. Vince (directeur général, Télécommunications nationales, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 31:26-7

Hind-Smith, M. Michael (président et directeur général, Association canadienne de télévision par câble)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 58:29-49

Hockey, Ligue nationale. *Voir* Ligue nationale de hockey

Hockey Select, pari sportif
Légalité, Cour supérieure du Québec, décision, etc., 40:10-1; 43:6, 17; 44:22; 45:26-7, 40, 42-3
Ligue nationale de hockey, préoccupations, 40:26-7
Revenus, 43:7, 19; 45:19
Situation, 43:22

Holmes, M. Jeffrey (directeur national, Conférence canadienne des arts)
Paris collectifs sportifs, Loi, 43:31-2, 35-48
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 51:8, 11, 14, 18, 20, 24-6, 28, 31-2

Home Box Office. *Voir* Films canadiens

Hommes. *Voir* Fonction publique—Salaires, écart

Howie, l'hon. J. Robert (York—Sunbury)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 7:8-11

Hudon, M. Roger (vice-président (télévision), Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:17-8

Hymne national, mesure législative, 2:11

Île-du-Prince-Édouard. *Voir* Radio-Canada, Société

Immigrants
Adaptation et intégration, 23:14, 30-1
Emploi et Immigration, ministère, responsabilités, 47:11, 14, 27
Fonds, affectation, 47:11
Multiculturalisme, Direction, rôle, 47:14, 27
Vancouver, C.-B., 18:8-9
Voir aussi Femmes *sous le titre susmentionné*
Femmes, adaptation et intégration, projets, etc., 47:9-10
Femmes, conférence de mars 1981 tenue à Toronto, Ont., 47:9
Formation linguistique, 18:15-6; 23:30-1
Immigrants reçus, 2:7; 18:12
Nombre, accroissement, 47:11
Travail, marché nord-américain, exigences, 47:26-7

Impôt sur le revenu
Artistes, 48:27-8, 44; 67:22-4
Crédits d'impôt, dons de charité, 51:7
Déductions
Frais de garde des enfants, consultations avec les groupes intéressés, etc., 63:15
Organisations de charité, Comité d'étude Applebaum-Hébert, rapport, recommandations, etc., 35:9-11
Voir aussi Film, industrie
Exemptions, sports, paris collectifs, système, 40:7
Rentes à versements invariables, abolition, film, industrie, 25:26-7

Impôt sur le revenu, loi
Allusions, 37:17
Dispositions relatives aux artistes, aux arts plastiques et aux écrivains, étude en Comité, m. (M. Burghardt), adoptée, 67:37
Modification. *Voir* Paris collectifs sportifs, mesure législative

Indiens, modification de la loi, femmes indiennes, consultation, 28:19-20

Industries. *Voir* Technologies nouvelles—Application *et* Réglementation, gouvernement

Industries culturelles. *Voir* Arts et culture

Information. *Voir* Journaux; Medias d'information

Information, accès, mesure législative
Allusions, 30:12-3
Assurance sociale, numéros, utilisation, dispositions, suppression, 31:7-8
Cabinet, étude, retards, délais, etc., 31:4-6, 10
Division en deux parties, 31:11-2
Privilèges de la Couronne, dispositions, 31:8-11
Sciences humaines, Conseil de recherches, position, 22:26-7

Institut national du film. *Voir* Film, Institut national

Intelsat, entente. *Voir* Satellites—Signaux—Étrangers, réception

Intven, M. Hank (directeur exécutif des télécommunications, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:23

Inuit. *Voir* Radio-Canada, Société—Nord canadien, émissions, production

Inuit Broadcasting Corporation. *Voir* Radio-Canada, Société—Nord canadien, services, collaboration

Irwin, M. Ron (Sault-Sainte-Marie; secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et Procureur général et ministre d'État chargé du développement social)
Communications, ministère, budget principal 1980-1981, 1:24-6
Élection à titre de vice-président, 1:7-8
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 4:11-2, 14, 38

Jeffrey, Mme Brooke (attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement)
Bibliothèque du Parlement, services, 5:2

Jeunesse
Année internationale en 1985, Secrétariat d'État, projets, 32:21-2; 35:16-7; 64:9
Katimavik, programme, 35:19-21; 64:9-10
Programmes, réévalution, coordination avec les ministères, etc., 35:17-9, 21
Travailleurs désirant changer de province, formation, recyclage, etc., programmes, 2:19-20

Jeux de hasard
Croissance, limitation, code criminel, modification, 42:9
Légalisation, organismes religieux, position, 42:7
Publicité, gouvernements, attitude, 42:7-8
Répercussions sur les principes théologiques et des croyances, 42:7, 12-3

Jeux olympiques d'été de 1976, Montréal, Qué.
Déficit, 45:18
Financement, par une loterie, 42:16, 19
Loto Canada, contribution, 40:5-6, 25

Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb.
Athlètes, performance, amélioration, objectif, 40:18
Financement, 42:14, 19; 44:11
Parizeau, l'hon. Jacques, ministre des Finances du Québec, propos, 43:17-8
Perrault, l'hon. sénateur Raymond Joseph, ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur, déclaration, 44:9-10
Pièces de monnaie et timbres, programmes, mises sur pied, etc., 44:10, 14
Gouvernement fédéral, participation financière, 36:5, 7-8, 14; 40:10, 24; 42:40-1; 43:7, 12, 15, 17; 44:8-10
Provinces, engagements financiers, négociations, etc., 43:10-2, 18-9, 30; 44:14; 45:16-7
Voir aussi Paris collectifs sportifs, mesure législative—Bénéfices, affectation; Sports, paris collectifs, système—Recettes

Jeux spéciaux d'été 1981 pour les handicapés. *Voir* Handicapés et invalides

Jewett, Mlle Pauline (New Westminster—Coquitlam)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 63:21-30, 35-6

Johnson, M. A.W. (président, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal
1980-1981, 5:2-8, 10-33; 6:1-20, 22-32; 7:6-25, 27-33, 35; 8:1-10, 12-3, 22-5, 28-31, 33, 37-9, 42
1981-1982, 11:5-10, 15-9, 27-32; 12:4-5, 7, 11, 13-7, 20-1, 24, 27-30; 15:5-17, 20-8, 30-3; 16:5-29, 36, 41
1982-1983, 34:4-11, 13-7, 20-2, 25, 28-30
Voir aussi Radio-Canada, Société—Président

Johnston, M. Kerry (directeur, Direction du multiculturalisme, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 23:15
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 47:30

Joueurs anonymes, groupe. *Voir* Loteries

Journalisme. *Voir* Radio-Canada, Société

Journalistes. *Voir* Radio-Canada, Société

Journaux
Marché, fragmentation, 48:48
Réglementation, 23:27-8
Sociétés propriétaires, medias, contrôle, interdiction, 33:4-5, 8-9

Joyal, M. Serge (Hochelaga—Maisonneuve; secrétaire d'État)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 5:4-12; 6:7-15; 7:16-22
Secrétariat d'État, ministère
Budget principal 1981-1982, 18:32-3
Budget principal 1983-1984, 64:5-22, 24-6
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:5-9, 11-2, 14-39
Voir aussi Secrétariat d'État, ministère—Ministre

Juges. *Voir* Citoyenneté—Cours

Juneau, M. Pierre (président, Société Radio-Canada)
Communications, ministère, budget principal 1980-1981, 1:28-9
Communications, ministère, budget principal 1981-1982, 17:25
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 53:4-11, 13-4, 16-26, 28-33, 35, 39-47
Radio-Canada, Société, budget principal 1983-1984, 62:4-15, 17-30
Radio-Canada, Société, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:4-31
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:18-9, 25-8, 30, 38
Voir aussi Radio-Canada, Société—Président

Justice, administration dans les deux langues officielles, Secrétariat d'État, contribution, etc., 64:7-8

Kaplan, M. Roy. *Voir* Loteries—*Lottery Winners, How Winning Changed Their Lives,* livre

Kappele, M. Peter (président, Association de Toronto, Information (télévision), Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et Association des réalisateurs et des directeurs de télévision (Toronto))
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:45-6

Katimavik, programme. *Voir* Jeunesse

Kelly, M. Norman (Scarborough-Centre; secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services et du président du Conseil du Trésor)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 47:25-30

Kenny, M. Douglas (président, Université de la Colombie-Britannique; Conseil de recherches en sciences humaines)
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:11, 14, 27

Kent, Commission. *Voir* Commission royale d'enquête sur les quotidiens

Kilgour, M. David (Edmonton—Strathcona)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:6, 10-2; 12:26-8; 15:4-10, 20; 16:31-2

Kiniski, M. Nick. *Voir* Sports—Lutte

Kirschbaum, Mme Gabrielle (directrice des communications, Conseil consultatif de la situation de la femme)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 29:14

Kriegler, Mme Elizabeth (directeur général, Politiques sociales et radiodiffusion, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 31:14

Kristiansen, M. Lyle S. (Kootenay-Ouest)
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 26:19, 21-3

Kushner, M. John (Calgary-Est)
Communications, ministère, budget principal 1980-1981, 1:27, 29-32
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 5:25-8; 6:21, 24-6; 7:18, 29-31
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 3:25-9
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:20-2

Labelle, Mme Huguette (sous-secrétaire d'État, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal
1981-1982, 18:27
1982-1983, 23:20, 30-1; 32:4-7, 9-22, 24
1983-1984, 47:17

Lafontaine, M. Jean-Paul (directeur général, Fédération des Francophones hors Québec Inc.)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 52:14-9, 21, 25-6, 28-9

Lamy, M. André (directeur exécutif, Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 58:6-9, 11-28
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:4-5, 9-10, 12-27, 29-34
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1982-1983, 25:8-9, 12-5, 17-8, 20-1, 23-7

Langues officielles. *Voir* Fonction publique, bilinguisme, politique—Services; Justice, administration; Office national du film—Films—Doublage

Langues officielles, modification de la loi, 35:13-4; 47:20

Lapierre, M. Jean (Shefford)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:15-7, 19, 36; 41:5-6, 10-3, 15; 42:25-7, 39-42; 43:17-8, 24-7, 33, 40-3, 49; 44:10, 18-20, 23; 45:12-4, 17, 21, 36-9
Procédure, 40:36; 41:5, 12-3, 15; 44:18-9; 45:14

Laval, Qué. *Voir* Bureautique, Centre

Lawrence, M. John (vice-président, Télécommunications, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal
1981-1982, 13:17-8
1982-1983, 33:27
1983-1984, 65:7, 14
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:18-9, 23, 26

LCF. *Voir* Ligue canadienne de football

Lefebvre, M. Jean-Paul (sous-secrétaire d'État adjoint, Citoyenneté et langues officielles, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 32:8

Lefèvre, M. Gilles (directeur associé, Conseil des arts du Canada)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 49:8, 15-6, 23, 28

Leman, M. Marc (attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement)
Bibliothèque du Parlement, services, 3:29-30

Lesaux, M. Peter B. (sous-ministre adjoint, Santé et Bien-être social Canada)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:18; 45:22-3
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:9-11, 13-6, 25-7

Lewycky, M. Laverne (Dauphin)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal
1981-1982, 18:15-6
1982-1983, 23:18-21, 29, 31-2, 41
1983-1984, 47:18-25

Ligue canadienne de football (LCF). *Voir* Sports, paris collectifs, système—Ligue nationale de hockey

Ligue nationale de hockey (LNH). *Voir* Hockey Select, pari sportif; Sports, paris collectifs, système

Lin, M. Paul. *Voir* Radio-Canada, Société

Lindsey, le révérend Robert G. (secrétaire associé, Comité exécutif de l'Église Unie du Canada)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:10-2, 18-20, 25-7

Livre, industrie
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 48:24
Fonds alloués, 17:6
Gouvernement fédéral, encouragement, 55:38

Livres
Scolaires, gouvernement fédéral, assistance, 65:44-5
Voir aussi Multiculturalisme—Histoires ethniques; Radio-Canada, Société—Disques

Livres, échange, Centre canadien. *Voir* Ministères et agences gouvernementales, volumes, excédents, entreposage

LNH. *Voir* Ligue nationale de hockey

London, Ont. *Voir* Femmes—Battues—Maisons de transition; Secrétariat d'État, ministère—Bureau régional

Loterie interprovinciale, Société
Actionnaires, 43:5
Jeux régis, 43:26
Terminaux, réseau, 43:8, 13

Loteries
Accord de 1979 avec les provinces
Fonds obtenus, versement dans le Fonds du revenu consolidé, répartition, etc., 36:15-6; 40:6; 42:39-40, 45; 44:13
Arts et culture, 43:35-6
Santé physique et sports amateurs, 36:24-7; 40:13-4; 42:34
Gouvernement fédéral, 40:23; 43:5-6, 7, 9, 15-6, 18, 30; 44:16
Gouvernement progressiste conservateur précédent, signature, 43:18
Objectifs, principes et financement, document, etc., 40:13-5
Provinces, engagements financiers, 43:6, 19, 29
Sports, paris collectifs, système, répercussions, 40:11; 43:6, 24
Activités frauduleuses, criminalité, etc., augmentation, 42:9, 23-4
États-Unis, expérience, 42:10-1, 13-4, 25
Argentine, expérience, 42:18
Création, 42:15
Crédibilité, 40:31; 42:17
Église Unie du Canada, résolution du 17e Conseil général de 1956, 42:10
Gouvernement fédéral, réintégration, répercussions, etc., 43:5, 8-9, 13, 15, 18, 21, 23-4; 44:5-6, 22; 45:15, 18
Gouvernements, attitude, favoritisme politique, etc., 42:7-9, 11-2, 14, 19-20
Gouvernements précédents, position, 42:7, 11, 27
Joueurs anonymes, groupe, position, 40:34-5
Loto Select, 36:14
Lottery Winners, How Winning Changed Their Lives, livre de M. Roy Kaplan, 42:21
Marché, 43:8, 21
Moralité, 42:12, 18, 25-6, 42, 48; 43:21
Ontario, 42:11, 19; 45:31-2
Opinion publique, appui, perception, etc., 42:8, 10, 16-8, 26-9
Penner, M. Rudolph, propos dans le *New York Times*, 42:12
Popularité, statistiques, 40:33-4
Pot of Gold, 42:26
Progressiste conservateur, parti, position, 45:17
Promotion, université York, professeur D. McCormack Smyth, propos, 42:8
Publicité, 42:13, 18; 43:21
The Whole World Lotery Guide, brochure, 42:11
Recettes, 40:20, 23, 39; 42:8, 11; 43:26; 45:27
Québec, 40:19
Recherche médicale, 43:24, 28
Répercussions sur la morale du travail, 42:21
Wintario, 40:31; 42:21; 43:27, 38
Voir aussi Jeux olympiques d'été de 1976, Montréal, Qué.—Financement; Loto Canada; Organisations de charité—Financement; Pistes de courses—Paris mutuels; Sports, paris collectifs, système

Loto Canada
Bénéfices réalisés, 43:5, 23
Discréditation, 45:8-9
Échec, allusions, 42:49
Recettes, répartition
Arts et culture, 2:13-5; 43:40
Santé physique et sports amateurs, 42:33
Statistiques, 40:19
Voir aussi Jeux olympiques d'été de 1976, Montréal, Qué.

Loto Select, loterie. *Voir* Loteries

Lyons, Mme Margaret (directeur des programmes, réseau mono, Division des services anglais, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 12:5-10, 30-1

Lyons—*Suite*
Radio-Canada, Société, budget principal 1982-1983, 34:19

MacDonald, Mme Sandra. *Voir* Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Comité, étude—Consultante

Macdonald, Commission. *Voir* Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada

MacDonald, l'hon. Flora (Kingston et les Îles)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 28:8-10, 20

Macerola, M. François (commissaire adjoint, Office national du film)
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:26-7

MacLaren, M. Roy (Etobicoke-Nord; secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 49:11-3; 54:13-4

MacLeans. *Voir* Périodiques

Macleod, M. Bruce H. (président national, Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 54:4-8, 10-7, 20-6

MacSween, M. Bernard (directeur général, Centre national des Arts)
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:4-22

Maillet, Mme Antonine. *Voir* Décorations et distinctions

Main-d'oeuvre
Secteur artistique, 51:28
Travailleurs qualifiés, pénurie, 18:13, 29

Maltais, M. André (Manicouagan)
Communications, ministère, budget principal 1981-1982, 17:27-9
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 53:32-7
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 5:23-5; 7:33-5; 8:40-1
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 16:22-4
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:7-8, 17-22, 24-6, 30-1
Secrétariat d'État, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:16, 19-21

Manitoba. *Voir* Bilinguisme, politique; Paris collectifs sportifs, mesure législative; Sports, paris collectifs, système

Mason, M. Clive (directeur général de la radio, Division des services anglais, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 5:31-2; 6:18
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 15:14-5; 16:36

Massey-Lévesque, Commission. *Voir* Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada

Masters, M. Jack (Thunder Bay—Nipigon; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines); secrétaire d'État du ministre des Communications)
Archives publiques, budget principal 1982-1983, 30:20-3
Bibliothèque nationale, budget principal 1982-1983, 30:20-3
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:17-8
Communications, ministère
Budget principal 1982-1983, 26:18-20

Masters, M. Jack—*Suite*
Communications, ministère—*Suite*
Budget principal 1983-1984, 65:37-8
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:26-7, 29
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:18
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:15-7
Élection à titre de vice-président, 46:7
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:9
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:32-3; 42:38-9; 43:14-6, 29-30, 43-7; 45:30
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:39-40, 51-3; 49:16-7; 51:12-5; 52:20-3; 53:15-7; 54:24; 56:19-21; 57:19-21; 58:38-42, 49
Procédure, 20:9; 38:26; 46:33
Radio-Canada, Société
Budget principal 1980-1981, 8:38-9
Budget principal 1982-1983, 34:8, 16-9
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:26-8
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal
1981-1982, 14:18-20
1982-1983, 27:16-20, 24
1983-1984, 65:12, 14-5
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:26-8
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:21-4, 29-30
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:28
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 23:21-2, 24, 33-6; 29:25-6
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 63:20
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1982-1983, 25:5-7

McAndrew, M. Jack (président, Association canadienne de cinéma/télévision)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 55:19, 21-5, 27-40

McCabe, M. Michael. *Voir* Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Directeur

McCain, M. Fred (Carleton—Charlotte)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 64:12-4

McCormack Smyth, M. D., professeur. *Voir* Loteries—Promotion, université York

McCready, M. Gerry (président, Conseil des directeurs administratifs du Centre national du sport et de la récréation)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:30-3, 35-43, 46-9

McDonald, Mme Lynn. *Voir* Radiodiffusion, loi—Modification—Discrimination selon le sexe, etc., interdiction, Bill—C-675

McDougall, M. Ian (directeur adjoint (bureau de Toronto), Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne)
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:17-8, 21-2, 27, 31

McGibbon, l'hon. Pauline (présidente du conseil d'administration, Centre national des Arts)
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:4

McKenzie, M. Dan (Winnipeg—Assiniboine)
Procédure, 34:21; 35:6, 12
Radio-Canada, Société, budget principal 1982-1983, 34:19-22

McKenzie, M. Dan—*Suite*
Secrétariat d'État, ministère, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:6, 12-4

McLaren, M. Ian (directeur, Industries culturelles, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:34

McLean, M. Walter (Waterloo)
Centre national des Arts, budget principal 1982-1983, 24:11-4
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:18-9
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:23-5
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:30-2; 42:20-2, 28-9; 43:38-40, 47; 44:13-6
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 49:5-10, 25-8; 50:9-12; 51:6-8, 30-1; 58:6, 36-7
Procédure, 35:6
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1982-1983, 27:20-3
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:23-7
Secrétariat d'État, ministère
Budget principal 1982-1983, 28:15-8; 29:7-10, 17-8, 20, 26-7; 32:5-8, 16-9
Budget principal 1983-1984, 47:14-7
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:6-7, 9-12, 38-9

McMillan, M. Tom (Hillsborough)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 16:28-30, 32
Radio-Canada, Société, budget principal 1982-1983, 34:24-6
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:20-3
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 32:11-3, 22-4

McRae, M. Paul E. (Thunder Bay—Atikokan)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 57:21-2

Medias d'information
Réglementation, 23:25-8
Voir aussi Journaux—Sociétés; Multiculturalisme

Media Watch. *Voir* Télévision—Payante—Pornographie, présentation—Surveillance

Meisel, M. John (président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 59:4-24, 26-33
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal
1980-1981, 3:4-9, 11-3, 16-7, 19-27; 4:5-6, 8-10, 12, 15-8, 20-4, 27-9, 31, 35-6, 38
1981-1982, 13:4-16, 19-26; 14:4-6, 8, 10-4, 16-21, 23-39
1982-1983, 27:4-27; 33:4-23, 25-8
1983-1984, 65:5-27
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:4-24, 26-31
Voir aussi Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Président

Métiers non-traditionnels, femmes, formation, programme, 28:11-2

Micro-ordinateurs. *Voir* Ordinateurs, services

Milotay, M. S.G. (directeur, Services financiers, Musées nationaux du Canada)
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:22

Ministères
Films, images stéréotypées, présentation, 60:10
Voir aussi Archives publiques—Gouvernement; Arts et culture; Fonction publique, bilinguisme, politique—Francophones, recrutement; Jeunesse—Programmes, réévaluation, coordination; Multiculturalisme, Direction—Transformation; Office national du film

Ministères et agences gouvernementales, volumes, excédents, entreposage au Centre canadien d'échange de livres, 30:15-6

Mises à pied. *Voir* Radio-Canada, Société

Mitchell, Mme Margaret (Vancouver-Est)
Procédure, 28:8
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 28:8, 11-3, 18-20; 29:10-2, 20-3

Mitton, Mme Susan (producteur, Radio-Canada, Halifax, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et Association des réalisateurs et des directeurs de télévision (Toronto))
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:38-9, 43

Montebello, Qué. *Voir* Économie, conférences au sommet, Ottawa

Montréal, Qué. *Voir* Jeux olympiques d'été de 1976; Sports—Événements sportifs, coupe Grey et rencontre des étoiles du baseball; Télévision—Émissions—Production

Moore, M. Mavor (président, Conseil des Arts du Canada)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 49:4-15, 17-23, 26, 28-33

Morgan, M. Bill (directeur, nouvelles et actualités—TV, Division des services anglais, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1982-1983, 34:25-6

Morin, M. Claude (membre du Conseil, Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 58:5-6, 10-2, 14, 19-21, 23

Moynihan, M. Kerry (secrétaire-trésorier, Conseil des directeurs administratifs du Centre national du sport et de la récréation)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:34-9, 41-9

Multiculturalisme
Abandon, 47:12-3
Acceptation, 47:6
Célébration unique de 1981-1982, coût, 47:18
Commissaire, nomination, suggestion, 23:21
Communications interculturelles, 47:9
Comparaison avec l'Australie, 23:20, 47:19
Composition, 47:14, 25, 28
Conférences nationales, 47:12, 18, 20, 31
Voir aussi Toronto, Ont. *et* Vancouver, C.-B. *et* Winnipeg, Man. *sous le titre susmentionné*
Cultures, conservation et maintien, 47:8
Diversité culturelle, rapport du Comité d'étude Applebaum-Hébert, position, 60:9
Éducation, programmes, objectifs, groupes visés, etc., 47:9
Fonds, affectation, 1:30
Groupes ethniques, patrimoine, conservation, 23:33-5
Groupes ethniques, Québec, 23:11-3; 47:33
Groupes majoritaires, sensibilisation, 23:9-10
Histoires ethniques, livres, publication, 23:32-3, 41; 47:21-2
Langues ancestrales, programme, 23:8; 47:8-9, 32-3

Multiculturalisme—*Suite*
Medias d'information, 23:21-2, 35-6; 47:19
Ministre responsable, 23:5-6
Minorités visibles et ethniques, représentation dans les communications gouvernementales, directives, élaboration, approbation, etc., 47:7
Multilinguisme, prime, établissement, suggestion, 23:31-2
Organismes bénévoles, participation, 47:10, 14
Politique, 23:11, 20-1; 47:7, 21
10e anniversaire, projets du gouvernement, etc., 23:6-7; 47:14, 28
Programmes, 23:7, 30-1
Universités, chaires d'études, financement, 23:7, 32; 47:22
Recherches effectuées par la Direction du Multiculturalisme, 47:30
Revue *Cultures Canada,* 23:41; 47:24
Toronto, Ont., conférence de septembre 1982 sur les minorités visibles et les medias, 47:7, 9, 32
Vancouver, C.-B., conférence d'avril 1982 sur les relations raciales et la loi, 47:7, 9, 32
Winnipeg, Man., conférence de novembre 1981 sur le multiculturalisme et l'éducation, 23:8, 24; 47:9, 32
Voir aussi Constitution, révision, rapatriement, etc., charte des droits et libertés—Art. 27

Multiculturalisme, Conseil consultatif canadien (CCCM)
Composition, restructuration, etc., 1:30; 47:24-5
Voir aussi Multiculturalisme, Direction; Racisme—Enquêtes

Multiculturalisme, Direction
Années-personnes, 23:19; 47:23
Décentralisation, 47:29-30
Fonds, affectation, 23:10, 18; 47:7, 12-4, 18, 23-4
Publicité, 47:27-8
Multiculturalisme, Conseil consultatif canadien, collaboration, 23:9
Personnel, 23:11, 14
Relations inter-raciales, direction, 47:9, 13, 28-9
Services professionnels et spéciaux, 23:10, 14-5, 39
Transformation en un ministère, 23:19-21, 29-30; 47:11
Voir aussi Immigrants—Adaptation et intégration; Multiculturalisme—Recherches; Racisme—Lutte

Multilinguisme. *Voir* Multiculturalisme

Murphy, M. Sean B. (président, Conseil d'administration, Musées nationaux du Canada)
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:4-14, 18-9, 23, 25, 27-8

Murta, M. Jack (Lisgar)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 12:9-11, 30-1

Musée national de l'Homme. *Voir* Musées nationaux

Musées nationaux
Budget principal 1982-1983, 21:4-28
Collections
Accessibilité, 21:26-8
Conservation et gestion, 21:4-7, 20
Déplacement, muséobus, utilisation, etc., 21:8, 15-8
Enregistrement sur vidéo-cassettes, 21:26
Inventaire national, programme, 21:14
Conseil d'administration, 21:4
Conseil des Arts du Canada, relations, 21:25
Dépenses, 21:20-1
Directeurs, 21:10-1, 13-4
Fonds, affectation, 17:6
Gestion, Vérificateur général, observations, 21:13-4, 22
Locaux, 21:7, 12-3, 15

Musées nationaux—*Suite*
Locaux—*Suite*
Construction, société, création, 21:6, 9-12; 26:8
Mandat, 21:5
Musée national de l'Homme, 21:23-4
Priorités pour les années 80, étude, 21:5
Publicité, collaboration avec divers organismes, 21:18
Restructuration, 21:9-11, 13, 18-20, 22-3; 48:7
Voir aussi Appendices

Musique
Canadienne, rapport du Comité d'étude Applebaum-Hébert, recommandation, 56:7
Canadienne, réglementation, Canadian Independent Record Producers Association, position, 56:7
Industrie, développement, étude menée par les radiodiffuseurs, etc., 56:6-7
Public, attitude, 48:23, 28-9
Voir aussi Radio

National Aeronautics and Space Administration. *Voir* Satellites—Satellites mobiles (M-SAT), programme, collaboration

Nations Unies, Organisation (ONU). *Voir* Femmes—Discrimination, élimination

New York Times. *Voir* Loteries—Penner, M. Rudolph, propos

Nicholson, Mlle Aideen (Trinity; secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et du ministre des Postes)
Communications, ministère
Budget principal 1981-1982, 17:26
Budget principal 1982-1983, 31:12-5
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:24-5
Élection à titre de vice-président, 5:1
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 6:27-8; 8:42
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 16:15-6
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 13:16-8, 23-4
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1982-1983, 33:11-2
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:16
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:26-7
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 28:8, 13-4; 29:23-5

Nord canadien. *Voir* Radio-Canada, Société; Télévision

Normandeau, M. Jean R. (directeur général, Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française inc.)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:9-11, 14-5, 18, 20-1

Northern Interior Transceivers Ltd. *Voir* British Columbia Telephone Company

Northern Telecom (filiale de Bell), lignes téléphoniques canadiennes, installations étrangères, rattachement, autorisation, 4:14-6

Nouveau-Brunswick. *Voir* Radio-Canada, Société; Radiotélédiffusion—Régions éloignées, services, extension—Gaspé, Qué. et Nord

Nouveau parti démocratique. *Voir* Paris collectifs sportifs, mesure législative

Obscénité, modification de la loi, 63:9-10

Oeuvres d'art
Exposition dans les édifices publics, 49:25-7
Voir aussi Conseil des Arts du Canada—Banque

Office canadien des relations culturelles internationales. *Voir* Relations culturelles internationales, Office canadien

Office national du film (ONF)
Abolition, élimination, etc., 51:21; 52:26
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 48:25, 38, 51; 51:14, 21; 52:9, 13; 54:13; 55:24, 32; 57:5-6, 18, 23; 60:6-7, 20
Autochtones, groupes ethniques, etc., programmes, mise sur pied, 60:9
Autofinancement, 20:20
Autonomie, 57:5
Budget principal 1981-1982, 9:1-13
Budget principal 1982-1983, 20:4-24
Bureaux de distribution. *Voir plutôt* Cinémathèques *sous le titre susmentionné*
Cinémathèques, 60:4-5
ACCESS, réseau électronique, création, 60:30
Fermeture, 57:7-8, 17
Thunder Bay, Ont., 57:19-22
Réservations, augmentation, 57:7, 22; 60:31
Conseil des Arts du Canada, relations, 60:10, 25
Contribution pour l'avenir, 48:56-7
Dépenses, répartition, etc., 57:11-2
Femmes, représentation, 60:9, 13-5, 18-20
Films
C'est surtout pas de l'amour/Not a Love Story, 52:13; 60:7, 19, 25
Contreversés, présentation, etc., 57:7; 60:25-8
D'animation, 57:12
De langue française, 52:9-10
Distribution, 57:16-8; 60:19, 22-3, 30
Câblodiffusion, utilisation, 20:14, 17-9; 50:28-9; 57:9, 17-8, 24-5
Doublage dans les deux langues officielles, 57:26-7
La nuit de la poésie II, 20:26-7
Nominations pour les prix de l'Académie, 57:13-4
Organismes bénévoles, collaboration, 20:24
Prêt gratuit, politique, 60:5
Production, 20:7, 15, 23; 54:14; 55:24; 57:6, 8
Cession à l'entreprise privée, 55:32; 57:23; 60:6
Régionale, 57:6-7, 20-1, 27
Projets présentés par les producteurs privés, délais, etc., 57:12-3
Public, accessibilité, critiques, etc., 57:8, 14, 17, 24
Radio-Canada, présentation, 20:10-1; 50:12, 28; 57:18, 26; 60:12-3
Reconnaissance internationale, 57:6, 14
Secteur privé, 20:11-4
Série sur les enfants canadiens, 60:30-1
Si cette planète vous tient à coeur/If You Love This Planet, 57:13; 60:7, 19, 22, 26-9
Fonds, affectation, 20:6, 16; 57:7; 60:9
Mandat, rôle, etc., 9:2, 4-7; 20:4, 11, 17, 20, 25; 48:57; 57:7, 16, 20; 60:27
Producteurs de films du Québec, Association, position, 55:24
Restructuration, 48:48, 50; 54:13-4
Ministères, contrats, collaboration, etc., 20:25-6
Objectifs, 9:2-3; 20:6-7
Président, perception, 57:10

Office national du film (ONF)—*Suite*
Programmation, *Perspectives nouvelles*, 9:10-2
Radio-Canada
Relations, 20:10-2; 57:8; 60:24-5
Voir aussi Films *sous le titre susmentionné*
Réseau électronique, établissement, projet, 9:8-10; 20:5-6, 8, 11; 57:7-8, 20
Ressources, réduction, réorientation, etc., 57:8
SDICC, relations, 60:25
Services, centralisation, 52:13
Studio *D*, 57:6; 60:6, 11-2, 19, 23, 25, 28, 31; 63:19
Voir aussi Film, industrie—Films—Production *et* Politique; Radio-Canada, Société—Émissions—Destinées aux enfants, production par des femmes
Télévision, concurrence, 20:4-5, 8
Transformation en un centre de recherche et de formation, 57:5; 60:6, 18
Transformation en une société de la Couronne, 57:5, 10-1, 16
Vidéo-cassettes, utilisation, 20:20-2; 57:9
Vidéotron, société, projet conjoint, 20:6
Voir aussi Affaires extérieures, ministère, film; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Radio-Canada, Société—Films—Distribution; Radiotélédiffusion; Télévision—Émissions canadienne

Olivier, M. Jacques (Longueuil)
Communications, ministère, budget principal 1981-1982, 17:29
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 7:14-6, 32-3; 8:9-10, 21-2, 32-5
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:5, 9, 18-30; 12:17, 21-6, 31-3; 16:7, 11, 14, 17-21, 36-41
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 14:22, 30-2, 34

Ombudsman. *Voir* Radio-Canada, Société

O'Neil, Mme Maureen (coordonnatrice, Bureau de la coordonnatrice (Situation de la femme))
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 28:14-5; 29:16, 25
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 63:17-8, 24

O'Neil, M. Pierre (directeur de l'information—TV, Division des services français, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 11:21-9; 12:22-6, 32; 15:33-4; 16:37

ONF. *Voir* Office national du film

Ontario. *Voir* Arts et culture; Loteries; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Associations, organismes, etc., comparution

Ontario Lottery Corporation, mise sur pied, 43:25

ONU. *Voir* Organisation des Nations Unies

Opinion publique, Centre de recherches (CROP). *Voir* Bilinguisme, politique—Groupes minoritaires; Film, industrie—Films—Contenu canadien

Orchestres symphoniques
Accessibilité, intérêt du public, etc., 48:22-3
Tournées à travers le pays, 49:22
Voir aussi Centre national des Arts; Radio-Canada, Société—Contrat avec les principaux

Ordinateurs, services
Banques de données, renseignements, transfert hors du Canada, 1:19-20
Gestion du spectre, expansion, programme, 17:9
Micro-ordinateurs, incidence, études, 1:20
Voir aussi Centre national des Arts; Communications et télécommunications

Ordres de renvoi
Bills, 40:3; 67:3
Voir aussi Bills déférés et *les noms particuliers des bills*
Comité, composition, 1:3; 46:3
Crédits
Pour 1980-1981, budget principal, 1:3
Pour 1981-1982, budget principal, 4:3
Pour 1982-1983, budget principal, 19:3
Pour 1982-1983, budget supplémentaire (B), 35:3
Pour 1983-1984, budget principal, 47:3
Pour 1983-1984, budget supplémentaire (B), 67:3
Voir aussi les noms particuliers des ministères, agences gouvernementales, etc.
Impôt sur le revenu, Loi, étude, 67:3
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, rapport, 46:3

Organisation des Nations Unies (ONU). *Voir* Nations Unies, Organisation

Organisations de charité
Emploi, création, 35:10
Financement à même les recettes des loteries, 42:9, 18-9
Organismes bénévoles
Plan d'action, mise sur pied, groupe de travail, formation, etc., 32:5-8; 35:7-9; 42:28; 43:39; 47:15, 17; 64:23-5
Voir aussi Multiculturalisme; Office national du film—Films
Postes, tarifs, réduction, 32:16-7
Ross, M. David, rapport intitulé *Quelques dimensions financières et économiques des oeuvres de charité enregistrées et de l'activité bénévole au Canada*, 64:11-2
Santé nationale et Bien-être social, ministère, position, 35:10-2
Subventions, 32:18-9
Voir aussi Fête du Canada; Impôt sur le revenu—Déductions

Organisations sportives. *Voir* Santé physique et sports amateurs; Sports

Organismes culturels. *Voir plutôt* Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture

Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture
Activités, contrôle par le Parlement, etc., 51:11-2, 25-7
Autonomie, indépendance, etc., 19:9-11; 49:16-7; 51:15-7, 22; 57:16, 19
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 48:5, 14-21, 36-9, 42-3
Bill C-123, assujettissement, répercussions, etc., 49:5; 51:8, 11, 15, 24-5
Conseils d'administration, représentation, 2:35; 48:45-6; 49:31; 59:5
Coordination, 60:24
Financement, 2:35-6
Arts, Conférence canadienne, propositions, 51:10-1
Groupes ethniques, représentation, 23:31
Produits, commercialisation, 67:31-2
Réglementation, 49:29
Rôle, 2:9
Subventions, femmes, encouragement, mesures, 60:10, 17

Organismes gouvernementaux régissant les arts et...—*Suite*
Subventions, régions rurales et isolées, 48:46
Voir aussi Arts et culture—Politique culturelle—Application; Centre national des Arts; Conflits d'intérêts

Organismes religieux. *Voir* Jeux de hasard—Légalisation

Orlikow, M. David (Winnipeg-Nord)
Communications, ministère, budget principal 1983-1984, 65:30, 39-44, 51-3
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:23-6, 35-7
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:42-6; 49:17-20, 31-3; 50:26, 28-9; 51:18-23, 28-30; 53:20-4, 42-5; 55:6-9, 15-6, 29-32, 40-1; 57:23-7; 58:19-25, 27-8, 43-7; 59:19-24; 60:20-4; 61:20-4, 43-9
Procédure, 55:6; 61:49
Radio-Canada, Société, budget principal 1983-1984, 62:19-24, 28-9
Radio-Canada, Société, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:21
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1983-1984, 65:16-20, 26-7

Osborn, M. David (chef du Contentieux, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 3:9, 16, 19, 26-7; 4:4, 22, 24

Ottawa, Ont. *Voir* Économie, conférences au sommet; Radio-Canada, Société

Paproski, l'hon. Steven E. (Edmonton-Nord)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:11-5
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 53:25-8
Procédure, 36:27
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 6:17, 19-23; 8:9-10, 31-2
M., 8:32
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1983-1984, 65:21-3
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:14-6, 20-1, 25-8
Secrétariat d'État, ministère, budget principal
1980-1981, 2:5, 14-5, 26, 36, 39, 42-3
1982-1983, 23:14-7, 39-41
1983-1984, 47:10-2

Paris collectifs sportifs, Loi—C-95. Secrétaire d'État
Art. adoptés, 44:20; 45:12, 21, 36, 39-40, 43-4
Art. 1, adopté par vote partagé, 45:44
Art. 2, am. (M. Reid), 44:19, adopté, 20
Art. 4, am. (M. Reid), adopté, 44:20
Art. 14, am. (M. Reid), 44:21-2, rejeté, 4, 32; (M. Lapierre), 44:21, adopté, 23
Art. 15, adopté par vote partagé, 45:5, 11
Art. 18, am. (M. Lapierre), 45:13-4, 20, adoptés, 45:12, 21; (M. Reid), 45:15-9, rejetés, 5, 19-20
Art. 19, adopté par vote partagé, 45:6, 36
Art. 20, adopté par vote partagé, 45:6, 36
Art. 21, am. (M. Reid), 45:35, rejeté par vote partagé, 6, 36
Art. 24, am. (M. Reid), 45:36-8, rejeté, 6, 39; (M. Bosley), 45:6, adopté, 39
Étude, 36:4, 27; 40:5-39; 41:4-18; 42:5-49; 43:5-50; 44:5-24; 45:8-45
Rapport à la Chambre, 45:45
Réimpression, 45:45

Paris collectifs sportifs, Loi—C-95. Secrétaire...—*Suite*
Titre, adoption, 45:44

Paris collectifs sportifs, mesure législative
Administration, 40:11-2, 30
Adoption, 42:9, 20-1, 44; 43:8-9, 19; 44:6, 17
Amendements, gouvernement, dépôt, 40:15-6
Amendements, parti progressiste convervateur, dépôt, 43:33-5, 49; 45:14
Associations, organismes, etc., comparution
Arts, Conférence canadienne, 43:30-49
Date limite, 42:5
Église Unie du Canada, Comité exécutif, 42:7-29
Manitoba et Québec, 42:5-6, 29-30
Ontario, ministre du Tourisme et des Loisirs, 42:5-6, 30; 43:5-30; 44:5, 14-5
Race Tracks of Canada Inc., 40:36; 41:4-11
Sport et récréation, Centre national, Conseil des directeurs administratifs, 41:4, 12, 14, 16; 42:30-49
Bénéfices, affectation
Arts et culture, 40:5-7, 16-7, 26, 32; 42:14, 38, 40; 43:32, 36, 43, 45-6
Fonds du revenu consolidé, versement, 40:29-30; 42:34
Comptes spéciaux, ouverture, suggestion, 43:32, 43
Emprunts, autorisation par le ministre des Finances, 43:38; 45:24-5, 27, 29, 31-2
Gouvernement, pouvoirs discrétionnaires, 42:32; 44:13
Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb., 40:5-7, 17, 30-1, 33; 42:41, 44; 43:12, 32, 36, 39-42; 44:12-3; 45:14-20
Opérations méritoires d'intérêt national, 40:32-3; 43:41-2, 44-5; 44:12-3, 17
Recherche médicale, 40:5-7, 17, 26, 33; 42:14, 40; 43:37
Répartition, formule, 42:36, 45-6; 43:23-4, 28, 31-2, 37-43, 48-9; 44:10-2, 18; 45:13, 16, 20-1
Santé physique et sports amateurs, 40:5-7, 17, 26, 33; 42:14, 33, 35-7, 40, 44, 47
Bénéfices nets, versement au receveur général du Canada, 45:12, 20
Billets, vente à l'étranger, 44:7; 45:8
Code criminel, modification, 40:22; 43:25
Comité, étude
Article par article, 42:6, 30; 43:33-4; 44:17-8
Députés gouvernementaux, présence, 42:15, 28
Documentation envoyée aux membres, 40:5
Séances prévues, 40:14; 44:17, 24; 45:34
Courses de chevaux, exclusion, 40:8-9, 15, 20, 37-8; 41:5-6; 44:21
Deuxième lecture à la Chambre, débat, allusions, 40:6, 16, 26
Épreuves sportives, définition, 40:8-9; 44:19
Gouvernement, présentation, objectifs, 42:8, 14; 43:29-30
Impôt sur le revenu, loi, modification, 40:7
Manitoba
Ministre des Loteries, position, 43:19
Voir aussi Associations, organismes, etc., comparution *sous le titre susmentionné*
Ministre, comparution, 40:38; 42:6; 43:33-4
Modifications, 42:36, 41, 47; 43:14, 22; 45:16
Nouveau parti démocratique, position, 42:22-3
Paris sportifs, Société canadienne
Autres jeux légaux, exploitation, 43:8-9, 12, 14-5, 19, 24; 44:6, 22
Création, composition, rôle, etc., 40:6-7; 41:6; 42:33; 44:20; 45:8-9
Crédits, affectation illimitée sans obligation de remboursement, 44:8-9
Frais d'établissement, 44:8; 45:21-33
Plan biennal, 42:32, 45; 45:36-9
Rapport annuel, 45:40

Paris collectifs sportifs, mesure législative—*Suite*
Paris sportifs, Société canadienne—*Suite*
Réglementation, 45:11
Vérification par le Vérificateur général, 42:32, 41-2; 45:35-6
Principe, objectif, etc., 40:5; 41:7-8; 42:7-8; 42:31, 33, 37-8, 43; 43:5, 31, 48
Programme. *Voir plutôt* Sports, paris collectifs, système
Progressiste conservateur, parti
Position, 45:17
Voir aussi Amendements *sous le titre susmentionné*
Provinces, consultations, 43:9, 14
Théâtres canadiens, Association professionnelle, mémoire présenté au ministre des Communications, 43:32, 37-8, 49
Voir aussi Paris collectifs sportifs, Loi—C-95

Paris mutuels. *Voir* Pistes de courses

Paris sportifs, Société canadienne
Survivance, 43:8
Voir aussi Paris collectifs sportifs, mesure législative

Parizeau, l'hon. Jacques, ministre des Finances du Québec. *Voir* Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb.—Financement

Park, M. Paul (doyen, Faculté d'éducation, Université Western; Conseil de recherches en sciences humaines)
Sciences humaines, Conseil de recherches, budget principal 1982-1983, 22:13-5, 18-9, 22-3

Parkhill, M. Doug (sous-ministre adjoint (Recherches), ministère des Communications)
Communications, ministère
Budget principal 1982-1983, 31:13-5
Budget principal 1983-1984, 65:38-9, 46-7
Budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:14-7, 25-6

Parlement
Réforme, 42:20
Rôle, 51:26
Voir aussi Radio-Canada, Société; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil

Parlement européen, phoques, fourrures, importation, décision, Radio-Canada, réseau français, couverture, 34:27

Participaction, programme. *Voir* Santé physique et sports amateurs

Partis politiques. *Voir* Radio-Canada, Société—Bulletin des nouvelles—Chefs

Patel, M. Dhiru (chef, relations inter-raciales, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 47:26

Patenaude, M. Jean-Guy (secrétaire général, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 4:22

Patrimoine, Conseil canadien, création, 48:6

Pauvres. *Voir* Sports, paris collectifs, système

Pays en voie de développement. *Voir* Technologies nouvelles—Recherche et développement, entreprises, déménagement

Penner, M. Rudolph. *Voir* Loteries

Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti, femmes, 28:12-3

Pensions, *Livre vert,* annexe intitulé *La part des femmes,* étude par un groupe de travail, etc., 63:6

Pépin, Mme Lucie (présidente, Conseil consultatif de la situation de la femme)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 28:17-8; 29:4-19, 21-2, 26

Périodiques
Macleans, 50:8
Publicité, subventions, etc., Canadian Institute for Economic Policy, position, 49:12
Tarifs postaux, subventions versées à *Time* et *Reader's Digest,* 65:42-3
Taxe de vente, exemption, 65:43-4

Perrault, l'hon. sénateur Raymond Joseph (ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur)
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:4-25, 27-31
Voir aussi Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb.—Financement; Santé et Sport amateur, ministère d'État—Ministre

Personnes à faible revenu. *Voir* Sports, paris collectifs, système

Personnes âgées. *Voir* Santé physique et sports amateurs

Petites entreprises. *Voir* Électronique, industrie

Phoques. *Voir* Parlement européen

Pièces de monnaie. *Voir* Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb.—Financement

Pistes de courses
Paris mutuels, loteries, répercussions, 41:7-8, 10
Québec, situation, 41:8
Rentabilité, subventions, etc., 40:37
Sherbrooke, Qué., fermeture, 41:8, 10-1
Sports, paris collectifs, système, répercussions, 40:37-9
Technologies nouvelles, répercussions, réglementation, assouplissement, etc., 41:9

Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude
Audiences, 19:6, 8-9
Budget, 17:21
Centre national des Arts, mémoire, 24:5, 14, 17, 19
Coordination avec le CRTC, 13:14
Création, composition, mandat, etc., 2:13, 21-3; 17:5-6, 21; 19:10; 26:16; 30:11; 48:6, 14
Document *Compte rendu des mémoires et des audiences,* 30:9
Nom, 48:13-4
Rapport, recommandations, etc., 26:6-7, 12-3, 15-6; 30:21; 35:24-5; 37:22; 48:6-7, 58; 51:7, 23; 58:41
Application, financement à l'aide des revenus tirés des paris collectifs sportifs, 40:16-7; 43:27
Application, perspective à long terme, 48:5
Arts, Conférence canadienne, position, 51:4-6
Associations, groupes, etc., comparution
Artistes canadiens de la télévision et de la radio, Association, 54:4-26
Arts, Conférence canadienne, 51:4-32
Canadian Institute for Economic Policy, 50:4-29
Canadian Motion Picture Distributors' Association, 55:4-18, 39
Cinéma/télévision, Association canadienne, 55:19-25, 27-40

Politique culturelle fédérale...—*Suite*
Rapport, recommandations, etc.—*Suite*
Associations, groupes, etc., comparution—*Suite*
Conseil des Arts du Canada, 49:4-33
Francophones hors Québec, Fédération, 52:5-30
Office national du film, 57:4-27; 60:4-31
Producteurs de films du Québec, Association, 55:21, 23-30, 34-41
Radio-Canada, Société, 53:4-47
Radiodiffuseurs, Association canadienne, 56:4-37
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, 59:4-33
Radio et télévision de langue française inc., Association canadienne, 61:4-24
Séguin, Mme Jeannine, 47:31
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 58:5-28
Télévision, réalisateurs et directeurs, Association canadienne et Association de Toronto, 61:25-50
Télévision par câble, Association canadienne, 58:29-49
Canadian Institute for Economic Policy, position, 50:4-8
Canadianisme, promotion, 55:11
Chapitre 2, 59:5
Cinéma/télévision, Association canadienne, position, 55:19-20
Comité, étude, 48:4-58; 49:4-33; 50:4-29; 51:4-32; 52:5-30; 53:4-47; 54:4-26; 55:4-41; 56:4-38; 57:4-27; 58:5-50; 59:4-33; 60:4-32; 61:4-50
Consultante, Mme Sandra MacDonald détachée du ministère des Communications, 48:7
Lettres envoyées, réponses reçues, sélection, etc., 46:8; 47:31; 48:4, 9, 58; 51:4
Rapport à la Chambre, 66:3-16; 67:10
Communications, ministère, application avant la publication du rapport, 26:12-8
Conseil des Arts du Canada, position, 49:5, 32-3
Critiques, lacunes, etc., 48:21-4, 42-4, 55; 49:12-4; 50:5-6, 8, 19; 51:5-8, 14, 17-20; 52:6, 9, 11, 19; 53:27; 55:19-20, 23; 56:5-6; 57:4-5, 23, 27; 59:6; 60:4-10, 21; 61:5-8, 43; 65:52-3
CRTC, réponse, 39:5, 17; 59:5-6
Dépôt, 17:6; 18:26; 26:12-3; 37:23; 40:47
Francophones hors Québec, 52:11, 28-9
Francophones hors Québec, Fédération, position, 52:6, 14
Implications financières, 48:50-1
Objectifs, 55:20-1
Office national du film, position, 57:4-6, 14, 16, 18; 60:4-10
Presse, réactions, 48:4, 6
Publication, 2:23; 17:6; 37:21; 43:27
Radio-Canada, position, 38:16-7; 48:12; 53:4-6, 28
Radio et télévision de langue française inc., Association canadienne, position, 61:4-9
Radiotélédiffusion, stratégie, relations, 61:4
Recommandations
N° 1, 48:35-6
N° 3, 57:5
N° 6, 50:26
N° 7, 49:5; 50:26
N° 9, 49:4-5
N° 12, 49:8
N° 36, 49:8
N° 48, 49:25
N° 54, 56:7
N° 64, 57:5
N° 65, 53:5; 61:5, 13
N° 66, 53:5; 56:9; 61:5, 13

Politique culturelle fédérale...—*Suite*
Rapport, recommandations, etc.—*Suite*
Recommandations—*Suite*
N° 67, 52:8, 19-20; 53:5-6; 55:27; 61:16
N° 68, 52:19-20; 53:5
N° 69, 53:5
N° 70, 53:5
N° 71, 53:5
N° 72, 53:5
N° 73, 61:5
N° 75, 56:17; 59:5; 61:6-7
N° 77, 61:8
N° 78, 61:8
N° 81, 59:6; 61:8-10
N° 82, 56:16
N° 84, 58:31; 59:5; 61:8
N° 86, 61:9
N° 96, 53:5
N° 100, 49:27
N° 101, 49:27
Répercussions, 19:16-7; 48:7-8; 57:14; 60:5
SDICC, réponse, 58:5-6, 9-10
Sous-comité du Cabinet, étude, composition, mandat, etc., 35:11, 21, 23, 25, 35-6; 37:23
Télévision par câble, Association canadienne, position, 58:29-32
Voir aussi Archives publiques—Archives sonores et visuelles, conservation; Artistes; Arts et culture; Autochtones—Artistes, promotion; Câblodiffusion; Conseil des Arts du Canada; Droit d'auteur; Film, industrie; Impôt sur le revenu—Déductions—Organisations de charité; Livre, industrie; Multiculturalisme—Diversité culturelle; Musique—Canadienne; Office national du film; Organismes gouvernementaux régissant les arts et la culture—Autonomie, indépendance, etc.; Radio-Canada, Société; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil; Radiotélédiffusion; Satellites—Mise en valeur ordonnée; Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne; Télévision

Population
D'origine non britannique et non française, augmentation, pourcentage, causes, etc., 47:7-8
Statistique, 47:12

Pornographie
Vidéo-cassettes, prolifération, code criminel, modification de la loi, 63:10-1
Voir aussi Télévision—Payante; Violence

Porteous, M. Timothy (directeur intérimaire, Conseil des Arts du Canada)
Conseil des Arts du Canada, budget principal 1982-1983, 19:8-9, 11-2, 14, 18-20, 22-4, 26
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 49:8-9, 11-2, 23-4, 26-7, 32-3

Postes, tarifs
Publications à caractère culturel, subventions, 65:43, 45-6
Voir aussi Organisations de charité; Périodiques

Pot of Gold, loterie. *Voir* Loteries

Potvin, Mme Rose (représentante, Conférence canadienne des arts)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 51:14

Président et vice-président (décisions et déclarations)
Bill, étude, article, débat doit porter sur l'article à l'étude, 45:42
Crédits, études, questions doivent se rapporter aux crédits à l'étude, 2:17, 41
Députés, temps de parole, 1:24, 32-3; 2:4, 15-6, 20; 3:4, 29; 4:4, 18-9; 5:1, 21, 33-4; 6:1; 7:1, 25; 9:1, 4; 10:1-2; 11:5, 8; 12:4, 17, 26; 14:23-4; 16:32; 17:10; 18:27; 19:4; 28:7-8; 29:7; 34:18-9, 21; 35:6, 12, 33; 36:4, 6, 24, 27; 37:4; 38:13-4, 22, 26, 28, 31; 39:4, 9; 40:5, 8, 18-9, 21, 27-9, 35; 46:33-5; 47:6, 10; 49:5, 23; 51:23; 55:23-4; 64:12; 65:21; 67:11
Motions, discussions avant le dépôt, 8:26
Motions, irrecevabilité faute de quorum, 16:31
Séances, ajournement, 2:41-3; 40:35; 41:17-8; 51:23
Séances, prolongation, 3:22; 4:37; 20:8; 26:30; 36:24; 40:36; 49:23
Témoins
Ayant délibérément induit le Comité en erreur, inclusion du délit dans le rapport à la Chambre comme mépris de l'autorité, m., recevabilité, 18:33
Comparution, 1:32-3; 2:4, 36; 10:3-4; 16:11, 23; 20:8-9; 35:6; 42:5-6
Radio-Canada, Société, gestion et administration internes, vérification, études, etc., mm. (MM. Dawson et Paproski), 8:27-8, adoptées, 32 (M. Dawson), adoptée, 16:25 (M. Dawson), 17:26-7, adoptée, 28

Presse. *Voir* Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.

Prêts aux étudiants, modification de la loi, 35:32-3; 64:10-1, 15-6, 23

Prévost, M. Ed. *Voir* Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Président

Procédure et questions de Règlement
Bill, étude
Amendements, présentation, ordre, 45:13-5
Article, débat doit porter sur l'article à l'étude, 45:41-2
Article par article, 44:17-9
Comité directeur
Composition, 1:8; 41:13; 46:8-9
M. (M. Beatty), 46:10-3, 21-3, 25, adoptée par vote partagé, 4, 14
Abrogation, m. (M. Bossy), adoptée, 46:5, 25
M. (M. Burghardt), 46:26-30, adoptée, 5
Am. (M. Bosley), 46:29, rejeté, 5, 30
Rapports, premier, 1:5, 9; deuxième, 5:iii, 2; troisième, 47:5, 30-1; quatrième, 19:3, 27; 52:3-4, 17; 67:9-10
Réunions, 64:22-3
Rôle, 41:12; 46:12
Crédits, études, questions doivent se rapporter aux crédits à l'étude, 2:17, 41
Députés
Temps de parole, 1:24, 32-3; 2:4, 15-6, 20; 3:4, 29; 4:4, 18-9; 5:1, 21, 33-4; 6:1; 7:1, 25; 9:1, 4; 10:1-2; 11:5, 8; 12:4, 17, 26; 14:23-4; 16:32; 17:10; 18:27; 19:4; 28:7-8; 29:7; 34:18-9, 21; 35:6, 12, 33; 36:4, 6, 24, 27; 37:4; 39:4, 9; 40:5, 8, 18-9, 21, 35; 46:33-5; 47:6, 10; 49:5, 23; 51:23; 55:23-4; 64:12; 65:21; 67:11
Répartition, formule, 38:13-4, 22, 26, 28, 31; 40:27-9; 63:8
Voir aussi Séances *sous le titre susmentionné*
Documents
Annexion au compte-rendu, 11:6; 16:7; 21:5
Dépôt dans les deux langues officielles, 43:38; 52:12; 54:4
Distribution, 9:13; 37:11-2
Droit de votes, membres, désignation, 46:27
Fonctionnement, 38:14, 22

Procédure et questions de Règlement—*Suite*
Mandat, 35:5
Ministre, déclaration d'ouverture, 1:11; 2:4-5; 26:4; 37:4
Motions, discussions avant le dépôt, 8:26
Motions, irrecevabilité faute de quorum, 16:31
Président, élection, 1:7; 46:7
Président, neutralité, 40:27, 29
Procès-verbaux et témoignages, impression, 1:8; 48:57-8
Quorum, 46:12-8, 24, 26, 29
M. (M. Bosley), 46:19, rejetée par vote partagé, 5, 20
Voir aussi Séances—Tenue et impression des témoignages *sous le titre susmentionné*
Réunions, 62:30
Séance d'organisation, 1:7-9
Relatives aux dispositions 69 (2) et (4) a) du Règlement, 46:7-35
Séances
À huis clos, 46:4; 66:17-9
Ajournement, 2:41-3; 40:35; 41:17-8; 51:23
Députés, présence, 41:18
Du soir, 61:49
Enregistrement par les journalistes, 31:5-6
Préavis, 46:8-9, 18, 22
Prolongation, 3:22; 4:37-8; 20:8; 26:30; 36:24; 40:36; 49:23
Tenue en présence de représentants de deux partis politiques, 46:30; 52:5; 54:4; 59:4; 64:4
M. (M. Rose), 46:31-2, rejetée, 33
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, 1:8-9; 35:5-6; 46:5, 33; 48:4
Témoins
Ayant délibérément induit le Comité en erreur, inclusion du délit dans le rapport à la Chambre comme mépris de l'autorité, 18:6-8, 31-3
M. (M. Bosley), 18:32
Comparution, 1:32-3; 2:4, 36; 10:3-4; 16:11, 23; 20:8-9; 35:6; 42:5-6, 55:6
Avis de convocation, distribution, 41:4-5, 11-7
Radio-Canada, Société, gestion et administration internes, vérification, études, etc., mm. (MM. Dawson et Paproski), 8:27-8, adoptées, 32 (M. Dawson), adoptée, 16:25 (M. Dawson), 17:26-7, adoptée, 28
Vice-président, élection, 1:8; 5:1; 46:7
Votes. *Voir* Droit de votes *sous le titre susmentionné*

Procès-verbaux et témoignages, corrections, 30:2

Producteurs de films du Québec, Association. *Voir* Office national du film—Mandat, rôle, etc.; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Associations, groupes, etc., comparution; Radio-Canada, Société—Télévision—Publicité, abolition

Productivité, perte, 42:13

Progressiste conservateur, gouvernement. *Voir* Loteries—Accord de 1979 avec les provinces; Sports, paris collectifs, système—Prochain

Progressiste conservateur, parti. *Voir* Loteries; Paris collectifs sportifs, mesure législative

Provinces de l'Ouest. *Voir* Élections générales du 18 février 1980

Publicité. *Voir* Jeux de hasard; Loteries; Multiculturalisme, Direction—Fonds, affectation; Musées nationaux; Périodiques; Racisme—Enquêtes; Radio-Canada, Société; Radiodiffusion, loi—Modification; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Audiences, tenue, diffusion d'avis, annonces; Radiotélédiffusion; Santé physique et sports amateurs—Activités,

Publicité. Voir—*Suite*
participation de masse, incitation, mesures, etc.—Activités physiques, semaine nationale *et* Condition physique des Canadiens; Sports, paris collectifs, système; Télévision

Québec, Cour supérieure. *Voir* Cour supérieure du Québec

Québec, province. *Voir* Câblodiffusion; Loteries—Recettes; Multiculturalisme—Groupes ethniques; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Associations, organismes, etc., comparution—Manitoba; Pistes de courses; Radio—Stations; Radio-Canada, Société—Stations affiliées

Questions de Règlement. *Voir* Procédure

Quotidiens, enquête. *Voir* Commission royale d'enquête sur les quotidiens (Kent)

Rabinovitch, M. Robert (sous-ministre, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal 1983-1984, 65:46
Communications, ministère, budget supplémentaire (B) 1983-1984, 67:16

Racisme
Enquêtes
Gallup, sondages, 23:8-9, 15-6, 22, 24, 40
Multiculturalisme, Conseil consultatif canadien, participation, 23:16-8
Publicité, 27:21
Villes canadiennes, 23:9, 16-7
Lutte, Direction du multiculturalisme, responsabilité, 47:25-6
Lutte, mesures, 18:27; 23:22-4
Vancouver, C.-B., symposium, 23:9, 23

Radio
Canadian Family Radio, groupe religieux, permis, demande, 3:16-9, 25-6; 4:4, 24-7; 13:5; 14:17-8, 24
Cohen, M. Avrum, conseiller juridique, propos, 18:6-7, 31-3
Cap-Rouge, Qué., antenne de Télémédia, construction, etc., 4:20-3; 14:33-6
Communautaire, 61:9
Et éducative, CRTC, politique, 3:22-5
Financement par le gouvernement du Québec, 61:15-6
Comparaison avec la télévision, 48:54; 52:26
Contenu canadien, 54:11
Contribution à la radiotélédiffusion, 59:5-6
Émissions, stations privées, 56:35-6
Émissions étrangères, élimination, 56:36-7
Musique canadienne, 59:17
Réglementation, 56:30-2
CRTC, examen, 13:5, 11; 27:6; 61:4
Services MF, 39:10; 56:6-8, 36; 59:6, 15-7; 65:12-3
Rôle dans les arts et la culture, 56:6, 8
Services MF
Auditoire, augmentation, 59:16
Politique, 56:23; 59:15, 17
Voir aussi Réglementation *et* Signaux par câble *sous le titre susmentionné*
Signaux par câble, stations MA et MF, priorité, Association canadienne des radiodiffuseurs, proposition, 56:14, 36-7
Stations du Québec, difficultés financières, 61:19-20
Voir aussi Radio-Canada, Société; Radiotélédiffusion—Stratégie

Radio, loi, allusions, 37:11-3; 53:10

Radio-Canada, Société
Abitibi, Qué., services, 14:21-3; 61:13-6

Radio-Canada, Société—*Suite*
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 38:17-8, 21-2, 25, 27-9; 48:9-12, 25-7, 29, 33, 39-40, 51, 53-6; 50:22-3; 51:14, 21, 26, 28; 52:8-9, 14-5, 19, 26; 53:5-6, 10, 14, 19, 21-3, 37, 40-2; 55:23, 27, 32; 56:9, 33; 57:23; 61:5, 14, 35, 41
Budget des dépenses, 5:29; 6:27; 7:17-20; 16:28; 17:18
Budget principal
1980-1981, 5:2-33; 6:1-32; 7:1-37; 8:1-42
1981-1982, 11:5-32; 12:4-33; 15:4-34; 16:5-42
1982-1983, 34:4-30
1983-1984, 62:4-30
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:4-31
Bulletin des nouvelles
Abandon, 61:42
Chefs des partis politiques d'opposition, ordre de présentation, 6:20-2; 15:27-9
Comparaison avec les stations privées, 8:7-8
Vancouver, C.-B., bulletin de la BCTV, enregistrement sans autorisation, 38:4-6
Bureaucratie, lourdeurs administratives, etc., 61:48-9
Câblodiffusion, utilisation, 53:42
Canadianisation, 61:26, 32-7; 62:11
Carman, Man., émetteur, remplacement, 62:20
Centres de production, 53:25-6
Voir aussi Edmonton, Alb. *et* Regina, Sask. *et* Sept-Îles, Qué. *et* Toronto, Ont. *sous le titre susmentionné*
Cession à l'entreprise privée, 11:14-6
Chaîne sportive, établissement, projet, 53:26
Chambre des communes, délibérations, télédiffusion, 4:5-6; 5:12-3, 23; 6:23; 16:10; 50:14; 53:46-7; 62:5, 14-6
Comités consultatifs régionaux, mise sur pied, etc., 52:9, 13, 23, 27, 29-30
Commercialisation, secteur, 53:5; 62:13-4
Contrat avec les principaux orchestres symphoniques, 62:28-9
Correspondants à l'étranger, affectation, politique, 8:22
Côte-Nord, Qué., services, 7:33-7; 8:40-1
Cotes d'écoute. *Voir* Émissions *et* Radio *et* Réseau anglais *et* Réseau français *sous le titre susmentionné*
Coût par habitant, 16:25
CRTC, relations, 14:11; 15:12-3; 34:29-30; 39:5-6, 18; 59:7-8, 32
Dépenses, 50:18-9; 53:18; 58:44; 62:4-5, 19
Disques et livres, publication, vente, etc., 62:25-30
Division des services anglais et français. *Voir plutôt* Réseau anglais *et* Réseau français *sous le titre susmentionné*
Edmonton, Alb.
Centre de production, amélioration, 6:22-3
Voir aussi Réseau anglais *sous le titre susmentionné*
Élitisme, allusions, 53:8, 10-1, 13, 17
Émissions
Achat, concurrence au secteur privé, 62:18-9
Affaires publiques, 48:11-2
Agricoles, 12:4-11, 30-1
Américaines, 7:26; 34:13-4; 48:40, 56; 61:45
Artistiques, 61:35-6
Contenu canadien, 5:22-3, 25; 6:30-2; 38:21-2; 53:40-1; 67:35
Cote d'écoute, 5:29-31; 34:11-2; 53:44-6; 61:46-7
D'actualités, 34:10-1; 53:11
De haute qualité, réalisation, 53:5
Destinées aux enfants, production par des femmes, ONF, Studio *D*, position, 60:9, 12
Edmonton Journal, critiques, 63:18-9
Destinées aux groupes ethniques, 5:25-7; 6:20; 23:35

Radio-Canada, Société—*Suite*
Émissions—*Suite*
Destinées aux régions éloignées, collaboration avec les chaînes privées, 5:18; 26:6, 27-9
D'information, 53:37-8; 61:41-2
Distribution par satellites, 62:9
Dramatiques, 5:32; 38:16, 22; 61:47
Voir aussi Radio—Vancouver, C.-B. *et* Réseaux anglais et français *sous le titre susmentionné*
Empire, 48:26; 52:26; 53:46; 54:16, 24; 55:33; 57:11; 61:46
Évaluation, critères, etc., 34:9-10, 17
Françaises, présentation en anglais, 50:28; 51:23; 53:5
Horaire des heures de grande écoute, canadianisation, 57:26; 60:29
KGB, 11:12-4
Land and Sea, 61:39, 43
Les Beaux Dimanches, 53:32, 36-8
Locales, 38:19-20; 48:9-11
Molly Earl's Crazy Crafts, 12:19-20
Mr. Sam, 34:28
Production, 54:22; 60:9
Cession à l'entreprise privée, 48:13, 25-7, 53-4; 50:10, 22-3; 51:14, 21; 52:8-9, 14-6, 19-20, 26; 53:6, 14, 22-3; 55:27, 32; 57:23; 61:16-7, 32, 35-6
Recours à des sociétés privées, 7:24-5; 8:23; 11:31-2; 12:13; 16:11-5; 34:27-8; 38:6-7, 9-12, 16-7, 25-7; 48:13; 53:14-5, 28-9; 62:22
Recettes publicitaires, 20:10; 53:8; 54:12, 18-9, 23
Retransmission durant la journée, 5:28-30
Séminaire sur le chômage, diffusion, interdiction, etc., 65:47-8
Sous-titrage codé pour les malentendants, 62:5, 27-8
Sports, 34:12-3; 51:26; 53:11-3; 54:21-3; 62:18
Tarsands, 34:8-9
Ten Years After, documentaire sur l'avortement, 8:30-1
Théâtre, 15:13-5; 53:11; 61:40
The Beachcombers, 53:24, 38-9; 61:29-31, 44-5
The Fifth Estate, 6:16-7; 61:30-1
The Nature of Things, 61:45-7
Vente à l'étranger, 34:13-5; 38:13; 53:8-9; 62:23-4
Vidéo-cassettes, utilisation, 53:25
W 5, 65:21-2
Western alienation, 8:39-40
Voir aussi Nord canadien *et* Réseau français *sous le titre susmentionné*
Employés
Activités politiques, 7:23-4, 32-3; 8:32-5
Anciens politiciens, embauche, 7:5-8; 8:9-11
Mises à pied. *Voir* Réseau anglais—Fonds alloués, réduction *sous le titre susmentionné*
Moral, 8:4-6
Nombre, 16:28
Postes, réduction, économies réalisées, etc., 62:6-7, 26-7
Salaires, 16:23-4
Entreprises, création, pouvoirs, etc., 53:5; 62:12-3, 25-7
Films
Achat, coût, 53:31-2
Coproduction avec des pays communistes, 2:30-2
Distribution, ONF, réseau, utilisation, 31:22-3
Universités et collèges, accès, 34:19-22
Financement, 54:18
Plan quinquennal, 5:29; 7:17-8; 16:8-9, 17; 17:8
Recours au secteur privé, 16:27-8
Fonctionnement, 15:10-2; 57:16
Fonds, affectation, 37:4-5; 53:17
Radio-Canada, Société—*Suite*
Fonds de roulement, 38:23
Gagnon, Qué., service, 8:41
Gaspésie, Qué., services, 34:23-4
Gestion et administration internes, vérification, études, etc., 5:4-15; 6:1-3, 7-16, 27-30; 7:11-21, 26-31; 8:1-4, 6, 8-9, 11-3, 24-7; 16:24; 62:7
MM. (MM. Dawson et Paproski), 8:27-8, adoptées, 32 (M. Dawson), adoptée, 16:25 (M. Dawson), 17:26-7, adoptée, 28
Île-du-Prince-Édouard, services, 48:10-1
Immobilisation, coûts, 16:29-30
Journalisme, politiques, élaboration, 62:7
Journalistes
Code d'éthique, 34:6-7, 16
Formation, mobilité, nombre, etc., 5:28; 15:18, 23-4; 16:37-8
Grève. *Voir* Réseau français *sous le titre susmentionné*
Voir aussi Réseau anglais *sous le titre susmentionné*
Licence, renouvellement, CRTC, audiences, etc., 59:4
Lin, M. Paul, embauche, 6:5-7; 8:28-30
Marchés extérieures, expansion, 53:16-7
Ministre responsable, comparution, 12:17-8
Modernisation, 53:25
Nord canadien, émissions, production par les Inuit, etc., 54:25-6
Nord canadien, services, collaboration avec la Inuit Broadcasting Corporation, etc., 62:5, 14-7; 67:33-5
Nouveau-Brunswick, services, 4:12-4; 7:9-11; 38:29-31
Ombudsman interne, nomination, 38:6; 62:7
Ottawa, Ont., agents de liaison parlementaire, 8:22-3, 36, 39-40; 15:33-4
Parlement, contrôle, 51:25-7
Poursuites judiciaires, immunité de la Couronne, 38:9
Président
Johnson, M. A.W., allusions diverses, 15:9-10; 17:29; 26:11
Juneau, M. Pierre, discours prononcé à Montréal, Qué., 38:16-7, 25
Juneau, M. Pierre, nomination, 26:11, 14, 18-9, 21, 27; 38:4, 14
Voir aussi Réseau français *et* Situation *sous le titre susmentionné*
Programmation
Canadienne, 38:8; 53:18-9; 62:11-2
Augmentation, 7:26; 11:8-9; 15:17; 16:8; 34:11-3, 27-8; 38:7
Voir aussi Réseau anglais *et* Réseau français *sous le titre susmentionné*
Culturelle, 61:50
Décentralisation, 12:13-4; 13:22-3; 53:24
Étrangère, 6:18-9; 34:13-4
Évaluation, critères, etc., 6:3-5, 10-2, 28-9; 7:31; 8:2-3; 16:22
Groupes ethniques, consultation, etc., 53:27-8
Heures de pointe, répartition, 34:12
Objectifs, réorientation, 53:7, 16
Parti pris politique, 6:26
Régionale, 52:8, 21-2, 25-6; 53:5, 11, 19-20, 24-5, 42; 61:31, 38-40; 62:24
Voir aussi Télévision—Pouvoir d'achat, diminution, répercussions *sous le titre susmentionné*
Rentabilité, 38:27
Système parallèle, 54:21-3
Publicité, 38:13; 62:5, 11
Voir aussi Émissions—Recettes *et* Radio *et* Télévision *sous le titre susmentionné*
Radio
Concurrence aux stations privées, 56:27-9, 34-5
Cote d'écoute, 53:38, 42-3, 45
Fonctionnement, application à la télévision, 53:39, 43-4
MA anglais et français, coûts, comparaison, 62:5, 27

Radio-Canada, Société—*Suite*
Radio—*Suite*
Modulation de fréquences (MF), établissement, 16:32-5; 34:19
Publicité, abandon, 12:15; 16:27; 53:31, 39
Radio-Canada International, 53:5
Services, planification, 39:10-1
Terre-Neuve, services, 16:35-6
Vancouver, C.-B., émissions dramatiques, diminution, 5:31-2; 6:17-8
Rayonnement accéléré, programme. *Voir* Régions éloignées *et* Services, francophones hors Québec, accessibilité *sous le titre susmentionné*
Recettes commerciales. *Voir plutôt* Publicité *sous le titre susmentionné*
Regina, Sask., centre de production, construction, 6:17
Régions éloignées
Rayonnement accéléré, programme, 65:50
Voir aussi Émissions—Destinées *sous le titre susmentionné*
Relations employeur-employés, 16:31
Réorganisation, 53:23-5, 45; 62:6, 13
Reportages, interprétation erronnée, allégations, 3:27-9; 5:27-8; 6:24
Réseau anglais
Cote d'écoute, 38:18-9; 53:44
Edmonton, Alb., reportage sur M. Vogel, poursuites en diffamation, etc., 34:4-8
Fonds alloués, réduction, mise à pied d'employés, etc., 38:23-5
Journalistes américains, embauche, 7:1-5
Programmation canadienne, augmentation, 11:7; 53:7
ACTRA, communiqué, 54:19-20
The Journal, bulletin de nouvelles, 15:19, 23-4; 16:9-10, 38; 34:12, 17-8, 26-7; 38:28; 48:12; 50:23; 53:14, 38, 48; 61:29
The National, bulletin de nouvelles, 13:19-20; 15:24-5, 30; 16:30-1; 34:12
Réseau français
Cote d'écoute, 53:44
Émissions, 4:30-3; 53:35-6
Information, service, 11:21-30; 12:21-6, 31-3; 16:40; 34:22
Journalistes, grève, 7:22-3; 8:37-8; 11:9-12, 16-20; 12:11-2, 28-9; 15:30-1; 16:40-1
La semaine parlementaire, présentation, 8:37
Personnel cadre, vieillissement, 15:19-20
Président, position, 15:31
Programmation canadienne, augmentation, 11:7-8
Situation financière, 38:24-5
Réseaux anglais et français, collaboration, ententes, politique, etc., 7:21; 8:15-21; 15:17-24, 26-7; 16:38-40
Réseaux anglais et français, émissions dramatiques et pour enfants, production, 53:8-9, 39
Rôle, 15:4-9, 12; 16:15-7; 20:20; 48:9-11, 39; 50:12, 28; 53:7, 15; 54:22; 56:9; 59:7; 61:32, 47; 62:5, 18, 25
ACTRA, position, 54:16-8
Séance d'information, organisation pour le Comité, suggestion, 62:17
Second réseau, création, 6:24-6; 8:38-9; 9:4; 11:9-10, 19-20, 30-1; 12:16, 29-30; 13:12, 19, 22-3; 15:15-7, 25-6; 16:5-9, 14, 16, 18-22, 41-2; 17:19; 27:9-11; 31:23; 34:15; 38:7-8; 50:12, 22
Sept-Îles, Qué., centre de production, installation, 53:32
Services, amélioration, 38:7
Services, francophones hors Québec, accessibilité, plan accéléré de rayonnement, etc., 52:6-8, 21-3
Sévigny, Mme Thérèse, embauche, 53:47
Situation, président, évaluation, 5:23-5
Stations affiliées
Détachement, 48:51-2; 53:5-6, 10, 21, 40-2; 56:9

Radio-Canada, Société—*Suite*
Stations affiliées—*Suite*
Québec, 61:5, 15
Technologies nouvelles, répercussions, 5:32-3; 17:25
Voir aussi Télévision—Publicité, abolition—Répercussions *sous le titre susmentionné*
Sudbury, Ont., service, 4:12, 14
Talents artistiques, recrutement, collaboration avec le Secrétariat d'État, etc., 53:32-5
Techniciens, grève, 12:12-5, 27; 15:21-2, 27, 31-3; 16:10-3, 17-8, 23, 35-6
Télévision
Canadianisation, 53:7-9; 54:21
Distinction avec la télévision commerciale, 53:8
Pouvoir d'achat, diminution, répercussions sur la programmation régionale, etc., 62:24
Publicité, abolition, 8:23; 12:15-6; 38:16, 21-2; 48:30, 41-2, 55-6; 51:25-6, 28-9; 53:5-6, 21-2, 30-1, 39-40; 54:12, 18-9, 23; 56:33-4
Producteurs de films du Québec, Association, position, 55:23
Répercussions sur les stations affiliées, 61:14-6, 27
Temps d'antenne, vente, 8:30-1; 16:26
Voir aussi Radio—Fonctionnement, application *sous le titre susmentionné*
Télévision, réalisateurs et directeurs, Association canadienne et Association de Toronto, document *Un nouveau départ/A New Beginning*, recommandations, etc., 48:25; 52:13-4; 55:22-3; 61:25-8, 31-4, 36-7, 41-5, 47-8, 50; 62:11
Toronto, Ont., centre de production, construction, 12:19-21; 38:12, 26-7; 48:53, 56; 53:25-6; 62:28; 67:22-3
Unités de production, composition, rôle, etc., 61:29-31, 37-8
Winnipeg, Man., installations, construction, 62:19-20
Voir aussi Appendices—Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Décision 81-353; Arts et culture—Créativité; Câblodiffusion—Services spécialisés; Colline du Parlement, rapatriement, cérémonies; Économie, conférences au sommet; Film, Institut national, distribution, système; Office national du film; Parlement européen, phoques, fourrure, importation, décision; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Radiodiffusion, loi; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Décisions; Radiotélédiffusion—Émissions canadiennes, production—Fonds de développement, création, etc.; Satellites—Répondeurs, acquisition *et* Stations terrestres—Antennes paraboliques—Autorisation pour les particuliers, répercussions, etc; Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne; Sports—Football, États-Unis, matchs canadiens, retransmission *et* Présentation à la télévision; Télévision—Payante

Radiodiffuseurs, Association canadienne
Composition, réseaux et stations affiliés, etc., 56:4
Voir aussi Droit d'auteur; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Associations, groupes, etc., comparution; Radiotélédiffusion—Stratégie; Télévision—Émissions—Contenu canadien *et* Émissions canadiennes

Radiodiffusion. *Voir plutôt* Radiotélédiffusion

Radiodiffusion, loi
Allusions, 27:20, 25, 27; 37:32; 38:7, 20; 39:12, 20; 51:17, 25; 54:5; 56:33; 59:8, 15; 63:9; 65:15-6, 22; 67:20, 30
Art. 3, 27:19; 33:15, 20-1; 39:21; 51:16, 26; 56:23; 59:7, 10; 65:23
Art. 25, 33:23

Radiodiffusion, loi—*Suite*
Art. 39, 62:25-6
CRTC, 58:31
Entrée en vigueur, date, 56:16
Modification, 39:18; 59:5; 67:20
Discrimination selon le sexe, etc., interdiction, Bill—C-675 présenté par Mme Lynn McDonald, etc., 63:10-1; 67:9
Publicité relative aux programmes destinés aux enfants, Bill—C-311, étude en Comité, 67:10
Radio-Canada, 62:5
Radiotélédiffusion, 33:19; 61:23, 43-4
Redéfinition, 33:14
Révision, 39:29; 56:5, 8, 15; 59:31

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil (CRTC)
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 51:29-30; 53:5; 58:31; 59:5; 61:8
Audiences, tenue, diffusion d'avis, annonces et publicité, etc., 33:22-3, 25; 39:4-5
Budget principal
1980-1981, 3:4-29; 4:4-38
1981-1982, 13:4-26; 14:4-39
1982-1983, 27:4-27; 33:4-29
1983-1984, 65:5-27
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:4-31
Cabinet
Directives, assujettissement, 39:6-7; 56:14-5, 30; 59:5, 9, 32-3
Voir aussi Décisions—Radio-Canada, droit d'appel
Comparution devant le Comité, 29:30-1
Composition, 14:13; 59:4
Conseils consultatifs, 59:6
Correspondance, service, 27:7, 9, 24
Décisions
Impact économique, 65:15-6
Radio-Canada, droit d'appel au Cabinet, diminution, 59:7-10, 31-2
Retards, causes, etc., 39:13-4, 16-7, 24; 59:30-1
Demandes, statistiques, 39:16
Dépenses, 27:7-10; 39:28
Direction générale de la gestion intégrée, personnel, 39:23-4
Gouvernement, contrôle, 51:16-7
Groupe de travail sur les stéréotypes sexistes dans les medias, rapport *Images de femmes*, publication, etc., 13:5; 27:7, 20-2; 63:6, 9
Groupes, organismes, etc., consultations, 27:24
Informations fournies aux députés, 39:14
Mandat, rôle, etc., 27:6, 9; 58:31
Membres, démission, 2:40-1; 3:6; 4:16
Ministre responsable, contrôle, 48:17; 58:31; 61:8
Organismes d'intérêt publique, comparution, coûts, adjudication, 13:7, 16-9
Parlement, relations, 3:4-5
Permis, octroi
Censure, 65:23-4
Politique, 3:5; 14:30-2, 38-9; 27:25-6
Procédures, modification, 33:5-6
Radiodiffuseurs, critiques, 59:18-9
Plaintes reçues, 14:34; 39:9-10
Planification, 27:10-2
Pouvoirs judiciaires, 1:17-9
Président, M. John Meisel, nomination, 3:9-10
Président, pouvoirs, 59:5
Rapport annuel, 39:10-1, 17
Caricatures de M. Aislin, coût, 39:4, 17

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes,...—*Suite*
Régionalisation, 14:13-4, 18
Réglementation, 3:11-3; 4:11-2; 13:5; 14:5; 27:7, 16-8; 39:8-9; 58:31; 59:17, 30-1
Procédures internes, réforme, groupe de travail, étude, etc., 59:17; 65:5-6, 12-3, 49
Responsabilités statutaires, 3:5, 13; 59:5
Technologies nouvelles, répercussions, 39:6
Voir aussi Appendices; Communications et télécommunications—Sociétés; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Coordination *et* Rapport, recommandations, etc.; Radio; Radio-Canada, Société; Radiodiffusion, loi; Satellites—Politique *et* Stations terrestres; Shellbird Cable Limited, poursuites judiciaires; Technologies nouvelles—Développement; Téléphone, service—Téléappel local, décision; Téléphones—Compagnies *et* Importés; Télévision

Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, loi de 1968, allusions, 38:15

Radio et télévision de langue française inc., Association canadienne
Représentation, membres, etc., 61:4
Voir aussi Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Radiotélédiffusion—Émissions canadiennes, production—Fonds de développement, création, etc.

Radio-Québec. *Voir* Télévision—Éducative

Radiotélédiffusion
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 48:8-10, 26-7, 29, 47, 52; 50:6-7; 53:5; 56:4, 16-7, 30; 58:29-30; 61:6
Câblodistributeurs, contribution, 58:41-2, 50
Concurrence, 52:25
Contenu canadien, 4:27-9; 13:23-6; 14:4; 33:6-7; 39:11; 48:29-33; 54:10-1, 15-6
Définition, 54:13-5, 21; 59:20-2, 28
Définition, 33:19; 39:29; 56:32-3; 59:5
Droit d'auteur, protection, 56:26-7, 29
Émissions canadiennes, production
Critère de qualité, 55:31-2
Fonds de développement, création, etc., 50:9-11, 15-20; 53:6; 55:28-9, 31; 56:17, 20; 58:21, 26-8; 59:21; 61:7-8; 65:35; 67:31-2
ACTRA, position, 54:6-10
Administration par la SDICC, critères, etc., 58:5-7, 13-7, 22
Financement à l'aide d'une taxe de vente de 6% sur la câblodiffusion, 55:14, 16-7; 58:29, 35-6, 45, 49; 65:28-30
Financement par le biais du Fonds du revenu consolidé, 65:28-9
Radio-Canada, 58:17-9; 67:17-8, 36, 38
Radio et télévision de langue française inc., Association canadienne, position, 61:11-3, 18
Secteur privé, 58:8-9; 67:37
Télévision, réalisateurs et directeurs, Association canadienne et Association de Toronto, position, 61:40-1
Radiodiffuseurs, investissements, 56:17-8; 59:5; 61:6
Émissions religieuses, 27:6, 22-3, 26-7; 33:11-6; 39:11; 65:6-7
Environnement en devenir, répercussions, etc., 58:30, 40
Et salles de cinéma, taxe, imposition, 50:10, 13-4
Financement, 58:41
Francophones hors Québec, implication, 52:24
Installations, modernisation, coordination, etc., 48:19
Marché, 53:10-1; 61:12
Matériel, acquisition, fonds affectés, etc., 37:20-1; 50:21

Radiotélédiffusion—*Suite*
Office national du film, contribution, 54:14
Permis, octroi, 13:7; 56:30
Voir aussi Régions éloignées, services, extension *sous le titre susmentionné*
Politique, 2:9, 16; 3:5, 26; 27:25; 38:15; 48:29, 49; 50:14-5; 52:9, 16; 59:4; 65:51
Francophones hors Québec, Fédération, position, 52:7
Privée, 56:4; 61:5
Production, comparaison avec la France, 61:12-3
Production, comparaison avec les États-Unis, 53:6-7
Programmation, 33:20-1; 48:33; 54:21-3; 59:6
Canadienne, 37:5, 8, 16; 38:14-5; 48:40-1, 47, 52-3; 54:5-7, 11, 15, 20, 23
Financement par la télévision payante, 58:41
Publicité, 56:25-6
Stations non canadiennes, concessions fiscales, 2:18-9, 39-40, 42
Radiodiffuseurs, 56:8-9, 16; 58:13
Voir aussi Musique—Industrie, développement, étude; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Permis, octroi; Télévision—Émissions canadiennes *et* Payante—Répercussions *et* Émissions canadiennes, production *et* Stratégie *sous le titre susmentionné;*
Régions éloignées, services, extension, 17:10; 37:16; 65:50
Colombie-Britannique, 33:21-4
Gaspé, Qué. et Nord du Nouveau-Brunswick, 26:5-6
Permis, octroi à la société CanCom, 12:16; 13:9-10, 23; 14:16, 18-20; 26:5, 19-23; 27:4-5, 18; 33:10; 37:9, 16-7; 39:12-3, 16, 21-2; 50:19; 65:15, 50
Réglementation, 56:10, 16-7, 19-24; 58:30; 65:49
Voir aussi Réseaux publics et privés *sous le titre susmentionné*
Réseaux publics et privés, réglementation, système unique, 4:9-10
Secteur privé, 56:21
Services en langue française, extension, recours aux entreprises privées, 52:8, 25
Signaux canadiens, distribution par un système combiné de satellites et de câbles, 52:16-7
Stations, fréquences, répartition, 3:19-21
Télécommunications, Union internationale, réunion à Rio de Janeiro, 17:9, 25-6
Stations canadiennes, retransmission d'émissions étrangères, 4:19-20
Stratégie, 52:16-7; 56:5, 17; 58:5, 33, 37; 59:7, 17, 30; 61:10, 26; 67:30-1, 34
Câblodiffusion, protection, 50:21
Document *National Broadcasting Strategy Discussion Paper,* 37:4-8, 15, 26-7
Document *Vers une nouvelle politique nationale de la radiotélédiffusion,* 48:20, 25; 50:15; 52:8; 56:19; 65:41-2; 67:18, 29
Élaboration, 26:5; 37:20
Ministre des Communications, déclaration du 1er mars 1983, 54:20; 56:17-8; 58:30-1, 49
Objectifs, 50:19; 54:8
Programmation française, 61:7
Radio, exclusion, 56:6
Radio-Canada, exclusion, 65:34-6
Radiodiffuseurs, Association canadienne, publication intitulée *Une nouvelle stratégie de la radiodiffusion pour l'avenir,* 56:9
Radiodiffuseurs, réactions, etc., 65:34-5
SDICC, consultation, 58:13
Voir aussi Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.
Système, contrôle, 37:27-8
Système, survivance, 37:15; 52:24-5; 53:13

Radiotélédiffusion—*Suite*
Systèmes publics et privés, 54:23-4
Technologies nouvelles, répercussions, 39:29-30; 48:49-50; 54:5-6; 56:5, 20-2, 24
Vidéo-cassettes, utilisation, 53:20-1
Voir aussi Arts et culture—Industries culturelles; Autochtones; Radio; Radiodiffusion, loi; Télévision

Rapports à la Chambre
Premier, 18:3; deuxième, 45:3-4; troisième, 66:3-16; quatrième, cinquième, sixième et septième, 67:4-5

Rather, M. Dan. *Voir* Télévision—Émissions—*60 Minutes* aux États-Unis, poursuites intentées

Rayner, M. Gerald T. (sous-secrétaire d'État adjoint principal, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:12, 15-6

Reader's Digest. *Voir* Périodiques

Receveur général du Canada. *Voir* Paris collectifs sportifs, mesure législative—Bénéfices nets, versement

Recherche et développement
Financement, 22:23-4
Voir aussi Arts et culture; Conseil des Arts du Canada; Sciences humaines, Conseil de recherches; Technologies nouvelles; Universités et collèges

Recherche médicale
Gouvernement, financement, 40:24
Voir aussi Loteries—Recettes; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Bénéfices, affectation; Sports, paris collectifs, système—Recettes

Recherche scientifique et technique, programmes, 26:8-9

Recherche spatiale, programmes, 26:9

Réforme parlementaire. *Voir* Parlement—Réforme

Regan, l'hon. Gerald (Halifax; ministre d'État chargé du Commerce international)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:5-14, 17-27, 29-39; 44:5-14, 16-7, 20; 45:8-12, 21-2, 24-9, 31-2, 34-8, 40-2, 44

Regina, Sask. *Voir* Radio-Canada, Société

Reid, M. Joe (St. Catharines)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:8-11, 16, 18-9, 23, 29, 35-6; 41:4-7, 11-2, 14-8; 42:5-7, 15, 30, 33-6, 44-6; 43:10-4, 22-5, 28-30, 33-8, 48-9; 44:5-13, 18-23; 45:8-17, 19-23, 29-31, 34-7, 39-43
Procédure, 36:6, 24; 40:8, 35; 41:4-5, 11-2, 14-5; 42:5-6; 44:18-9; 45:13-4, 42
Santé et Sport amateur, ministère d'État, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:6-11, 20, 24-9

Relations culturelles internationales, Office canadien, création, Conseil des Arts du Canada, position, 49:5, 15-6, 28

Relations fédérales-provinciales
Programmes à frais partagés, éducation, 2:9-10
Programmes établis, financement, 2:36-8
Commission Macdonald, étude, 35:39

Revues. *Voir* Multiculturalisme; Périodiques

Riis, M. Nelson A. (Kamloops—Shuswap)
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 15:13-7

Rio de Janeiro. *Voir* Radiotélédiffusion—Stations, fréquences, répartition—Télécommunications, Union internationale, réunion

Robinson, M. Svend J. (Burnaby)
Communications, ministère, budget principal 1982-1983, 31:6, 8-12
Procédure, 31:6

Rogers Cable. *Voir* Canadian Cable Systems, acquisition

Rooney, M. Dale (Bonavista—Trinity—Conception)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:14, 28
Procédure, 40:28; 41:18
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1982-1983, 33:19-20

Rose, M. Mark (Mission—Port Moody)
Communications, ministère
Budget principal
1980-1981, 1:32-3
1981-1982, 17:18-22, 27
1982-1983, 31:18-22
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 37:16-23
Départ, allusions, 53:4; 57:4, 23
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:12-5
Office national du film, budget principal 1982-1983, 20:16-9
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 48:21-7, 53-7; 49:20-3; 50:20-6; 52:23-5, 27-9
Procédure, 46:7-18, 20-4, 26-30, 32-3, 35
M., 46:31
Radio-Canada, Société
Budget principal
1980-1981, 5:18-21, 31-3; 8:25-8
1981-1982, 11:16-9; 12:11-6, 29-30; 16:12-5
1982-1983, 34:10-6, 27-8
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 38:14-21
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal
1980-1981, 3:9-12; 4:8-11, 18-9, 38
1981-1982, 14:11-5, 24, 27-9, 38-9
1982-1983, 33:8-11, 20
Secrétariat d'État, ministère
Budget principal 1980-1981, 2:4, 16-9
Budget principal 1981-1982, 18:12-5, 28-30, 32
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:15, 24-6, 28-34, 38

Ross, M. David. *Voir* Organisations de charité

Rossi, M. Carlo (Bourassa; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Multiculturalisme))
Procédure, 46:32-3
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 47:31; 63:15

Roth, M. Millard S. (directeur exécutif, Canadian Motion Picture Distributor's Association)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 55:4-18

St. Catharines, Ont. *Voir* Sports—Crosse

Saisie-arrêt et distraction de pensions, mesure législative, répercussions sur les femmes, etc., 63:6, 17

Salaires. *Voir* Femmes; Fonction publique

Salles de cinéma. *Voir* Film, industrie—Recettes; Films canadiens—Présentation; Radiotélédiffusion

Santé et Sport amateur, loi, allusions, 42:37

Santé et Sport amateur, ministère d'État
Années-personnes, 36:11, 15
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 36:4-31
Dépenses, 36:11-2
Ministre, l'hon. sénateur Raymond Joseph Perrault, nomination, 36:6, 14, 17
Voir aussi Santé physique et sports amateurs—Athlètes; Sports—Organisations sportives, financement

Santé nationale et Bien-être social, ministère. *Voir* Organisations de charité

Santé physique et sports amateurs
Activités, participation de masse, incitation, mesures, etc., 32:15-6
Activités physiques, semaine nationale, campagne de publicité, fonds affectés, etc., 36:5-6, 9-10
Athlètes
Financement, 40:17-8
Formation et entraînement
Centres d'excellence, création, 36:23-4
Intégration dans les forces armées, etc., 36:17-20
Provinces, contribution, 43:16-7
Santé et Sport amateur, ministère d'État, contribution, 40:18
Sélection, critères, etc., 36:28-9
Bénévolat, 42:36-7
Collaboration fédérale-provinciale, 43:16-7
Compétitions au niveau national, équipes, déplacement, 36:29-30
Condition physique des Canadiens, publicité, campagne, évaluation, études, etc., 36:12-3, 29
Organisations sportives, assistance, 36:16-7; 42:31
Participaction, programme, 36:12-4
Personnes âgées, 36:6
Programmes, amélioration, objectifs, etc., 36:4-5, 30-1
Programmes, financement supplémentaire, assurances, garantis, etc., 42:31-2, 39-40, 42-3
Provinces, contribution financière, rôle, etc., 43:10, 12, 19
Voir aussi Loteries—Accord de 1979 avec les provinces—Fonds obtenus, versement dans le Fonds du revenu consolidé, répartition, etc.; Loto-Canada—Recettes, répartition; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Bénéfices, affectation; Sports, paris collectifs, système—Recettes

Sargeant, M. Terry (Selkirk—Interlake)
Paris collectifs sportifs, Loi, 40:21-7, 33-5; 42:22-5, 42-4; 43:19-21, 46

Satellites
ANIK-B, programme, 1:13; 26:10, 20
ANIK-C, lancement, 1:25-6; 26:9, 20, 24; 37:19
Canaux, excédent, vente aux américains, accord avec Télésat Canada, 26:24-6; 33:7-8
Canada, contribution, 65:36-7
Internationaux, Canada, position, 26:26
Mise en valeur ordonnée, rapport du Comité d'étude Applebaum-Hébert, recommandation, répercussions sur les télédiffuseurs de langue française, etc., 61:8-11
Politique, CRTC, position, 59:6
Politique, objectifs, 67:20
Prototype, construction, Agence spatiale européenne, programme L-SAT, participation du Canada, 17:9; 26:9; 67:20-1
Réception, technologies nouvelles, répercussions, 39:20-1
Réglementation, 37:27
Répondeurs, acquisition, accord entre Radio-Canada et Télésat Canada, 4:6

Satellites—*Suite*
Satellites de transmission directe, 3:10-1, 13-5; 17:9; 26:27; 31:23-5; 37:29; 65:51; 67:19
Satellites mobiles, programme M-SAT, collaboration avec la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis, 17:8-9; 26:9; 67:20-1, 33
Signaux
Américains, expulsion, 50:21
Captés d'un satellite géostationnaire à Winnipeg, Man., décision du tribunal, etc., 67:19-20
Étrangers, réception, entente Intelsat, 1:13, 15; 14:37-8
Programmes, retransmission, droit d'auteur, versement, etc., 14:16-7
Stations terrestres
Antennes paraboliques
Autorisation pour les particuliers, répercussions, etc., 65:25-6, 51; 67:28-30
Câblodistributeurs, 58:31-5
Petites localités, 58:37-8
Radio-Canada, 62:9-11
Voir aussi Stations non autorisées *sous le titre susmentionné*
Colombie-Britannique, Assemblée législative, installation, 1:14-6, 22-3
Permis, émission, 1:16; 3:7-9; 13:6
Politique, 17:10; 37:15-6, 19, 27
Stations non autorisées et/ou antennes paraboliques, 1:13-5, 23-4; 4:4-5, 7-8, 33-5; 13:7-9; 14:6-8, 10, 15-20, 26, 39; 17:11-8; 37:9-15, 17-9, 30-2; 39:12-3, 20; 67:19
Télévision par câble, Association canadienne, position, 58:38-9
Trans-frontaliers, utilisation, négociations canado-américaines, 31:26-7
Voir aussi Câblodiffusion; Communications et télécommunications; Radio-Canada, Société—Émissions—Distribution; Radiotélédiffusion—Signaux canadiens, distribution par un système combiné; Télévision—Émissions—*Galaxie*, projet

Scherr Klein, Mme Bonnie (réalisatrice-productrice, Studio *D*, Office national du film)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 60:11-2

Sciences humaines
Communauté scientifique, sensibilisation, 22:28
Comparaison avec les autres sciences, 22:5-6
Études canadiennes, 2:10; 22:9-12, 24-5

Sciences humaines, Conseil de recherches
Budget principal 1982-1983, 22:4-29
Financement, 22:11
Fonds alloués, 22:20-1
Mandat, 22:6
Plan quinquennal, 22:7, 10, 12
Priorités, établissement, gouvernement, ingérence, consultations, etc., 19:19-20; 22:12-8, 24-6
Projets, 22:7-8
Recherche libre, 22:6-7
Recherche thématique, 22:8
Recherches, communication, divulgation, etc., 22:8, 27-8
Reconnaissance internationale, 22:7
Subventions, 22:20

Sciences humaines, Conseil de recherches—*Suite*
Travaux, 22:20
Voir aussi Information, accès, mesure législative

Scott, M. Gil (chef, Planification et élaboration de politiques, Direction du multiculturalisme, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 23:33, 39-40

Scott, M. Geoff (Hamilton—Wentworth)
Procédure, 34:21; 46:32, 34
Radio-Canada, Société, budget principal
1980-1981, 6:5-7
1981-1982, 11:30-1; 15:4, 27-30
1982-1983, 34:21, 29
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 4:33-7
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 13:7-12
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1983-1984, 63:8-14

SDICC. *Voir* Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Séance d'organisation. *Voir* Procédure et questions de Règlement

Secrétariat d'État, ministère
Banque de terminologie, 64:8-9
Budget des dépenses, citoyenneté et culture, programme, fragmentation, 47:10-2, 15
Budget principal
1980-1981, 2:4-43
1981-1982, 18:6-33
1982-1983, 23:4-41; 28:4-22; 29:4-27; 32:4-24
1983-1984, 47:6-33; 63:4-36; 64:4-27
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 35:5-40
Bureau régional, Hamilton, Ont., agents de liaison, affectation, Comité de coordination du Sud-Est asiatique, pressions, 47:16-7
Bureau régional, London, Ont., fermeture, 64:21-2
Ministre, comparution, 32:8; 35:6; 47:16-7
Ministre, M. Serge Joyal, nomination, 35:6, 16, 24
Programmes, 32:4-5
Voir aussi Budget des dépenses, citoyenneté et culture *sous le titre susmentionné*
Réorganisation, 23:20, 30; 47:11, 14, 17; 64:21-2
Rôle, 2:6
Traductions, Bureau, 2:7, 38-9
Voir aussi Arts et culture; Autochtones—Organisations, programme d'aide; Bilinguisme, politique; Citoyenneté; Condition féminine, coordonnatrice, Bureau—Estimations budgétaires, incorporation; Droits de la personne; Éducation; Femme, situation, Conseil consultatif—Estimations budgétaires, incorporation; Femmes—Promotion; Handicapés et invalides—Rapport *Obstacles*, recommandations, étude, mise en oeuvre, etc.; Jeunesse—Année internationale en 1985; Justice, administration dans les deux langues officielles; Radio-Canada, Société—Talents artistiques, recrutement, collaboration

Secteur public fédéral, restrictions, programme des 6% et 5%. *Voir* Fonction publique—Salaires, écart entre les hommes et les femmes, augmentation

Sécurité sociale, programmes, services sociaux, responsabilité, partage fédéral-provincial, 28:21-2

Séguin, Mme Jeannine (présidente, Fédération des Francophones hors Québec Inc.)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 52:5-13, 16-24, 26-30
Voir aussi Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Associations, groupes, etc., comparution

Sept-Îles, Qué. *Voir* Radio-Canada, Société

Sévigny, Mme Thérèse. *Voir* Radio-Canada, Société

Shannon, Mme Kathleen (producteur délégué, Studio *D*, Office national du film)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 60:11-23, 28-9

Shellbird Cable Limited, poursuites judiciaires, CRTC, appel, interjection, 39:25

Sherbrooke, Qué. *Voir* Pistes de courses

Shirleys Bay, Ont. *Voir* Communications et télécommunications

Shuswap Community Centre Society. *Voir* Arts et culture—Initiatives culturelles, programme

Silcox, M. David P. (sous-ministre adjoint, Arts et culture, ministère des Communications)
Communications, ministère, budget principal 1983-1984, 65:31-2, 41-2
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1982-1983, 25:4-20, 22-7

Simmons, M. Roger (Burin—Saint-Georges; secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement)
Paris collectifs sportifs, Loi, 41:18

Sinclair, M. Lister (président, Conférence canadienne des arts)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 51:4-6, 8-10, 12-23, 26-31

Siren, M. Paul (secrétaire général, Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 54:5, 7-9, 11, 13-5, 17-20, 22-3

Société canadienne des paris sportifs. *Voir* Paris sportifs, Société canadienne

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC)
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, 58:6; 60:8
Autofinancement, 10:13-5
Budget principal 1981-1982, 10:1-35
Budget principal 1982-1983, 25:4-28
Conseil consultatif, 2:33
Dépenses, 2:32-3; 10:10, 15-7, 20-1, 27
Directeur, M. Michael McCabe, démission, 2:28-30, 32
Directeur, nomination, 2:34-5
Femmes, représentation, 60:8-9
Films
Contenu canadien, 10:12-3; 58:7, 23
Dans des langues autres que l'anglais et le français, 10:21-2
Distribution, 58:8

Société de développement de l'industrie...—*Suite*
Films—*Suite*
Mise en marché, identification fédérale, etc., 25:21
Production, 58:7, 22
Projets, 25:22-3
Financement, 25:23-4; 55:16; 58:6
Mandat, rôle, etc., 10:12-3, 15, 34; 25:4, 9; 48:57; 55:31; 58:6-7, 12-3
Objectifs, 10:4-5, 24-5
Président, M. Ed Provost, nomination, 58:5
Président, M. Michel Vennat, conflit d'intérêt, 10:5-7, 27-8, 31-2, 34
Public, perception, 10:22-4; 25:5, 7
Radio-Canada, relations, 10:30; 25:15-6
Voir aussi Film, industrie—Films—Distribution—Communications, ministère, rapport du groupe de travail Cohen; Office national du film; Radiotélédiffusion; Télévision—Émissions—Production *et* Payante

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, loi, allusions, 54:5

Société de la loterie interprovinciale. *Voir* Loterie interprovinciale, Société

Sociétés de la Couronne
Bill—C-27 présenté lors de la 1ère session de la 31e législature, allusions, 51:11
Contrôle, Vérificateur général, propos, 43:9
Responsabilités vis-à-vis le gouvernement, 57:16
Voir aussi Office national du film—Transformation

Sondages. *Voir* Film, industrie—Films—Contenu canadien; Gouvernement—Prise de décisions

Sourds. *Voir* Télévision—Émissions—Destinées

Sous-comité du programme et de la procédure. *Voir* Procédure et questions de Règlement—Comité directeur

Spencer, M. Michael (secrétaire-général, Association des producteurs de films du Québec)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 55:23-6, 28, 31, 34-6, 38-41

Sport, Fédérations nationales
Nombre, 42:39
Provinces, assistance, 43:26

Sport et récréation, Centre national, Conseil des directeurs administratifs
Comparution devant le Comité, 42:39, 44
Fonctionnement, situation financière, etc., 42:44
Voir aussi Paris collectifs sportifs, mesure législative—Associations, organismes, etc., comparution

Sports
Athlètes, compétitions nationales et internationales, participation, gouvernement fédéral, responsabilité, etc., 45:16
Baseball. *Voir* Événements sportifs, coupe Grey et rencontre des étoiles *sous le titre susmentionné*
Compétitions internationales, Canada, position, 40:18-9
Crosse, St. Catharines, Ont., équipes, 36:4
Événements sportifs, coupe Grey et rencontre des étoiles du baseball à Montréal, gouvernement, fonds alloués, 36:9-10
Excellence sportive, objectif, 42:31, 36
Football, États-Unis, matchs canadiens, retransmission par Radio-Canada, rémunération, etc., 53:26-7

Sports—*Suite*
Lutte, M. Nick Kinisky, reconnaissance, 36:20-1
Organisations sportives, financement par le ministère d'État à la Santé et au Sport amateur, 42:47
Présentation à la télévision, Radio-Canada et réseaux privés, rôle, 53:12-3
Réglementation, organismes nationaux, assistance, 43:27
Voir aussi Arts et culture—Affinité; Radio-Canada, Société—Émissions

Sports, paris collectifs, système
Abandon, 42:43
Actes illégaux, 40:31
Application, domaines, 40:8-10; 43:22, 25; 44:19
Associations culturelles et sportives, position, etc., 42:48-9; 44:10-2
Baetz, l'hon. Reuben, ministre du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario, propos, 44:14-5; 45:9-10, 14-5
Bénéficiaires, favoritisme politique, etc., 45:17-9
Commercialisation, 40:6
Création, 40:7; 42:27
Crédibilité, validité, etc., 43:19-20
Déficit, 43:13
Échec, 43:12; 44:16; 45:14, 20
Église Unie du Canada, position, 42:7, 42
Emploi, création, 40:7, 16
Établissement, enquêtes effectuées, résultats, etc., 42:37, 48
Établissement, équipes et ligues sportives, consultations, etc., 40:10; 45:40
Fonctionnement, 40:21-2
Gouvernement, intervention, négociations avec les provinces, répercussions, etc., 42:12-3; 43:22; 44:5-6
Grande-Bretagne, 43:8
Commission royale d'enquête sur le jeu, position, 40:6; 43:10
Lancement, investissement initial de $10,5 millions, 40:12, 30; 43:13-4; 44:8; 45:10, 21-32
Ligue nationale de hockey, calendriers, utilisation, droit d'auteur, violation, etc., 45:40-1, 43-4
Ligue nationale de hockey et Ligue canadienne de football, préoccupations, 40:26-7; 43:22
Loteries, chevauchement, 40:10-1
Loteries, distinction, 40:11; 43:25; 44:22
Comparaison avec les pays européens, 43:6, 22; 45:19
Maintien permanent, 40:25-6
Manitoba, 40:22
Marché, 44:16
Mesure législative. *Voir* Paris collectifs sportifs, Loi—C-95; Paris collectifs sportifs, mesure législative
Participation bénévole, 40:5-6
Pauvres, 45:18
Personnes à faible revenu, participation, étude de Statistique Canada, 40:6
Prochain gouvernement progressiste conservateur, suppression, propos de M. Epp, etc., 40:26
Projets d'envergure national, financement, 40:5
Provinces, participation, équipements, utilisation, négociations, etc., 40:11-3; 43:20-1; 44:16-7; 45:9-10, 23, 26
Publicité, 42:32
Recettes
Arts et culture, 43:36
Distribution, pourcentage, 40:19
Études de marché, 40:30-1; 43:11, 17, 28; 44:5; 45:32-3
Évaluation, 43:7-8, 11; 44:5-6, 15-6; 45:18
Gouvernement fédéral, 40:23

Sports, paris collectifs, système—*Suite*
Recettes—*Suite*
Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb., 42:37; 43:7-8, 15-6, 26; 44:6, 8, 10, 14; 45:16
Recherche médicale, 40:24-5; 43:28
Répartition, 40:24; 45:26-7
Santé physique et sports amateurs, 42:32, 38-41
Versement dans le Fonds du revenu consolidé, 43:26
Succès, 40:22-3, 30-1; 42:40; 43:8, 11; 44:22; 45:24, 26
Voir aussi Bingo; Courses de chevaux; Impôt sur le revenu—Exemptions; Loteries—Accord de 1979 avec les provinces; Pistes de courses; Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Application, financement à l'aide des revenus tirés

Sports pools. *Voir plutôt* Sports, paris collectifs, système

Statistique Canada. *Voir* Sports, paris collectifs, système—Personnes à faible revenu, participation, étude

Steele, M. C.G.E. (président, Association canadienne des radiodiffuseurs)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 56:8-9, 15-7, 20-1, 24-7, 30, 32-4, 36-7

Stéréotypes sexuels. *Voir* Gouvernement, communications—Harassement personnel; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil—Groupe de travail

Stoddart, Mme Jennifer (directrice de la recherche, Conseil consultatif de la situation de la femme)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 29:10, 17-9, 23-5

Stollery, M. Peter (Spadina; secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications)
Communications, ministère, budget principal 1980-1981, 1:11, 32
Radio-Canada, Société, budget principal 1981-1982, 15:11
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1980-1981, 4:19
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1981-1982, 14:15-7, 27
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:5, 30, 41-2
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1981-1982, 18:33
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:28-31

Sudbury, Ont. *Voir* Radio-Canada, Société

Sud-Est asiatique, coordination, Comité. *Voir* Secrétariat d'État, ministère—Bureau régional, Hamilton, Ont., agents de liaison, affectation

Suissa, Mme Danièle (vice-président, Association des producteurs de films du Québec)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 55:21, 26-9, 36-8

Sward, M. Jim (vice-président (Radio), Association canadienne des radiodiffuseurs)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 56:6-8, 14, 17, 23-5, 27-32, 34-7

Sylvestre, M. J.G. (directeur général, Bibliothèque nationale du Canada)
Bibliothèque nationale, budget principal 1982-1983, 30:7-10, 15-8, 20

Talbot, M. Normand (Canadian Race Tracks of Canada)
Paris collectifs sportifs, Loi, 41:6-11

Taxe de vente. *Voir* Périodiques; Radiotélédiffusion—Émissions canadiennes, production—Fonds de développement, création, etc.—Financement

Taylor, M. William (directeur, Musée national de l'homme, Musées nationaux du Canada)
Musées nationaux du Canada, budget principal 1982-1983, 21:23-4, 26

Tébec, réseau. *Voir* Télévision—Payante

Technique, recherche. *Voir* Recherche scientifique et technique

Technologies nouvelles
Application aux industries, 37:25-6
Commission nationale de transition, création, 65:39-40
Conférence *Le Canada demain,* tenue, 65:40
Développement, CRTC, surveillance, 39:22-3
Recherche et développement, entreprises, déménagement dans les pays en voie de développement, 67:25-6
Réglementation, gouvernement, industries, etc., collaboration, 39:26-7
Rôle dans la croissance et la relance de l'économie, 65:36-7
Secteur privé, attitude, 65:38-9
Voir aussi Communications et télécommunications; Conseil des Arts du Canada; Pistes de courses; Radio-Canada, Société—Stations affiliées; Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil; Radiotélédiffusion; Satellites—Réception; Télévision—Émissions canadiennes

Télécommunications, Union internationale (U.I.T.). *Voir* Communications et télécommunications; Radiotélédiffusion—Stations, fréquences, répartition

Télémédia. *Voir* Radio—Cap-Rouge, Qué., antenne

Téléphone, service
Câblodiffusion, raccordement, 4:10-1; 13:6
Interconnexion, projet, répercussions, etc., 39:18-9
Réseau transcanadien, 13:6; 27:6
Téléappel local, service, décision du CRTC, 39:23

Téléphones
Compagnies, CRTC, étude, poursuites judiciaires, coût, etc., 39:7
Importés, achat par les usagers et branchement sur le réseau de Bell Canada, autorisation du CRTC, 14:4-6, 12-3

Télésat Canada. *Voir* Satellites—ANIK-C—Canaux, excédent, vente aux américains, accord *et* Répondeurs, acquisition accord

Télévision
Applebaum-Hébert, Comité d'étude, rapport, recommandations, etc., 55:38-9; 61:8
Canaux communautaires, 61:8
Cotes d'écoute. *Voir* Émissions—Américaines—Francophones *sous le titre susmentionné*
Éducative, Radio-Québec, information, service, établissement, 14:32-3
Émissions
Américaines
Francophones, cote d'écoute, 61:20-1
Production, 62:22
Retransmission à travers la programmation canadienne, rapport Therrien, position, etc., 50:22
Voir aussi Émissions canadiennes—Téléspectateurs, diminution au profit

Télévision—*Suite*
Émissions—*Suite*
Bulletins d'information, 39:15-6, 25
Contenu canadien, 1:23, 31; 3:5; 11:6; 13:5; 27:6, 19-20; 39:15; 59:18; 61:43-4; 65:15, 17
CRTC, énoncé de politique du 31 janvier 1983, 61:6; 65:16
Radiodiffuseurs, Association canadienne, suggestions soumises au CRTC, etc., 56:10-2, 24
Réglementation, 50:23-4; 61:4
Voir aussi Payante *sous le titre susmentionné*
Dallas, 48:19; 50:20, 28; 53:22, 31, 38
Destinées aux sourds, 1:13; 17:9-10; 26:6
Galaxie, projet, retransmission par satellite, CRTC, décision, 4:16-8
Heures de grande écoute, proportion, 65:17-8
Poursuites intentées contre un reporter, protection, CRTC, rôle, etc., 65:21-3
Production, 50:7, 14; 52:26; 55:22
Montréal, Qué., 61:7
Radiodiffuseurs privés de langue française, 61:7
SDICC, participation, 10:27
Provenant de France, diffusion sur les stations francophones, accord bilatéral, etc., 61:12-3, 22-4; 65:35
60 Minutes aux États-Unis, poursuites intentées contre M. Dan Rather, 65:21
The Price is Right, 61:21, 26
Émissions canadiennes
Distributeurs, assistance, 55:38-9
Distribution, système, gouvernement, assistance, répercussions sur les grands réseaux, 55:38
Groupes ethniques, représentation, 1:27-31
Office national du film, contribution, 20:5-6; 50:11
Production, 48:47-9
Radiodiffuseurs, Association canadienne, position, 56:5
Radiodiffuseurs privés, fonds affectés, etc., 56:17-9; 61:6
Réseaux privés, présentation, 51:29-30
Technologies nouvelles, répercussions, etc., 5:3; 27:18-9, 24
Téléspectateurs, diminution au profit des émissions américaines, 5:2-3, 22; 11:6-7; 12:20-1; 17:16
Vente à l'étranger, 50:11; 55:39
Film, industrie, dépendance, 50:6
Films, *The Winds of War,* 48:26; 50:22; 52:26
Nord canadien et régions éloignées, rapport Therrien, publication, recommandations, etc., 1:13, 17; 3:5-7, 15-6; 4:16; 13:4-5, 15-6; 14:8-10
Payante
Américaine, 48:33-5; 54:8-9
C Channel, situation, 62:20-1; 65:18-20
Centre national des Arts, utilisation, 24:21-2
Chaînes spécialisées, demandes de soumission, etc., 65:9-10
Contenu canadien, 13:20-2, 26; 26:20-1; 27:5; 33:17-8; 37:15; 39:19-20; 50:25; 54:11, 21; 59:20
Compagnies, investissements, gonflement, pratique de l'échafaudage, etc., 55:24-6; 59:10-4, 23, 26-7
Financement, système combiné d'abonnements et de recettes publicitaires, 65:9-10
Introduction, CRTC, audiences, 13:5; 17:10
Introduction, retards, répercussions, etc., 33:26-7
Permis, émission, audiences, 65:8-9
Permis, émission, décision du CRTC, répercussions, etc., 20:17-8; 26:5; 27:5, 11-6; 31:18-22, 28-9; 33:10-2, 16-9; 37:6-7; 39:7-8; 58:28; 65:18-20
First Choice, 20:14
Pornographie, présentation

Télévision—*Suite*
Payante—*Suite*
Pornographie, présentation—*Suite*
Censure, imposition, CRTC, rôle, 63:9-10
Compagnies, autoréglementation, code d'éthique, élaboration, discussions avec le CRTC, etc., 59:25-6, 30; 65:10-2
Ministre responsable de la condition féminine, position, 63:8-9
Réglementation, CRTC, rôle, 65:26-7
Surveillance, Media Watch de Vancouver, embauche par le Bureau de la coordonnatrice de la condition féminine, etc., 63:9-10
Programmation, financement par les télédistributeurs, 54:21, 24
Publicité, 56:26, 32; 65:9
Radio-Canada, position, 5:16-21; 12:29; 34:29; 38:20
Répercussions sur les radiodiffuseurs, 56:5
Réseaux de télévision, attitude, 8:24-5
SDICC, position, 10:32-4; 50:25
Stations affiliées, répercussions, 14:23
Tébec, réseau régional, apport, 37:8
Titulaires de licences, surveillance, mesures prises par le CRTC, 59:22-3
Titulaires de licences régionaux, difficultés financières, 59:14, 19; 65:18-20
Universalité, principe, 14:14-5, 27-9, 38-9; 27:5, 14-6
Voir aussi Film, industrie; Radiotélédiffusion—Programmation—Canadienne—Financement
Programmation, dépenses, 58:44
Public, perception, 50:13, 24
Publicité, 61:19, 24
Américaine, 50:20, 22; 56:27
Voir aussi Payante *sous le titre susmentionné*
Réglementation, 56:6
Réseaux
Américains, entrée, formule 3+1, audiences du CRTC, etc., 39:5, 12, 17; 61:23
CRTC, conditions, respect, 59:23-5
Global, situation, 59:24-5; 65:17-8
Système à antennes collectives (STAC), décision du CRTC, etc., 58:31, 33
Télédiffuseurs, vocation locale, 61:8
Télidon, système, 1:12-3, 24-5; 17:4, 7-8; 26:10; 65:38-9, 46-7; 67:11-5, 25
Vedettes, création, etc., 54:24-5
Voir aussi Câblodiffusion; Centre national des Arts—Spectacles—Diffusion; Film, industrie—Films—Réalisation; Office national du film; Radio—Comparaison; Radio-Canada, Société; Sports—Présentation

Télévision, réalisateurs et directeurs, Association canadienne et Association de Toronto. *Voir* Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.—Associations, groupes, etc., comparution; Radio-Canada, Société; Radiotélédiffusion—Émissions canadiennes, production—Fonds de développement, création, etc.

Télévision par câble, Association canadienne
Représentation, 58:29
Voir aussi Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude—Rapport, recommandations, etc.; Satellites—Stations terrestres—Stations non autorisées et/ou antennes paraboliques

Télidon, système. *Voir* Gouvernement, information; Télévision

Terhock, M. Marvin (président sortant, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision; président, Groupe de travail; directeur de l'information, Radio-Canada, Manitoba, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et Association des réalisateurs et des directeurs de télévision (Toronto))
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:25-38, 40-6, 49-50

Terre-Neuve. *Voir* Radio-Canada, Société—Radio

Théâtre
Adaptation aux formes contemporaines, 24:15-6
Troupes professionnelles, assistance, 19:5
Voir aussi Radio-Canada, Société—Émissions

Théâtres canadiens, Association professionnelle. *Voir* Paris collectifs sportifs, mesure législative

Therrien, M. Réal (vice-président, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 59:24-5
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil
Budget principal
1980-1981, 3:6-7, 10-1, 14-6, 20-1, 23-5; 4:5, 10-4, 16, 18, 26, 31-3
1981-1982, 13:15-6; 14:8-10, 13, 21-2, 30-1, 38
1982-1983, 33:6, 24-5
Budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:11-3

Therrien, rapport. *Voir* Télévision—Émissions—Américaines—Retransmission à travers la programmation canadienne *et* Nord canadien et régions éloignées

Thibault, M. Marc (directeur de l'information, Division des services français, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 8:14-21, 23, 36-7

Thivierge, Mme Monique (administratrice, Conseil consultatif de la situation de la femme)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1982-1983, 29:11, 19-20

Thunder Bay, Ont. *Voir* Office national du film—Cinémathèques—Fermeture

Timbres. *Voir* Jeux olympiques d'hiver de 1988, Calgary, Alb.—Financement—Pièces de monnaie

Time. *Voir* Périodiques

Toronto, Ont. *Voir* Immigrants—Femmes, conférence de mars 1981; Multiculturalisme; Radio-Canada, Société

Townsend, M. D. (directeur, Services parlementaires, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 8:40

Travail
Bénévole. *Voir* Fonction publique—Embauche, critères
Population active, travailleurs à temps partiel, femmes, 28:14; 29:23-5
Voir aussi Femmes—Égalité; Immigrants; Loteries—Répercussions sur la morale

Travailleurs. *Voir* Travail—Population active

Tribunaux. *Voir* Bilinguisme, politique—Provinces, politiques, contestation; Satellites—Signaux—Captés d'un satellite géostationnaire à Winnipeg, Man.

Trinidad. *Voir* Foire commerciale internationale

Trudeau, M. J. (directeur de la planification, Division des services français, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1980-1981, 8:41

Tsai, M. Georges (directeur, Programmes de Langues, Secrétariat d'État)
Secrétariat d'État, ministère, budget principal 1980-1981, 2:26

Union internationale des télécommunications (U.I.T.). *Voir* Télécommunications, Union internationale

Universités et collèges
Assistance, 22:20
Chercheurs-boursiers, programme, 22:8
Professeurs étrangers, embauche, 32:11-3
Recherche et développement, 17:9; 22:19, 21-3; 23:7
Voir aussi Multiculturalisme—Programmes; Radio-Canada, Société—Films

Vancouver, C.-B. *Voir* Immigrants; Multiculturalisme; Racisme; Radio-Canada, Société—Bulletin des nouvelles *et* Radio

Van Eek, le révérend Arie (secrétaire adjoint des services d'information, Comité exécutif de l'Église Unie du Canada)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:7-9, 14-5, 22

Vennat, M. Michel (président, Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne)
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, budget principal 1981-1982, 10:2, 4-9, 11-2, 14-5, 18-9, 22-9, 31-5
Voir aussi Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Président

Vérificateur général. *Voir* Musées nationaux—Gestion; Paris collectifs sportifs, mesure législative—Paris sportifs, Société canadienne—Vérification; Sociétés de la Couronne—Contrôle

Vidéo-cassettes. *Voir* Films canadiens; Musées nationaux—Collections—Enregistrement; Office national du film; Pornographie; Radio-Canada, Société—Émissions; Radiotélédiffusion

Vidéotex
Banques de données, élaboration, 37:25
Comité consultatif canadien, 65:39
Commission Kent, rapport, recommandations, 31:25-6
Wescom Canada, rapport, conclusions, etc., 67:14-7

Vidéotron, société. *Voir* Office national du film

Viol, victimes, centres d'accueil, 32:20-1

Violence, pornographie, intégration, 63:9

Vogel, M. *Voir* Radio-Canada—Réseau anglais—Edmonton, Alb., reportage

Votes en Comité
Paris collectifs sportifs, Loi—C-95, art. 14, am. (M. Reid), rejeté, 44:4
Paris collectifs sportifs, Loi—C-95, art. 21, am. (M. Reid), rejeté, 45:6
Procédure
Comité directeur, composition, m. (M. Burghardt), adoptée, 46:5
Comité directeur, composition, m. (M. Burghardt), am. (M. Bosley), rejeté, 46:5
Témoins ayant délibérément induit le Comité en erreur, inclusion du délit dans le rapport à la Chambre comme mépris de l'autorité, m. (M. Bosley), rejetée, 18:4, 34

Ward, M. Doug (vice-président, Programmation régionale, Société Radio-Canada)
Radio-Canada, Société, budget principal 1983-1984, 62:15-6

Weilbrenner, M. Bernard (archiviste fédéral adjoint, Archives publiques du Canada)
Archives publiques, budget principal 1982-1983, 30:4-7, 10-5, 19-27

Wenman, M. Robert (Fraser Valley-Ouest)
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget principal 1982-1983, 33:12-6

Wescom Canada. *Voir* Vidéotex

Westman Media Cooperative Ltd. *Voir* Câblodiffusion

White Rock Cablevision Ltd. *Voir* Câblodiffusion

Williams, M. Don S. (président sortant, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision; producteur exécutif (télévision), Radio-Canada, Vancouver, Association canadienne des réalisateurs et directeurs de télévision et Association des réalisateurs et directeurs de télévision (Toronto))
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 61:40, 44, 47

Wilson, Mme Bertha. *Voir* Cour suprême

Winnipeg, Man. *Voir* Multiculturalisme; Radio-Canada, Société; Satellites—Signaux—Captés d'un satellite géostationnaire

Wintario, loterie. *Voir* Loteries

Wright, M. Bill (Calgary-Nord)
Paris collectifs sportifs, Loi, 42:37-8

Wyman, M. Kenneth (directeur exécutif principal de l'exploitation, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
Politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert), Comité d'étude, 59:22, 27
Radiodiffusion et télécommunications canadiennes, Conseil, budget supplémentaire (B) 1982-1983, 39:11

York, université. *Voir* Loteries—Promotion

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé

Book rate
Tarif des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9